This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 828,516

MÉMOIRES

et SOUVENIRS

du Comte LAVALLETTE

ANCIEN AIDE DE CAMP DE NAPOLÉON

Directeur des Postes sous le Premier Empire et pendant les CENT JOURS

PARIS
SOCIÉTÉ PARISIENNE D'ÉDITION
(Ancienne Maison CHAMUEL & Cie)
5, Rue de Savoie (VIe arr.)
—
1905

MÉMOIRES

ET SOUVENIRS

DU

COMTE LAVALLETTE

MÉMOIRES

ET SOUVENIRS

DU

Antoine Marie Chamans

COMTE LAVALLETTE

ANCIEN AIDE-DE-CAMP DE NAPOLÉON

DIRECTEUR DES POSTES SOUS LE PREMIER EMPIRE

ET PENDANT LES CENT-JOURS

PARIS

SOCIÉTÉ PARISIENNE D'ÉDITIONS

RUE DE SAVOIE, 5

—

1905

-11-38
6112

NOTICE

SUR LE

COMTE LAVALLETTE [1]

C'était quelques jours avant le 10 août ; le roi Louis XVI passait en revue les gardes nationales de Paris, rassemblées au Carrousel ; le monarque venait par la droite du front de bataille, d'un pas lent et mesuré, distribuant les encouragemens et les éloges, lorsque, de l'extrémité opposée de la ligne, un jeune soldat accourt, se précipite dans le rang qui faisait face au roi, en s'écriant avec enthousiasme : « Vive le roi ! Vive Louis XVI ! nous sommes pour le roi « jusqu'à la mort ! » Louis XVI étonné s'arrête, remercie de la tête et du geste, puis demande le nom du jeune homme ; — c'était Lavallette.

Bientôt la journée du 10 août mit à l'épreuve ce courage si impatient de se montrer : Lavallette eut le commandement d'un poste aux Tuileries ; il le défendit long-temps contre la fureur des insurgés, qui semblaient se multiplier

(1) Cette notice fut publiée quelques jours après la mort du comte Lavallette, dans la *Revue de Paris*, tome XII, 1re livraison, le 7 mars 1830.

sous le feu du château. Mais il fallut céder ; on apprit qu Louis XVI s'était rendu dans le sein de l'Assemblée ; c fut le signal du massacre. Lavallette, couvert de sang e de poussière, entraîné par quelques amis, échappa par mi racle à une mort qui eût été glorieuse ; mais sa destinée ne devait pas s'arrêter là.

Cinq ans plus tard, le 19 fructidor, un jeune officier en brillant uniforme, portant au bras l'écharpe aux trois couleurs, se jetait précipitamment dans un cabriolet, auprès de la porte du Petit-Luxembourg ; un de ses camarades d'enfance passant par là le reconnut ; après les félicitations d'usage :

— Que deviens-tu? lui dit son ami.

— Je retourne en Italie au plus vite.

— Qui te presse si fort ?

— Barras, qui menace de me faire fusiller dans vingt-quatre heures.

— Sauve-toi donc, car il est en veine.

— Qui le sait mieux que moi? J'ai voulu m'opposer aux sottises cruelles de cette nuit, ils me chassent ce matin ; mais j'ai bonne conscience, et Bonaparte me protège... Adieu, je pars ; s'il plaît au ciel, nous nous reverrons !

Lavallette s'éloigna rapidement ; le soir il avait quitté Paris.

Laissons-le brûler le pavé sur la route d'Italie, et remontant de quelques années, suivons le chemin qu'il a fait depuis le 10 août jusqu'au 18 fructidor, de volontaire royaliste devenu capitaine dans l'armée républicaine.

Il est hors de doute que la révolution de 89 était désirée par l'immense majorité des Français. Néanmoins, les vio-

lences qui signalèrent ses débuts avaient révolté toutes les âmes honnêtes; ni les pillards des magasins Réveillon, ni les assassins de Foulon et Berthier, ni les hurleurs du 20 juin, ne représentaient les vœux et les sentimens de la France; et le parti de Louis XVI sembla d'abord se grossir de tous les patriotes qu'indignaient de si coupables excès.

Dans cette disposition des esprits, la guerre étrangère éclata, précédée d'insolentes menaces; ce fut une puissante diversion aux embarras qu'éprouvait alors le parti républicain, maître de l'Assemblée législative; il s'en saisit avec habileté; et tandis que l'émigration des nobles enlevait au roi dans l'intérieur tous ses appuis naturels, tous ceux qu'une pitié généreuse et désintéressée avait d'abord ralliés pour sa défense couraient maintenant aux frontières, triomphaient à Valmy, à Jemmapes, en Savoie, avec Kellermann, Chartres et Montesquiou, et n'entendaient plus, dans ce bruit des camps et dans cette ivresse de la victoire, les cris de détresse de la royauté.

C'est ainsi que le trône s'écroula, faute d'appui.

Lavallette suivit, sous les drapeaux de la république, la foule de ceux qui, comme lui, sans fortune, sans nom, sans avenir, ne voulurent exploiter ni l'émigration, ni la terreur; c'est du sein des armées, neutres entre des excès opposés, que devaient sortir plus tard toutes ces fortunes nouvelles, toutes ces renommées si pures et si chères à la France, parmi lesquelles allait briller Lavallette (1).

Son père, honnête marchand de Paris, lui avait fait don-

(1) Lavallette naquit à Paris en 1769, la même année que l'empereu Napoléon, son protecteur et son ami.

ner au collége d'Harcourt une éducation distinguée, ma qui put sembler un moment trop au-dessus de sa positi sociale : aussi, lorsqu'il fallut songer à l'établir, on n trouva rien de mieux que de le vouer à l'état ecclésias tique ; car il n'avait point de goût pour un commerce d détail, et un tel mérite ne pouvait chômer dans une garnison. Il prit la soutane, obtint une charge de sous-bibliothécaire à Sainte-Geneviève, et s'ensevelit dans les livres.

Cependant la révolution s'annonçait par des symptômes qui ne purent échapper à Lavallette ; son ambition s'émut à la pensée des événemens qui se préparaient.

Un jour, il remontait la rue Mazarine, donnant le bras à deux amis ; ils vinrent à parler d'avenir ; ce sont d'ordinaire propos de jeunes gens :

— Moi, disait Lavallette, vous me croyez bien tranquille, bien enterré dans mes livres ; eh bien ! je songe à faire fortune ; cette révolution me donne du cœur.

— Toi, mon ami, tu seras toute ta vie trotte-menu comme aujourd'hui, longeant les murs, de peur des voitures...

— Laissons faire au temps, et ne répondons de rien ; j'aurai peut-être le haut du pavé à mon tour, et alors, mes amis, gare aux éclaboussures ! Tenez ! gageons que sur ce grand chemin qu'on nous ouvre, je marcherai plus vite que vous !

On convint des conditions du pari. Les deux camarades suivirent honorablement des carrières diverses ; mais Lavallette fit des pas de géant : à trente ans il avait gagné la gageure.

On sait les événements de 89. Le jeune Lavallette

n'était point engagé dans les ordres; il prit un mousquet, et entra dans les milices nationales que Lafayette formait à la défense du trône et du pays. En 92, il signa les pétitions royalistes des dix mille; mais sa conduite au 10 août l'ayant rendu suspect, il courut s'enrôler comme volontaire dans la légion des Alpes, et fit partie, sur les bords du Rhin, de cette armée de paysans et de bourgeois que la coalition rencontra, dès l'abord, entre ses hordes soldées et la France. Il servit avec une haute distinction pendant toute la campagne. Nommé d'abord adjoint du génie, il fut ensuite choisi pour aide-de-camp par le général Baraguay d'Hilliers. Mais quand le général revint à Paris pour y défendre Custines, que tout son dévouement ne sauva pas, persécuté lui-même, privé de sa liberté jusqu'au 9 thermidor, il ne put rien pour Lavallette.

Après le 9 thermidor, la révolution, fatiguée de proscrire, s'arrêta; elle avait assuré l'intégrité du territoire, mis hors d'atteinte les principes de la réforme ; une seconde époque commençait ; la révolution voulut faire reconnaître ses droits. Maîtresse de la France, sa destinée la poussait à la conquête de l'Europe ; avec ces monarchies vieillies et opiniâtres, il lui fallait traiter le sabre à la main, et répondre à des sophismes par des victoires.

La constitution de l'an III ouvrit cette seconde période toute militaire; la France passa du régime de la terreur à celui de la gloire : à ce moment parut Bonaparte.

A voir ce héros de vingt-six ans, avec son visage pâle et triste, son attitude fière et calme, son regard d'aigle, sa parole brève, ce geste rapide qui commandait l'obéissance, cette gravité de jeune homme qui imposait le respect aux

vieux généraux de la république : à voir aussi cette armée pauvre et dévouée qui allait combattre sous ses ordres, ces jeunes lieutenans enthousiastes qui se pressaient à sa suite, cette terre d'Italie qui s'offrait comme une première et riche proie, on pouvait prédire que le premier acte de ce drame militaire, qui commence à Montenotte et finit à Waterloo, serait le plus poétique et le plus brillant.

Lavallette, accueilli d'abord, mais froidement, dans l'état-major du général en chef, dut conquérir à la pointe de l'épée l'estime de Bonaparte. Sur le champ de bataille d'Arcole, il reçut du général le titre d'aide-de-camp et le grade de capitaine. Blessé dans la périlleuse mission du Tyrol, il fut complimenté par Bonaparte, qui lui dit en présence de l'armée : « Lavallette, vous vous êtes conduit en « brave ; quand j'écrirai l'histoire de cette campagne je ne « vous oublierai pas. » Il a tenu parole. Cependant le jeune officier plaisait à son général par d'autres côtés que la valeur personnelle. Il avait une instruction solide, l'esprit observateur, une sagacité merveilleuse, de la mesure, un ton excellent. Bonaparte aimait les bonnes manières ; il distingua Lavallette.

Quelques mois après, il le choisit pour une mission délicate. Le général de l'armée d'Italie, retranché dans sa gloire, suivait pourtant avec anxiété le mouvement et les combats des partis qui s'agitaient alors en France ; dans ce conflit de tant de passions aux prises, il démêlait difficilement la vérité. Il envoya donc à Paris son aide-de-camp Lavallette, afin de connaître par ses rapports l'état des affaires. Un chiffre inventé par Bourrienne devait servir à leur correspondance.

Lavallette, jeune, obscur, ainsi lancé au milieu des hasards, des intrigues et des séductions de la politique, montra pourtant une prudence et une fermeté remarquables. Il vit toutes les sociétés de cette époque, et ne prit d'engagement dans aucune. Au Luxembourg, chez Carnot, dans les salons de madame de Staël, aux cercles d'Augereau, partout sa finesse découvrit le fond des partis sous l'enveloppe grossière ou polie qui les couvrait. Il vit le Directoire dans toute la gloire ridicule de sa représentation, et conserva toujours présent le souvenir de ces comédies jouées par des proscripteurs, chez qui le grotesque le disputait au terrible.

« J'ai vu, écrivait-il à un ami (1) en 1829, j'ai vu les « cinq rois vêtus du manteau de François Ier, avec son « chapeau, ses pantalons et ses dentelles; la figure de La « Réveillère, établie comme un bouchon sur deux épingles, « avec les gras et noirs cheveux de Clodion ; M. de Talley- « rand, en pantalon de soie lie de vin, assis sur un pliant, « aux pieds du directeur Barras, dans la cour du Petit- « Luxembourg, présentant gravement à ses souverains un « ambassadeur du grand-duc de Toscane, tandis que les « Français mangeaient le dîner de son maître, depuis la « soupe jusqu'au fromage ; à droite, cinquante musiciens et « chanteurs de l'Opéra, Laîné, Lays, Regnault, et les ac- « trices, aujourd'hui tous morts de vieillesse, beuglant une « cantate patriotique sur la musique de Méhul ; en face, sur « une autre estrade, deux cents femmes, belles de jeunesse, « de fraîcheur et de nudité, décolletées, dépouillées, s'ex- « tasiant sur la majesté de la pentarchie et sur le bonheur

(1) L'auteur de cette notice.

« de la république ; elles portaient des pantalons couleu
« de chair, et avaient des bagues aux orteils. C'est u
« spectacle qu'on ne reverra plus. Quinze jours aprè
« cette belle fête, des milliers de familles proscrites dan
« leurs chefs, quarante-huit départemens veufs de leurs re-
« présentans, et quarante journalistes obligés d'aller boire
« les eaux de l'Elbe, de Synamary et de l'Ohio ! Il est cu-
« rieux de rechercher ce qu'étaient à cette époque la répu-
« blique et la liberté. »

Lavallette n'avait aucun pouvoir pour s'opposer à ces violences ; il protesta cependant, en refusant à Barras l'argent que Bonaparte avait promis sur les fonds de l'armée d'Italie ; ce qui excita la fureur du Directoire et la brutale colère d'Augereau. Mais s'il n'empêcha pas le 18 fructidor, il y contribua à former le jugement du général en chef sur ce coup d'état frappé par un pouvoir violent et faible, oppresseur et méprisé, qui n'avait pas eu le courage d'être juste. Dès ce moment, le Directoire fut condamné dans l'esprit de Bonaparte ; il vit bien que l'avenir échappait à la débile constitition de l'an III, et de ce jour, avant même que la paix de Campo-Formio fût signée, son génie à longue vue lui inspira le projet de la campagne d'Égypte.

Échappé aux menaces du Directoire, Lavallette vint retrouver le général en chef au château de Passeriano. Bonaparte ne laissa pas languir son zèle. Quelques jours après, Lavallette, l'écharpe au bras, le sabre à la main, entrait dans la ville de Gênes, coupable d'insultes envers des Français. Les portes du sénat s'ouvraient devant lui, et là, au milieu des patriciens consternés et frémissans de colère, lui

la main levée et la voix haute, exigeait une réparation, et le désaveu de l'influence anglaise.

Après la paix de Campo-Formio, Bonaparte traversa la Suisse pour se rendre à Rastadt; Lavallette fut de ce voyage triomphal, pendant lequel les peuples accoururent sur le passage du jeune vainqueur de l'Italie. Le général ne séjourna pas long-temps à Rastadt; fatigué des lenteurs de la diplomatie allemande, il quitta cette ville après y avoir laissé Lavallette chargé de ses pouvoirs secrets, et dans la position la plus délicate entre les défiances des plénipotentiaires du Directoire qui le détestait, et les politesses des ministres d'Allemagne qui caressaient en sa personne le nom et l'influence de Bonaparte.

Quelques mois après il fut rappelé. Ce fut alors que Bonaparte, n'osant demander à Barras une récompense pour Lavallette, lui fit épouser une jeune et noble jeune fille de la maison Beauharnais, nièce de sa femme, et dont le père avait émigré. C'est ainsi que sa bienveillance préparait à son ami une providence pour l'avenir, et alliait un nom plébéien au futur éclat de sa dynastie.

A peine marié, il fallut partir. Bonaparte transportait sa fortune en Égypte, pour ne point la commettre dans les intrigues mesquines de l'intérieur. A ses côtés, dans sa confiance, nous retrouvons encore Lavallette avec son dévouement de soldat, sa franche gaieté, son goût d'études solitaires sous la tente, son enthousiasme de poète pour cette expédition lointaine et aventureuse. Après la capitulation de Malte, il reçut mission d'accompagner jusqu'au fond de l'Adriatique le grand-maître et son état-major; au retour il visita les forteresses de Corfou; il devait aussi porter des

assurances pacifiques au pacha de Janina; mais ce dernier battait alors sur les bords du Danube. Arrivé devant Aboukir, Lavallette vit l'infortuné Brueyx, embossé dans la rade, qui se préparait à une bataille, et déjà chantait victoire; il partit la veille du désastre, et après avoir essuyé une violente tempête à l'embouchure du Nil, il se rendit au Caire, et ne quitta plus le général en chef que deux fois, pour accompagner à Alexandrie le citoyen Beauchamp, au plus fort de la peste qui ravagea cette ville, et pour assister Andréossi dans sa reconnaissance de Péluse (1).

Lavallette, admis à l'intimité de Bonaparte, à ses entretiens et à ses plaisirs, son compagnon de table et son lecteur ordinaire (2), partageait aussi ses dangers (3); il combattit auprès de sa personne aux Pyramides, au Mont-Thabor; il traversa le désert à ses côtés; il le suivit au siége meurtrier de Saint-Jean-d'Acre. Ce fut une époque mémorable de sa vie, et sur laquelle ses souvenirs se reportaient avec complaisance. Ses amis se rappelleront sans doute ce récit du quatorzième assaut commandé par Kléber qu'il aimait à répéter; ce semble une page élevée d'un poëme épique:

(1) Voir aux notes la relation d'un voyage à Péluse.

(2) Bonaparte n'aimait pas les romans. Un soir pourtant il dit à Lavallette: « Voyons, monsieur l'enthousiaste, lisez-moi cette lettre de Lal-« meillerie! » C'était au Caire et par une chaleur étouffante. Le lecteur, pour être à l'abri des insectes, se plaça sous la mousseline qui entourait le lit du général. Déjà couché, celui-ci s'agitait d'impatience à mesure que la lecture avançait; enfin il l'arrête: « C'est assez, Lavallette, voilà une passion par « trop bavarde! » et il le congédia en lui souhaitant le bonsoir.

(3) Bonaparte avait emmené huit aides-de-camp en Égypte; quatre y périrent: Julien et Sulkwosky assassinés par les Arabes, Croisier tué à Saint-Jean-d'Acre, Guibert à Aboukir. Duroc et Eugène Beauharnais furent grièvement blessés. Lavallette fut à toutes les plus chaudes rencontres, et i échappa.

On avait entamé la courtine qui protégeait une vaste enceinte de la ville et le palais de Djezzar ; les grenadiers de Kléber, ramenés dans les tranchées par une vigoureuse fusillade, demandaient à grands cris un nouvel assaut. Bonaparte hésitait : mais, pressé par ces braves, il donna le signal. Ce fut un spectacle grand et terrible ! les grenadiers s'élancent sous une grêle de balles ; Kléber, au port de géant, à l'épaisse chevelure, s'était posté, l'épée à la main, sur un revers de fossé, et animait les assaillans : le bruit du canon, les cris d'enthousiasme et de rage de nos soldats, les hurlemens des Turcs, se mêlaient aux éclats de sa voix tonnante. Cependant le général Bonaparte, debout dans la batterie de brèche, suivait ce mouvement avec sa lunette posée sur les fascines ; un boulet passa au-dessus de sa tête, et la commotion le renversa. Vainement Berthier l'engageait à quitter ce poste périlleux, il ne reçut pas de réponse ; au même instant une balle vint frapper à mort le jeune et malheureux Arrighi, placé entre le général en chef et Lavallette ; d'autres furent encore tués près de lui, sans qu'il fît un mouvement pour s'éloigner.... Tout à coup la colonne des assiégeans s'arrête. Bonaparte se précipite en avant de la batterie ; il vit alors qu'à l'endroit où étaient parvenus les soldats, le fossé vomissait des flammes ; une mitraille épaisse sortait de terre et renversait tout ce qui osait approcher ; les troupes s'obstinaient pourtant avec une incroyable ardeur ; Kléber furieux frappait sa cuisse de son épée ; mais le général en chef, jugeant l'obstacle insurmontable, d'un geste ordonna la retraite.

Ainsi finit le siège de Saint-Jean-d'Acre. Bonaparte ayant quitté la Syrie, et ajouté à son immortelle campagne

le bulletin d'Aboukir, remit à Kléber le commandement de son armée, et saluant la Corse au passage, accueilli sur le rivage de France par l'enthousiasme des citoyens, conduit en triomphe jusqu'à Paris, d'un souffle il renversa le trône vermoulu des directeurs ; la France applaudit, surtout lorsque le jeune héros, porté sur le pavois consulaire par ses lieutenans, parut à ses yeux comme un arbitre et un sauveur. Lavallette avait suivi Bonaparte à son retour ; il aida son général dans le coup de main du 18 brumaire.

Cependant la guerre continuait avec l'Autriche ; le gouvernement français voulut avoir, à portée des événemens, un homme capable de juger le moment favorable pour les négociations. Lavallette fut envoyé à Dresde, muni des pouvoirs nécessaires pour traiter de la paix avec l'Autriche ; mais le général Moreau fut, à Hohenlinden, le véritable négociateur de la France ; la paix fut conclue, Lavallette revint à Paris.

Ici se termine sa carrière militaire et diplomatique. Le premier consul, préoccupé de son règne, qui déjà commençait sous couleur républicaine, voulut s'associer, dans l'administration de la France, tous ceux de ses compagnons d'armes dont il avait éprouvé la fidélité, le zèle et le talent. Lavallette fut choisi des premiers. Nommé d'abord commissaire-général aux postes, cette charge, à l'établissement de l'Empire, fut convertie en celle de directeur-général, à laquelle Napoléon ajouta dans la suite les titres de comte, de conseiller-d'état et de grand-officier de la légion d'honneur.

M. Lavallette se dévoua à sa place, son ambition se trouvait satisfaite. Aussi, lorsqu'en 1815 Napoléon lui proposa

le ministère de l'intérieur, il préféra reprendre les fonctions qu'il avait remplies, dans les temps difficiles, avec tant de zèle et de succès. Il faut se rappeler en effet qu'il eut la tâche d'organiser le service des postes, à une époque où la France finissait au Rhin d'un côté, de l'autre s'étendait aux deux péninsules, et entretenait des armées dans toute l'Europe; il fut, pour ainsi dire, le centre d'où devaient partir et circuler dans ce vaste empire le mouvement et la vie; il maintint constamment, avec une louable ardeur, ces saintes relations du soldat avec la patrie, cet échange de gloire et d'enthousiasme entre l'armée et la cité. Sa position élevée le rendit maître des secrets de famille; la politique n'osa lui faire une loi de les violer : « avec lui, l'épanche-« ment et la franchise ne furent jamais un danger (1) ».

Écartons le souvenir, étranger à cette notice, de tant d'événemens mémorables qui remplissent la durée de l'Empire; laissons s'écouler ce beau rêve d'un grand homme trop enivré de sa haute fortune; laissons M. Lavallette, pendant douze ans, gouverner les postes d'une main discrète et ferme, porter aux discussions du conseil-d'état les lumières d'un esprit juste et les inspirations d'une conscience droite, briller au cercle d'une cour élégante et polie; et, au déclin de tant de grandeurs, lorsque le sol commence à trembler autour du trône, donner à l'Empereur de libres conseils d'amitié que rejette cette âme fière ! le monde sait le reste.

Les événemens de 1814 rendirent le comte Lavallette à la vie privée; il n'en sortit qu'au 20 mars de l'année suivante, après le retour de Napoléon dans la capitale. On a

(1) Paroles du général Sébastiani sur la tombe de M. Lavallette.

voulu flétrir les motifs qui le rallièrent au trône impérial, lorsque l'armée entière avait reconnu l'Empereur, et au milieu de circonstances si enivrantes: ces motifs, il les avait puisés dans sa conscience ; « on l'a accusé d'être par- « jure ; lui, croyait avoir été fidèle (1 . »

Sa rentrée aux affaires fut signalée par un acte de modération dont il donna vainement l'exemple à ses ennemis. Un employé supérieur de son administration vint officieusement lui présenter une liste de suspects: M. Lavallette le laissa parler; quand le dénonciateur eut fini : « Mon- « sieur, lui dit-il, avez-vous quelquefois regardé en face la « figure d'un honnête homme ? » L'employé, interdit, balbutia quelques paroles embarrassées. « Eh bien! monsieur, « apprenez à me connaître ! » Il prit la liste, et la jeta au feu.

M. Lavallette fut appelé souvent auprès de l'Empereur pendant les Cent jours; il le vit au conseil et dans son intimité; l'Empereur était résolu à ne plus faire la guerre que pour défendre le territoire. L'esprit de liberté s'était fait jour jusqu'à lui; sa table retentissait de protestations libérales qui l'embarrassaient; il dit une fois à M. Lavallette, dans le secret et l'amertume d'un entretien confidentiel : « Mais que veulent-ils? la liberté de la presse? J'en don- « nerai plus qu'ils n'en voudront peut-être! » La France fut envahie de nouveau. La fortune de l'empereur acheva d'expirer dans les champs de Waterloo.

C'est alors que commença pour le comte Lavallette une série de malheurs inouïs. Dans la sécurité que lui inspirait son innocence, il était resté à Paris. Il fut arrêté le 18 juil-

(1) Paroles du comte Montlosier.

let, tandis qu'il était à table avec ses amis. On le mit au secret; la procédure commença ; elle fut longue : elle était menaçante ; le destin de Labédoyère, celui du maréchal Ney semblaient lui présager un sort funeste. Enfin, le 19 novembre, il parut devant les assises, comme accusé de complicité dans l'attentat du 20 mars précédent. Il se défendit avec une grande noblesse (1); mais après deux jours de débats, accablé sous le poids des passions implacables qui entraînaient la réaction et osaient demander des vengeances à la justice, il fut condamné à mort. Il entendit son arrêt avec calme, et dit d'une voix forte à ses amis éplorés : « Mes amis, c'est un coup de canon ! » Puis, se tournant du côté des nombreux employés de la poste qui avaient témoigné contre lui : « Messieurs de la poste, » leur dit-il en les saluant de la main, « je vous fais mes adieux ! »

Cette voix douce et ferme qui retentit à l'audience, au milieu de la consternation générale, put donner à croire qu'il était résigné ; mais, rentré dans son cachot solitaire, ce vieux soldat sentit son cœur défaillir à la pensée du genre de mort qu'on lui préparait; il écrivit à un ancien compagnon d'armes, alors en crédit à la cour, pour obtenir d'être fusillé; un refus cruel fut l'unique réponse de son ami. Dès lors, le sentiment de cette injustice exalta son courage ; il voulut accoutumer son âme à l'idée de cette mort qui l'épouvantait ; il se fit raconter par ses geôliers les apprêts humilians du supplice, les affreux détails de l'exécution ; il y revint à plusieurs fois, il s'obstina à tout savoir. Enfin, après avoir lutté quelque temps contre l'hor-

(1) Le célèbre Tripier l'aida de ses conseils et lui témoigna le plus noble dévouement.

reur de ces pensées sinistres qui remplissaient ses longues journées et agitaient son sommeil de rêves effrayans (1), il se sentit capable d'attendre la mort de sang-froid, et ne songea plus qu'à consoler sa famille et ses amis. « Pourquoi « pleurer? leur disait-il, un honnête homme peut mourir « assassiné; mais sa conscience le suit sur l'échafaud. »

Cependant les jours s'écoulaient, la Cour de cassation

(1) Un songe surtout laissa dans l'esprit de M. Lavallette des impressions profondes, que l'âge même n'avait pas effacées. Voici comment il le racontait :

« Une nuit que j'étais endormi, la cloche du Palais, qui sonna minuit, « me réveilla, j'entendis ouvrir la grille pour relever la sentinelle, mais « je me rendormis à l'instant. Dans mon sommeil, j'eus un rêve : — je « me trouvais rue Saint-Honoré, près de la rue de l'Echelle; une obscu- « rité lugubre s'étendait partout, tout était désert, et cependant une ru- « meur vague et sourde s'éleva bientôt... tout à coup parut, dans le fond « de la rue, et venant sur moi, une troupe à cheval, mais d'hommes et « de chevaux écorchés. Les cavaliers portaient des flambeaux, dont la « flamme rouge éclairait des visages mis à nu, que traversaient des « muscles sanglans ; leurs yeux enfoncés roulaient dans de larges « orbites: leurs bouches s'ouvraient jusqu'aux oreilles, et des casques « de chair pendante surmontaient leurs têtes hideuses. Les chevaux « traînaient leurs peaux dans le ruisseau, qui débordait de sang jus- qu'aux maisons. Des femmes pâles, échevelées, se montraient silen- « sieuses aux fenêtres, et disparaissaient; des gémissements sourds, inar- « ticulés remplissaient l'air, et j'étais seul dans la rue, seul, immobile de « terreur, et sans force pour chercher mon salut dans la fuite. Cette « effroyable cavalerie passait ainsi au grand galop, passait toujours « en lançant sur moi des regards épouvantables. Elle défila pendant plus « de cinq heures ; enfin la file se termina, et fut suivie par une immense « quantité de voitures d'artillerie, chargées de cadavres déchirés, mais « encore palpitans; une odeur infecte de sang et de bitume m'étouffait... « quand tout à coup la grille se ferma avec violence, et je me réveillai. « Je fis sonner ma montre, il n'était encore que minuit. Ainsi cette « affreuse fantasmagorie n'avait duré que deux ou trois minutes, le temps « de relever la sentinelle et de refermer la grille. Le froid était vif, la « consigne très courte ; et le geôlier confirma le lendemain mon calcul. « Cependant je ne me rappelle pas un seul événement de ma vie dont « j'aie pu apprécier la durée avec plus de certitude, dont les détails soient « mieux gravés dans ma mémoire, et dont j'aie la conscience mieux « informée. »

avait rejeté le pourvoi du condamné ; un recours en grâce, présenté par madame Lavallette et vainement appuyé par le zèle courageux du duc de Raguse, venait d'être aussi repoussé ; le jour de l'exécution était proche ; tout l'annonçait au malheureux ; les geôliers eux-mêmes ne l'approchaient plus qu'en tremblant d'émotion et de pitié. La veille de ce jour suprême, la comtesse Lavallette pénétra dans la prison ; elle s'était couverte d' une robe de mérinos richement doublée de fourrures, qu'elle avait coutume de porter au sortir du bal ; elle avait dans son sac une jupe de taffetas noir. Arrivée auprès de son mari, d'une voix ferme elle lui annonce que tout est perdu, qu'il n'a plus de salut que dans la fuite ; elle lui montre ces habillemens de femme, lui propose un déguisement ; toutes les précautious étaient prises pour assurer l'évasion ; la chaise à porteurs le recevrait au sortir de la prison ; un cabriolet l'attendait sur le quai des Orfèvres ; un ami dévoué, une retraite sûre, lui répondaient du reste. M. Lavallette l'écoutait sans paraître approuver un si hasardeux projet ; il était résigné à mourir, il refusait de se sauver.

— Passe encore pour la tragédie ; mais je ne veux pas figurer dans une pièce burlesque ; on m'arrêtera sous ce travestissement ridicule ; on me livrera aux risées de la populace !... Et si je leur échappe, il faudra donc vous abandonner ici à l'insolence des valets de prison, aux persécutions de mes ennemis... ?

— Si vous mourez, je meurs ; sauvez votre vie pour sauver la mienne !

Le prisonnier céda à tant d'instances.

— Maintenant, il faut vous habiller, ajouta-t-elle, il

faut partir ; point d'adieux, point de larmes ! vos heures sont comptées !

Et, la toilette achevée :

— Adieu, dit-elle ; n'oubliez pas de baisser la tête en passant sous les guichets, pour ne point accrocher les plumes du chapeau.

Puis elle tira le cordon de sonnette, s'élança derrière un paravent ; la porte s'ouvrit : le prisonnier passa suivi d'une gouvernante de sa femme, et soutenu par sa fille. Arrivé auprès de la chaise, les porteurs n'y étaient pas ; les soldats du poste s'étaient rassemblés pour voir madame Lavallette, et regardaient immobiles !.... Ce fut un affreux moment... Enfin, les domestiques arrivèrent ; la chaise partit ; quelques minutes après, un cabriolet, entraîné de toute la vitesse d'un cheval, faisait retentir le pavé du pont Saint-Michel (1).

C'était le 23 décembre ; M. Lavallette resta caché à Paris jusqu'au 10 janvier. Une singulière faveur de la fortune lui donna pour asile le toit même sous lequel vivait un de ses ennemis politiques (2), puissant par son nom, sa position et sa fortune. De la mansarde qu'il habitait, il entendit crier dans les rues les ordonnances de haute police qui prescrivaient des recherches contre sa personne ; les barrières étaient fermées ; la délivrance des passeports suspendue ; des estafettes, porteurs de son signalement, couraient sur toutes les routes. Aux chambres, aux cercles des

(1) Tous ces détails et les suivans ne sont qu'un abrégé très-succinct du récit que M. Lavallette faisait quelquefois à ses amis, et que l'on trouvera complet dans ses *Mémoires*.

(2) C'est un secret qu'il a gardé jusqu'à sa mort, mais que ses *Mémoires* vont expliquer au public.

courtisans, ce fut un désespoir parmi ceux qui croyaient tout perdu si l'on ne remettait la main sur M. Lavallette. Paris se réjouissait cependant, tandis que la police, faussement accusée de connivence, brûlait de confondre la joie publique, et de répondre par un exploit digne de son zèle aux doléances des salons dorés et aux reproches retentissans de la tribune.

Parmi tous ces dangers, le comte Lavallette vivait protégé par des inconnus dont l'amitié courageuse l'aidait à supporter les angoisses de sa retraite. Ses journées s'écoulaient entre d'aimables entretiens et des lectures variées ; un pistolet double, caché sous son chevet, comme un talisman de salut, assurait quelque repos à ses nuits. Cette vie dura quinze jours. Enfin, le 9 janvier 1816, à huit heures du soir, il se rendit à pied, avec un ami, chez le capitaine Hutchinson ; et le lendemain, à l'heure où un poteau fut dressé à la Grève pour son exécution en effigie, il partit, revêtu d'un uniforme anglais, avec le général Wilson, franchit les barrières dans un cabriolet découvert, et traversa la France jusqu'à Mons. Pendant ce voyage, M. Lavallette, qui ne savait pas un mot d'anglais, était obligé de tenir un mouchoir sur sa joue, comme s'il eût souffert d'une fluxion, pour ne pas avoir à répondre aux nombreux officiers anglais qui reconnaissaient son guide et l'arrêtaient sur la route. Une fois, à Compiègne, étant entré dans la salle commune, un commis-voyageur lui raconta toute l'histoire de son évasion, avec des circonstances ridicules en répétant à chaque mot : « Vous pouvez m'en croire, j'étais à Paris à cette époque. » Une autre fois, tout près de la frontière, un capitaine de gen

darmerie demanda les passeports et les emporta ; celui de M. Lavallette était sous le nom du colonel de Lossack (1), le capitaine revint long-temps après, disant qu'il n'y avait pas de colonel de ce nom dans l'armée anglatse. Wilson lui répondit « qu'il se moquait, qu'ils avaient été trop bons « d'attendre, » et faisant signe aux postillons, ils partirent au galop. Enfin, arrivé à Mons, son généreux guide devait le quitter ; M. Lavallette, plein d'une émotion profonde, pressant les mains du général, lui exprimait toute sa reconnaissance ; mais lui, gardant sa gravité, souriait seulement sans mot dire. Après une demi-heure de silence, il se tourna vers M. Lavallette et lui dit d'un grand sérieux : « Ah çà ! mon cher ami, expliquez-moi pourquoi vous ne « vouliez pas être guillotiné? » M. Lavallette le regardait surpris, sans lui répondre. « Oui, ajouta-t-il, on m'a dit « que vous aviez demandé comme une faveur d'être « fusillé. »

— Mais c'est que le condamné est conduit dans une charrette, les mains liées derrière le dos ; puis, on l'attache sur une planche que l'on glisse sous le couteau...

— Ah ! je comprends ; vous ne vouliez pas être égorgé comme un veau (2).

M. Lavallette traversa l'Allemagne, et bientôt après toucha le sol hospitalier de la Bavière ; le roi l'accueillit avec un grand zèle, et le protégea contre le ministère français qui exigeait son extradition ; la duchesse de Saint-Leu lui offrit sa maison ; le prince Eugène lui prodigua toutes les consolations de l'amitié.

(1) M. Lavallette ne prit le nom de Cossar qu'arrivé en Bavière.
(2) Cette dernière anecdote est reproduite textuellement dans les *Mémoires*.

En 1822, des lettres de grâce accordées par le roi Louis XVIII lui rouvrirent les portes de la France.

M. Lavallette semblait pouvoir compter alors sur quelques jours heureux ; mais quand il arriva à Paris, au milieu des félicitations qui accueillirent son retour, une voix resta muette ; c'était celle de sa femme ! Depuis cette heure décisive où, avec une énergie si entraînante, elle commanda sa fuite et resta comme en ôtage à sa place, elle ne l'avait point revu ; elle le vit reparaître sans émotion et sans larmes ; le reconnut-elle seulement ? L'infortunée ! elle avait dépensé toute sa raison pour le sauver.

Cette dernière épreuve surpassait toutes les autres ; M. Lavallette en fut accablé : « V. M. m'a rendu des « biens que j'estimais plus que la vie, écrivit-il au roi ; « mais la puissance royale elle-même ne saurait égaler mon » infortune par ses bienfaits. » Son malheur lui traçait son devoir ; il renonça au monde, où il avait laissé de si brillans souvenirs et de si fidèles amitiés ; et, si l'on excepte le voyage qu'il fit à Londres en 1826, pour appuyer l'élection de Wilson, il se voua à une solitude complète ; sa vie ne fut plus qu'un long dévouement. Le dirai-je ? il rendit à sa femme, en soins de chaque jour, en pieuses et délicates attentions, presque autant qu'il en avait reçu ; et quand la mort est venue le frapper, il a pu mourir tranquille ; il avait payé sa dette.

L'étude fut la seule consolation de sa retraite ; pendant toute sa vie il avait cultivé les lettres avec la passion d'un sage et la conscience d'un savant ; au bivouac devant Mayence, à la table du général Bonaparte, dans les salons des Tuileries, il passa toujours pour un homme d'un esprit

remarquable, pour le plus agréable des conteurs. Ses malheurs avaient multiplié pour lui les occasions d'études silencieuses et réfléchies ; aussi quand il revint d'exil, n'eut-il qu'à se mettre à la suite du mouvement et des progrès de la nouvelle France ; éloigné de sa patrie, il avait marché comme elle ; il avait ses mœurs, sa patience forte, son espoir confiant dans l'avenir (1), son ardeur pour toutes les réformes utiles, son détachement de toutes les sottes illusions ; une inconcevable jeunesse d'esprit le passionnait, pour nos efforts de gloire et de liberté ; aussi tous les âges l'estimaient, mais il plaisait surtout aux jeunes gens ; les jeunes gens aimaient à l'entendre; tout le passé vivait dans ses souvenirs, avec sa vraie physionomie que n'altéraient ni l'enthousiasme ni le regret d'une si haute fortune. Une foule de mots heureux, d'anecdotes piquantes et imprévues, jaillissaient sans effort d'une mémoire riche et facile ; son imagination donnait la couleur aux objets, mais la fiction répugnait à son esprit juste et positif ; sa vive causerie, comme un livre amusant, retenait ses amis à ses côtés bien avant dans la nuit, et trompait le vol léger des heures.

La mort est venue interrompre ces doux loisirs ; elle a surpris, au milieu de ses livres, de ses travaux commencés, cet homme si bon, si modeste ; la veille encore il rêvait d'études et d'amitié ; sous les glaces de l'âge, son esprit avait conservé toute sa force ; son cœur était jeune par l'ardeur de ses vertus.

Mais une pensée nous console.

(1) Il a manqué à M. Lavallette de vivre quelques mois de plus ; la révolution de juillet a donné gain de cause à ses espérances ; elle eût comblé tous ses vœux.

Quelque imprévu qu'ait été le coup sous lequel il a succombé, le comte Lavallette est mort plein de jours, à la soixante-et-unième année de son âge, entouré de sa famille, au milieu des larmes de ses amis.

S'il eût péri en 1815, sous le glaive politique qui moissonna tant d'autres victimes, c'étaient quinze années de son existence tranchées d'un seul coup, non les plus heureuses sans doute ! mais quelle mort l'attendait, et quelles funérailles ! un échafaud en place publique, une charrette de mort transportant un corps mutilé, et, après les clameurs de la Grève, la solitude de Clamart.....

Mais la victime échappe ; l'exil la défend contre la mort ; insensiblement les passions se calment, la fureur des ressentimens s'apaise ; alors, au premier souffle, tout cet échafaudage de sanglante procédure s'écroule ; la justice du souverain déchire une page funeste ; l'homme de bien reprend sa place et son rang sous le même ciel qui brille pour ses accusateurs et ses juges ; et quand sa dernière heure est venue, son âme quitte la terre entre les caresses et les bénédictions de ses enfans ; la religion l'accueille ; la patrie lui rend des honneurs ; ses compagnons de tous les temps, ses amis de toutes les opinions, s'empressent autour de sa dépouille ; le salut des braves retentit sur son cercueil, et la renommée répète à la France les adieux de l'amitié.

Mânes des condamnés politiques de tous les partis, frappés de la foudre au fort de la tempête, que le destin de Lavallette vous console ! vous êtes tous réhabilités dans sa personne !

CUVILLIER-FLEURY.

AVERTISSEMENT

Les événemens qui se sont passés depuis vingt-huit ans sous mes yeux et ceux même auxquels j'ai pris part ne m'auraient pas déterminé à en écrire le récit, si je n'avais pas été enveloppé d'une manière si éclatante dans la catastrophe qui a détruit le gouvernement impérial ; mais j'ai pensé qu'il était de mon devoir de laisser à ma famille et à mes amis un témoignage irrécusable de ma conduite et de mon innocence ; ce serait d'ailleurs mal reconnaître l'intérêt dont j'ai été honoré par tant de personnes recommandables, si je gardais un silence dont mes ennemis pourraient abuser pour justifier leurs persécutions.

Mon intention avait été d'abord de me borner à décrire les derniers événemens ; mais, attaché pendant plus de vingt ans à l'empereur Napoléon, il m'a semblé que je ne devais point passer sous silence une partie du moins de son illustre histoire. M'était-il permis de dérober à la

postérité les traits d'un héros dont elle ne cessera s'occuper ? En butte comme il est à tous les outrages de ses ingrats contemporains, il est de mon devoir de leur opposer la vérité. J'ai fait tous mes efforts pour ne pas me laisser séduire par le profond attachement dont je resterai pénétré jusqu'à la fin de ma vie pour un homme qui a été mon général, mon souverain et mon bienfaiteur. Ce ne sont pas cependant ses actions publiques, et surtout les guerres qui ont illustré sa vie que je prétends décrire : il lui reste encore des amis parmi les généraux qui ont partagé ses travaux et sa gloire : cette noble tâche leur appartient. Je peindrai l'homme privé : peu de personnes l'ont connu autant que moi, et les historiens qui chercheront des matériaux peuvent s'en rapporter à mon récit ; je ne citerai que les faits qui se sont passés sous mes yeux : et si je ne m'abuse point, mon caractère sera pour eux une garantie suffisante.

J'ai cependant besoin de beaucoup d'indulgence : j'écris loin de ma patrie (1), dans une profonde solitude, souvent découragé par le malheur, n'ayant sous la main aucun des matériaux dont j'ai besoin pour retrouver les faits, les dates et les noms. Mais les impressions sont restées vives dans ma mémoire et dans mon cœur.

Beaucoup de personnes, en voyant mon nom à la tête de ces souvenirs, s'attendront peut-être à trouver beaucoup d'anecdotes et de scandale ; elles seront trompées. J'ai

(1) Ces mémoires ont été écrits, en grande partie en Bavière, pendant l'exil de M. Lavallette, dans ses diverses retraites, sur les bords du lac de Starenberg, à Eichstadt, à Augsbourg. On s'apercevra toutefois, en lisant la fin, qu'ils ont été revus et terminés à Paris, ou plutôt à la campagne, près de Sèvres. *(Note de l'éditeur).*

rempli pendant treize années des fonctions délicates et qui m'ont découvert de tristes secrets du cœur humain, mais je ne flétrirai point ma mémoire en les livrant au grand jour. Ce n'est point avec des immondices qu'on élève des monumens durables.

Ma résolution et ma volonté sont que cet écrit ne paraisse pas pendant ma vie. Je n'ai pas l'intention d'échapper à la critique; mais une pudeur, que les gens de bien seuls pourront sentir, m'impose la loi de ne plus occuper le public de moi. J'ai payé chèrement ma triste célébrité, et j'ai besoin de repos plus encore que de consolation.

MÉMOIRES

ET SOUVENIRS

DU

COMTE LAVALLETTE

CHAPITRE PREMIER

Mon éducation et mes premiers goûts. — J'assiste au début de la Révolution. — Pillage des magasins de M. Réveillon. — Convocation des états-généraux. — Prise de la Bastille. — Meurtre de Foulon.

Je suis né à Paris en 1769. Mon père, dont l'éducation avait été faite avec soin, et qui en sentait tous les avantages, veilla sur la mienne avec une application constante ; j'entrai tard au collège, parce que ma santé était très-faible ; j'en sortis en 1788, après y avoir travaillé pendant huit ans à me charger la mémoire de latin que je n'ai jamais bien su, et de grec que j'ai complètement oublié. J'avais pour confesseur un excellent homme, mais qui m'échauffa la tête pour préserver mes mœurs ; il me mit entre les mains beaucoup de livres de piété, et il se plaisait

à me faire apprendre par cœur les orateurs sacrés. Je pris un tel goût pour les sermons de Massillon et pour les oraisons funèbres de Bossuet, que ma vocation pour l'état ecclésiastique me parut décidée. Je tourmentai ma famille, et j'en obtins l'autorisation de commencer mon cours de théologie ; mais la première année suffit pour me dégoûter. Cette méthode d'argumentation exprimée en mauvais latin, cette manie de vouloir sans cesse prouver le pour et le contre, et de ne présenter aucune idée fixe sur quoi que ce soit, me firent prendre en aversion cette étude ; je ne pouvais concevoir comment on avait besoin de tout ce fatras pour arriver à l'éloquence de la chaire. Je me décidai donc à entrer dans la carrière du barreau. Mon père vit avec plaisir ce changement dans mes idées, et il fut décidé que je travaillerais chez un notaire et ensuite chez un procureur. La besogne du notaire m'ennuya plus encore que la théologie ; j'y restai cependant près d'un an. Le praticien m'ouvrit ensuite son étude : heureusement c'était un homme d'esprit, appelé Dommanget ; il n'aimait de sa profession que les bénéfices qu'elle lui rendait. Il avait une bibliothèque nombreuse et choisie, et comme je ne lui étais point à charge, il me laissait passer mon temps au milieu de ses livres ; j'y fis de bonnes lectures, et j'y pris pour la littérature un goût qui ne s'est point affaibli. Je m'attachai particulièrement à l'histoire de France, dont je n'avais aucune idée. Le système d'instruction était étrange alors. Des milliers de jeunes gens abandonnaient tous les ans les collèges, après leurs études terminées, la tête remplie de maximes républicaines, l'esprit échauffé de toutes les vertus qui ont brillé dans les anciennes républiques, pénétrés d'un profond mépris pour les gouvernements monarchiques, et cependant flétris d'une ignorance honteuse sur l'histoire de

leur patrie. Le nom d'Henri IV ne nous a pas été prononcé une seule fois pendant mes huit années d'étude, et, je l'avoue, j'ignorais encore à dix-sept ans à quelle époque et comment s'était établie la maison de Bourbon sur le trône.

Les événemens qui précédèrent le grand drame de 1789 me surprirent au milieu de mes livres et de ma ferveur pour l'étude. Je m'étais attaché à l'*Esprit des lois* ; cet ouvrage me charmait par sa gravité, sa profondeur et l'élévation de ses pensées. Je voulus y joindre la lecture du code de nos lois, et Dommaget, à qui je le demandai, me montra en riant le code Justinien, les coutumes du royaume, les arrêts des parlemens et les ordonnances de nos rois, escortés de la foule immense des interprètes et des commentateurs ; ce monstrueux amas d'in-folios m'effraya, et j'en conclus fort légèrement, avec beaucoup d'autres, qu'il valait mieux tout refaire que de se charger la mémoire de tout ce ténébreux butin. A mes graves lectures j'ajoutai celle de tous les pamphlets politiques qui commençaient à être nombreux. Ce mélange fermenta dans ma tête, et je crus, en sage de vingt ans, que je ferais bien de joindre aux méditations du cabinet l'observation de toutes les scènes de désordres qui furent le prélude de la révolution.

Il y avait alors dans le faubourg Saint-Antoine un riche manufacturier de papier de tentures, appelé Réveillon : cet homme employait plusieurs centaines d'ouvriers ; ceux-ci, mécontens du refus d'une augmentation de salaire et probablement poussés par des ennemis de leur maître, se révoltèrent, et prirent la résolution de le tuer, et de saccager l'établissement qui les faisait vivre. Le désordre fut bientôt sans bornes, et le guet de Paris n'étant pas assez fort pour l'arrêter, une partie du régiment des gardes françaises marcha contre ces misérables. Je voulus voir ce spectacle

de près, et je me trouvai entre les pillards et les troupes lorsqu'elles arrivèrent par divisions, et qu'elles firent feu. Beaucoup d'hommes furent tués, plusieurs arrêtés, et je crois qu'un d'entre eux fut pendu peu de jours après. Cette manière brutale de calmer le désordre m'indigna, et je n'allai pas loin pour apprendre que c'était l'usage des gouvernemens qui voulaient montrer de la vigueur, et qui aspiraient à se faire respecter : qu'enfin il était plus commode de réprimer le crime par la force, que de le prévenir par la sagesse et la fermeté : cet usage dure encore. Les habitants de ce faubourg n'oublièrent pas cette expédition militaire, et j'ai de bonnes raisons de croire qu'elle a beaucoup contribué à entretenir cet esprit de vengeance et de sédition qui a régné si longtemps dans cette partie de la population de Paris.

La résistance du parlement aux ordres du gouvernement avait excité beaucoup d'agitation dans les esprits. Les magistrats ne voulaient plus rendre la justice; les procureurs et les avocats ne voulaient plus suivre les affaires; tous les clercs du palais s'assemblaient en tumulte, et prenaient vivement parti pour le parlement. Les jeunes gens formaient une corporation qu'on appelait la Bazoche; ils avaient des chefs, une espèce de discipline et même un uniforme. Un de mes camarades me proposa d'aller les joindre, et quoique je ne fisse pas partie de cette milice, je consentis à l'accompagner. Nous les trouvâmes dans le jardin du Luxembourg, au nombre de quelques centaines, tous fort échauffés et disposés à se procurer des armes. Je m'avisai de proposer à plusieurs d'entre eux de tomber sur a garde du Théâtre Français, de lui enlever ses fusils, et d'aller ensuite attaquer le bataillon des gardes établi sur la place Dauphine. Ma proposition fut reçue avec enthou-

siasme et portée à tous les groupes. Quelques jeunes gens plus raisonnables, et qui probablement n'étaient là que pour observer et contenir tous ces étourdis, demandèrent à voir l'auteur d'un si sage projet; l'un d'eux me toisa; ma taille exiguë le fit sourire, et il ne lui fut pas difficile de prouver l'extravagance d'une résolution qui ne tendait à rien moins qu'à nous faire assommer. Les plus échauffés cependant quittèrent le jardin pour aller à la place Dauphine. Les soldats étaient dispersés, et les armes en faisceaux. Nous nous regardions, les mains nous démangeaient, et je ne sais pas ce qui serait arrivé, si un brusque rappel de tambour n'eût rallié la troupe.

Ces scènes sanglantes et tumultueuses duraient depuis dix-huit mois, et le ridicule succès que le gouvernement avait obtenu dans le faubourg Saint-Antoine lui persuadait que la force armée ferait réponse à tout. Les états-généraux étaient déjà rassemblés à Versailles, demandés par le parlement qui voulait embarrasser la Cour et s'en venger, par les ministres qui ne savaient plus où donner de la tête, et par la majorité de la nation, justement mécontente d'un gouvernement inhabile, et peut-être aussi ennuyée de l'uniformité de son repos. Les états-généraux sentirent promptement que la marche et les préjugés de la Cour seraient un invincible obstacle à la réparation du mal; ils voulurent un système de gouvernement dans lequel la nation fût comptée pour beaucoup, et les privilégiés à peu près pour rien. M. Necker, financier habile, philosophe et citoyen-né d'une république, les encouragea. Mais le roi, cédant aux représentations de ses courtisans et à son aversion secrète, chassa ce ministre.

Cette nouvelle arriva brusquement à Paris, le 12 juillet, au moment où tous les habitans étaient dispersés dans les

promenades ; elle jeta la confusion et la douleur partout, et bientôt les bustes de M. Necker et du duc d'Orléans sont promenés en triomphe dans les rues. Des orateurs se font une tribune dans le jardin du Palais-Royal, et attirent autour d'eux la foule. « Tout est perdu, disaient-ils, les états-« généraux vont être dissous. Vos plus zélés défenseurs « sont déjà forcés de fuir, et vous allez tomber sous l'into-« rable fardeau d'impôts accablants, et sous les sangui-« naires caprices d'un affreux despotisme. » Ces discours produisirent une agitation que la présence des troupes suisses contribua beaucoup à augmenter. Le gouvernement voulut se servir du régiment des gardes pour dissiper ce qu'on appelait des séditieux. Les soldats repoussèrent leurs officiers et se rangèrent du côté du peuple. Quelques escadrons du régiment royal-allemand se présentèrent, on siffla ; ils voulurent charger la foule, on leur tira des coups de fusils ; et les Suisses, campés dans le Champ-de-Mars, furent éloignés. La populace, échauffée jusqu'à la fureur, se rua contre ses ennemis naturels ; les employés de la ferme générale furent obligés de se cacher, et le feu fut mis aux barrières. Au milieu de ce désordre, une rumeur vague, et d'autant plus effrayante qu'elle était moins constatée, répandit partout que des brigands s'approchaient pour saccager la ville. C'était au moins une plaisanterie de bien mauvais goût. Mais ceux qui la firent, jugèrent bien les Parisiens en n'y mettant pas plus de façon. Effectivement, la bourgeoisie, qui était restée spectatrice paisible de tout le tumulte, s'émut enfin, et le 14 juillet, plus de deux cent mille hommes s'étaient armés de tout ce qui leur était tombé sous la main. La nouvelle de ce soulèvement général épouvanta la Cour, et toutes les troupes de ligne disparurent des environs de la capitale.

Enfin le soleil éclaire le quatorzième jour de juillet, époque à jamais fameuse, ère à jamais mémorable dans les fastes de la France, et que tous les peuples seront obligés de consigner dans leurs annales ; car quel est celui d'entre eux dont l'existence politique et civile n'a pas été puissamment modifiée par la révolution?

La populace avait pourvuivi le guet, les commis et les mouchards, c'était tout simple ; mais comment une immense population put-elle croire qu'à la prise de la Bastille était attachée sa destinée, et comment se persuada-t-elle avoir tout vaincu quand elle s'en fut rendue maîtresse?

La forteresse de la Bastille avait été construite sous le règne de Charles V, à une époque où les armes à feu étaient à peine connues. Sa situation hors de la porte Saint-Antoine annonçait assez que le roi Charles V ne pouvait avoir eu le projet de s'en servir pour contenir la capitale. Il voulait, disait-on, y placer ses trésors ; mais les distributions intérieures prouvaient qu'on avait eu pour but de faire une prison d'État. Cette prétendue forteresse se composait de cinq tours, élevées de cent vingt pieds environ, liées entre elles par de hautes et fortes murailles, et entourées de larges et profonds fossés ; son entrée était protégée par des ponts-levis, et, au 14 juillet, elle était commandée par un gouverneur et défendue par une soixantaine de Suisses vétérans ; quelques vieux canons d'un faible calibre étaient établis sur les terrasses des tours. Cet appareil n'était pas bien formidable ; mais une crainte qui tenait de la superstition était établie parmi le peuple : on en racontait des aventures merveilleuses. Depuis des siècles elle avait renfermé dans son enceinte inconnue les plus nobles victimes du despotisme. Quelques

prisonniers, qui avaient été assez heureux pour en sortir, en avaient publié des détails épouvantables. Ces formidables tours, ces sentinelles vigilantes, qui ne permettaient à qui que ce soit d'y jeter en passant un coup-d'œil furtif, ces gardiens nombreux, effrayans par leurs regards, plus effrayans par leur silence, tout inspirait la terreur, ou irritait la curiosité. Cependant cette prison d'État n'était pas dangereuse pour le peuple ; elle n'était destinée que pour les personnes considérables par leur naissance, et pour les gens de lettres qui s'avisaient de déplaire au ministère. Mais au besoin de satisfaire sa curiosité se joignait aussi le sentiment d'un noble instinct pour les victimes nombreuses qu'on supposait y être renfermées, et toute la population de Paris voulut s'emparer de la Bastille. Une quantité considérable de fusils et quelques canons étaient renfermés à l'hôtel des Invalides ; on les indiqua à la multitude, qui s'en empara, et courut au pied des murailles de la forteresse, ayant les gardes françaises à sa tête. On tira quelques coups de canon qui ne firent pas grand mal aux murailles ; le gouverneur y répondit par quelques boulets qui se perdirent dans la rue Saint-Antoine : la terreur et bientôt la rage furent au comble. Le gouverneur n'avait ni munitions, ni troupes suffisantes, pas même des ordres précis pour se défendre. Il fit, dit-on, baisser le pont-levis pour recevoir une députation de patriotes qui venaient lui proposer de se rendre. Hulin, depuis général, qui faisait partie de cette députation, m'a raconté qu'en entrant dans la cour du gouverneur ses camarades et lui furent accueillis par des coups de fusils. Le gouverneur fut arrêté bientôt après le major suisse, et la Bastille fut prise. Ces deux officiers furent traînés jusqu'à la place de Grève, accablés de coups et de malédictions. J'étais sur cette place avec l'incomplet

bataillon de mon district. L'infortuné major passa devant nos rangs, c'était un homme d'une taille élevée et d'une figure vénérable : deux forcenés le tenaient à la gorge, et s'écriaient : *Voilà le scélérat !* Ce malheureux cherchait cependant à faire encore bonne contenance ; mais la terreur et l'agonie étaient peintes sur son visage. A quelques pas de là, nous entendîmes une explosion d'arme à feu : c'était un coup de pistolet qui venait de terminer ses angoisses. Cet affreux spectacle me donna pour la licence du peuple une horreur et un dégoût qui ne se sont jamais affaiblis, et les scènes que je raconterai plus loin n'ont pas peu contribué à les augmenter.

Je compris cependant que des étrangers qui tuèrent des Français pouvaient être massacrés, dans la première chaleur du combat, par des vainqueurs féroces, qui n'avaient aucune idée des lois observées à la guerre ; mais je n'ai jamais pu comprendre le meurtre de MM. Foulon et Berthier de Sauvigny. Le premier avait été, je crois, intendant de Paris, et le second était son gendre et son successeur dans cet emploi. Dans les provinces, un intendant était un homme considérable par ses fonctions et son influence ; son caractère, son habileté ou son incapacité pouvaient exciter l'estime, et plus souvent la haine. Mais à Paris, qui connaissait l'intendant de cette immense capitale, où tout abondait comme par magie ? Dans un temps de disette, le peuple s'en prenait au prévôt des marchands, au lieutenant de police, peut-être au parlement ; mais l'intendant était perdu dans la foule des gens riches. Ce n'était point enfin un magistrat, ni un homme connu de la multitude. Je peux assurer, sans crainte d'être démenti, que, dans la bourgeoisie et encore moins dans les basses classes, on ne connaissait ni le nom de l'intendant ni sa personne ; tout

au plus ses bureaux, où l'on allait payer l'impôt. I cependant que tout à coup le bruit circule que l'inte a dit et répété à haute voix : *Que du foin était suff pour nourrir la canaille de Paris.* MM. Foulon et Ber s'étaient sauvés. De zélés patriotes courent après eux, atteignent à plus de vingt lieues de Paris. On les y ram et une centaine de misérables les mirent à mort avec circonstances d'une atroce barbarie. Je traversais la pl de Grève pour aller à la Comédie Française : il pleuvait il n'y avait du tumulte que devant l'Hôtel-de-Ville. J'é sur le parapet, lorsque je vis s'élever au-dessus de la fo une figure de vieillard à cheveux blancs : c'était l'infort Foulon qu'on hissait en place du reverbère. Je retour chez moi lire mon cher Montesquieu, et de ce momen commençai à prendre en haine une révolution où l'on t les gens sans les entendre.

CHAPITRE II

Organisation de la garde nationale. — Lafayette. — Bailly. — Journées des 5 et 6 octobre à Versailles. — Retour du roi à Paris.

Ce qui n'était le 14 qu'un soulèvement devint le lendemain une véritable révolution, dont les conséquences furent incalculables. La prise de la Bastille avait exalté toutes les têtes; trois mille soldats disciplinés (les gardes françaises) formaient l'avant-garde d'une armée qui s'élevait à plus de cent mille hommes, parmi lesquels trente mille au moins étaient armés de fusils; attaquer cette armée, ou la dissoudre, était chose impossible. Le gouvernement, pris au dépourvu, fut donc obligé de consentir à son organisation et de confirmer le choix de M. de Lafayette pour son commandant-général. Le prévôt des marchands et les corps de ville avaient fui; on les remplaça par un conseil de la commune et par une mairie, magistrature depuis en usage dans plusieurs villes de France. M. Bailly fut élu. C'était un célèbre astronome et un habile écrivain. Les états-généraux l'avaient choisi pour

leur président. Toute cette organisation fut termin
trois jours, et le roi vint à Paris le 17 légitimer tou
excès par sa présence et ses paroles. Cette démarch
connaître à ses amis ce qu'ils devaient en attendre,
ceux de la révolution tout ce qu'ils pouvaient oser.
révolte avait été à son comble : des militaires, des hom
non jugés avaient péri dans l'exercice de leurs fonctio
et ce ne fut qu'en tremblant que le souverain s'expli
sur de tels crimes.

Les provinces encouragées par cette démarche s'empr
sèrent d'imiter la capitale. Les courriers qui avaient p
la nouvelle de la révolution de Paris, annonçaient à l
retour celles de tous les pays qu'ils avaient parcourus.
états-généraux, qui avaient imprimé le mouvement,
reçurent à leur tour. Les deux premiers ordres fur
obligés de se réunir au tiers-état. Les états prirent le n
d'Assemblée constituante, et cette assemblée comme
dès lors à travailler à l'érection d'une monarchie d
laquelle la nation serait représentée par ses députés. Ai
s'établit cette longue lutte entre de nouveaux intérêts
des passions sans frein. Toutes ces idées qui circulai
depuis trente ans dans la nation étaient étrangères au
Élevé dans les maximes et les habitudes de la monarc
absolue, il ne put voir sans effroi la marche de l'Asse
blée ; et s'il repoussa les mesures de violence qu'on
pressait d'adopter, il faut l'attribuer plus à la faiblesse
son caractère qu'au désir d'épargner du sang et à l'es
rance que des chances plus favorables remettraient en
ses mains une autorité que des factieux venaient de
arracher. Le seul parti raisonnable à prendre était
dominer l'Assemblée, qu'il ne pouvait plus dissoudre sa
de graves inconvéniens, en allant plus loin qu'elle, et

donnant lui-même une constitution, qui aurait conservé une partie des privilèges de la noblesse et consacré les droits du peuple. M. Necker le lui proposa ; il le rejeta, et tout fut perdu.

Le projet de quitter Versailles et de s'établir dans une place forte parut au roi plus avantageux ; mais ce projet fut promptement connu et les patriotes s'en alarmèrent. Les habitans de Paris ne s'étaient pas seulement donné une organisation militaire, ils s'étaient aussi donné une organisation politique. Les soixante quartiers-généraux de bataillon étaient aussi soixante chefs-lieux de district qui avaient chacun son président, ses secrétaires et ses bureaux. Là, tous les oisifs de la bourgeoisie et de la populace allaient écouter des orateurs qui s'y formaient à cette manie de bavardage dont les effets furent si funestes, trois années plus tard. La nouvelle du projet de la fuite du roi s'y répandit rapidement. La population du faubourg Saint-Antoine fut bientôt mise en mouvement, une masse immense de peuple se rassembla devant l'Hôtel-de-Ville, disant qu'elle voulait marcher sur Versailles, et ramener le roi. M. de Lafayette refusa long-temps de se mettre à sa tête ; mais enfin, réfléchissant qu'elle pourrait bien se passer de lui, il fit prévenir les chefs de la garde nationale, et les engagea à conduire à Versailles tous les citoyens raisonnables, pour s'opposer au désordre dont il ne prévoyait que trop les suites funestes. Beaucoup de gardes nationales, parmi lesquelles se trouvaient quelques compagnies incomplètes de mon bataillon, se rendirent à l'Hôtel-de-Ville, et je m'empressai de les joindre. Nous y trouvâmes une populace furieuse qui criait à la trahison et qui s'excitait à tous les excès de la rage et du meurtre. Ce torrent se mit enfin en mouvement et grossissait en avançant. Le

commandant général le précédait, suivi de canons et de caissons, montés par des femmes ivres, rebut de l'espèce humaine. La garde nationale marchait ensuite, et les pelotons étaient sans cesse traversés par ces furieux.

Nous avions de l'humeur dans ma compagnie, et nous traitâmes si sévèrement ceux qui vinrent au milieu de nous, qu'ils n'osèrent plus nous approcher. La marche dura huit heures, et l'on n'arriva dans l'avenue de Versailles qu'à la nuit fermée. Si la cour avait voulu se décider à prendre un parti violent, le succès en était infaillible. La garde nationale ne s'élevait pas à plus de six mille hommes. Les bandits qui la précédaient et l'entouraient étaient environ huit à dix mille, mais dans un tel désordre, qu'une charge de quelques escadrons aurait suffi pour tout dissiper, et quelques volées de canon leur aurait ôté le goût d'y revenir : mais la cour manqua de courage, et le roi crut sa famille plus en sûreté dans un château mal gardé, que sur une grande route, entouré de troupes fidèles.

L'arrivée de cette multitude épouvanta le château, fit chanceler la troupe de ligne et satisfit l'Assemblée. Les membres qui avaient de l'influence sur ses décisions n'ignoraient pas les injures qu'on leur prodiguait à la cour, et le sort qui leur était réservé si le roi pouvait s'échapper. Les courtisans ne cachaient pas que le supplice le plus ignominieux attendait les membres qui commençaient à se distinguer dans cette lutte. Le séjour et la détention du roi à Paris furent donc résolus ; mais probablement on ne s'attendait pas au cortège qui arrivait et surtout aux excès dont il se rendrait coupable. Nous fîmes halte sur la grande place en face du château. Le régiment de Flandre y était en bataille, la populace l'entoura ; les femmes, le verre en main, amusèrent les soldats par ces

propos grivois et ce langage des halles, dont la bonne compagnie ne s'est pas toujours montrée assez révoltée. La séduction était trop forte pour des soldats qui n'entendaient rien aux discussions politiques, et déjà trop d'exemples d'indiscipline avaient été donnés pour qu'ils pussent résister ; aussi les officiers firent de vains efforts pour les contenir. Le colonel ne sut ou ne put prendre un parti, car il n'avait point d'ordres précis. M. de Lusignan, qui les commandait, et que j'ai connu depuis, était un homme d'honneur ; mais comment se tirer d'une position si délicate, quand, à cinquante pas de lui, le roi lui-même ne savait que faire? Le régiment fut donc entraîné, et il ne resta plus au monarque que les gardes-du-corps, les Cent-Suisses et son inutile cour. La garde nationale resta sous les armes jusqu'à une heure du matin, qu'on lui permit de chercher du repos avec un ordre de se préparer au premier rappel. M. de Lafayette était monté au château et avait cherché à rassurer la famille royale ; il fut reçu avec une défiance et une froideur qui étaient bien permises, car, puisqu'il arrivait à la tête d'une troupe de bandits furieux, on pouvait croire qu'il était leur commandant. Il ne pouvait cacher que la population de Paris et même l'Assemblée constituante voulaient que le roi vînt s'établir à Paris. La cour devait donc se décider ou à partir, ou à résister, ou enfin à chercher un asile loin de la capitale. La discussion sur le parti à prendre s'établit-elle? je l'ignore. Il paraît que le roi attendait ou des secours militaires, ou une résolution forte de l'Assemblée qui pût imposer à la multitude. Les secours que M. de Lafayette lui proposa pour le défendre, furent repoussés; il déclara que ses gardes lui suffisaient pour le protéger, et loin d'accepter les services de la garde nationale de Paris, qui était très-dévouée, il ne

voulut pas même l'assistance de celle de Versailles, qui commandait en second Alexandre Berthier (depuis le maréchal prince de Neufchâtel). Celui-ci m'a raconté qu'il avait été fort maltraité par les courtisans, et que, quoiqu'il fût très-dévoué au roi, on ne voulut plus entendre parler de lui, dès le moment où il eut accepté le commandement de la garde nationale.

Nous reçûmes à une heure l'autorisation d'aller nous reposer. Je me réfugiai chez un bourgeois qui m'ouvrit une chambre pour mon argent; cet homme était attaché à la maison du roi, je ne sais plus en quelle qualité ; il se disait chaud patriote ; et, si j'avais voulu croire tout ce qu'il me dit des habitants du château et même de la reine, je n'aurais eu rien de mieux à faire qu'à me mêler aux séditieux. Je lui demandai froidement d'où il tenait toutes ces infamies. Ma question le déconcerta d'abord, puis il me répondit avec emportement : « Ce que je vous dis est le « bruit de tout Versailles ; cependant, si les Parisiens les « enlèvent, nous voilà tous à l'aumône. » Je lui tournai le dos, et je m'endormis jusqu'à six heures, où les tambours, battant la générale, me firent courir sur la place. Déjà le crime avait été consommé dans l'ombre ; les brigands étaient entrés, dit-on, par une porte secrète et faiblement gardée ; ils avaient tué les gardes-du-corps qui la défendaient, et poursuivi la reine jusque dans son lit, d'où elle n'avait eu que le temps de se sauver chez le roi. J'avoue que, dans ce moment de surprise et d'indignation, je me joignis à quelques-uns de mes camarades pour accuser hautement le marquis de Lafayette ; nous étions venus, d'après son invitation, pour protéger la famille royale et assurer l'ordre public ; comment nous rend-on spectateurs de crimes affreux ? Comment ne nous a-t-on pas employés ;

Pouvait-on douter de notre dévouement ? Certes, sur six mille que nous étions, la moitié au moins était suffisante pour défendre le château, et ce n'était pas cette canaille mal armée, fatiguée par la route et par l'ivresse, qui nous en aurait imposé ; mais il n'était plus temps, les victimes étaient immolées, et celles qui d'abord avaient été désignées étaient, pour ce jour, hors de leurs atteintes. Les gardes-du-corps s'étaient barricadés autour de l'appartement du roi ; leur résistance avait découragé les assassins et donné le temps au général Lafayette d'arriver ; il prit tous les militaires qui lui tombèrent sous la main, et les brigands remplirent la cour de marbre en faisant retentir l'air de leurs cris sauvages. Je suis resté long-temps indécis sur l'opinion que je devais avoir de sa conduite pendant cette nuit funeste. Tous les détails du procès qui a été intenté, peu de temps après, contre beaucoup de gens qui n'étaient peut-être pas coupables, ne m'avaient point satisfait. J'ai su la vérité plus tard, et Madame de Staël l'a dite dans ses mémoires. Tout le malheur vient de la haine qu'on portait au marquis de Lafayette, de cette opinion stupide qu'on avait encore que la famille royale était sacrée pour la multitude, et qu'elle n'oserait la regarder en face, et surtout de cette présomption niaise de la noblesse, qui voulait conserver le privilège de défendre seule son souverain. M. de Lafayette avait offert avec chaleur de faire garder le château par des troupes fidèles ; je le dis avec confiance, il avait amené avec lui tout ce qui, dans la garde nationale, avait de l'âme, du courage et du dévouement pour le roi ; mais il fut refusé froidement et avec ironie. Malgré ce refus et les insultes dont on l'avait accompagné, il ne s'abandonna pas à une sécurité criminelle : il visita les postes, et se montra partout jusqu'à minuit. Tout alors était tran-

quille ; les hommes de la populace étaient répandus partout et endormis ; à deux heures du matin, le plus profond silence régnait dans les cours, sur la grande place et dans les rues de la ville, et rien n'annonçait les crimes de la nuit ; l'irruption dans le château a eu lieu un peu avant la pointe du jour. Toutes les dépositions établissent que les brigands sont entrés par une des portes de communication, qui était ouverte : les infortunés gardes-du-corps qui la défendaient ont fait leur devoir, puisqu'ils ont été tués à leur poste. Mais pourquoi cette porte ouverte, surtout si près de l'appartement de la reine? Le château est d'une étendue immense, les gardes-du-corps n'étaient pas assez nombreux pour le protéger efficacement ; pourquoi donc n'en pas fermer toutes les issues ? Enfin, pourquoi n'avoir pas augmenté la garde de tout ce qui était dévoué ? Comment dix mille épées n'ont-elles pas été tirées, au moment de l'attaque, par cette noblesse, si bruyante en paroles, et qui n'a jamais su défendre son roi, qu'elle regrette avec des plaintes si amères ? L'émigration n'avait point encore commencé : il y avait à Paris, à Versailles et dans les environs, plus de vingt mille gentilshommes, dévoués d'honneur et d'intérêt au soutien du trône et à la vie du monarque, et cependant Louis XVI fut abandonné par eux dans cette journée annoncée depuis long-temps, combinée publiquement, disent-ils, et dont le but était, assure-t-on, le massacre de la famille royale. Je n'ai pas fini avec cette noblesse, et je la retrouverai encore à d'autres époques plus honteuses pour elle.

La populace, pressée dans la cour de marbre et vagabonde dans toutes les parties extérieures du château, recommença à exprimer sa volonté par des hurlements effroyables ; à Paris ! à Paris ! furent les premiers cris. On

leur promit leur proie, et bientôt les cris ordonnèrent l'apparition de l'infortunée famille sur le balcon ; la reine s'y présenta accompagnée de ses enfants ; mais des menaces la forcèrent à les éloigner. Je m'étais glissé dans la foule, et pour la première fois je vis cette infortunée princesse ; elle était vêtue de blanc, la tête découverte et ornée de beaux cheveux blonds ; immobile, et dans une attitude modeste et noble, elle me semblait une victime sous la hache. Le malheur dans toute sa majesté ne toucha pas les furieux ; les malédictions redoublèrent, et l'infortunée ne put même trouver un appui dans son époux, car la présence du roi ne fit qu'ajouter à la rage qui possédait toute cette multitude. Enfin, les préparatifs du départ l'apaisèrent plus que les protestations ; et, vers midi, cet effroyable cortège se mit en marche. On ne verra plus, j'espère, un tel spectacle. Je me suis demandé souvent comment la capitale d'un peuple si célèbre par la douceur et l'élégance de ses mœurs, comment la brillante ville de Paris pouvait renfermer la horde sauvage que j'ai vue ce jour-là, et qui a dominé si long-temps. Quand on parcourt Paris, on ne trouve même dans les classes les plus grossières et les plus malheureuses, aucun trait, ce me semble, qui peigne la férocité et les plus viles passions dans leur hideuse énergie. Ces passions altèrent-elles les traits au point de leur ôter la physionomie humaine ? ou bien l'effroi qu'inspire le criminel fait-il illusion à tel point que nous ne voyions plus en lui que le masque de la bête féroce ? Tous ces furieux dansant dans la boue et couverts de fange, entouraient la voiture du roi. Les groupes qui le précédaient portaient au bout de longues piques les têtes sanglantes et échevelées des gardes-du-corps égorgés le matin. L'enfer seul peut avoir imaginé de placer une tête humaine au bout d'une lance ;

ces traits défigurés et pâles, les cheveux épars tout dé
tants de sang, cette bouche entr'ouverte, ces yeux fer
image de la mort, et ce mouvement, ces salutations qu
bourreaux leur imprimaient, horrible ironie de la vie,
sentaient le spectacle le plus épouvantable que la rag
jamais pu inventer. Un troupeau de femmes, laides co
le crime, importunes comme des insectes, parcouraie
foule en hurlant des chants barbares, et les gardes-du-co
coiffés de bonnets de grenadiers, étaient embrassés et
sultés par ces furies. Ce fut après huit heures de ce supp
que la famille royale arriva à la place de Grève,
monter à l'Hôtel-de-Ville ; première station de la lo
agonie qui devait se terminer, quelques années plus t
par un horrible supplice.

Ainsi finit cette journée du 6 octobre, dans laquelle
ne sait ce que l'on doit le plus déplorer, ou de l'im
voyante faiblesse du roi, ou de la terrible nécessité
força les représentants d'une grande nation à fouler
pieds ce qu'il y a de plus sacré, les droits de l'humanit
la majesté du trône, pour accomplir ses grands desse

CHAPITRE III

J'entre chez M. d'Ormesson, président au parlement. — Ses conseils et son influence. — Je deviens royaliste. — Affaire du marquis de Favras. — Conduite insensée de la noblesse.

L'impression que me fit cet effroyable spectacle, m'avertit que la nature ne m'avait pas appelé à jouer un rôle dans la révolution, et que je devais m'en éloigner avec soin. Cependant la vue de cette reine si indignement outragée, et l'épouvantable destinée qui se développait contre ses augustes enfans, échauffèrent mon cœur d'un dévouement qui devint plus vif chaque jour. La situation de la famille royale m'était insupportable, et le succès des patriotes leur avait donné une présomptueuse exaltation qui me les fit prendre en haine. Je m'éloignai de ceux que je connaissais. A cette époque une heureuse circonstance me rendit à ma vie studieuse, Les couvens furent supprimés, et un ami de mon père me fit admettre au nombre de quelques personnes choisies pour faire le catalogue de la bibliothèque des moines. Peu de temps après, M. d'Ormesson de Noiseau,

président au parlement de Paris, et qui venait d'être nommé bibliothécaire du roi, désira s'attacher un jeune homme instruit et laborieux ; je lui fus présenté. Il m'accueillit avec une bonté qui m'enchanta. On lui avait dit que je savais un peu de grec ; il était savant dans cette langue, et pour éprouver mon savoir, il ouvrit devant moi un Xénophon à deux colonnes latine et grecque ; je rougis de confusion à l'aspect du redoutable livre ; jamais le héros de la retraite des *dix mille* ne se trouva plus embarrassé. Je repris courage cependant en regardant le président, dont la douce physionomie inspirait la confiance ; je lui avouai que j'avais fait de faibles études dans un collège sans renommée, que je n'avais point participé aux triomphes de l'université, et que je n'avais expliqué que des fragments de Démosthène, assez mal pour n'avoir pu être distingué dans le cours de mes études. Il sourit de ma franchise, et se mit à lire couramment le français sur le grec, en me priant de le suivre sur la version latine. Il poussa la bonne foi jusqu'à placer sa main entre les deux colonnes, pour me prouver qu'il ne se servait pas de la traduction. J'avais peine à le suivre ; je n'en avais jamais tant vu, et je me récriai d'admiration. Il fut content de moi, peut-être un peu parce qu'il l'était de lui-même, et il voulut bien se charger de ma fortune. J'étais heureux, je m'enterrais une partie de la journée dans mes poudreux bouquins, mais presque tous les matins je passais quelques heures avec M. d'Ormesson. Cette fortune, dont il voulait prendre soin, ne s'élevait pas plus haut qu'à la place d'employé à la bibliothèque royale ; mais c'était pour moi le comble du bonheur, et souvent depuis, dans la position la plus heureuse, il m'est arrivé de soupirer au souvenir de cette douce obscurité qui m'avait été promise. Nous étions alors bien loin de penser l'un et

l'autre que le même échafaud nous était destiné ; et, je le dis en conscience, tous les deux pour avoir rempli nos devoirs. J'ai conservé de cet homme respectable un souvenir de reconnaissance et de douleur qui ne s'effacera jamais. Le nom de d'Ormesson m'a toujours fait tressaillir, et lorsque le hasard me plaçait devant une personne de sa famille, j'étais toujours tenté de l'aborder, de lui parler de son infortuné parent, et de solliciter son amitié. La généreuse bonté de M. d'Ormesson ne se bornait pas à vouloir s'occuper de mon avenir, il me donnait d'excellens conseils sur ma conduite dans ce monde ; il me signalait tous les écueils avec une sollicitude paternelle. Il me parlait du roi en sujet dont la fidélité était portée jusqu'à l'exaltation ; mais il gémissait sur cette fatale faiblesse qui le poussait dans le précipice, à travers des flots de sang. La pensée d'en verser une seule goutte le fait reculer, me disait-il, et ses plus fidèles amis périront tous sans pouvoir le sauver. On a dû le lui dire, mais on ne peut lui ouvrir les yeux ; il faut donc se résigner et mourir. Nos entretiens n'avaient point d'autre sujet, et il me communiqua toute la chaleur de ses sentimens. Malgré mon horreur pour les scènes de désordre qui se renouvelaient chaque jour, j'avais cependant bien compris que la révolution était une lutte entre les privilèges et la nation, que celle-ci devait retirer des succès, des avantages auxquels elle avait droit, qu'enfin, n'étant pas né dans la caste privilégiée, je pouvais rester étranger à ses intérêts et à ses débats ; mais M. d'Ormesson fixa toutes mes pensées sur le déplorable sort du roi et de sa famille. Mon imagination s'alluma ; je ne vis plus qu'un prince vertueux dans les fers, une épouse auguste et des enfans outragés avec barbarie ; je me jurai dès lors de me jeter dans toutes les tentatives qui auraient pour but de les délivrer.

Je dois avouer d'ailleurs que le dégoût pour le bavardage de la révolution avait aussi beaucoup contribué à me rendre royaliste. Je suis loin de ne pas rendre justice entière aux talents si éminents de l'Assemblée constituante ; je ne veux parler ici que des assemblées de ma section, qui se tenaient presque tous les jours, et auxquelles je me trouvais souvent obligé d'assister comme garde national. Les bourgeois de Paris sont des gens fort estimables sans doute, et maintenant surtout qu'ils sont citoyens ; mais il était impossible de ne pas être dégoûté de leur extravagant et niais bavardage, pour peu qu'on eût de bon sens et d'instruction. Cette manie d'assemblées politiques et de longs discours était alimentée par cette multitude de gens du barreau qui abusaient jusqu'au ridicule de leur facilité à s'exprimer. Il y avait alors dans mon voisinage un avocat de quelque réputation nommé B..., dont la faconde était vraiment merveilleuse. Les délibérations ne pouvaient jamais avoir pour objet que des intérêts très bornés ; mais quand cet homme ouvrait la bouche, nous étions sûrs d'être inondés d'un déluge de citations et de sentences, souvent à propos de lanternes ou de l'échoppe d'une marchande d'herbes. Sa voix de Stentor ébranlait les voûtes, et quand il avait parlé pendant deux heures, et que le jeu de ses poumons était épuisé, c'étaient des cris, une admiration, une ivresse qui allaient jusqu'à la fureur. L'orateur se croyait alors Mirabeau, et les spectateurs, toute l'Assemblée constituante décidant du sort de la France. Ces gens-là ont fait école ; ceux qui les écoutaient ont voulu pérorer à leur tour, et trois ans plus tard, ils ont fait égorger une partie de leurs professeurs, et tous ceux que ceux-ci leur avaient désignés comme dangereux ou ennemis.

C'était en 1790. Je montais souvent la garde au château.

Je cherchais sur la physionomie du roi des traces de douleur et de fierté. Je n'y trouvais, je l'avoue, que de l'insouciance; son énorme embonpoint, ses yeux sans expression, sa démarche dépourvue de toute dignité, déconcertaient un peu mon enthousiasme; mais il se ranimait à la vue de la reine et de ses enfants. Elle était femme, elle était mère; étrangère, elle avait été confiée à la loyauté française; que de titres pour inspirer un profond dévouement! Les torts même dont on avait cherché à la noircir, en les supposant véritables, devaient être excusés par une nation si légère alors qu'elle tirait vanité, même de sa corruption. Ce fut donc pour cette reine infortunée et pour ses enfants que mon cœur se sentit profondément ému de la plus tendre et la plus respectueuse admiration. Madame Royale avait alors environ treize ans: la dignité de son maintien, la mélancolie répandue sur sa physionomie dans un âge qui touche encore à l'enfance, la piété profonde qui paraissait la fortifier dans son infortune, me touchaient jusqu'aux larmes. Je suivais ces princesses à la messe; je remontais rapidement dans la salle des Gardes pour les revoir encore; j'aurais donné ma vie pour elles. Tant de grandeur dans un tel abaissement, tant d'innocence et de beauté menacées d'un avenir si cruel, auraient dû leur donner tous les Français pour défenseurs. J'en parlais partout avec une chaleur que je ne pouvais pas cependant faire partager à beaucoup de jeunes gens de mon âge.

Il me paraissait impossible qu'il n'y eût pas dans l'Assemblée constituante un parti actif pour sauver la famille royale. Je savais que M. de Clermont-Tonnerre était très attaché à la reine; je lui écrivis plusieurs lettres pour lui peindre ma douleur, et pour le prier d'employer mon jeune courage. Il est probable qu'il ne vit en moi qu'une tête

exaltée qui pouvait le compromettre, il ne me répondit pas et je crois qu'il fit bien.

Depuis quelque temps, M. d'Ormesson se livrait moins dans nos entretiens; il avait voulu faire de moi un défenseur du roi; il fut, je crois, bientôt effrayé de mes progrès, car je ne lui cachais pas mes sentiments; et toute l'ardeur de mon âme, qu'il ne pouvait plus modérer, lui fit craindre que je ne le perdisse avec moi. Quand je lui demandais si l'on ne prenait pas enfin des mesures pour mettre la famille royale en sûreté, il invoquait le bénéfice du temps, ou se jetait dans des généralités que je ne comprenais pas.

Un jour, je venais de le quitter, lorsque j'appris avec tout Paris l'arrestation du marquis de Favras; il était à peine dix heures, on ne savait pas encore de détails sur le crime dont on l'accusait, et déjà pourtant on lisait le discours que Monsieur, frère du roi, avait prononcé à l'Hôtel-de-Ville. Ce prince avait demandé pendant la nuit que le conseil-général s'assemblât à huit heures du matin : là il renia M. de Favras, son ancien serviteur (1), celui qu'il avait mis en avant, celui qui n'avait agi que par ses ordres, celui avec lequel enfin il avait combiné la fuite du roi, celle de sa famille et la sienne; il y fit des protestations d'attachement au nouvel ordre de choses, à la constitution, et se déclara premier citoyen du royaume. Il livra ainsi son confident à toute la sévérité des lois et au supplice infâme du gibet : l'indignation des royalistes égala leur consternation; les plus sensés d'entre eux sentirent que tout était perdu pour la cause royale, et qu'il n'y avait plus de moyens de salut pour le roi. Cette véritable trahison, qui ne peut avoir été conseillée que par la plus hon-

(1) Il avait été attaché à Monsieur en qualité de capitaine des Cent-Suisses ou gardes de la porte.

teuse lâcheté, jeta le découragement dans tous les cœurs des amis du roi. Que faire, disaient-ils, pour un prince qui souffre qu'on livre aux bourreaux ses défenseurs ; qui, loin de tenter de les protéger, trouve contre eux des délateurs dans sa propre famille? De toutes les fautes de la cour, celle-ci est la plus impardonnable. On passe condamnation sur l'inexpérience, l'irrésolution, l'absence de toute fermeté; mais livrer ses amis par peur, les abandonner sans daigner faire un signe pour les arracher au supplice, quelle indignité! M. de Favras fut condamné à mort. J'étais de service sur le quai Pelletier, lorsque cet infortuné le traversa sur une charrette, la corde au cou et les mains liées sur la poitrine ; le confesseur paraissait abattu comme si c'eût été lui que l'on conduisait à la mort. Favras, au contraire, par sa noble attitude, par son regard fier et animé, me rappela Samblançay, sur la mort duquel Marot a fait deux beaux vers : « Quand Samblançay, etc. » Il monta à l'Hôtel-de-Ville, il y dicta quelques nobles paroles, ne daigna pas compromettre celui qui l'avait si déplorablement renié, et marcha avec courage à la mort. Des misérables eurent la lâcheté d'applaudir au moment de son supplice. Quelques jours auparavant, il avait demandé que M. Talon, avocat-général, vînt le voir. Il lui confia tous les détails de sa tentative et les ordres qu'il avait reçus du comte de Provence. — Avez-vous ces ordres par écrit? lui demanda le magistrat. — Non. — En ce cas, il ne vous reste plus qu'à recommander aux bontés du roi votre femme et vos enfants; il n'y a plus de ressources (1). Je ne pus contenir mon indignation sur l'étrange et odieuse conduite que l'on avait tenue dans cette affaire, et je ne la

(1) J'ai appris à Dresde, il y a vingt ans, que la famille de cet infortuné vivait en Bohême dans l'indigence.

cachai pas, surtout à M. d'Ormesson. — « Vous êtes trop « jeune et placé trop loin de la cour pour bien juger ses « motifs, me dit-il. En supposant que M. de Favras eût « reçu des ordres, la famille royale pouvait-elle en conve- « nir? La mort de cet homme est un très-grand malheur. « mais enfin il a dû être sacrifié à la sûreté du roi; le de- « voir d'un sujet est de mourir pour son maître; il meurt « victime de sa fidélité par un supplice infâme; mais Dieu « le recevra dans sa grâce, et le jugement des hommes « sera rectifié par la postérité. » Je respectais trop M. d'Ormesson pour lui répondre; mais il s'aperçut bien qu'il ne m'avait pas convaincu.

Il y a maintenant vingt-huit ans que M. de Favras est mort; j'ai relu tous les détails de son procès plus de vingt fois; l'âge, la connaissance des hommes, l'expérience et tous les événements dont j'ai été témoin, rien n'a pu affaiblir ni modifier ma première impression; je suis encore complètement convaincu qu'il y a dans la conduite de ceux qui l'ont sacrifié oubli total de probité, de saine politique, et, il faut le répéter, une abominable lâcheté. Par cette conduite, le roi fut dès lors perdu sans retour; une partie de sa famille fut enveloppée dans une haine et un mépris dont on n'est pas revenu. Ce sentiment ne pénétra pas seulement les personnes attachées à la royauté par leur naissance et leur rang dans la société; mais il fut partagé par tous les citoyens honnêtes. Longtemps encore après, j'ai trouvé dans toutes les classes la même énergie d'indignation; et quand Louis XVIII est rentré dans la capitale, tous ceux qui n'ont pas été atteints par l'enthousiasme de la nouveauté, et ils étaient nombreux, avaient au fond du cœur et sur les lèvres le souvenir et le nom de l'infortuné Favras.

Cette entreprise, échouée et terminée si malheureusement, augmenta les méfiances du peuple, et servit merveilleusement le parti de la révolution ; ceux qui croyaient encore que le roi voulait en consacrer sincèrement tous les avantages, furent détrompés ; ses ennemis en profitèrent pour envenimer leurs accusations. Les libelles se multiplièrent avec une profusion et une rapidité qui détruisirent tous les moyens que la cour pouvait employer pour se défendre. La maladie de l'émigration commença vers cette époque ; il était plus facile de se placer à Coblentz pour menacer, que de rester à Paris pour secourir le roi, ou de se réunir dans les provinces pour y commencer la guerre civile, dont les chances, au reste, auraient peut-être été douteuses à cette époque, surtout avec des gens qui ne pouvaient rejeter toutes les molles habitudes du luxe, et qui, sans s'en douter, portaient dans leur sein une partie des germes de la révolution, je veux dire l'indiscipline, l'insubordination, le mécontentement et le dégoût des innovations. La famille royale resta donc entourée de quelques centaines de gentilshommes, que leur service ou le sentiment du plus noble et du plus courageux dévouement retenaient encore ; mais ce dévouement était accompagné de tant de haine contre les patriotes, et d'une présomption si folle, qu'il fut plus nuisible qu'utile à leur maître. La garde nationale, qui faisait le service au château, leur portait ombrage ; leurs moqueries, leurs sarcasmes habituels, décourageaient les honnêtes citoyens dévoués au roi : ils n'étaient pas sans doute à l'abri du ridicule, comme militaires ; mais fallait-il les irriter, quand ils donnaient des preuves désintéressées de fidélité, et qu'on en pouvait tirer un si grand parti ? Le général en chef de cette garde était surtout l'objet de leurs sanglantes satires ; cela nous

donnait de l'humeur, et je voyais en gémissant que beaucoup de braves gens, qui se seraient fait tuer pour le roi, prenaient le déplorable parti de l'abandonner. Je dois dire cependant que la famille royale était loin d'approuver ses prétendus amis : le roi et la reine étaient constamment polis avec la garde nationale ; mais leur exemple ne fut point suivi, et leurs représentations même ne furent point écoutées. En voici une preuve dont les suites ont été fatales. M. le duc d'Orléans sentait depuis long-temps tout ce que sa position avait de faux et de peu digne de son nom et de son caractère ; il désira se rapprocher du roi et de la reine ; une négociation sagement conduite eut un succès complet. Il fut convenu que le premier prince du sang viendrait faire publiquement sa cour le jour de Pâques, je crois. Il y avait foule dans les appartemens ; il parut au moment où l'on servait le dîner de la famille royale. A peine le vit-on, que des étourdis, qui se croyaient fort utiles, se mirent à crier hautement : *Prenez garde aux plats !* voici le duc d'Orléans ! Un de ces messieurs crut faire un grand exploit en le touchant brutalement à son passage, et en ajoutant insolemment : *C'est un coup de pied.* Le prince, furieux de se voir insulté chez le roi, sortit brusquement, ne doutant pas que la reine ne l'eût attiré dans un piège odieux. Dès ce moment il se jeta dans la faction la plus exagérée ; on en connaît les suites déplorables.

CHAPITRE IV

Départ de Louis XVI pour Varennes et son retour. — Assemblée législative. — Commencement de la guerre. Émeute du 20 juin. Illusions des royalistes. — Tentatives de M. Lafayette en faveur du Roi. — Leur impuissance et sa fuite.

L'Assemblée constituante continuait cependant de travailler à l'œuvre de sa mauvaise constitution : mais elle fondait le système représentatif, bienfait qui nous a coûté si cher, et qui seul peut sauver la France. Tous les pouvoirs étaient venus se réfugier dans le sein de cette assemblée, depuis que le roi n'avait pas su les conserver. L'opinion publique, souveraine capricieuse et jalouse, avait commencé son règne orageux. Louis, qu'elle éloignait du trône, sentant qu'il ne régnait plus, pensa qu'il retrouverait son sceptre et sa couronne là où son frère et le petit troupeau d'émigrés qui l'entourait essayaient, sous le joug de l'étranger, une attitude menaçante. Ne pouvant plus espérer de trouver des Français pour l'aider dans sa fuite, le roi confia son projet à un étranger, l'ambassadeur de Suède.

Cette entreprise fut conduite avec une habileté et un dévouement dignes d'une plus heureuse issue. Le 21 juin, à huit heures du matin, Paris apprit avec un extrême étonnement que toute la famille royale avait disparu. Mais à ce premier sentiment succéda brusquement une indifférence si générale, et le parti de se passer du roi et de la royauté fut si prononcé que la grande question de la république parut décidée. Cependant la honte d'avoir été dupes fit naître dans beaucoup de gens le désir de voir arrêter les fugitifs. On connaît les détails de l'arrestation à Varennes. Drouet le maître de poste, que j'ai connu long-temps après, m'a dit que le roi aurait passé sans obstacles s'il avait voulu monter à cheval au moment où il fut arrêté ; que lui, Drouet, était trop ému pour avoir en ce moment une volonté ferme ; que d'ailleurs l'escorte était plus que suffisante pour contenir le petit nombre de curieux qui s'étaient assemblés autour de la voiture ; qu'enfin plus tard encore, quand le tocsin en eut rassemblé un plus grand nombre, quelques mots prononcés en roi les auraient dispersés ou contenus. Mais il ne voulut pas, ou plutôt il n'osa pas. Que l'histoire serait sévère pour ce prince si son infortune eût été moins grande !

Sa rentrée à Paris offrit le plus triste et le plus imposant des spectacles. Une immense population s'était pressée sur son passage ; cent mille hommes sous les armes bordaient la route et les Champs-Élysées jusqu'aux Tuileries ; un sentiment de délicatesse autant que de fierté avait imposé silence à cette multitude. Un homme qui aurait été privé de l'organe de l'ouïe aurait cru voir une entrée solennelle, et cet appareil formidable était pour des prisonniers. C'était la seconde fois qu'ils traversaient, dans les angoisses, cette place décorée de la statue de Louis XV. Ils devaient encore

s'y arrêter une troisième fois, pour y périr par la main du bourreau. La vue de cette famille brisait le cœur. On commençait à s'épouvanter de cette incompréhensible destinée, et les âmes timides s'en éloignaient comme de ces êtres marqués du sceau de la fatalité, et dont l'approche donne la contagion du malheur.

L'assemblée nationale prit le seul parti raisonnable qui lui restait, ce fut de suspendre les fonctions royales; et Louis XVI prit le plus mauvais, celui de vouloir être encore roi, lorsque sa fuite avait consacré sa résolution de ne pas vouloir exécuter franchement les lois nouvelles, et sa haine pour tout ce qui s'était passé depuis la révolution. Son retour forcé, et toutes les circonstances qui l'avaient accompagné, avaient détruit la majesté du trône et toutes les illusions sans lesquelles la royauté n'existe pas en France. Peu de temps après, la constitution terminée fut présentée à son acceptation, il la signa, et ici commence la longue série des actes qui lui ont été reprochés dans son procès. Tout est difficulté pour une âme faible. Mille dangers se présentaient à l'esprit du roi ; et il faut avouer qu'il était encore plus malheureux par les gens qui l'entouraient que par ses dispositions personnelles. Une foule d'ambitieux assiégeaient les portes du palais. Le roi prit pour ministres, lui qui n'avait pas foi à la constitution, des hommes qui voulaient exploiter à leur profit, et qui quelquefois luttaient contre la déraison publique, mais qui trop souvent la caressaient. On lui laissa cependant essayer, d'abord assez tranquillement, les faibles prérogatives de la royauté constitutionnelle. Il put former une garde pour la protection de sa personne ; mais il lui donna pour commandans ses amis, ennemis de la révolution. La loi compléta cette garde de soldats et de sous-officiers travaillés par

l'esprit révolutionnaire, et l'on y fit entrer en petit nombre des fils de citoyens placés là seulement comme échantillons de la bonne foi royale. Aussi la désunion dépassa bientôt l'espérance des républicains, et le roi d'ailleurs ne prit aucun soin pour s'attacher sa nouvelle garde : les attentions, la séduction des paroles, et tout l'artifice aimable avec lesquels on attire les hommes étaient inconnus depuis Henri IV à sa postérité. L'étiquette dédaigneuse méprisait de tels moyens comme un manège vulgaire ; aussi je ne sais plus sous quel prétexte un décret de l'Assemblée législative prononça la dissolution de cette troupe, déjà élevée au nombre de plus de quinze cents hommes. Deux obscurs municipaux vinrent la tirer du palais des Tuileries et s'en firent suivre jusqu'à l'École-Militaire, où elle mit tranquillement bas les armes : le lendemain il n'en restait plus traces. Cependant, par une singularité qui n'appartient qu'à l'histoire de notre âge, des rangs de ces soldats obscurs, qui venaient de passer sous le joug le plus honteux, sont sortis un maréchal de France (Bessières), homme éminemment distingué par son courage et par son fidèle dévouement à son maître, et un roi reconnu par tous les souverains de l'Europe, dont la vie fut illustrée par une si brillante valeur, et qui aurait mérité d'obtenir de belles pages dans l'histoire si, dans ses derniers jours, il n'avait pas flétri sa couronne par une odieuse ingratitude envers son bienfaiteur.

L'Assemblée constituante, fatiguée de ses longs combats, avait cru, par désintéressement autant peut-être que par découragement, devoir abandonner le champ de bataille : l'Assemblée législative lui succéda. Celle-ci trouva autour d'elle la haine de la royauté dans le peuple, la haine de la constitution dans le roi, le découragement dans les honnêtes gens, et une faction pleine d'énergie pour la répu-

blique. L'Assemblée se partagea sous deux bannières. Le parti le plus nombreux et le plus riche en talens, ce qui est singulier, travailla à la destruction de la monarchie avec une ardeur et un aveuglement tellement déplorables, que ceux de ce parti qui vivent encore, n'ont jamais pu donner de motifs satisfaisans pour justifier une telle frénésie. L'Assemblée législative à son ouverture avait reçu le roi d'une manière indécente, et le livre de la constitution avec une solennité ridicule. Il ne faut qu'indiquer au peuple la route de la destruction et du mépris, il y marche à pas de géant; et dans cette circonstance il ne se trompa pas, car il prodigua toute sa haine au roi, et bientôt ensuite tous les ridicules à la constitution. Mais le roi était une victime en réserve, sans défense, et qu'on saurait bientôt retrouver pour la sacrifier. Avant tout il était nécessaire de détruire les lois fondamentales. On attaqua donc cette constitution dans son essence, dans les ministres chargés de l'exécuter, dans le roi chargé de la protéger. Depuis trois ans on publiait des lois avec une profusion sans bornes; ces criées journalières leur avait ôté la gravité, qui est leur caractère le plus essentiel; aussi le mépris eut peu de chose à faire pour les prostituer. Restait encore le souverain, dépouillé, outragé, cet *ecce homo* qui avait tout supporté sans lever les yeux devant une nation dont la première et la plus constante idole a toujours été le courage. Il fallait abattre ce roi, et jamais entreprise n'a été conduite avec une audace plus éclatante. Le nombre des outrages, leur gradation, leur diversité et jusqu'au terrible moment de la chute, tout fut calculé avec un sang-froid et une profondeur de combinaison qui n'ont aucun exemple dans l'histoire. Si l'heure fatale de la destruction a été reculée, il n'en faut pas faire un mérite aux efforts de la cour; les

révolutionnaires voulaient tout prévoir, et il importait de couvrir l'homme de la victime avant de l'abattre.

Les souverains de l'Europe pensèrent alors qu'ils ne devaient pas rester étrangers aux résultats de nos dissensions; non pas que la révolution de France les effrayât, car ils espéraient trouver son affaiblissement dans nos désordres. La puissance de cette nation brillante leur avait fait payer sa gloire si chèrement, sa civilisation même qu'il avait bien fallu laisser pénétrer chez eux, blessait aussi les amours-propres. Quand ils aperçurent enfin que ces grandes questions de l'organisation sociale attaquaient les trônes, ils se décidèrent à prendre le parti d'opposer des digues au torrent qui les menaçait. Deux d'entre eux se réunirent à Pilnitz chez l'électeur de Saxe, trop sage pour approuver leurs desseins, trop faible comme souverain pour pouvoir les repousser de ses États. On vit, côté d'un empereur d'Autriche et d'un successeur du grand Frédéric, un prince français souscrire au démembrement de la France et à son déchirement, sans oser ou daigner dire un mot en faveur de sa patrie. La nouvelle de cet acte inouï, et qui ressemblait tant au déchirement de la Pologne, tomba dans Paris comme la foudre. La grande question de la guerre fut agitée dans l'Assemblée législative. Les discussions qui eurent lieu dans cette chambre obtinrent moins d'influence sur l'opinion que celles des Jacobins, où Robespierre commençait à dominer. Cet homme vota contre la guerre. Avait-il le pressentiment que la gloire militaire lui serait un jour fatale? craignait-il que les Français ne fussent battus; que les étrangers ne détruisissent la république qu'il voulait fonder, et ne le punissent des forfaits qu'il allait commettre? Cependant malgré sa faction la guerre fut résolue. C'était le parti le plus sage à

prendre; car l'ennemi était bien décidé à la commencer, et la France, mal préparée, aurait perdu tous les avantages de l'agression. Le roi nomma pour chefs de l'armée les généraux qui s'étaient prononcés pour la révolution, MM. Lafayette, Luckner, Montesquiou, Biron, de Broglie, Custines, Kellermann, Beauharnais, etc.

Mais déjà les Jacobins, puissance formidable, avaient parcouru un chemin immense en avant de ces patriotes de 1789. La république était le gouvernement favori de ceux-là, et ceux-ci en étaient restés à la monarchie constitutionnelle. La première action de la guerre fut honteuse. On voulut attaquer l'ennemi sur Mons : nos troupes furent repoussées avec un tel désordre, qu'on aurait été tenté de croire que c'était une affaire arrangée ou avec la cour, ou avec les Jacobins, si la loyauté des généraux eût été moins connue. M. de Dillon, l'un des commandans, fut massacré à son retour par les soldats, furieux de la honte dont ils s'étaient couverts. Mais à Paris les Jacobins jetèrent tout le blâme sur le roi, et persuadèrent à la masse du peuple qu'il était impossible que les troupes remportassent des victoires avec des généraux nommés par lui. Cela était vrai; car le monarque ne régnait plus : l'armée ne pouvait plus tirer sa force et son organisation de lui. Les chefs eux-mêmes, placés dans une position détestable et pressentant un changement dans l'État, ne savaient plus pour qui ils combattaient. Le territoire sans doute devait avant tout être protégé; mais il fallait cependant savoir au profit de quel gouvernement. Les généraux faisaient tous partie de la noblesse; ils avaient voulu la liberté, mais dans une monarchie, et les doctrines des Jacobins devaient peu leur plaire. Ceux-ci se décidèrent à terminer toutes les incertitudes, en accélérant la chute du trône et l'établissement de la république.

J'ai dit plus haut que la garde nationale, véritable sauvegarde du roi, avait été découragée par la cour ; elle fut ensuite intimidée par la faction des Jacobins. La destruction du trône et l'établissement d'une république, résolus et proclamés par des hommes furieux, que des torrens de sang à verser n'intimidaient pas, épouvantèrent les honnêtes bourgeois de la capitale. S'ils avaient été doués d'un peu d'énergie, si l'union eût régné parmi eux et s'ils s'étaient comptés, le trône aurait été préservé. Mais pouvait-on exiger que d'obscurs citoyens eussent en partage une prévoyance qui avait manqué aux hommes du plus haut rang, et qu'ils se fissent tuer pour un souverain qui ne voulait pas se défendre ? Ils se tinrent donc à l'écart, et les factieux, délivrés de cet obstacle, n'eurent plus d'ennemis à combattre que le régiment des gardes suisses. Le roi l'avait préféré pour sa protection à ses sujets, parce qu'il lui paraissait sans doute plus commode de solder des étrangers que de s'attacher des Français. Il ne fut pas difficile aux Jacobins d'échauffer le peuple contre les Suisses. Bientôt, par l'effet de leurs discours et de leurs écrits, la rage des Parisiens contre les Suisses égala celle des taureaux de l'Espagne contre la couleur rouge. « Pourquoi « des paysans de la Suisse forment-ils la garde du roi de « Français? Pourquoi ces hommes, si étrangers à nos « mœurs, à nos usages, à notre langue, se trouvent-ils « entre le peuple et le roi constitutionnel ? N'y a-t-il donc « plus de soldats français ? La garde nationale est suspecte « à la cour ; il lui faut des étrangers pour gardes, en « attendant des étrangers pour triomphateurs. La famille « royale, les généraux, les puissances ennemies sont liés « par un pacte secret dont l'exécution se développe chaque « jour ; la trahison est partout, et si l'on ne prend bientôt

« des mesures, la France entière, et surtout Paris, vont « être mis à feu et à sang. Il n'y a pas un moment à « perdre. » Ces discours séditieux circulaient dans mille pamphlets, étaient répétés dans toutes les réunions de la populace avec cette énergie grossière si puissante sur elle ; ils échauffaient des têtes ardentes qui depuis long-temps avaient perdu jusqu'au souvenir de l'ordre et de la soumission. Les Jacobins entrèrent donc en campagne ; mais ils voulurent cependant commencer par un essai, et obtenir sans doute, au milieu de la fureur d'une sédition nouvelle, ce qui leur paraissait encore incertain dans une attaque réglée. Le 20 juin, la masse du faubourg s'ébranla et descendit sur le château des Tuileries, sous le prétexte d'exiger du roi la sanction de plusieurs décrets qu'il avait refusée. Le général Lafayette n'était plus à Paris ; les chefs de division commandaient la garde nationale à tour de rôle ; mais aucun d'eux n'avait d'influence. L'ordre qui fut donné aux citoyens de se réunir au château ne fut point exécuté, et la famille royale fut réduite à ses propres forces et à ses courtisans, qui ne parurent pas. Les factieux entrent au château, brisent les portes et pénètrent jusque dans l'appartement du roi, qui s'avance noblement vers eux. La vue du prince, son maintien si calme déconcertent les premiers qui s'étaient avancés, et qui probablement étaient les plus déterminés. Ce premier moment sauva le roi et sa famille. Les cris et les imprécations de la foule qui suivait furent sans effet : le moment du massacre était manqué, et les chefs ne purent le retrouver. Il s'établit une espèce de dialogue bizarre entre le roi et ces hommes grossiers. Leur vanité fut flattée ; mais il ne put éviter l'ignominie du bonnet rouge : les cris de rage, les injures les plus atroces ébranlaient les voûtes. La reine était surtout l'objet des

plus terribles menaces, et cette princesse était dans la salle. La condescendance du roi ne fut donc point une faiblesse: il faut gémir sur sa destinée, et considérer cette insulte barbare du bonnet rouge de même œil que la couronne d'épines placée sur la tête du législateur des chrétiens. Ce misérable triomphe satisfit les Jacobins: ils firent écouler la foule, bien décidés à prendre des moyens plus décisifs.

La journée du 20 juin avait signalé le triomphe des factieux: mais ouvrit-elle enfin les yeux à la cour et à ce parti royaliste qui prétend s'être montré toujours si courageux, et qui s'est toujours proclamé si puissant? Si le roi avait encore des illusions, il ne pouvait les tirer que des succès des ennemis de la France. Déplorable ressource! Mais il devait bien sentir que leur triomphe était son arrêt de mort. Quand une grande masse d'hommes, conduite par des chefs audacieux et habiles, a placé tous les excès et toutes les violences entre elle et la réconciliation, elle ne doit assurer ses succès que par des crimes. Il ne restait donc au roi que le parti le plus noble à prendre: c'était l'abdication; c'était de déposer tous les pouvoirs de la royauté, de quitter les Tuileries en plein jour, à pied, entouré de sa famille, de licencier sa garde, d'éloigner ses amis, et de mettre sa vie entre les mains des magistrats. Mais c'était une action grande, et ce prince n'en eut pas le sentiment.

Je sais qu'il est facile de raisonner d'après les événements; mais ici la conduite était tracée par la position. Plus d'espérances, plus d'amis dévoués jusqu'à l'héroïsme, et il fallait que le dévouement actif s'élevât jusqu'à la mort; plus de pouvoir, car ses ennemis le tournaient contre lui; flétri sur le trône, il fallait enfin redevenir

homme. Cette noble démarche aurait frappé tous les esprits : le peuple n'avait encore vu en lui qu'un roi vulgaire ; mais ce roi se dépouillant de la pourpre, descendant du trône et disant à la nation : « Je vous ai gouvernés « pendant dix-huit ans avec modération ; vous m'enlevez « la force nécessaire pour tenir les rênes de l'État, vous « voulez une république, établissez-la ; je cède à votre « volonté. En abandonnant le trône, je vous demande la « vie de ma femme et de mes enfants. Quant à moi, je « reste entre vos mains : vos outrages et vos supplices « peuvent s'épuiser sur mon corps ; mais mon âme appar- « tient à Dieu, vous ne pouvez ni l'affaiblir ni l'abaisser. » Ou je connais bien mal les Français, ou de tels accens les auraient profondément émus, s'ils ne les eussent ramenés. L'infortuné monarque voulut au contraire conserver un spectre brisé dans ses mains ; l'on en connaît le résultat.

Parmi les personnes que je rencontrais dans la société, mon attachement à la cause royale me fit distinguer par un gentilhomme appelé le marquis de Verdière : c'était un vieillard d'un esprit vif et chevaleresque. De longs services dans l'Inde l'avaient élevé au grade de maréchal-de-camp ; il était sans fortune, et à soixante-cinq ans il venait à la cour solliciter des dangers pour son roi, avec la même gaieté qu'il en avait brigué dans les combats pour sa gloire. Cet aimable vieillard m'avait pris en amitié, je le voyais tous les jours et surtout dans l'intervalle du 20 juin au 10 août. C'est par lui que j'ai pu me faire une idée de toutes les illusions d'enfans qui berçaient ces pauvres défenseurs du roi ; ils avaient marché pendant trois années sous les outrages de leurs ennemis, et loin de fixer leurs regards sur un avenir inévitable, ils triomphaient quand un pamphlet bien âcre et assaisonné de bonnes plaisante-

ries, obtenait quelque succès. Le soir je le trouvais abattu, consterné ; le lendemain il était rayonnant d'espérance. C'étaient des lettres reçues de Coblentz, qui annonçaient la marche de trois armées formidables ; ou l'insurrection d'une province ; ou quelques complots bien obscurs qui devaient éclater comme la foudre, et réduire les Jacobins en poussière. Même après le 20 juin, il croyait encore aux succès les plus décisifs : un immense parti se formait dans la garde nationale, les ministres le protégeaient, et la fédération du 14 juillet devait être le signal du triomphe du roi sur ses ennemis. Il arriva, ce jour tant désiré, et il n'éclaira que de nouveaux outrages contre l'infortuné monarque.

Le peuple de Paris s'était engoué à cette époque d'un député de l'Assemblée législative appelé Pétion. Cet homme faisait partie de la députation de l'un des départemens de l'ancienne Picardie. J'ai cherché vainement dans mes souvenirs, comment il était arrivé à la mairie de Paris : les écrits du temps n'ont conservé de lui aucune action, aucun discours, qui ait établi sa célébrité. Il est cependant probable que son parti lui a trouvé quelque talent, pour l'élever au poste éminent de premier magistrat de la capitale, à une époque où cette magistrature avait une influence si considérable même sur l'Assemblée. C'était un homme dans la maturité de l'âge, d'une taille élevée et d'une figure assez distinguée, avec des formes polies ; il avait de l'audace dans le caractère, et c'est probablement cette qualité qui détermina le choix de son parti. Peut-être aussi cette audace n'était-elle que de l'ambition placée dans un esprit borné : rien ne ressemble tant à du courage que l'ignorance du danger. Pétion était donc l'idole du peuple ; il succédait à M. Bailly, qui, peu de temps avant,

avait employé toute la sévérité des lois contre les factieux qui s'étaient rassemblés au Champ-de-Mars pour y proclamer la république; sur leur refus de se disperser, il déploya le drapeau rouge, signal de l'exécution de la loi martiale, et fit tirer sur eux. Mais un maire qui caressait tous les caprices de la multitude, et qui s'était voué aux républicains, devait exciter un grand enthousiasme. Le jour du 14 juillet, Pétion parut à la tête de tout ce que Paris renferme de plus grossier et de plus turbulent. Plus de cent mille hommes portaient sur leurs chapeaux les mots écrits en gros caractères : *Pétion ou la mort*. C'était le mot d'ordre du jour, et comme la maxime fondamentale de l'épouvantable anarchie qui allait exercer ses fureurs.

Le roi fut traîné à cette cérémonie avec sa famille. Il put entendre encore une fois, et ce n'était pas la dernière, les accens de la haine et de la rage. Il se plaça dans le même palais, à la même fenêtre, où deux années avant, l'élite de la nation s'était rassemblée devant lui, pour lui rendre un hommage de vénération et de reconnaissance, qui alors était sincère. Sans doute la prévention avait dû, dès ce moment, écarter de l'esprit du roi les illusions qu'un peuple fidèle lui prodiguait, et cette nouvelle représentation si sombre, ne devait être pour lui que la conséquence de la première; mais qu'elle était différente pour les hommes qui suivaient avec attention la marche des événements! En 1790, un grand peuple exalté par la liberté, puissant de la conscience de sa force et de ses droits, voulait fortement la monarchie fondée sur des lois; l'union la plus touchante semblait régner entre le peuple et le souverain. Les orages de juillet et d'octobre 89, les désordres de quelques provinces, avaient profondément affligé; mais on les détestait; l'amour pour le souverain, et la haine de l'anarchie sem-

blaient être une garantie sacrée qu'elle ne troublerait plus la France : au mois de juillet 92, au contraire, cette nation si généreuse, si unie, semblait avoir disparu devant une horde de barbares. Les accens de la fureur et de la vengeance avaient succédé aux sentimens les plus nobles. Ce monarque, idole de la nation, cette famille, son espérance la plus chère, étaient flétris sous les plus sanglans outrages; on la traînait dans les places publiques comme dans des lieux d'exécution. A cette cérémonie de la fédération, le roi fut obligé de traverser deux haies d'hommes furieux qui avaient l'insulte à la bouche et la rage dans le cœur, pour arriver au milieu de la plaine du Champ-de-Mars, et pour y jurer de nouveau le maintien d'une constitution qu'il avait signée malgré lui, et qui avait déjà disparu sous les pieds des factieux.

M. de Lafayette, à la nouvelle de l'attentat du 20 juin, avait voulu soulever son armée et la conduire à Paris pour y protéger le roi contre les républicains; il s'aperçut bientôt que tout sentiment d'amour et même d'intérêt pour le monarque était éteint dans le cœur du soldat. On ne sentait déjà plus la nécessité d'un roi dans la constitution, ou plutôt on ne l'avait pas comprise. L'armée était devant l'ennemi : elle brûlait du désir d'effacer la honte de ses premiers revers et d'affermir par des victoires l'indépendance nationale. Ce que M. de Lafayette ne put faire avec son armée, il eut la noble audace de le tenter tout seul. Il vint à Paris, parut à la barre de l'Assemblée, s'expliqua avec énergie contre les outrages dont on avait accablé le roi, contre le projet avoué de détruire la constitution, et contre l'anarchie qui allait jeter la France dans l'abîme. Cette noble démarche, quoique appuyée par la minorité de l'Assemblée, n'eut aucun succès, et peu s'en fallut que M. de

Lafayette ne fût mis en accusation. Il se présenta ensuite au château des Tuileries; il y fut reçu froidement. Loin de lui tenir compte de son dévouement, les préventions de la famille royale étaient si fortes, qu'on assure que la reine déclara qu'elle aimait mieux périr que d'être sauvée par un tel ennemi. Le général quitta Paris en gémissant sur le sort du roi et de la France; il fut suivi par des émissaires de la municipalité, et peu de jours après son retour à l'armée il se vit forcé, après l'avoir mise sur un pied respectable de défense, d'aller chercher un asile dans les pays étrangers, où il ne trouva, contre le droit des gens, que des fers dans les cachots de l'Autriche.

CHAPITRE V

Préparatifs de la journée du 10 août. — Ma compagnie se rend aux Tuileries. — Le roi se retire à l'Assemblée. — Attaque du Château. — L'Assemblée législative se dissout. — Girondins.

Cette entreprise de M. de Lafayette fit sentir aux Jacobins qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour l'accomplissement de leurs projets. La cour se tenait sur ses gardes ; il n'était plus possible de tenter un assassinat : une attaque à force ouverte fut donc résolue, et le 4 août fut choisi. Mais soit que les conjurés ne fussent pas encore prêts, soit que ce jour fût indiqué pour tromper la cour, l'attaque n'eut pas lieu. M. de Verdière ne quittait pas le Château de la journée, et en rentrant le soir il me faisait partager ses craintes sans pouvoir m'inspirer ses espérances. Des émissaires, me disait-il, sont répandus dans les faubourgs et jusqu'au milieu du club des Jacobins : on connaît tous leurs desseins. La garde nationale a maintenant pour commandant M. Mandar, ancien officier aux gardes-françaises ; au premier ordre donné par lui, nous ne doutons pas du secours

de vingt mille citoyens ; tout ce qu'il y a d'hommes dévoués dans Paris et dans la noblesse se rendra au Château : le roi montera à cheval, et cette journée, marquée pour sa perte, sera celle de son triomphe. Je m'épuisais en raisonnemens pour lui prouver que la garde nationale ne marcherait pas ; qu'elle avait perdu toute confiance en sa force ; qu'elle était divisée d'opinions, et surtout découragée ; qu'enfin les Jacobins l'épouvantaient. Je lui représentais que le chef de division Mandar était à peine connu, et n'inspirait aucune confiance ; que trois ou quatre bataillons d'hommes courageux seraient insuffisans pour repousser les assaillans, composés de l'immense populace de Paris ; qu'enfin les gardes suisses étaient en horreur, et que le peuple irrité les écraserait de sa masse ; qu'il serait plus sage de s'entourer de cette troupe pour quitter Paris et pour s'approcher de la Normandie, et pour s'y faire protéger d'une cavalerie qui s'augmenterait à chaque pas. J'appuyais surtout sur la nécessité de partir des Tuileries pendant la nuit ; les Suisses étant maîtres du poste du Pont-Tournant, qui donnait sur la place Louis-Quinze, les premières heures de la retraite se passeraient tranquillement. Il n'y eut pas moyen de lui faire entendre raison : sans cesse il me citait les témoignages de courage et de fidélité déposés dans les pétitions de dix mille et de vingt mille citoyens qui, chaque jour et dans toutes les circonstances, manifestaient hautement leur amour pour le roi et leur haine vigoureuse contre les factieux. Ce ne sont que des signatures, lui disais-je ; les bourgeois ne tiendront pas au premier coup de canon. Vous ne savez pas ce que c'est que les lamentations des femmes et les cris des enfans. Les honnêtes gens s'enfonceront dans leurs lits en pleurant, et ils n'en sortiront pas. Je ne pus le convaincre, et il était le fidèle organe de tout ce qui entourait la famille

royale. Le noble vieillard, au reste, n'en fut pas moins courageux ; il échappa comme par miracle aux massacres du Château ; il se sauva à Coblentz. Peu de temps après il revint à Paris, et il périt sur l'échafaud.

Enfin le 10 août fut décidément fixé par les conjurés. Le bataillon de Saint-Antoine, dans lequel je servais, n'était pas décidé à prendre parti dans cette journée, quoiqu'il eût pour commandant un royaliste décidé ; mais ma compagnie de chasseurs était commandée par Blève le fils, jeune architecte plein de résolution, et dans lequel notre confiance était entière. Il nous fit prévenir à deux heures du matin. La majeure partie de la compagnie se réunit à lui, et nous prîmes à quatre heures la route des Tuileries. Un triste spectacle nous fut offert le long du chemin. Des groupes nombreux d'hommes du peuple, armés de sabres, de piques, de pistolets, traversaient la rue Saint-Antoine pour se rendre au faubourg, et nous regardaient d'un œil menaçant, étonnés de nous voir prendre un autre chemin, et quelques-uns nous accablaient d'injures ; d'autres appelaient leurs voisins. Les femmes étaient aux fenêtres, ou embrassaient dans les rues leurs maris et leurs fils en pleurant. La sombre énergie de ces hommes était peinte sur leurs visages et dans tous leurs mouvements. Le silence le plus profond régnait sur les quais à mesure que nous avancions : le jour semblait reculer devant le spectacle impie qu'allait présenter une ville livrée à toutes les horreurs d'une guerre civile et du plus grand attentat.

Nous arrivâmes dans la cour des Tuileries un peu avant cinq heures du matin. Le Château à cette époque ne présentait pas le spectacle imposant qui en fait maintenant une des plus nobles résidences royales. Cette grande cour, séparée de la place dans toute sa longueur par une grille,

était divisée en trois parties; des maisons et des murs encombraient chaque espace; à la place des grilles étaient élevées des masures occupées par des marchands, et la grande entrée n'était fermée que par une porte à deux battans. Peu après notre arrivée dans la cour du milieu, une compagnie d'artillerie de la section des Blancs-Manteaux y fit son entrée avec deux pièces de canon, aux cris de: Vive le roi! Les bataillons des Petits-Pères et des Filles-Saint-Thomas nous avaient précédés, et étaient en bataille dans cette cour. Nous nous réunîmes bientôt en nous prodiguant les plus touchans témoignages d'amitié, de fidélite au roi et de haine aux factieux.

A cinq heures, on nous annonça que le roi allait nous passer en revue; il parut bientôt, accompagné de quelques officiers de sa maison et d'une vingtaine de personnes en habits de ville, armées d'espingoles, de pistolets ou de fusils. Sa tranquillité froide et apathique faisait mal à voir dans une si terrible position. Il nous dit en passant quelques mots que nous n'entendîmes pas, et bientôt il remonta au Château. Cette insignifiante apparition fit une impression fort triste. Nous en fûmes distraits promptement par les grenadiers du bataillon des Filles-Saint-Thomas, qui nous invitèrent à signer une proclamation en faveur du roi, faite par un de leurs officiers. Nous nous rendîmes dans une salle au rez-de-chaussée, qui depuis a servi d'antichambre à la section de l'intérieur du Conseil-d'Etat. Ce brave officier, blessé quelques jours avant par les Marseillais aux Champs-Elysées, s'était fait porter sur une civière aux Tuileries, et nous eûmes le plaisir de l'embrasser. Il me paraît difficile qu'il n'ait pas péri quelques heures plus tard. Je regrette bien vivement de n'avoir pu retrouver son nom.

Les émissaires envoyés au faubourg Saint-Antoine nous

annonçaient de temps en temps que l'ennemi se mettait en marche et allait arriver: nous étions bien déterminés à le repousser. Cependant un dévouement sans bornes à la cause du roi pouvait seul nous fermer les yeux sur notre petit nombre et sur l'extravagance de notre position. J'affirme comme vrai que nous n'étions pas trois cents hommes dans la principale cour, et qu'il n'y avait personne dans celles du pavillon de Flore et du pavillon Marsan. Les Suisses occupaient tous les appartements du Château ; et pour qu'il n'y manquât rien, le général en chef de cette armée si bien disposée, était un M. de Wittenghoff, vieillard plus que sexagénaire, qui parlait un français barbare, qui ne connaissait ni la France, ni Paris, qui marchait péniblement et qui certainement n'avait pas la moindre idée, ni des ennemis qu'il avait à combattre, ni de la position qu'il avait à défendre. En vérité, si les Jacobins avaient été chargés des dispositions des assiégés et du choix du général en chef, ils n'auraient pas mieux fait.

L'approche de l'ennemi détermina le roi à se réfugier dans l'Assemblée législative. Un grenadier de la garde nationale vint nous raconter qu'il avait porté dans ses bras le prince royal sur la terrasse des Feuillans, et toutes les insultes que la famille royale avait essuyées dans sa marche de la part de la populace, qui déjà remplissait cette partie du jardin. Peu après M. Rœderer, syndic ou président du directoire du département de la Seine, vint au milieu de nous, et nous invita, au nom de la loi, à ne pas attaquer, mais à repousser la force par la force. Son discours était fort sage, sans doute: mais qu'avions-nous à défendre? était-ce le Château et ses meubles? étions-nous un poste avancé? ou le roi, en abandonnant sa résidence pour se réfugier au sein de l'Assemblée, ne déclarait-il pas qu'il se

livrait à elle, qu'elle était maintenant le souverain, et qu'elle seule par conséquent devait donner des ordres? Cette retraite du roi et le discours de M. Rœderer jetèrent le découragement et la confusion dans la garde nationale; les canonniers du bataillon des Blancs-Manteaux jetèrent leurs bricolles, mirent le pied sur la mèche, en déclarant qu'il n'y avait plus rien à faire puisqu'il n'y avait plus de roi à défendre.

Pendant cette scène, j'étais placé en sentinelle à la porte de la cour, en face d'un Suisse, véritable machine, avec lequel il n'y avait pas un mot à échanger. Mais un aide-de-camp du général Wittenghoff s'approcha de moi, et je lui demandai ce que son général prétendait faire. Il haussa les épaules, et me dit: « Je ne suis pas sûr qu'il le sache bien « lui-même, mais je crois que notre position est mauvaise; « nous avons affaire à des Marseillais; je connais les « hommes de la Provence, et si on a le projet de les ména- « ger, nous sommes perdus. » Au moment où il achevait ces mots, des hurlements nous annoncèrent l'arrivée de ces messieurs, et les portes cédèrent bientôt aux coups redoublés des poutres qu'ils employèrent pour les enfoncer. Tout ce qui était dans la cour se dispersa. Je suivis gravement mon compagnon suisse, qui s'en retournait au pas, d'après l'ordre qu'il en avait reçu, et nous entrâmes ensemble dans la salle des Gardes.

Les Suisses étaient placés sur les deux branches du grand escalier et dans tous les appartements, sur trois de hauteur, en face des fenêtres; les officiers cherchaient à les animer, mais leur voix altérée trahissait leur consternation et le désordre de leur âme. J'avais cru trouver des gardes nationaux dans le Château; étonné de n'y voir que des étrangers, je balançais sur le parti que je devais prendre, lors-

qu'un officier suisse, me saisissant par le bras, me conjura de l'accompagner jusque dans le jardin, où était sa compagnie; mon uniforme était une protection. Nous descendîmes ensemble jusqu'au premier palier, en face de la porte qui conduit à l'ancienne salle du Conseil-d'État. Là nous trouvâmes le grand escalier barré par une espèce de poutre en travers, et défendue par plusieurs officiers suisses, qui disputaient poliment le passage à une cinquantaine de furieux, dont l'habillement affecté ressemblait beaucoup à celui des brigands de nos mélodrames: ils étaient ivres, et l'accent de leur grossier langage, et leurs jurements bizarres, signalaient la ville de Marseille qui nous les avait vomis. On leur répétait que la famille royale était à l'Assemblée, qu'il n'y avait plus personne au Château, que les Suisses avaient reçu l'ordre formel d'en défendre l'entrée; mais la raison n'avait aucun pouvoir sur eux. — Nous voulons entrer, nous voulons visiter tous les appartements; — et les cris de : Vive la nation ! se mêlaient à chaque instant au dialogue. Les soldats, au signal de leurs officiers, estropiaient aussi le cri de: Vive la nation ! en élevant leurs chapeaux sur les baïonnettes. Enfin les conjurés l'emportèrent; la barrière céda à leurs efforts, ils se frayèrent un passage, et nous en profitâmes pour descendre. Nous étions encore sous le vestibule, qu'une fusillade bien réglée partit des appartements, et presque aussitôt la canonnade se fit entendre. Je suis bien convaincu que ce sont les Suisses qui ont commencé le feu; ma mémoire ne m'a pas un instant trompé sur cette circonstance. Au reste, elle est fort inutile à discuter; il est bien prouvé que les conjurés sont venus attaquer le roi, et que si les Suisses ont tiré les premiers, c'est que le projet était de commencer le combat, dont la Cour espérait le succès. Mais alors il fallait que les

Suisses descendissent, ou plutôt qu'ils marchassent sur l'ennemi et l'attaquassent dans les rues, avant qu'il pût se développer sur la place. Il paraît que le dessein avait été de le prendre en flanc, puisque les Suisses placés dans la cour de Marsan firent une sortie, et s'emparèrent même de deux pièces de canon; mais ils furent repoussés. Les premières décharges parties du Château avaient tué ou blessé beaucoup de monde, et la cour principale avait été promptement évacuée; mais la canonnade jeta le désordre et la consternation parmi les Suisses; ils quittèrent les fenêtres, l'ennemi reprit courage, traversa la cour au pas de course, et se précipita dans les appartements. Les malheureux Suisses ne surent plus se défendre: bientôt le plus horrible massacre commença, et ne se termina qu'à la mort du dernier d'entre eux. On les poursuivait de chambre en chambre; les détours les plus obscurs, les cabinets les plus retirés, les cheminées même, dans lesquelles quelques-uns étaient montés, ne purent les sauver du massacre; on les jetait par les fenêtres, et leurs cadavres nus furent exposés aux risées barbares des femmes du peuple, comme à la Saint-Barthélemi ceux des protestants égorgés furent l'objet des infâmes plaisanteries des femmes de la Cour. Deux heures suffirent pour exterminer douze cents soldats aguerris, bien disciplinés, et commandés par des officiers braves et dévoués. Trois ou quatre cents gentilshommes, placés dans les appartements qui touchent au pavillon de Flore, et destinés sans doute à attaquer l'ennemi par son flanc gauche, parvinrent à s'échapper heureusement par la grande galerie du Louvre. Ils attendaient l'issue du combat pour triompher.

Cette journée présente tous les caractères d'une bataille, et l'habileté autant que l'audace détermina le succès des

révolutionnaires. La disposition des troupes royales était, comme je l'ai indiquée plus haut, dépourvue de tout bon sens. Il s'agissait du trône et de l'existence de la famille royale, et c'est à un vieillard courlandais attaché au service de France, et à des Suisses, que l'on confie des destinées si précieuses! Dans cette capitale si populeuse, où tant de braves gens pouvaient secourir le monarque, on ne sait pas lui procurer plus de quatre cents défenseurs! Le roi pouvait du moins exalter sa troupe par sa présence et son courage; il l'abandonne au moment décisif pour aller se réfugier au milieu de ses plus cruels ennemis. Du côté des conjurés, le plan d'attaque était bien combiné; l'avant-garde était composée des Marseillais et d'hommes fanatisés qui bravaient le danger, et pour lesquels la mort était un glorieux martyre. L'armée était protégée par cinquante pièces de canon bien servies; ils avaient aussi des chefs déterminés. Parmi eux se distinguaient Westermann, Alsacien, qui depuis s'est fait dans la guerre de la Vendée une réputation fameuse; Rhagowsky, Polonais réfugié. C'était un homme instruit, et attaché à l'éducation des fils d'un des plus grands seigneurs de France. Forcé de quitter son pays, après y avoir combattu pour la liberté, il avait apporté dans sa patrie adoptive toute la haine qui l'animait contre les trahisons de son souverain. Louis XVI lui parut aussi coupable que Poniatowski, et il semble que, dans cette journée du 10 août, il ait voulu venger la Pologne de l'indifférence coupable que témoigna pour elle le cabinet de Versailles à l'époque de ses premiers malheurs. Il périt dans cette journée à la tête de la colonne qu'il commandait.

Les boulets tombaient de tous côtés dans le jardin des Tuileries; je me réfugiai dans la salle du corps législatif.

Quel spectacle! Le roi et sa famille étaient pressés dans une loge de journalistes, près du président : le roi, immobile, affectait le maintien d'un spectateur indifférent; la reine pressait doucement ses enfans contre son cœur, et de temps en temps paraissait étouffer ses sanglots dans son mouchoir. Dans la salle, des mouvemens d'effroi chez les uns, la fureur et la joie déguisées avec effort chez les autres; dans tous une agitation, une inquiétude qui ne leur permettaient pas de rester en place, et les discussions cependant continuaient avec une apparence de suite sur des objets étrangers à cette affreuse tragédie. Enfin la victoire fut annoncée par les vainqueurs eux-mêmes, jetant dans la salle les dépouilles du Château, et proclamant le massacre des vaincus aux cris féroces de *vive la nation! mort à tous les traîtres!* On avait exigé du roi, au commencement du combat, qu'il signât l'ordre au bataillon suisse qui était à Courbevoie de ne pas avancer; et c'est encore une circonstance remarquable que ce bataillon n'ait pas été appelé pendant la nuit, puisqu'on voulait se défendre le matin.

Je quittai bientôt ce triste spectacle, et je me rendis chez le marquis de Verdière. L'infortuné vieillard n'était pas encore rentré; mais il arriva bientôt, mourant de désespoir et de fatigue. Il avait passé la nuit au Château et ne s'était sauvé que par une espèce de miracle, à travers une des issues de la galerie du Louvre. Nous nous embrassâmes en fondant en larmes. Il sentit promptement qu'il n'y avait plus de ressources, et je le conjurai de dépasser les frontières à la hâte. Il voulait m'emmener; mais je lui déclarai que j'allais me rallier aux défenseurs de mon pays. « Votre « cause n'est plus la mienne, lui dis-je, je ne suis pas né « gentilhomme; j'ai payé ma dette à mon souverain, main-

« tenant ma patrie me réclame; je dois la défendre contre « les étrangers qui veulent se la partager, et je lui resterai « fidèle. » Il n'avait plus d'illusions à me présenter; il céda, et nous nous séparâmes pour ne plus nous revoir. J'appris depuis qu'après avoir fait un pélerinage à l'armée des princes, où il fut mal reçu, parce qu'il arrivait trop tard, il revint à Paris; qu'il y fut dénoncé comme émigré rentré, et qu'il périt, comme je l'ai dit, sur l'échafaud.

Le lendemain du 10 août, le sort de la famille royale fut enfin décidé. Elle avait passé la nuit dans les cellules du couvent des Feuillans, auprès de la salle de l'Assemblée. On la fit monter dans une vaste berline, et on la conduisit en triomphe à la tour du Temple, le long des boulevards, en lui faisant traverser la place Vendôme, où l'on avait abattu déjà la statue équestre de Louis XIV. Je voulais jeter un dernier regard sur cette auguste famille avant son emprisonnement, et je me plaçai dans la foule au moment où elle descendit. Parmi les gens qui entouraient la voiture, je remarquai une horrible figure d'homme; la moitié de son visage était couverte par une barbe longue et épaisse; il était vêtu d'une espèce de souquenille qui devint peu après l'uniforme de la canaille jacobine; quoique son regard fût hagard et farouche, il paraissait embarrassé de la curiosité inquiète de ceux qui l'entouraient. Je demandai quel était cet homme; on me répondit: C'est Jourdan d'Avignon, Jourdan Coupe-Têtes. Je ne sais si l'on m'a dit la vérité, mais ce ne pouvait être un capucin défroqué; il fallait donc que ce fût ce Jourdan, trop fameux par les massacres de la Glacière d'Avignon, ou du moins quelque misérable qu'une ingénieuse barbarie avait fait placer là, pour ajouter à l'effroi de la famille royale.

Peu de jours après le 10 août, l'Assemblée législative

termina sa session, et décréta son remplacement par une autre assemblée. Les membres du parti de la Gironde, qui avaient le plus contribué à la chute du trône, se hâtèrent de se faire réélire.

Parmi les hommes de ce parti, quelques-uns ont conservé tant d'amis, qu'on ne peut le condamner légèrement. On vante encore la pureté de leurs intentions, leur probité rigoureuse, leurs talens éminens et leur indomptable courage. Je suis loin de leur refuser ces deux dernières qualités ; mais dans quelle situation était la France à l'époque où ils sont entrés dans l'Assemblée législative, et qu'ont-ils fait pour le maintien de la constitution, que cette assemblée était chargée de protéger ? N'était-il donc plus possible de la faire exécuter ? Le roi était-il un obstacle invincible, ou la faction républicaine un ennemi dont on ne pouvait plus arrêter les entreprises ? Une lutte courageuse en faveur de la monarchie constitutionnelle n'était-elle pas un devoir sacré ? Une résistance unanime, constante, héroïque, n'était-elle pas préférable à la déplorable et honteuse présomption de vouloir régner sur les débris fumans du trône et de la constitution ? Je crains bien que l'histoire n'accuse le parti de la Gironde d'avoir été entraîné par cette funeste manie de briller à la tribuue, et que les plus fameux d'entre eux n'aient été tourmentés par la vanité de lutter de succès avec les héros de l'Assemblée constituante, plutôt que par la noble ambition de sauver la patrie en suivant une ligne tracée.

Les vingt derniers jours du mois d'août ne furent pas perdus par les révolutionnaires ; ils connaissent la maxime des victorieux, qu'il ne faut pas laisser un instant reposer l'ennemi après sa défaite. Aussitôt qu'ils eurent mis la famille royale au Temple, et qu'ils eurent massacré tout ce

qui restait de Suisses à Paris et dans les environs, ils s'empressèrent de jeter en prison toutes les personnes soupçonnées d'attachement au roi. Ainsi les nobles, les prêtres, les domestiques du Château, jusqu'aux femmes, jusqu'aux enfans qui avaient eu quelques relations avec la cour, personne ne fut épargné, et bientôt les prisons furent plus nombreuses que les salles de spectacle. Un malheur de plus vint mettre le comble à la rage des Jacobins et à la consternation générale. Les ennemis du dehors obtinrent des succès alarmans: le misérable manifeste du duc de Brunswick fit connaître à la ville de Paris l'affreux châtiment dont elle était menacée. Les places frontières, Longwy, Verdun, venaient d'être prises, et, par une politique à jamais honteuse et criminelle, les souverains qui venaient au secours de l'infortuné Louis XVI firent placer leurs bannières sur les remparts des places conquises, en ne laissant pas ignorer qu'elles ne seraient pas rendues. Le peuple français, outragé dans son indépendance, unit son énergie à la fureur des Jacobins, et la France fut sauvée au milieu de torrens de sang.

CHAPITRE VI

L'ennemi s'approche. — Prise de Verdun. — Journées des 2 et 3 septembre. — Je quitte Paris et je m'engage. — Mes illusions et mon désappointement. — Arrivée du colonel d'Hilliers; il part pour l'armée du Rhin, d'où il m'envoie un brevet de sous-lieutenant. — Mort de Louis XVI.

La nouvelle de la prise de Verdun et de l'impossibilité d'arrêter l'ennemi arriva à Paris dans la matinée du dimanche 2 septembre, et vers cinq heures des municipaux, à cheval, portant un drapeau, parcoururent les rues en criant aux armes. Ils ajoutaient : « L'ennemi s'approche, « vous êtes tous perdus; la ville sera livrée aux flammes « et au pillage. Prenez les armes, courez vous réunir à nos « armées, et l'infâme étranger sera repoussé. Mais n'ayez « rien à craindre des traîtres et des conspirateurs que vous « laissez derrière vous; ils sont sous la main des patriotes, « et la justice nationale, avant votre départ, va les frap- « per de sa foudre. » Ces terribles paroles, répétées dans tous les carrefours, jetèrent l'effroi dans tous les cœurs. Que signifiaient ces mots : la foudre de la justice? Hélas!

on l'apprit bientôt; le bruit circula deux heures après qu'on allait égorger tous les prisonniers. Je courus au courus au chef-lieu de la section; j'y trouvai le greffier, M. Dutillet, qui me prit à l'écart et me dit : « Dans une « heure, tous les prisonniers de l'hôtel de la Force vont « être massacrés. Je viens d'obtenir de Tallien l'ordre de « faire sortir madame de Tourzel et sa fille : Blève, le capi- « taine des chasseurs, m'accompagne; il nous faut une « troisième personne, me refuserez-vous? » J'acceptai la proposition avec transport. Il fut convenu que Dutillet entrerait dans la prison, que Blève et lui se chargeraient de ces deux dames; que je les accompagnerais, soit pour entretenir et distraire les importuns qui pourraient les arrêter pendant la route, dans un quartier où ils étaient si connus, soit pour contribuer à les défendre si on les attaquait. On ne fit aucune difficulté pour faire sortir ces dames; nous descendîmes la rue du Roi-de-Sicile, nous traversâmes audacieusement l'église du petit Saint-Antoine, où se tenait l'Assemblée. La nuit heureusement commençait à nous protéger; on ne fit aucune attention à nous, et mesdames de Tourzel trouvèrent dans la rue Saint-Antoine leurs amis, qui les mirent en sûreté. De retour chez Dutillet, nous délibérâmes sur les moyens de s'opposer aux massacres des prisonniers de la Force. Le sentiment d'une bonne action augmente le courage : faire battre la générale était chose impossible sans un ordre du commandant en chef; le temps pressait; d'ailleurs ce commandant était Santerre, l'un des chefs des Jacobins. Nous ne trouvâmes d'autre ressource que de courir chez ceux des gardes nationaux sur lesquels on pouvait le plus compter. J'en vis beaucoup dans l'espace d'une heure et demie, et je ne recueillis de mes ardentes prières que toutes les lâchetés

que produisent la peur et l'égoïsme; des hommes dans la force de l'âge et de la santé, chez lesquels j'avais cru reconnaître, avec un vif amour de la liberté, le sentiment de l'humanité et le respect pour les lois, ne purent être émus par la peinture des massacres dont ils allaient, pour ainsi dire, être les témoins. *Que faire?* fut le mot désespérant de tous ceux que je vis : je ne pus obtenir d'eux un noble mouvement de cœur. Les uns ne voulaient pas croire aux massacres; d'autres ne voulaient pas marcher sans un ordre de leurs chefs; quelques-uns enfin me disaient : « Les prisonniers sont des conspirateurs qui ne méritent « aucune pitié; nos enfants partent pour l'armée, la guerre « civile éclatera, nous périrons victimes de notre humanité; d'ailleurs on dit qu'il y aura des juges, et les innocents seront épargnés. » Les efforts de mes deux compagnons n'avaient pas été plus heureux; nous nous séparâmes à neuf heures. Déjà les massacres étaient dans toute leur fureur. Moins connu que mes amis, je courus à l'hôtel de la Force. Il y avait, devant la porte du guichet qui donne dans la rue des Ballets, une cinquantaine d'hommes au plus : c'étaient les massacreurs; le reste était composé de curieux, plus exécrables, s'il est possible, que les bourreaux eux-mêmes; car ils n'osaient ni se retirer, ni prendre part à l'action, et cependant ils applaudissaient. J'avançai la tête, et, à la vue d'un monceau de cadavres encore palpitans, je jetai un cri d'épouvante. Deux hommes me prirent brusquement au collet, et, m'entraînant avec violence dans la rue en me reprochant mon imprudence, se sauvèrent à toutes jambes et me laissèrent seul dans l'obscurité. L'horreur de ce spectacle avait abattu tout mon courage, et je rentrai chez moi en pleurant de honte et de désespoir sur l'humanité si indignement outra-

gée, sur le caractère français si déplorablement avili.

Tous les détails des massacres ont été consignés dans les mémoires du temps : je peux donc heureusement me dispenser de les renouveler ici : d'ailleurs je n'en fus point le spectateur. Ils durèrent pendant trois jours, et, je l'écris en rougissant, à cinq cents toises des prisons on feignait de ne pas savoir que des Français étaient massacrés par centaines ; les boutiques étaient ouvertes, les plaisirs dans toute leur vivacité, l'oisiveté dans toute sa nonchalance; toutes les futilités, toutes les séductions du luxe, de la sensualité et de la débauche, exerçaient paisiblement leur empire. On jouait l'ignorance pour des horreurs auxquelles on n'avait pas le courage de s'opposer. Il y avait cependant une Assemblée, organe et suprême protectrice des lois, des ministres chargés du pouvoir exécutif, une garde soldée et des magistrats. Tous ces infortunés qu'on massacrait avaient des amis, des parens, et leurs derniers regards n'ont pu se reposer sur ceux qui leur étaient chers ; ils ont péri après d'horribles angoisses, au milieu des tourmens les plus affreux. Il paraît qu'il périt douze cents personnes dans ces trois jours.

Tant de sang versé n'assouvit pas la rage des septembriseurs. Ils sentaient bien que le massacre de douze cents personnes allait porter l'épouvante et l'indignation dans toute la France et dans l'Europe entière : il fallait donc vaincre à tout prix. La fierté nationale et la mauvaise politique des ennemis les servirent merveilleusement. Près de soixante mille hommes partirent de Paris pour l'armée en moins de quinze jours. La jeunesse des départements, animée par le patriotisme le plus généreux, n'attendit pas l'exemple de la capitale, et bientôt les armées furent triplées. Je n'osais m'enrôler dans un bataillon de volon-

taires; j'étais signalé chaque jour comme un ennemi de la patrie, c'est-à-dire des révolutionnaires. Les plus indulgens me blâmaient, j'étais une mauvaiee tête, un étourdi, qui s'était jeté par vanité dans un parti qu'il devait détester. J'avais d'ailleurs signé toutes les pétitions en faveur de la cour; je m'étais trouvé au Château le 10 août; il n'en fallait pas tant pour être condamné à mort. Ne sachant comment m'éloigner, j'allai consulter un de mes plus chers amis, Bertrand, si honorablement connu depuis par ses talens, son dévouement à l'Empereur, et qui est maintenant à Sainte-Hélène. Je m'étais lié avec lui chez le procureur Dommanget, où il étudiait la science du barreau. Il était destiné par sa famille à remplir un emploi de magistrat dans sa province; depuis la suppression des parlemens, ses études étaient sans but. Il fit mieux que moi : au lieu de se jeter dans les querelles politiques, il se confina pendant dix-huit mois dans une retraite pour étudier les mathématiques. Avec un esprit juste et une grande ténacité de caractère, il devait réussir. Il venait de se faire examiner; il était reçu, il allait partir pour Châlons comme élève du génie. M'emmener avec lui était impossible : mais il me conseilla de m'enrôler dans un corps franc, et il me donna l'adresse du lieutenant-colonel d'Hilliers, chargé d'organiser la légion des Alpes. Quelques-uns de mes amis se trouvaient dans la même situation : nous allâmes donc ensemble chez cet officier. Nous étions cinq, jeunes, bien élevés, jouissant de quelque fortune, animés du désir de nous battre, et, avant tout, de quitter promptement Paris. M. d'Hilliers nous reçut donc très-bien; il nous donna des ordres de route, et le lendemain, 7 septembre, nous étions à cinq heures du matin sur la route de Fontainebleau, le sac sur le dos, le bonnet de police sur la tête, et bien déguisés

par une espèce d'habit de matelot appelé carmagnol

Qu'on me permette de m'arrêter un peu avant d'arriv à l'armée. J'ai besoin de jeter un regard en arrière sur m conduite dans ces dernières années. Mon éducation avai été sévère. Les principes qui en faisaient la base étaien excellents en tout. Jusqu'à vingt ans le spectacle de la cor ruption avait été soigneusement écarté de moi; mes parens mes maîtres, tout ce qui m'entourait, ne m'avaient offert qu des leçons et des modèles de la plus saine morale. A l'épo que où toutes les questions politiques furent agitées, mc éducation me préserva des erreurs que la mode et les pa sions mirent alors en crédit. Le ridicule des orateurs d section me sauva de l'envie de les imiter. A la lecture d Montesquieu je joignais celle de Fénelon, Voltaire, Rou seau, Mably, etc. Mais l'autorité du premier m'imposai j'aurais cru commettre une mauvaise action en m'écarta même dans mes discours, de la réserve que cette lectu habituelle doit inspirer à un jeune homme. J'eus donc bon esprit d'attendre un âge plus mûr pour manifester d opinions politiques, et de consulter pour me conduire l conscience et mon cœur. Ces deux guides me retinre dans les bornes de la raison et de la modestie. Enfin la rév lution m'avait surpris à vingt ans; j'étais né dans une clas trop obscure pour connaître tous les abus que cette rév lution signalait. Je crois cependant avoir fait mon devc en me prononçant pour la cause royale; et maintenan encore, je reviens avec complaisance sur ce sentimen Cependant, depuis que j'ai connu les émigrés, je me sui demandé quelquefois ce que j'étais allé faire parmi ces pri vilégiés, qui comptaient le peuple pour rien, moi qui étais n dans le peuple; si, après la victoire, ils m'auraient su gr d'avoir combattu avec eux; si enfin, en supposant que l

guerre civile eût éclaté, j'eusse fait une bonne action, déserteur de la cause sacrée de la liberté, en marchant contre mes concitoyens, et peut-être contre ma famille. Je n'ai pas attendu la nouvelle de la révolution opérée depuis quatre ans, pour décider une partie de ces questions contre moi. Je ne savais pas alors ce que l'expérience m'a fait connaître plus tard.

Nous arrivâmes à Auxerre le troisième jour de notre départ, enchantés d'avoir quitté Paris, mais pénétrés d'inquiétudes pour ce que nous y avions laissé de plus cher. La propagande avait traversé cette ville, et elle y avait laissé des traces sanglantes. Les habitants étaient dans la consternation, et pleuraient encore de jeunes ecclésiastiques, fils des citoyens les plus recommandables, qui avaient été massacrés. Nous logeâmes chez l'oncle d'une de ces victimes, dont le cadavre avait été abandonné dans la fange d'un fumier pendant trois jours, sans qu'on permît à ses parents de l'enterrer. Nous jugeâmes qu'il ne fallait pas rester long-temps dans cette ville. Nous prîmes la route d'Autun, et nous arrivâmes le lendemain dans un village peu éloigné de Vermanton, situé au milieu des bois, et dont les habitans gagnaient leur vie à faire des sabots. Deux jours avant notre arrivée, un évêque et ses deux grands vicaires qui se sauvaient dans une berline, furent arrêtés par eux. Ils fouillèrent la voiture, ils y trouvèrent quelques centaines de louis, et, pour se dispenser de les rendre, ils ne trouvèrent rien de plus simple que de massacrer ces infortunés ; ce nouveau métier leur parut plus lucratif que l'autre, et ces honnêtes gens se tenaient à l'affût de tous les voyageurs. Notre habit de matelot promettait peu, mais nous portions la tête haute; notre air leur parut dédaigneux, et un petit bossu, greffier de la commune, s'imagina que

nous pourrions contribuer à les enrichir. Les paysans, qui ne voulaient plus faire de sabots, et qui étaient affriandés par leur premier coup de main, applaudirent au bossu ; on nous fit entrer dans la municipalité, espèce de halle où la foule nous suivit ; le greffier s'établit sur une large table, se mit à lire avec emphase, et en grossissant sa voix de chantre, tous nos passeports. Il commença : « Louis-Amédée-Auguste « d'Aubonne, André-Louis Leclerc de la Ronde, Marie » Chamans de Lavallette ; » le drôle ajouta la particule *de*, qui n'était pas dans le passeport. A cette kyrielle de noms aristocrates, la rumeur commença, nous ne vîmes plus que des yeux ennemis, et le bossu s'écria qu'il fallait visiter nos sacs. La bonne récolte ! j'étais le plus pauvre de la compagnie, et j'avais vingt-cinq louis en or. Nous étions perdus, lorsque d'Aubonne dont la taille était très-élevée, s'élança sur la table, et se mit à pérorer l'assemblée ; il faisait de jolis vers, et cependant il savait tout le Vadé par cœur. Il commença par une bordée de juremens et de propos de halles qui surprit l'auditoire ; bientôt il éleva son style, et leur prodigua les mots de patrie, de liberté, de souveraineté du peuple, avec une telle véhémence et d'une voix si éclatante, que l'effet devint tout-à-coup prodigieux, et qu'il fut interrompu par des applaudissemens unanimes ; mais l'étourdi ne s'en tint pas là ; il donna impérieusement l'ordre à Leclerc de monter sur la table. Celui-ci, quoiqu'il ne fût pas bossu, était le plus grand mime que j'ai rencontré ; c'était un homme de trente-cinq ans, ridiculement bâti, le visage noir comme celui d'un Maure, les yeux enfoncés et couverts de sourcils noirs et épais, le nez et le menton d'une largeur démesurée. D'Aubonne dit à l'Assemblée : « Vous allez juger si nous « sommes des républicains de Paris, » et se tournant vers

la compagnie, il dit à son camarade : « Réponds au caté-« chisme républicain : qu'est-ce que Dieu, qu'est-ce que « le peuple, qu'est-ce qu'un roi ? » l'autre, d'un air contrit, d'une voix nazarde, et se tortillant comme Arlequin, répondait : « Dieu, c'est la nature ; le peuple, ce sont les pauvres ; « un roi, c'est un lion, un tigre, un éléphant, qui déchire, « qui dévore, qui écrase le pauvre peuple. » Il n'y eut plus moyen d'y tenir ; l'étonnement, les cris, l'enthousiasme, étaient au comble ; on embrasse les acteurs, on les presse, on les enlève, c'est à qui voudra nous avoir chez soi ; il fallut boire ; et l'embarras de quitter ces brutaux comme amis, devint aussi grand que la crainte avait été forte de leur échapper comme ennemis. Heureusement d'Aubonne sut encore nous tirer d'affaire. Il leur représenta gravement que nous ne pouvions nous arrêter, et que la Patrie réclamait notre courage ; enfin ils nous laissèrent aller. Chemin faisant, mes camarades me blâmèrent de n'avoir pas pris part à cette scène, et d'avoir conservé une gravité qui pouvait devenir suspecte à des gens qui avaient tant d'envie de nous faire un très-mauvais parti. Je n'avais rien à répondre ; j'avais admiré leur présence d'esprit et leur gaieté ; mais je ne valais rien pour ces folies : on ne peut pas forcer le naturel. Pendant leur comédie, je me rappelais un trait que j'ai lu, je crois, dans un ouvrage de l'abbé Le Bœuf, sur l'histoire de France au treizième siècle : un moine d'Auxerre ou de Dijon répondait au supérieur des bénédictins de Paris, qui désirait le voir, qu'à son âge, il ne pouvait s'éloigner de son pays, et faire un voyage si long et si dangereux. Hélas ! à la fin du dix-huitième siècle le voyage était encore plus périlleux.

De ce repaire de brigands, nous allâmes à Autun. L'un d'entre nous avait des lettres pour un député de l'Assem-

blée législative; il n'avait pas été renommé à la Convention, et il n'osait plus reparaître chez lui. Sa famille était composée d'une femme respectable, spirituelle, et de trois filles charmantes. Notre séjour près d'elles pouvait les compromettre : nous continuâmes notre route. Là, comme partout, la terreur était au comble. Pas un mouvement, pas une tentative ne s'étaient élevés contre les entreprises des factieux; on se taisait, on s'éloignait pour ne pas se compromettre. Les plus honnêtes gens étaient dénoncés, les dernières classes du peuple effrayaient par leurs clameurs, et partout elles devinrent maîtresses, par la mésintelligence et le défaut de courage de ceux qui, ayant tout à conserver, n'avaient pas honte de reculer devant ceux qui n'avaient rien à perdre.

Enfin nous arrivâmes, le 19 septembre, à Villefranche près Lyon, où la légion Montesquiou tenait garnison. Le commandant d'Hilliers nous avait fait voir l'uniforme; il nous avait vanté la discipline et la beauté du régiment. Nous devions recevoir l'accueil le plus flatteur de la part des officiers, tous jeunes gens bien élevés, et qui certainement vivraient en frères avec nous. Nous nous étions fait des idées ravissantes de notre nouveau genre de vie. En approchant de Villefranche, notre imagination échauffée nous faisait hâter la marche. Nous arrivâmes près de la ville, au bord d'une prairie fort étendue, à l'extrémité de laquelle nous aperçûmes quelques troupes qui manœuvraient. Soit illusion, soit mauvaise vue, mes camarades s'extasièrent sur leur belle tenue. Effectivement les fusils brillaient au soleil, et les lignes paraissaient d'une admirable régularité ; pour moi, je ne voyais que des uniformes bizarres, ou plutôt des lambeaux de la misère; mais qu'on juge le notre consternation, lorsqu'en approchant, nous

ne trouvâmes que quatre ou cinq cents malheureux tout déguenillés, et dont les officiers étaient seuls vêtus de cet uniforme élégant qu'on nous avait tant vanté. Nous allions nous retirer, et peut-être prendre le hasardeux parti de déserter, quand un officier vint à nous, et nous demanda, dans un français fortement accentué d'allemand, si nous n'avions pas l'honneur de faire partie du corps. Je n'attendis pas la réponse de mes camarades, et je montrai ma feuille de route; ils furent obligés d'en faire autant, et aussitôt que les manœuvres furent terminées, l'officier nous fit placer à la queue de la troupe, et nous entrâmes dans la ville en emboîtant le pas comme de vieux soldats, bien honteux de nous voir en si mauvaise compagnie devant le beau sexe de Villefranche, qui nous regardait passer, et qui ne paraissait pas fort émerveillé de nous.

Cette légion encore incomplète, et qui n'eut ni une longue ni une brillante destinée, était composée des restes du régiment de Royal Liégeois, qu'on avait réformé pour quelques fredaines, et de jeunes gens de bonne qualité qui, pour dix écus, s'étaient faits soldats. Tout ce monde s'ennuyait, ne voulait rien apprendre, et demandait à se battre pour s'amuser; mais l'adjudant, M. Ross, n'entendait pas raillerie. Je n'ai pas retrouvé depuis un homme qui portât si loin l'enthousiasme pour le catéchisme militaire et pour toutes les niaiseries de détail; il savait tout juste assez de français pour commander sa troupe, composée en majeure partie de Flamands et d'Alsaciens. Après vingt-cinq années de service il était arrivé au grade d'adjudant-major, et cependant M. Ross n'était pas content. Depuis qu'il n'avait plus les coups de bâton pour auxiliaires, il se plaignait des fatigues du commandement. J'étais devenu son ami, parce qu'il m'avait vu exact, atten-

tif et grave aux manœuvres. « Mon ami, me disait-il, la « guerre est toujours funeste aux armées ; plus de disci- « pline, plus d'ordre, plus de subordination : malheur au « régiment qui quitte la garnison pour le champ de ba- « taille. Ah ! si vous aviez vu le camp de Verberie, le camp de « Saint-Omer, quel beau spectacle ! les tentes bien ali- « gnées, les troupes sous les armes à quatre heures du « matin, les habits propres, des manœuvres admirables, et « le soir, personne ne manquant à l'appel, et tout le monde « sous la main ; maintenant, je commande à des dégue- « nillés ! Que faire de tous ces jeunes gens qu'on ne peut « morigéner ? Aussi quelle guerre ! tout cela ira à la diable ; « mais je vais demander ma retraite. » Le brave homme effectivement se retira l'année suivante, et j'espère qu'il est mort assez tard pour s'étonner et se réjouir de nos triomphes.

Les premiers temps me furent bien pénibles ; j'avais vécu dans une douce aisance à Paris, au milieu de ma famille dont j'étais chéri, dans la bonne société qui était aimable pour moi : maintenant il fallait vivre avec des soldats ; les sergens voulaient bien me protéger ; les officiers ne me regardaient pas. Le dégoût commençait à s'emparer de moi ; heureusement je fis à temps de profondes réflexions sur ma position, et il me parut possible d'en sortir en me livrant avec ardeur aux devoirs qu'elle m'imposait. Je passais mes journées au café ou à lire des romans ; j'abandonnai cette vie oisive ; j'étudiai l'ordonnance militaire ; je suivis avec exactitude tous les détails de l'instruction, et au bout de six semaines je fus nommé caporal. Ma position devint meilleure ; j'obéissais encore à tous, mais du moins je commandais à quelques-uns.

M d'Hilliers nous arriva. La troupe fut bientôt complè-

tement habillée; et comme cet officier sortait du régiment d'Alsace, il nous soumit à une discipline si sévère et si exacte, qu'en moins de deux mois la légion put rivaliser avec les plus beaux corps de l'armée du Nord.

Ces devoirs prescrits pour chaque moment, je les aimais, loin d'en être découragé. Les manœuvres de bataillon me donnèrent le désir d'apprendre les éléments de la guerre, et je lus avec avidité quelques livres nouveaux qui venaient de paraître, *la Guerre de Poste*, de Cessac, *les Fortifications de Campagne*, par de Belair, etc. Mon colonel, qui avait pris de l'attachement pour moi, me donna des leçons de stratégie et de castramétation, et m'apprit à lire les cartes militaires. Je fus bientôt élevé au grade de sergent, et mes espérances ne connaissaient plus de bornes, lorsque le général Custines appela le colonel d'Hilliers à l'armée du Rhin pour remplacer le général Houchard, son premier aide-de-camp, qui était nommé au commandement de l'armée de la Moselle. Le départ de M. d'Hilliers fut un coup de foudre pour moi; mais il m'avait promis, ainsi qu'à mes camarades, de nous appeler à l'armée du Rhin. Il nous tint parole, et peu de temps après son arrivée à Mayence, nous reçûmes des brevets de sous-lieutenans dans le 93e régiment d'infanterie de ligne.

Je reçus à Bourg l'ordre de me rendre à l'armée du Rhin, à l'époque où furent annoncés le jugement et la mort du roi. L'impression fut profonde dans une ville où cependant les Jacobins dominaient, et où leurs vociférations ajoutèrent la consternation à la terreur que leurs menaces et leur conduite inspiraient déjà. Il faut consulter avant tout, pour avoir l'explication de ce terrible jugement, une brochure de M. de Chateaubriand, publiée au commencement de 1815, laquelle explique avec beaucoup de sagacité les motifs

secrets qui déterminèrent tant de députés à voter la mort de Louis XVI. La municipalité de Paris dominait avec toute l'énergie d'une tyrannie sauvage et désespérée : elle voulait à tout prix la mort du roi, et menaçait hautement de massacrer toute la famille royale, qu'elle tenait seule en sa puissance. Beaucoup de députés crurent qu'il n'y avait pas d'autres moyens de sauver l'héritier du trône et sa famille, que d'offrir l'infortuné chef en holocauste à la fureur populaire. C'était une erreur, mais elle était excusable. Au reste, s'il est vrai que Louis XVI ait souscrit le traité de Pilnitz; s'il est vrai qu'il ait engagé tous les privilégiés à quitter la France et à s'enrôler sous les bannières de l'étranger; s'il est vrai qu'il ait été d'accord avec ses frères et leurs partisans dans les projets qu'ils avaient formés de délivrer Louis XVI par une guerre d'invasion, quoiqu'il eût juré de maintenir et d'exécuter la constitution, je n'hésite pas à dire qu'il fut coupable; il ne pouvait plus régner. Mais la Convention n'avait pas droit de le juger, et, en le faisant mourir, elle commit une faute bien impolitique. Comment ne vit-elle pas qu'en ôtant la vie à Louis XVI, elle donnait la couronne à Louis XVIII; qu'il fallait conserver le roi prisonnier, pour n'en pas donner un à l'ennemi; que ce roi, trop fameux par tant de faiblesse et par des vues si bornées et si fausses, devrait être soigneusement protégé; car, en le sacrifiant, on transportait son droit à son frère, établi au milieu de l'ennemi, dont l'esprit était supérieur à celui du roi, et dont le caractère, déjà si connu, devait avoir une influence si déplorable sur les destinées de la France? Mais la Convention, pressée par les événemens, exaltée par les ressentimens et par la journée du 10 août, composée en partie d'hommes sans expérience et frappés de la funeste manie de la célébrité, voulut imprimer aux esprits une sorte

de terreur mêlée d'admiration, par une grande injustice, qu'elle appela un grand acte de justice nationale. Elle réussit ; et si la haine de l'Europe, excitée par cet acte terrible, fondit en armes sur la France, la France, furieuse, puissante de toute la rage de son gouvernement, écrasa les armées de l'Europe.

CHAPITRE VII

J'arrive à Worms. — Trahison de Dumouriez. — Retraite de Custines. — Son rappel et sa condamnation. — Alexandre Beauharnais lui succède. — Pichegru. — Mission de Saint-Just. — Atrocités de Schneider.

Les jeunes gens seuls peuvent bien sentir tout le bonheur de porter une épaulette, mais surtout ceux qui sortent des rangs. C'est de la vanité, j'en conviens; mais elle fait des héros. Je n'étais pas destiné à le devenir; ce n'est pas ma faute, car jamais je n'ai éprouvé d'exaltation plus forte. Pendant la route, je me pénétrais de tous les devoirs que j'allais remplir. Le mot de patrie me faisait battre le cœur; je trouvais beau de verser mon sang pour elle. La guerre était alors dans toute son activité. Je lisais les gazettes à chaque couchée, j'interrogeais mes hôtes, et quand j'apprenais que l'armée du Rhin s'était battue, je brûlais d'impatience, il me semblait que j'arriverais trop tard. Toutes les idées qui m'avaient tourmenté à Paris s'étaient effacées; le bonheur de combattre pour ma patrie animait toutes mes pensées. Je ne parle de ces impressions profondes,

partagées par tous les Français, que parce qu'on cherche maintenant à leur en faire un crime.

J'arrivai à Worms dans la semaine sainte de 1793; le second bataillon de mon régiment y tenait garnison. Je me présentai à mon colonel, M. de Loriol. C'était un vieillard qui portait sur sa figure toute l'austérité d'un ancien major et tout le chagrin de commander à des officiers plébéiens. Il me reçut mal, m'assigna une compagnie, et me congédia brusquement. J'allai trouver mon nouveau capitaine. La réception du colonel avait été sévère; celle du capitaine fut impertinente. Il sortait du régiment du roi, dans lequel il avait servi en qualité de sergent. On faisait apprendre un peu de mathématiques aux sous-officiers de ce régiment, pour les distinguer de leurs camarades des autres corps : c'était une singularité à joindre à toutes celles qui signalaient le régiment du roi. Ce pauvre homme se croyait officier depuis vingt ans. Il disait beaucoup de mal de ses camarades et de ses chefs, débitait beaucoup d'absurdités sur la guerre, qu'il n'entendait pas, et il serait peut-être parvenu à rendre ma situation fort malheureuse, si je n'avais pas trouvé un protecteur dans M. de la Poterie, mon lieutenant-colonel. Cet homme respectable m'engagea à venir le voir souvent, et me promit d'avoir soin de moi si je me conduisais bien. Il fut tué quelque temps après à la tête de son bataillon. Son souvenir m'a toujours été cher, et je n'oublierai jamais les bontés dont il m'a comblé.

Cependant les succès des armées commençaient à décliner. Nos conquêtes avaient été rapides, et nous étions menacés de les perdre. Dumouriez, après s'être joué de la Cour et des Jacobins, voulut tirer le roi de l'abîme et écraser ses ennemis. Sa présomption lui fit croire qu'il obtiendrait plus de succès que M. de Lafayette; mais le roi n'ins-

pirait aucun intérêt à l'armée, qui ne tenait à lui par aucun lien ; et si elle n'avait aucune affection pour un gouvernement provisoire à peine établi, elle resta du moins noblement fidèle à sa haute destination de défendre le territoire et d'assurer l'indépendance de la patrie. Dumouriez perdit la Belgique, et fut obligé de chercher un asile dans les pays étrangers, après avoir commis deux actions honteuses : celle de pactiser avec l'ennemi de sa patrie, et celle de lui avoir livré les commissaires de la Convention et même son compagnon d'armes, le général Beurnonville. A l'armée du Rhin, l'ennemi revint aussi en force sur nous. Francfort fut évacué ; nous nons retirâmes sur Mayence, et bientôt il fallut s'en éloigner. Le général Custines laissa pour commandant en chef le général Doiré, le colonel Meynier, commandant du génie, l'adjudant-général Kléber, chargé du camp retranché, et le commandant de la place, M. Aubert-Dubayet. Le général Blou reçut l'ordre d'évacuer la ville à la tête d'une colonne de quelques mille hommes. et la garnison de Worms fut chargée de prendre position pour protéger cette retraite. Le commandement des quatre bataillons qui formaient cette garnison fut confié à un jeune officier d'état-major : c'était Desaix, si célèbre depuis par tant de beaux faits d'armes et par son caractère héroïque. Le général Blou, embarrassé dans sa retraite par une énorme quantité d'équipages d'administration et de personnes étrangères à l'armée, dont on voulait dégager la ville, ne put résister à des forces imposantes, et fut obligé d'y rentrer. Lui et ses troupes contribuèrent puissamment à faire payer cher à l'ennemi la soumission de cette place.

Le général Custines avait une belle position derrière la Queich ; il ne s'y arrêta pas, et préféra se retirer derrière

les lignes de la Lutter, s'appuyant aux montagnes des Vosges et au Rhin à Lauterbourg. En choisissant cette position si éloignée de Mayence, qu'on ne pouvait pas abandonner long-temps, le général en chef avait pour but sans doute d'obtenir un peu de loisir pour instruire et discipliner une armée jeune et sans expérience. Mais il fut blâmé par beaucoup de généraux, et particulièrement par Coquebert, l'un de ses aides-de-camp. Cet officier, d'un mérite très-distingué, lui était agréable non-seulement par des connaissances remarquables, même dans l'arme du génie, dont il sortait, mais encore par une franchise de caractère qui n'était pas sans âpreté. Deux jours après l'arrivée du quartier-général à Weissembourg, Coquebert se présenta chez son général, et après lui avoir rappelé de nouveau les puissans motifs qui auraient dû lui faire préférer la position de la Queich, il lui dit durement qu'il courait des bruits fâcheux sur sa détermination contraire, et que le mot de trahison avait même été prononcé. Custines, furieux, saute sur ses pistolets, et les jetant sur la table : « Si je suis un traître, lui cria-t-il, faites-moi sauter la cervelle. » Coquebert, frappé par le noble mouvement d'une âme si odieusement outragée, fut saisi de désespoir, et ne répondit à son général qu'en se tirant un coup de pistolet à travers le visage ; il tomba, la mâchoire fracassée, mais il n'en mourut pas. Dans le procès qui conduisit le général Custines à l'échafaud, Coquebert fut appelé comme témoin, dans l'espérance qu'il renouvellerait son accusation ; mais il se conduisit en honnête homme, justifia complètement son général, et s'accusa lui-même d'un accès de folie. Il fut employé depuis, et fut fait prisonnier à la bataille d'Hondschoote. Je l'ai vu depuis à Paris, et soit par suite des mauvais traitemens qu'il a reçus dans sa captivité, soit plutôt que

cette tête, si remarquable autrefois par sa solidité, fût désorganisée depuis long-temps, il est devenu complètement insensé, et il est mort dans une maison de fous, quoiqu'on lui eût prodigué beaucoup de soins pendant plusieurs années.

Le départ du général Houchard laissa vacante la place de chef d'état-major de l'armée : Custines la donna au colonel d'Hilliers, qui fut nommé maréchal-de-camp, et qui me choisit pour son aide-de-camp. J'acceptai cet emploi avec une grande joie, parce que c'était un avancement, et aussi parce qu'il me donnait l'avantage inappréciable de m'instruire. L'armée alors ne s'élevait pas à quarante mille hommes. La composition des généraux était bonne : la plus grande partie d'entre eux appartenait à cette partie de la noblesse qui avait donné des preuves de fidélité à la patrie en la défendant contre les étrangers : ils en furent cruellement punis. La méfiance contre les nobles devenait chaque jour plus inquiète dans le nouveau gouvernement. L'armée avait près d'elle des commissaires de la Convention qui partageaient cette méfiance. L'étendue des pouvoirs dont ils étaient revêtus leur en fit contracter promptement les abus. Le général en chef était obligé de leur communiquer et de débattre avec eux, non-seulement ses plans, mais encore tous les détails de l'armée. Ils étaient la source de toutes les grâces, et bientôt leur influence devint dangereuse et fatale à la considération du général en chef. Beaucoup de généraux supportaient avec impatience cette hauteur de proconsuls qu'ils affectaient avec eux, et souvent ils laissèrent échapper des plaisanteries offensantes.

Le caractère violent du général Custines repoussait souvent avec emportement des contradictions, que l'absence de toute convenance et de toute instruction militaire ren-

dait insupportables. Sa situation devenait chaque jour plus difficile ; il fallait cependant agir. La communication avec Landau n'était plus militairement établie. Le siège de Mayence était poussé avec vigueur. Custines fut nommé à cette époque commandant en chef de l'armée du Nord, à la place du général Dampierre, qui venait d'être tué. Il ne voulut pas quitter l'armée du Rhin sans l'avoir tirée de la mauvaise position où elle se trouvait. Il attaqua l'ennemi sur toute la ligne, mais sans succès. On a publié dans ce temps qu'il avait voulu faire battre son armée par le corps des émigrés : calomnie absurde ! à peine avons-nous vu cette troupe dans cette journée du 17 mai ; la vérité est que le général qui commandait la droite de l'ennemi à Lauterbourg n'obéit pas aux ordres qu'il avait reçus, ou qu'il les exécuta fort mal ; l'ennemi, qui, d'après le plan du général en chef, devait être tourné par sa gauche, n'étant point attaqué, se trouva en force devant le centre de l'armée commandée par Custines ; une charge de cavalerie fut repoussée par la mitraille de deux pièces de canon masquées, et dans sa fuite, cette cavalerie entraîna quelques bataillons. Je ne fais mention de cette journée que parce qu'on en fit un chef d'accusation contre le malheureux Custines. Il nous quitta le lendemain pour se rendre à l'armée du Nord, où les préventions et la calomnie le suivirent. On le destitua bientôt après ; il fut mandé à Paris, et il y périt sur l'échafaud. Sa condamnation fut un des premiers crimes de ce tribunal de sang, qui depuis a répandu le sang par torrens. Custines aimait la liberté, et jamais l'idée d'une trahison n'a approché de sa pensée. Les secours de la religion adoucirent l'horreur de ses derniers momens, et telle était l'espèce de fanatisme de ce temps, qu'un homme qui s'était toujours montré intrépide dans

les dangers, fut accusé de pusillanimité, parce qu'en allant au supplice il était accompagné d'un ecclésiastique.

Le général Custines avait son fils près de lui à l'armée du Rhin ; ce jeune homme servait en qualité d'adjudant-général. Tous ceux qui l'ont connu l'aimaient pour toutes les qualités supérieures dont il était doué. Il accompagna son père à l'armée du Nord, ensuite à Paris ; il le suivit bientôt sur l'échafaud. Il importe peu de savoir de quel prétexte on se servit pour condamner cet aimable jeune homme ; les juges commençaient à fouler aux pieds jusqu'aux formes les plus sacrées. Son âge, son état, ses habitudes, le rendaient étranger à toutes les factions ; sa piété filiale fut le seul crime qu'on put lui reprocher. Il a laissé un fils unique qui ne sera pas, j'espère, infidèle aux nobles qualités de son père et à la gloire de son aïeul.

Le général Alexandre de Beauharnais qui remplaça Custines avait aussi fait partie de cette Assemblée constituante, si féconde en hommes recommandables. Il n'avait ni les défauts de son prédécesseur, ni son habitude du commandement. Celui-ci était violent jusqu'à la brutalité, et quelquefois incapable d'entendre le langage de la raison ; mais il était aimé du soldat pour sa franchise et sa popularité. M. de Beauharnais avait un esprit très cultivé, un caractère calme, aimant l'ordre, la discipline et le travail ; il était d'une activité infatigable. Son coup d'œil était juste et prompt, et sa bravoure froide et brillante le fit aimer promptement de l'armée. Modeste et même un peu circonspect, réservé devant les troupes, leur parlant peu, il n'obtint pas l'enthousiasme du général Custines, qui aimait à les haranguer, qui connaissait les noms des simples soldats, qui les visitait au camp, dans les hôpi-

taux, et dont la brusque gaieté et les réparties étaient généralement citées.

Le général d'Hilliers fut aussi remplacé, et reçut ordre de se rendre à Paris, où bientôt on le jeta dans les cachots. Il eut pour successeur, comme chef d'état-major, le lieutenant-colonel Clarke, Irlandais d'origine, et qui, quelques années avant, était attaché à la personne de M. le duc d'Orléans. Cet officier commandait un escadron du 2e régiment de cavalerie à l'affaire du 17 mai. Il eut son cheval tué sous lui dans une charge, et, ne trouvant pas à se remonter, il prit un fusil et se plaça dans une compagnie de grenadiers. Cette action fut regardée alors comme très-courageuse, et il fut nommé colonel. M. de Beauharnais le prit pour chef d'état-major-général, en lui faisant obtenir le grade de maréchal-de-camp. M. Clarke joignait au goût et à l'habitude du travail d'état-major toute la souplesse d'un homme qui veut parvenir, et cette espèce d'esprit de conduite dont on accuse les gens de son pays. Il ne resta à l'armée que jusqu'au 12 octobre. Il fut alors destitué et envoyé à Paris. C'est la seule campagne qu'il ait faite comme militaire. Il est mort maréchal de France. J'aurai plus d'une occasion de parler de lui ; et quoique j'aie à m'en plaindre, j'espère que je n'altérerai point la vérité.

M. de Beauharnais s'empressa de marcher sur Mayence ; quoique la résistance de l'ennemi devînt chaque jour plus opiniâtre, il parvint cependant à le repousser. Après cinq jours de combats, nous étions maîtres de Spire et de Frankenthal ; encore deux jours, nous étions sous les murs de Mayence, lorsque la nouvelle de la capitulation de cette ville fut annoncée au quartier-général. Il fallut revenir derrière la Lutter.

La garnison de Mayence, au commencement du siège,

n'avait encore que de la bonne volonté. Les généraux étaient audacieux et instruits ; mais les attaques des assiégeans furent si vives et si opiniâtres, et les assiégés officiers et soldats, acquirent une instruction et une valeur si éclatantes, qu'en sortant de cette ville, ce corps était le plus formidable que la république pût opposer à ses ennemis.

Les Prussiens, pressés de s'emparer de cette barrière du Rhin, et s'occupant peu de savoir quel parti le gouvernement français pouvait tirer de ces troupes, se contentèrent de stipuler qu'elles rentreraient dans l'intérieur et qu'elles ne serviraient pas contre l'ennemi pendant un an. Cet article de la capitulation sauva la république et coûta cher à l'ennemi. La garnison de Mayence, commandée par l'intrépide général Kléber, courut en poste dans les départemens de l'ouest ; on sait que les Vendéens en furent écrasés, et l'année écoulée, nous revîmes les débris de cette armée encore une fois sous les murs de Mayence.

De retour à Weissembourg, il fallait se préparer promptement à repousser les attaques d'un ennemi devenu formidable par la jonction de l'armée prussienne, et d'ailleurs libre dans tous ses mouvemens. Mais les commissaires de la Convention voulurent, avant tout, supprimer les distinctions qui existaient encore entre les troupes de ligne et les bataillons de volontaires nationaux. Cet amalgame était une opération délicate et dangereuse au moment d'une attaque décisive ; les généraux en présentèrent tous les inconvéniens : loin de les écouter, on tint leurs représentations pour suspectes ; et à cette époque, un décret de la Convention ayant prononcé la destitution et l'éloignement de tous les officiers nobles, l'armée du Rhin se trouva tout à coup dans une confusion déplorable et dont l'ennemi pro-

fita bientôt. Le décret frappait M. de Beauharnais : désobéir, était s'établir en révolte ouverte contre le gouvernement. Les commissaires lui proposèrent cependant d'attendre un ordre individuel et la nomination de son successeur ; mais le Comité de salut public l'avait déjà désigné : son choix était tombé sur le général Delmas, jeune officier plein de mérite, mais d'une expérience bien faible alors pour un tel commandement, et surtout dans des circonstances si difficiles ; il était d'ailleurs à Landau, et cette place venant d'être bloquée, son retour à l'armée était impossible.

Le général Beauharnais était désespéré de quitter l'armée ; son âme élevée ne pouvait envisager sans désespoir son éloignement du théâtre de la gloire, et des combats auxquels la patrie appelait tous les Français ; son retour dans l'intérieur était d'ailleurs environné de dangers : il s'était prononcé constamment pour un gouvernement représentatif, et quoiqu'il sentît qu'il fallait soutenir cette république née au milieu des tempêtes, le système et les excès des Jacobins lui faisaient horreur. Enfin, les membres de l'Assemblée constituante étaient en butte aux persécutions ; et la conduite la plus pure et la plus réservée était loin d'être une garantie du repos qu'il allait chercher dans la retraite la plus obscure. Je me trouvai dans son cabinet au moment où il exhalait ses plaintes et ses regrets dans le sein d'un ami fidèle, Lahorie, qui avait été son secrétaire, et qui était alors un de ses officiers d'état-major. Cet officier lui donnait le conseil d'attaquer l'ennemi, de livrer bataille, de se faire tuer enfin, plutôt que de se livrer à tous les outrages de ses ennemis de l'intérieur : le conseil était plus courageux que sage. Le général lui répondit : « Je dois avant tout penser à l'armée, à ma patrie ; je ne me

« fais point d'illusions sur mon avenir, mais je ne veux pas « avoir à me reprocher la perte de tant de braves gens, et « toutes les suites funestes d'une défaite : peut-être l'armée « sera-t-elle commandée par un homme plus heureux ; « d'ailleurs le décret qui prononce mon éloignement est « formel. On ne me pardonnerait pas même une victoire, « et l'obtenir maintenant me paraît impossible, nous avons « à peine trente-cinq mille hommes en désordre, l'ennemi « va nous en opposer quatre-vingt mille ; ma mort ne « remédierait à rien, il faut partir. » Le lendemain il quitta le commandement et il s'éloigna de l'armée.

Cette armée se trouva donc sans général en chef devant un ennemi formidable, et l'embrigadement s'opérait tranquillement. On fit peu d'attention à tout ce désordre. Quarante mille paysans levés en masse nous arrivaient sans armes, sans uniformes, remplis de bonne volonté sans doute, mais sans expérience et n'ayant jamais vu l'ennemi. Le choix du général en chef était embarrassant. On l'offrit d'abord au général Laudremont, commandant l'avant-garde, mais il était gentilhomme, et quoiqu'il fût homme de mérite, on le rappela peu de jours après sa nomination. Il fallut donc chercher ailleurs, et un colonel, appelé *Corbin*, ne craignit pas de se charger de ce fardeau. Deux jours après sa nomination, les commissaires de la Convention, pour le mettre plus à son aise, destituèrent et éloignèrent brusquement de l'armée treize généraux ; le chef d'état-major, le commandant de l'avant-garde, des généraux de division, personne ne fut épargné. Cette folle mesure fut prise le 12 octobre 1793, et le 13, à quatre heures du matin, l'ennemi nous attaqua sur toute la ligne, nous enfonça, nous culbuta ; à huit heures nous avions perdu les lignes, et nous étions en retraite sur Brompt dans le plus grand désordre.

Heureusement nos quarante mille paysans s'éloignèrent assez vite pour ne pas embarrasser long-temps notre retraite. Ils avaient leurs foyers et leurs familles à défendre. A la seconde journée nous n'en vîmes pas un seul. Ils n'en sont pas moins devenus depuis de très-braves soldats, quand on les a rappelés ; mais au moins on les mit en état de combattre avant de les présenter à l'ennemi. L'arrière-garde était assez bien commandée pour couvrir la retraite ; elle se battit avec courage sur les hauteurs de Brompt pendant toute une journée, et elle donna le temps à l'armée d'arriver sur Haguenau. Là, les commissaires et le général en chef mirent en délibération s'il ne valait pas mieux se diriger sur Saverne, et abandonner Strasbourg à ses propres forces. Heureusement, avant de prendre une résolution, on jugea nécessaire de consulter M. de Villemanzy, commissaire-général de l'armée. Il se contenta de déclarer que Strasbourg, ayant constamment fourni l'armée de vivres et de munitions, ses magasins étaient épuisés ; que cette ville ne pouvait être mise en état de soutenir un siège avant quelque temps, et que si on l'abandonnait, il était à craindre qu'elle ne fût obligée de capituler. M. de Villemanzy fut fait prisonnier à Haguenau, où il était resté pour veiller à l'évacuation des magasins de cette ville : l'opinion générale était alors qu'il s'était livré. Si cela est vrai, je crois qu'il fit bien ; il aurait été arrêté en arrivant à Strasbourg, et vraisemblablement il aurait péri sur l'échafaud. Il passait pour être un ennemi de la république : je n'en sais rien ; mais il était homme bien élevé, il avait un haut mérite, et sa place était enviée. Cette observation décida le conseil à couvrir cette ville. Le quartier général alla s'établir à Schiltikeim, village situé à une lieue de la ville. L'armée fut étendue sur une ligne de plus de dix lieues,

depuis la rive du Rhin jusqu'en avant de Saverne, et en attendant des ordres du gouvernement, le commandement en chef fut confié au général Michaud. Ce choix provisoire était sage ; le général Michaud était un homme prudent, qui sentait tous les dangers de la position, et qui s'appliqua à la rendre le moins mauvaise possible, en présentant à l'ennemi une apparence de force qui le rendit circonspect.

M. de Wurmser commandait les armées combinées contre nous. S'il avait eu un peu de résolution il nous aurait encore battus, et il se serait peut-être rendu maître de Strabourg. Mais il croyait avoir beaucoup d'amis en Alsace ; il s'imagina que le régime des Jacobins et ses intrigues lui jetteraient dans les bras toute la province. Il se trompait ; on détestait encore plus les Autrichiens que les révolutionnaires, car on était Français en Alsace. Tandis qu'il tramait d'obscures intrigues, l'armée respira, et la frontière de l'est fut sauvée.

Enfin un général en chef nous fut annoncé ; mais l'étonnement fut extrême quand nous entendîmes prononcer le nom de *Pichegru*. Ce général était complètement inconnu à l'armée. Après beaucoup de renseignemens, nous apprîmes qu'il avait un commandement obscur dans le département du Haut-Rhin ; qu'il sortait de l'artillerie, où il avait servi en qualité de sous-officier ; et qu'il avait été peu de temps avant chef de division au ministère de la guerre. Ce nom de *Pichegru*, qui fut bientôt après célèbre en France et dans toute l'Europe, était prononcé avec dédain, et même avec une sorte de dérision, par tous les étourdis de l'armée. Mais peu de jours suffirent pour lui conquérir l'estime générale. Je faisais encore partie de l'état-major ; je le vis un des premiers. C'était un homme

de trente-cinq ans, d'une taille moyenne, et qui avait de beaux yeux pleins de feu et d'intelligence, le maintien militaire, et un calme imperturbable. Il commença par rétablir l'ordre dans l'armée, et par rectifier, autant que possible, tout ce que sa position avait de défectueux. Il rendit aux troupes la conscience de leurs forces, leur parla de leurs devoirs sans phrase, et leur promit des succès sans exagération. L'hiver était dans toute sa rigueur et les obstacles multipliés, mais communs aux deux armées. Les Prussiens et les Autrichiens vivaient mal ensemble ; leurs chefs se détestaient ; M. de Wurmser se montrait timide et irrésolu. Il fallait donc profiter de toutes les chances que nous offraient ces dispositions pour attaquer, et parvenir à débloquer la place de Landau. Nous reçûmes bientôt des renforts, et Saint-Just, membre du Comité de salut public arriva brusquement à l'armée. La conduite de ce jeune homme nous révéla l'existence d'un gouvernement terrible par son énergie, lorsqu'on ne croyait avoir qu'une assemblée turbulente et sans vues. Saint-Just fit de sévères réprimandes à ses collègues, et en éloigna plusieurs. Il se fit en même temps rendre compte des causes de la perte des lignes de Wissembourg, fit arrêter plusieurs généraux et huit ou dix chefs de corps. Le sort tomba sur les pauvres gentilshommes qui n'avaient pas encore quitté l'armée. Un tribunal de sang les condamna, et ils furent fusillés à la tête de l'armée. Cette cruauté était inutile, car il n'y avait point eu de trahison, et la perte des lignes était moins due aux généraux qu'aux mauvaises mesures des commissaires de la Convention ; mais Saint-Just avait lu que les Romains s'étaient quelquefois bien trouvés d'employer une sévérité cruelle pour rétablir la discipline dans leurs troupes ; et cet homme, qui se croyait le génie de Sylla

parce qu'il en avait la froide barbarie, vint préluder à tous les massacres dont il devait couvrir la France quelques mois plus tard. Il crut cependant établir une compensation, en frappant le président de l'atroce tribunal qu'il venait d'employer. C'était un misérable prêtre étranger, nommé *Schneider*, qui se faisait appeler le Marat du Rhin. Depuis plusieurs mois, revêtu des titres de président du tribunal et de général de l'armée révolutionnaires, il épouvantait l'Alsace de ses cruautés et de ses débauches; il parcourait toute la province suivi de juges, vrais bandits, et de soldats-bourreaux; une guillotine, attelée comme une pièce d'artillerie légère, l'acompagnait partout; et quand il arrivait dans une ville, pas un seul habitant ne pouvait espérer d'échapper; le sexe, l'âge, la beauté, l'éclat d'un nom ou de la fortune, tout était crime aux yeux de ce brigand. De tous les hommes féroces qui se sont signalés à cette époque, Schneider fut peut-être celui qui avait le plus de ressemblance avec Néron : la vue des supplices et du sang répandu lui causait une émotion qui ressemblait à la volupté. Les traits de barbarie de ce monstre sont empreints d'une originalité qui fait frémir; et l'on voudrait les revoquer en doute, si le témoignage unanime de cent mille habitans, et les faits matériels, n'étaient pas d'irrécusables preuves. Saint-Just le fit arrêter et l'envoya dans les cachots de Paris. Il y fut condamné, non pour ses crimes, mais comme complice de conspirations de prison, qui n'existaient pas; tant la justice était outragée dans ces temps déplorables!

CHAPITRE VIII

Ouverture de la campagne de 1794. — Nos succès. — Légion de Condé. — Jonction de l'armée du Rhin et de l'armée de la Moselle, — Discussions. — On sépare les deux généraux. — Je retourne à Paris auprès du général d'Hilliers. — Considérations sur l'armée du Rhin.

La campagne fut ouverte au mois de décembre. La droite et la gauche de l'armée étaient commandées par les généraux Saint-Cyr et Desaix; le général Hoche, qui était à la tête de l'armée de la Moselle, seconda nos mouvemens par des attaques vigoureuses et sans cesse renouvelées. Des succès chèrement achetés, mais brillans, nous amenèrent sur les hauteurs de Brompt; ils nous firent aimer autant que respecter notre nouveau général en chef.

C'est à cette position de Brompt qu'il y eut un engagement de cavalerie contre le corps de Condé, et qui faillit nous livrer une partie de cette troupe, avec les trois princes qui la commandaient. Le duc de Bourbon y fut blessé; mais il parvint à se sauver, par le dévouement des braves qui l'entouraient, et aussi par un de ces effets du hasard

dont l'influence modifie si puissamment tous les événemens. Un chef d'escadron du 9e régiment de dragons, appelé *Dieudonné*, s'était distingué par une valeur brillante sur ces hauteurs de Brompt, pendant la retraite; les commissaires de la Convention l'envoyèrent à Paris présenter deux étendards qu'il avait pris. Il fut reçu avec éclat par l'Assemblée, et il revint à l'armée un mois après, avec le titre de général de brigade. Dans cette journée, qui faillit être si fatale aux princes de Bourbon, Dieudonné commandait deux régimens; c'était trop pour son inexpérience; il ne sut pas les développer à temps, et les princes furent sauvés. On lui en fit un crime; il fut arrêté et renvoyé à Paris, mais cette fois comme un traître; il périt sur l'échafaud.

La journée de Brompt nous donna sur l'ennemi une supériorité que nous ne perdîmes plus. Le général Hoche faisait des progrès sur la droite de l'ennemi; il parvint à tourner sa position près de Pirmasens, et peu de jours après, débouchant des montagnes, les deux armées françaises se rencontrèrent près de Weissembourg. L'ennemi, découragé, battit en retraite, et Landau fut débloqué. La réputation de Pichegru fut dès-lors établie; la noblesse de son caractère le fut également par un trait que je ne dois pas oublier: le général Desaix était d'une extraction noble; le décret qui prononçait l'éloignement des nobles, ne lui avait pas encore été appliqué. Les commissaires de la Convention balançaient à priver l'armée d'un officier habile, d'une valeur brillante, et adoré des soldats; cependant le Comité de salut public envoya jusqu'à trois fois l'ordre à Pichegru de le destituer; il n'en fit rien, et n'en parla même à personne: Desaix ne l'apprit qu'à la fin de la campagne. Cette généreuse désobéissance conserva

aux armées, pendant dix ans, un des plus grands généraux qui aient illustré la France, et l'un des plus beaux caractères que l'on puisse offrir pour modèle.

La réunion des deux armées, après de si grands succès, fut un beau spectacle : les généraux se félicitèrent de leurs efforts mutuels. Mais bientôt la discorde éleva parmi eux des discussions plus dangereuses que ne l'avait été l'ennemi : chacun voulait s'attribuer tous les honneurs du succès, et l'amour-propre blessé aurait peut-être ensanglanté le champ de la victoire, si le gouvernement n'eût mis les rivaux d'accord en les séparant. Pichegru fut nommé commandant de l'armée du Nord. Le général Hoche fut envoyé à celle rassemblée près de Nice ; il y était à peine arrivé, qu'il y fut arrêté, et jeté dans les cachots de la conciergerie, qu'il ne quitta qu'après le 9 thermidor. Le Comité de salut public lui fit expier ainsi sa gloire, et les torts de la fierté de son caractère.

L'armée du Rhin poursuivit ses succès pendant cette année (1794). Notre position sur la *Queich* fut assurée ; les Autrichiens avaient repassé le Rhin. Nous eûmes encore avec les Prussiens quelques combats brillans, et je me rappelle qu'à la fin d'une journée qui fut à notre avantage, dans les environs de Germesheim, nous trouvâmes sur les portes d'un village dont nous nous emparâmes, ces mots écrits au crayon : *adieu, braves Français*. Peu de temps après, le traité de Bâle fut signé, et rendit amis deux peuples qui s'estimaient. La haine commune fut réveillée à une époque plus récente ; et il faudra beaucoup de temps pour la calmer.

Au mois d'octobre l'armée vint s'établir devant Mayence pour contenir l'ennemi, et l'empêcher de déboucher par ce point. Les soldats se firent des cabanes sous terre avec

beaucoup d'industrie. Protégés par des fortifications de campagnes, qui couvraient ce camp d'une espèce nouvelle, ils y passèrent un des plus longs et plus rigoureux hivers dont on ait conservé le souvenir. Le but qu'on s'était proposé en prenant cette position, fut rempli, du moins pendant six mois ; mais il fut payé trop cher : au mois de janvier, la moitié de l'armée languissait dans les hôpitaux. En juin, l'ennemi rentra en campagne, et, ce qu'on aurait dû prévoir, il passa le Rhin derrière nous, tourna notre position, et nous força ainsi à revenir sur le Lutter. Le général Moreau vint prendre le commandement de l'armée du Rhin. L'histoire de cette campagne est connue, je n'en parlerai pas. Je quittai l'armée quelque temps avant retraite. Le général d'Hilliers venait de sortir de prison ; était nommé chef d'état-major de la première divisi militaire à Paris ; il m'offrit de revenir près de lui repren mes fonctions d'aide-de-camp. J'étais heureux à l'arm mais je désirais vivement revoir ma famille, et je partis.

Avant de quitter l'armée du Rhin où je ne retournai pl qu'il me soit permis de lui faire mes adieux, en lui consacra quelques lignes. Cette armée n'était pas la première pa son importance ni par ses exploits. Chargée par sa positio de couvrir l'Alsace, et de défendre la partie du Palatina qu'elle avait conquise, elle y réussit par des succès souvent disputés, mais en définitive toujours heureux ; et elle rendit un grand service à la France, car l'ennemi convoitait cette partie de ses frontières, qu'il n'aurait peut-être jamais rendue. La Lorraine est le berceau de la maison impériale, et les Allemands regardent l'Alsace comme un démembrement du territoire germanique, qu'il est de leur avantage et de leur honneur de réunir à la mère-patrie ; même langue, mêmes usages, même croyance, et, par-dessus tout, le

désir si vif d'affaiblir la France, et de pouvoir l'attaquer jusqu'au cœur : ce projet n'est point abandonné.

L'armée du Rhin partagea avec les autres armées de cette époque l'avantage, unique dans notre histoire, d'être commandée par des généraux et des officiers presque tous sortis de ses rangs, et instruits au milieu d'elle. A la tête des plus habiles, se placent Kléber, Desaix et Saint-Cyr. Kléber était né à Strasbourg ; il avait servi dans l'armée autrichienne avant la révolution ; il vint à l'armée du Rhin comme chef d'un bataillon de volontaires du Haut-Rhin. C'était un homme d'une forte et gigantesque stature, qui rappelait les héros d'Homère ; sa voix était éclatante et impérieuse, son âme s'élevait et s'échauffait à la vue du danger ; instruit dans toutes les parties de la science militaire, il n'était pas doué de cette audace d'exécution qui a distingué d'autres généraux ; mais il joignait à toute la prudence que donne une longue expérience les ressources qu'on peut tirer d'un sang-froid imperturbable et d'un coup d'œil sûr et rapide. De tous les généraux, Kléber est peut-être celui dont les soldats ont conservé le souvenir le plus flatteur, parce qu'il les aimait comme ses enfants, qu'il s'occupait sans cesse de leurs besoins, et qu'il les égayait même au milieu des dangers par des mots heureux, dont la tournure originale était encore plus piquante dans l'âpre accent de la langue de son pays.

Desaix, né en Auvergne, servait déjà comme officier depuis plusieurs années dans le régiment de Bretagne. Sa taille était élevée et sa figure singulière ; de beaux yeux noirs pleins de feu accompagnaient un nez attaché au haut du front ; ses lèvres épaisses et habituellement séparées laissaient voir des dents d'une éclatante blancheur ; ses cheveux plats et noirs comme l'ébène ombrageaient son

visage fortement coloré : son maintien était embarrassé sans gaucherie, et annonçait la timidité et l'inhabitude du monde; il ressemblait assez à un sauvage de l'Orénoque qu'on aurait vêtu à la française. Mais on s'accoutumait bientôt à lui; sa voix était douce, et lorsqu'on avait pu le tirer de sa réserve habituelle, il charmait par la variété de son instruction, et par la simplicité de ses manières : il n'avait aucun des défauts d'un homme accoutumé à vivre dans les camps : je ne lui ai jamais entendu prononcer un mot grossier; une expression indécente le faisait rougir. Comme il était d'une façon facile et inaltérable, son état-major menait joyeuse vie, et les jolies filles du Palatinat s'arrêtaient souvent à son quartier-général; il souriait à tous les plaisirs sans les partager, mais avec l'indulgence d'un père qui ferme les yeux sur les étourderies de ses enfants. Je ne me rappelle pas l'avoir vu une seule fois vêtu de l'uniforme de son grade : il portait habituellement un habit bleu sans broderies et dont les manches étaient tellement courtes, que nous prétendions, en badinant, qu'il lui avait servi à sa première communion. Souvent il montait à cheval sans épée lorsqu'il faisait la visite des postes. Une nuit, ayant ordonné l'attaque du couvent de Marienborn, près de Mayence, que l'ennemi occupait en force, il se trouva sans armes au milieu d'une infanterie surprise, qui se défendait à la baïonnette dans les vignes. Desaix s'aperçoit qu'il n'a pas d'épée, arrache un échalas, et continue à se battre comme s'il avait eu l'épée de Roland dans les mains. Savary, qui était alors son aide-de-camp, se jeta devant lui assez à temps pour lui sauver la vie, en tuant un grenadier hongrois, qui allait le percer de sa baïonnette.

Je ne dois pas oublier le général Saint-Cyr, quoiqu'il vive encore et qu'il soit puissant; mais ceci ne doit paraî-

tre qu'après ma mort. Il était arrivé à l'armée simple capitaine dans un corps franc formé à Paris pendant le terrible mois de septembre 1792 : cette troupe, composée de mauvais sujets parisiens, c'est tout dire, se vantait hautement, dans la route, qu'elle allait mettre l'armée du Rhin au *pas*, c'est-à-dire qu'ils voulaient la rendre républicaine : nous n'étions, il est vrai, ni pillards ni fanfarons. Elle commit de tels excès, que le général Custines la fit entourer par sa cavalerie, honteusement désarmer et licencier. Saint-Cyr se trouva sans emploi. Il avait visité dans sa première jeunesse, comme artiste, l'Italie et la Grèce, et il dessinait avec facilité. Un jour il était occupé, près de Mayence, à faire un croquis de la position d'Oekheim, lorsque le général Custines, dont la vue était perçante, l'aperçoit de loin, fond sur lui de toute la rapidité de son cheval, et le voyant vêtu d'un uniforme qu'il détestait, il lui demande avec colère ce qu'il fait là, et lui arrache le papier des mains; mais trouvant la position exactement tracée, il l'interroge, paraît satisfait de ses réponses, et le nomme officier de l'état-major général. Quelques mois plus tard, un peu avant notre désastre à Weissembourg, le hasard le servit encore mieux. Nous avions été repoussés dans les gorges d'Annweiller; les commissaires de la Convention, ne voyant que trahison partout, ne savaient plus à qui confier le commandement des troupes : Saint-Cyr traversait la rue sous les fenêtres du quartier-général; un officier l'indiqua aux commissaires comme un homme sur lequel on pouvait compter : on le fit monter, et, après quelques questions, on lui proposa de partir avec deux mille hommes et d'attaquer l'ennemi. Son nom de famille *Gourion* fit cependant froncer le sourcil, c'était celui d'un ami de M. de Lafayette, et ancien major-général de la garde nationale de Paris;

quoiqu'il eût été tué à l'armée, ses parens n'en étaient pas moins persécutés. Saint-Cyr battit l'ennemi, lui fit plusieurs centaines de prisonniers, et reprit la position. Trois mois après il était général de division; il commanda constamment le centre de l'armée, dont on l'appelait le bouclier. Après ces généraux célèbres paraissaient avec éclat une foule de jeunes gens, qui tous ont acquis une gloire qui devait être durable : Sainte-Suzanne, Guyot, Boursier, Bellavesne, Ferino, Haxo, Dode, Nempde, Clémencel, Fririon, d'Astrel, et vous, infortuné Lahorie, si recommandable par une fermeté d'âme que dix années d'infortune n'ont pu vaincre, et qui reçûtes la mort en souriant; vous tous, mes anciens chefs, mes chers amis, que ne puis-je environner vos noms de tout l'éclat de vos brillants faits d'armes! vous contribuâtes puissamment à sauver la France; deviez-vous penser alors qu'un jour on vous en punirait par l'oubli ou la persécution!

Avec de tels chefs amis des soldats, et que la plupart d'entre eux avaient commandés comme officiers particuliers, la discipline était exacte, mais douce; chacun aimait son métier et le savait bien : les basses jalousies, les haines et les délations étaient inconnues. Les plus âgés des généraux avaient à peine trente ans, et comme la révolution les avait trouvés dans une condition médiocre, et à cette époque de la vie où la mollesse et toutes les habitudes de la corruption sont ordinairement sans influence, tous n'aspiraient qu'à la gloire, et ne la trouvaient belle qu'environnée de dangers. J'ai souvent entendu dans le monde révoquer en doute l'habileté de nos généraux, malgré les succès constans qui ont établi leur réputation : il est impossible, dit-on, d'apprendre si bien et si vite le métier le plus difficile, et qui exige plus que tous les au-

tres une réunion de connaissances qu'on ne peut acquérir qu'avec beaucoup de temps, et surtout avec le secours d'une éducation spéciale, qui a manqué à la plupart des généraux de la république. On ne sait pas assez que pour se rendre célèbre dans la carrière militaire, la première des qualités est une âme forte. Ce don de la nature, dont on fait si peu de cas et d'usage dans la vie civile, est cependant si nécessaire, qu'il eût sauvé la France, il y a peu d'années, si ceux qui influaient alors sur ses destinées en eussent été pourvus; cette qualité est la plus indispensable dans l'état militaire : la nature seule peut la donner, et elle en avait doué tous nos généraux célèbres. Ensuite il n'est pas vrai qu'ils aient été mal élevés; en me bornant à ceux de la première époque de la guerre, Pichegru, Bernadotte, Jourdan, Moreau, Kléber, Desaix, Saint-Cyr, Hoche lui-même, quoique élevé à l'école des enfans des gardes-françaises, avaient tous étudié avec fruit les principes de l'art militaire. L'éducation de la plupart d'entre eux avait été aussi soignée que celle de la noblesse ; il faut aussi considérer que dans toute autre profession l'élève le plus passionné ne peut donner plus de douze heures par jour à ses études, et les distractions sont fréquentes; à l'armée tous les instans sont consacrés à la science militaire. La passion de la gloire, celle de l'ambition, les charmes du commandement, l'affranchissement des devoirs et de l'oisiveté du monde, tout porte les militaires à ne parler que de leur métier, à s'en occuper sans cesse; la variété des événements, leur rapidité, leur multiplicité redressent le jugement pour ainsi dire à chaque heure, enrichissent la mémoire, multiplient les exemples, et accumulent les progrès. Les fautes se développent au grand jour, leur punition ne se fait pas attendre, et comme elles frappent

non-seulement le coupable, mais encore tous ceux qu'il commande, et tous ceux qui l'entourent, chacun devient solidaire pour son voisin, et tout le monde a le plus grand intérêt à bien faire.

La composition des troupes contribua aussi autant que leur valeur à nos succès ; l'amour de la patrie, l'horreur du joug étranger, les avaient animées sous le toit paternel depuis 1789. Au premier appel, les citoyens avaient volé à la frontière ; une foule de jeunes gens bien élevés, que passion de la gloire et une noble ambition avaient réunis sous les drapeaux, était une pépinière d'excellents officiers particuliers. Le chant guerrier appelé la *Marseillaise*, jetait dans tous les cœurs une émotion si profonde et un enthousiasme si puissant, qu'à ses premiers accents, les troupes se précipitaient sur l'ennemi avec une impétuosité à laquelle il était impossible de résister. Au Gaisberg, près de Weissembourg, l'ennemi avait couronné le plateau de cette élévation par trente pièces de canons, qui vomissaient la mort avec une épouvantable furie : les troupes s'avançaient lentement ; quand elles furent au pied de la position, le chant guerrier se fit entendre : à l'instant, et comme emportés par un tourbillon, les bataillons franchissent l'espace, la position est emportée, les batteries en notre pouvoir et l'ennemi en fuite.

Tous les dangers et tous les maux que supportèrent les armées à cette époque, doivent exciter une admiration d'autant plus vive, qu'elles n'avaient pour compensation que l'amour de la patrie et l'ivresse de la gloire. Toutes les jouissances, même les plus modestes, nous étaient inconnues. Nous étions tous sans fortune. Les soldats ne recevaient en argent qu'un écu par mois, et les officiers de tout grade seulement huit francs. Nos traitemens nous

étaient payés en assignats, et cette monnaie déjà dépréciée en France, était sans valeur à l'étranger. Pendant le rigoureux hiver de 1793, je partageais avec sept de mes camarades une petite chambre de paysan, dans le village de Fintheim, près de Mayence ; nous n'avions qu'un seul lit, dont la jouissance était tirée au sort chaque semaine ; les autres couchaient sur la paille. Les assignats suffisaient à peine pour nous procurer de mauvais vin trois fois par mois. Nous savions que notre hôte en possédait une quantité assez considérable, et l'idée de le contraindre à nous en donner sans le payer n'est pas même venue à aucun d'entre nous. Mes compagnons étaient tous de jeunes officiers du génie ; trois sont devenus des généraux célèbres dans cette arme, Haxo, Dode et Nempde ; les autres ont été tués.

Je me suis arrêté longtemps avec cette brave armée du Rhin ; qu'on me le pardonne, je lui dois les faibles qualités qui ont embelli ma vie, et la fermeté d'âme qui a décidé de ma destinée. Quand j'y arrivai, j'étais pénétré d'enthousiasme, et j'avais la volonté de bien faire ; mais je ne possédais que des idées confuses de la guerre et j'étais sans expérience. Je n'avais pas encore vu l'ennemi, et je m'inquiétais beaucoup du maintien que j'aurais à la première action. Je me trouvai d'abord un courage bouillant qui ne me laissait pas la tête libre, mais j'eus le bonheur d'être attaché à la division du général Desaix : le calme facile et imperturbable, la douce gaieté de cet excellent homme, au milieu du feu le plus meurtrier, me firent sentir qu'il n'y a pas de véritable valeur sans toutes ces qualités. Je m'examinai sévèrement, et je fus mécontent de moi : je ne savais pas maintenir mon cheval dans la ligne du boulet, je traversais trop rapidement les troupes qui se battaient, quelquefois je prenais des détours quand je pouvais aller tout

droit ; j'eus honte de tous ces manèges, et je me travaillai si bien, qu'à la fin la mitraille avait perdu le droit de m'importuner : il me fallut du temps pour arriver à ce degré de tranquillité. Combien de fois suis-je retourné sur mes pas, pour me placer au milieu du feu et parmi les tirailleurs ! quand j'y étais resté long-temps, j'étais content de moi, cela est si doux ! Cette force morale a peu servi à mon avancement, mais elle m'a rendu digne d'être l'aide-de-camp du vainqueur de l'Italie, et elle a contribué à m'acquérir son estime ; elle m'a fait aussi soutenir la prospérité avec modération, et elle m'a puissamment aidé dans mes jours d'infortune.

CHAPITRE IX

Paris en août 1794. — Constitution de l'an III. — Révolte des sections. — Bonaparte. — 13 vendémaire.

J'arrivai à Paris vers le milieu d'août ; lorsque je quittai cette ville en 1792, le peuple alors, affranchi du joug des lois, ivre de fureur et de ses abominables triomphes, jouissant avec un orgueil insensé d'une sauvage licence, toujours menaçant, toujours oppresseur, ne connaissait plus de bornes à sa tyrannie. Quel changement après le court espace de trois années ! La disette était affreuse, la misère au comble, et ce souverain déchu osait à peine se plaindre. Ce n'était plus qu'une vile populace sans énergie, rugissant encore sous la main qui la châtiait, mais n'ayant plus même la pensée d'une révolte. Tous les matins la ville entière présentait le déplorable spectacle de milliers de femmes et d'enfans accroupis sur le pavé, à la file, aux portes des boulangers, pour y recevoir en payant un morceau de pain. Plus de la moitié de Paris ne se nourrissait que de pommes de terre. Le papier monnaie était sans valeur, l'argent sans

circulation : cette situation a duré près d'une année. Un spectacle plus étrange frappait encore les yeux de l'observateur : les infortunés qui avaient gémi dans les prisons, étaient rendus à la liberté, et comme ils avaient échappé au supplice, ils jouissaient de leur bonheur avec transport ; les dangers auxquels ils avaient été exposés si long-temps excitaient un grand intérêt. Mais la vanité, si ingénieuse en France, en sut tirer parti : c'était à qui prétendrait avoir le plus souffert, et comme il était de bon goût d'avoir été persécuté, une foule de gens qui s'étaient cachés, ou avaient acheté leur tranquillité à force de bassesses, se vantaient d'avoir gémi dans les prisons. Des milliers d'innocens avaient péri sur l'échafaud ; mais si l'on s'en fût rapporté aux récits de la haine et de la vanité, la moitié de Paris eût emprisonné ou massacré l'autre moitié. A cette époque, le désordre de la société était porté à son comble ; les rangs avaient disparu, les richesses avaient changé de main : comme il était encore dangereux de se vanter de sa naissance et de rappeler une ancienne existence, les nouveaux enrichis voulaient donner le ton, et joignaient à tous les travers d'une mauvaise éducation tous les ridicules d'un patronage sans dignité. Une autre classe, plus recommandable, les artistes, trouva de la considération dans le besoin que beaucoup de gens éprouvaient de chercher des distractions, et même des ressources dans les arts de l'imagination. Ce goût des arts généralement répandu, acheva de jeter dans les modes, et jusque dans les mœurs de la capitale, un dévergondage inconcevable ; les jeunes gens se coiffaient en victimes, les cheveux relevés sur le sommet de la tête, pour rappeler les infortunés qu'on conduisait au supplice ; les femmes, au contraire, imitaient, dans leurs vêtemens, les usages de l'ancienne Grèce. On ne croirait

pas, sans l'avoir vu, que des femmes charmantes, bien élevées, et d'une naissance distinguée, portaient des pantalons couleur de chair, se couvraient les pieds de cothurnes, étaient à peine vêtues de robes de gaze transparentes, et le sein découvert, les bras nus jusqu'aux épaules, se présentaient dans les lieux publics, et loin de révolter la pudeur, n'excitaient que l'admiration et les applaudissemens. Les anciens palais, les jardins particuliers, étaient transformés en asiles de plaisirs ; c'était l'Élysée, c'était Paphos, Tivoli, Idalie, etc.; et partout une cohue, une étourderie turbulente, un débordement de mauvais ton, et un mépris de toutes les bienséances, qui excitaient la honte et le dégoût.

Mais entre ces deux extrêmes de la population du faubourg Saint-Marceau et de la Chaussée-d'Antin, se trouvait l'estimable bourgeoisie, et cette multitude d'hommes éclairés, amis de la patrie et de la liberté, dont l'indignation, comprimée par la terreur, se redressa avec une énergie qui amena enfin la catastrophe du 13 vendémiaire. J'ai besoin pour en développer les causes de jeter un coup d'œil sur le gouvernement de l'Assemblée conventionnelle.

Cette assemblée s'était trouvée chargée d'un énorme fardeau. Le roi avait été précipité du trône, et la monarchie n'existait plus; elle établit la république par acclamation et sans consulter les Français; et elle fit mourir le roi, dont l'existence l'embarrassait. Bientôt elle sentit qu'elle était composée d'élémens trop hostiles pour donner à la marche des affaires une direction sûre et rapide. Elle forma donc dans son sein un gouvernement appelé Comité de sûreté générale pour réprimer les attaques des ennemis intérieurs. Les succès des Vendéens et des étrangers poussèrent ces deux comités au-delà de toutes les idées raisonnables, et firent sentir à la Convention qu'il fallait vaincre

à tout prix ou périr. La défense fut poussée avec tout l'acharnement et l'énergie qu'inspire le sentiment de la sûreté personnelle et de la vengeance. La direction savante imprimée aux armées, et suivie par elles avec un admirable courage, préserva la France du joug étranger; mais les progrès de la guerre civile, et les efforts secrets des royalistes, peuvent-ils servir de justification aux massacres et à l'affreuse tyrannie dont la patrie a été victime pendant si longtemps? non, les dominateurs de cette assemblée resteront à jamais chargés de toute la haine que ne cessera d'inspirer aux races futures un régime de barbarie dont l' histoire n'offre pas un second exemple. De toutes les leçons que présente l'histoire des passions humaines, il en est une surtout sur laquelle le moraliste doit insister avec force; c'est l'impossibilité où seront toujours, même les plus honnêtes gens, de s'arrêter dans la route de l'erreur, une fois que les passions les auront entraînés. Certes, si, peu d'années avant l'époque de tant de crimes, on eût présenté à tous ces hommes, devenus si barbares, le tableau de tous ceux dont ils se sont rendus coupables, il n'en est pas un, Robespierre lui-même, qui n'eût reculé d'épouvante. On caresse d'abord les théories, l'imagination échauffée les présente sous un aspect utile et d'une exécution facile; on se met à l'œuvre, on avance, sans s'en apercevoir, d'erreurs en fautes, de fautes en crimes, bientôt l'esprit empoisonné gâte et dessèche toute sensibilité, et finit par décorer du nom de raison d'État les plus horribles excès.

Il faut le dire aussi, beaucoup de ces hommes affreux ont trouvé leur justification, et peut-être des encouragemens, dans les éloges que les historiens de tous les temps ont prodigué aux fléaux de l'humanité; l'éloquence de la

chaire elle-même n'a pu se garantir de cette funeste manie. Quel est l'écolier auquel on n'a pas fait apprendre le magnifique portrait de Cromwell, par Bossuet : *un homme s'est rencontré*, etc. ? Quel est l'ambitieux qui peut balancer dans le crime, en lisant un tel éloge, par le premier des orateurs sacrés? Le cardinal de Richelieu a trouvé pour apologiste même le grave et sage auteur de l'*Esprit des Lois;* sa cruauté, ce besoin du sang et de la vengeance, sont considérés par la plupart des historiens comme des combinaisons d'un esprit supérieur, ou tout au plus comme un superbe dédain de l'humanité. La mémoire de cet homme a peut-être fait plus de mal à la France, que son génie ne lui a fait de bien. L'exécrable maxime : *les morts ne reviennent pas*, est écrite en lettres de sang dans toute son histoire; et j'ai de bonnes raisons de croire que les meneurs de la Convention l'avaient pris pour modèle. Cet affreux système de tuer ses ennemis, au lieu de les soumettre, de régner enfin par la terreur, est commode pour les esprits médiocres et les âmes étroites ; mais les génies élevés ont d'autres maximes : ils savent très bien que les supplices sont de misérables moyens de gouvernement. Henri IV fut le plus indulgent des souverains, et il ne réussit qu'en s'attirant toutes les affections; une seule fois il se laissa séduire par cette fatale et sanguinaire politique: ce fut un tort grave : la mort de Biron, quoi qu'on en dise, fut inutile à son autorité et à la génération suivante.

Les fureurs de la Convention devaient avoir un terme. Le gouvernement qu'elle avait établi dans son sein lui fit sentir cruellement sa tyrannie ; la peur enfanta le désespoir : des milliers de victimes égorgées jusque sous ses yeux avaient trouvé cette assemblée insensible ; elle ne sacrifia les tyrans qu'à sa sûreté; mais elle ne prévit pas

que le mépris universel allait succéder à la terreur. En vain elle chassa de son sein et fit punir ceux de ses membres qui s'étaient couverts de sang ; en vain elle fit rentrer ceux qui s'étaient honorés par leur courage et leur humanité ; la haine et l'indignation vinrent l'assaillir de toutes parts ; et telle était sa triste position, qu'elle ne pouvait retourner au bien qu'entourée des défiances des hommes honnêtes, et à travers les clameurs et les menaces d'une populace dont elle avait complété la perversité en encourageant tous ses excès. Au mois de prairial, le faubourg Saint-Antoine vint l'assiéger et chercher des victimes jusque dans son sein ; si elle ne succomba pas, on le doit à l'héroïque vertu de Boissy-d'Anglas, dont l'admirable courage subjugua la multitude. Elle prit enfin un parti sévère, le seul qui pouvait réussir : des troupes de ligne furent appelées, et Pichegru les conduisit jusque dans le faubourg. Les factieux furent désarmés et humiliés. Cette victoire, qui ne coûta pas une seule goutte de sang, nous délivra pour long-temps, j'espère, des fureurs de la populace.

Quand j'arrivai à Paris, ces événemens avaient eu lieu. La Convention achevait alors une constitution qui n'était pas bonne, mais qui donnait de l'indépendance et de la force au pouvoir exécutif, et qui conservait le système représentatif ; mais on ne voulait plus recevoir rien de ses mains souillées, et, malgré tous ses efforts, elle obtint peu de suffrages. Les conventionnels n'avaient pas voulu renouveler la faute commise par l'Assemblée constituante, qui avait abandonné son œuvre à des mains jalouses et ennemies : ils avaient rendu une loi qui portait que les deux tiers de ses membres seraient conservés dans les nouveaux conseils établis par la constitution. L'opinion publique les repoussait presque tous ; aussi, les citoyens, réunis en

assemblées primaires pour voter sur cette constitution et sur cette loi des deux tiers, furent bientôt publiquement exaspérés par les orateurs que le malheur et le ressentiment avaient aigris, et secrètement par des royalistes adroits. « Verrons-nous encore siéger, pendant plusieurs « années, parmi les législateurs, chargerons-nous de nos « destinées les plus chères, des hommes qui ont favorisé « et exercé de concert une affreuse tyrannie ? Nous ne « voulons plus d'eux, qu'ils s'éloignent ; c'est bien assez « d'accepter leur ouvrage et de consacrer leur impunité par « un oubli de tous leurs forfaits. » Ces discours passionnés, répétés dans toutes les assemblées avec véhémence, émurent les esprits ; et, après avoir fait de vains efforts pour rejeter l'acte constitutionnel et la loi sur les deux tiers, les citoyens résolurent de repousser, les armes à la main, ceux qu'ils n'avaient pu parvenir à écarter par leurs votes. Le général Menou, commandait en chef la division militaire. Le général d'Hilliers m'associa à tous les détails de son état-major. Les troupes de ligne dont on pouvait disposer ne s'élevaient pas à plus de cinq mille hommes. C'était assez pour maintenir la tranquillité ; mais c'était insuffisant contre une garde nationale hostile, et qui était composée de trente mille hommes bien armés. Il était impossible alors de tirer des troupes des armées : la guerre était active ; les troubles de la Vendée n'étaient pas calmés, la répression des brigandages des chouans exigeait beaucoup de monde. On prit donc le parti d'en imposer sur le nombre, en multipliant les mouvements de la garnison ; c'était de faire sortir des troupes par une porte pour les faire rentrer par une autre. Ce petit manège fut bientôt connu : l'audace des meneurs des sections s'en accrut, et l'attaque fut décidée. Le 12 vendémiaire au soir (2 octobre), plusieurs bataillons

de la garde nationale avaient pris les armes ; les bataillons des Petits-Pères et des Filles-Saint-Thomas s'étaient rassemblés dans la rue Vivienne. Le général Menou les fit cerner par des troupes de ligne, et les somma de se séparer; il pouvait les y contraindre sans engager un combat ; mais un orateur sortit des rangs, et se mit à haranguer le général avec une chaleur qu'il communiqua à ses camarades. Menou eut la faiblesse de l'écouter, et de lui répondre ; alors tout fut manqué ; les bataillons restèrent ; le général se retira en donnant une preuve de son indécision, et des soupçons au gouvernement sur sa fidélité. La Convention sentit qu'un tel homme pouvait tout perdre ; on lui ôta le commandement pendant la nuit, et le député Barras en fut investi elle nomma aussi une commission de salut public, laquelle elle donna des pouvoirs étendus. Barras était un homme de résolution qui avait puissamment contribué à chute de Robespierre, le 9 thermidor ; commissaire de la Convention à l'armée du Midi, en 1793, il y avait remarqué un jeune officier d'artillerie dont le courage et les conseils avaient eu une grande influence sur la reprise de Toulon. Ce jeune homme, destitué, après le 9 thermidor, par un de ses anciens camarades, appelé Aubry, qui siégeait à la Convention, était arrivé à Paris, depuis quelques mois, sollicitant sa réintégradation de général de brigade ; le dépit et le dégoût lui avaient fait solliciter, dit-on, la mission d'aller, à la tête d'une compagnie de canonniers, chez les Turcs, pour leur enseigner les manœuvres d'artillerie ; il se disposait à partir lorsque Barras le fit venir et le présenta au comité, qui le consulta sur la crise dont il fallait se tirer à tout prix. Les membres de ce comité n'étaient d'accord que sur un point, c'est que tout était perdu si les sections l'emportaient. La guerre civile allait étendre ses ravages sur

toute la France, et les plus habiles ne pouvaient en calculer les suites ; mais commencer par tirer sur le peuple leur paraissait épouvantable. Les uns voulaient faire des concessions qui auraient rendu le mal sans remède ; d'autres voulaient attendre stoïquement la mort à leurs places comme de vrais Romains. L'officier d'artillerie se moqua de leurs scrupules et de leur ridicule résolution ; il leur prouva que les Parisiens n'étaient que des fous conduits par des intrigans ; que le gouvernement avait pour lui la force et son bon droit ; que rien n'était plus facile que de dissiper sans beaucoup d'effusion de sang des bataillons sans expérience, sans chefs habiles, et qui n'avaient pas de canons. Sa fermeté, son éloquence, le sentiment d'une grande supériorité qui se faisait sentir jusque dans sa contenance, inspirèrent la confiance, et firent entrer la persuasion dans tous les esprits. Ce jeune homme s'appelait Bonaparte. On lui donna le commandement de l'artillerie, et on le laissa maître de toutes les dispositions de défense. Il rassembla sur-le-champ tous les officiers, s'assura de leur obéissance ; il fit ensuite placer deux pièces de canon à l'entrée de la rue Saint-Nicaise, une autre en face l'église Saint-Roch, au fond de la petite rue du Dauphin, deux autres dans la rue Saint-Honoré, près de la place Vendôme, enfin deux autres en face du Pont-Royal, sur le quai Voltaire ; des réserves d'infanterie furent postées derrière les pièces pour les protéger, et sur la place du Carrousel ; la cavalerie se rangea sur la place Louis XV. Bonaparte fit ensuite savoir aux bataillons insurgés qu'ils étaient bien libres de rester à leur poste tant qu'ils en conserveraient l'envie ; mais que s'ils dépassaient les limites fixées, ou s'ils tiraient sur lui un seul coup de fusil, on les repousserait à coups de canon. Cette fermeté, loin d'imposer aux enne-

[illegible] et qu'on n'oserait pas [illegible] hésitation. et les derniers [illegible] s'ébranlèrent et quel[illegible] l'attaque. A l'instant, la [illegible] portant le ravage et [illegible] si brusque, si rapide [illegible] boulet, tiré presque [illegible] de la rue Saint-[illegible] avait placé le général [illegible] bataillon d'infanterie de [illegible] entre les deux rives [illegible] porter l'ordre de tenir [illegible] de l'infante- [illegible] sur le quai [illegible] et attaquer [illegible] commandait au bas [illegible] ils n'en tinrent [illegible] décharge des deux [illegible] C'en était assez pour [illegible] dont la tête [illegible] loin du péril, vou- [illegible] s'étaient emparés [illegible] pouvoir se [illegible] La nuit heureuse- [illegible] se mirent en sûreté. [illegible] fut signée le lendemain. [illegible] Je ne crois pas que la troupe [illegible] de quatre ou cinq hommes: du côté [illegible] les détails les plus [illegible] portent le nombre des morts à plus [illegible] à près de deux cents celui des blessés. Ce [illegible] paraîtra pas exagéré si l'on considère que les

marches de l'église Saint-Roch étaient couvertes de monde, que la pièce de canon qui fut tirée dans cette direction n'était pas à plus de soixante pas, et que les bataillons de la rue Saint-Honoré remplissaient tout l'espace à une grande profondeur. Toute cette armée avait pour chef principal un général Danican, homme à peu près inconnu, même dans l'armée où il avait servi quelque temps, et qui n'est pas sorti de son obscurité, même depuis la restauration.

Le gouvernement sentit que des recherches trop sévères sur cette affaire ne contribueraient qu'à exaspérer les esprits, et qu'il devait jouir avec modération d'une victoire achetée par le sang des Français. Une commission militaire fut cependant établie pour effrayer les chefs; mais elle acquitta tous ceux qui lui furent présentés, à l'exception d'un malheureux émigré nommé Lafont, qui s'était glissé dans Paris pour intriguer en faveur de ses maîtres, et qui s'était signalé par beaucoup d'emportement; il fut condamné à mort; cependant il aurait été sauvé, si son dévouement extrême à la cause des Bourbons ne lui eût pas fait rejeter tous les moyens dont il pouvait user pour éviter sa condamnation.

Les royalistes prétendent, depuis quelques années, que cette insurrection des Parisiens était un généreux effort en faveur des Bourbons: j'affirme que cela n'est pas vrai. J'étais placé dans une position avantageuse pour suivre le jeu des passions et des intrigues qui ont amené cette malheureuse catastrophe du 13 vendémiaire. J'étais lié avec beaucoup de gens estimables qui avaient pris parti pour les sections; je n'ai trouvé aucun penchant ni dans la multitude, ni dans la plupart des chefs, à désirer le retour des Bourbons, encore moins aucun projet de les rappeler. La mort du roi était détestée par tous les hommes sensés; mais on aimait la liberté: la haine de la Convention était

[illegible] de toutes les horreurs [illegible] demandais aux [illegible] mettre à la place de ce [illegible] : Nous ne vou[illegible] nous voulons [illegible] pour gouverner. Ils n'al[illegible] furent faites, il [illegible] famille royale; [illegible] peu d'attention. [illegible] de cette famille [illegible] emporté, les ten[illegible] hardies, peut-être [illegible] mais alors la guerre [illegible] ans plus tard, à [illegible] maintenir sur le [illegible] à la France, non [illegible] par toutes les habi[illegible] et par une énergie qui [illegible]

Deux jours après le [illegible] vendémiaire, Barras présenta à la Convention tous les officiers-généraux et d'état-major qui avaient contribué à la sauver. Le général Bonaparte était mais confondu dans la foule : au moment où Barras dans son discours prononça son nom en l'accompagnant d'éloges, ceux qui entouraient le général voulurent le faire avancer au premier rang, il les repoussa avec une humeur et une confusion qui me firent grand plaisir. Il y avait dans cette action moins de hauteur qu'un sentiment délicat des convenances : il se sentait honteux d'être loué d'une telle victoire. Il est vrai qu'il n'avait pas une prodigieuse estime pour ceux en faveur desquels il avait combattu et qui lui prodiguaient des applaudissemens.

CHAPITRE X

Directoire. — Le général Bonaparte épouse la veuve du général Alexandre Beauharnais. — Il part pour l'Italie. — Pacification de la Vendée. — Le général d'Hilliers reçoit des lettres de service pour l'Italie, où je le suis.

La Convention se hâta de terminer sa session si orageuse, si funeste à l'humanité, mais si mémorable par la vigueur incroyable avec laquelle elle sauva la France du joug de l'étranger; elle remit les rênes de l'État aux mains du directoire. Le général Bonaparte fut nommé commandant en chef de la première division militaire et de la ville de Paris. Une des premières mesures que prit le nouveau gouvernement fut de faire désarmer tous les citoyens de la capitale. Ils donnèrent leurs armes sans beaucoup de répugnance; l'essai qu'ils venaient d'en faire avait été trop malheureux pour qu'ils les regrettassent beaucoup. Le désarmement fut exécuté avec une grande sévérité; les armes blanches étaient même comprises dans la confiscation. La veuve du général Beauharnais allait remettre à l'un des commissaires chargés de cette opération le sabre

de son époux, lorsque son fils Eugène, à peine âgé de treize ans, s'empare de l'arme, et proteste qu'on ne la lui arracherait qu'avec la vie. Le commissaire consentit à la lui laisser s'il se procurait une autorisation du général en chef. Eugène courut chez lui; l'émotion profonde dont cet enfant était pénétré, son nom, sa figure agréable, la chaleur et la naïveté de ses instances touchèrent le général; il l'embrassa, lui permit de garder son arme chérie, et désira connaître madame de Beauharnais. Elle était jeune, aimable et plus que jolie; il en devint épris, et bientôt il l'épousa. Ainsi cette union qui fut long-temps si heureuse, eut pour origine un aimable trait de piété filiale.

Le général Beauharnais, en quittant l'armée du Rhin, s'était retiré sur une de ses terres située à quelques lieues de Blois; il y vivait dans une profonde retraite, gémissant sur tous les déplorables excès qui déshonoraient la liberté, regrettant amèrement la gloire qu'il ne pouvait plus partager; mais son nom avait eu trop d'éclat pour qu'il pût espérer d'échapper aux persécutions dont les membres de l'Assemblée constituante étaient les victimes. Il fut arrêté et jeté dans les prisons de Paris, peu de temps avant le 8 thermidor, et lorsque le peuple commençait enfin à retrouver de la sensibilité et de l'effroi, à la vue des supplices dont on avait assouvi ses regards depuis si long-temps. Les Jacobins imaginèrent des conspirations de prisons, pour avoir un prétexte de prolonger leurs massacres; ils avaient mêlé avec les prisonniers quelques espions, qui trouvèrent des hommes assez lâches pour racheter leur vie aux dépens d'une atroce calomnie. L'un de ces misérables, furieux d'avoir été découvert par M. de Beauharnais, dans ses infâmes intrigues, et inquiet de le voir se déclarer avec toute l'indignation et toute la hauteur

d'un honnête homme, le dénonça ; on l'en punit en l'envoyant à l'échafaud. Il périt le 7 thermidor, deux jour avant la chute de Robespierre.

Madame de Beauharnais avait été enfermée dix-huit mois dans une des prisons de Paris ; elle y était tombée gravement malade, lorsque son acte d'accusation, c'est-à-dire l'arrêt de sa mort, lui fut remis. Heureusement, un honnête et courageux médecin polonais, dont je regrette de ne pas savoir le nom, fut chargé de la soigner; il déclara que la maladie allait en faire justice, et qu'elle n'avait pas huit jours à vivre : elle fut ainsi sauvée. A sa sortie de prison, elle employa avec une bonté courageuse tous les avantages que lui donnaient son nom, son malheur, et tous les dons de son esprit aimable, pour obtenir la liberté d'une grande partie de ses compagnons d'infortune. Elle était donc aimée et respectée par tout ce que la société présentait de plus recommandable; ses précieuses qualités l'ont rendue digne de son incroyable élévation. Il me sera doux de revenir souvent à elle dans le cours de ces mémoires. Les fonctions du commandant en chef de Paris donnaient de grands pouvoirs au général Bonaparte, et sa conduite dans la journée du 13 vendémiaire lui assurait de justes droits à la confiance du Directoire; mais bientôt le gouvernement se sentit importuné et même humilié du joug de son jeune général. En effet, il ne faisait rien qu'à sa tête, se mêlant de tout, décidant sur tout, et ne répondant qu'à ses idées; l'activité et l'étendue de son esprit, la hauteur de son caractère, ne pouvaient s'accommoder de l'obéissance en quoi que ce fût. Le Directoire voulait encore ménager les Jacobins; le général fit fermer la salle de leurs assemblées, et le gouvernement ne l'apprit qu'au moment où il allait en délibérer. Des personnes de l'ancienne no-

blesse paraissaient dangereuses à Paris ; le Directoire voulut les en éloigner, le général les couvrit de sa protection ; il fallut céder. Il prescrivait des mesures, rappelait des généraux disgraciés, repoussait avec hauteur toutes les préventions, blessait toutes les vanités, se moquait de tous les préjugés, bravait toutes les haines, appelait gaucherie la marche lente et embarrassée du gouvernement; et quand, au Directoire, on s'avisait de lui faire des représentations, il ne se fâchait pas, mais il présentait ses idées et ses projets avec une lucidité, une facilité et une éloquence qui ne laissaient rien à répondre, et deux heures après tout ce qu'il avait dit était exécuté. Au reste, si le le Directoire était fatigué de lui, le général Bonaparte ne l'était pas moins de cette vie de Paris, qui n'offrait aucune carrière à son ambition, aucune gloire à son génie; depuis long-temps il avait formé le projet de conquérir l'Italie. Un long séjour à l'armée de Nice lui avait donné le temps nécessaire de mûrir ses dessins, d'en calculer toutes les difficultés, et d'en saisir toutes les chances ; il demanda au gouvernement le commandement de cette armée, de l'argent et des troupes. Il fut nommé général en chef, on lui donna des troupes, mais avec la modique somme de cent mille écus. C'est avec si peu de ressources qu'il devait conquérir l'Italie, à la tête d'une armée qui n'était pas payée depuis six mois, et qui n'avait pas même de souliers. Mais Bonaparte avait la conscience de sa force ; et embrassant un immense avenir avec ivresse, il fit ses adieux au Directoire, qui le vit partir avec un plaisir secret, heureux de se débarrasser d'un homme dont le caractère le subjuguait, et dont les vastes projets n'étaient, aux yeux de la plupart de ses membres, qu'une saillie de jeune homme plein d'orgueil et de présomption.

Cependant le général d'Hilliers avait été destitué le lendemain du 13 vendémiaire, pour s'être exprimé avec force contre cette journée; il s'adressa au général Bonaparte qui lui fit rendre du service, et il fut envoyé comme chef d'état-major à la division de droite de l'armée de l'ouest, dont le quartier-général était à Alençon. Le feu de la guerre dans la Vendée s'éteignait par lassitude et faute d'alimens. Le passage de la Loire avait eu des suites trop funestes aux Vendéens, pour qu'ils pussent encore prolonger la lutte : leurs plus habiles chefs avaient péri. Les petits-fils d'Henri IV avaient dédaigné de paraître au milieu de ces courageux soldats, qui n'avaient point d'uniformes, qui se battaient sans ordre, et dont l'ensemble ne présentait pas l'éclat quelquefois si vain des troupes de ligne. Charette, le seul homme capable de soutenir encore son parti, avait été fusillé à Nantes par ordre du gouvernement, qui se serait honoré en lui laissant la vie. Enfin, la malheureuse tentative de Quiberon avait porté le dernier coup à l'enthousiasme et aux espérances des insurgés; des bandes éparses et agissant sans but concerté, portaient encore le ravage dans quelques cantons. Le général Hoche, auquel on confia le commandement de tous les départemens de l'ouest, réussit en peu de temps par sa sagesse, sa modération et sa fermeté, à faire disparaître les derniers excès de la guerre civile. Il établit un système de colonnes mobiles, dont les mouvements étaient calculés avec assez de précision pour qu'en parcourant le pays sans cesse, et dans tous les sens, elles pussent souvent se rencontrer et se prêter secours en cas d'attaque supérieure. L'ennemi, ainsi traqué, et n'ayant pas un moment de repos et de sûreté, tomba dans le découragement; et trouvant un refuge protecteur dans l'oubli du passé et dans l'acte de pacification, il prit enfin le parti de

préférer à des efforts désormais sans but la certitude d'un meilleur avenir et une tranquillité qui lui assurait l'exercice de ses devoirs religieux, pour lesquels il avait pris les armes. Dans la Normandie, où j'étais, la guerre s'y faisait sans gloire, mais non pas sans dangers; les chouans, à l'abri des surprises derrière leurs haies élevées, nous ajustaient à bout portant, et nous tuaient beaucoup de monde. Pour entretenir leur caisse militaire, ils arrêtaient les voitures publiques, dépouillaient les voyageurs, et souvent les massacraient. Ces messieurs se persuadaient que leur titre de royalistes ennoblissait jusqu'au métier de brigand. On avait fait contre eux, peu avant notre arrivée, une battue générale et bien dirigée qui les dégoûta d'un métier qui ne leur offrait plus en perspective que le châtiment réservé aux voleurs de grand chemin. Le comte Frotté, qui commandait cette noble milice, permit à ses compagnons de s'arranger, et il se retira en Angleterre après avoir, nous dit-on, brisé son épée. Les chefs les plus marquans écrivirent donc au général Montigny, qui commandait la division, pour solliciter une entrevue. Il fut décidé qu'on se réunirait au château de Louvet, près d'Alençon. J'allai chercher ces messieurs dans un bois près du château; j'y fus conduit les yeux bandés, et après un quart d'heure de marche, je trouvai dans un fourré une douzaine de malheureux déguenillés, étendus sur le gazon, et exténués de fatigue et de misère; quelque-uns se faisaient remarquer par un caractère de fierté et de hauteur qu'ils ne démentirent pas dans le cours de la conférence. Leur soumission fut entière; plusieurs durent s'éloigner du théâtre de leurs exploits, et d'autres prirent parti dans les troupes de la république. Le traité signé, nous passâmes tous dans une salle voisine où un splendide déjeuner avait été préparé; nous étions vingt

personnes debout autour de cette table, nous regardant en silence. Le général Montigny les engagea à s'asseoir; un mouvement de tête qui n'était pas équivoque fut la seule réponse. Tout le monde sortit en échangeant gravement de froides politesses; on remonta à cheval, et l'on se sépara.

Une des clauses du traité portait la restitution aux chefs de leurs biens non vendus; ceux de l'armée de la Vendée l'avaient déjà obtenue. C'était non-seulement le prix de leur valeur et de leurs efforts, mais encore de leurs sentimens français, qui leur avaient fait préférer tous les dangers de la guerre civile, à la honte de servir sous des drapeaux étrangers. Maintenant que les émigrés sont heureux, du moins par le rang et la confiance que le souverain leur accorde, on doit s'expliquer librement sur leur conduite. Le premier mouvement qui détermina leur fuite ne peut être blâmé; mais peut-on excuser la honteuse résolution d'aller se mettre à la solde des ennemis de leur patrie? La révolution était une querelle de famille dont il fallait à tout prix écarter l'étranger. Que pouvait-on attendre des Autrichiens, des Prussiens et des Anglais, si ce n'est l'asservissement de la France, son démembrement et sa honte? Les Vendéens combattaient aussi pour le maintien de la religion et de la monarchie; mais, loin de se livrer à l'ennemi extérieur, ils ne permirent jamais que les troupes anglaises vinssent à leur secours. Ils n'avaient point oublié que Henri IV avait été forcé de prendre les *reîtres* à sa solde; sa grande âme aurait été révoltée de se mettre aux gages des Allemands. La cause des Vendéens, ainsi défendue, était respectable. Ils ne pouvaient l'emporter sans doute contre la ferme volonté de toute une nation qui voulait la liberté, et qui ne pouvait alors l'obtenir sous le gouvernement des Bourbons; mais du moins ils étaient Français; et les

troupes qui les ont combattus éprouvèrent un sentiment de fierté, à l'aspect de paysans français qui leur ont opposé un courage et une constance plus grands que ne le firent tous les rois de l'Europe réunis.

Cette guerre de chouans ne plaisait pas au général d'Hilliers plus qu'à moi. Il n'avait pas attendu la pacification pour solliciter du général Bonaparte l'honneur de servir sous ses ordres. Les lettres de service ne se firent pas attendre. M. d'Hilliers se rendit en poste en Italie ; je fus obligé de faire la route à cheval et par étapes. Le nom de Bonaparte retentissait partout sur mon passage ; chaque jour apportait la nouvelle d'une victoire. Ses lettres au gouvernement, ses proclamations d'un style si élevé et d'une éloquence si remarquable échauffaient toutes les têtes. La France entière partageait l'enthousiasme de l'armée pour tant de gloire et pour des triomphes si brillans si multipliés. Les noms de Montenotte, de Millesimo, Lodi, Milan, Castiglione, étaient répétés avec un noble orgueil, avec ceux de Jemmapes, de Fleurus et de Valm

CHAPITRE XI

Mon arrivée à Milan. — Je suis nommé aide-de-camp du général en chef. — L'armée se met en marche sur Vienne. — Batailles de Rivoli, de la Corona, etc., etc.

Quand j'arrivai à Milan, la victoire de Castiglione venait d'être remportée ; M. de Wurmser, battu, fuyait sur Mantoue, et allait être forcé de chercher un refuge derrière ses murailles, lui qui était venu pour en faire lever le siège. J'étais persuadé que le général d'Hilliers était employé à l'armée active ; et je caressais en route les plus brillantes illusions de gloire et d'avancement. Quelle fut ma consternation de le trouver gouverneur de la Lombardie ! Il fallait encore m'enterrer dans les paperasses d'un état-major, condamné à faire distribuer les bulletins de nos victoires, m'occuper de mille détails de bureau, si fastidieux pour un militaire, et finir par n'oser même avouer que j'avais été à l'armée d'Italie, puisque je n'en aurais partagé ni les dangers, ni les triomphes. Je n'avais d'ailleurs pour fortune que mon épée, et pouvais-je espérer de l'avancement si je

ne l'avais pas mérité ? Ces pensées m'affligèrent profondément, et me firent prendre le parti de solliciter le commandement d'une compagnie d'infanterie dans une demi-brigade d'avant-garde. Le général d'Hilliers voulut en vain me détourner de ce projet ; forcé cependant de céder à mes instances, il allait m'expédier mon ordre de départ, lorsque la nouvelle de la victoire d'Arcole parvint à Milan. Deux aides-de-camp du général en chef y avaient péri : Muiron, officier d'artillerie, pour lequel il avait une vive amitié, et que de belles qualités en rendaient digne, et le jeune Elliot, neveu du général Clarke. M. d'Hilliers parla de moi au général Bonaparte avec beaucoup de chaleur, et il obtint que je remplacerais Muiron. Cette faveur de la fortune me causa d'abord un mouvement de joie, mais il fut bientôt troublé par la crainte d'être jugé sévèrement par un si grand appréciateur du mérite. Cette inquiétude fut assez vive pour me faire regretter que la démarche du général d'Hilliers eût été couronnée du succès. Je me présentai chez le général en chef, qui habitait alors le palais Serbelloni. Il donnait audience ; le salon était rempli d'officiers de tous grades et de hauts fonctionnaires du pays. Son air était affable, mais son regard était si ferme et si fixe, que je me sentis pâlir quand il m'adressa la parole. Je balbutiai mon nom et quelques mots de remerciemens, qu'il écouta en silence, et les yeux attachés sur moi avec une expression sévère qui acheva de me déconcerter. Enfin il me dit : « Revenez à six heures et prenez l'écharpe. » Cette écharpe qui distinguait les aides-de-camp du général en chef, était de soie blanche et rouge et se portait au bras gauche.

Lorsque je revins au palais à l'heure fixée, l'officier de garde me fit entrer dans le salon des aides-de-camp. Nou-

vel embarras, je n'en connaissais aucun ; mon écharpe leur apprenait que j'étais un nouveau camarade ; mais aucun d'eux ne vint à moi : ils se communiquaient leurs observations, dirigeant sur ma personne des regards qui ne me paraissaient pas très-bienveillans ; lorsque Marmont entra, et m'apercevant, il me prit la main et dit : « Voici un nouveau camarade dont nous ferons bientôt un ami. — Au champ de bataille mon maintien sera moins embarrassé qu'ici », leur dis-je timidement. Peu de jours suffirent pour établir entre nous une amitié qui ne s'est jamais démentie.

Les aides-de-camp du général en chef étaient alors au nombre de huit ; Murat, qui venait d'être nommé général de brigade, ne comptait plus parmi eux. Le premier était le colonel Junot, depuis duc d'Abrantès. Il était né en Bourgogne et s'était engagé comme simple soldat dans une compagnie de canonniers volontaires de son département. Au siège de Toulon, il se fit admirer par un trait d'intrépidité qui s'est peu renouvelé depuis. La fameuse redoute dite des *Sans-Culottes*, que défendaient les Anglais, était battue depuis plusieurs heures, mais ses feux nous faisaient beaucoup de mal. Le général Bonaparte ordonne à un bataillon de l'enlever à l'assaut. Junot, quoiqu'il ne fît pas partie de ce bataillon, s'élance le premier dans le fossé, gravit l'escarpe, se précipite dans la redoute à travers une embrasure, y tue deux canonniers sur leurs pièces, et donne ainsi le temps à ses camarades de le joindre ; la redoute fut emportée aux cris de : Vive la république ! Le général Bonaparte le nomma sergent, et comme il avait une écriture nette et rapide, il s'en servit comme secrétaire pendant toute cette campagne. Quand je le vis pour la première fois, il était colonel et venait d'être blessé à la ba-

taille de Castiglione. Junot joignait à une brillante valeur beaucoup d'esprit naturel. Après avoir fait la guerre pendant vingt ans et parcouru tous les grades, sa vie fut terminée d'une façon déplorable. Le froid qu'il éprouva dans la campagne de Russie jeta du désordre dans ses facultés mentales. L'infortuné vint mourir près de son père. La raison lui revint à ses derniers momens, il se retrouva dans la modeste chambre où il avait passé son enfance, et il sut apprécier à sa juste valeur le rêve brillant de la gloire et de la fortune.

Marmont, colonel d'artillerie, était aussi né en Bourgogne, d'une famille ancienne et considérée dans sa province. Entré fort jeune dans l'artillerie, son éducation avait été très-soignée; le trait principal de son caractère était alors une passion effrénée de la gloire et une ambition sans bornes, et, pour son général, un attachement qui s'élevait jusqu'à l'enthousiasme. Duroc était le troisième aide-de-camp : moins brillant que les deux premiers, il avait plus de solidité dans l'esprit, et le caractère d'une ténacité remarquable; officier d'artillerie en 1789, il avait émigré, mais il était rentré promptement. Le général en chef l'aimait beaucoup; Duroc était reconnaissant, et je crois que sa fidélité aurait supporté noblement la périlleuse épreuve de la révolution de 1814. Le quatrième aide-de-camp était Le Marrois, jeune homme à peine âgé de dix-sept ans, et déjà couvert de blessures. Venait ensuite Sulkowski, d'une valeur chevaleresque, passionné pour les aventures, d'un esprit romanesque et inquiet, plein d'instruction, parlant toutes les langues de l'Europe, un véritable Polonais. Il était à peine sorti de l'enfance, qu'il combattait pour la liberté de sa patrie : blessé au siège de Varsovie et forcé de fuir, il vint en France. Bientôt, il fut envoyé à Constan-

tinople, auprès de M. Descorches, notre ambassadeur. Le Comité de salut public désirait avoir un agent dans l'Inde, Sulkowski se chargea de cette mission ; il était déjà arrivé au-delà d'Alep, quand les Anglais le dépistèrent, et le firent piller par les Arabes pour connaître ses instructions. Échappé de leurs mains, il revint à Paris : il y obtint des lettres de service pour l'armée d'Italie. Il servait devant Mantoue lorsqu'un rapport de lui au chef de l'état-major-général tomba sous les yeux du général en chef ; le lendemain, il était son aide-de-camp. Enfin, nous avions aussi pour camarade Louis Bonaparte, qui avait à peine seize ans, et que son frère n'épargnait pas plus que nous pour les missions les plus périlleuses. Il les remplissait, au reste, avec un plaisir qui annonçait qu'il savait supporter noblement son nom. Il fallait remplacer Elliot ; le général en chef prit *Croisier*, brave et habile officier de cavalerie.

Tels étaient mes nouveaux camarades, avec lesquels je fis connaissance en attendant le général en chef. Il arriva vers sept heures, et l'on se mit à table. Il m'ordonna de me placer à côté de lui : tous les convives partagèrent mon étonnement de cette faveur insigne ; mais je ne fus pas long-temps incertain sur les motifs qui me l'avaient attirée ; le général voulait savoir à quoi s'en tenir sur la nouvelle acquisition qu'il venait de faire si légèrement. Les questions commencèrent avec le premier service, et ne se terminèrent qu'en sortant de table, c'est-à-dire qu'elles durèrent trois quarts d'heure. — Où avez-vous servi ? A quelle armée, à quelle époque avez-vous commencé la guerre ? Sous quels généraux avez-vous combattu ? Quelle était la force de l'armée du Rhin ? Quelle position avait-elle devant Mayence ? Pourquoi n'est-on pas allé à son secours ? Comment a-t-on perdu les lignes de la *Lutter* ? Comment a-t-on

débloqué *Landau?* Quels généraux ont le plus de réputation à l'armée du Rhin? Quelle était la force de l'ennemi au 13 octobre. et lors de la reprise des lignes ? — Il écoutait avec attention chaque réponse, et il leur donnait une rédaction précise quand elles étaient trop longues. Je m'aperçus bientôt, à ses courtes remarques, que l'histoire de l'armée du Rhin lui était parfaitement connue; la distance et les positions des lieux, l'habileté des généraux, leur système, leurs fautes, tout lui était familier. En sortant de table, il ne me parla plus; je craignis qu'il ne fût mécontent de mes réponses ; cependant je me consolai en pensant que l'épreuve du champ de bataille me serait moins défavorable.

Nous restâmes à Milan environ quinze jours, attendant que l'ennemi descendît encore du Tyrol, pour faire un nouvel effort sur Mantoue. Le général en chef était alors dans toute l'ivresse de son mariage: madame Bonaparte était charmante, et tous les soucis du commandement, tous les soins du gouvernement de l'Italie, n'empêchaient pas son mari de se livrer avec abandon à tout son bonheur intérieur. C'est pendant ce court séjour à Milan que le jeune peintre Gros, depuis si célèbre, fit le premier portrait qu'on ait du général: il le représenta sur le pont de Lodi, au moment où, armé d'un drapeau, il s'élance en avant pour décider les troupes. Le peintre ne pouvait obtenir un moment d'audience; madame Bonaparte le prenait sur ses genoux, après le déjeûner, et le fixait pendant quelques minutes. J'ai assisté à trois de ces séances ; l'âge des époux, la modestie du peintre, et son enthousiasme pour le héros, excusaient cette privauté. Ce portrait était alors d'une étonnante ressemblance : quelques copies en ont été faites; mais l'original est entre les mains de la reine de Hollande, madame la duchesse de Saint-Leu.

Nous partîmes pour Vérone. Le lendemain de notre arrivée, je reçus l'ordre d'aller reconnaître l'ennemi établi sur les bords de l'Adige, en face de Roveredo. Mes instructions me prescrivaient de lui faire faire quelques démonstrations, mais de ne point engager d'action ; je devais rapporter une note exacte de tous les points qu'il occupait dans la vallée, avec des détails (et le général les aimait beaucoup) sur les positions respectives des deux avant-gardes. On mit à ma disposition quelques troupes, et je sus, quelques jours après, qu'un ordre secret avait été donné à l'un des généraux d'avant-garde de me suivre dans tous mes mouvemens, et de rectifier mes étourderies. Cette reconnaissance était bien peu de chose : je m'en acquittai sans trop de gaucherie ; et si le général en chef ne loua ni ma conduite, ni mon rapport, du moins je ne reçus pas de reproches.

L'ennemi ne tarda pas à revenir en force. Le général Bonaparte avait prévu le côté par lequel il serait attaqué, puisque le but des Autrichiens ne pouvait être que le déblocus de Mantoue ; il avait porté la masse de ses forces le long de l'Adige, à Rivoli et à la Corona : il savait que l'archiduc Charles s'obstinait à la prise de Kehl ; que cette bicoque, devenue formidable, moins encore par les fortifications que par le général Desaix qui la défendait, coûterait au prince beaucoup d'hommes et beaucoup de temps. La diversion de l'ennemi sur Porto-Lenago et sur Saint-Georges fut sans effet ; il vint se faire battre par la division Masséna, à Rivoli. Cette bataille eut des suites incalculables pour l'armée d'Italie : le Tyrol nous fut ouvert ; Mantoue ouvrit ses portes, et le général en chef eut le temps de s'expliquer avec le pape à Tolentino. Peu de temps avant cette bataille de Rivoli, le général Brune était arrivé à

l'armée, envoyé par le Directoire. L'apparition de ce général fut signalée par un accueil flatteur qui nous étonna : son nom était complètement inconnu ; le bruit courait qu'il venait faire sa première campagne ; et nous étions curieux de juger jusqu'à quel point il allait mériter les distinctions que le général Bonaparte lui avait accordées, lui qui était assez peu prodigue d'éloges et si habile appréciateur du mérite ; le général Brune les justifia. Je n'étais point à Rivoli, j'avais été envoyé à Saint-Georges ; mais j'appris le lendemain par Sulkowski, que Brune s'était battu à Corona avec une grande intelligence et une rare bravoure. Cet officier-général avait acquis une réputation singulière comme républicain. En 1791, à l'époque à laquelle la monarchie expirante luttait contre l'ennemi qui bientôt l'écrasa, Brune était un des chefs du club des Cordeliers, et commanda, dit-on, le mouvement qui eut lieu au Champ-de-Mars, et que le maire Bailly dispersa en proclamant la loi martiale. Il fut arrêté, mis en prison, et le bruit courut que les partisans de la cour avaient voulu s'en défaire par des moyens odieux. Au commencement de la guerre, Brune fut employé d'une manière assez obscure ; et, soit que le Directoire craignît un homme d'une audace peu commune, soit que lui-même eût senti que son courage serait mieux employé à l'armée, il obtint des lettres de service pour celle d'Italie. Le général Bonaparte, qui prévoyait qu'un jour il aurait beaucoup de démêlés avec le parti jacobin, fit honneur au général Brune d'une partie du succès de la bataille de Rivoli ; et, soit qu'il eût découvert en lui des talens qu'il eut, au reste, fait briller avec éclat dans quelques circonstances, soit qu'il voulût s'attacher un des chefs du parti qui comptait parmi ses membres des hommes de mérite, et remarquable, par une grande énergie, il le nomma général

de division, et, peu d'années après, commandant en chef de cette armée dont il avait été un des généraux les moins illustres. La poursuite de l'ennemi et la conquête du Tyrol furent confiées au général Joubert, jeune homme qui avait fait ses premières armes à l'armée des Pyrénées, et que le général en chef éleva, en peu de temps, du grade de simple colonel à celui de général de division. Son mérite était si éclatant, que ses camarades, plus anciens que lui, ne se plaignirent point d'une préférence dont il s'était rendu digne par une audace des talens et une sagesse à la guerre, à laquelle Masséna lui-même rendait une haute justice. Je fus chargé d'accompagner Joubert jusqu'à Trente, dont il s'empara cinq jours après avoir commencé l'attaque de l'ennemi.

Pendant que les Autrichiens faisaient un effort si malheureux pour délivrer Mantoue et chasser les Français de l'Italie, le pape, poussé par eux, et mécontent d'avoir perdu les trois légations, leva quelques troupes à la hâte, et résolut d'entrer dans cette lutte formidable. Le temps où les pontifes influaient si puissamment sur les destinées de l'Italie, était passé depuis longtemps: Pie VI, pontife fastueux, n'avait aucune des pernicieuses qualités de Jules II. Le général en chef marcha contre lui avec une seule division; son aide-de-camp Junot fut chargé de tenir tête à ce nouvel ennemi; il le rencontra près de Faenza. Il y eut quelques coups de canon de tirés, mais tout ce qu'il trouva mit bas les armes avec une docilité telle, que le pape n'eut rien de mieux à faire que d'expédier en hâte trois cardinaux pour signer un traité qui lui donna de longs repentirs sur sa levée de boucliers.

Par ce traité, la cession des trois légations fut confirmée, et le pape fut obligé de payer 15 millions pour sa péril-

leuse entreprise, et de livrer les plus précieux chefs-d'œuvre de l'antiquité, qui ornaient sa capitale et ses provinces. Cet épisode de la guerre fut très court. L'archiduc Charles, après s'être enfin rendu maître de Kelh, marchait sur nous en toute hâte, pour aider le général.... à délivrer Mantoue et le Saint-Père. Il arriva trop tard. La ville avait livré ses portes et le pape ses trésors. Un certain nombre d'émigrés étaient renfermés dans cette place : les lois contre eux étaient loin d'être abrogées. Le général en chef ordonna au général Serrurier, chargé du siège, de les laisser passer sans les inquiéter; je ne sais s'ils sont restés reconnaissants de cet acte de générosité.

Le général en chef, prévoyant que sa nouvelle campagne allait lui coûter de grands efforts, avait demandé au gouverneur un renfort de troupes. Il ne pouvait toujours pas combattre dans la Lombardie épuisée ; mais, sa ligne d'opération bien appuyée sur Mantoue, il voulait aller à son tour chercher l'ennemi, lier ses opérations avec les armées du Rhin, et le dégoûter d'une guerre qui n'avait plus de but raisonnable, et que des passions haineuses entretenaient. C'était à qui en France solliciterait l'honneur de servir sous les ordres du général Bonaparte. Bernadotte obtint la préférence, et son corps d'armée arriva sur les bords de la Piave la veille du passage de cette rivière. Je fus chargé d'aller le complimenter et de lui chercher un gué pour la traverser. Les formes de la plus élégante politesse distinguaient le général et son état-major. Ils me parurent enchantés de faire partie de l'armée, et surtout de servir sous les ordres du héros d'Italie. L'entrevue eut lieu le lendemain; il y régna une cordialité et une franchise qui produisit un beau mouvement parmi les troupes présentes à ce spectacle.

Les premières attaques de l'armée française furent faites avec une telle impétuosité que l'ennemi sentit qu'il ne pouvait résister, et qu'il lui fallait choisir un autre terrain. Il recula jusqu'au Tagliamento, dont il se décida enfin à défendre le passage. Le général Bonaparte prépara tous les honneurs de cette journée à Bernadotte. Un corps de six mille grenadiers fut mis sous ses ordres. On lui donna le commandement du centre, où l'ennemi avait le plus de forces à nous opposer. Bernadotte passa les nombreux rameaux de la rivière à leur tête, aux cris de : Vive la République ! et sous le feu le plus meurtrier; mais Masséna, qui commandait la gauche, avait mis dans ses attaques une telle vigueur, que l'ennemi devant nous ne se battit que pour gagner la fin de la journée, et ne pas être trop inquiété dans sa retraite.

Le succès de cette journée fit sentir au général en chef que l'archiduc reculait pour l'attendre au-delà des plaines de la Styrie, et qu'à mesure qu'il se rapprocherait de Vienne, les forces deviendraient plus égales, et la résistance plus opiniâtre. Bonaparte se décida donc à rappeler à lui la division Joubert qui était à Brixen : il laissait la Lombardie à peu près ouverte aux ennemis, qui ne manqueraient pas de l'attaquer ; mais il était bien sûr qu'une fois les Autrichiens vaincus et forcés à la paix, il lui en coûterait peu pour reprendre sa conquête et rétablir l'ordre partout.

CHAPITRE XII

Ma mission dans le Tyrol. — Ses dangers. — Préliminaires de Léoben. — Venise est cédée à l'Autriche.

Je fus chargé d'aller chercher le général Joubert, et l'on me confia deux compagnies de grenadiers de la 69e et quelques piquets de cavalerie. Le général Zayonjeck, Polonais, nouvellement arrivé à l'armée, reçut l'ordre de m'appuyer avec quelques escadrons de dragons. J'arrivai jusqu'à Lienz sans obstacles ; mais là des renseignemens certains me convainquirent que je ne pouvais pas, sans perdre jusqu'au dernier homme, pénétrer où étaient nos premières troupes, commandées par le général Belliard. Je voulais cependant mettre à fin l'entreprise, et ce que je ne pouvais faire avec ma troupe, je pris la résolution de le tenter de ma personne. Je la laissai à Lienz, sous les ordres d'un bon capitaine ; je pris avec moi un lieutenant nommé Acyorte, brave et d'un caractère décidé ; nous nous jetâmes dans une calèche, bien enveloppés dans nos manteau, espérant traverser cette partie du Tyrol en la qualité

de marchands italiens. Nous parcourûmes quelques postes sans être inquiétés. Déjà nous avions atteint les premières maisons de *Mülbach*, au commencement de la nuit, lorsque notre voiture fut arrêtée par le curé du lieu, qui me dit en latin : « N'entrez pas, sauvez-vous dans les mon-« tagnes, ou vous êtes perdus; car vous êtes attendus et « personne ne pourra vous sauver. » Depuis ma sortie du collège, j'avais fort négligé la langue latine; je comprenais peu le curé, je lui faisais répéter son discours, lorsque des cris furieux, et la fuite de l'honnête ecclésiastique, nous avertirent qu'il n'y avait pas une minute à perdre. Sauter à bas de la voiture, fuir à travers les montagnes furent l'affaire d'un instant. Cachés tous deux dans un fossé, et enfoncés dans la neige jusqu'au cou, nous entendîmes passer les Tyroliens et les coups de fusils se succédèrent rapidement. La poursuite fut longue et pénible pour nous. Enfin nous nous hasardâmes à changer de position. Nous nous enfonçâmes dans la montagne, et le grenier d'une chaumière nous servit d'asile pendant le reste de la nuit. A la pointe du jour, il fallut prendre un parti. Aller en avant devenait impossible; nous nous décidâmes à retourner à *Lienz* à pied, en évitant soigneusement les habitations. Nous y réussîmes pendant quelques lieues; mais après de vaines tentatives pour tourner un village, nous fûmes forcés de le traverser : les paysans étaient réunis dans l'église, dont les portes étaient ouvertes; de vieilles femmes crièrent après nous et bientôt une douzaine de paysans les plus agiles nous atteignirent. Il fallut céder au nombre. Nous ne savions pas assez l'allemand pour nous faire comprendre par des gens qui d'ailleurs le parlaient fort mal et ils se décidèrent à nous reconduire à Mülbach. La population entière de la ville et des environs s'y était rassemblée. On nous fit entrer

à l'hôtel-de-ville, situé sur la place. Les têtes étaient fort échauffées, et je m'aperçus, à la terreur peinte sur les visages de municipaux, que notre position devenait dangereuse. Plusieurs de ces brutaux m'entraînaient déjà, lorsque, après m'être dégagé brusquement de leurs mains je demandai avec chaleur à être entendu; mais l'embarras de m'expliquer se renouvelait. Je m'assis, je pris une plume, et j'écrivis en italien que j'étais aide-de-camp du général en chef Bonaparte, que j'allais porter au général Joubert la nouvelle de la signature d'un armistice conclu avec l'archiduc Charles; qu'on était bien maître de nous assassiner, mais qu'alors, ma mission n'étant pas remplie, la guerre continuerait dans le Tyrol, et que notre mort serait vengée sur les habitans. Cette nouvelle proclamée du haut du balcon et répétée dans la foule parvint à la calmer, je demandai à continuer ma route, mais les cris recommencèrent. On me permit seulement de retourner à Lienz; nous y fûmes reconduits par un gentilhomme et un ecclésiastique respectés des paysans. Je leur donnai, en arrivant, une déclaration qui constatait leur généreuse conduite, et j'espère pouvoir un jour consigner leurs noms, et les recommander à l'estime des amis de l'humanité.

A peine étais-je arrivé à Lienz que j'appris que j'allais être attaqué par les Tyroliens, qui s'étaient rassemblés dans la montagne. Les dispositions des habitans de la ville étaient peu pacifiques; mais j'espérais leur imposer par ma fermeté. Mon intention ne pouvait être d'engager un combat sans but; je désirais cependant emmener avec moi une cinquantaine de Français blessés, que j'avais trouvés à l'hôpital, et qui, prisonniers des Autrichiens, avaient été abandonnés par eux dans leur retraite. Au moment où je m'occupais des dispositions de transport pour ces malheu-

reux, on vint m'annoncer qu'un des postes placés à la porte de la ville venait d'être égorgé par les Tyroliens et qu'ils avançaient sur nous. Je retournai à mon auberge pour remonter à cheval ; mais comme j'en sortais, une douzaine de ces insurgés, embusqués à trente pas, firent sur moi une décharge qui tua mon cheval, ceux que mon domestique tenait en main, et m'atteignit au ventre par une forte contusion. J'eus le temps de me dégager et de me réunir à la troupe: résister dans la ville était une folie: nous en sortîmes, mais à travers une grêle de balles tirées des fenêtres. Les Tyroliens nous attendaient à la porte ; il fallut les repousser à la baïonnette, et nous fûmes obligés de nous battre tout en nous retirant jusqu'à Spital, éloigné de plusieurs lieues. J'y trouvai le général Zayonjeck, qui enfin avait pu passer, et qui se préparait à venir me joindre. Cette petite échauffourée de Lienz coûta cependant vingt-cinq hommes tués ou blessés et trois officiers distingués. Cette perte me causa un profond chagrin, et quoique j'eusse fait tout ce que la prudence exigeait, je n'en étais pas moins inquiet de l'impression qu'elle ferait sur le général en chef. Mon rapport m'avait précédé : je fus bien reçu, quoiqu'il me blâmât de m'être hasardé seul, et sans espérance d'être secouru.

Cependant l'ordre dont j'étais porteur avait été également confié à un officier qui partit de Trente, et qui fut plus heureux que moi : il arriva. Le général Joubert se hâta de venir joindre le général en chef avec tout son corps d'armée; mais l'armistice venait d'être signé.

Le général Bonaparte, après le succès de Neumark, avait écrit à l'archiduc pour lui proposer la paix. Le cabinet de Vienne, fatigué d'une lutte si malheureuse et si prolongée, craignant surtout que la perte d'une bataille n'amenât

[illegible] em- [illegible] dans [illegible] à [illegible] préliminaire, par [illegible] les [illegible] et du [illegible] Clarke. [illegible] plusieurs [illegible] les [illegible] gouvernement de [illegible] par une partie de [illegible] le [illegible] pour venir [illegible] l'armée d'Italie [illegible] par un système de retraite [illegible] que le plan [illegible] pour [illegible] l'ennemi loin [illegible] toutes ses ressources.

[illegible] de Bonaparte à travers les États héréditai[illegible] à poursuivre un ennemi qui [illegible]dait san[illegible] à cette époque [illegible] l'éclat de sa [illegible] beaucoup [illegible]. On a dit que si [illegible] l'Autriche. Bonaparte se [illegible] jusqu'aux rives du Danube : [illegible] toutes en faveur [illegible] au premier échec. Dans cette position, [illegible] certain d'une défaite : qu'alors il ne lui [illegible] moyen de retraite, aucunes ressources pour

éviter sa ruine complète. On ne mettait pas en doute que l'Italie n'eût été perdue, puisque le général Landon était entré en Lombardie par le Tyrol, et que l'insurrection des États vénitiens avait jeté le désordre dans les troupes, et la consternation parmi les partisans des Français. Si toutes ces assertions étaient fondées, il faudrait reconnaître que le général Bonaparte a, non seulement manqué de prudence dans cette campagne, mais que par une vanité qui exclut tout bon sens, il a voulu livrer à toutes les chances du hasard son armée, sa gloire et l'Italie, pour satisfaire sa frivole ambition de vaincre le prince Charles, et de se rendre maître de la capitale de l'empire d'Autriche. Mais il n'en fut pas ainsi : d'abord, la nécessité de repousser l'archiduc était urgente et commandée, puisque ce prince était venu chercher Bonaparte jusque sur la Piave. Mais en le poursuivant jusqu'au-delà des Alpes Juliennes, le général français prit toutes les précautions qu'exigeaient l'art de la guerre et la prudence la plus consommée. La gauche de son armée s'était rendue maîtresse de la vallée de l'Adige et de celle de la Drave, sur les parties du Tyrol dont il avait besoin d'être le maître, pour assurer ses opérations. Quand il vit que la retraite de l'archiduc le forçait, pour l'atteindre, à s'enfoncer dans la Styrie, il rappela le général Joubert près de lui, et se renforça ainsi de vingt-deux mille hommes. Cette augmentation de troupes lui donnait une supériorité numérique que les Autrichiens n'auraient pu égaler, même sous les murs de Vienne, car toutes les forces de la monarchie étaient déjà épuisées ; et les campagnes d'Austerlitz et de Wagram ont assez prouvé que les habitans de Vienne, et même tous ceux des États héréditaires, à l'exception des Tyroliens, n'étaient pas faciles à soulever, et qu'ils seraient restés spectateurs pacifiques d'une lutte dont le but était

sans avantage pour eux. Quant à la perte de l'Italie, elle était sans vraisemblance : le petit corps commandé par M. de Laudon, pouvait sans doute causer beaucoup de désordres dans les premiers momens ; mais ce général était sans véritable ligne d'opérations. Nous avions des places fortes bien approvisionnées, des garnisons nombreuses, un corps de troupes excellentes et bien commandées. Enfin l'insurrection des États vénitiens, sur laquelle l'ennemi comptait, a été beaucoup exagérée. Quelques centaines de misérables, poussés par le gouvernement vénitien, égorgèrent les malades à Vérone, et assassinèrent des Français isolés sur les grands chemins ; mais il y a loin de ces exploits de bandits à une insurrection générale fortement organisée, puissante de l'exaltation de la haine et de la soif de la vengeance. Les peuples vénitiens aimaient peu leur gouvernement ; la création d'une grande république au milieu d'eux leur inspirait le désir d'en faire partie ; l'attrait pour les nouveautés leur avait fait fermer les yeux sur tous les sacrifices que les révolutions exigent, et leur imagination mobile leur avait exagéré tous les avantages qu'ils en espéraient. Sans doute les partisans du gouvernement étaient nombreux, surtout parmi les employés et parmi les prêtres, qui ne peuvent que perdre dans les révolutions modernes ; mais la masse du peuple était étrangère à ses desseins et à son ambition. Je me suis un peu étendu sur cette campagne, parce que je trouvai à Paris, peu de temps après, quelques personnes qui la blâmaient hautement, malgré son brillant et solide résultat : mais j'acquis promptement la conviction que ces réflexions chagrines partaient des membres du Directoire, lesquels avaient été beaucoup moins inquiets des suites de la conquête, que mécontens de l'indépendance altière du général Bonaparte, qui n'avait pas voulu se soumettre au

plan tracé par le gouvernement. Le passage du Rhin par Hoche et Moreau, était une diversion puissante, et désirée par le conquérant de l'Italie ; mais cette opération, pour qu'elle fût profitable, aurait dû, selon lui, être mise à exécution plus tôt. Enfin, une considération qui répond à tout, c'est la connaissance intime et de conviction que le général en chef avait acquise des dispositions du ministère de l'empereur et des personnes qui avaient une influence décisive sur son esprit.

Après la signature du traité de Léoben, l'armée prit position au delà du Tagliamento, et le général en chef vint à Milan ; mais en passant il crut devoir punir toutes les barbaries de l'insurrection. Il savait très-bien que le gouvernement de Venise l'avait commandée et dirigée, et il avait acquis la preuve qu'elle avait été faite de concert avec l'ennemi et dans son intérêt. Mais il sut se venger en habile politique ; l'Autriche désirait vivement avoir Venise en sa possession ; Bonaparte en détruisit le gouvernement, et put ainsi présenter cette riche proie comme une compensation dans les négociations. Elle fut reçue sans rougir par un gouvernement qui ne balance jamais à faire payer à ses amis toutes les fautes de sa mauvaise conduite.

Dans cet intervalle, un événement arrivé à Gênes fixa toute mon attention. Le gouvernement de cette petite république n'avait pas voulu admettre une de nos escadres ; le parti anglais, qui dominait dans le sénat de Gênes, avait excité une émeute dans la populace ; un Français avait été tué, et même la frégate *la Modeste* avait été brûlée. Ces violences exigaient une prompte et énergique répression ; mais le général Bonaparte ne voulait pas que la punition fût infligée à la république de Gênes par le gouvernement français, les émissaires secrets envoyés de Paris étant chargés

d'obtenir, par tous les moyens possibles, la réunion de Gênes à la France ; ce n'était point l'opinion du général Bonaparte : c'eût été ramener des discussions fâcheuses avec les Autrichiens, au moment même où le traité se mettait à exécution ; l'armée d'Italie d'ailleurs tirait de grands avantages de la république génoise. Le général Bonaparte jugea donc à propos de m'envoyer à Gênes, avec des instructions précises, et de remettre au doge, en plein sénat, la lettre qu'il lui écrivait : il ne lui donnait que vingt-quatre heures pour l'exécution des mesures dont j'étais porteur. Mon entrée dans la ville causa beaucoup d'inquiétude, et l'imminence d'un danger vague, mais terrible, fit sentir au magistrat chargé de la sûreté publique, que la république était perdue si de nouveaux excès éclataient en présence d'un aide-de-camp du général Bonaparte. Le peuple se calma comme par enchantement ; M. Faypoult, ambassadeur de France, était tombé dans un grand abattement ; et lorsque je lui déclarai que j'étais chargé par le général en chef de remettre au doge, en plein sénat, la lettre qui lui était adressée, il recula d'effroi, en me déclarant qu'il était inouï qu'un étranger fût jamais entré dans le petit conseil présidé par le doge. Je lui répondis qu'il serait inouï qu'un ordre du général Bonaparte ne fût pas exécuté ; qu'il eût à prévenir, à l'instant, le doge de mon arrivée ; qu'après une heure écoulée, je me rendrais au palais du sénat, et que je n'avais point à m'occuper des formes de la république, ni à m'inquiéter des dangers que je pourrais courir en exécutant les ordres de mon chef. Une demi-heure après, je fus averti qu'on m'attendait au palais. Lorsque j'entrai dans la salle, la colère et la consternation étaient peintes sur le visage des membres du conseil. Après avoir remis ma lettre et avoir demandé l'exécution des ordres qu'elle

contenait dans les vingt-quatre heures, je me retirai, et déjà l'agitation était tellement vive dans l'assemblée, que j'entendis ces mots prononcés d'une voix forte : « *Ci battere-* « *mo*(1). » Cependant on ne se battit point. Trois sénateurs furent arrêtés, des députés furent envoyés au général en chef. Un gouvernement provisoire fut institué et une commission choisie pour modifier la constitution génoise. L'inquiétude, l'agitation et l'effroi étaient au comble ; je croyais pouvoir partir le lendemain, lorsqu'un bâtiment, qui entra dans le port, me causa de nouveaux embarras. Il amenait madame Bonaparte la mère, et deux de ses filles, connues depuis sous le nom de reine de Naples et de grande-duchesse de Toscane, avec M. Bacciochi, marié nouvellement. Ces dames n'avaient pas vu le général en chef depuis plusieurs années, elles arrivaient de Marseille et croyaient l'Italie fort tranquille. Le général Bonaparte n'avait pas reçu la lettre qui lui annonçait leur arrivée. Aucune mesure n'était prise, aucun ordre donné ; les émeutes populaires pouvaient se renouveler ; elles pouvaient en devenir victimes. Ma première pensée était de rester auprès d'elles, et de rassembler quelques moyens pour les défendre, si elles étaient attaquées. Mais madame Bonaparte était une femme pleine de sens et de courage. « Je n'ai rien à craindre ici, me dit-elle, « puisque mon fils tient en ses mains comme otages les « personnes considérables de la république. Partez promp- « tement pour le prévenir de mon arrivée, demain matin « je continuerai ma route. » Je suivis son conseil en prenant seulement la précaution de faire marcher, au-devant d'elles, quelques piquets de cavalerie, que je trouvai sous ma main. Elles arrivèrent sans accident à Milan un jour après.

(1) Nous nous battrons.

CHAPITRE XIII

Marche embarrassée du Directoire. — Il médite un coup d'état. — Le général Bonaparte m'envoie à Paris. — Ses instructions. — Je lui transmets le résultat de mes observations. — Mme de Staël. — 18 fructidor. — Je repars pour l'Italie.

Tandis que la France et ses armées jouissaient enfin d'un repos acheté par des efforts si héroïques, le gouvernement laissait échapper le triste secret de sa faiblesse et de son impéritie, par ses dissensions intérieures. Les hommes éclairés avaient senti promptement que le Directoire n'obtiendrait qu'une existence éphémère et orageuse. Outre l'impossibilité de conserver une harmonie parfaite entre cinq personnes, armées en commun de tous les pouvoirs, et dirigées par des passions, des préjugés et des caractères si différens, il était facile de sentir qu'un hommage rendu à la monarchie par cette concentration de la puissance, rappellerait trop de souvenirs et de regrets de l'ancienne forme du gouvernement, pour que ses partisans ne tentassent pas de ouveaux efforts en sa faveur. Pour les royalistes, le Direc-

toire n'était donc qu'un passage à la monarchie. Ils espéraient que le trajet serait court, et bientôt leurs désirs, enflammés par l'espérance du succès, leur donnèrent de l'audace. Pour la première fois ils combinèrent un plan raisonnable, en s'adressant aux passions de leurs ennemis et à l'ambition ardente dans ses calculs. La constitution de l'an III avait créé deux Conseils, l'un appelé des *Cinq-Cents* et l'autre des *Anciens*. Parmi les personnes qui les composaient, se trouvaient encore beaucoup de membres de la Convention, qui ne pouvaient supporter l'idée du retour des Bourbons ; mais avec eux siégeaient aussi d'anciens constitutionnels, qui avaient appelé, de tous leurs vœux et de tous leurs efforts, la monarchie représentative. La plupart d'entre eux étaient des hommes de mérite. Tous avaient été persécutés sous le Comité de salut public. Les membres du Directoire sortaient tous de la Convention, et la majorité d'entre eux avait voté la mort du roi. Ces titres ne les recommandaient pas à la confiance du peuple, encore moins à celle des constitutionnels. Cette différence dans la conduite et les opinions éleva promptement, entre le gouvernement et une partie des chambres, une aigreur qui s'attachait à tout. Peut-être cependant n'aurait-elle pas amené une catastrophe, si l'un de nos généraux les plus célèbres n'était pas arrivé dans le Conseil des Cinq-Cents, déjà chargé, en faveur des Bourbons, d'une conspiration qu'il était bien résolu à faire réussir.

Pichegru, car c'était lui, avait depuis longtemps conçu ce funeste projet. Je tiens du général Laborie, qui l'accompagna à Paris lorsque la Convention fit venir le vainqueur de la Hollande pour écraser les Jacobins, qu'en quittant la capitale après l'affaire du 12 germinal, Pichegru se plaisait à lui montrer son mépris pour cette assemblée ; ce mépris

était si exalté, qu'il s'indignait au souvenir des éloges · des honneurs qu'on venait de lui prodiguer. C'est dans ce dispositions qu'il prit le commandement de l'armée d Rhin ; bientôt commencèrent ses relations avec le princ de Condé. Elles ne purent rester longtemps secrètes ; prince hésitait, demandait des conseils, sollicitait de ordres du comte de Lille. Ces incertitudes, ces correspon dances multipliées mirent tant de gens dans la confidenc que, loin de pouvoir révoquer en doute l'existence d complot, il ne manquait plus que des pièces matérielle pour en faire l'histoire complète. Ces pièces furent bient trouvées. Le comte d'Entraigues, émigré fougueux et d'u esprit actif, mais assez mal réglé, était un des agents la correspondance. Attaché à la légation russe de l'anci gouvernement vénitien, il était resté à Venise, se croya en sûreté sous un uniforme étranger ; le général en ch le fit arrêter. On trouva chez lui une grande partie de correspondance ; elle fut envoyée au Directoire.

Un gouvernement qui se serait senti assez fort pour è juste, aurait fait arrêter le traître, et les lois auraient p noncé. Mais le Directoire vit Pichegru protégé par ses é nents services, par sa haute réputation, par son titre député, enfin par l'appui de tout un parti. L'examen complot prouva d'ailleurs que, si le général Moreau avait pas donné les mains, il en avait du moins eu c naissance. Quand il eut appris que le gouvernement é instruit, il s'était hâté de le dénoncer ; mais cette révé tion tardive, loin de détruire les soupçons, les avait c firmés. Enfin d'autres noms considérables pouvai encore s'y trouver ; toutes ces considérations fir craindre au gouvernement une procédure légale, d l'éclat et l'issue lui semblaient ne pouvoir être que funest

et il préféra envelopper dans une ruine commune, par un coup d'état, et les traîtres à la république et ses ennemis particuliers.

Le général Bonaparte suivait attentivement la marche et les progrès de ces tristes dissensions. Dans la chaleur des discussions du Conseil des Cinq-Cents, quelques attaques avaient été dirigées contre ses lieutenans, et même contre lui ; il les repoussa avec hauteur ; mais bientôt ramené à la réflexion, il résolut d'envoyer à Paris quelqu'un qui pût lui donner des notions exactes sur la situation des affaires, et je fus choisi pour remplir cette mission. « Voyez tout le monde, me dit-il, défendez-vous de l'esprit « de parti, donnez-moi la vérité, et donnez-la-moi dégagée « de toute passion. »

J'arrivai dans le mois de mai. Les membres du gouvernement au nombre de cinq étaient alors : Barras, Rewbell, Carnot, La Réveillère-Lépaux et Barthélemy ; les quatre premiers sortaient de la Convention, et quoique aucun d'entre eux ne s'y fût signalé, à l'époque de la terreur, par des actes atroces, les trois premiers avaient cependant prononcé la mort du roi. Ce vote, qui peut présenter pour excuses des considérations fatales, mais puissantes, les confondait cependant avec les plus fougueux Jacobins, et nuisait à la considération dont ils avaient besoin d'être entourés. On supportait, avec impatience, le joug des gens qui rappelaient de si tristes époques, et particulièrement les constitutionnels de 91, qui avaient à leur reprocher, et la destruction de leur ouvrage, et les persécutions qui avaient pesé si long-temps sur eux.

Quand j'arrivai, la lutte était violente, et les adversaires du gouvernement ne cachaient pas le projet de renverser la majorité. Ma première visite fut à Barras, qui paraissait

avoir conservé de bons sentimens pour le général Bonaparte, et qui m'exprima le désir de m'entretenir de l'amitié qui les unissait depuis long-temps. Je vis ensuite Carnot; celui-ci s'expliqua sans abandon avec moi; les rapports intimes du général Bonaparte avec Barras, lui imposaient une grande réserve. La différence de système et de vues sur des points de gouvernement, avait élevé entre ces deux directeurs une animosité qui éclatait par des invectives et des menaces, et qui fermait toute voie à une réconciliation. Cependant Carnot s'exprima avec sincérité. « Il « est impossible, me dit-il, de marcher plus longtemps dans « la route révolutionnaire: si l'on ne veut pas adopter un « système durable de modération, tout est perdu. La » France a en horreur tout ce qui rappelle l'époque dé- « plorable où la cruelle nécessité de la sauver a jeté la « Convention; il y a dans les esprits une irritation dont « les effets, si l'on n'y prend garde, seront de nous dé- « goûter promptement du gouvernement républicain, et « de nous ramener des désordres dont nous ne sortirons « plus que pour plier sous le joug des Bourbons. La faction « contre laquelle je lutte, n'a pas honte de m'accuser « d'être royaliste, et cependant personne n'est plus con- « vaincu que moi de la trahison de Pichegru, et de la né- « cessité de l'en punir; mais on veut gouverner la France « comme un club. Des vues étroites, l'esprit passionné « des factions, les préjugés de l'ignorance, et la peur « toujours soupçonneuse et aveugle, président à toutes « nos actions; on ne veut s'attacher qu'à la violence qui « irrite, tandis que la modération et la fermeté suffiraient « pour tout adoucir. Ma situation est triste, car je suis « forcé de marcher avec un parti dans lequel, sans compter « Pichegru, se trouvent des hommes qui ne m'aiment

« point, qui peut-être conspirent avec lui, et qui perdront « la république sans atteindre le but secret de leurs efforts. « J'ai cherché, ajouta-t-il, à ramener Pichegru ; je ne le « connaissais pas personnellement ; l'entretien que j'a « eu avec lui m'a convaincu qu'il est plus habile que je « ne pensais, et qu'il a pris son parti. J'ignore quels sont « ses moyens d'exécution maintenant qu'il est éloigné « de l'armée ; mais ils échoueront contre la fermeté vigi- « lante du gouvernement, et surtout contre l'opinion pu- « blique si prononcée contre les Bourbons. » Cet entretien, dont je ne rapporte que la partie la plus saillante, fut le seul que Carnot m'accorda. Barras m'avait ouvert sa maison ; j'y allais trop souvent pour que Carnot ne me regardât pas comme un homme dévoué au parti de ce directeur, j'en étais cependant bien éloigné. Tous ses discours ne respiraient que haine et vengeance. Un mois avant la catastrophe, la résolution de la rendre terrible était irrévocablement prise, et les victimes désignées. Ma position et mon devoir m'interdisaient toute action dans cette lutte. mais j'écrivis la vérité au général Bonaparte ; je lui représentai qu'il ternirait sa gloire s'il paraissait donner de l'appui à des violences injustes, et que la position du gouvernement ne justifiait pas ; qu'on ne lui pardonnerait pas de se lier avec le Directoire pour opérer le renversement de la constitution et de la liberté ; que des proscriptions allaient être dirigées contre la représentation nationale, et contre des citoyens recommandables par leurs vertus ; qu'on allait punir sans jugement, et que la haine qui sortirait d'une telle tyrannie se répandrait non-seulement sur le Directoire, mais encore sur le système du gouvernement républicain ; qu'enfin, il ne m'était pas démontré que le parti qu'on allait proscrire voulût le retour des Bourbons ;

et que d'ailleurs la punition légale, ou l'éloignement de Pichegru, seraient suffisans pour détruire tout projet de cette espèce. Ces considérations firent sur le général Bonaparte assez d'impression pour qu'il s'abstînt promptement de s'exprimer, dans sa correspondance avec le Directoire, sur la situation intérieure de la France; bientôt même, il cessa de lui écrire. Ce silence prolongé parut extraordinaire à Barras, il en devina facilement la cause. Il continua de me recevoir; mais je m'aperçus à la gravité de son maintien, et aux insidieuses questions de ses favoris, qu'il me soupçonnait de ne pas être de ses amis. Je n'ai jamais aimé les fausses positions, je sortis promptement de celle-ci en déclarant franchement mes sentimens à l'un de ses confidens. « Je connais assez les desseins du gouverne-
« ment, lui dis-je, pour ne pas lui nuire auprès de ses
« ennemis si je les divulguais, ce serait d'ailleurs une espèce
« de trahison; vous savez que je n'en vois aucun, mais
« comme citoyen et comme honnête homme, je ne dois
« pas vous cacher que je n'approuve pas le coup d'éta
« que l'on médite; vous allez fouler aux pieds les lois e
« la liberté, ce système de violence tournera contre vous
« tôt ou tard; après dix années d'efforts et de malheurs pour
« obtenir un gouvernement représentatif, il est affreux de
« ne recueillir que la tyrannie ou toutes les convulsions de
« l'anarchie. » Il ne me répondit que par des lieux communs, tirés de la nécessité de frapper une faction qui voulait renverser la république. Barras, à qui cet entretien fut rapporté, et c'était mon intention, crut devoir dissimuler, et ne m'en traita pas plus mal; mais il me fit surveiller avec un soin qui s'étendit sur ma correspondance avec le général Bonaparte; elle était en chiffres, et cette preuve de défiance et de mystère, en augmentant les soupçons, con-

tribun peut-être à hâter la catastrophe, dans la crainte que Bonaparte ne prît un parti qui aurait embarrassé le Directoire.

Je crois convenable de tracer ici quelques traits de ces membres d'un gouvernement dont l'existence a été si courte, mais dont les opérations ont eu tant d'influence sur les destinées de la France et sur les affaires de l'Europe.

Barras, qui remplissait alors les fonctions de président, était issu d'une des plus anciennes familles de Provence. Une jeunesse orageuse et le désir d'avancer rapidement dans la carrière militaire l'avaient conduit dans l'Inde, où il servait dans un régiment colonial. De retour en France en 1789, il prit parti dans la révolution; il n'y obtint cependant aucune célébrité. La nature lui avait refusé tous les moyens d'éclat par lesquels on acquiert des succès de tribune; mais il était homme de résolution; et sa conduite à la chute de Robespierre, en lui attirant la haine des Jacobins, lui fit partager la reconnaissance de la France entière avec ceux qui contribuèrent à détruire cette effroyable tyrannie.

A l'époque dont je parle, Barras était le plus violent des trois membres du Directoire qui voulaient un changement dans les Conseils. Sa haine contre Carnot était si implacable, que, peu de jours avant le 18 fructidor, un de ses confidens, à qui je faisais la remarque que Carnot saurait bien sans doute se soustraire à la persécution, me fit cette réponse : *Nous le tuerons.* Il avait sans cesse à la bouche les expressions les plus injurieuses contre ceux qu'il soupçonnait d'être royalistes. Cependant comment concilier cette haine des Bourbons et de leurs partisans avec les révélations publiées par Fauche-Borel depuis la restaura-

tion, et que Barras n'a point démenties? Cet agent de Louis XVIII assure que le directeur avait souscrit aux projets du comte de Lille, pour opérer une révolution royaliste; qu'un pardon en formes lui avait été envoyé, et une amnistie pour son vote dans le procès du roi défunt; enfin, que plusieurs millions lui avaient été promis en indemnité de sa place de directeur. Si l'assertion de Fauche-Borel est vraie, l'acharnement de Barras contre le parti royaliste ne peut s'expliquer que par l'impossibilité où il se vit d'accomplir ses promesses, ou par le chagrin jaloux d'être obligé de partager la gloire et le profit de la restauration avec des gens qu'il détestait, et dont la réputation et les talens présentaient plus de garanties au roi. La conduite que tint Napoléon pendant tout son règne avec cet homme, s'expliquerait aussi par la connaissance qu'il aurait acquise de sa trahison.

Rewbell, qui venait ensuite, était un jurisconsulte de l'Alsace; son nom tiendra peu de place dans l'histoire. On l'accusait alors de soigner sa fortune avec une avidité qui lui aurait donné des richesses immenses. Cette imputation, que personne ne révoquait en doute, a été démentie sans réplique. Après avoir vécu pendant quinze ans dans l'obscurité, Rewbell est mort il y a peu d'années, et il n'a laissé qu'une fortune très médiocre.

Le troisième des directeurs s'appelait Laréveillère-Lépaux. C'était aussi un jurisconsulte. Une probité inattaquable, et une réputation de talent proclamée par quelques comités, l'avaient fait juger capable de gouverner l'État. Carnot l'a fort mal traité dans un de ses écrits. Je crois qu'il y a beaucoup d'exagération dans ce portrait tracé par le ressentiment. Cependant plusieurs traits approchent de la vérité. Il se faisait appeler le *bonhomme* par ses amis et ses

laquais, et il pleurait de joie, le 18 fructidor, en apprenant que trente législateurs allaient être jetés sur les sables brûlants de Cayenne. Ce philosophe s'était fait chef de secte; et sa théophilanthropie, qu'il chercha à propager, n'était autre chose que le pur déisme. Il présentait en offrande des fleurs sur ses autels; mais les pauvres prêtres chrétiens expiaient dans les cachots le crime d'enseigner la religion, et Laréveillère était tout-puissant.

Le seul homme qui dans le conseil était digne de ses hautes fonctions, et qui jouissait d'une considération non contestée, c'était Carnot. A cette époque il n'avait pas encore entièrement développé cette inflexibilité de conscience et ce rare désintéressement qui l'ont rendu jusqu'à présent inaccessible aux séductions de la puissance autant qu'à ses menaces et à ses rigueurs; mais ceux qui l'approchaient, admiraient en lui cette dignité du caractère qui ne s'attache qu'à la vertu, et de vastes connaissances consacrées au soutien de la liberté et à l'indépendance de la patrie. La nature de son esprit et l'inébranlable fermeté de son âme, lui ont donné pour le gouvernement républicain une prédilection que l'expérience ne paraît pas avoir altérée. Étranger à toutes les passions qui animent et soutiennent l'état social, il ne tient compte ni de la corruption ni de la vanité de ses concitoyens. La république étant à ses yeux le meilleur des gouvernements, rien ne lui parut difficile pour le maintenir, et peut-être rien ne parut trop sévère à ses yeux pour le faire triompher. Cependant ce républicain austère était un homme bon, aimable dans sa famille, indulgent pour la faiblesse et l'erreur. Ses ennemis même ne le confondent point avec ses cruels collègues de la Convention. A l'époque dont je parle, il combattit pour adoucir la position des émigrés, et pour assurer le repos de

leurs familles. Il repoussait toutes les mesures oppressives, il voulait que la prospérité de l'État fût fondée sur de bonnes lois, et qu'elle fût le prix d'une paix durable.

Les ministres qui administraient sous cette *pentarchie* n'ont pu échapper à l'oubli, à l'exception d'un seul, dont le nom se recommande à l'histoire par les rôles nombreux qu'il a joués. M. de Talleyrand avait quitté la France en 1792, comme évêque d'Autun. Il y revint en 1796, comme républicain, et avec toute la modestie docile d'un disgracié qui désire rentrer en faveur, avec un esprit très remarquable, et fort exalté par ses amis. Il n'était pas cependant encore arrivé à cette haute renommée de l'un des plus habiles diplomates de l'Europe. Aussi, sous ce rapport, le Directoire pouvait se passer de ses services. De nombreux et importants traités avaient été conclus par des gens obscurs, et n'en étaient pas plus mauvais ; mais la vanité des directeurs fut flattée d'avoir sous leurs ordres un ci-devant grand seigneur, qui avait donné des gages nombreux à la révolution, qui avait perdu le droit de s'irriter contre ses excès, puisqu'il en avait provoqué tous les principes, et dont la souplesse et le caractère assurait l'obéissance. Il avait d'ailleurs des avantages considérables sur son prédécesseur et même sur ses nouveaux maîtres, c'étaient ses liaisons avec des hommes influents dans les pays étrangers, et un goût prononcé pour la politique et la science des bienséances ; malgré la rude fierté républicaine, les directeurs sentirent que, dans leurs relations avec les cours étrangères, un homme de naissance et d'habitudes monarchiques pourrait leur être utile.

Lorsque M. de Talleyrand entra au ministère, les dissensions étaient dans toute leur violence ; il écarta douce-

ment de lui ses anciens amis qui luttaient dans les Conseils contre la majorité du Directoire, en feignant de croire qu'ils voulaient tous le retour des Bourbons, et il resta froid spectateur de leurs désastres. Ce qui lui importait avant tout, c'était la conservation de sa place et le prompt rétablissement de sa fortune, que d'anciens désordres et les événements avaient détruite. Il parvint promptement à ce but sans en être détourné ni par les clameurs de ses ennemis, ni par les humiliants et grossiers reproches de ses maîtres, auxquels il n'opposa jamais qu'une résignation calme, patiente, et je dirais presque nonchalante. J'en ai vu quelques exemples, et j'ai senti que l'ambition ne peut inspirer que du dégoût quand il faut l'acheter à ce prix. A côté de lui, et dans son intimité, vivait madame de Staël, depuis long-temps célèbre par un esprit supérieur, et par une passion de renommée qui s'alliait avec une élévation et une bonté de cœur qu'on n'a pas assez connues. Il est vrai que c'est un peu sa faute ; je suis resté persuadé qu'elle n'avait pas prévu les proscriptions cruelles qui accablèrent le parti vaincu, mais je n'ai jamais vu une telle chaleur à les poursuivre. Elle ne voyait sans doute dans cette lutte que le triomphe de ses opinions, je dirais volontiers, de ses sentiments politiques ; mais il faut avouer que l'absence de toute réflexion a pu seule la pousser à prendre parti avec tant d'éclat pour des hommes qui foulaient aux pieds la liberté et la représentation nationale, les deux plus chers objets de son culte. A cette époque elle portait jusqu'à l'enthousiasme son admiration pour le général Bonaparte. Je la vis pour la première fois chez M. de Talleyrand ; pendant tout le dîner, ses éloges du vainqueur de l'Italie avaient toute l'ivresse, tout le désordre et toute l'exagération de l'ins-

piration. En sortant de table, la société se dirigea vers un cabinet pour y voir le portrait du héros ; et comme je me reculais pour la laisser entrer : « Comment oserais-je pas- « ser, dit-elle en s'arrêtant, devant un aide-de-camp de « Bonaparte ? » Ma confusion fut si visible, qu'elle lui en donna un peu, et qu'elle fit rire jusqu'au maître de la maison. J'allai la voir le lendemain ; elle me reçut assez bien pour que j'y retournasse souvent, et j'attes que son entraînante imagination, son incroyable ac vité ne se sont pas démenties un instant jusqu'à catastrophe. Elle ne voyait que la contre-révolution, retour des Bourbons, les vengeances des émigrés et la per de la liberté.

Enfin le dénouement devint inévitable ; la rage des pa tis était arrivée à son comble ; les journaux, les pamphlets et jusqu'aux placards contenaient les provocations les plu violentes. La constitution n'ayant pas fait au Directoire l voie assez large pour se défendre, il prit le parti de ren verser toutes les barrières. Cependant un général de répu tation lui manquait pour mettre son plan à exécution Augereau vint à son secours. La veille de son arrivé d'Italie, je reçus une lettre du général Bonaparte dan laquelle il me disait : « Augereau se rend à Paris ; ne « vous livrez pas à lui ; il a jeté le désordre dans l'armée « c'est un factieux. » J'appris à mon retour en Italie que la mésintelligence entre les généraux et les officiers des deux divisions Augereau et Bernadotte, était descendue jusqu'aux soldats : on se traitait publiquement de jacobin et de royaliste. Le général Augereau s'était hautement prononcé pour la majorité du Directoire ; Barras, qui comptait sur lui, l'appela à Paris, et lui donna le commandement militaire.

Le gouvernement, assuré de l'appui de son général, désigna ses victimes; et dans la nuit du 17 fructidor ses ordres d'arrestation furent délivrés ; comme elles pouvaient échapper pendant la nuit, on attendit le point du jour; et par une misérable combinaison, digne d'un théâtre de mélodrame, cet attentat fut annoncé avant le jour par la décharge d'une pièce de vingt-quatre placée sur le terre-plein du Pont-Neuf; l'explosion brisa toutes les fenêtres du voisinage, et jeta l'épouvante dans la ville. A huit heures du matin, le directeur Barthélemy, trente membres des deux Conseils et plusieurs écrivains étaient arrêtés. Peu de jours après, une partie de la France vit traîner ses représentans, enfermés comme des bêtes féroces, dans des charrettes grillées; ils furent conduits à Rochefort, et de là embarqués pour la Guyane, dont le climat empesté tua une partie de ces infortunés. Plusieurs des victimes désignées parvinrent à se sauver. Carnot trouva un asile dans la maison de M***, l'un des plus fougueux partisans de cette journée; mais il était compatriote et ami du directeur, et son âme généreuse sut concilier les devoirs de l'amitié avec les passions de l'esprit de parti.

J'avais passé la soirée du 17 chez Barras. L'agitation mal déguisée de ses courtisans, et quelques mots que je saisis, m'avaient appris le secret de la nuit. Je me retirai de bonne heure, bien décidé à ne pas me montrer le lendemain, ne voulant pas faire supposer, par ma présence, que le général Bonaparte approuvait cette violence inouïe. J'allai cependant chez Barras le surlendemain; à peine m'eut-il aperçu, qu'il me fit entrer dans son cabinet, et là, prenant une attitude et un ton de voix menaçans : « Vous « avez, me dit-il, trahi la république et votre général : de-

« puis près de six semaines le gouvernement est sa
« lettres particulières de lui; vos opinions sur ce qui
« passe nous sont connues, et nous ne doutons pas q
« n'ayez présenté notre conduite sous les couleurs les pl
« odieuses; je vous déclare qu'hier au soir le Directoire
« mis en délibération si vous ne deviez pas partager le sc
« des conspirateurs qui sont en route pour la Guyane : p
« égard pour le général Bonaparte, vous restez libre; me
« je viens de faire partir mon secrétaire afin de l'éclair
« sur ce qui s'est passé et sur votre conduite. » Je lui r
pondis avec sang-froid : « Vous avez été trompé; je n
« trahi personne; la journée du 18 est une calamité; on n
« me persuadera jamais que le gouvernement ait le dro
« de punir, sans jugement, des représentans du peuple a
« mépris de toutes les lois; je n'ai pas écrit autre cho
« depuis six semaines; et si vous voulez vous en assure
« voici la clef de mon secrétaire; faites saisir mes papier
« leur vérification couvrira de confusion les calomni
« teurs. » Cette réponse modérée, mais ferme, et surto
ma proposition, le calmèrent; il voulut entrer en explic-
tion, mais je me retirai. En rentrant chez moi, je brûl
ma correspondance; elle pouvait compromettre mon gén
ral, il n'y avait pas à balancer. J'expédiai ensuite en cou
rier extraordinaire un officier d'état-major qui était
Paris, pour rendre compte au général de tout ce qui s'éta
passé; et ne voulant pas que mon départ précipité pût êt
attribué à la peur, je restai encore huit jours dans la cap
tale. J'allai cependant chez le général Augereau pou
prendre ses commissions. La tête lui avait tourné depu
son séjour à Paris; il me parla du général en chef ave
assez de légèreté, et du 18 fructidor avec plus d'enthou
siasme qu'il ne l'aurait fait de la bataille d'Arcole. « Save

« vous bien, me dit-il, que vous mériteriez d'être fusillé « par votre conduite? mais soyez tranquille et comptez « sur moi. » Je le remerciai en souriant; mais je sentis promptement qu'il était inutile de mettre sa bienveillance à l'épreuve, et je pris le lendemain la route d'Italie.

CHAPITRE XIV

Mon retour de Paris après le 18 fructidor. — Première idée d l'expédition d'Égypte. — Ses motifs. — Son but. — Mission d M. Poussielgues à Malte.

Je quittai Paris le 1er vendémiaire, au moment où le D i rectoire, les ministres, et toutes les autorités constituée se dirigeaient vers le Champ-de-Mars pour célébrer la nou velle année ; c'était la coutume alors. Le président du gou vernement montait sur l'autel de la Patrie, y prononçait u discours, dans lequel, au milieu des éloges donnés au armées, se trouvaient souvent des insinuations menaçante contre les ennemis du gouvernement, et beaucoup d'injure contre les souverains en guerre avec la république. C'étai sous la voûte du ciel et en présence de l'Être Suprême comme l'on disait encore alors, que ces espèces de prédi cations étaient prononcées devant la foule, qui s'y rendai en grande affluence, si le temps était beau.

Il me tardait beaucoup de traverser les Alpes et de savoi ce que penserait le général en chef de ma conduite. A

passage du Mont-Cenis, je rencontrai un aide-de-camp du général Augereau, nommé Deverine, qui s'en retournait consterné de la dure réception qu'il avait reçue du général Bonaparte, et qui me raconta sa déconvenue. Il avait été envoyé en Italie, peu de jours après la journée du 18 fructidor, par son général, pour réclamer du payeur de l'armée 600,000 francs qu'on ne lui devait pas, mais qu'il croyait qu'on n'oserait pas lui refuser. Cet officier était aussi porteur des copies de la correspondance secrète de Clarke avec le directeur Carnot, depuis son entrée en Italie. Les généraux de l'armée, auxquels Augereau envoyait copie de ces lettres, y étaient fort maltraités par le diplomate militaire; et le général en chef y était attaqué jusque dans sa vie privée. Furieux contre Clarke, ils crurent devoir remettre à leur chef ces lettres injurieuses, en ne cachant pas leur mépris pour un homme qu'ils n'avaient jamais vu dans leurs rangs. Le général Bonaparte, instruit de la demande d'argent par le payeur de l'armée, lui ordonna de ne pas payer, fit venir le malencontreux aide-de-camp, et après l'avoir sévèrement réprimandé, le renvoya à Paris plus vite qu'il n'était venu. Le pauvre jeune homme était au désespoir, et maudissait surtout Augereau qui l'avait exposé à cette avanie.

Ce léger accident me fit connaître en partie les dispositions du général Bonaparte, et je doublai de vitesse pour arriver près de lui.

J'allais entrer dans la longue avenue qui conduit au château de Passeriano, lorsque j'aperçus Clarke, qui fit arrêter ma voiture. Le Directoire venait de lui ôter sa mission diplomatique, et de le destituer comme général en activité. « Je me trouve dans la plus triste position, me dit-il, mais « tu peux cependant m'être utile : garde le silence sur

« l'irritation du Directoire contre moi; présente ma desti-
« tution comme une conséquence naturelle de la chute de
« Carnot : cela suffira pour que le général Bonaparte me
« garde près de lui. Il sait à quoi s'en tenir sur ce que j'ai
« écrit contre les généraux; il saura bien les faire taire. »
Clarke était malheureux, je le connaissais depuis long-
temps, et je lui donnai ma parole de le servir. Cela ne fut
pas difficile, au reste : le général en chef avait du goût pour
lui; le Directoire l'oublia, on n'insista pas pour qu'il fût
éloigné de l'armée.

A peine arrivé au château, le général Bonaparte me
descendre dans le jardin, et là, pendant quatre heures
suite, il ne se lassa pas de me questionner. Ma correspo
dance l'avait bien mis au fait de tous les détails de l'évén
ment; mais il fallut encore lui conter par le menu l'hi
toire des hésitations, des emportemens, et, pour ainsi dir
jusqu'aux gestes des principaux acteurs. Son opinion éta
arrêtée depuis longtemps sur les membres du Directoire
et même sur la nature de ce gouvernement; « mais
« disait-il, avec des formes si rudes pourquoi tant de fai
« blesse ? Pourquoi ensuite tant de témérité, quand la fer
« meté suffisait? C'est couardise de n'avoir pas fait faire le
« procès à Pichegru; la trahison était flagrante, et les
« pièces plus que suffisantes pour le convaincre. A tout
« prendre, si la haute cour l'eût absous, il n'en était pas
« moins déshonoré devant l'armée et la France entière. La
« force quand on ne peut faire autrement, soit; mais quand
« on est le maître, justice vaut mieux. » Puis, suivant son
usage, il continua long-temps sa promenade en silence.
Enfin il ajouta en me quittant : « A tout prendre, cette ré-
« volution aura été un vigoureux coup de fouet donné à la
« nation. » En rentrant au château, il fit venir Botteau, le

secrétaire de Barras, eut un long entretien avec lui, et le fit repartir pendant la nuit.

Peu de jours après, Bernadotte revint de Paris. Je m'aperçus promptement qu'il avait présenté les événements du 18 fructidor sous un point de vue plus favorable au gouvernement ; mais à travers tous les détails qu'il donna, les critiques nombreuses de l'administration de la guerre, et ses conjectures sur la reprise des hostlités, le général Bonaparte n'eut pas de peine à pénétrer son ambition et ses projets. Le Directoire l'avait comblé d'éloges, le ministère de la guerre lui était promis, et lorsque, peu de temps après, le chef apprit la nomination du général Augereau au commandement de l'armée du Rhin, il sentit qu'avec un aussi faible compagnon et un ministre de la guerre si ambitieux, il lui serait impossible de marcher librement et d'obtenir des résultats glorieux. La paix fut donc décidée dans sa pensée. Je suis loin de douter que des considérations d'un ordre plus élevé, celle surtout de donner la paix à la France, qui succombait sous le poids des sacrifices, ne dominèrent pas sa résolution ; mais le choix de ces deux hommes y entra pour beaucoup.

Pendant de longues journées de désœuvrement que lui laissaient les vagues discussions diplomatiques, le général en chef passait une partie de ses soirées avec le savant Monge qu'il avait fait venir près de lui. Parmi les entretiens variés et instructifs dont le général en chef faisait ses délices, le projet de la conquête de l'Égypte si souvent présenté au ministère, sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, fut mis sur le tapis. Le général, qui allait toujours au fond des choses, désira lire ce qui avait été écrit à ce sujet. Monge, qui avait été quelque temps à la tête du ministère de la marine, parvint à lui procurer promptement

les papiers les plus intéressans. Les moyens projetés d'exécution parurent mauvais au général en chef ; mais la fertilité de son esprit lui fit découvrir tous les avantages qu'il pouvait retirer de sa position, pour créer un plan d'une exécution plus facile et plus riche en résultats. Il est probable que cette idée fut dès-lors communiquée au Directoire ; car bientôt les premiers germes de l'exécution commencèrent à se développer en secret. La légation française à Gênes avait alors pour premier secrétaire M. Poussielgues, ancien chef de division au trésor public. Ce diplomate avait des parents à Malte, qui exerçaient la profession de négocians. Poussielgues fut appelé au quartier général, et bientôt après se rendit à Malte. Sa mission avait pour but de sonder les dispositions du gouvernement et celle des chevaliers français, de bien connaître celles du peuple, et les ressources ainsi que les obstacles que l'on pourrait rencontrer ; enfin de tâcher d'envoyer au quartier-général quelques-uns des chevaliers de Malte que le général pouvait avoir connus à l'École Militaire. Cette mission fut remplie avec beaucoup de secret et d'intelligence ; et en attendant le retour de Poussielgues, les travaux secrets sur cette partie avancèrent rapidement. Pour donner le change aux curieux, il mit en avant un projet de voyage, après la paix conclue. Il se proposait de parcourir l'Allemagne et tout le nord de l'Europe, avec sa femme, Monge, le général Berthier et Marmont. J'étais destiné à accompagner Eugène Beauharnais, qui avait à peine dix-sept ans à cette époque. Le général Bonaparte s'amusait à nous dresser un plan d'études et d'observations, dont nous aurions à lui rendre compte aux différentes stations où nous devions nous rejoindre. Ce projet était d'autant plus raisonnable, que le général Bonaparte pouvait difficilement vivre en repos, en France, si la paix était durable. Il

n'aurait pu éviter le choc des dissensions qui animaient les diverses factions, et peut-être de prendre part aux mesures qu'elles auraient tentées pour triompher. Le Directoire le craignait; sa gloire l'importunait, son influence allait être immense sur l'armée. D'un côté, sa jeunesse le repoussait d'une place au Directoire, et la pensée d'être ministre de Barras et de Laréveillère-Lépaux lui était insupportable.

Toutes ces réflexions le décidèrent à faire la paix. Cette désharmonie entre les Directeurs et le général Bonaparte et le mécontentement qu'il en ressentit éclatèrent dans les lettres qu'il leur écrivit à cette époque. On trouve dans la correspondance inédite trois de ces lettres adressées au Directoire exécutif, où toute son humeur est développée avec une énergie et une hauteur qui le fit trembler, et fut le germe de la haine qui amena depuis le 18 brumaire. Le Directoire ne voulait pas sacrifier Venise à l'Autriche, le général Bonaparte voulait conserver Mantoue, et quoique les instructions qui lui servaient de direction dans la marche du traité ne lui prescrivissent pas impérieusement de ne pas abandonner Venise, il se décida à signer, le 4 vendémiaire (25 sept.), le traité de Passserio, bien persuadé que le gouvernement n'oserait pas manifester son mécontentement, et que la France, heureuse de la paix, couvrirait de ses applaudissements les rumeurs des ennemis du général. D'après nos conjectures, le courrier du Directoire devait arriver à Passeriano le jour même fixé pour la signature. Il calculait avec moi la distance que le courrier devait parcourir, l'heure de son arrivée, il ne dissimulait pas l'embarras dans lequel il se trouverait, si l'ordre de ne pas aller plus avant lui était prescrit par le gouvernement. Puis, se rappelant avec humeur la marche lente de Moreau en Allemagne, lorsque lui-même était à Léoben quelques mois avant; revenant sur la

nomination d'Augereau au commandement de l'armée du Rhin, au lieu du général Desaix, qu'il avait demandé avec instance, il ajouta avec beaucoup d'humeur : « Je vois bien « que ce sont des défaites qu'on me prépare. Cet homme « (en parlant d'Augereau) est incapable de concevoir un « plan un peu étendu. Il se fera battre ou n'avancera pas ; « toutes les forces autrichiennes se rejetteront sur moi, et « ma chère Italie sera le tombeau de l'armée française. » Puis il me questionnait sur les dispositions de la France, que je venais de parcourir : je l'assurais avec chaleur de l'enthousiasme qu'y procurerait la paix, des bénédictions du peuple qui lui seraient adressées, et du bonheur public qui serait son ouvrage.

Enfin, le 29 vendémiaire, les ministres d'Autriche furent mandés à Passeriano, des secrétaires des deux légations firent les copies du traité. Le travail dura toute la journée. Le général était d'une gaieté charmante. Plus de discussion ! Il resta une partie de la journée dans son salon ; il ne voulut pas même qu'on apportât des bougies quand la nuit fut venue. On s'amusa à causer et même à faire des contes de revenans, comme si l'on eût été en famille dans un vieux château. Enfin, vers dix heures du soir, on vint lui annoncer que tout était terminé. Il courut au cabinet, signa gaiement, et le général Berthier, porteur du traité, était à minuit sur la route de Paris. Douze heures après, le courrier du Directoire arriva. Ses ordres étaient positifs, et s'ils fussent arrivés la veille, le traité n'eût pas été signé. Dès le lendemain de la signature, le général en chef manifesta au Directoire le désir de quitter l'Italie pour venir prendre du repos en France ; mais il était indispensable d'organiser la république cisalpine et de prendre des mesures de précaution contre le pape et le roi de Naples, qui

manifestaient encore les intentions les plus hostiles. Une escadre et des troupes avaient été envoyées à Corfou, à Zante, à Céphalonie, pour s'emparer de ces îles vénitiennes, qui avaient été cédées à la France par le traité de Campo Formio, et le général ne voulait pas s'éloigner d'Italie avant de recevoir des nouvelles de leur organisation.

Cependant M. Poussielgues commençait à donner les détails qu'on lui avait demandés, sur la disposition des esprits à Malte. Il était parvenu à envoyer au général en chef M. N..., son ancien condisciple à l'École Militaire, et établi dans l'île comme chevalier depuis plusieurs années. Il résulta de son rapport et des lettres de M. Poussielgues que les chevaliers de la langue française, ne recevant pas d'argent ni de nouvelles de leurs parens, et réduits aux plus tristes expédients pour vivre, feraient bon marché de leur fidélité à l'ordre et ne demanderaient pas mieux que de sortir de l'île, pourvu qu'il leur fût permis de rentrer en France ; que le grand-maître Hompesch, homme sans caractère et épouvanté de sa situation, ne tirerait sans doute aucun parti des ressources que lui présentaient sa position militaire et les forces de terre et de mer qu'il avait à sa disposition. Les personnes qui l'entouraient exerçaient sur lui une influence d'autant plus fâcheuse que les Anglais et les Russes convoitaient la possession de l'île. Ces derniers avaient un consul, homme d'un esprit audacieux et actif, qui épouvantait le gouvernement de ses menaces et jetait le désordre et l'effroi dans tous les esprits. Il était donc d'une grande importance pour le général Bonaparte de prendre un parti, et d'arriver devant l'île avec des forces imposantes, qui détermineraient le grand-maître en faveur de la France. Aussi se décida-t-il à quitter enfin l'Italie. Il fit une adresse à l'armée et chargea le général Kilmaine de la commander.

CHAPITRE XV

Départ du général Bonaparte pour Rastadt. — Assassinat des plénipotentiaires.

Il partit pour Rastadt, en traversant la Suisse ; ses compagnons de voyage étaient le général Marmont, Duroc, moi, son secrétaire Bourrienne, et Ivan son médecin. Son unique station fut à Genève, où déjà le Directoire commençait, par ses manœuvres secrètes, à augmenter le nombre de ses partisans, qui devaient un jour contribuer à réunir cette république à la France. Carnot s'était réfugié dans cette ville, et le général Bonaparte lui fit insinuer le conseil de s'en éloigner promptement, pour éviter l'éclat d'une persécution qu'il ne pouvait pas empêcher.

M. Necker habitait alors sa terre de Coppet, voisine de Genève. Il croyait encore à son illustration et se flattait que le vainqueur de l'Italie lui ferait une visite. J'ignore quelle était l'opinion du général Bonaparte, à cette époque, sur les talens financiers de l'ex-ministre de Louis XVI ; mais il faisait peu de cas de son caractère et avait prononcé

une désapprobation formelle du choix que le souverain avait fait de lui pour administrer la France. Nous avions forte envie de voir avec lui le château que Voltaire avait illustré dans la dernière partie de sa vie; mais le général en chef avait aussi des griefs contre Voltaire. Il trouva donc plus naturel de ne faire ni l'un ni l'autre pélerinage. Nous traversâmes la Suisse sans nous arrêter. Cependant sa voiture s'étant brisée à une lieue de Morat, nous fîmes cette partie de la route à pied; quoiqu'il fût à peu près sept heures du matin, déjà la route était peuplée de beaucoup de personnes, et particulièrement de femmes, qui avaient passé la nuit pour tâcher de voir le vainqueur de l'Italie. Arrivés près de l'ossuaire où sont déposés les restes des soldats bourguignons tués à la célèbre bataille de Morat, il trouva un général d'Erlac, de la célèbre famille de ce nom, et qui attendait le général en chef, prévoyant bien qu'il s'arrêterait devant ce monument. Le général Bonaparte, qui ne portait point d'habit militaire, ne fut pas reconnu de cet étranger, et en reçut tous les détails qu'il désirait sur la victoire remportée par les Suisses. Après avoir examiné la position militaire, il se contenta de dire : « Il fallait que Charles-le-Téméraire fût un grand fou. » Cette réflexion, prononcée d'un ton ferme, fit connaître à M. d'Erlac qu'il était en présence du héros qu'il désirait tant voir. Un salut respectueux et un compliment plein d'émotion furent les seuls hommages qu'il put lui rendre, car le général s'éloigna.

Le surlendemain nous passâmes à Offenbach, quartier-général du général en chef Augereau, nommé commandant de l'armée du Rhin. Le général Bonaparte s'arrêta devant sa porte, en lui faisant annoncer qu'il était là, que, trop pressé pour s'arrêter, il désirait le voir un moment ; mais

le lieutenant du général en chef commençait à l'oublier, et il se contenta de répondre qu'il était à sa toilette. Cette impolitesse fut mal réparée, le lendemain, par l'envoi d'un de ses aides-de-camp. Les torts nombreux qu'il avait envers le général Bonaparte augmentèrent sa haine, qui n'a fini qu'avec sa vie.

Le traité de Campo-Formio portait qu'un congrès serait rassemblé à Rastadt pour y traiter de la paix entre l'empereur d'Autriche, les membres de l'Empire d'un côté et la république de l'autre. Il y avait dans le choix de cette ville une sorte de rapprochement avec l'époque célèbre qui réunit en 1707, dans le même château de Rastadt, le duc de Villars et le prince Eugène de Savoie. L'empereur, cette fois, n'avait pas jugé à propos de s'y faire représenter par un de ses guerriers. Tous avaient été battus par la France. Ce fut donc le comte de Metternich qui représentait l'empereur d'Autriche, le comte de Lerbach, le roi de Bohême et de Hongrie ; le comte Cobentzel y était venu comme plénipotentiaire au traité de Campo-Formio, accompagné de quelques autres diplomates également signataires. Du côté de la France était M. Treilhard, ancien membre de la Convention, et qui avait non seulement voté la mort du roi mais qui, à cette époque, se vantait d'avoir décidé le duc d'Orléans à prononcer le même vote. C'était un jurisconsulte fort savant, d'un caractère sévère (c'est à lui qu'on doit le Code criminel), mais qui, loin d'avoir de l'éloquence, n'avait pas même une élocution facile. Avec lui était M. Bonnier d'Arco, homme dur, d'un caractère sauvage et d'une humeur souvent farouche. Ces deux plénipotentiaires étaient loin de plaire à cette foule de diplomates couverts d'ordres, et dont les noms anciens et historiques étaient précédés des titres les plus pompeux. Le contraste était piquant, car ces

deux plénipotentiaires de la République ne quittaient point le chapeau rond et leurs souliers étaient fermés avec des cordons ; mais il fallait plier devant la république française et les plaisanteries contre ces deux messieurs expiraient à leur arrivée. Le général en chef n'avait nulle envie de rester à Rastadt. Les discussions obscures de la négociation qui allait s'entamer et toutes les finesses astucieuses de la chancellerie allemande, auraient été un triste dédommagement de toutes ses fatigues de l'armée et une plus triste récompense de ses victoires : tout se passa donc en politesse ; il n'y eut qu'un trait saillant qui distingua cette courte période de son séjour. Le roi de Suède, en sa qualité de grand-duc de la Poméranie, avait envoyé au congrès de Rastadt, le comte de Fersen, autrefois célèbre à la Cour de France et chef du fameux voyage de Varennes. La haine de son souverain pour la France était connue et sa personne ne pouvait plaire. Il eut le fatal désir de se faire présenter au Général. Quand il se trouva devant lui, celui-ci lui dit : « Comment, monsieur, avez-vous cru pouvoir « servir utilement les intérêts de la Suède, vous qui n'êtes « connu que par vos affections pour un gouvernement jus- « tement proscrit en France, et par vos efforts si vaine- « ment employés pour son rétablissement ? » M. de Fersen répondit quelques mots confus que nous n'entendîmes pas. Le général Berthier, qui était présent, s'approcha de lui, et pour diminuer sa confusion, lui rappela qu'ils avaient fait la guerre d'Amérique ensemble. Ce court entretien permit à l'ambassadeur de se retirer avec un peu moins d'embarras, et le lendemain il quitta Rastadt pour n'y revenir que plus tard.

Deux jours après cette scène, le général Bonaparte partit pour Paris, me laissant au congrès avec M. Perret, secré-

taire de la légation à Campo-Formio. « Je ne peux vous « emmener à Paris, me dit-il, le Directoire ne vous par- « donne pas votre conduite au 18 fructidor, et le mo- « ment n'est pas venu de vous justifier ; je vous « dédommagerai plus tard, restez donc ici. Écrivez-moi ce « que vous apprendrez de tout ce bavardage diplomatique. « Cest un moyen d'instruction que vous trouveriez rare- « ment. Je vous laisse quelques gens de ma maison ; car « je veux entretenir la croyance que dans peu de temps je « reviendrai ici. »

Son intention n'était pourtant pas de retourner à Rastadt. Les difficultés élevées par les insinuations de M. de Thougeat arrêtaient à chaque pas la marche des affaires. Après trois mois de discussion, on n'était pas encore parvenu à s'entendre sur la manière de conclure. Les députés des puissances du second ordre en Allemagne, une foule de membres de la noblesse immédiate et les nombreux et riches bénéficiaires cherchaient un appui dans le roi de Prusse, qui n'avait ni la volonté ni la puissance de les protéger. Bien convaincus de la haine que leur portait l'empereur d'Autriche, et de sa résolution de les sacrifier, la plupart d'entre eux cherchèrent un autre appui, par des démarches secrètes auprès des ministres plénipotentiaires de France.

Ma position devenait fort délicate. J'étais détesté par les membres du Directoire, et par conséquent en défiance vis-à-vis des plénipotentiaires de la République. Je ne pouvais pas faire connaître le véritable motif de mon séjour à Rastadt. Ma présence au congrès donnait de l'humeur à MM. Treilhard et Bonnier, et les ministres d'Allemagne, forcés par leur position à faire un accueil obligeant aux Français qui résidaient près d'eux, me regardèrent comme leur représentant, et, trouvant moins pénible de se rappro-

cher d'un militaire qui avait la confiance du général Bonaparte, ils réunirent sur moi seul tout l'accueil qu'ils auraient dû partager, et ne donnèrent aux autres que de froids égards. J'étais donc sans cesse dans la société du comte Cobentzel et de la famille Metternich. Mais j'avais pris la précaution de prévenir le général Bonaparte de ma nouvelle situation. Il l'approuva, en me recommandant toutefois d'y mettre la réserve convenable. Je ne rappellerai pas les détails de tout ce qui s'est passé dans cette petite ville d'Allemagne. Le bavardage diplomatique, les discussions, la plupart sans résultat, de grands dîners et beaucoup d'ennui seraient sans intérêt pour le lecteur. Cependant je crois qu'il peut être intéressant que je communique ce que j'ai appris depuis sur l'assassinat des ministres plénipotentiaires de la République. J'ai appris ces détails du prince de Linange et du comte de Solms-Laubach, avec lesquels j'étais très-lié, et qui montrèrent dans cette catastrophe un courageux dévouement pour nos malheureux ministres.

Ceux-ci avaient profité avec empressement des démarches secrètes que faisaient près d'eux les ministres du second et du troisième rang, et plusieurs membres de la noblesse immédiate d'Allemagne. Dans l'espérance d'être épargnés, si la guerre recommençait, ils promettaient de reprendre le parti de la France. Ces menées secrètes n'avaient pu m'échapper puisque, par la disposition de mon appartement dans le château, je rencontrais souvent les secrétaires de légation des petits princes d'Allemagne, se glissant chez MM. Treilhard et Bonnier, auprès desquels je logeais. Ces manœuvres secrètes devinrent plus fréquentes lorsque M. Roberjot vint remplacer Treilhard; celui-là avait rempli plusieurs missions diplomatiques. Ses formes étaient plus polies, plus attrayantes que celles de ses confrères. Le comte

Lerbach, homme d'un caractère déterminé, plein d'énergie et ennemi acharné des Français, connut sans doute promptement les dispositions des ennemis cachés de l'Autriche. A mesure qu'on avançait dans les négociations, il paraissait plus évident que la paix ne serait pas d'une longue durée, et la guerre fut résolue en secret lorsque l'on apprit l'embarquement du général Bonaparte, pour l'Orient, avec une partie des généraux français les plus habiles, et trente mille hommes des meilleures troupes de la République. Le comte de Lerbach quitta Rastadt peu de temps avant l'ouverture des hostilités, et on ne doute pas que ce ne soit lui qui ait fait décider, par le cabinet autrichien, l'arrestation des ministres de France.

Un régiment de hussards du nom de *seclairs*, espèces de pandours, recrutés sur les frontières de Turquie, entourait déjà Rastadt, lorsque les ministres de France reçuren l'ordre d'en partir. Le commandant badois de cette ville les avait en vain engagés à s'éloigner dans la matinée, pou se trouver sur la rive gauche du Rhin avant la nuit. Embarrassés de leurs préparatifs de départ, encombrés de papiers qu'ils voulaient conserver, et convaincus que le caractère sacré de plénipotentiaire devait les mettre à l'abri de toute insulte, ils ne partirent que peu d'heures avant la nuit, et furent arrêtés et massacrés à quelques lieues de Rastadt. Je suis bien persuadé que l'ordre de les tuer n'a pas été donné par le gouvernement autrichien; mais le but de se rendre maître de leurs papiers a été atteint, et comme ils avaient beaucoup d'argent sur eux, les soldats, excités par la cupidité et enivrés avant l'action, trouvèrent commode de prévenir les plaintes en assassinant.

J'arrivai à Paris un mois environ avant notre départ pour Toulon.

CHAPITRE XVI

Préparatifs et départ de l'expédition d'Égypte. — Malte. — Ma mission à Corfou et à Janina. — Retour en Égypte.

Je parlerai plus tard de mon mariage avec mademoiselle Émilie Beauharnais. Les préparatifs de l'expédition d'Orient avaient été faits avec un très grand secret ; le Directoire n'avait pas même voulu confier à ses sous-ordres les expéditions des ordres nombreux qu'il devait donner, et le secret avait été si bien gardé, que l'Angleterre n'en soupçonna pas le but et ne put prendre aucune précaution. Quatorze vaisseaux de ligne étaient réunis à Toulon. On ne put prendre que la moitié des matelots nécessaires sur chaque vaisseau ; l'autre moitié de l'équipage était composée de tous les régiments de l'artillerie expéditionnaire. C'était l'amiral Brueyx qui commandait la flotte, et les officiers qui étaient sous ses ordres, tous pleins d'ardeur, avaient, pour la plupart, déjà la réputation d'hommes habiles.

Indépendamment de l'armement de Toulon, des troupes,

embarquées à Gênes, à Ajaccio et à Cività-Vecchia, avaient reçu des ordres combinés pour rejoindre la flotte avant qu'elle fût arrivée devant Malte. J'étais embarqué sur la frégate *l'Artémise*, qui servait d'aide-de-camp à l'amiral. La flottille du général Desaix ne se trouva point au rendez-vous, et *l'Artémise* fut chargée d'aller à la découverte. Le général Murat vint nous joindre ; et, comme nous n'étions pas loin de l'île de Malte, il força le capitaine à lui donner une barque pour qu'il descendît jusqu'aux défenses extérieures de la cité Valette. C'était une imprudence ; il en fit une seconde, que je rappelle, parce qu'elle donne une idée du caractère de ce général. Tout en croisant devant Malte, le seul vaisseau de haut bord qui fût en la possession de l'Ordre arriva sur nous pour rentrer dans le port. Murat voulait que ce bâtiment maltais passât sous le vent de la frégate. C'était contre les usages de la marine ; mais le capitaine de vaisseau, troublé par cette inconcevable prétention, et intimidé à la vue du drapeau tricolore, obéit au mouvement sans hésiter, pour entrer dans le port ; mais, à son arrivée, il jeta l'alarme partout, et la ville, qui aurait pu être prise à l'improviste, se trouva en état de défense quand nous débarquâmes.

Enfin, le 10 juin, la flotte parut devant Malte. La vue d'une flotte si considérable, et de quatre cents bâtimens qui portaient une armée formidable, jeta le grand-maître et son conseil dans un grand abattement, et porta le trouble parmi les chevaliers et le peuple de l'île. Le désordre allait être au comble, car déjà un chevalier de Malte français avait été assassiné par la populace de la capitale, lorsque le général en chef envoya son aide-de-camp Junot, pour sommer le grand-maître de lui ouvrir les portes. La réponse fit connaître que le gouvernement était décidé à se défendre.

Alors une partie de l'armée débarqua, attaqua tous les fortins qui défendaient le rivage, s'en empara, et bientôt investit la place. Les fortifications de la cité Valette consistaient en un fossé taillé dans le roc, et dont les dimensions rendaient l'attaque fort redoutable : la tranchée était impossible à ouvrir, et l'île entière ne pouvait nous donner assez de bois, ni même de terre, pour établir des batteries et nous mettre à l'abri de l'artillerie de la place. Heureusement la peur fit perdre la tête au grand-maître : le consul de Russie avait déjà exigé que l'île fût remise entre les mains des troupes moscovites, que l'on attendait. Le grand-maître, voyant que l'ordre de Malte était perdu, et sans songer que, d'un moment à l'autre, une flotte anglaise pouvait le délivrer, prit le parti de signer la capitulation avec le général Bonaparte. Le traité fut bientôt conclu, et, le surlendemain de notre arrivée, l'armée entière était maîtresse de la ville et des forts, et la flotte dans le beau port de la cité Valette. En examinant ces fortifications plus en détail, le chef du génie, général Caffarelli, dit au général en chef : « Il est fort heureux qu'il se soit trouvé des gens « dans la place pour nous en ouvrir les portes ; car, si elle « eût été déserte, tous les efforts de l'armée n'auraient pu « lui en procurer l'entrée. » Le lendemain de la prise, le grand-maître et tout son état-major monta sur un brick, et je fus chargé de les conduire, avec la frégate *l'Artémise*, jusqu'au fond du golfe Adriatique, pour qu'il ne tombât pas entre les mains des Barbaresques, qui en auraient fait un trophée. Deux jours après mon embarquement, nous rencontrâmes un bâtiment ragusain, qui nous annonça qu'il avait vu le matin une flotte anglaise, qui se dirigeait vers Malte. Heureusement que l'armée et son chef en étaient déjà partis. Notre grande flotte et nos quatre cents vais-

seaux de transport longèrent, pendant la nuit, la côte nord de l'île de Candie tandis que l'amiral Nelson la côtoyait par l'autre côté.

On a long-temps agité, sur la flotte, ce qui serait arrivé si Nelson nous eût rencontrés. Les officiers de terre, et surtout ceux qui étaient sur les vaisseaux de ligne, étaient convaincus que nous aurions battu la flotte anglaise ; le général Bonaparte appuyait cette opinion de toute l'autorité de son nom. J'avoue que je n'ai jamais été de cet avis : quatre cents bâtimens de transport, dont la plupart des capitaines étaient étrangers, et qui s'étendaient sur tous les points de l'horizon, auraient été promptement dispersés par les frégates anglaises. Malgré tous les efforts des nôtres, nous aurions éprouvé de grandes pertes : l'expédition d'Égypte devenait impossible ; mais l'armée se serait jetée sur les côtes de Sicile, et se serait emparée de cette île. La lâcheté du grand-maître et la misérable défense des chevaliers de Malte étaient un coup de la fortune, qui protégeait la destinée du général en chef.

J'avais reçu l'ordre (1) d'inspecter les fortifications de Corfou et les magasins de munitions dont cette ville devait être pourvue. Je devais ensuite me rendre auprès d'Ali, pacha de Janina, pour lui annoncer la prise de l'Égypte, le persuader que nous restions amis du grand-seigneur, et qu'il était de son intérêt de ne pas se séparer de la France. Ma mission était fort délicate et très-difficile : Ali-Pacha nous était connu pour un homme sans foi, qui vivait bien avec les troupes répandues sur les îles Ioniennes et sur le littoral de cette portion de la Grèce, dont il était le commandant, mais qui nous abandonnerait et deviendrait notre

(1) Voir Pièces justificatives, n° 1.

ennemi, lorsque sa politique lui présenterait d'autres avantages. Arrivé à Corfou, je vis le général Chabot, qui d'abord me demanda si j'étais porteur de riches présens pour Ali-Pacha, et de beaucoup d'argent pour semer le long de la route ; « car, me dit-il, ce sont les meilleurs argumens que « vous puissiez lui présenter. » C'était précisément ce que le général Bonaparte avait oublié. « Mais rassurez-vous, me « dit-il, le pacha est sur le Danube, où il se bat, bien malgré « lui, devant Udim, contre Paswan-Oglon. » Cette nouvelle me fut d'un grand soulagement ; je me hâtai de remplir les autres parties de ma mission et de gagner l'Egypte.

CHAPITRE XVII

Entrevue sur [illegible] avec l'amiral Brueyx. — Mon arrivée au Caire. — Mourad-Bey. — Son intrépidité et sa constance. — Administration oppressive des Mamelouks. — Combats de Salahieh. — Le général apprend la nouvelle de la perte de la bataille d'Aboukir.

A quelques lieues d'Aboukir, où j'avais ordre de me rendre, la frégate que je montais fut poursuivie par un bâtiment anglais, qui vint reconnaître la flotte. C'était le 21 juillet : je montai sur l'*Orient* pour voir l'amiral Brueyx, commandant en chef. Je ne m'attendais pas à trouver la flotte embossée dans la rade d'Aboukir. Voici mot pour mot ce que m'a dit l'amiral : « Le général Bonaparte, en « quittant Alexandrie pour s'enfoncer dans le désert, m'a « donné l'ordre ou d'entrer dans le vieux port d'Alexan- « drie, ou de me rendre à Corfou avec la flotte, après avoir « débarqué tous les effets et les approvisionnemens de « l'armée de terre : mais depuis, je n'ai aucune nouvelle « de l'armée, ni de son chef. J'ai fait sonder les passes du « port vieux ; mais on ne peut y entrer que par un vent du « nord-ouest à force de canots ; ce travail a été long, et il

« n'est encore entré dans le port que le..... Il est bien « entendu que je ne peux m'éloigner des côtes de l'Égypte « qu'après avoir reçu des nouvelles de l'armée. Puis-je « partir et rentrer dans un port de l'Europe, sans donner « au gouvernement et à la France des nouvelles de ses « enfans? Si, par impossible, le général Bonaparte trouvait « dans le pays des obstacles insurmontables, et qu'il fût « obligé de se rembarquer, ne serais-je pas criminel de lui « avoir enlevé le seul moyen de retraite qu'il a mis à ma « disposition? Depuis que je suis ici, c'est aujourd'hui la « première fois que je vois un vaisseau anglais. Il est pro- « bable que demain ou après je serai attaqué. Je vais faire « revenir le bâtiment qui est dans le port vieux. Si vous « m'en croyez, restez auprès de moi, nous avons bonne « espérance, et vous aurez l'avantage d'aller porter à votre « général la nouvelle d'une belle victoire. Puisque je ne « pouvais entrer dans le port vieux d'Alexandrie, ni m'éloi- « gner des côtes avant d'avoir reçu des nouvelles, je me « suis établi ici militairement. L'embossage est de néces- « sité parce que, étant parti de Toulon avec la moitié des « équipages seulement, je n'ai pas assez de monde pour « me battre à la voile. » Le major-général Gantheaume ajouta ceci : « Nous sommes un peu loin de cet îlot que « vous voyez, parce que le fond fait chasser sur nos « ancres, et qu'il y aurait danger à s'approcher plus près ; « mais nous sommes gardés de ce côté par une formidable « batterie. »

Après avoir causé avec l'amiral, je me promenai seul, à la nuit, sur cet immense bâtiment, percé pour 130 pièces de canon. Je n'y rencontrais personne; il me semblait être dans l'église Notre-Dame ; ce qui ajoutait à la singularité de cette solitude, c'est qu'avant le débarquement il était

monté par 2,145 personnes; maintenant il n'y en avait plus que 600. Plus je considérais cette immense citadelle, moins j'avais l'envie d'assister au combat. Dans le fait, je n'étais point officier de marine, mon devoir était de rejoindre mon général. Il ne manquerait pas de gens pour lui porter la nouvelle de la victoire, et je serais très blâmé et très peu plaint, si, par malheur, j'étais fait prisonnier, ou si je succombais. Je vins donc trouver l'amiral, et lui dis : « Toutes « réflexions faites, il faut que je poursuive ma route. Je « dois aller rendre compte de ma mission et de la position « dans laquelle je vous ai trouvé. » Il me procura un canot pour me conduire à Rosette; mais j'eus bientôt à me repentir du parti que j'avais pris. Le *bogare* formé par la lutte du Nil avec la mer, était alors très-mauvais, et une violente tempête ajoutait encore au danger qui nous menaçait. Un bâtiment chargé de vivres venait de périr corps et biens; un autre, beaucoup plus fort, luttait encore, et voulut bien nous jeter une corde pour nous remorquer, et nous préserver ainsi d'une course forcée en pleine mer, où nous aurions été engloutis, si même nous ne fussions allés nous perdre sur les brisans. Nous restâmes ainsi dix-sept heures. Enfin la mer devenant un peu moins haute, je pris le parti d'avancer rapidement pour gagner l'embouchure du Nil; les matelots n'en avaient guère envie; mais je fus secondé par l'enseigne qui commandait le canot, jeune homme plein d'énergie et d'intrépidité. La première vague qui nous poursuivait nous couvrit d'eau. Il fallait encore un effort, et tandis que les matelots, pâles comme la mort, ramaient cependant avec vigueur, un compagnon de voyage, officier dans les guides, se mit à genoux et commença son *pater*, dont il ne manqua pas un mot jusqu'à la fin. Le danger passé, le courage lui revint, et tout honteux de son action

à laquelle il ne comprenait rien, il me dit tout bas : « J'ai « trente-huit ans, et depuis l'âge de six, je n'ai jamais fait « une prière, et je ne conçois pas comment elle est revenue « à ma mémoire, car je vous déclare que maintenant il me « serait impossible d'en trouver un seul mot. » C'était certainement un des braves de l'armée d'Égypte. Je crois qu'il est mort en Espagne, général de brigade.

Je trouvai à Rosette le commandant Bidon Julien, qui n'avait pas plus de nouvelles de l'armée que l'amiral Brueyx : « Cependant, me dit-il, je suis tranquille, les gens du pays « sont inquiets, et par conséquent nous sommes victorieux. « Vous n'avez rien à craindre sur le Nil, je vais vous donner « un bâtiment armé, pour vous conduire au Caire, dont « l'armée doit être maintenant en possession. » Le lendemain de mon embarquement sur le Nil je rencontrai Arrighi (maintenant duc de Padoue), qui venait du Caire, et qui portait à l'amiral la nouvelle des triomphes de l'armée, et l'ordre réitéré de se rendre à Corfou. Quand j'annonçai au général en chef que la flotte était encore à Aboukir, il montra beaucoup d'humeur, et, pensant qu'il serait possible qu'Arrighi trouvât des obstacles pour arriver promptement près de l'amiral, il expédia la nuit même de mon arrivée son aide-de-camp Julien, porteur de nouveaux ordres. Ce malheureux jeune homme descendit le Nil sur une djerme, escorté par une douzaine de soldats. Son inexpérience le perdit. Entré dans la branche d'Alexandrie, il crut pouvoir se reposer pendant la nuit; les Arabes le massacrèrent, ainsi que son escorte. Le général Bonaparte perdit en lui un des meilleurs officiers de son état-major, et moi un excellent ami.

Cependant les Anglais furent quatorze jours sans paraître, et Arrighi trouva l'amiral persuadé que les Anglais, ayant

compté nos vaisseaux, ne voulaient pas livrer le combat. Ce ne fut que quatorze jours après (le 1er août) que Nelson parut devant Alexandrie avec quatorze vaisseaux et plusieurs frégates. Le récit de ce combat, auquel je n'ai pas assisté d'ailleurs, est trop connu pour que je le rapporte ici.

Le général en chef, quoique arrivé depuis peu de jours au Caire, s'y était fait précéder, comme partout, par des ordres si fermes et une administration si sage, que les soldats et tous les Français avaient déjà pris l'habitude de parcourir la capitale et tous les environs, sans concevoir la plus légère inquiétude. La ville du Caire présentait un curieux spectacle aux Européens qui la parcouraient la première fois. J'étais débarqué à Boulack sur le Nil. La distance était considérable pour arriver sur la place de Bekir, où demeurait le général Bonaparte; les rues étroites de la ville étaient encombrées de chameaux en files nombreuses, attachés les uns aux autres, chargés de ballots, conduits par un seul homme. Les habitants traversaient les intervalles avec une gravité lente, et la pipe à la bouche. Nos soldats, montés sur des ânes, galopaient joyeusement et se glissaient entre les chameaux en riant aux éclats; une affreuse poussière et je ne sais quelle odeur de momie nous suffoquaient, et de temps en temps de graves Musulmans, montés sur des mules, se frayaient un passage, précédés de bâtonniers, qui frappaient sur tout ce qui leur faisait obstacle, et même sur les hommes qui ne se levaient pas à leur approche. Enfin des mendians, cachant avec soin leur visage, peu soucieux de découvrir ce que les nôtres montrent, importunaient les passans par des cris bizarres, qui ressemblaient à des imprécations de colère, pour obtenir l'aumône.

Mourad-Bey, après la bataille des Pyramides, s'était

réfugié dans la Haute-Égypte. Il lui restait encore plusieurs milliers de mamelucks. Son influence était considérable sur les peuples; comme elle pouvait être dangereuse, le général en chef, tout en préparant contre lui l'expédition confiée au général Desaix, essaya de le gagner par des négociations secrètes. Sa femme légitime et tout son harem étaient restés au Caire. Il envoya Eugène de Beauharnais lui porter ses complimens et des assurances pacifiques et bienveillantes. Eugène fut reçu avec politesse par cette dame, qui lui donna, en échange des cadeaux que lui avait envoyés le général en chef, un beau schall et des armes de son mari. Mais les égards prodigués à la femme de Mourad-Bey, n'eurent aucun effet sur lui. La vigueur et l'habileté du général Desaix, le courage des troupes qui le forcèrent plusieurs fois à se jeter dans les oasis, et réduisirent sa troupe à quelques fidèles amis, ne purent décider ce chef intrépide à prêter l'oreille à aucun arrangement, et ce ne fut qu'après plus de deux années de combats et d'adversité qu'il consentit enfin à se rapprocher du chef de l'armée française; mais alors le général Bonaparte avait quitté l'Égypte.

On avait supposé que toutes les richesses de l'Orient se trouveraient accumulées dans ce pays si fertile. Nous trouvâmes la misère partout. L'administration des mamelucks était sans bon sens et sans modération. Indépendamment du miri, et d'un autre impôt que le peuple d'Égypte était obligé de payer au Grand-Seigneur, il fallait encore acquitter tous les impôts que le caprice et la tyrannie des sous-ordres inventaient tous les jours. Les beys, chefs de mamelucks, les officiers particuliers cantonnés dans les provinces, et jusqu'aux simples cavaliers mamelucks, chargés de maintenir la police dans les villages, tous s'attribuaient le droit

[illegible] plus ou moins pesantes. Le [illegible] tous de tant d'exac- [illegible] les enfans de l'un ou l'autre [illegible] des chefs. Ils étaient enlevés [illegible] redoutables.

[illegible] du général en chef fut de [illegible] expliquer [illegible] il allait [illegible] dont il [illegible] substitués [illegible] des hommes [illegible] justice. Toutes [illegible] rassurer le peuple, et nous [illegible] de lui, pendant [illegible] dans le pays.

[illegible] dangereuses. [illegible] quelques-unes : mais [illegible] nombreuses et mieux armées. [illegible] et nos [illegible] une organi- [illegible] avec une [illegible] qu'il fallait se [illegible] déserts.

[illegible] la Haute-Égypte, ne donnait [illegible] le plus puissant des [illegible] devant de la cara- [illegible] Mecque, et sous le prétexte de la [illegible] dans sa marche [illegible] sur l'Égypte par Sala- [illegible] attaquer de ce côté [illegible] Le général Reynier, que j'accompagnai [illegible] marché des Arabes

et des mamelucks de l'avant-garde ; mais il ne se dissimula pas que sa faible division serait bientôt écrasée si l'on n'arrivait à son secours. J'allai en instruire le général en chef, qui courut promptement à lui, à la tête de quelques régimens de cavalerie, que l'on était parvenu à monter avec les chevaux qu'on avait pu trouver dans la Basse-Égypte. Les mamelucks furent battus à Salahieh, qui a donné le nom à ce combat. Ce fut alors que le général en chef apprit le désastre de notre flotte à Aboukir. La nouvelle lui en avait été apportée par un aide-de-camp du général Kléber. Comme le cheval de cet officier ne pouvait plus avancer, il avait écrit quelques détails dans une lettre ouverte, que je trouvai entre les mains d'un paysan à qui il l'avait confiée. Je lus la lettre, et je m'approchai du général en chef en le priant de s'écarter un instant du groupe de son état-major. Je lui remis alors le billet ; après l'avoir lu : « Vous savez ce qu'il contient, me dit-il ; gardez le secret. » Nous retournâmes à Belbeys, où le déjeuner était préparé. Tout le monde était fort gai, et surtout les troupes, qui avaient repris aux mamelucks les marchandises dont la caravane avait été dépouillée par eux. Ils allaient les vendre à vil prix ; mais le général en chef donna l'ordre qu'aucun officier n'en pût faire l'acquisition, et que ces dépouilles fussent vendues par les soldats à leur arrivée au Caire. Au milieu du déjeuner, le général en chef dit à ses convives : « Eh bien, vous vous trouvez bien dans ce pays ; cela est heureux, car nous n'avons plus de flotte pour nous ramener en Europe. » Puis il donna des détails sur la bataille d'Aboukir. Cette nouvelle fut reçue avec le calme que le général avait mis à la donner. Tout le monde eut bientôt pris son parti, et il n'en fut plus question.

CHAPITRE XVIII

Ibrahim-Bey se retire en Syrie. — Projet de l'expédition de Syrie. — Révolte du Caire. — Mort du colonel Sulkowski, aide-de-camp du général en chef. — Mission de M. de Beauchamp. — La peste à Alexandrie. — Justice expéditive du cadi, au Caire.

Ibrahim-Bey s'était retiré en Syrie, et l'on ne devait pas douter qu'il n'organisât dans ce pays des rassemblemens assez considérables pour nous inquiéter sur les frontières. Le général en chef apprit aussi que la nouvelle de l'invasion de l'Égypte avait été reçue avec beaucoup d'irritation à Constantinople. Les Anglais, furieux de la prise de Malte, et sentant les graves conséquences de la conquête de l'Égypte pour leurs établissements dans l'Inde, animaient les Turcs à la guerre. Le général en chef devait donc s'attendre non-seulement à être harcelé continuellement par Ibrahim-Bey, mais encore à voir les Anglais s'emparer des ports de la Syrie. Il se décida à les prévenir ; mais auparavant il était important de connaître les dispositions du pacha qui commandait dans toute la Syrie. C'était alors

Djezzar, homme d'une grande énergie, qui s'était maintenu depuis beaucoup d'années, malgré le sultan, et qui se faisait obéir par la terreur que ses cruautés inspiraient. Le général en chef lui envoya un jeune Français qui revenait de Mascate avec le consul Beauchamp et qui savait très bien l'arabe. La réponse de Djezzar était ambiguë, et le général Bonaparte vit bien qu'il fallait appuyer ses protestations d'une armée. Mais un incident fatal parut devoir reculer à une époque indéfinie cette expédition. Tout paraissait tranquille au Caire et dans les provinces, lorsque tout-à-coup un soulèvement, qui n'avait été provoqué par aucune cause apparente, éclata à l'une des portes du Caire.

Des blessés de l'affaire de Salahieh et des malades de la division Régnier, qui remplissaient plus de vingt transports, furent égorgés brusquement, et bientôt la révolte s'étendit, comme un incendie, dans toute la ville. Le général Dupuis, commandant de la place, monta à cheval aussitôt, accompagné de tout ce qui se trouvait sous sa main ; mais il fut assassiné dans une des rues, ainsi que plusieurs de ses compagnons. Se mettre aux prises avec la révolte dans les rues était devenu chose impossible. On parvint cependant à contenir les révoltés, qui s'emparèrent d'une des plus grandes mosquées de la ville. Alors on se décida à tirer sur eux de la citadelle ; les bombes et les obus en firent un grand carnage, et quelques bataillons d'infanterie fondirent sur la mosquée et achevèrent de tuer ou de faire prisonnier tout le reste. Cette révolte dura trois jours et coûta peu de monde à l'armée ; mais le général en chef y perdit un de ses meilleurs aides-de-camp. Le colonel Sulkowski avait déjà été blessé à Alexandrie et au combat de Salahieh. Il était encore convalescent, lorsque, le général

en chef voulant envoyer à la découverte hors de la vllle, il se présenta, prétendit que c'était son tour de marcher et qu'il était parfaitement guéri. Accompagné de quinze guides, il traversait la portion du désert qui sépare cette partie du Caire de la citadelle. Des Arabes, cachés derrière de nombreux monticules, débouchèrent brusquement sur lui. Il fut tué avec la plus grande partie de son escorte, car il n'en revint que deux pour apporter cette triste nouvelle. Je n'étais pas alors au Caire (1). Par ordre du général en chef, j'accompagnais le général Andréossi dans une expédition sur le lac Mensalé et à Péluse. Nous ignorions complètement ce qui se passait au Caire, et je remontais tranquillement le Nil, lorsque j'appris qu'à Mansoura ou Lamansour, l'hôpital où étaient nos malades, nos blessés et un détachement de soldats avait été surpris et que tous ceux qui s'y trouvaient avaient été égorgés sans pitié. La révolte du Caire avait gagné les deux rives et particulièrement la branche de Damiette. Quelques villages insurgés furent brûlés, pour servir d'exemple. Le général en chef désirait vivement savoir si les habitans de Mansoura avaient conservé quelque souvenir de leur victorieuse résistance, lorsque le comte d'Artois les avait attaqués avec tant d'imprudence, pendant l'expédition de saint Louis. Mais il paraît, d'après toutes les recherches, que ces Égyptiens ne connaissaient ni le nom de saint Louis, ni l'action qui avait illustré leurs ancêtres.

Le général en chef n'avait pas encore reçu de nouvelles du Directoire, à l'époque du mois de décembre 1798. Le but politique de l'expédition avait rencontré un grand obstacle par la perte de la flotte. Il n'était plus possible de

(Voir Pièces justificatives, n° 2.

penser, même dans l'avenir, à conduire l'armée jusque dans l'Inde, puisque la supériorité des Anglais était devenue incontestable sur toutes les mers. Il fallait donc tirer parti de notre situation en Égypte pour ramener les Turcs à des sentimens d'amitié avec la France, les détacher des Anglais, et du moins tâcher que les deux empereurs d'Autriche et de Russie ne pussent pas s'entendre pour consommer le démembrement de l'empire Ottoman. Le général en chef supposait que M. de Talleyrand, nommé ambassadeur de France à Constantinople, s'était rendu à sa destination et s'y était maintenu. Il était donc important de correspondre avec lui, et il ne trouva d'autre moyen que d'envoyer M. Beauchamp à Constantinople ; mais il fallait qu'il échappât à la surveillance des vaisseaux anglais. Voici le moyen qu'imagina le général Bonaparte. Il y avait dans le port d'Alexandrie une caravelle turque, chargée d'apporter au sultan le tribut annuel de l'Égypte. Le capitaine de ce bâtiment était un homme considéré dans son pays, et il avait avec lui ses deux fils. L'ordre lui fut donné d'en laisser un à Alexandrie comme ôtage, qui répondît de la sûreté et du retour de M. Beauchamp, et de conduire ce dernier à Constantinople. Ce consul était chargé d'exiger la liberté de tous les Français qui avaient été pris en Syrie comme commerçans ou agens consulaires, et les militaires qui avaient également été faits prisonniers, soit en venant en Égypte, soit en retournant en France. Il devait amener la discussion avec le grand-vizir, au point de lui insinuer que la France abandonnerait l'Égypte et ferait un traité d'amitié avec la Turquie, si elle voulait rompre les liens qui l'unissaient à l'Angleterre, et que, dans ce cas, les troupes françaises se joindraient au sultan, soit pour terminer la guerre avec les deux empereurs par un traité

commun, soit pour lui porter secours dans le cas où la paix n'aurait pas lieu.

Malheureusement M. Beauchamp fut découvert par les Anglais, et mis aux Sept-Tours à Constantinople.

C'est à cette époque que la peste recommença ses ravages à Alexandrie. J'avais été chargé d'accompagner M. Beauchamp jusqu'à Alexandrie, pour veiller aux préparatifs de son départ (1), et rendre compte au général en chef des travaux de fortification de cette place. En arrivant, je trouvai le général Marmont, qui commandait la province et tout le littoral jusqu'à Rosette. « Vous arrivez « bien mal à propos, me dit-il ; la peste s'est déclarée hier « parmi nos troupes. Il paraît que l'ordre donné, lors de « notre arrivée à Alexandrie, pour brûler les vêtements « des pestiférés, a été mal exécuté. Les habitants viennent « de les employer de nouveau ; et comme nos troupes ont « des relations intimes avec une partie d'entre eux, le « contact a développé la peste chez les Français, et l'on « assure que les Turcs en seront également bientôt atteints. « Hier, quatre Français sont morts ; huit sont malades « aujourd'hui, et probablement n'existeront plus demain ».

Les précautions de toutes espèce avaient déjà été prises par le général Marmont : les troupes étaient cantonnées, et toute relation était défendue entre elles et les habitants. Les ordres les plus précis avaient été également donnés pour que les bataillons, parmi lesquels se trouvaient des malades, n'eussent plus aucun point de contact avec les autres : mais l'insouciance du soldat déjoua toutes les précautions : pour eux, la peste était un ennemi qu'il fallait braver, et les relations des soldats entre eux continuaient

(1) Voir Pièces justificatives, nos 2 et 3.

malgré la plus sévère discipline. J'avais reçu ordre de faire venir de Rosette à Alexandrie l'ordonnateur Michaud qui arriva avec dix personnes ; il logeait avec nous chez le général Marmont. Deux jours après son arrivée, il resta seul ; tous les autres avaient péri. L'un de ses secrétaires, nommé Renaud, sortit de l'hôtel afin d'aller signer des bons pour la subsistance du soldat, dans le logement que son chef avait dans la ville. Le papier sur lequel il appuya la main suffit pour lui donner la maladie. Le lendemain matin, il fit dire à son chef qu'il était souffrant, et qu'il ne pouvait venir déjeuner à la table du général. Nous y courûmes ; il était encore debout mais déjà son visage portait tous les caractères de la funeste maladie : l'œil menaçant, la langue embarrassée, une sueur froide et abondante, des douleurs dans toutes les articulations. L'officier de santé qui alla le voir se présenta seulement à l'entrée de sa chambre, armé d'un long et gros bâton. Après l'avoir examiné un instant, il fit déposer devant lui de l'eau chaude, et se retira sans lui administrer aucun autre secours. L'infortuné jeune homme nous fit demander du papier et de l'encre pour écrire à sa famille, et, dans l'après-midi, il expira au milieu des plus vives douleurs ; ainsi la maladie n'avait duré que quinze heures.

Bientôt elle prit un caractère effroyable. Les médecins périrent successivement ; les infirmiers s'éloignèrent, et il n'était plus possible d'entrer impunément dans les hôpitaux. On fut obligé de prendre des Turcs pour soigner les malades, et en les payant très-chèrement, et la surveillance qu'on exerçait sur eux était si faible, à cause des dangers qu'elle présentait, que les plus affligeans désordres ne pouvaient être réprimés. Chez le général Marmont, nous avions été obligés de nous abstenir de linge de table et de

lit ; tous les habits étaient soumis à la fumigation : les domestiques du dehors n'avaient plus aucune relation avec ceux du dedans : la porte cochère était condamnée, et c'était par un guichet que l'on jetait dans un baquet plein d'eau tous les objets, et même les aliments, qui venaient du dehors. Pour éviter la contagion entre nous, nous nous étions partagés en deux brigades, et la nuit, nous nous poursuivions de chambre en chambre en nous jetant de l'eau ; c'était là nos seules munitions de guerre. Parmi le petit nombre de soldats qui voulaient bien accepter la charge d'infirmiers, il se trouva un canonnier qui avait été à Constantinople, et prétendait avoir échappé à la peste. Son moyen, dit-il, était infaillible : c'était d'avoir toujours les mains et le visage baignés d'eau. Mais on découvrit qu'il se lavait les mains dans l'huile. Effectivement, on assurait qu'au Caire les allumeurs de lampe ne prenaient jamais la peste. J'étais déjà depuis six semaines dans cette malheureuse ville, lorsque je reçus l'ordre du général en chef de revenir au Caire, pour l'accompagner dans son expédition de Syrie (1).

Les Arabes de la province de Damanhour, qui connaissaient bien la situation des troupes à Alexandrie, en profitèrent pour recommencer leurs courses. Je partis avec trente hommes d'escorte et deux petits canons pris à Malte, que le général Marmont eut la bonté de me confier pour augmenter mes moyens de défense. Mais je fus obligé, suivant l'usage, de prendre sous ma protection une longue caravane de paysans, de femmes et d'enfans, qui profitèrent de mon départ pour retourner à Damanhour et à Ramanhieh. Nous n'eûmes pas fait deux lieues que les

(1) Voir les Pièces justificatives, n° 4.

Arabes commencèrent à voltiger sur nos flancs. L'infanterie française qui, quelques mois avant, n'avait pas même le courage de se sauver devant un Arabe, avait pris si promptement l'habitude de les braver, que j'avais peine à les empêcher de s'écarter dans la plaine, pour les attendre et leur tirer des coups de fusil. Deux ou trois Arabes furent démontés, et pour les faire disparaître, il me suffit de tirer deux coups de canon. A mon arrivée au Caire, je n'y trouvai plus le général en chef ; il en était parti deux jours auparavant, et il m'avait laissé l'ordre de parcourir le Caire dans tous les sens avec l'aga de la police, pour savoir si tout y était tranquille. C'était alors un Grec nommé Barthelemi. Il était accompagné de ses gardes, du bourreau et de ses valets. Nous marchions gravement au pas, et la vue du cadi faisait disparaître, suivant l'usage, tous les petits marchands des rues, et tous ceux de la populace qui pouvaient avoir quelque chose à se reprocher. Dans la rue du Petit-Thouars, il s'arrêta devant un café, et ses bâtonniers, qui le précédaient, amenèrent au pied de son cheval, avec violence, un homme à qui il fit quelques questions. Le malheureux lui répondit dans un grand trouble. Après un moment de réflexion, le cadi se contenta de faire lentement de sa main droite un mouvement horizontal, et nous continuâmes gravement notre promenade. Ce geste du cadi m'avait paru singulier. A trente pas, je tournai la tête, et voyant un groupe de personnes rassemblées devant le café, je piquai des deux, et j'aperçus avec horreur un cadavre, et le bourreau mettant tranquillement une tête humaine dans son sac. « Qu'est-ce que « cela ? dis-je au Cadi. — Oh ! me répondit-il froidement, « c'est un drôle qui était chef dans la révolte du Caire, et « qui m'avait échappé. » J'exigeai de lui qu'il dressât un

procès-verbal afin de le remettre au général en chef. Il est probable que ce malheureux était coupable ; mais je crois que ma présence, et l'envie de donner une preuve de sa justice sévère, ont été la cause de sa mort. Au reste ces exécutions n'étaient pas rares. Le cadi marche toujours accompagné du bourreau. La plus légère contravention aux lois de police est punie de coups de bâton sur la plante des pieds, et les femmes même ne sont pas exemptes de ce châtiment.

CHAPITRE XIX

Motifs de l'expédition de Syrie. — Régnier. — Kléber. — Bon. — **Lannes.** — **Murat.** — Départ de l'expédition. — Prise d'El-Arish. — Prise de Jaffa. — Présence d'esprit du général en chef. — L'armée arrive devant Saint-Jean-d'Acre. — Perte de la flottille qui portait les munitions de siège.

Avant d'entrer en Syrie, il me paraît convenable de faire connaître les motifs de cette expédition.

Il était indispensable d'assurer la conquête de l'Égypte par celle de la Syrie, et surtout par la possession des places maritimes.

Les deux pays ont besoin de se secourir sous le rapport des productions comme sous les rapports politiques.

L'Égypte n'a point de bois; une partie de la Syrie en est couverte. Les échanges s'étendent même à beaucoup d'autres productions. Le désert seul les sépare, et la nécessité d'établir un ou deux forts à l'entrée du désert est indispensable pour la possession de l'Égypte.

A ces considérations générales et de tous les temps, il faut ajouter les circonstances particulières que la politique venait de faire naître.

En déclarant la guerre à la France, le sultan devait jeter contre nous toutes les peuplades armées de la Syrie. Le pacha qui commandait dans cette province trouvait son avantage à devenir son ennemi : il se réconciliait avec la Porte en lui rendant service: il tirait beaucoup d'argent des Anglais, et trouvait par la guerre moyen de soumettre ou d'éloigner de lui Ibrahim-Bey, dont la présence en Syrie l'importunait et l'inquiétait même.

De son côté, le général Bonaparte voulait ôter aux Anglais des moyens de communication et de débarquement sur une étendue de quatre-vingts lieues de côtes. Il comptait s'emparer des places maritimes pour les fortifier. Il espérait mettre dans son parti une portion considérable des peuplades de Syrie, et particulièrement les Druses et les Maronites, musulmans schismatiques dont les mœurs ne s'accommodent point avec celles des Turcs, et qui n'ont d'autre point de contact avec eux que les impôts énormes qu'ils sont obligés de payer, et les vexations de toute espèce qu'ils sont forcés de subir. Enfin, il espérait contraindre, par là, la Porte à s'expliquer ouvertement, car il ne connaissait pas encore la déclaration de guerre des Turcs contre la France. Il mit à la tête de ses troupes d'expédition le général Régnier, qui commandait l'avant-garde, le général Kléber, le général Bon, le général Lannes, et Murat pour la cavalerie.

Il laissait en Égypte le général Desaix, acharné à la poursuite de Mourad-Bey, et qui contenait toutes les provinces du Haut-Nil, jusqu'aux cataractes; le général Dugua commandait au Caire, et dans le Delta depuis Rosette jusqu'à Damiette. Il avait sous ses ordres le général Lanusse, dont le courage et l'activité suffisaient pour maintenir la tranquillité dans toutes ces vastes provinces. La saison

était favorable pour l'expédition de Syrie, elle commença au mois de janvier 1799. Le désert qui sépare l'Égypte de la Syrie est de quatre-vingts lieues ; dans cet espace se trouve le puits de Katieb, que le général fit enfermer dans un fort, pour que l'armée ne manquât pas d'eau. Deux journées plus loin, on trouve le fort d'El-Arish, qui contient de l'eau meilleure qu'à Katieh, mais dont l'ennemi s'était déjà emparé. Il fallut en faire le siége, qui fut soutenu avec beaucoup de valeur par des Arnautes, au nombre de 2,000 hommes. On les força de capituler après trois jours d'une attaque très-vive. Il fut stipulé dans le traité qu'ils se dirigeraient vers Damas ; mais la plupart d'entre eux se jetèrent dans Jaffa, et augmentèrent la garnison. Il fallut donc faire le siège de cette place (1) ; Jaffa fut enlevée d'assaut peu de jours après l'attaque ; on y trouva les Arnautes qui avaient capitulé à El-Arish, et suivant les usages de la guerre en Europe, ils furent fusillés pour avoir violé la capitulation. Je ne fis point cette partie de la campagne avec le général en chef ; je le rejoignis le lendemain de la prise de Jaffa.

De Jaffa l'armée se porta sur Caïffa ; mais l'ennemi l'avait

(1) En quittant El-Arish, pour se porter sur Kanjounes, le général Kléber fut égaré par des guides qui le jetèrent beaucoup à droite dans le désert. Le général en chef le suivit ; et ne doutant pas que Kléber n'eût traversé ce village, il allait y entrer, escorté seulement de son état-major et de cinquante guides, lorsque deux cavaliers, qui formaient l'avant-garde, revinrent à toute bride, après avoir tiré deux coups de pistolet ; et nous découvrîmes de l'autre côté du village le camp et la cavalerie d'Abdalla-Pacha, qui paraissait disposée à les charger. L'armée était à deux lieues derrière eux. Il n'y avait pas moyen de lutter contre six cents hommes bien armés, ou de ne pas être pris si l'on avait tenté de leur échapper. Heureusement le général en chef donna une preuve de son admirable sang-froid : il ordonna au chef du piquet de s'étendre sur une seule ligne de bataille ; l'ennemi les crut plus nombreux qu'ils n'étaient, et après quelques instants d'incertitude il jugea à propos de lever son camp et de s'éloigner.

abandonné, quoiqu'il y ait un fort et de bonnes murailles, on y laissa un poste peu considérable, et nous nous dirigeâmes sur Saint-Jean-d'Acre, près duquel nous arrivâmes le 27 mars au soir. Tandis qu'on dressait les tentes, le général en chef fut étonné d'entendre une canonnade en mer qui paraissait assez vive. Par son ordre je courus vers le rivage, et je m'aperçus promptement que le bruit s'éloignait; je craignis qu'il ne fût l'annonce d'un triste événement.

En entrant en Syrie, le général Bonaparte avait donné l'ordre à Marmont de lui expédier par quelque brick les munitions de guerre dont il avait besoin pour les sièges des villes de Syrie. Le capitaine de frégate Standley, qui était à la tête de cette expédition, n'eut pas le soin de s'informer si nous étions maîtres de Jaffa; on avait laissé le drapeau musulman sur la ville, afin d'y attirer les bâtiments turcs qui auraient pu être chargés de vivres, et nous donner des nouvelles de la mer. Standley, persuadé que nous n'étions pas à Jaffa, se dirigea sur Saint-Jean-d'Acre: mais le commodore Sidney Smith, qui était en station devant la ville avec un vaisseau et une frégate, le fit poursuivre, et lui prit une partie de ses bâtimens. C'était la cause du bruit que nous entendîmes; et le général Bonaparte ne douta pas, ainsi que moi, que l'armée avait perdu toutes ses munitions de siège. Le lendemain, l'armée établit son camp au nord de Saint-Jean-d'Acre, et le général en chef se posta pendant plusieurs heures sur une hauteur qui dominait cette ville, à mille toises de distance. L'ennemi, qui aperçut l'état-major, essaya sur lui l'habileté de ses canonniers. Les bombes furent tirées si juste, qu'une d'entre elles s'enterra à trois pas du général en chef, entre deux de ses aides-de-camp, Merlin et Beauharnais; une autre alla

mineurs, de s'y loger pendant la nuit, d'y travailler pour la percer en attendant que l'infanterie pût se rendre maîtresse du fossé. L'intrépide jeune homme et ses soldats exécutèrent l'ordre ; mais l'ennemi fit un feu tellement violent sur nos troupes, qu'elles furent obligées d'abandonner le fossé. Mailly et les canonniers furent tués dans la brèche.

L'aide-de-camp Duroc avait été envoyé, une heure avant, dans le fossé pour juger du progrès de la brèche ; un obus qui éclata lui fit une blessure profonde à la cuisse, il en est resté estropié. La nuit arrivant, il fallut bien abandonner l'attaque et attendre qu'une artillerie plus forte nous permît de faire brèche de tous les côtés ; mais alors le général en chef apprit que toutes ses munitions, toute son artillerie, envoyées d'Alexandrie, avaient été enlevées par sir Sidney Smith, et nous eûmes en même temps le secret de l'étonnante adresse des artilleurs turcs.

Lorsque, quelques années auparavant, le général Aubert du Bayet fut envoyé par le gouvernement français à Constantinople, comme ambassadeur, il obtint de lui qu'une compagnie d'artillerie légère le suivrait, pour apprendre aux Turcs tout ce qu'ils ne connaissaient pas de l'artillerie, et particulièrement le tir des bombes. Cette compagnie était revenue depuis, et une partie était dans l'armée de Saint-Jean-d'Acre, mais leurs élèves étaient dans la place. Ainsi, c'était des bombardiers élevés par des troupes françaises qui nous envoyaient nos propres bombes ; ils en avaient environ dix-huit cents avec quatre mortiers.

Les boyaux de tranchée n'avaient pas été faits ; on négligea même d'abord les règles prescrites, et beaucoup de soldats, n'étant pas assez couverts, furent victimes de cette précipitation. Le général Caffarelli, commandant le

génie de l'armée, fut lui-même atteint d'une balle au coude du bras gauche; il fallut le lui couper. Il avait déjà perdu une jambe, plusieurs années avant, dans la retraite de Jourdan.

Les Turcs sont des soldats merveilleux derrière une muraille: ceux de Saint-Jean-d'Acre nous le prouvèrent pendant tout le siège. Il était presque impossible de se montrer à découvert sans être atteint. Au feu terrible des assiégés se joignait encore celui des batteries du vaisseau *le Thésée*, que montait Sidney Smith, ainsi que de sa frégate.

Bientôt les travaux du siège se compliquèrent. Smith avait avec lui un Français, nommé Phelippeaux, ancien camarade de classe du général Bonaparte, et officier du génie émigré. Il fit élever deux places d'armes en dehors du fossé, et les batteries de ces deux places enfilèrent bientôt une portion de nos boyaux de tranchée et nous forcèrent à de nouveaux travaux pour nous défiler (1).

Cependant l'artillerie de campagne étant trop faible pour détruire la tour d'attaque, on eut recours à la mine. Tandis qu'on y travaillait avec beaucoup d'activité et de secret, on continuait à battre la tour. Plusieurs fois on eut l'espérance de s'y loger et d'achever de la détruire; mais

(1) Je crois avoir dit que parmi les personnes envoyées à Saint-Jean-d'Acre, pour porter des paroles de paix à Djezzar-Pacha, se trouvait un jeune Mailly de Château-Renaud, revenant de Maskat avec M. Beauchamp. Ce malheureux jeune homme fut enfermé dans le pharillon d'Acre, avec environ quatre cents chrétiens qu'il avait fait ramasser sur les côtes de la Syrie. Le lendemain du non-succès du premier assaut, des soldats de tranchée avertirent le général Vial, qui était de service, que l'on voyait sur le bord de la mer beaucoup de cadavres enfermés dans des couffes de riz ou de café. Il alla les voir, et reconnut le pauvre jeune Château-Renaud, qui avait été étranglé dans la nuit. Ainsi, les deux frères qui, après une absence de six ans, s'étaient revus pendant quelques heures au Caire, furent tués tous deux autour de Saint-Jean-d'Acre, au même instant.

ce fut en vain qu'à plusieurs reprises des gendarmes et des sapeurs essayèrent de s'y loger. La portion qui regardait la ville restait occupée par les étrangers, qui ne cessaient de jeter sur nos troupes des obus, des grenades, et jusqu'à des bombes, qui rendaient le poste trop dangereux. Malgré tous nos efforts, les deux places d'armes construites par l'ennemi nous enveloppaient de leurs feux toutes les fois que nos troupes traversaient le fossé pour monter à l'assaut. L'officier du génie Phelippeaux devina bientôt nos travaux de mine, et s'appliqua à éventer celles que nous conduisions sous le fossé. Aussi, le 18 germinal, l'ennemi fit une sortie générale, mais cette fois, avec une violence si brusque, qu'une partie de nos boyaux de tranchée fut enlevée. La colonne ennemie était commandée par des officiers anglais bien instruits, car l'un d'eux arriva jusqu'à l'entrée de la mine, où il fut tué. Les papiers qu'on trouva sur lui nous apprirent que c'était le capitaine Haldfield, qui était monté le premier au cap de Bonne-Espérance. Sa mort fit hésiter la troupe qu'il commandait, et bientôt attaquée avec énergie, elle regagna la place en laissant derrière elle beaucoup de morts.

CHAPITRE XX

Ibrahim-Bey reparaît. — Combat de Gafarkala. — Bataille du mont Thabor. — Le général en chef va coucher à Nazareth. — Respect du général Bonaparte pour les préjugés religieux. — Mort de l'interprète Venture. — Retour devant Saint-Jean-d Acre. — Mort du général Caffarelli. — Treizième assaut. On pénètre dans la ville et on est forcé d'en sortir. — Quatorzième assaut.

Pendant qu'on se battait sous Saint-Jean d'Acre à la manière des croisés, au-delà du Jourdain, Ibrahim-Bey rassemblait, avec les ordres de Djezzar-Pacha, tous les Arabes des montagnes de Naplouse et tous ceux qui avaient été rassemblés jusque dans les environs de Damas. Le général en chef avait eu la précaution de se rendre maître du pont d'Iacoub et du poste de Saphet. Les bords du lac Tabarieh étaient constamment parcourus par la cavalerie du général Murat. Le général Junot avait pris poste à Loubi, près de Nazareth. Il fut bientôt attaqué à peu de distance de Gafarkala, et avec une partie de la 2^{me} légère, trois compagnies de la 19^{me} et cent cinquante dragons, il n'hésita pas à braver le choc d'une masse de plus de trois

mille hommes de cavalerie; malgré tous les efforts de l'ennemi, il finit par gagner les hauteurs de Nazareth sans avoir pu être enfoncé, et parvint enfin, après huit heures du combat le plus acharné, à forcer l'ennemi de se retirer momentanément. Cette glorieuse défense fit sentir au général en chef la nécessité d'en finir avec ces ennemis dangereux, dont le projet était de venir l'attaquer jusque sous les murs de Saint-Jean-d'Acre. Il y envoya le général Kléber, et peu de jours après, il marcha lui-même au secours de Junot et de Kléber avec le reste de sa cavalerie, la division du général Bon et huit pièces d'artillerie. Il marcha sur Fouli; à neuf heures du matin il avait gagné les dernières hauteurs d'où la vue s'étend à trois lieues sur la vallée qui est terminée par le mont Thabor. De là nous aperçûmes les carrés du général Kléber qui ne présentaient qu'une ligne noire, entourés et pressés par une masse énorme de cavalerie et d'infanterie qui semblaient, à cette distance de trois lieues, être une immense fourmilière. Tantôt la ligne française disparaissait et nous la croyions écrasée, puis elle se remontrait distinctement, se couvrant de ses feux, pendant quelques minutes. Le général en chef commença par jeter sa cavalerie sur les hauteurs de sa droite, où était placé le camp des mamelucks et que l'on trouva désert. Il fit ensuite former deux carrés d'infanterie, et prit ses dispositions pour tourner l'ennemi à une grande distance. Arrivé à une demi-heure du général Kléber, il fit diriger sur lui le général Rampon, à la tête de la 32^{me} demi-brigade, et lorsque cette troupe fut en marche, il se fit connaître en faisant tirer une pièce de canon de douze. L'effet en fut théâtral. Nous vîmes à l'instant le général Kléber, quittant la défensive, s'avancer en s'emparant du village de Fouli, et l'ennemi prenant la fuite

dans toutes les directions. Mais d'un côté, il rencontra devant lui le général Rampon ; le général Vial l'avait coupé vers les montagnes de Naplouse ; le général Murat l'attendait au pont d'Iacoub ; les guides à pied tombèrent sur lui vers Jenin ; il ne lui resta plus de ressource que de fuir derrière le mont Thabor, d'où il gagna pendant la nuit El-Mékanieh, et de là le Jourdain, où un grand nombre se noyèrent en cherchant à le traverser.

Après la bataille, le général en chef alla coucher à Nazareth. Cette petite bourgade est assez avant dans les montagnes, sa situation très pittoresque la présente entre deux bouquets de bois, l'un de sycomores et l'autre de dattiers ; la majeure partie des habitants est chrétienne. Avant d'entrer dans le village, il s'arrêta près d'une fontaine antique où de nombreux bestiaux se désaltéraient ; là les principaux du village attendaient le général en chef : tout rappelait ces scènes de l'antiquité décrites si naïvement dans la Bible. Les Français furent reçus avec de grandes démonstrations de joie, et le général Bonaparte et son état-major allèrent passer la nuit dans le couvent de Nazareth.

Ce couvent a évidemment été bâti du temps des croisés ; la maison est peu considérable. Le lendemain matin le général en chef demanda au supérieur de le conduire dans l'église. Cet édifice, qui rappelle assez nos églises de village, n'a rien de remarquable, si ce n'est la chapelle qui fut, dit-on, la chambre à coucher de la Vierge. Elle est placée sous le maître-autel ; on y descend par quelques marches très-larges ; un autel remplace le lit, et comme elle a été creusée dans un rocher, elle n'a pas plus de 7 pieds d'élévation. Le supérieur, qui était espagnol, mais qui parlait bien l'italien, nous fit remarquer à la gauche

de l'autel une colonne de marbre noir, dont le fût est engagé dans le plafond, mais dont la base était brisée à quelques pieds du sol, de manière à ce qu'elle paraisse être suspendue. Le prieur dit avec beaucoup de gravité, que lorsque l'ange Gabriel vint annoncer à la Vierge sa glorieuse et sainte destinée, il toucha du talon cette colonne qui se brisa. Le rire éclata parmi nous ; mais le général Bonaparte, d'un regard sévère, nous rendit notre sérieux. Le long du cloître étaient étendus une trentaine des blessés du combat de la veille, plusieurs d'entre eux venaient d'expirer, mais beaucoup avaient reçu des moines les derniers secours de la religion ; c'était probablement à l'instigation de ces pieux cénobites ; car l'armée française, à cette époque, était fort étrangère à tout sentiment religieux. L'aspect du pays dans lequel ils combattaient, les noms de la plupart des lieux avec lesquels ils avaient été familiarisés dans leur enfance, presque tous étant nés de 1775 à 1780, rien ne paraissait leur rendre les sentimens et les souvenirs du jeune âge. C'est là que nous perdîmes un des hommes les plus utiles au général Bonaparte et à l'armée, M. Venture, premier interprète du général en chef. Ce vieillard avait passé toute sa vie en Orient ; aussi la composition de sa famille se ressentait-elle de cette vie errante : sa femme était Grecque, sa fille Égyptienne, et son gendre Polonais (1). Il fut vivement regretté, mais il fut dignement remplacé par M. Jaubert, son élève, qui a été

(1) J'assistai à son départ de Paris. Il se mit en voiture avec le colonel Sulkowsky. Sa femme et sa fille fondaient en larmes, persuadées, par je ne sais quel présage, que tous deux ne reviendraient plus. Après une heure de douleur, elles commençaient à se consoler, lorsque les deux voyageurs reparurent tout à coup. Leur voiture s'était brisée près de la barrière. Je m'attendais à de nouvelles lamentations, lorsqu'à mon grand étonnement cet accident les combla de joie, et leur douleur fut d'autant plus grande lorsqu'elles apprirent qu'ils avaient succombé.

conservé aux sciences et à ses amis, malgré de nombreux et périlleux voyages.

Nous retournâmes devant Saint-Jean-d'Acre, et là, le général en chef apprit que le contre-amiral Perré avait enfin débarqué à Jaffa trois pièces de 24, six de 18, avec des munitions. Les travaux de la mine avaient toujours continué ; le 5 floréal il fut décidé qu'on la ferait sauter. Toutes les batteries commencèrent à jouer contre l'ennemi pour lui faire prendre le change, et le feu fut mis à la mine ; mais un souterrain qui se trouvait dans la tour offrit une ligne de moindre résistance : un seul côté fut détruit, et la brèche fut aussi difficile à gravir qu'auparavant. Il fallut donc recommencer à battre en brèche et la courtine et la tour. L'affaire du 6 fut encore plus meurtrière que les autres, quoique sans succès. Pendant six heures, quatre cents hommes étaient sur la brèche qui regardait le fossé ; l'ennemi, établi sur les revers, ne cessait de faire rouler des artifices au milieu de cette masse d'hommes, qui ne pouvaient pas avancer, et qui ne voulaient pas descendre. Enfin la naissance du jour éclaira cet affreux désordre et cette position impossible à conserver; il fallut encore abandonner la tour. Nous avions fait des pertes énormes en officiers, et surtout dans l'arme du génie : le général Caffarelli, qui la commandait en chef, donnait quelque espérance de guérison, mais chaque jour il demandait pourquoi tous ses camarades ne venaient plus le voir. Quoi qu'on fît pour dissimuler la triste nouvelle de leur mort, l'inquiétude et le chagrin augmentaient sa maladie ; il me disait quelquefois : « Tous ces jeunes « gens pleins d'espérance, c'est moi qui les ai séduits, qui « les ai entraînés. Faut-il qu'ils périssent devant une « misérable bicoque ? » Enfin la mort du jeune Say, son

chef d'état-major, qu'on ne put lui cacher, le jeta dans l'abattement, et bientôt il mourut.

Ce n'est pas seulement l'armée qui dut le regretter ; Caffarelli joignait à des connaissances fort étendues une sensibilité et un charme de caractère qui le feront regretter toute la vie de ceux qui l'ont connu. Il aurait certainement joué un rôle fort important sous l'Empire ; car le général Bonaparte l'estimait, l'aimait et le considérait beaucoup.

Déjà l'armée avait donné douze assauts à la place et supporté vingt-six sorties, lorsque le général Kléber et sa division furent appelés au camp. Une nouvelle mine avait été pratiquée ; on était près d'arriver au point où elle devait être chargée, lorsque l'ennemi l'éventa encore ; malgré tous nos efforts il parvint dans le boyau ; on fut alors obligé de faire sortir nos mineurs avec précipitation des boyaux de mine, et de les combler par explosion. Cet événement était d'autant plus funeste, qu'il n'y avait plus de ressources pour se rendre maître de la place par ce moyen ; on en revint donc à la canonnade, mais il fallut bientôt la ralentir, parce que les poudres qu'on attendait de Gaza n'étaient point arrivées. Enfin, le lendemain nous en reçûmes une quantité suffisante ; les soldats redoublèrent de courage, et apprenant que la division de Kléber arrivait, tout le camp alla au-devant d'elle, en la félicitant et lui présageant tout l'honneur de la prise de la place. Les batteries avaient détruit une grande partie de la courtine qui présentait un large espace pour monter à l'assaut. Ce furent les grenadiers de la division Kléber qui furent chargés de cette honorable mais périlleuse mission ; mais, au moment où ils descendaient dans le fossé pour le traverser, l'ennemi le prit en flanc, par une vigoureuse fusillade des deux côtés du fossé. Cependant les grenadiers

pénétrèrent dans la ville ; mais là ils trouvèrent de nouveaux feux partant de tous les côtés d'une vaste place et du palais de Djezzar ; la difficulté de monter à la brèche ne permettait pas à nos troupes de s'élancer facilement dans cette nouvelle enceinte ; les plus braves y périrent, les autres hésitèrent. Il fallut ramener les troupes dans les tranchées. Le général en chef hésitait à donner le quatorzième assaut ; mais les grenadiers et la plupart des officiers qui étaient entrés dans la ville le pressèrent avec tant d'instance de les laisser remonter encore une fois, que le général en chef, après avoir fait élargir la brèche, leur permit de se lancer à nouveau. Le général Kléber se plaça sur le revers du fossé, et là, l'épée à la main, d'une voix de Stentor il animait les troupes au milieu des morts et des mourants. En voyant cette grande figure qui dépassait les soldats de toute la tête, on l'aurait pris pour un des héros d'Homère. Le bruit et la fumée du canon, les cris des soldats, les hurlemens des Turcs, toutes ces troupes se précipitant sur l'ennemi, faisaient battre le cœur d'enthousiasme et de rage. Personne ne doutait que la ville ne fût à nous, lorsque tout à coup la colonne s'arrêta. Le général Bonaparte s'était établi dans la batterie de brèche pour examiner le mouvement de l'armée ; il avait placé sa lunette entre les fascines de la batterie, lorsqu'un boulet, parti de la place, vint frapper la fascine supérieure ; le général en chef tomba dans les bras du général Berthier : nous le crûmes mort : heureusement il n'avait point été frappé ; ce n'était qu'un effet de la commotion de l'air. En vain le général Berthier l'engagea-t-il à se retirer ; il reçut une de ces réponses dures et sèches, qui ne permettaient à personne d'insister. Tandis que nous examinions cette singulière absence de tout mouvement de la part des troupes,

une balle vint traverser la tête du jeune Arrighi, qui était placé entre le général en chef et moi. D'autres encore furent bientôt tués sans qu'il fût possible d'éloigner le général Bonaparte. Enfin nous apprîmes quel était l'obstacle qui ne permettait plus aux troupes d'avancer. Pendant l'intervalle des deux assauts, l'ennemi avait rempli le vaste fossé de toutes sortes de matières inflammables, et des décharges furieuses et répétées tuaient tout ce qui se présentait devant lui ; il était trop large pour pouvoir être traversé ; il n'y avait pas moyen de le tourner, et les soldats restaient devant cet obstacle insurmontable, furieux de ne pouvoir avancer, et obstinés à ne pas s'éloigner. Là furent blessés plusieurs généraux, et un grand nombre d'officiers et de soldats furent tués. Nous eûmes à regretter le général de division Bon, l'adjudant-général Fouler, et Croisier, aide-de-camp du général en chef.

Continuer le siège était payer trop cher la conquête d'une ville où la peste faisait déjà des ravages ; elle y avait été apportée au camp par la deuxième demi-brigade légère, qui en avait été atteinte à Damiette ; l'armée l'avait retrouvée à Jaffa ; et quoique cette peste n'eût pas les terribles caractères qu'elle avait développés à Alexandrie, quoiqu'on l'appelât peste bénigne, elle faisait beaucoup de victimes, et en aurait sans doute immolé davantage, si nous avions pris Saint-Jean-d'Acre.

Le général Bonaparte était convaincu que cette maladie était bien la peste ; le médecin en chef Desgenettes prétendait, au contraire, que ce n'était qu'une simple fièvre. Son opinion et ses raisonnements calmaient peu les soldats ; mais ils avaient l'inconvénient de distraire les esprits à éloigner les précautions indispensables

ladie contagieuse. Il voulut même joindre la
ration la plus éclatante à ses raisonnements en
ınt la peste: au milieu de l'hôpital, devant tous les
, il fit pénétrer une lancette dans le bubon d'un
, et s'en fit une blessure sur le côté gauche. Cette
d'autant plus courageuse qu'il a avoué depuis que
lie avait les caractères de la peste, fit l'admiration
l'armée, et lui assure, dans la postérité, une
urable.

CHAPITRE XXI

Le général en chef se décide à retourner en Égypte. — Évacuation des blessés. — Emportement du général Bonaparte. — Prétendu empoisonnement des blessés. — Retour à Jaffa. — Pestiférés. — Trait d'humanité du général. — Retour dans la capitale de la Basse-Égypte. — Jugement sur la campagne de Syrie. — Bataille d'Aboukir. — Nouvelles de France. — Le général en chef s'embarque sur *la Muiron*. — Occupations et amusements du voyage. — Arrivée à Ajaccio.

Le général en chef se décida donc à retourner en Égypte. La saison des débarquements approchait : il avait appris que les Anglais, réunis aux Turcs, devaient opérer un débarquement dans la Basse-Égypte. On s'occupa dès lors de l'évacuation des malades et de l'approvisionnement d'El-Arish et de Catieh ; tous les postes furent repliés ; et, dans la nuit du départ, la brigade qui était de tranchée fit évacuer peu à peu l'artillerie de la place, et ne s'éloigna que le lendemain, protégeant tout ce qu'elle avait devant elle, et protégée elle-même par la cavalerie. Les blessés, au nombre de dix-huit cents, tous frappés de coups de feu,

furent mis au milieu des divisions auxquelles ils appartenaient ; et, comme il n'y avait point de moyens de transport, tous les chevaux de selle et même tous les ânes, dont les soldats s'étaient servis, pendant l'expédition de Syrie, pour porter l'eau et les vivres, durent être consacrés, au retour, à porter les blessés ; mais à Jaffa, voyant devant eux le terrible désert, et sachant par expérience ce qu'ils auraient à souffrir en le traversant sans eau, ils murmurèrent d'abord, et ensuite se mutinèrent. Ce fut alors que le général Bonaparte donna tous ses chevaux, sans en garder un seul. Le chef de son écurie eut l'imprudence de de demander grâce pour la jument favorite du général : furieux, il alla sur lui, et lui donna un coup de cravache à travers le corps ; c'est la seule fois que je l'aie vu frapper quelqu'un.

Je dois m'expliquer ici sur une odieuse imputation dont le général Bonaparte a été l'objet depuis longtemps : je veux parler du prétendu empoisonnement des soldats attaqués de la peste.

Il est tellement contre toute vérité que le général Bonaparte ait proposé de faire empoisonner ces malheureux, que M. Larrey, chirurgien en chef de l'armée, n'a cessé de déclarer que c'était une calomnie atroce, et qu'il a proposé plusieurs fois à M. Desgenettes, depuis quinze ans, de protester par la voie de la presse, conjointement avec lui. Celui-ci, maltraité par le gouvernement royal, a sans doute reculé devant une déclaration, qui aurait pu rendre sa position plus pénible. En outre, il est impossible de trouver un homme à qui cette proposition ait été faite ; enfin, cette calomnie a été répandue parmi les Anglais, lorsqu'ils étaient en Égypte, et s'est propagée par un écrit de sir Robert Wilson, qui était fort jeune alors, et qui, dans un

âge plus mûr, a déclaré hautement qu'il s'était trompé

Lorsque, au retour de Saint-Jean-d'Acre, nous nous arrê tâmes à Jaffa, où la peste avait cessé d'exercer ses ravages je reçus l'ordre du général en chef de parcourir les nom breux jardins qui étaient autour de cette place, et où o avait établi une espèce de lazaret pour les malades, afi d'emmener tous ceux qui ne seraient pas assez attaqué pour ne pas suivre l'armée. Je trouvai cinq ou six malheu reux soldats couchés au pied des arbres ; en me voyan ils me criaient : « Mon commandant, emmenez-nous, nou « pourrons encore faire la route. » Je leur répondais « Essayez de vous lever; tâchez de marcher. » Mais dé tous les symptômes de la peste se manifestaient ; aucu d'eux ne put se soulever, et je fus obligé de m'éloigne car pas un soldat n'aurait voulu les aider. Je vins rendi compte au général Bonaparte qui se promenait sur le rivage il m'écoutait en marchant, et nous arrivâmes près d'un jeun chasseur à cheval, qui criait aussi qu'on l'emmenât, et qu parvint à se lever. Le général, touché de compassion donna l'ordre à un de ses guides de donner son cheval a pauvre malade. La dignité du général, la crainte d'un punition ne suffirent pas pour faire obéir le cavalier. Se colonel fut obligé d'aller à lui, de lui promettre tout ba beaucoup d'argent, et ce ne fut que cette dernière raiso qui le décida. Il fallut de plus que le colonel exerçât lon temps une surveillance sévère, pour que le malade ne f pas jeté en bas du cheval. Je crois qu'il est resté à El-Aris et je ne sais ce qu'il est devenu. Quant aux pauvr soldats dont j'ai parlé, il faut espérer qu'ils seront mor dans la nuit ou, au plus tard, le lendemain, et qu'ils auro ainsi échappé à la mort cruelle que préparaient les Arab à tous ceux qui tombaient entre leurs mains. Je n'ai auc

remords de ma conduite : ce que j'ai vu de la peste à Alexandrie m'a convaincu que c'était une pitié funeste que de se mettre en point de contact avec les pestiférés, quand ils sont arrivés au dernier degré de la maladie ; cependant le souvenir de ces malheureux m'est encore pénible ; et, s'il eût été possible de les sauver, je l'aurais fait.

L'armée conduisait au milieu d'elle dix-huit cents blessés ; on était parvenu à construire une vingtaine de litières pour les officiers-généraux que l'on ramenait blessés, entre autres, les généraux Lannes et Veaux, Duroc et Croisier, aides-de-camp du général en chef : celui-ci est mort dans le désert. Les pestiférés qui ne pouvaient supporter un voyage plus long furent déposés à El-Arish, mais placés en dehors du fort, sous la garde d'un piquet d'infanterie pour les défendre de l'attaque des Arabes. Plusieurs sont parvenus à guérir ; je dois citer particulièrement le jeune Digeon, capitaine commandant la batterie de brèche pendant tout le siège, officier plein d'intrépidité et que le sort a respecté ; il est maintenant lieutenant-général. Nous perdîmes très-peu de nos blessés dans la traversée du désert, et l'armée fit avec un grand éclat son entrée dans la capitale de l'Égypte.

Cette campagne de Syrie a été jugée avec une grande sévérité par nos ennemis ; et, sous le règne de l'Empereur, il n'a pas été permis de se prononcer sur son résultat avec impartialité. Il était sans doute indispensable d'entrer en Syrie pour y repousser Ibrahim-Bey et les troupes que Djezzar-Pacha s'apprêtait à lancer en Égypte. La guerre y était conduite avec beaucoup d'habileté. Le non-succès de Saint-Jean-d'Acre ne peut être attribué qu'à des circonstances fatales indépendantes du général en chef mais il ne faut pas conclure avec le général Berthier, que l'armée fran

çaise a obtenu tous les résultats qu'elle était venu chercher en Syrie. Nous y avons perdu trois mille hommes, plusieurs généraux habiles et des officiers d'une grande espérance. Les villes que nous avons prises, nous avons été obligés de les évacuer. En quittant la Syrie, nous l'avons laissée ce qu'elle était avant notre entrée. Ce ne sont pas de stériles victoires qu'on peut regarder comme de grands avantages ; et si le général Bonaparte était resté en Égypte, il aurait certainement battu le grand-vizir lorsqu'il est venu, l'année suivante, pour nous chasser d'Égypte, et repoussé les Anglais qui ont pris Aboukir ; mais très-certainement il n'aurait pas pu recommencer la campagne de Syrie, puisqu'il ne pouvait recevoir de secours de la France, et qu'il aurait eu d'ailleurs beaucoup de peine à se maintenir en Égypte, quelques années de plus.

Pendant cette campagne de Syrie, le général Desaix était parvenu à contenir la Haute-Égypte, et à réduire Mourad-Bey à la condition d'un fugitif. La Basse-Égypte avait été le théâtre de beaucoup de troubles, occasionnés par une espèce de fanatique qui se faisait appeler l'ange El-Modi ; mais le général Lanusse le poursuivit avec une si grande vigueur qu'il détruisit bientôt ce rassemblement.

La saison des débarquemens commençait à approcher. Le général en chef ne voulait pas s'éloigner du Caire ; il reprit donc l'administration du pays ; il s'occupa à remplir les cadres de son armée, et à la préparer à de nouveaux combats. Il s'était posté, avec une partie de sa cavalerie, près des Pyramides, en attendant que le général Desaix pût lui donner des nouvelles de Mourad-Bey, qu'il poursuivait à outrance, et que l'on supposait devoir se jeter dans les oasis, qui ne sont pas éloignées des Pyramides.

On sait que la grande pyramide a été ouverte il y a plu-

sieurs siècles par les Arabes. Le général Bonaparte résolut d'y pénétrer avec MM. Monge, Berthollet et Duroc. Je ne fais mention de cette particularité que parce que son nom a été écrit dans la grande galerie qui conduit à la chambre appelée chambre du roi. Il était à peine sorti de cette pyramide, qu'un exprès envoyé par le général Marmont, qui commandait à Alexandrie, lui annonça qu'une armée turque venait de débarquer à Aboukir, qu'elle s'était emparée de la grande redoute et du fort, et que nos soldats, qui les défendaient, avaient été égorgés. L'attaque avait été brusque, et l'armée turque était si considérable, que le général Marmont ne crut pas devoir marcher coutre elle à la tête de sa garnison, dans la crainte de ne pouvoir empêcher le débarquement, et aussi de compromettre la ville d'Alexandrie, dont les fortifications n'étaient point achevées, et qui renfermait d'ailleurs toutes nos ressources en artillerie et en munitions.

Après la prise du fort, on devait supposer que l'ennemi se répandrait dans le pays, et attaquerait soit Rosette, soit Alexandrie ; mais il se retrancha dans la presqu'île d'Aboukir, et il était clair que son but était d'attendre Mourad-Bey, dont il ne connaissait pas encore la position désespérée.

Le général Bonaparte prit donc la résolution de marcher avec rapidité sur lui. La distance des Pyramides à Aboukir est de plus de quatre-vingts lieues. L'armée était arrivée à Alexandrie le quatrième jour. Le 7 thermidor, elle était rassemblée à une lieue d'Aboukir, sous les ordres des généraux Lannes, Lanusse, et la cavalerie commandée par le général Murat. L'ennemi s'était retranché en avant d'Aboukir, sur les mamelons de sable, dont il avait fait des redoutes, et sous la protection des chaloupes canonnières anglaises. Sa force était d'environ dix-sept mille hommes, avec

douze pièces de canon. Le général fit promptement ses dispositions, et il chargea le général Destaing d'attaquer la gauche de l'ennemi, qui prit la fuite après une vive résistance, et se sauva sur le village d'Aboukir ; mais une partie de la cavalerie, qui était au centre, poursuivit les Turcs pendant ce trajet, et les sabra jusque dans la mer. La droite de l'ennemi fut attaquée avec la même violence. La division Lannes emporta la redoute ; et comme un escadron l'avait tournée, les Turcs n'eurent d'autre ressource que de se jeter dans les flots. C'était un spectacle terrible de voir près de dix mille hommes dont on n'apercevait que les têtes couvertes de turbans, et qui cherchaient en vain à gagner la flottille anglaise, mouillée à plus d'une demi-lieue. Deux autres mille hommes s'étaient réfugiés sur la plage au pied d'un rocher qui les couvrait. Il n'y eut pas moyen de leur faire comprendre qu'ils pouvaient se rendre, en mettant bas les armes. Il fallut les tuer jusqu'au dernier ; mais il n'expirèrent qu'en vendant chèrement leur vie. Le général Murat y fut blessé d'un coup de feu à la tête. Guibert, aide-de-camp du général en chef, y fut tué, et l'arme du génie, déjà si malheureuse, perdit encore dans le colonel Cretin le chef qui avait succédé au général Caffarelli. Cet officier, blessé de deux coups de feu, était gisant devant une maison du village occupé par les Turcs. Déjà huit personnes avaient été blessées ou tuées en voulant le retirer de là. Bertrand, qui était alors chef de bataillon du génie, se sacrifia pour sauver son chef, Il s'élança dans la maison, suivi d'une vingtaine de sapeurs, et parvint à tuer jusqu'au dernier des Turcs ; mais il y fut gravement blessé, et le colonel Cretin ne put survivre à ses blessures.

Après la victoire, il restait encore le fort d'Aboukir, dont il fallait s'emparer. Le général Lannes, qui n'était point

encore guéri de sa blessure de Saint-Jean d'Acre, fut chargé de commander les troupes d'investissement. J'étais resté également auprès de lui. Le lendemain du départ du général en chef, j'accompagnais le général Lannes dans une visite des postes, lorsqu'une sortie furieuse des troupes turques surprit nos avant-postes, et le malheureux général reçut une balle dans la jambe ; c'était le huitième coup de feu qui venait l'atteindre.

Heureusement l'ennemi n'avait point d'eau dans le fort d'Aboukir ; il se rendit donc quatre jours après la bataille.

Pendant le court séjour du général en chef à Aboukir, il y eut quelques communications avec Sydney-Smith, par l'entremise de son secrétaire. Nous étions sans nouvelles d'Europe depuis long-temps, et le commodore anglais se donna le malin plaisir de nous faire connaître par les journaux la situation de la république. Nous apprîmes que tout le midi de l'Italie était évacué, que l'on se battait sur les frontières du Piémont, et qu'enfin la France était aux abois. Le général Bonaparte se garda bien de laisser percer dans l'armée ces tristes nouvelles ; mais dès ce moment il se décida à repasser en Europe, bien convaincu que lui seul pouvait réparer les maux que le mauvais gouvernement du Directoire avait accumulés sur le pays.

Après la reddition du fort d'Aboukir, dont la défense n'avait duré que quatre jours, le général Bonaparte remonta au Caire, mais après avoir donné l'ordre secret au général Gantheaume, qui commandait la marine à Alexandrie, de faire armer et approvisionner les deux frégates *la Muiron* et *la Carrère*. Il laissa courir le bruit qu'il allait faire le voyage de la Haute-Égypte ; mais qu'auparavant peut-être il irait faire une excursion dans le Delta. La supposition de son voyage mit tout le monde en haleine ; on voulait mé-

riter ses éloges. Il passa quinze jours à régler de nouveau l'administration de l'Égypte, à faire approvisionner ses places, à écrire au grand-visir, et enfin il descendit de nouveau le Nil, après avoir donné rendez-vous au général Kléber, près d'Alexandrie, pour lui remettre le commandement; mais ce général n'étant pas arrivé, ses dépêches lui furent expédiées, et à dix heures du soir, le général en chef, accompagné de son état-major, laissa les chevaux sur le rivage, et s'embarqua sur *la Muiron*. Il y admit les généraux Berthier, Gantheaume, messieurs Monge et Berthollet, ses aides-de-camp, Eugène Beauharnais, Duroc, Merlin, moi et son secrétaire particulier. Sur la frégate *la Carrère* se trouvaient les généraux Lannes, Murat, tous deux blessés, Marmont, messieurs Denon, Costaz et Parseval-Grandmaison. La commission des savans était, depuis quelques mois déjà, dans la Haute-Égypte.

Le passage présentait beaucoup de difficultés. Il était échappé au secrétaire de sir Sydney-Smith de dire, en causant avec moi, qu'il y avait beaucoup d'avantage à bloquer hors de vue; nous devions donc nous attendre à trouver le commodore anglais sur notre route. Dans ce cas, l'ordre avait été donné à la frégate *la Carrère* de présenter le combat, pour donner à *la Muiron* le temps d'échapper; mais ces deux frégates étaient vénitiennes, et mauvaises marcheuses. Il fallait donc user de stratagème pour n'être pas vus; l'amiral Gantheaume imagina de se tenir pendant trente jours le long des côtes plates de l'Afrique, que les vaisseaux ne vont jamais reconnaître, et de courir de petites bordées d'une demi-lieue, en ne s'élevant jamais sur la haute mer; ce temps nous parut fort long à tous, car il eût été imprudent d'avoir de la lumière de nuit, et par conséquent il fallait se coucher avec le jour. Les journées se

passaient donc en lectures ou en discussions; les connaissances inépuisables des deux savans remplissaient nos journées d'une manière très-agréable. Souvent Plutarque venait à notre secours; et quelquefois, dans nos longues soirées, le général en chef nous faisait des contes de revenans, genre de narration auquel il était fort habile. La situation de la France et son avenir étaient souvent l'objet de ses réflexions. Il se prononçait sur le gouvernement du Directoire avec une sévérité qui tenait du dédain. Rien encore dans ses discours ne perçait de ce qu'il allait faire; mais quelques mots échappés, quelques rêveries et des insinuations indirectes nous donnaient beaucoup à penser. Son administration d'Égypte avait été pure, ses opérations militaires pleines de génie; mais cela suffisait-il pour l'absoudre aux yeux du Directoire qui le craignait, et qui était sans bienveillance pour lui? Il allait encore être obligé de faire la guerre; mais fallait-il se soumettre aux plans d'un gouvernement sans vues militaires, qui pourrait le placer dans une position fâcheuse, et donner à ses rivaux des moyens de succès, que peut-être on lui refuserait à lui-même? Toutes ces idées le préoccupaient profondément.

Enfin le vent d'est commença à souffler avec constance. Nous passâmes le cap Bon pendant la nuit, et nous arrivâmes promptement à Ajaccio. Cette petite ville était le lieu de naissance du général en chef; il l'avait quittée huit années auparavant, n'étant encore que simple capitaine d'artillerie. A la vue de sa ville natale, son cœur s'émut profondément. Comme nous revenions d'Égypte, où la peste existait encore, nous n'avions que des *patentes brutes*, par conséquent impossibilité de débarquer. Les habitans, étonnés de voir au grand mât flotter le pavillon amiral, se précipitèrent sur le rivage; mais quand ils apprirent la présence

de leur illustre compatriote, ses anciens amis et ses parens se précipitèrent dans les barques, abordèrent le bâtiment, et bientôt la quarantaine fut rompue. Il y avait au reste peu d'inconvénient, puisqu'après quarante-quatre jours de traversée, nous n'avions pas un seul malade à bord. Parmi la foule qui s'agitait dans les barques autour de la chambre de poupe, une vieille femme vêtue de noir tenait ses bras élevés vers le général, en criant : « *Caro figlio* ! » sans pouvoir attirer les regards du général; enfin il la distingua, et se mit à crier : *Madre!* c'était sa nourrice, qui vit encore, au moment où j'écris ceci.

Le général en chef apprit, mais confusément, tout ce qui s'était passé en France pendant son absence. L'Italie était perdue, Masséna se battait comme un lion en Suisse; et dedans, le désordre avait été grand; Treilhard et Merlin n'étaient plus au Directoire; ils avaient été remplacés par l'avocat Gohier, et par le général Moulin. A ce dernier nom, le général en chef se retourna vers Berthier : « Qu'est-ce que c'est que le général Moulin? — Je n'en ai jamais entendu parler », lui répondit celui-ci. Il fit la même question à chacun de nous, et reçut la même réponse. La nomination de cet homme lui donna beaucoup à penser. Étonné de ne voir arriver aucune des autorités du pays, il apprit bientôt que les membres de la municipalité, ceux du directoire du département, s'étaient mutuellement mis en prison. Un commissaire du gouvernement, étranger au pays, était le seul maître au milieu de ce désordre. Les révolutions de cabinet étaient promptement arrivées jusqu'à Ajaccio, et les différens partis trouvaient tout naturel de se persécuter.

CHAPITRE XXII

Le général Bonaparte rétablit un peu d'ordre à Ajaccio. — Il débarque à Fréjus. — L'enthousiasme de la population. — Son arrivée à Lyon et à Paris. — État des choses. — Le Directoire donne un dîner dans l'église Saint-Sulpice au général Bonaparte. — Conspiration pour renverser le Directoire. — Le général se présente au Conseil des Anciens. — Translation des deux Conseils à Saint-Cloud. — Le Conseil des Cinq-Cents s'établit dans l'Orangerie. — Le général Bonaparte et Sieyes. — Résolution du premier. Tumulte général. — Il donne l'ordre de faire évacuer la salle. — La constitution de l'an III est abolie. — Trois consuls : Bonaparte, Cambacérès et Lebrun.

Il fallait rétablir un peu d'ordre au milieu de cette anarchie. Le général en chef descendit donc dans sa maison, fit sortir les magistrats de prison, leur prêcha la paix et l'union, et dans la matinée du lendemain, les deux frégates sortirent du port pour se diriger vers les îles d'Hyères. Toute la journée la navigation fut très bonne. Nous apercevions déjà les montagnes de Provence, et la joie de revoir enfin notre chère patrie était au comble, lorsque le matelot de vigie se mit à crier qu'il apercevait dix gros bâtimens à

l'ouest. Évidemment ils étaient ennemis ; et bientôt de nombreux coups de canon parurent indiquer qu'ils nous avaient aperçus. Le général en chef tint conseil et l'opinion générale, même celle de l'amiral, fut que le général Bonaparte n'avait d'autre parti à prendre que de se jeter sur un bateau de poste qui nous accompagnait, et de rentrer à Ajaccio. Ce conseil l'indigna : « Croyez-vous, dit-il, que je « consentirais à m'échapper comme un malheureux, lors- « que la fortune n'a cessé de m'être favorable? marchons « en avant; ma destinée n'est pas d'être pris et de mourir « ici. » Et l'on continua, mais au lieu de se diriger sur les îles d'Hyères, le cap fut mis sur Fréjus. Le général en chef avait bien jugé; l'ennemi que nous avions distingué facilement, parce qu'il était sous le soleil couchant, ne nous avait pas aperçus parce que nous étions dans l'ombre. Après avoir couru toute la nuit les deux frégates gagnèrent la rade de Fréjus. L'établissement de la Santé est situé environ à un quart de lieue de la ville. Un officier de la frégate se dirigea dans un canot vers le rivage. Nous le distinguions fort bien. Quelques hommes vinrent au-devant de lui : mais peu d'instans s'étaient à peine écoulés que nous aperçûmes un grand mouvement ; on courait vers la ville et bientôt le rivage fut couvert d'une multitud eimmense. Les barques se chargèrent d'hommes, et, comme à Ajaccio, une foule de gens se jetèrent par les sabords sur le bâtiment, et les cris de *Vive Bonaparte!* retentirent bientôt dans tout le pays. Un cheval blanc lui fut amené, et il alla descendre chez le frère de l'abbé Sieyes, qui habitait cette ville. Il ne fut bientôt plus possible au général de se tromper sur les sentimens qui animaient toute la population. « Vous seul pouvez sauver la France, lui criait-on de « toutes parts; elle périt sans vous; c'est le ciel qui vous

« envoie ; prenez les rênes du gouvernement. » Sa marche jusqu'à Lyon fut un triomphe. Nous arrivâmes dans cette ville à sept heures du matin. Son débarquement y était déjà connu, et son arrivée désirée avec un emportement difficile à peindre. Cette ville était restée célèbre par sa haine contre le gouvernement républicain, et nous supposions que le général en chef ne voudrait pas y rester; mais, à notre étonnement, il déclara qu'il y passerait la journée. Il reçut toutes les autorités constituées, les citoyens les plus distingués; ne s'expliquant pas sur les insinuations directes qu'on lui présentait pour qu'il se mît à la tête des affaires; mais accueillant avec une froideur sévère les républicains qui s'étaient organisés en cercle constitutionnel, et qui vinrent le féliciter. On l'avait invité à se rendre au spectacle des Célestins, où une pièce impromptu et des couplets avaient été préparés. Il fit choisir une loge, et, comme, par son ordre, Duroc s'était mis sur le devant, les cris de *Bonaparte!* devinrent si violens et si unanimes, que le général en chef fut obligé de prendre sa place pendant tout le spectacle.

Vers minuit il se remit en route et passa par le Bourbonnais, voulant éviter Mâcon, où le club des républicains avait irrité les classes moyennes aristocratiques. Dès le premier jour de son arrivée à Paris, le général en chef s'appliqua à échapper aux regards de la multitude, si empressée de le voir et de lui témoigner son enthousiasme. Son entrevue avec le Directoire faite sans éclat, fut assez froide. Les membres qui le composaient à cette époque étaient Barras, le général Moulin, Gohier, unis des mêmes sentimens, et dans l'opposition Sieyes et Roger-Ducos. On racontait alors que ces deux derniers, désespérant de conserver le régime républicain, et voulant cependant échapper

à tout prix au rétablissement de la maison des Bourbons de France, avaient jeté leurs vues sur un des princes de la maison d'Espagne, dont le pouvoir aurait été circonscrit dans des limites si fortement tracées, que la liberté et tous les principes de la révolution auraient été en sûreté. Quoi qu'il en soit de cette anecdote, il est certain que ces deux directeurs, en exposant au général Bonaparte, la disposition des esprits et l'impossibilité de marcher davantage avec la forme du gouvernement directorial, le pressèrent de se mettre à la tête d'un mouvement pour le renverser. Un sentiment d'affection que le général avait pour Barras, le décida à lui faire quelques ouvertures indirectes pour l'entraîner dans ce parti. Barras refusa, soit qu'il eût des engagements secrets avec la maison des Bourbons, soit plutôt par défaut de vues et par le sentiment d'un penchant républicain qu'il a toujours conservé.

Dès lors il fallut se passer de lui et prendre promptement un parti. La France était accablée des charges de la guerre et dégoûtée d'un gouvernement violent qui, voyant ses ennemis se multiplier chaque jour, et s'obstinant à confondre les mécontens que son administration créait autour de lui avec ses adversaires naturels, ceux qu'animait le regret du passé, faisait peser ses rigueurs sur toutes les masses. La crainte de l'influence des émigrés et du retour au système monarchique, le faisait pencher vers les mesures rigoureuses qui avaient fait le succès du Comité de salut public, et la plupart de ses actes en portaient l'empreinte. Ses partisans, qu'on ne pouvait plus trouver que dans une partie des fonctionnaires publics, ne cessaient de l'inquiéter sur l'esprit de l'armée, et le général Bonaparte leur inspirait des alarmes, qui devaient amener promptement une attaque violente contre lui. Ces partisans du Directoire

étaient cependant en minorité partout, et surtout dans les deux Conseils ; mais leur activité et leur esprit audacieux compensait leur petit nombre. Le général en chef était arrivé le 26 vendémiaire ; la conjuration pour le renversement du Directoire était arrêtée et décidée dans les premiers jours de brumaire, et beaucoup de membres des deux Conseils en avaient reçu la confidence. Cependant le gouvernement, voulant donner au général Bonaparte un témoignage public de sa satisfaction, prit la résolution de lui offrir un dîner splendide. Il fut décidé qu'il aurait lieu dans la nef de l'église Saint-Sulpice. On fit des dispositions pour y réunir les deux Conseils et tous les fonctionnaires éminens. Le général en chef s'y rendit avec quelques généraux et son état-major. Une immense table en fer à cheval occupait toute la nef. Le général en chef prit place à côté du président du Directoire. Il avait alors si peu de confiance dans le gouvernement, ou plutôt tant de défiance contre lui, qu'il avait fait apporter un pain et une demi-bouteille de vin. J'ignorais cette particularité, et je ne l'appris que parce que Duroc vint me demander dans l'église ces deux objets qu'on avait placés dans la voiture du général en chef, et qu'il fut obligé d'aller chercher. Je n'ai jamais vu d'assemblée plus silencieuse, et où les convives montrassent moins de confiance et de gaieté. A peine parlait-on à son voisin, et ceux qui étaient dans la confidence du complot, aimaient mieux se taire que de hasarder des conversations dangereuses avec des voisins qui pouvaient n'être pas dans le secret. Les toasts qu'on porta furent accueillis sans enthousiasme, même celui adressé au général Bonaparte, tant la préoccupation avait saisi tous les esprits ; après une demi-heure, le général se leva, se promena lentement le long des tables, en adressant quelques

mots aux convives : puis il s'échappa par une porte latérale, et il était rentré chez lui avant qu'on se fût aperçu de son absence.

Les officiers généraux les plus célèbres dans l'armée étaient presque tous à Paris. Moreau, Macdonald, Beurnonville, généraux en chef et beaucoup d'autres étaient entrés dans le complot. Augereau, membre du Conseil des Cinq-Cents, n'avait point été prévenu, non plus que Bernadotte, que leurs opinions fort exaltées, et un sentiment de jalousie peu honorable avaient rendus ennemis du général Bonaparte. Son ancien commandement à Paris lui avait donné pour partisans tous les officiers de l'état-major de la place ; les colonels des régimens de la garnison lui étaient également tous dévoués.

Malgré les précautions que l'on avait prises pour garder le secret, il s'était cependant répandu dans toutes les classes élevées, et parmi presque tous les militaires qui résidaient à Paris. Les trois membres du Directoire en étaient instruits ; mais alors seulement la violence de l'opinion les fit reculer devant les mesures qu'il leur était facile de prendre pour anéantir la conjuration. Il suffisait sans doute d'enlever le général en chef pendant la nuit, mais qu'en auraient-ils fait ? Comment constater un délit ? Où trouver des juges ? Le général en chef sentait si bien sa position, qu'il ne prit aucune mesure pour sa sûreté personnelle. Il n'avait autour de lui que ses aides-de-camp ; il sortait peu et travaillait particulièrement avec Rœderer dans lequel il avait mis toute sa confiance.

Dans la journée du 17 brumaire il y avait si peu d'apparence que le complot dût éclater le lendemain, qu'Eugène et moi nous allâmes passer la soirée au bal, où il resta une partie de la nuit, et que je quittai à minuit, parce que mon

service commençait à cette heure. Le lendemain, à six heures du matin, les soixante officiers de quartier étaient réunis dans la cour du général, rue de la Victoire. Le général leur expliqua avec chaleur l'état désespéré de la république et leur demanda un témoignage de fidélité à sa personne, et le serment de rester fidèle aux deux Chambres. Il monta ensuite à cheval et courut au Carrousel, où il trouva Sébastiani à la tête de son régiment, le cinquième de dragons. En entrant aux Tuileries, il trouva également la garde du Directoire, que le colonel avait amenée à la disposition du Conseil des Anciens. Le ministre de la guerre avait cependant donné, deux jours avant, l'ordre aux chefs des corps de ne pas faire un mouvement sans son ordre, sous peine de mort. Mais outre que ce ministre (Dubois de Crancé) n'inspirait ni estime ni confiance, les troupes étaient enchantées de se trouver sous les ordresdu général Bonaparte. Leur enthousiasme était tel, qu'elles n'auraient pas balancé un instant à tirer sur le Directoire, si elles en avaient reçu l'ordre.

Le 18 brumaire, le général Bonaparte se présenta à la barre du Conseil des Anciens, présidé par M. Lemercier. Il y reçut l'arrêté par lequel il était nommé général en chef des troupes de la première division et l'ordre de se porter le lendemain matin sur Saint-Cloud, où les deux Conseils devaient tenir leur séance. Effectivement, le lendemain la majorité des deux Conseils se réunit au château de Saint-Cloud. Le général avait exigé du président du Directoire, Gohier, qu'il donnât sa démission ; mais celui-ci refusa, et, en véritable homme de loi, établit son refus sur l'inconstitutionnalité de l'ordre. Sa femme était restée près de madame Bonaparte, et il fallut lui faire peur pour obtenir la soumission de son mari.

Le Conseil des Anciens, peu nombreux, avait été établi facilement dans un des grands appartemens ; mais le Conseil des Cinq-Cents, qui devait tenir séance dans l'Orangerie, ne pouvait encore se réunir, parce que les préparatifs n'étaient point achevés. La séance ne s'ouvrit donc que vers trois heures. C'était Lucien Bonaparte qui la présidait. Les esprits étaient fort animés ; les amis du Directoire paraissaient plus nombreux que la veille ; tous se montraient indignés d'une mesure qui, avec les caractères d'un coup d'Etat, présentait encore une violence liberticide, selon leur expression, et une violation odieuse de la constitution. A peine la séance fut-elle ouverte, que l'un des membres fit la motion de faire le serment individuel, et à la tribune, de fidélité à la constitution de l'an III. Le général m'avait donné l'ordre de rester dans la salle et de venir lui rendre compte toutes les cinq minutes de ce qui s'y passait. Cette opération de serment avait sans doute pour but de gagner du temps, et surtout de la prolonger jusqu'à la chute du jour. Pendant les cinq minutes, il n'y eut que trois serments de prêtés. Il était donc clair qu'il se serait écoulé plus de cinq heures avant que l'opération fût terminée. J'allai en rendre compte au général Bonaparte ; je le trouvai se promenant avec assez d'agitation dans une pièce qui n'avait pour tous meubles que deux fauteuils. Sieyes était seul avec lui, assis près de la cheminée, devant un fagot d'auberge qu'il excitait à brûler avec un morceau de bois, car il n'y avait pas même de pincettes. Après m'avoir écouté, le général Bonaparte se tourna vivement vers Sieyes et lui dit : « Eh bien ! vous voyez ce qu'ils font. — Ho ! ho ! répondit lentement ce dernier, jurer une partie de la constitution, passe, mais toute la constitution, c'est trop. »
Je me retirai dans la pièce voisine, où je trouvai une tre-

taine d'officiers d'état-major, et le général Berthier au milieu d'eux. Toutes les figures étaient allongées, tous avaient l'air pensif, et quand je racontai tout bas au général Berthier ce qui se passait aux Cinq-Cents, je le vis pâlir et soupirer. Mais tout à coup les deux battans de la porte s'ouvrirent avec fracas, et le général Bonaparte parut, battant de son fouet le parquet, en s'écriant : « Il faut en finir. » Tous se précipitèrent sur ses pas, et nous nous trouvâmes bientôt à l'entrée de la cour, où venait de se mettre en bataille un régiment d'infanterie qui arrivait de Paris. Il fit rassembler les officiers, les harangua pendant quelques minutes, puis, tournant son cheval, il revint au galop au pied du grand escalier qu'il monta rapidement, et il se présenta à la barre du Conseil des Anciens. Le discours qu'il prononça est fidèlement rapporté dans les journaux du temps ; mais l'agitation de son âme était portée à un tel point, qu'il hésitait, et que ses paroles ne pouvaient sortir qu'avec un extrême désordre. A cette partie du discours, où il parlait d'un grand complot ourdi contre la liberté, un membre du Conseil lui dit froidement : « Général, il faut nous découvrir ce complot. » Loin de lui répondre, le général continua encore un peu à se brouiller ; mais enfin, retrouvant sa présence d'esprit, il continua d'une voix plus ferme, et acheva son discours. Une partie du Conseil avait partagé son émotion, l'autre jouissait de son désordre ; et comme le Conseil devait délibérer, il sortit. Au lieu de rentrer dans les appartemens, il se dirigea vers le Conseil des Cinq-Cents. Dans le vestibule étaient les grenadiers qui prirent les armes. Le bruit qu'ils firent jeta l'effroi dans l'assemblée, et quand il s'y présenta, une foule de membres se précipita au-devant de lui avec des cris de fureur, au milieu desquels on distinguait le mot de Dicta-

teur. Il était tellement pressé entre les députés, son état-major et les grenadiers qui s'étaient précipités à l'entrée de la salle, que je crus un instant qu'il allait être étouffé. Il n'y avait pas moyen d'avancer ou de reculer. Enfin ceux qui l'accompagnaient sentirent qu'il fallait lui ouvrir un passage, et ils y parvinrent après de violens efforts. Il redescendit alors dans la cour, monta à cheval, et se tenant au bas de l'escalier, il donna l'ordre qu'on allât chercher le président, qui put s'échapper, et vint se placer à côté de lui. Cependant le désordre était au comble dans la salle, et bientôt plusieurs membres, se précipitant aux fenêtres qui donnaient sur la cour, se mirent à crier, en le désignant du doigt : « A bas le Dictateur ! Hors la loi ! » Dans ce moment, M. de Talleyrand, Arnault le poète, et quelques autres personnes avec lesquelles je causais, devinrent pâles comme la mort : tous s'échappèrent, à l'exception de ceux que j'ai nommés. Ce terrible mot, *hors la loi*, avait encore toute sa magie, et si un général de renom se fût mis à la tête des soldats de l'intérieur, on ne peut calculer ce qui serait arrivé ; mais le général prit son parti, en donnant l'ordre à Murat de faire évacuer la salle. Celui-ci mit le colonel Dujardin à la tête d'un piquet de grenadiers qui, traversant la salle au pas de charge, se retourna, quand il fut au bout, vers les membres qui remplissaient les bancs ; alors ceux-ci, sortant par toutes les issues, disparurent bientôt en se débarrassant de leurs costumes, qui consistaient en une espèce de toge à la romaine et un bonnet carré.

Lorsque le général Bonaparte était entré dans la salle du Conseil des Cinq-Cents, un des grenadiers qui l'avaient suivi reçut un coup de poignard dans son habit, et tout semblait indiquer que cet attentat était dirigé contre le

général : ce grenadier a été récompensé et est mort, je crois, capitaine. Le député qui fut désigné comme assassin était Corse, et s'appelait Arena ; il a péri peu de temps après, impliqué dans la conspiration dont Ceracchi et Topineau-Lebrun étaient les chefs, et qui avait pour but d'assassiner le premier consul à l'Opéra, à la faveur du trouble qu'ils comptaient exciter en jetant des pétards dans la salle. Comme je quittai la France peu de temps après le 18 brumaire, je ne pus obtenir aucun détail sur cette affaire.

Immédiatement après l'expulsion des députés, les membres des deux Conseils, qui avaient été désignés pour aviser aux mesures à prendre, se réunirent, et, le 20, tout Paris et bientôt la France entière apprirent que le général Bonaparte était nommé premier consul, et que MM. Cambacérès et Lebrun lui étaient adjoints avec les titres de second et de troisième consuls. Le premier était un ancien magistrat du parlement d'Aix, renommé par une instruction profonde et un esprit conciliant. Il avait été membre de la Convention ; son vote mitigé dans le procès du roi donnait la mesure de son caractère faible. Le troisième consul, M. Lebrun, passait pour avoir écrit les belles ordonnances du chancelier Maupeou, dont il avait été le secrétaire. C'était un homme d'une instruction profonde, dont nous avons deux traductions remarquables, l'une de l'Iliade et l'autre de la Jérusalem délivrée. Il avait la réputation de posséder des connaissances profondes en finances. Le choix que fit de lui le premier consul fut généralement applaudi.

Le ministre de la police de cette époque était M. Fouché, depuis duc d'Otrante. Le 18 brumaire il avait donné sa parole au général Bonaparte de le servir sans réserve ; mais, le 19, me promenant dans les appartements de

Saint-Cloud, je rencontrai un de mes anciens compagnons d'études, qui s'appelait Thurot, et que je n'avais pas vu depuis ma sortie du collège; il m'apprit qu'il était secrétaire-général de la police ; et, en le poussant de questions, il m'avoua que son ministre l'avait envoyé à Saint-Cloud, pour être témoin de l'événement : mais qu'il fallait réussir à tout prix, car il connaissait assez son patron pour nous faire payer chèrement le crime de la défaite. En effet, l'on apprit depuis que les mesures de ce ministre avaient été prises de manière à nous faire arrêter, et probablement nous faire fusiller, si l'entreprise de Saint-Cloud n'avait pas eu un succès complet. L'empereur a su cette particularité ; et comme il était fort, il en plaisantait quelquefois avec son ministre.

Quoique je n'eusse pas conservé de liaisons avec la famille Metternich, le premier consul, qui espérait pousser les Autrichiens si vivement, que la paix devait être le résultat de la première campagne, me fit partir pour la Saxe en me donnant des pouvoirs secrets pour signer un armistice, dans le cas où les événements de la guerre y porteraient les Autrichiens.

CHAPITRE XXIII

Sensation produite par la révolution du 18 brumaire. — Le premier consul m'envoie en mission à Dresde. — Mon voyage à Berlin en 1801. — Le premier consul me rappelle à Paris. — La machine infernale. — Conspiration de Georges et Pichegru. — Jugement du duc d'Enghien.

L'expulsion de l'ancien gouvernement ne causa aucun regret. Les formes de cette expulsion donnèrent de l'inquiétude; la nation ne s'y était pas encore accoutumée, malgré toutes les violences des gouvernemens précédens. Elle ne perdit pas de vue le but auquel tous ses efforts tendaient depuis douze ans, l'établissement de la liberté, fondée sur des lois solides et respectées. Elle ne trouvait dans la nouvelle constitution aucune des garanties qu'elle cherchait; et quoique le premier consul la couvrît de sa gloire et la rassurât sur son indépendance par son génie, elle désirait que la victoire eût pour résultats tous les avantages de la paix, et toutes les richesses de l'industrie et du commerce. Aussi, quand les journaux furent consultés sur le consulat à vie, l'immense majorité des

citoyens manifesta son approbation d'une manière plus éclatante, parce que le magistrat à vie offrait une plus longue sécurité.

Une des premières opérations du premier consul fut d'envoyer de nouveaux agens diplomatiques à l'étranger. Il me confia le poste de Dresde (1), avec ordre, aussitôt mon arrivée, d'écrire à Vienne que j'avais des pouvoirs de traiter d'un armistice, s'il paraissait plus convenable au cabinet de Vienne de s'adresser à moi. Les conditions de cet armistice avaient la forme de préliminaires de paix. On sait que les événemens de la guerre sur le Rhin la firent signer après la bataille d'Hohenlinden, gagnée par Moreau.

Ma mission en Saxe n'avait pour objet apparent que d'entretenir la bonne intelligence entre la Saxe et la France. Je remplaçais un homme de mérite : mais il était agent du Directoire, et cette qualité suffisait seule pour le placer dans une position embarrassée et peu agréable. Elle fut peu changée pour moi : l'électeur était encore officiellement en guerre avec la France, parce qu'il était membre de l'Empire, quoiqu'il eût depuis long-temps rappelé ses troupes. Il aurait fallu forcer les portes, et donner de l'humeur. J'en avais l'autorisation ; mais cette manière de procéder ne me convenait point ; et j'avais un tel respect pour le prince qui a rendu le trône si vénérable par ses vertus, que je n'aurais jamais pu vaincre ma répugnance à lui causer le plus léger embarras ; je ne le vis même pas. Je vivais dans un grand isolement à Dresde, Le climat ne convenait pas à la santé de ma femme, et cette inactivité me déplaisait ; et quand je reçus la nouvelle

(1) Voir aux Pièces justificatives, nos 1 et 2.

de la bataille de Marengo, à la joie qu'elle me causa se mêla une profonde tristesse, en réfléchissant que la carrière militaire se fermait pour moi, et qu'il ne me serait bientôt plus permis de penser ni à la gloire ni à aucun avancement. Je trouvai cependant une sorte de dédommagement dans la permission d'aller passer le carnaval de 1801 à Berlin.

A Leipsick et à Dresde vivaient beaucoup d'émigrés auxquels la généreuse bonté de l'électeur avait conservé un asile et des bienfaits ; mon arrivée jeta d'abord l'alarme dans ces petites colonies. Mon prédécesseur n'avait pu les protéger beaucoup, mais il avait écarté du moins la persécution. Ils s'imaginèrent qu'un aide-de-camp du général Bonaparte allait les faire chasser du seul asile qui leur restait. Je m'attachai à les rassurer ; il est vrai que j'eus peu de mérite dans l'accomplissement de cet acte d'humanité. Par sentiment, j'avais du penchant à voir seulement en eux des compatriotes malheureux, et qui n'étaient plus dangereux depuis qu'ils n'avaient plus les armes à la main contre leur patrie ; mais j'avais reçu un ordre formel du premier consul de favoriser la rentrée de tous ceux qui paraîtraient n'apporter en France que des sentimens de paix. Je ne fis point de distinction, et pendant douze ans je n'ai point eu à m'en repentir. J'oublie que quelques-uns ont repoussé, en 1814, la reconnaissance qu'ils me devaient comme un outrage. Pendant ces douze années, du moins, le gouvernement impérial ne leur a point déplu ; la plupart d'entre eux ont sollicité et obtenu des emplois.

Nous descendîmes à Berlin chez le général Bernonville, ambassadeur de France. Ses aimables attentions, sa délicate amitié ajoutèrent aux plaisirs dont cette ville était le

brillant théâtre cette année. Pendant mon séjour la paix fut signée avec la Russie ; et ce fut un spectacle assez curieux de voir le brusque empressement des Russes à se rapprocher de nous, quand peu de jours auparavant un des membres du corps diplomatique n'aurait pas osé danser à la même contredanse où paraissait une femme parce qu'elle était Française. J'eus l'honneur d'approcher souvent de la reine, plus respectable encore par ses vertus qu'admirable par sa beauté. Il est impossible de voir unies une beauté plus touchante et une dignité plus majestueuse.

La simplicité de sa vie ajoutait encore un caractère plus sacré aux sentiments de vénération qu'on aimait à *lui* rendre. Nul éclat, nul entourage ; tous les jours on la rencontrait dans la voiture la plus simple, et souvent à pied quand le temps le permettait. Les habitants de Berlin, du moins beaucoup de gens de la cour, s'expliquaient alors avec une liberté souvent un peu sévère pour leur souverain et sa famille ; mais le plus léger blâme n'osa jamais se mêler aux éloges dont la reine était l'objet. Entourée de ses enfans, elle prodiguait sans affectation et avec une tendresse touchante les plus douces caresses... Son accueil pour les Français avait, à cette époque, une grâce et un sentiment de préférence qui lui était conseillé par la politique : mais elle y mettait tant de grâce et de naturel qu'il fallait un peu de réflexion pour sentir qu'on le devait seulement au nom de Français et non à son mérite personnel.

Près d'elle se trouvait alors la princesse de Mecklenbourg, sœur de l'empereur Alexandre, éblouissante de beauté, mais qui déjà portait sur sa noble figure tous les caractères de la maladie dont elle mourut peu de temps après ; son regard et toute l'expression de sa physionomie

étaient d'une mélancolie si profonde qu'elle semblait, en vous parlant, vous dire un dernier adieu.

L'homme le plus singulier de cette cour était le prince Henri de Prusse ; la postérité, qui a commencé pour lui, et qui justifie tous les éloges de la renommée, ne s'est pas trompée sans doute ; et je dois respecter son arrêt : mais du moins Berlin ne l'avait pas ratifié. Il était l'objet des plaisanteries les plus piquantes, et la déconsidération où il était tombé passait tout ce qu'on peut dire : son genre de vie, la bizarrerie de ses goûts, la singularité de son habillement y avaient sans doute beaucoup contribué ; mais, plus que tout cela, sa haine, qui éclatait par les plus violens sarcasmes, contre le grand Frédéric. Louis Bonaparte était en même temps que moi à Berlin ; il alla passer quelques jours à Reinsberg, séjour habituel du prince. En revenant à Berlin, Louis, indigné, m'a rapporté ce propos que le prince lui avait dit à table : « Vous avez « une très-haute idée en France de mon frère Frédéric. « Dans quelle erreur vous êtes, vous autres Français ! « Vous ne connaissez pas le secret de ses victoires. Il « aurait dû passer sa vie à écrire : c'était à cela que la « nature l'avait appelé. » Mille traits de cette force m'ont été cités à Berlin par des gens considérables. Les bizarreries les plus étranges peuvent s'allier avec le plus haut mérite ; mais cette haine aveugle, ce besoin de dénigrer un homme si grand à tant de titres, et surtout de l'attaquer dans sa gloire la plus légitime, tout cela n'est ni d'un ami de son pays, ni d'un prince, ni d'un homme de bon sens.

L'armistice avec l'Autriche fut signé le 4 nivôse, et, comme le premier consul me l'avait promis, je fus rappelé promptement à Paris. Quand j'y arrrivai, je trouvai encore

tout le monde ému de l'affreux événement de la machine infernale. Cet abominable attentat donna la mesure de la haine que la maison de Bourbon avait conçue contre Bonaparte. Il appartient tout entier aux princes ; car en 1814 les émigrés, maîtres alors du terrain, s'en vantaient assez hautement et donnaient complaisamment des détails sur les moyens employés. Limoelan, Carbon et Saint-Réjant étaient tous trois des Vendéens arrivés d'Angleterre pour cette honnête expédition. Limoelan échappa, et l'on n'a plus entendu parler de lui ; Saint-Réjant se sauva également, et fut repris ensuite avec George. Je dirai plus tard quels indices le firent reconnaître.

Je comptais, en arrivant près du premier consul, reprendre mon service d'aide-de-camp ; il n'en fut pas ainsi : après quelques jours passés à la Malmaison, le premier consul me fit dire par Duroc qu'il était dans ses intentions que j'entrasse dans l'administration ; et le lendemain je lus dans le Moniteur que j'étais nommé administrateur de la Caisse d'Amortissement. Cette nomination faite sans me consulter, et dont j'apprenais la nouvelle par un journal, me donna beaucoup d'humeur ; j'avais contre l'administration et la vie habituelle de Paris une répugnance que la catastrophe de 1815 n'a que trop justifiée. J'allai déclarer à M. Maret, secrétaire d'état, que je ne voulais pas de cet emploi, et que je préférais l'obscurité à un emploi pour lequel je ne me sentais que du dégoût. A cinq heures je me rendis aux Tuileries pour y dîner, comme à l'ordinaire. Le général Lannes, qui était de service, avait appris mon refus ; il vint à moi, l'approuva, et m'encouragea. « Il veut, » me dit-il, « éloigner ses fidèles amis ; nous verrons « ce qu'il y gagnera. » L'encouragement du général n'ajouta rien à ma résolution, que je croyais bien prise.

Le premier consul passa pour dîner, et, m'apercevant, me prit dans une embrasure de fenêtre. Il me dit : « Vous ne « voulez pas entrer dans l'administration publique ? — « Non, » lui répondis-je assez sèchement. « — Eh bien ! « vous ferez comme il vous plaira ; je ne veux plus enten- « dre parler de vous. » Et il me quitta. C'est le seul mot dur que j'aie reçu de lui, mais il me traversa le cœur. Je me retirai furieux, en donnant tout au diable. Trois jours après, ne me voyant plus, il m'envoya Clarke et Eugène pour me chapitrer et m'ordonna de l'aller trouver. J'y allai; et l'enchanteur s'y prit si doucement que j'acceptai. Il m'apprit alors que son intention avait été de me nommer directeur-général des postes, à la place d'un homme qui était la créature de M. de Talleyrand, mais que, son secret ayant été connu, il avait rencontré une opposition qu'il voulait tourner, et qu'il s'y prendrait mieux. Alors il n'était pas encore le maître en tout. Effectivement, peu de mois après, je reçus l'ordre de m'emparer de la poste. J'y entrai avec dégoût. J'ai rempli mon devoir pendant treize ans avec un dévouement et un zèle qui n'ont pas suffi pour me rendre heureux, et dont j'ai été bien cruellement puni en 1815.

En prenant les rênes de cette administration, j'y trouvai établie la funeste habitude de livrer à la police de tous les coins de la France les lettres qu'elle réclamait comme suspectes. Je détruisis violemment cet abus, en éloignant de l'administration ceux des directeurs qui l'avaient commis ; et du moins les secrets des citoyens ne furent plus prostitués à la pire espèce des hommes. Je pris le parti bientôt de trancher toute communication avec Fouché ; il ne me l'a jamais pardonné.

Le gouvernement cependant recevait l'approbation de la

France entière. Son nouveau système d'administration éta plus approprié à l'esprit national. Les magistrats avaier été pris dans les classes éclairées de la société ; le dési de plaire et le besoin d'être aimés guidaient tous les fonc tionnaires. La politesse et le respect de toutes les conve nances d'un état civilisé avaient remplacé les forme brutales de la république. L'ordre commençait à renaître partout. Le premier consul avait promis la paix ; elle venai d'être donnée, avec toutes les apparences d'une longu durée,

La France était fière de son premier magistrat, et s. gloire était portée au plus haut degré. Aux conquêtes de l révolution venait d'être ajoutée toute l'Italie septentrio nale ; brillante conquête qui enchantait la nation, et qu'elle a toujours été destinée à payer si chèrement. La paix avec l'Angleterre mit le comble à la joie publique. L'imagina tion ne mettait plus de bornes à la prospérité nationale, e tous ces rêves allaient se réaliser. L'expédition de Saint Domingue, confiée à des hommes trop faibles, et qu'i n'aurait peut-être pas fallu entreprendre, fut un échec, e le renouvellement de la guerre avec les Anglais un mal heur : mais la France était pleine d'énergie et partageai l'audace et le bonheur de son chef ; elle ne craignait que le malheur de le perdre : et ce que n'avait pu le sort au mi- lieu des dangers de la guerre, les princes de la maison de Bourbon le tentèrent encore une fois, et ils faillirent réus- sir. Des casuistes habiles parviendront peut-être à conci- lier les maximes de l'Évangile et les inspirations de la pitié avec la résolution du plus grand des crimes, celui de l'assassinat. Quoi qu'il en soit, les princes commandèrent cet assassinat, entrèrent dans tous les détails de l'exécu- tion, désignèrent la victime, et l'un d'eux envoya pour le

consommer ses serviteurs les plus fidèles et ses amis les plus dévoués.

C'est en 1804 que cet événement eut lieu. Depuis quelque temps, le premier consul qui se faisait traduire avec soin les journaux anglais était étonné de n'y plus trouver d'invectives ni de menaces contre lui ; ce silence lui parut suspect, et une nuit qu'il était tourmenté par l'insomnie, il se leva, et cherchant dans les rapports de la police qu'il avait reçus plusieurs mois auparavant, il y trouva qu'un homme appelé Querelle, avait été arrêté sur les côtes de Normandie avec deux autres individus, et qu'ils avaient été gardés en prison depuis cette époque, fortement soupçonnés d'être des chouans et d'arriver d'Angleterre pour quelque dessein sinistre. Il envoya l'ordre à l'instant de faire mettre ces jeunes gens en jugement. Ils furent probablement convaincus, car ils furent condamnés à mort. Le commandant de cette division envoya le jugement pour être exécuté, au chef de l'état-major. Celui-ci n'ouvrit la lettre que dans la nuit, au sortir du bal, et dormit dessus. Si l'ordre avait été donné et exécuté par conséquent à sept heures du matin, il est probable que la nuit emportait le secret de ces malheureux. Mais, dans la matinée, toutes les horreurs du supplice jetèrent l'épouvante dans l'âme de Querelle. A l'approche de l'heure fatale, il tomba dans des convulsions si violentes qu'on le crut empoisonné. Le médecin qui fut appelé chercha à l'encourager, et quelques demi-mots échappés à ce malheureux, engagèrent ce médecin à envoyer près de lui un homme adroit, qui saurait peut-être en tirer des aveux importans, si sa grâce pouvait lui être promise. On la lui promit. Au moment où ses compagnons allaient partir pour le supplice, ils l'exhortèrent à conserver sa fermeté. « Tu « en diras plus que tu n'en sais, » dit l'un d'eux ; « la

« mort est si proche et si prompte : encore un peu de cou-
« rage! » Il résista, et ses deux complices le quittèrent en haussant les épaules, et s'en allèrent tranquillement se faire fusiller. Querelle cependant avoua que plusieurs émigrés avaient dû partir d'Angleterre pour venir assassiner le premier consul : que George et quelques-uns de ses camarades devaient faire partie du complot. Il ne nomma pourtant pas le général Pichegru. Ce léger indice mit la police sur la voie des conspirateurs. Fouché n'était plus ministre de la police à cette époque ; ce département avait été réuni à celui de la justice ; union bizarre et généralement blâmée, qui donnait au gouvernement un caractère de despotisme odieux : la justice soulevait son bandeau pour arrêter et le baissait pour juger. Mais tout l'édifice de Fouché était resté, et quoique le grand juge Régnier ne sût pas en faire usage, peut-être parce qu'il en usait avec répugnance, les chefs de la police mirent en œuvre tout leur savoir-faire. On apprit bientôt que M. de Rivière et le fils du duc de Polignac étaient arrivés à Paris ; ils furent arrêtés, et avec eux une douzaine de misérables sicaires qui n'avaient pas même de réputation dans la Vendée : voleurs de diligence et noircis des crimes les plus vils et les plus odieux. Les aveux de quelques-uns de ces misérables annoncèrent que George était le chef de la conspiration. L'un des complices déclara qu'il avait vu dans la retraite de George un homme à qui ce chef portait un respect profond, et qui le traitait avec une supériorité marquée. On supposa que c'était le duc d'Enghien, et Bonaparte envoya un aide-de-camp à Ettenheim, pour savoir ce que faisait le duc d'Enghien, et s'il s'absentait souvent de sa résidence. L'aide-de-camp revint déclarer que le ducfaisait souvent des absences de six à douze jours et qu'on ignorait où il allait. On en conclu

qu'il était venu à Paris incognito, et que c'était lui que George traitait avec tant de respect. Son arrestation fut décidée. Peu de jours après sa mort, Pichegru fut arrêté ; et le nommé Picot, qui avait fait cette déclaration, confronté avec Pichegru, l'ayant reconnu pour être l'homme qu'il avait voulu désigner, le premier consul, quand il l'apprit, frémit de désespoir : « Maudit rapport ! fatal aide-de-camp ! » Pichegru arrêté, Bonaparte se décida à s'assurer du général Moreau. Le premier avait été trahi par le second avant le 18 fructidor, Bonaparte avait acquis la preuve matérielle que ces deux hommes s'étaient réconciliés par l'entremise d'un abbé David, qui était leur intermédiaire. Il ne la produisit pas cependant, et il fit bien. L'instruction du procès démontra jusqu'à l'évidence que George et ses amis s'étaient rendus à Paris pour assassiner le chef du gouvernement ; que M. de Rivière, premier aide-de-camp de Monsieur, comte d'Artois, était du complot ; qu'il avait été envoyé pour y participer et pour le diriger ; que MM. de Polignac, attachés par affection et par leur naissance à la maison de Bourbon, étaient venus pour le même but ; et qu'enfin, Pichegru et Moreau unis devaient profiter de l'attentat pour rappeler les Bourbons et les replacer sur le trône. Je dis profiter, parce qu'il paraît, par un mot de Pichegru, qu'il n'avait pas voulu être pour quelque chose dans l'assassinat d'un guerrier, à qui il devait au moins de la considération. En arrivant à Paris il vit George, et ayant appris que l'assassinat n'était pas consommé, il lui dit avec beaucoup de hauteur : « Que signifient ces délais et ces « précautions ? A Londres vous ne calculiez rien. Tenez « promptement votre parole. Je ne veux pas vous voir que « lorsque tout sera terminé. » George effectivement, tout intrépide qu'il était, n'avait pas tout calculé en arrivant. Il

resta cinq mois et demi caché dans Paris, et pendant ce long intervalle de temps la fortune ne lui avait présenté que deux occasions pour consommer son crime en calculant, avec les chances du succès, celles de son propre salut. Le premier consul était inattaquable aux Tuileries, et on ne pouvait le surprendre dans ses promenades, qui n'étaient pas réglées. L'assassiner au spectacle était devenu impossible depuis la tentative de la machine infernale; George ne pouvait donc exécuter son projet que pendant un de ses voyages, et encore, au moment de son départ, ce n'était pas possible. L'armée était alors rassemblée à Boulogne. Le premier consul y fit deux voyages. Il partit de Paris, la première fois; je n'en fus instruit qu'à un bal que donnait le second consul. Bonaparte y vint. Il était dix heures; en se promenant dans le les salons il m'aperçut, me fit un signe, et j'allai attendre dans une pièce où il y avait peu de monde. Il me dit en passant: « Je pars dans deux heures pour Boulogne: « deux voitures, six chevaux, huit bidets, et le général Duroc. J'étais en mesure; l'estafette ordinaire partit une heure avant lui, et il était arrivé avant qu'on pût savoir à Paris de quel côté il s'était dirigé. Mais le retour était plus facile à savoir. On devait penser qu'il ne resterait pas long-temps à Boulogne. Le projet de George, ainsi qu'il l'a avoué, était de l'attendre au retour, de se placer sur la route avec quelques affidés, de se vêtir de l'uniforme des guides, qui, montant des bidets fatigués par des estafettes, ne pouvaient suivre la voiture que de loin, et de l'arrêter; de faire monter le premier consul dans un cabriolet escorté par eux, de le conduire rapidement jusque sur les côtes de Normandie et de l'embarquer pour l'Angleterre. Cette dernière partie de son projet est évidemment trop absurde pour qu'un homme comme lui s'y soit arrêté un instant. Il a imaginé cette

fable parce qu'il avait honte d'avouer son assassinat ; mais il lui était facile, en accompagnant le premier consul sous un déguisement de guide, de tirer dans sa voiture un coup de tromblon auquel Bonaparte ne pouvait survivre. Au premier retour de Bonaparte, George n'avait pas tout son monde ; il voulait d'ailleurs consommer le crime à Paris. Le second voyage fut fait avec les mêmes précautions ; seulement Bonaparte voyagea sous le nom du général Bessière. J'ignore qui a pu empêcher George de mettre son projet à exécution.

CHAPITRE XXIV

Réflexions sur les causes de la mort du duc d'Enghien. — Suicide de Pichegru. — George est exécuté avec *neuf* de ses complices. — Assassinat de l'empereur Paul. — Couronnement. — La guerre continentale recommence. — Campagne d'Austerlitz. — Organisation d'un service général des estafettes. — Administration intérieure. Mémoire prodigieuse de l'empereur.

La mort du duc d'Enghien eut en partie pour cause l'erreur dans laquelle le rapport de l'aide-de-camp jeta le premier consul; mais je dois dire qu'elle ne fut pas la seule. Il fut prouvé que le prince venait de temps en temps sur la rive gauche du Rhin, qu'il y avait des conférences avec le maire de ***; qu'il descendait chez lui au village de ***, et il était raisonnable d'en conclure qu'il n'était pas étranger au complot de Pichegru. En effet, que devaient faire les conjurés, d'après leurs propres aveux et surtout ceux de leurs amis qui s'en vantent maintenant? Pichegru devait se jeter en Alsace pour y faire proclamer le roi et l'obliger à se déclarer pour les Bourbons; et Moreau, à l'armée des côtes, devait en faire autant. Comment Pichegru n'aurait-il

pas appelé un prince de la maison de Bourbon qui vivait à sept petites lieues de distance; un prince, le seul qui eût une réputation militaire, qu'il s'était faite dans les départemens du Rhin, et dont la présence eût ému tous les cœurs et tous les courages?

Un autre motif, et le plus déterminant, vient du caractère de Bonaparte, de son impétuosité et de ce désir de vengeance qu'on pouvait bien appeler *vendetta corsica*. Il est vrai que ce sentiment était dans ce moment exalté au plus degré par ses ennemis. — « Qu'ils me jettent toute l'Eu-« rope sur les bras, » lui ai-je entendu dire quelques jours après, « c'est à moi à me défendre; l'attaque est légitime : « mais qu'ils fassent sauter tout un quartier, que pour « m'atteindre ils n'aient pas craint de faire périr ou estro-« pier plus de cent personnes, que maintenant ils m'en-« voient quarante brigands pour m'assassiner, cela est « trop fort. Je leur ferai verser des larmes de sang. Ils « apprendront à leurs dépens ce que c'est que de légitimer « l'assassinat. » La vengeance n'est qu'une passion vulgaire, et cependant c'est la plus commune aux rois. Le premier consul était digne de s'élever au-dessus d'elle. J'aurais voulu qu'il eût fait arrêter et condamner le duc d'Enghien; mais qu'il l'eût fait venir après le jugement, qu'il lui eût prouvé (et il le pouvait) qu'il avait conspiré contre lui, et qu'il l'eût renvoyé sur-le-champ en Angleterre. J'aime à croire que le prince avait un cœur trop noble pour ne pas être touché de ce trait de magnanimité; et si sa famille devait régner, Bonaparte n'aurait pas eu dans lui un ennemi, ni dans son cœur un reproche qu'il n'apaisera jamais. Au reste, on a fait de cette action la base de toute l'horreur qu'on a voulu inspirer à la France et à l'Europe contre lui. Mais, sans citer tous les princes,

objets du respect des hommes, qui ont de telles fautes à se reprocher, le plus grand et le plus sage de nos écrivains, Montesquieu, n'a-t-il pas dit d'Alexandre :« Il brûla Persé-« polis et tua Clitus; mais », etc. ? J'allai à Saint-Cloud peu de jours après le jugement. J'avais l'habitude, en attendant l'ordre d'entrer dans le cabinet du premier consul, de m'arrêter dans la bibliothèque avec un jeune homme nommé Ripaule, qui avait soin de ses livres. Il me raconte que la veille, sortant de cette pièce, Bonaparte aperçut un buste du grand Condé placé dans un passage qui conduisait à son cabinet; il dit à Ripaule d'un ton brusque et d'une voix agitée : *Qu'on porte ce buste ailleurs*. L'arrivée du prince et sa mort furent connues en même temps dans le palais. Madame Bonaparte fondit en larmes, se jeta aux pieds de son mari pour obtenir sa grâce; il n'était plus temps. Sa belle-sœur, madame Élisa, lui écrivit une lettre que Fontanes avait faite : elle en reçut des reproches, mais sans aigreur. Caulincourt arriva de Strasbourg, et apprit la nouvelle de madame Bonaparte. Sa douleur fut si profonde qu'il se trouva mal. Je ne doute pas qu'il ne soit parfaitement étranger à l'arrestation du duc d'Enghien, et j'en ai pour caution l'acceptation qu'il a faite de la place de grand-écuyer. Caulincourt n'aurait pas voulu recevoir le prix du sang; son élévation tint uniquement à son mérite et à son dévouement pour le premier consul.

Ce fatal coup d'état avait à peine troublé le cœur de Bonaparte qu'il reçut un autre coup violent dans la mort de Pichegru, Il avait été arrêté, il fut interrogé et confronté. L'indigne conduite des subalternes envers lui, et la ruine entière de ses espérances, lui firent prendre la résolution d'échapper à toutes les horreurs en disposant d'une vie qu'il ne pouvait plus prolonger; et peut-être aussi la

honte de s'être associé à un tel crime et de tels complices y entra-t-elle pour beaucoup. On le trouva mort dans la prison. C'est faire injure à Bonaparte et à Pichegru de croire que l'un a fait tuer l'autre. Il ne faut pas enlever à cette âme énergique la gloire d'avoir noblement échappé à ses ennemis. Il a fait sa retraite en brave, et si tous les détails qui ont été donnés ne suffisaient pas pour affranchir Bonaparte du soupçon d'un tel meurtre, le caractère de Pichegru, bien connu par ceux qui l'ont approché, suffit seul pour qu'ils n'aient pas la plus légère incertitude à cet égard.

Le jugement à mort qui condamna les autres, excita un sentiment de pitié générale, plus vivement senti par toute la famille du premier consul et par tous ceux qui lui étaient dévoués. C'était déjà beaucoup trop de sang versé, et ce fut à qui se chargerait d'obtenir du souverain la grâce d'une des victimes. Madame Bonaparte se chargea de M. de de Rivière et des Polignac. J'accompagnai madame Louis Bonaparte à Saint-Cloud, ayant à côté d'elle la fille de Lajolais; la mère du premier consul et madame Joseph, l'épouse du général Murat, et ses deux sœurs, se chargèrent de solliciter la grâce des autres. Quand j'arrivai à Saint-Cloud, le premier consul, en me voyant, me dit : « Que fait-on chez ma femme? » — « On y pleure, » dis-je, « et elle plus « que les autres. Le spectacle est déchirant. » Je l'avais trouvé agité; son émotion devint visible. Il fit deux ou trois tours dans son cabinet, et dit : « Les misérables ont voulu « m'assassiner; quelle lâcheté! » et il sortit. Bientôt après, les sœurs de M. de Rivière, les parentes des Polignac entrèrent, et, conduites par madame Bonaparte, tombèrent à ses pieds; il n'attendit pas un instant, et la grâce de MM. de Polignac et de Rivière fut accordée. George avait

écrit au général Murat une lettre fort noble, dans laquelle il demandait non pas sa grâce, mais celle de ses compagnons, le général me la lut avec émotion. Il demandait cependant à se jeter le premier sur la côte d'Angleterre, si on voulait lui accorder la vie. « Ce n'était, » disait-il, « que changer son genre de mort; mais elle serait « du moins utile à sa patrie. » Cette lettre fut lue en conseil particulier; Bonaparte lui-même se montra disposé à lui pardonner. Mais on lui représenta que ces hommes avaient tué dans la rue des fonctionnaires publics, que ce double assassinat ne pouvait obtenir grâce; que ce serait ménager les assassins et décourager tous ceux chargés de le défendre; que George, homme assez obscur dans son parti, n'était après tout qu'un chef de brigands, fameux seulement par des actions atroces, et qu'enfin on ne devait punir personne, si celui-ci était épargné. Il périt avec neuf de ses complices; et le peuple, suivant son usage, alla voir cette tragédie, et chercher des émotions dans le supplice de gens qui avaient voulu lui rendre les Bourbons.

Cette conspiration avait fait sentir au premier consul qu'il fallait précipiter sa marche vers le trône. C'était le vœu de tous ceux dont l'ambition attendait des faveurs que la république ne pouvait pas donner. Bonaparte y trouvait non-seulement un abri, mais encore une étendue de pouvoir dont il avait besoin pour l'exécution et le succès de ses grands desseins, et c'était d'ailleurs le seul moyen de se concilier les souverains de l'Europe, que la république faisait trembler. Excepté l'Angleterre, qu'il fallait peu considérer comme une monarchie, surtout dans les relations extérieures, tous les autres souverains sentaient que les intérêts d'un monarque en France arrêteraient ce torrent d'idées républicaines et de mécontentement qui travaillait

tous les peuples. Déjà la paix avait été faite avec tous, et elle avait été confirmée depuis le consulat. L'empereur Paul avait été plus loin. Sa haine contre les Anglais trouvait dans le premier consul un puissant auxiliaire; ces deux monarques cherchaient à signaler leur règne par de grandes actions, et leur haine commune contre les Anglais les avait beaucoup rapprochés. Il avait déjà été question d'une expédition dans l'Inde faite à frais communs. L'empereur Paul manqua de discrétion et périt. La découverte de ce secret contribua peut-être autant à sa mort que son despotisme exercé sur sa famille et sur ses courtisans.

Ce retour si habilement préparé de la république à la monarchie fut consacré par la plus grande solennité qui ait été offerte depuis mille années au monde chrétien. L'universalité des chrétiens désirait avec ardeur que le royaume de France, après avoir donné le déplorable exemple de tous les scandales, donnât à l'univers le majestueux exemple d'un retour sincère à la religion chrétienne. Le pape, s'élevant au-dessus de toutes les passions, de la haine et des préventions, et pénétré de la haute pensée que le chef de la France était dirigé par la providence, conclut un traité que dictèrent la sagesse, la politique et la sainteté de son ministère. Il ne put pas résister au désir qui lui avait été manifesté de consacrer l'union de l'Église et du trône par l'autorité de sa présence et les pompes du culte dont il était le souverain pontife. Il quitta Rome, et vint en France. Le premier consul le reçut à Fontainebleau, et la gravité la plus majestueuse présida à leurs rapports pendant tout son séjour en France. La solennité du couronnement fut la plus grande et la plus imposante cérémonie qui ait jamais conféré un caractère sacré à la légitimité des souverains. Le pape, vénérable vieillard,

entouré de tous ses prélats, plus de cent prélats français consacrés par son aveu, les grands corps de l'état, tout le corps diplomatique de l'Europe, et l'assentiment universel de la France et de l'armée, ont donné à cet acte une légitimité que la maison de Bourbon ne pourra jamais affaiblir. Toute cette puissance de ce qu'il y a de plus légitime parmi les hommes n'a peut-être pas été assez sentie par l'empereur quand il a abdiqué à Fontainebleau. Sa résistance à une abdication l'aurait sans doute jeté dans les fers ; mais que devait lui importer son avenir? il était persécuté comme souverain. Son fils ne pouvait perdre ses droits, et quoique Napoléon n'ait abdiqué qu'en sa faveur, cet acte modifié fut sans valeur, parce qu'il n'était pas exprimé par son propre sacrifice. Je reviendrai plus tard sur cette réflexion.

L'Angleterre sentit promptement combien cette paix de la France avec tout le continent et avec elle-même allait lui être fatale. L'expédition de Saint-Domingue avait obtenu un commencement de succès. C'était une mauvaise opération et qui ne devait pas entrer dans les projets de l'empereur ; mais le souvenir de la prospérité de Saint-Domingue, ses nombreux colons réfugiés en France et gémissant sur leur ruine, réclamaient de tous côtés la conquête de cette île : l'empereur céda à l'illusion générale et au désir d'employer sa marine, qui voulait partager la gloire nationale (1). Le Directoire avait fait un mauvais choix et pris une demi-mesure ; c'était beaucoup trop pour ne pas réussir. Le général auquel il avait donné le commandement de son

(1) Il est aisé de voir qu'il y a ici une légère erreur, ou plutôt une transposition. L'expédition de Saint-Domingue eut lieu avant l'élévation du premier consul au trône impérial ; elle est de l'année 1802, et Toussaint-Louverture mourut au fort de Joux le 14 avril 1803.

expédition était un homme de peu de moyens, et qui joignait à une grande probité une complète médiocrité. Il ne réussit pas, et fut la victime de l'habileté des Noirs : on le chassa, on l'embarqua, emportant avec lui le caractère d'une dupe et la honte jetée sur le nom francais. Le général à qui l'empereur confia la seconde expédition avait plus d'esprit et de talens que son prédécesseur ; mais il avait à combattre, comme le premier, un climat dévorateur et une puissance accrue par le premier succès. Il faut le dire aussi : la liberté, avec toute son énergie, tous ses avantages, toutes ses espérances, avait donné aux Nègres, déjà organisés et fiers d'un premier succès, une force et une habileté dont on ne pouvait plus triompher. Le général en chef mourut victime du climat, et quoiqu'il eût envoyé en France Toussaint-Louverture, le chef du pays, il succomba sous l'énergie nationale et sous les avantages de la position de ses ennemis.

L'Angleterre saisit donc le moment du doute sur le succès de l'expédition pour rompre la paix ; M. Pitt, accoutumé à fouler aux pieds les droits et les conventions les plus sacrés, recommença la guerre sans déclaration, s'empara des bâtimens de commerce, ruina tous les négocians, et mit de nouveau le continent en feu. La Russie et l'Autriche unies reprirent de nouveau les armes. L'empereur partit des bords de l'Océan vers l'Autriche, et fit cette admirable campagne qui se termina par la bataille d'Austerlitz. C'est à cette époque que je fis usage en grand du système des estafettes, que l'empereur me commanda d'organiser et dont les bases lui appartiennent. Il avait senti les inconvéniens de faire parcourir à un seul homme d'énormes distances. Il arriva plusieurs fois que les courriers, excédés de fatigue ou mal servis, n'arrivaient pas

au gré de son impatience. Il ne lui convenait pas non plus de mettre entre les mains d'un seul homme des nouvelles dont la prompte réception pouvait avoir une influence grave et quelquefois décisive sur les événements les plus importans. J'organisai donc par son ordre le service d'estafettes, qui consistait à faire passer par les postillons de chaque station les dépêches de cabinet enveloppées dans un portefeuille dont nous avions, lui et moi, chacun une clef. Chaque postillon transmettait à la station suivante un livret où le le nom de chaque poste était inscrit, et où l'heure d'arrivée et de départ devait être relatée. Une amende et des peines sévères, suivant la récidive, punissaient la perte du livret et la négligence du maître de poste à inscrire l'heure de l'arrivée et du départ. J'eus beaucoup de peine à obtenir l'exécution de ces formalités : mais, avec une surveillance active et constante, j'en vins à bout : et ce service s'est fait pendant onze ans avec un succès complet et des résultats prodigieux. Je pouvais me faire rendre compte d'un jour de retard dans l'espace de quatre cents lieues ; l'estafette partait et arrivait tous les jours de Paris, et aux points les plus éloignés, Naples, Milan, les Bouches du Cattaro, Madrid, Lisbonne, et par la suite Tilsitt, Vienne, Presbourg et Amsterdam. C'était d'ailleurs une économie relative : les courriers coûtaient par poste 7 fr. 50 cent. l'estafette ne coûtait pas 3 fr. L'empereur recevait le huitième jour les reponses aux lettres écrites à Milan, et le quinzième de Naples. Ce service lui fut très-utile : il fut, je puis le dire sans vanité, un des élémens de ses succès.

Cette campagne commença par un coup de foudre : Ulm. La Prusse en fut épouvantée, et se hâta de cacher ses premières démarches hostiles. Austerlitz fit plier les [illegible] à l'Autriche, et rendit aux Russes [illegible]

vante, la Prusse tomba à la bataille d'Iéna, et ajouta une nouvelle preuve à mille autres, qu'une monarchie pure n'est rien, si son chef n'est pas le plus habile homme de la nation. Cet événement prouve encore que la Prusse n'est point une nation forte : son souverain, épouvanté par la bataille perdue, courut chercher un auxiliaire dans le fond du Nord ; et cette armée, où se trouvaient encore des élèves du grand Frédéric, avait perdu son ancienne énergie et jusqu'à l'enthousiasme de son ancienne gloire : elle se battit un jour, et le lendemain elle n'était plus qu'un ramas d'hommes sans discipline et sans énergie. Un seul sauva l'honneur de la monarchie et conserva des étincelles de ce feu sacré qui enflamme tous les courages ; ce n'est pas un prince de la maison de Prusse, c'est Blücher ; et sa marche sur Lubeck, je crois, et sa courageuse défense donna aux Prussiens une haute leçon de courage dans l'adversité. C'est la plus noble et la plus importante leçon que les hommes et les nations puissent recevoir.

Ces deux années de triomphes ne donnèrent point à l'empereur l'idée de vaincre l'Europe pour en être le maître ou le président ; son génie et son caractère la développèrent, car ces terribles conquérans du monde sont tous de la même famille : *le premier partout ou périr*. Il avait passé quatre années de son consulat à discuter le Code civil, monument qu'on a déjà déchiré dans une de ses dispositions les plus graves, mais qu'on ne détruira pas tant que l'amour de la patrie et le sentiment de la civilisation présideront à nos destinées : dans l'intervalle de cette seconde guerre à la dernière, il s'occupa avec plus de soin de l'administration intérieure. Quelques désordres, plutôt l'œuvre de l'inexpérience que de l'improbité, s'étaient signalés pendant son absence. A son retour, il fit quelques déplacemens, rectifia

quelques choix et donna à l'administration générale une impulsion vive, mais constante. Sa mémoire étonnante le rendait maître non seulement des choses par leur ensemble et, pour ainsi dire, par leur sommité, mais encore de tous les détails ; aussi ses entretiens étaient-ils fort dangereux pour les hommes qui n'étaient pas parfaitement au courant des choses qu'ils étaient chargés d'administrer. Cette application continuelle à toutes les affaires, et son excellente méthode de les classer dans sa tête, a mis le comble à ses succès. Il m'est arrivé souvent de ne pas être aussi sûr que lui des distances, et d'une foule de détails de mon administration, qu'il savait assez pour me redresser. Je tiens de M. de Talleyrand que, voyageant avec lui pour revenir de Boulogne à Paris, peu de jours après le départ de l'armée des côtes pour les bords du Rhin, l'empereur rencontra un peloton de soldats qui venaient rejoindre et qui était resté en arrière, et ne sachant où retrouver leur corps. Il lui suffisait de savoir le numéro de leur régiment pour donner une juste direction ; il calculait avec rapidité le jour de leur départ, le chemin qu'ils avaient pris, et la route qu'ils avaient suivie, et leur disait : « Vous trouverez votre bataillon à telle étape. » L'armée était alors forte de deux cent mille hommes. L'ordr admirable qui régnait dans sa tête et sa mémoire prodigieu le faisaient aimer du soldat antant que respecter par officiers de l'armée. On sait qu'il n'oubliait pas le nom brave, et il suffisait de lui rappeler une action où l'on montré avec courage pour qu'il récompensât ; et s promettait, il tenait constamment sa parole.

CHAPITRE XXV

Campagne de 1809. — Projets de mariage et de divorce. — Signalée confidence du maréchal ***. — Désespoir de l'impératrice. — Douleur réelle de l'empereur. — Courage de Joséphine. — Abandon presque général. — Mariage. — Naissance du roi de Rome.

Je passe à la campagne de 1809. Le succès de la campagne de Wagram eut une influence sur les destinées de France, moins parce que la paix fut encore une fois née au continent, que par l'alliance des deux couronnes. premières ouvertures du mariage de l'empereur avec chiduchesse Marie-Louise eurent lieu à Vienne avec le ce de Metternich, malgré les efforts d'un parti consible qui repoussait cette alliance. Le premier soupçon fut donné d'une manière singulière. L'empereur se ait assez embarrassé pour divorcer avec une femme ıéritait toutes ses affections, et dont les adorables ès l'avaient rendue l'idole des Français: il n'était pas de recevoir un exemple, qui fit assez de bruit dans ic, pour que le passage devînt moins difficile ; du

moins je l'ai toujours pensé ainsi. Le maréchal***, le lendemain de son arrivée, vint me voir. Nous étions amis depuis long-temps : sa confiance en moi était sans bornes, et il me parla de sa femme en homme fort mécontent. Je l'ai toujours cru jaloux, et je crois qu'il a toujours manqué de justice envers elle. Après m'en avoir parlé avec chagrin et en homme qui ne voulait plus habiter avec elle, il me raconta un entretien qu'il avait eu avec l'empereur, à Vienne. L'empereur, lui parlant de ses chagrins domestiques, lui proposa de les terminer en faisant prononcer son divorce. « Vous n'aurez point d'enfant d'elle, lui avait-il « dit ; cependant vous devez désirer de ne pas laisser « éteindre un nom comme le vôtre. Divorcez, et vous « pourrez choisir dans les familles les plus élevées de « France une femme qui donnera des successeurs à votre « rang et à vos dignités. » Le maréchal, en me faisant cette confidence et en me demandant mon conseil, était aussi loin que moi de soupçonner le motif secret qui avait fait parler l'empereur. Je ne doutais pas de la sagesse de sa femme ; elle avait des qualités fort estimables, et lui avait apporté une grande fortune ; je lui conseillai de ne point prendre un parti qui pourrait lui laisser de longs regrets. Il suivit mon avis, et je crois qu'il fit bien. Peu de jours après, l'empereur revint de l'armée, et au bout de deux mois il alla s'établir à Fontainebleau. J'y allai moi-même presque aussitôt. A peine étais-je arrivé, que l'impératrice me fit donner l'ordre de me rendre par un escalier dérobé dans son appartement. Je la trouvai abattue, et le visage ému, altéré par la plus profonde commotion. « Fouché sort de chez moi, me dit-elle, et voici ce qu'il « m'a dit : — Il faut, madame, que Votre Majesté donne « à la France et à l'empereur un grand témoignage de

« votre dévouement. L'empereur doit laisser après lui des « enfants qui puissent le continuer, et donner à la France « une famille qui ôte aux Bourbons toute espérance de « retour. Dix années de mariage ne permettent plus à la « nation et à l'emperenr d'espérer des enfans de Votre « Majesté. Vous êtes le seul obstacle, sous ce rapport, à « la consolidation du bonheur de la France : daignez suivre « le conseil d'un homme qui vous est dévoué. La situation « singulière dans laquelle vous vous trouvez vous impose, « au nom de votre gloire et de l'intérêt de tous, un grand « sacrifice. Je sais combien il vous sera cruel ; mais votre « âme élevée saura s'y résigner. L'empereur ne le consom- « mera pas : je connais son attachement pour vous. Soyez « plus grande qu'il n'est grand, et donnez ce dernier gage « de votre dévouement à la patrie et à l'empereur ; l'his- « toire vous en tiendra compte, et votre place y sera mar- « quée au-dessus des femmes les plus illustres qui ont « occupé le trône de France. — Je fus si déconcertée de « ce discours, ajouta-t-elle, que je ne pus que lui répondre « que je réfléchirais à cette étrange proposition, et que « je lui donnerais une réponse dans quelques jours. « Conseillez-moi donc, me dit-elle, vous qui m'êtes attaché « comme parent, et comme homme dévoué. N'est-il pas « évident que Fouché est envoyé par l'Empereur, et que mon « sort est décidé ? Hélas ! descendre du trône est peu de « chose pour moi ; qui sait plus que moi combien j'y ai « répandu de larmes ? mais perdre en même temps « l'homme à qui j'ai consacré mes plus chères affections ! « le sacrifice est au-dessus de mes forces. » Je pensai, avec l'impératrice, que Fouché avait été envoyé par l'empereur ; mais cette étrange nouvelle m'avait surpris autant qu'elle, et je lui demandai quelques heures de réflexion pour lui

répondre. Il ne me fallut pas de longues méditations pour être convaincu que, soit que la proposition eût été faite par ordre de l'empereur, soit que Fouché voulût avoir la gloire d'opérer un tel changement, elle présentait trop d'avantages pour être abandonnée, et que le sacrifice devait être consommé. Cependant je connaissais trop la tendresse de l'impératrice pour son mari pour n'être pas persuadé qu'elle n'irait jamais au-devant du sacrifice. Je lui étais dévoué depuis long-temps, j'étais l'ami de son fils et le mari de sa nièce : il n'était donc pas convenable que je l'encourageasse dans un projet qui pouvait bien n'être que celui d'un ambitieux, et que je rompisse tous les liens qui m'attachaient à cette famille : et je ne parle pas ici des liens qui pouvaient m'être utiles, mais de ceux de l'amitié. Je me suis, d'ailleurs, toujours défié de cette sagesse humaine qui prétend gouverner les événemens en les prévoyant. Il n'appartient qu'aux âmes les plus éclairées et les plus fortes de prévoir, encore se fourvoient-elles souvent. J'engageai l'impératrice à se taire sur cet objet, à voir venir l'empereur, et à déclarer à Fouché que son premier devoir était l'attachement à l'empereur, et le second l'obéissance ; qu'ainsi elle ne voulait plus entendre parler de cette affaire que par l'homme qui était le maître de sa destinée. Ce conseil lui convenait ; elle le suivit. Mais la catastrophe ne tarda pas à arriver. Tout était sans doute conclu avec l'Autriche, lorsque l'empereur fit venir le prince Eugène d'Italie pour consoler sa mère au moment fatal de son divorce ; et peu de jours après, il tint un conseil particulier où furent admis, outre les grands officiers et les ministres, les membres de la famille. Il établit dans son conseil les motifs qui le décidaient, pour l'avantage de l'état, à chercher dans une autre union l'espérance perdue depuis

long-temps de se donner une postérité directe. Il fit entendre ensuite qu'il était maître de choisir une nouvelle compagne soit dans la maison d'Autriche, soit dans la maison de Russie, soit dans les maisons souveraines d'Allemagne. Les grands officiers de l'empire et les ministres, probablement instruits de sa secrète détermination, donnèrent leur opinion pour une princesse autrichienne. Le prince Eugène la partagea, et apporta pour principal motif la religion catholique dans laquelle l'archiduchesse était née. Le roi de Naples se prononça pour une princesse russe, et motiva son opinion sur l'avantage que présentait cette union avec le souverain le plus puissant de l'Europe et le plus éloigné de la France ; il combattit l'alliance avec l'Autriche par tous les inconvénients dont l'histoire nous avait donné une triste expérience. — « Une alliance de « famille, ajouta-t-il, n'a jamais donné à la France que des « aubaines fâcheuses. La France sera obligée de supporter toutes les fautes de ce gouvernement, et d'en partager le pesant et dangereux fardeau. Sa situation seule « peut la décider à conclure une union que, dans ses idées « de fierté, elle doit en secret détester. C'est particulièrement elle qui a donné à cette pensée toute la force « d'une maxime, que *les souverains n'ont pas de parens.* « La France sera forcée de la soutenir à grands frais dans « sa politique souvent si gauche et si peu loyale, et dans « ses guerres si mal conduites ; et quand nous aurons « besoin d'elle comme alliée, nous ne trouverons en elle ni « énergie ni fidélité. Une alliance avec la Russie ne nous « présente aucun de ces dangers. » — Ces observations étaient fort sensées, mais elles ne pouvaient rien contre une résolution arrêtée. J'ai entendu dire d'avance que des insinuations lui avaient été faites pour un mariage avec

une grande-duchesse ; et la personne qui m'a confié le secret avait un tel caractère de probité, et était dans une situation si avantageuse pour être instruite des affaires les plus graves, que je ne peux avoir aucun doute. Cependant la détermination de l'empereur était alors si bien prise que le motif de la discussion dont je viens de parler ne doit avoir eu sa source que dans un sentiment de vanité auquel il n'était peut-être pas tout-à-fait étranger, et dans un but politique que je n'ai pas su démêler.

Peu de jours avant il m'avait fait appeler. Il désirait qu'un ami de l'impératrice pût rendre moins amer le breuvage qui allait lui être présenté : sa pensée se fixa sur moi. « La nation a tant fait pour moi, me dit-il, que je lui dois « le sacrifice de ma plus chère affection. Eugène n'est pas « assez jeune pour que je puisse le maintenir comme mon « successeur : je ne suis pas assez vieux pour ne pas « espérer des enfans, et cependant je ne peux en espérer « d'elle ; le repos de la France exige que je me choisisse « une nouvelle compagne. Depuis plusieurs mois l'Impé- « ratrice vit dans les tourmens de l'incertitude. Tout est « terminé pour une nouvelle union. Vous êtes le mari de « sa nièce ; elle vous honore de son estime, voulez-vous « vous charger de lui annoncer cette triste nouvelle, de la « préparer à sa nouvelle destinée ? » Je lui répondis que ma position vis-à-vis de l'impératrice ne me permettait pas de me charger d'une telle commission, que l'attachement que je lui avais voué ne me donnait aucune raison plausible pour justifier une telle infortune, et qu'il me paraissait plus convenable que Sa Majesté voulût bien donner un tel ordre à quelqu'un qui fût dans une position moins délicate pour un tel ministère. Il ne me parut pas offensé de mon refus, et il en chargea M. N***, qui s'en acquitta

c délicatesse et succès. L'arrivée du prince Eugène fut
: grande consolation pour elle. Lorsqu'au conseil, devant
ıpereur, en présence des grands-officiers de l'empire,
fut obligée de déclarer qu'elle consentait au divorce,
y déploya une telle grandeur de courage et une telle fer-
é d'âme que tout le monde en fut profondément ému. Le
lemain, elle quitta les Tuileries pour n'y plus rentrer.
npereur avait passé quelques heures la veille auprès d'elle;
ouleur était profonde, et cet homme, que les événements
ılus graves n'avaient pu arrêter ni émouvoir un instant,
ıit le genou devant cette excellente femme et répandit des
ıes abondantes. J'étais allé la voir le matin de son
ırt. Quelques personnes de la cour vinrent froidement
faire leurs adieux, et lui offrir avec embarras des vœux
; sincérité, et quand elle monta en voiture avec la
tesse d'Alberg, sa dame d'honneur, et avec son che-
ɛr d'honneur, il ne restait plus personne pour lui pré-
er un visage reconnaissant. Déjà tous les vœux, toutes
prétentions étaient pour la nouvelle cour. L'empereur
ɛtira à Trianon pendant quinze jours. Sa douleur y fut
e et profonde. Mais l'archiduchesse arriva, et dès ce
ıent il se livra à tout le plaisir que lui promettait cette
velle union.

a fortune, qui jusqu'alors avait secondé son génie, lui
ɔrda cette nouvelle faveur sans réserve. La nouvelle
ıératrice était d'une taille élevée et bien faite et d'une
té robuste; elle se présentait parée des grâces et de la
uté qui accompagnent ordinairement la jeunesse. Sa
ıre était remarquable par tous les caractères de physio-
nie qui distinguent la famille impériale d'Autriche, mais
it éminemment celui de la bonté; et, contre l'ordinaire
la famille, son sourire était aimable et doux. L'éclat qui

l'environnait, la splendeur du premier trône de l'univers, tous les arts jaloux de lui plaire, une cour jeune, brillante et guerrière à ses pieds, l'empressement de l'empereur, dont elle avait l'imagination frappée depuis plusieurs années, lui rendirent le séjour de Paris enchanteur. Elle s'en expliqua souvent avec une naïveté et une chaleur qui la faisaient aimer. Les cérémonies du mariage se firent avec une grande pompe. Beaucoup de gens cependant se rappelaient l'arrivée de l'archiduchesse Marie-Antoinette et de la fatale soirée du feu d'artifice donné sur la place Louis XV, où tant de gens périrent. On se plaisait dans le public à comparer ces deux époques, et surtout à l'occasion de la fête donnée au Champ-de-Mars par la garde impériale; fête superbe où l'ordre le plus admirable avait régné au milieu de six mille personnes réunies dans une salle en bois bâtie à la hâte, et entourée de plus de quatre-vingt mille personnes accourues pour jouir du feu d'artifice. Toutes ces rejouissances étaient terminées, lorsque l'empereur ne crut pas devoir refuser une soirée offerte par l'ambassadeur d'Autriche, prince de Schwarzenberg, dans son hôtel rue du Mont-Blanc. La réunion était de six cents personnes au moins, et pour contenir tant de monde dans un hôtel peu considérable, l'ambassadeur avait fait construire en bois une salle en rotonde dans le jardin, mais faisant suite aux appartemens de l'hôtel. L'architecte n'avait mis que quatre jours pour terminer tous les préparatifs. Il eut le malheur de fixer le plancher de la salle, d'un côté aux marches de l'hôtel sur le jardin, et de l'autre côté sur le rocher d'une grotte, qui n'avait jamais, je crois, connu un filet d'eau. La galerie, également en bois, avait été construite pour servir de sortie sur la rue de Provence. C'était au commencement de l'été, la chaleur était extrême; des draperies en gaze, en

mousseline, et des guirlandes à profusion, entouraient le salon et toutes ses avenues. Une immense quantité de bougies échauffait encore l'atmosphère, et communiquait à tous ces ornemens une sécheresse inflammable. Une bougie s'inclina près d'un rideau de la galerie, et y mit le feu ; un chambellan, dont la taille était très élevée, s'en aperçut et l'arracha ; mais la flamme s'étendit avec une telle rapidité qu'elle gagna en quelques secondes le salon, et se répandit brusquement autour de la salle. Tout le monde se précipita dans le jardin. Mais comme il n'y avait qu'une porte, la foule se pressa sur un seul point, brisa les planches du parquet, et beaucoup de personnes tombèrent au fond à plus de cinq pieds. Alors le désordre fut au comble ; les cris de désespoir et d'effroi, l'épouvante et le désir d'échapper au danger, qui ne connaît plus ni le sexe ni le rang, rendirent cette scène affreuse. Bientôt le feu ayant atteint et consumé le comble de la salle, le plafond s'abîma et ne présenta plus qu'une vaste fournaise. L'incendie avait tout envahi en trois minutes. Le feu dévorait ses victimes jusque dans les jardins et même dans les rues, où elles se sauvaient demi-nues et les restes de leurs vêtemens enflammés. L'empereur s'était retiré au moment où le feu gagnait le salon ; mais après avoir mis l'impératrice en sûreté, il revint promptement en habit de ville avec le prince Eugène, qui avait sauvé la princesse Auguste par une grande présence d'esprit. Alors le spectacle était horrible : de malheureuses femmes, tombées sous le plancher, avaient cherché à gagner l'issue qui leur était offerte à travers les pieux qui le soutenaient ; mais déjà à moitié brûlées, elles tendaient en vain leurs bras couverts de plaies épouvantables à travers les barreaux, et ne furent secourues que lorsqu'il n'était plus temps. Celles qui furent sauvées

périrent dans d'affreuses douleurs peu de temps après. La princesse de la Leyen, femme aussi remarquable par sa beauté que recommandable par ses vertus, se sauva, ses vêtements et son corps à demi brûlés, chez une pauvre portière d'un hôtel voisin; elle ne pouvait plus parler. Cette vieille femme la couvrit de ses vêtemens, et un officier suédois, qui l'avait sauvée sans la connaître, ne put recueillir que le mot Passy, où il supposait qu'elle demeurait. Il la plaça dans un fiacre, et la conduisit au village, en la présentant de porte en porte; enfin ses gens la reconnurent à ses cris. L'infortunée périt, à la fleur de son âge, quatre jours plus tard, un moment après avoir donné en pleurant la bénédiction à sa fille, qui fut mariée au pied de son lit.

Le sort de la princesse de Schwarzenberg, belle-sœur de l'ambassadeur, fut aussi triste. Elle était au bal avec ses enfans, admirable par sa beauté, éblouissante de diamans et de la plus éclatante parure. Elle se sauva dans le jardin; mais ne voyant pas sa fille aînée autour d'elle, et ne pouvant la trouver, la courageuse mère s'élança dans le salon: le plancher se déroba sous ses pieds, elle fut engloutie dans cette fournaise; et quand quelques heures après on fut maître de l'incendie, on ne trouva plus d'elle qu'une figure informe, brûlée jusqu'aux os, noire, rôtie et diminuée de moitié. Les bagues qu'elle portait aux doigts la firent seules reconnaître. Des occupations m'avaient retenu chez moi; la lueur de l'incendie et le bruit public me firent courir sur le théâtre de cette tragédie. Il n'était plus possible d'en approcher : le peuple encombrait toutes les avenues. Son impitoyable mémoire lui avait rappelé les massacres de la place Louis XV, au mariage de l'infortunée Marie-Antoinette : les plus tristes rapprochemens, les plus sinistres

prédictions accompagnaient le nom de Marie-Louise, et je m'écartai le cœur navré, en rougissant de honte pour cette foule qui montrait si peu de sensibilité pour les victimes, et qui, à la malignité de ses observations, faisait trop sentir qu'elle n'éprouvait aucun mouvement de pitié pour des infortunés dont les plaisirs et le haut rang semblaient blesser sa vanité.

Les tristes pressentimens populaires ne furent pas cependant alors confirmés. L'impératrice accoucha d'un fils le 20 mars. Sa grossesse avait ajouté à l'espérance; et le peuple, qui jouissait souvent de sa vue, lui prodigua tout l'intérêt qu'elle méritait. Le gouvernement avait fait publier que, si elle accouchait d'un prince, on tirerait cent un coups de canon, et seulement vingt-cinq si elle mettait au monde une princesse. Au vingt-sixième coup de canon la joie fut portée jusqu'au délire, non-seulement à Paris, mais dans toute la France : j'en appelle à toute la génération. Tous les vœux étaient comblés, la prospérité de l'État paraissait assurée, et la France à l'abri des révolutions. « C'était « alors, » ai-je répété souvent depuis avec tant d'autres ; « c'était alors que l'empereur devait suspendre l'épée du « conquérant et se reposer dans l'administration de son « grand empire : la France était heureuse, et le souvenir « de la famille des Bourbons était enseveli pour toujours. »

L'accouchement avait été pénible: l'impératrice souffrait de grandes douleurs depuis plusieurs heures. J'arrivai au palais un peu avant l'accouchement, quoique je n'y fusse pas appelé par mon rang; mais j'avais un accès libre à toutes les heures. L'empereur était fort agité, et revenait sans cesse des salles à la chambre à coucher. Enfin les gens de l'art paraissant balancer sur les moyens de délivrer l'accouchée, l'empereur leur dit d'une voix forte et très

émue : « Faites comme pour une simple bourgeoise : sau-
« vez la mère avant tout. » L'enfant arriva bien cependant, et l'empereur nous le présenta à l'instant. Les vœux et l'émotion générale étaient sincères. Puisse-t-il un jour réaliser tous les vœux dont sa naissance fut accompagnée ; et si ce n'est pas pour le bonheur de la France, qu'elle puisse au moins être fière de l'avoir compté au nombre de ses enfans !

CHAPITRE XXVI

Rupture entre la France et la Russie. — Campagne de 1812. — Système désastreux du roi de Naples. — Conspiration de Mallet.

Malgré la glorieuse résistance des Espagnols et les succès variés de nos armées en Espagne, l'empereur avait toujours conservé par ses armées une partie de la Prusse, et établi le centre de sa puissance militaire au nord à Hambourg dans les mains du maréchal Davoust. Le maréchal était digne de la confiance de l'empereur par sa belle conduite à Iéna et par un dévouement qui ne connaissait pas de bornes. Les conditions du traité de Tilsitt relativement à l'Angleterre ne devaient avoir de valeur que pour trois ans. L'empereur Alexandre était embarrassé de la situation où se trouvait son commerce : les productions de son empire ne trouvaient plus de débouchés, puisque l'Angleterre ne voulait plus les admettre ; les grands propriétaires de l'empire, qui appartenaient à la haute noblesse, murmuraient. Dans un pays où les conspirations s'attaquent d'abord à la vie du souverain, il est peut-être plus dange-

reux qu'ailleurs de froisser longtemps les passions et les intérêts des grands, puisqu'il n'est pas besoin de soulever le peuple, et que trois factieux féroces et quelques soldats décident du sort du souverain et de l'empire. Cette considération a dû influer sur la nouvelle détermination de l'empereur Alexandre. Il était d'ailleurs peu content de son allié Napoléon ; les rigueurs exercées sur la Prusse lui donnaient de l'humeur, la souveraineté de l'Italie le contrariait ; la domination française dans ce pays, et la possession des sept îles vénitiennes si voisines de la Grèce, lui montraient une surveillance puissante et un ennemi terrible, s'il voulait un jour revenir aux anciens projets de Catherine sur l'empire ottoman : il commença donc par se rapprocher tout doucement de l'Angleterre.

Ce rapprochement mécontenta l'empereur d'abord, et il en sentit vivement toutes les conséquenees. Toutes les puissances du continent étaient blessées dangereusement ; la Russie seule avait conservé toute l'énergie de sa force immense. L'empereur résolut de l'attaquer. Il ne le fit pas cependant avant d'avoir épuisé tous les moyens de conciliation ; et lorsqu'il vit l'ennemi bien résolu à ne pas se rapprocher, il entra en campagne. L'empereur Alexandre croyait avoir tout disposé ; mais les premières attaques furent si vives qu'il prévit dès lors qu'il fallait tout employer, tout sacrifier pour rester vainqueur dans cette lutte de géant : il commença par faire la paix avec les Turcs. Malheureusement pour la France, l'empereur Napoléon crut que le divan connaîtrait trop bien ses intérêts pour faire la paix avec son plus mortel ennemi, au moment où cet ennemi allait être si puissament combattu : il pensait que le divan, suivant son ancienne maxime, laissant les chrétiens s'affaiblir par les guerres, il profiterait de

leur épuisement, sinon pour les attaquer, au moins pour obtenir un repos qui fait sa sûreté. L'empereur négligea de faire partir son ambassadeur le général***, et celui-ci avait à peine atteint les frontières turques qu'il apprit que la paix était conclue entre la Porte-Ottomane et la Russie. Napoléon avait un autre ennemi dans Bernadotte, prince royal de Suède, qu'il croyait devoir être resté attaché à ses succès. Je n'ai jamais conçu comment il a pu demeurer indifférent à l'élévation de ce général. Peut-être était-il bien aise de le voir éloigné; et, accoutumé à tout obtenir par la force et à mépriser les anciennes manœuvres diplomatiques, sans doute il ne crut pas que Bernadotte pût être en état de lui nuire. Cependant le prince royal de Suède fit un plan de résistance tel qu'aurait pu le donner l'ennemi le plus acharné de la France. A sa politique comme prince de Suède, il joignit sa haine comme ennemi de Napoléon, en donnant d'habiles et de funestes conseils à la Russie, et en faisant revenir le général Moreau pour le mettre à la tête d'une armée russe et pour envahir la France comme chef de parti. Cette campagne, qui commença d'une manière si brillante, et à laquelle il n'a manqué qu'un peu de sagesse pour s'arrêter à temps, doit une partie de ses désastres à cette fatale conviction de l'empereur qu'on céderait toujours, et que des humiliations accumulées ne produiraient jamais que des fureurs impuissantes. J'ai trop entendu dire pour ne pas être forcé de le répéter que le roi de Naples contribua beaucoup à nos malheurs, en entraînant l'empereur dans une funeste sécurité. Les Russes caressèrent le roi, l'enivrèrent de perfides éloges qui avaient malheureusement trop d'empire sur lui : c'était le héros des Français, le Duguesclin, le Bayard du siècle; il était l'appui du trône et le soutien de la gloire nationale;

on ne voulait traiter qu'avec lui ; toutes les concessions qu'on pouvait faire sans danger, on les offrait, heureux qu'il voulût les accepter. On attendait avec impatience le retour du courrier envoyé à l'empereur Alexandre, et l'on signerait à l'instant la paix avec lui. Le roi de Naples, qui avait déjà pris des engagements particuliers avec l'Autriche pour son maintien sur le trône de Naples, fut enchanté de trouver dans les Russes une nouvelle garantie de sa sécurité ; il entretint l'empereur dans une funeste illusion qu'il partageait : cependant les débris encore embrasés de Moscou devaient leur apprendre qu'un souverain qui a pris une telle mesure ne signerait jamais une paix honteuse. Aussi les Russes faisaient-ils tous leurs préparatifs pour harceler vivement l'armée française dans sa retraite. On sait tous les désastres de cette campagne. Tandis qu'elle s'opérait, la ville de Paris fut témoin d'un prodige, tel qu'il s'en manifeste quelquefois à la veille des grandes convulsions de la nature. Ce que toute l'Europe armée n'osait ambitionner depuis vingt ans, la conquête de Paris, un seul homme en prison, sans amis, sans argent, sans réputation, eut l'audace de l'exécuter, et il fut sur le point de réussir. J'avais servi avec Mallet, comme officier d'état-major, en 1793. Cet homme avait de l'exagération dans l'esprit, de la singularité dans le caractère, et était tourmenté d'une sombre mélancolie, qui le rendait taciturne et peu agréable à ses camarades. L'élévation du général Bonaparte à l'empire lui avait déplu, et il ne l'avait pas caché : la perte de sa liberté, et peut-être aussi le chagrin de se voir arrêter dans sa carrière, quand tous ceux qui étaient moins anciens que lui s'élevaient aux plus hauts grades et acquéraient une grande réputation, le firent entrer dans je ne sais quelle conspiration mal conçue et composée de ces vieux restes

de jacobins des rues qui ne prenaient que leur fureur pour conseils, sans moyens de pouvoir réaliser leurs misérables projets. Mallet fut arrêté ; et tous les détails du complot, mis sous les yeux de l'empereur, lui firent hausser les épaules de pitié. Après quelques années de prison, Mallet obtint d'habiter une de ces maisons de santé qui entourent Paris, et qui sont pour la police des espèces de séminaires, où l'on retenait avec une surveillance exacte cependant, ceux qu'on ne pouvait pas juger et qu'on craignait encore de rendre à la société. Depuis vingt-six jours on était sans nouvelles de l'armée ; de sinistres bruits commençaient à circuler, lorsque Mallet, après avoir combiné son plan avec un abbé Constant qui avait partagé sa captivité, franchit les murs de sa prison, se couvre d'un uniforme de maréchal-de-camp, et se présente vers quatre heures du matin à la caserne de la légion municipale, et là, éveillant le colonel, il lui dit avec un visage consterné que l'empereur est mort, que le sénat s'assemble pour rendre à la France le gouvernement républicain, et que lui, Mallet, nommé commandant de Paris, vient prendre six hommes du régiment pour se porter à l'Hôtel-de-Ville et protéger le sénat qui s'y rassemble. A cette funeste nouvelle, le colonel fut saisi d'abord d'épouvante, et ses regrets pour son empereur lui font verser des larmes et jeter des cris : le désordre de son âme ne lui permet pas de réfléchir sur la nouvelle, ni d'envisager l'homme suspect qu'il avait devant les yeux ; il donne ordre de rassembler la garde ; et, accablé par son désespoir, il laisse Mallet maître du succès de son imposture. Ce mot de république, qui rappelait la licence, fit passer sur ces mots : mort de l'empereur. Les promesses les plus brillantes, les séductions, les décisions, Mallet fait tout croire aux officiers ; chaque sol-

dat sera gratifié d'un grade et d'une haute paie ; on donne aux officiers des bons de vingt mille francs, de cinquante mille francs même, sur le trésor public, car cet homme avait tout prévu : il se fait rapidement suivre par quatre cents hommes, et va chercher ses complices et les ministres de la France dans la prison de la Force. Là, était depuis quelque temps un adjudant-général nommé Guidal et le général Lahorie, dont j'ai déjà parlé. Tous deux avaient servi avec Mallet, mais n'avaient plus entendu parler de lui, tous deux ignoraient ses projets. Mallet se fait ouvrir la prison, réclame ses deux anciens camarades, débite la grande nouvelle, et sur le refus du concierge de livrer les prisonniers, il signe leur liberté, fait entrer deux cents hommes et se fait conduire à la chambre de Lahorie.

Le premier mot de Mallet fut de lui dire: « Vous êtes « ministre de la police. Réveillez-vous, habillez-vous et suivez-moi. » Le pauvre Lahorie, revoyant après douze ans cet homme dont il n'avait jamais cru la tête bien saine, crut rêver, et se frottait les yeux en le regardant. Enfin l'assurance de la mort de l'empereur, le sénat rassemblé, le retour à la république, lui firent croire que c'était une révolution comme notre histoire récente en fournissait tant d'exemples. Il se lève, s'habille, trouve six cents hommes à la porte, et Guidal à ses côtés, et il s'en va droit chez le ministre de la police. Celui-ci était encore couché; la troupe entre tranquillement, sans obstacle. Les soldats, trouvant la porte du ministre fermée, en brisent les panneaux du premier coup de crosse. A ce bruit, le ministre réveillé saute à bas de son lit, en chemise et les pieds nus: il s'élance contre les assassins, il est saisi, traité avec le plus grand outrage, et ce n'est qu'à la vue de Lahorie, son prisonnier, et aux cris de la mort de l'empereur, qu'il com-

mence à comprendre qu'il est victime et dupe d'une révolution. Il obtient avec peine la permission de s'habiller et Guidal le conduit, escorté par un détachement, à la prison de la Force. Sur le Pont-Neuf il s'élança du cabriolet; mais rattrapé, bientôt, il arriva en prison. Le concierge en le voyant se mit à pleurer. Savary lui dit à l'oreille : « Je-« tez-moi dans le plus noir de vos cachots, et cachez-en la « clef. Dieu sait ce que c'est que tout ceci ; mais cela « s'éclaircira. » Un moment après, le préfet de police fut aussi amené dans la prison; un détachement était venu le prendre chez lui, et l'avait entraîné. Pendant que les chefs étaient ainsi traités, Mallet se présentait chez le général Hullin, commandant la division militaire et la ville de Paris. Le général se levait pour recevoir un ordre du ministre de la guerre, qu'on ne pouvait remettre qu'à lui-même. Mallet était accompagné de quelques officiers de sa troupe ; en abordant le général, il lui dit avec le plus grand sang-froid et d'un air air grave et posé: « Il m'est bien dur, M. le « général, de remplir contre vous une rigoureuse commis-« sion: j'ai ordre de vous arrêter. » — Hullin se récrie, et envisageant Mallet qu'il reconnaît : « Quoi! c'est vous, « Mallet? M'arrêter, vous, prisonnier? Comment êtes-vous « ici? Que faites-vous ici? — L'empereur est mort. » Ce mot agit sur Hullin, son âme est bouleversée; et Mallet continue en lui débitant sa fable. Cependant cette arrestation, cet ordre d'aller en prison ne pouvant pas s'arranger dans la tête du général, il revenait sans cesse de la mort de l'empereur à son emprisonnement, et il finit par exiger que Mallet montrât son ordre. « Très volontiers, lui dit celui-ci. Vou-« lez-vous passer dans votre cabinet? » Hullin tourna le dos. Entré dans son cabinet, et comme il se retournait, il tombe frappé d'une balle qui lui traversa la tête; tombé par

terre, il vit son assassin qui le regardait froidement et qui se disposait à lui lâcher un second coup, quand, le croyant mort, il se retira. Mallet traversa gravement la place Vendôme, et se rendit à l'état-major, il s'était fait devancer par une lettre qui annonçait à l'adjudant-général N. qu'il était promu au grade de maréchal-de-camp. Celui-ci, en le voyant, ne put dissimuler son incertitude : combattu entre son devoir et son ambition, il allait peut-être céder et entrer en arrangemens, lorsqu'un des chefs de la police militaire, le vieux colonel Laborde, entra dans l'appartement. L'aspect de cet homme fit juger à Mallet qu'il ne pouvait être ni trompé, ni séduit ; il allait lui faire sauter la cervelle lorsque Laborde le saisit brusquement par le bras, appela au secours et le fit arrêter. Ce Laborde était un vieux soldat et qui, depuis long-temps retiré du service actif, avait choisi Paris pour son camp et en avait fait le théâtre de ses observations. Attaché à la police sous tous les régimes, on ne pouvait plus lui en imposer par des illusions; après avoir passé sa jeunesse au milieu de tous les vices, il se faisait une jouissance de les poursuivre, et il usait de son privilège avec tout le despotisme dont les subalternes de cet ordre trouvent tant de plaisir à accabler la canaille. Le rang, les dignités, la gloire, la vertu, le crime heureux, tout est sacré pour eux jusqu'au moment où l'infortune arrive ; alors ils foulent tout aux pieds, et vous ne devez plus en attendre ni égards, ni pitié. Laborde avait vu Mallet en prison. Au premier bruit de l'emprisonnement du ministre de la police, il se met à la tête d'un peloton d'infanterie, se rend au ministère, y trouve Laborie tranquillement établi à écrire des ordres après en avoir été donner à l'Hôtel-de-Ville : il le fait saisir brusquement, le fait lier sur son fauteuil, en lui adressant des reproches qui éclairèrent le

malheureux Lahorie sur l'extravagance de Mallet : il se rend ensuite à l'état-major, fait arrêter ce dernier, et de là, courant à la prison, il délivre le ministre et le préfet de police. Celui-ci rentre chez lui, mais comme les soldats qui l'avaient arrêté remplissaient encore la maison, ils le poursuivirent, et il fut heureux de trouver un refuge dans une maison voisine. Toutes ces scènes dignes des Mille et une Nuits, s'étaient passées entre cinq et huit heures du matin ; avant neuf heures tout était terminé, et les heureux habitans de Paris, en ouvrant les yeux, apprirent l'événement, et s'en amusèrent par des plaisanteries d'assez bon goût.

Cette tentative de Mallet n'était que l'extravagance d'un fou dont l'imagination était échauffée; cependant elle fit une profonde impression, et donne sujet à de tristes réflexions. Les royalistes, l'année suivante, ne manquèrent pas de mettre cet homme dans leur martyrologe, et honorèrent du nom de tentative bourbonnienne l'acte de démence d'un homme qui, loin d'avoir appartenu à ce parti, avait toujours été travaillé de rêveries républicaines. Son plan le démontrait assez ; c'était une réunion du sénat qu'il avait imaginé; il n'avait parlé que de rétablissement de la liberté, de la république aux soldats, et il ne pouvait réussir qu'en soulevant les dernières classes du peuple. Le désordre aurait-il été assez grand et assez durable pour qu'il eût pu réussir, si l'empereur avait effectivement été tué comme il l'avait hautement publié? je ne le crois pas; mais du moins je dois supposer, d'après la connaissance que j'avais de son caractère, qu'il n'aurait pas fui et se serait fait tuer. La noble fermeté qu'il ne cessa de montrer jusqu'au lieu du supplice en est une preuve. Peu de jours après son arrestation, des nouvelles de l'empereur arrivèrent. Il n'en

fut pas déconcerté ; il ne montra de regret que sur la perte de la liberté et la prolongation du despotisme de l'empereur. Ce qu'il y a d'incroyable, c'est qu'au milieu de ce désordre, pendant trois heures de la matinée, personne ne pensa ni à l'impératrice ni à son fils. Le préfet de la Seine couchait paisiblement à sa maison de campagne, située dans le bois de Vincennes. Il revenait tranquillement à cheval, lorsqu'un courrier lui remit en route un billet sur lequel il trouva écrits au crayon ces deux mots : *fuit imperator*. Ces deux mots lui parurent inexplicables. Le courrier n'avait pas attendu la réponse ; ce ne fut qu'après beaucoup de réflexions et à la quatrième lecture de ce laconique billet, que, trouvant enfin le sens, il poussa son cheval à toute bride. Il trouva tout en confusion à l'Hôtel-de-Ville, et déjà le général Lahorie donnait des ordres pour l'assemblée. Il se mit alors à fondre en larmes, il n'avait plus de ressource que dans la soumission. Le colonel qui avait été surpris par Mallet, ne montra ni plus de fermeté ni une plus grande présence d'esprit. Tous ceux qui avaient été saisis les premiers par cette nouvelle ne poussèrent pas plus loin leurs réflexions. Il semblait que tout était fini avec la mort de l'empereur, et qu'il avait emporté avec lui non seulement le secret de son gouvernement, mais encore dans ceux qui lui étaient si dévoués, toute espèce de prévoyance et d'énergie. Il n'y a pas de doute que deux heures plus tard la réflexion serait venue à tout le monde, mais alors il eût peut-être été trop tard. Je ne ménageai pas cette remarque à l'empereur, qui s'en montra fort soucieux. Les généraux Mallet, Lahorie, Guidal, qui fut arrêté quelques heures après les autres, et une quinzaine de pauvres officiers qui n'avaient eu d'autres torts que d'obéir à des généraux qu'ils croyaient leurs chefs, furent con-

damnés à mort. En allant au supplice, ces officiers criaient; Vive l'empereur! Ils moururent tous avec un courage qui tenait de l'insouciance; plusieurs ne furent pas tués à la première décharge, et ils insultaient aux soldats qui ne savaient pas viser juste.

CHAPITRE XXVII

Nouvelles des désastres de la campagne de Russie. — Constance et intrépidité de l'empereur. — Campagne de 1813. — Retour de l'empereur à Paris. — Mes entretiens du soir avec lui. — Sa prodigieuse assiduité au travail. — Formation et composition de la garde nationale.

Avec les premières nouvelles de l'empereur, datées de la Bérésina, nous arrivèrent les détails affreux de la retraite. Ceux qui étaient donnés par les bulletins, et surtout par le vingt-neuvième, firent horreur. Il était permis de se méprendre sur la mâle et austère énergie qui avait présidé à leur rédaction, et même d'en être indigné. Accoutumés depuis si longtemps à des triomphes, les détails de la première défaite, accompagnée de tant de calamités, jetèrent la France entière dans la consternation ; les ennemis de l'empereur s'en accrurent et en profitèrent habilement pour crier à la tyrannie. Au milieu de cette agitation des esprits, on apprend tout-à-coup qu'il était arrivé aux Tuileries. Il reçoit tout le monde, se montre sévère pour quelques-uns,

mais intrépide à tous. Il explique la cause des malheurs de la campagne, ne dissimule pas les fautes, et réclame hardiment les secours dont il a besoin pour recommencer la guerre, repousser l'ennemi, et conclure une paix dont il sent plus que tout autre l'impérieuse nécessité. Cette noble constance dans le malheur électrisa la France entière : trois cent mille hommes furent donnés ; la jeunesse se présenta avec courage et les vétérans avec audace. Au bout de quelques mois, il avait une armée admirable par la valeur, quoique peu instruite, et les champs de Lutzen et Bautzen furent témoins de nouveaux triomphes. Les désastres de la campagne de Moscou avaient rapproché la Russie et l'Autriche, et effrayé les puissances de second ordre. La paix fut cependant proposée à l'empereur, mais on ne parlait plus au souverain du monde. Les propositions lui annoncèrent que, après avoir été vaincu par le climat, il pouvait l'être par les hommes. On lui fit sentir qu'il avait des rivaux, quoiqu'il eût été vainqueur dans les dernières joutes. On présentait des prétentions, et la plus grave était de ne plus être l'arbitre de l'Allemagne, et d'abandonner cette partie du continent jusqu'à la rive gauche du Rhin. Il fallait donc abandonner la Confédération, la maison de Saxe et le royaume de Westphalie, c'est-à-dire détrôner son frère. Il l'aurait peut-être fait un jour, mais il ne voulait pas qu'on le lui commandât. L'empereur sentit qu'une puissance contestée à ce point était une puissance détruite. Ce caractère si fier, qui ne sut jamais plier, se révolta. Il repoussa les propositions ; la paix fut rompue, et il recommença la guerre, sans considérer la jeunesse, l'inexpérience de ses armées et le dégoût de ses généraux en chef. Il se battit avec le courage d'un lion, mais d'un lion forcé dans sa retraite. Je dois dire aussi qu'il fut mal secondé. Peu

après cette époque, j'ai reçu des confidences qui portent un tel caractère de vérité que je ne peux les omettre. Les Cosaques étaient un nouvel instrument qui rendait la guerre très dangereuse, surtout pour les officiers chargés d'en faire les reconnaissances. Beaucoup d'entre eux, et surtout de l'état-major général, choisis au hasard par le major général, préféraient donner des rapports pris par des paysans que d'aller s'exposer, au loin, aux attaques des Cosaques. L'empereur ne pouvait donc plus savoir la vérité. Les rapports qu'on lui faisait étaient satisfaisans, parce qu'ils n'étaient pas vrais : il crut pouvoir résister parce qu'il avait une fausse idée de la force de ses ennemis. Il livra la bataille de Leipsick, persuadé que les forces de l'ennemi étaient moitié moins considérables qu'elles ne l'étaient en réalité ; il la perdit, et cette défaite désorganisa complètement son armée. Cette nouvelle retraite fut plus désastreuse que celle de Russie. Cependant l'armée fit encore un effort à Hanau ; un Allemand qui doit le fondement de sa fortune à l'empereur et sa gloire aux éloges, osa lui résister à Hanau, après avoir abusé de la confiance de son souverain pour lui faire abandonner ses alliés : mais les troupes qu'il commandait furent écrasées. Ce fut le dernier effort d'Antée pressé dans les bras d'Hercule. Un mois plus tard, lorsqu'il eut posé les pieds sur sa terre natale, il retrouva toutes ses forces ; et s'il fut enfin terrassé, il fallut que la trahison eût réuni ses efforts à ceux de la violence.

L'armée rentra dans le désordre le plus affligeant. Les malades, les blessés étaient en nombre immense ; les hôpitaux, les maisons particulières ne suffisaient pas pour les contenir; et la plus destructive des maladies, la fièvre pestilentielle, attaqua non-seulement l'armée, mais tous les villages et toutes les villes sur son passage.

L'empereur revint une seconde fois à Paris, le 10 ou 11 novembre. L'attachement de tous les Français était si profond, que partout on n'entendit que des cris de douleur; et si des insultes furent proférées, on ne doit en accuser que les émigrés qui entrevoyaient sa chute et le retour des Bourbons. Son séjour à Paris fut d'environ six semaines. Je crois avoir dit dans ces Mémoires qu'il revenait à moi dans le malheur. Je ne dois pas en tirer vanité. Mon attachement à sa personne était un devoir ; mon éloignement pour l'ambition et pour l'intrigue était dans mon caractère. L'habitude de la réflexion me donnait un sentiment assez vrai des affaires ; et comme j'étais bien placé pour les voir dans leur ensemble, je lui donnai mon opinion avec une franchise et une vérité qui frappent rarement l'oreille des souverains. A mon arrivée, il m'ordonna de me trouver tous les soirs dans la salle de bain près de sa chambre à coucher. Tous les soirs, il me faisait entrer chez lui, se chauffant déshabillé devant la cheminée : nous causions (je ne peux tronver un autre mot pour cet entretien d'une heure qui précédait son sommeil). Les premiers jours je le trouvai si abattu, si accablé, que j'en fus épouvanté. J'allai voir son secrétaire, qui était mon ami ; je lui communiquai mes craintes qu'il n'y eût dans cette forte tête un peu d'affaiblissement. « Ne vous en effrayez pas, « me dit-il ; il n'a rien perdu, mais vous n'avez le soir « qu'un homme écrasé de fatigue. Il se couche à onze « heures ; mais il se lève à trois heures du matin, et jus- « qu'au soir il n'y a pas un moment qui ne soit pour le « travail. Il est temps que cela finisse ; car il y succom- « bera, et moi avant lui. » Nos entretiens avaient surtout pour objet la situation de la France. Je lui disais, avec une franchise dont la naïveté pouvait seule faire pardonner la

rudesse, que la France était fatiguée à l'excès ; qu'il était impossible qu'elle pût long-temps encore supporter l'intolérable fardeau dont elle était accablée ; et qu'elle se déroberait à son joug pour se livrer, suivant son triste usage, à la nouveauté, sa divinité favorite. Je lui parlais surtout beaucoup des Bourbons, qui finiraient par hériter de sa dépouille royale, si la fortune le terrassait. Ce mot de Bourbons le rendit rêveur, et il se jeta dans son lit sans dire un mot ; mais, après quelques minutes, m'approchant de son lit pour savoir si je pouvais me retirer, je fus convaincu qu'il s'était profondément endormi.

Il s'occupait alors de l'organisation de la garde nationale de Paris. Le choix des chefs était une chose fort importante ; il me parlait souvent de cette organisation. Dans mon opinion, je la voulais aussi militaire que possible : il me semblait qu'il était d'une haute importance de la composer d'anciens guerriers qui, ayant à défendre leurs foyers et la gloire nationale, électriseraient les citoyens, et trouveraient facilement, dans l'ardente jeunesse de la capitale, une armée de braves qui suffirait pour repousser du moins l'ennemi des murailles. Je ne pouvais en arracher une réflexion sur cet objet, quoique j'y misse de la chaleur. La liste des officiers supérieurs lui fut enfin présentée : je ne me rappelle plus par qui ; mais, le jour même de cette présentation, M. le Préfet *** vint me faire une visite pour m'annoncer, avec son ton doux et son air patelin, que j'étais sur cette liste en qualité de chef de division. Le soir j'allai chez l'empereur, suivant ma coutume. Le maréchal Berthier y arriva. Il lui dit devant moi : « Savez-vous qui j'ai nommé « pour colonels de la garde nationale ? » Et alors il lui en lut la liste ; et à ma place j'y trouvais le nom de Jaubert, gouverneur de la Banque de France. Berthier trouva les

choix fort bons ; c'était tout simple. Pour moi, j'en pris de l'humeur (il n'y avait cependant que des coups à gagner dans cet emploi), et je me retirai. Le lendemain, après la messe, à l'audience, j'étais à deux pas de Jaubert. C'était un conseiller d'état, ancien avocat de Bordeaux, homme d'honneur et de mérite, mais qui n'avait jamais approché de l'armée, un peu ridicule d'ailleurs comme militaire par sa figure et ses habitudes de cabinet. L'empereur s'approcha de lui, et l'autre le remercia humblement de la nouvelle dignité dont il était honoré. L'empereur lui dit, en riant avec cet air un peu goguenard, si cruel dans un souverain : « Vous n'êtes jamais monté à cheval? — Pardonnez-moi, sire.— Oh ! pour aller sur un bidet de Bordeaux à la Tonnelle. » Et il passa à un autre. Le pauvre Jaubert ne s'en chargea pas moins les deux épaules des marques de son grade, et jamais il ne se montra plus homme de robe que le jour où l'ennemi attaqua la capitale.

Cette singulière composition de l'état-major de la garde nationale était expliquée par la forme plus singulière encore des fortifications de la capitale. De simples palissades enveloppaient assez ridiculement les barrières de Paris; c'était tout au plus un obstacle contre des Cosaques qui seraient venus toucher barre jusque-là. Il ne voulait pas effrayer les Parisiens et les distraire de leurs plaisirs par un appareil formidable de fortifications et par une composition guerrière de la garde nationale. Il pensait sans doute que, s'il ne pouvait pas battre l'ennemi, il était inutile de penser à défendre une ville qui présentait si peu de moyens de résistance et tant de ressources à la révolte. Avant de partir, il fit rassembler aux Tuileries tous les officiers de la garde nationale, et prenant son fils dans ses bras et le présentant à l'assemblée, il prononça un discours qui élec-

trisa la foule ; les cris de : Vive l'empereur ! furent si énergiques et si unanimes que moi-même j'en fus ému, et pensai, pendant quelques instans, qu'un sentiment exprimé avec un tel enthousiasme pouvait produire un beau résultat. La réflexion me ramena aux tristes vérités dont j'étais pénétré. Je revis l'empereur le soir ; il me parla du mouvement du matin ; je lui dis toute ma pensée, que cette disposition des esprits était bonne pendant la campagne si la guerre n'approchait pas de Paris, mais qu'il ne fallait pas la mettre à l'épreuve de l'approche de l'ennemi. Il sourit, et me tirant l'oreille suivant sa coutnme : « Vous n'avez plus d'illusion, « monsieur le Romain. — Non, sire, lui répondis-je ; mais « j'ai de l'espérance sur cette campagne, et une belle vic- « toire vaut mieux que l'enthousiasme de ce matin. — Ah ! « me dit-il en se couchant, il faut la remporter. » Je restai aux Tuileries cette nuit. A quatre heures du matin, il partit. Il paraissait gai, ferme et d'une santé parfaite. Je l'avais toujours vu ainsi au moment de son départ, et cette disposition d'esprit où je le trouvai, me rendit de la confiance.

Le général Sébastiani nous revint de l'armée, et resta à Paris pendant deux jours. Il me donna de tristes détails sur la campagne. L'ennemi était si nombreux, les désastres grands, les ravages de l'ennemi si horribles dans les campagnes, qu'il lui paraissait difficile que l'empereur pût tenir encore long-temps. Il sentit promptement, sur mon observation, combien il était dangereux de rendre publiques toutes ses alarmes, qu'il avait un peu propagées ; et voulant les neutraliser, il prêcha la nécessité de la défense de Paris, comme le seul moyen de sauver la France. Les plaintes, les cris, les sarcasmes s'élevèrent avec fureur contre lui dans la société Talleyrand et dans toute la haute noblesse, qui déjà s'était mise en liaison avec le comte d'Artois. Il partit

son des coups de sifflets des émigrés, et s'il a dit à l'em-
reur toute sa pensée, je croirai alors que c'est d'après
n rapport que l'empereur donna ordre au ministre de la
lice de faire arrêter et conduire au loin le prince de
lleyrand.

CHAPITRE XXVIII

Campagne de 1814. — Intrigues des royalistes dirigées par M. de Talleyrand.— Embarras du conseil de Régence.— Conseil énergique de Boulay de la Meurthe à l'impératrice. — Départ du gouvernement pour Blois. — Combat sous les murs de Paris. — Capitulation. — Arrivée de l'empereur à la poste de la Cour de France. — Son abattement. — Entrée des alliés. — Aspect de la capitale. — Napoléon à Fontainebleau. — Lassitude et défection des chefs. — Abdication.

Tandis que l'empereur, harcelé par toutes les armées de l'Europe, se débattait comme un lion, courant de l'une à l'autre, déjouant leurs manœuvres par la rapidité de ses mouvemens, trompant tous leurs calculs et les épuisant de fatigues, d'autres ennemis bien plus dangereux, à Paris, se liguaient en secret avec les étrangers pour hâter sa chute. M. de Talleyrand, qu'ils avaient choisi pour chef, ne secondait pas cependant leur hostile avidité autant que l'exigeait leur impatience. Ce grand nom de Napoléon, quinze années de victoires éclatantes, les ressources inépuisables de son génie, son indomptable caractère, la pos-

sibilité d'un arrangement même au milieu des combats, enfin l'attitude de la France qui formait encore des vœux pour l'empereur, tout lui commandait une marche très-circonspecte. D'ailleurs, quelle destinée lui préparaient les Bourbons ? Avaient-ils oublié sa conduite toujours hostile envers eux depuis vingt-cinq ans ? Le transfuge à l'Assemblée constituante, le ministre du Directoire et de Napoléon, le prêtre marié pouvait-il trouver grâce devant eux ? Mais si d'un autre côté la France triomphait enfin de tant d'ennemis, que n'avait-il pas à craindre d'un vainqueur irrité, qui devait être instruit de ses perfides manœuvres ? Fallait-il achever, loin de son pays et dans la proscription, les derniers jours d'une vieillesse infirme et déshonorée ? Il s'appliqua donc à contenir ses amis ; et pour n'être pas écrasé par les coups violens de l'impétueux ministre de la police, son esprit ingénieux et habile s'appliqua à jeter l'inquiétude et le trouble dans l'âme du duc de Rovigo. Celui-ci avait, dit-on, présidé à l'exécution du duc d'Enghien ; il n'en avait pas caché les détails, qu'on avait encore exagérés, et la haine contre lui était devenue furieuse de la part des royalistes. Père d'une famille très-nombreuse, sa fortune n'était pas assez considérable pour qu'il pût se passer des traitements du gouvernement.

Comment d'ailleurs conserver son rang et même son repos sous le règne des Bourbons ? M. de Talleyrand, après lui avoir bien présenté sa position nouvelle dans le cas de la chute de l'empereur, qui paraissait inévitable, applaudit à sa fidélité et à son dévouement : mais il lui donna le conseil de ne pas se fermer toute issue à la mansuétude et même aux grâces de Louis XVIII, par des mesures de rigueur et de violence contre les royalistes, dont les conséquences pouvaient être funestes même à l'empereur, puis-

qu'elles pouvaient causer des troubles dans la capitale, que la police ne serait pas sans doute en état d'apaiser. Le ministre fut très-certainement ébranlé. MM. de Polignac, enfermés depuis l'affaire de George, d'abord dans une prison d'état et ensuite dans une maison de santé, s'en échappèrent à cette époque, après avoir bien battu l'inspecteur de police chargé de les transférer dans une prison éloignée de Paris. La duchesse de Rovigo était leur parente, et peu de jours après l'entrée du comte d'Artois, le duc me dit que MM. de Polignac sortaient de chez lui et lui avaient proposé de faire imprimer que c'était à lui qu'ils étaient redevables de leur évasion. Il avait refusé cette publication, mais il était facile de juger qu'il n'était pas fâché que la cour ajoutât foi à cette anecdote.

Après l'affaire de Montereau, l'empereur lui avait donné l'ordre par écrit d'éloigner M. de Talleyrand de Paris, et l'injonction expresse de lui couper toute communication avec ses amis de la capitale. J'étais dans le cabinet du duc au moment où il ouvrit la dépêche ; il fut au désespoir. « A « quoi pense l'empereur ? s'écria-t-il. N'ai-je pas assez de « royalistes de toute la France à contenir ? Veut-il encore « me jeter le faubourg Saint-Germain sur les bras ? « C'est Talleyrand seul qui le contient et l'empêche de « faire des sottises. Je n'exécuterai pas cet ordre et plus « tard l'empereur m'en saura gré. » Cependant cette mesure était fort sage. Les royalistes se seraient trouvés sans chef, l'ennemi sans direction et sans encouragement. Peut-être n'aurait-il pas osé hasarder cette pointe sur Paris, qui fut si fatale à l'empereur. Marmont n'aurait pas signé l'armistice du 30 avril, et les douze heures dont Napoléon avait besoin pour arriver dans la capitale ne lui auraient pas manqué.

Cette déplorable préoccupation du duc de Rovigo, resté fidèle cependant, ne fut pas la seule cause de nos malheurs. Tous les gens en place en furent bientôt atteints, tous étaient tombés dans l'épouvante et le découragement ; et si j'en excepte Boulay de la Meurthe, Thibaudeau et quelques autres vétérans de la révolution, familiarisés avec les troubles politiques, n'ayant rien à attendre et tout à redouter des Bourbons, les autres ne pensaient qu'à se ménager des débris dans le naufrage. L'empereur avait nommé son frère Joseph son lieutenant-général à Paris ; ce prince qui devait tout soutenir et tout diriger, avait un esprit aimable et des connaissances étendues ; mais il manquait d'énergie ; il ne sut ni persuader dans le conseil, ni échauffer les masses qui n'attendaient qu'un chef. Il est vrai qu'il n'était connu que par son titre caduc de roi d'Espagne, et la guerre de la Péninsule avait coûté trop de sang pour que celui au profit duquel elle avait été faite pût inspirer estime et confiance (1). L'archi-chancelier Cambacérès, savant juriconsulte, mais étranger plus encore par son caractère que par les habitudes de toute sa vie aux énergiques résolutions que demandent les grands dangers, ne put que se soumettre à la destinée commune. Le duc de Feltre, ministre de la guerre, avec un esprit étroit, bon secrétaire, mais esclave d'une vanité qui s'attachait à tout, servait avec une nonchalance suspecte, et rêvait déjà l'insigne honneur d'être ministre des Bourbons. Un conseil fut tenu

(1) Arrivé à Meaux, le duc de Raguse avait envoyé son aide-de-camp Fabvier pour faire connaître au gouvernement sa triste position. Je rencontrai cet officier chez le ministre Clarke; il se plaignit amèrement d'avoir attendu trois heures au Luxembourg avant d'avoir pu être admis devant le prince Joseph. Il est couché, disait-on; pourquoi interrompre son sommeil? Vous ne serez pas plus content de celui-ci que de l'autre, lui dis-je. Effectivement, Fabvier, en sortant de chez le ministre, me dit : Où en sommes-nous, bon Dieu! Il n'y a plus qu'à se faire tuer.

sous la présidence de l'impératrice, au moment où l'ennemi venait d'entrer à Meaux, poursuivant les maréchaux de Raguse et de Trévise; l'impératrice demanda qu'on prît un parti sur elle et sur son fils, car elle n'espérait plus rien de son père, et l'on était depuis plusieurs jours sans nouvelles de l'empereur. On ne devait lui donner que des conseils généreux. Boulay de la Meurthe s'en chargea, en lui rappelant la conduite de Marie-Thérèse, sa grand'mère, en face des Hongrois : « Madame, allez vous établir à « l'Hôtel-de-Ville ; parcourez les rues votre fils dans vos « bras : tout Paris vous précédera aux avant-postes. « Faites connaître aux souverains alliés que vous resterez « dans la capitale au milieu de vos fidèles sujets, que vous « partagerez leurs dangers, et qu'il faudra vous arracher « du trône où vous êtes montée aux applaudissements des « peuples et des rois qui vous assiégent. » Ce conseil énergique ne parut à la faiblesse qu'une forfanterie révolutionnaire; Cambacérès fit lecture d'une lettre de l'empereur, mais déjà d'une date ancienne, qui renfermait l'ordre de ne jamais exposer l'impératrice et son fils à tomber dans les mains de l'ennemi. Toute discussion cessa dès ce moment. et la résolution fut prise de les diriger tous sur Blois avec les membres du gouvernement.

Parmi les considérations qui décidèrent le conseil à repousser l'avis de maintenir l'impératrice à Paris, une des plus graves dut avoir une grande influence sur la délibération : c'était le sort de l'empereur.

En effet, que serait-il devenu si les alliés avaient reconnu le roi de Rome et la régence ? Paris lui fermait ses portes; les peuples aux abois se seraient soumis au nouveau gouvernement, l'armée sans doute aurait reculé devant la guerre civile, ou l'ennemi l'aurait promptement détruite.

D'ailleurs, l'impératrice pouvait-elle signer la perte de son époux ? car il était impossible de le conserver libre près de la France, et sa situation serait devenue tellement étrange qu'il ne serait pas resté dans toute l'Europe un coin de terre où le conquérant du monde eût pu reposer sa tête en liberté ; et sa femme et ses amis auraient été condamnés, dans l'intérêt même de la patrie, à désirer son éternelle proscription.

Tandis que l'impératrice s'éloignait de Paris avec tous les ministres, les deux corps d'armée des maréchaux Ragusse et Mortier venaient en toute hâte se réfugier sur les hauteurs de la capitale, poursuivis par les Russes et les Prussiens, qui s'étaient enfin décidés, d'après les instances de M. de Talleyrand, à venir s'en emparer. Ces deux corps d'armée ne s'élevaient pas à plus de quatorze mille hommes. On leur envoya quelques milliers de soldats, tirés des dépôts de Versailles et de Rambouillet. Les braves jeunes gens de l'École Polytechnique coururent se joindre à eux sur les buttes Chaumont, et les bataillons de la garde nationale sortirent aussi des barrières. Toutes ces troupes se battirent bravement, mais les forces de l'ennemi, qui s'augmentaient d'heure en heure, étaient au-dessus de toute proportion avec celles des assiégés. Le prince Joseph, sans instructions précises pour cette circonstance imprévue, n'osait prendre sur lui de prolonger la défense contre toute apparence de succès. Le peuple, et surtout les habitans des faubourgs, ne demandaient pas mieux que de se battre, déjà on parlait de dépaver les rues, de créneler les maisons voisines des barrières, de prendre enfin toutes les précautions contre la cavalerie et l'incendie, si l'ennemi en venait à cette extrémité de porter le fer et la flamme dans la ville. Le peuple était donc bien disposé, mais il ne restait

plus vers le soir du 29 mars que le maréchal Moncey, commandant de la garde nationale, et les deux préfets du département et de la police. En quittant Paris, les ministres leur avaient enjoint de consacrer tous leurs efforts à maintenir le calme et à pourvoir aux subsistances. Depuis cinq jours on n'avait pas de nouvelles certaines de l'empereur; tous les moyens de communication étaient interceptés. En vain j'avais dirigé sur lui d'intrépides courriers, et dans les deux derniers jours des messagers rapides et adroits. Ils étaient porteurs de lettres chiffrées dans lesquelles je le conjurais de revenir à tout prix ; je lui mandais que la police n'était plus assez forte pour contenir les royalistes que sa présence seule pouvait arrêter le mal, et qu'il était perdu sans ressource si l'ennemi s'emparait de la capitale. Il est trop vrai que les agens du gouvernement, attachés depuis si long-temps au système de l'autorité absolue et accoutumés à ne rien prendre sur eux, crurent ne pas pouvoir faire un mouvement que n'avait pas commandé l'empereur; les uns, parce qu'il était le maître de tout; les autres, parce que les événemens paraissaient au-dessus de toute force humaine. Le prince Joseph céda un des premiers à l'abattement qui gagnait tout le monde. Après avoir jeté un regard épouvanté sur la plaine Saint-Denis, couverte d'ennemis et de la fumée des villages incendiés, il se sauva vers Blois en autorisant les deux maréchaux à signer une capitulation qui pût sauver la capitale.

Des parlementaires, envoyés par le prince Schwarzenberg, vinrent trouver le duc de Raguse et lui déclarèrent que, si la journée se terminait sans que les portes de Paris leur fussent livrées, il serait trop tard le lendemain, et que la capitale serait abandonnée à toutes les rigueurs d'une exécution militaire.

Le duc n'avait pas de nouvelles de l'empereur; et quoiqu'on lui représentât que, malgré les menaces de l'ennemi, il n'y avait aucun inconvénient à attendre jusqu'au lendemain; qu'il serait possible que Napoléon arrivât dans la nuit; qu'Alexandre très-certainement ne lancerait pas à corps perdu son armée dans une capitale si peuplée, dont la population était vivement exaltée, Marmont, troublé et ne voulant peut-être pas céder à un autre la gloire de sauver Paris, se détermina à signer la capitulation, sans en avoir reçu l'ordre direct de son général et de son souverain.

J'allai chez lui le 30 mars au soir. Il était encore à table, et à côté de lui étaient le comte Orloff et plusieurs autres officiers russes. Il vint à moi et me fit entrer dans un cabinet particulier, et là s'appliqua à me prouver qu'il ne pouvait agir autrement; qu'avec moins de vingt-huit mille hommes l'effusion du sang serait en pure perte. J'en convins avec lui; mais ne pouvait-il attendre au lendemain pour signer? douze heures pouvaient être un immense bienfait pour l'empereur. Il me paraissait impossible qu'il ne fût pas rencontré par un des nombreux courriers que je lui avais expédiés. J'étais convaincu que sa présence rétablirait les affaires. Le maréchal fut inflexible; il s'était engagé trop avant pour reculer. Une grande partie des hauteurs était déjà occupée par l'ennemi. La situation était terrible, il est vrai; mais la présence de l'empereur valait une armée : le peuple, bien disposé, plein d'ardeur à la vue de son souverain, aurait fait des prodiges.

Je n'avais pas reçu l'ordre d'aller à Blois. L'envie me prit de partir avec le duc de Raguse, qui m'avait fait connaître son projet de porter l'armée sur Fontainebleau, et je le quittais dans l'intention de revenir près de lui, lorsqu'en sortant j'aperçus le prince de Talleyrand et son émissaire

Bourrienne qui se glissaient au second étage. Tout fut di pour moi. Ces deux hommes, en trahison ouverte, venaien sans doute pour y envelopper le maréchal. M. Pasquier étai venu dans ma voiture; je lui communiquai mes soupçons : « Que voulez-vous ? me dit-il ; tout paraît fini ; il n'y a plus « de ressources. » Je le reconduisis à la préfecture de police, et je me retirai dans mon habitation du faubourg Saint-Germain, bien déterminé à ne plus retourner à l'hôtel des Postes. Un peu avant le jour, je reçus un courrier chargé de lettres de l'empereur pour l'impératrice. J'appris par lu que Napoléon était arrivé dans la nuit à la poste de la Cour de-France, et que c'est là qu'il avait appris la fatale nou velle de la capitulation. Ce malheureux prince était accour à bride abattue pour sauver sa capitale. Le coup fut affreux il s'assit sur le parapet des fontaines de Juvisy, la tê appuyée sur ses deux mains pendant plus d'un quar d'heure, absorbé par les plus tristes réflexions, puis enfi il se remit en route pour Fontainebleau.

Le lendemain je retournai chez M. Pasquier; il revenai du camp, où il avait été mandé par l'empereur de Russie « Vous avez pris votre parti hier au soir, me dit-il; j'ai pri « le mien ce matin; je viens de recevoir l'ordre de conti « nuer mes fonctions. Le règne de Napoléon est fini et j'a « écrit à Fontainebleau pour qu'on ne compte plus sur moi « Ma famille a toujours été attachée à la maison des Bour « bons; j'ai servi l'empereur avec fidélité; je ne suis pour « rien dans les événemens qui l'ont précipité du trône, e « retourne à l'ancienne dynastie. — Je ne discute pas vo « motifs, lui répondis-je; mais moi, qui dois tout à l'empe « reur, je m'éloignerai de son successeur : je rentre dan « l'obscurité; ma carrière publique est terminée. Je n « réclame de vous qu'un service, protégez-moi dans l

« retraite où je vais vivre avec ma famille, et repoussez la « malveillance, si elle vient m'y troubler. » Et nous nous quittâmes. J'étais déjà convaincu que, avec les hommes que Louis XVIII était obligé de mettre en œuvre, les difficultés et les dangers allaient se multiplier à chaque pas; et, sans prévoir encore les événemens qui éclatèrent onze mois après, j'étais bien aise de rester étranger à des devoirs pour lesquels je me sentais un éloignement et une répugnance si forte que la foi du serment et la probité la plus sévère n'auraient pu m'y attacher au 20 mars sans beaucoup d'efforts et de chagrin.

Ce fut ce jour-là que l'empereur Alexandre fit son entrée à la tête de plusieurs divisions parfaitement belles d'infanterie et dans la tenue sévère d'un jour de parade, précédé d'un nombreux et brillant état-major. Son cortège, en avançant sur le boulevard, fut bientôt augmenté d'une foule de Français que nos armées n'avaient jamais vus dans leurs rangs. Des Montmorency, des Doudeauville, des Noailles, qui voyaient l'ennemi pour la première fois, s'empressaient de lui faire les honneurs de la capitale, et de mettre à ses pieds les hommages et la joie du peuple français. A les entendre, la France entière soupirait après lui depuis vingt ans. A mesure que le cortège avançait vers le boulevard de la Madeleine, la foule se grossissait, formée de toute la bonne compagnie des salons. Des femmes parées comme pour une fête, ivres de joie et comme frappées de folie, agitaient leurs mouchoirs en criant : « Vive l'empereur « Alexandre ! » Les fenêtres et les calèches découvertes en étaient encombrées. Je n'étais pas assez éloigné pour ne pas reconnaître parmi elles beaucoup de dames dont les maris avaient pendant long-temps rempli des fonctions élevées à la cour déchue, et qui, elles-mêmes comblées d'hon-

neurs et de richesses, avaient été attachées au service des deux impératrices. Je pourrais les nommer : mais pourquoi flétrir leurs noms ? beaucoup d'entre elles seront descendues dans la tombe quand cet écrit paraîtra, et leurs enfans ne doivent pas être punis de la honteuse conduite de leurs parens.

L'empereur Alexandre n'avait trouvé nulle part, sur la route, cet enthousiasme tant vanté des Français pour le roi et sa famille. Il eut la franchise d'en convenir au conseil tenu chez Talleyrand. Ce fut donc par des raisons de politique, et par la nécessité des circonstances, que celui-ci parvint à le détourner d'établir la régence. L'éloignement de l'empereur d'Autriche, la haine de son ministre Metternich, qui était présent, et des souvenirs anciens, et aussi la défection du duc de Raguse, le décidèrent.

Pendant que ces discussions se prolongeaient à Paris, Napoléon à Fontainebleau était déjà relevé du coup qui venait de le frapper. Il sondait tous les dangers de sa position, mais il en calculait toutes les ressources. Tous les jours il passait ses troupes en revue, les échauffait encore de sa présence, et semblait chercher à les familiariser avec la pensée de retourner sur Paris et d'en chasser l'ennemi. Ce coup du désespoir de la part d'un tel homme pouvait avoir des suites terribles. Malgré la discipline sévère exercée sur les troupes étrangères, les soldats, que les casernes ne pouvaient plus contenir, étaient campés à des distances considérables. Beaucoup d'officiers étaient logés dans des hôtels, loin de leurs soldats ; les spectacles, les cafés, les cabarets et tous les lieux de prostitution en étaient remplis, jusque fort avant dans la nuit. Attaqués de tous côtés, trouvant des obstacles à chaque pas pour se réunir, et des ennemis dans chaque rue, la confusion pouvait se mettre

dans ces troupes; et le terrible cri de « Vive l'empereur! » retentissant soudainement, aurait augmenté leur désordre et porté l'exaspération dans le peuple. Chassés de la ville, et une bataille perdue dans la plaine, quelle aurait été la destinée de toutes ces troupes triomphantes? Ce projet paraissait possible pendant quarante-huit heures, et circulait sourdement parmi le peuple. Non-seulement les soldats, mais encore les trois quarts des officiers n'étaient point effrayés de l'entreprise. Mais l'empereur fut deviné par les maréchaux, et ne trouva sous les dehors de la prudence que la lassitude et le secret désir de l'abandonner. Les correspondances de Paris se multipliaient à chaque instant et augmentaient les défections. Tous étaient riches, leurs familles étaient au pouvoir de l'ennemi; à l'inquiétude qui les agitait se joignait l'espérance de rester *grands sous les Bourbons*. Les promesses des conjurés étaient immenses; les alliés, le roi leur ouvraient les bras. Ils se voyaient déjà maréchaux de France de la vieille monarchie. La croix de Saint-Louis, l'ordre du Saint-Esprit, les gouvernemens, les faveurs de la cour et leur prééminence incontestée sur les plus anciennes familles, leurs noms placés à côté de ceux de Turenne et de Villars, brillaient à leurs yeux d'un éclat qui ne redoutait aucune comparaison, même dans l'avenir. Ces illusions d'enfans, cet égoïsme mesquin, leur fit oublier l'honneur national et la fidélité à leur véritable souverain. Peu de jours ont suffi pour désabuser la plupart d'entre eux.

Hélas! à aucune époque le profond sentiment de la patrie, de la mère-patrie, n'aurait dû battre avec plus d'énergie dans tous les cœurs; et 22 années auparavant (j'en avais alors 23), quand les Prussiens inondaient les plaines de la Champagne, Paris et la France entière s'étaient élancés

contre l'ennemi. La jeunesse française, sans expérience, sans instruction, mais brillante de l'amour de la patrie, exaltée par une généreuse colère, foulait aux pieds ces phalanges instruites par Frédéric-le-Grand : maintenant les barbares de la Russie, nos vaincus de toute l'Europe, paradant sur toutes nos places, s'emparant insolemment de nos foyers, n'étaient plus qu'un spectacle pour nos Français redevenus polis, assouplis, énervés par la prospérité et tout le luxe de la cour. Nous méritions bien notre sort !

Mais l'ardeur des troupes s'éteignit, lorsqu'elles apprirent que l'empereur reculait devant la mauvaise fortune et se reconnaissait vaincu. Ce fut alors seulement que l'armée, désespérée, sentit qu'il fallait se soumettre.

Les souverains alliés ne s'attendaient pas à sa soumission, et leur joie se manifesta dans le traité du 11 avril. Le titre d'empereur fut conservé à Napoléon ; l'île d'Elbe lui fut concédée en toute souveraineté ; un revenu suffisant fut assigné non seulement à lui, mais à toute sa famille, et des gratifications à presque toutes les personnes qui composaient sa maison militaire. Toutes ces dispositions furent consacrées sous les yeux de la famille des Bourbons. Le roi refusa de les signer, sous prétexte qu'il ne pouvait reconnaître Napoléon comme empereur ; mais il fut bien convenu, et sa parole fut engagée, que le traité serait exécuté par lui dans tous ses détails.

CHAPITRE XXIX

Départ de l'empereur pour l'île d'Elbe. — Tentatives d'empoisonnement et d'assassinat. — Entrée de Louis XVIII à Paris. — Attitude de la population. — Impressions diverses. — Séance du Sénat. — Réflexions sur l'état de la nation.

Cependant l'empereur partit pour l'île d'Elbe, et la rage de ses ennemis s'en accrut. Ce n'était ni sa chute ni son éloignement qui pouvait les rassurer, c'était sa mort ; et puisque la guerre l'avait épargné, il fallait s'en défaire par un assassinat. C'était le dernier hommage rendu au génie de l'empereur. Une sorte de superstition obsédait tous ceux qui avaient concouru à l'abattre. « Tant que cet homme vivra, » disait-on aux Tuileries, « plus de repos, plus de sécurité en France. » La perversité de Maubreuil et l'exaltation de son caractère donnent beaucoup de probabilité à tout ce qu'il a dit des propositions qui lui furent faites par M. de Talleyrand. Mais ce n'est pas là seule tentative qui fut hasardée jusqu'au retour de l'île d'Elbe : on avait tenté de l'empoisonner à Fontainebleau. Les généraux Drouot et

gion qui avait jeté si peu d'éclat, ne représentaient qu'un grand nom et une perte cruelle : mais la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, livrée si long-temps et dans un âge si tendre à toutes les barbaries de la tyrannie révolutionnaire, privée de ses parens morts sur l'échafaud, délaissée au fond des cachots d'une vieille tour, cette infortunée passant lentement devant ce Palais-de-Justice d'où sa mère était sortie sur une charrette, insultée par des furies, pour aller périr devant ce Palais que sa fille allait habiter; que de souvenirs cruels, que de sentimens de compassion et d'amour devaient éclater sur son passage ! Et cependant tous les cris de joie, tout l'enthousiasme furent prodigués au vieux monarque. La raison politique l'emportait-elle sur les sentimens délicats de l'humanité ? ou bien les femmes, qui dominaient dans la foule, sont-elles condamnées, même quand elles sont émues par les plus nobles sentimens du cœur, à faire la part toujours plus faible aux personnes de leur sexe ?

Cette intronisation de la famille royale avait été préparée avec assez d'habileté par M. de Talleyrand. Il était nécessaire de lui donner un caractère légal ; et comme le Corps-Législatif n'était pas rassemblé, on eut recours au Sénat, qui termina son existence politique par un des actes les plus honteux dont l'histoire puisse faire mention. Au mépris de toutes les lois, il rejeta du trône et livra aux bras étrangers son véritable souverain, celui que la France avait nommé, celui à qui il devait son existence; il eut la bassesse d'outrager le prince qu'il repoussait. Je suis loin de méconnaître les nobles qualités, les éminens services et même les plus hautes vertus qui recommandaient à l'estime publique beaucoup de membres du Sénat : mais la flétrissure restera entière sur cette assemblée, puisque aucun

effort ne fut tenté, aucune démission donnée, aucune protestation publiée par aucun d'eux, contre cette fatale séance que M. de Talleyrand présidait.

Le premier soin du nouveau gouvernement était d'établir l'administration, et de prévenir ou étouffer cent déchiremens que les passions en désordre pouvaient faire naître dans les provinces à la nouvelle de son installation.

Mais, avant de le suivre dans sa marche, il me paraît nécessaire de passer en revue cette nation sur laquelle il allait opérer. La France avait subi le régime de la république, auquel avait succédé la monarchie impériale. En 1814, peu de chefs influens du régime républicain existaient encore. Si l'on en excepte Carnot et Barras, qui n'avaient pas plié sous Napoléon, les autres avaient été moissonnés par le temps, ou séduits par le chef de l'empire. Merlin, Treilhard, Sièyes, Fouché et tant d'autres s'étaient couverts des manteaux de ministres et de sénateurs; ces Brutus de 93 étaient désignés par les titres de duc, de comte et même de monseigneur. Dans l'armée je ne trouve que le nom de Jourdan à retrancher de la liste des généraux grands-seigneurs. Il est vrai que Kléber, Hoche, Desaix et Marceau n'étaient plus; mais y a-t-il de la témérité à penser que ces illustres généraux, qui succombèrent en défendant l'indépendance de la patrie, auraient plié sous le joug impérial? La nation entière avait précédé l'armée dans la conversion qu'opéra le 18 brumaire. Le premier consul trouva partout dans les masses un égal dégoût pour les formes et le gouvernement républicains. Il en profita pour établir le consulat, et en abusa pour placer la couronne sur sa tête. La vanité, si puissante chez les Français, et leur haine pour un joug qui avait pris naissance à leurs pieds, leur rendaient insup-

portable l'autorité brutale par ses formes et par une égalité blessante. Les persécutions et les égorgemens, qui portèrent partout le deuil et l'épouvante pendant plus de deux années, avaient laissé des impressions si profondes qu'à tout prix on n'y voulait plus revenir. Les défaites des armées françaises en 1799, la marche violente et inhabile du Directoire, ses coups d'état et particulièrement celui du 18 fructidor, ajoutèrent encore à l'impatience et à la déconsidération qu'on lui portait; et lorsque le général Bonaparte revint d'Égypte, en 1800, toutes les classes de citoyens de tous les partis lui tendirent les bras et le conjurèrent de sauver la France : le 18 brumaire eut lieu. Mais le vainqueur de l'Italie était accoutumé à se faire obéir; il organisa donc le pays et lui commanda comme à son armée. Le miraculeux succès de Marengo, l'ordre rétabli dans les finances comme par enchantement, excitèrent partoût l'enthousiasme. Les odieuses tentatives de la machine infernale et des chouans, commandés par George et Pichegru, portèrent l'indignation contre les Anglais et les Bourbons jusqu'à l'exaltation. Ce fut alors que Napoléon, convaincu qu'il pouvait tout oser, releva le trône de France pour maîtriser l'Europe. Quinze ans de gloire et d'arbitraire avaient donc assoupli les Français; et les Bourbons ne doutèrent pas que leur gouvernement, qu'ils appelaient paternel, ne fût accueilli avec transport, puisqu'il se présentait comme le gage assuré d'une réconciliation sincère avec l'Europe entière.

Mais Louis XVIII, ébloui de la facile obéissance des peuples pour son prédécesseur, ne soupçonnait pas tout ce qui était caché sous la pourpre impériale. Il ignorait les peines, les soucis, les obstacles sans cesse renaissans que devait rencontrer son gouvernement. Il ne soupçonnait pas

que la passion de la liberté n'avait été que comprimée, que le mépris pour les derniers rois de sa race s'étendait encore jusqu'à lui. La haine de l'ancienne cour, de la noblesse, l'indifférence pour la religion, la dérision contre le clergé avaient repris de l'énergie sous le règne impérial. Le roi ne savait pas que l'empereur avait perdu beaucoup de partisans dans toutes les classes; enfin, que, depuis le départ du roi actuel en 91, une génération nouvelle s'était élevée, avait pris son rang dans l'état social : population sérieuse, pleine d'énergie, nourrie de fortes études, exempte des momeries de la superstition, sortant des colléges pour courir aux champs de bataille, à qui toutes les carrières des sciences et de l'ambition étaient largement ouvertes, et qui ne trouvait d'obstacle que par incapacité.

Personne n'avait dit au roi que toute illusion pour la majesté du trône était évanouie. L'empereur, en effet, n'avait jamais été monarque, ou du moins les peuples n'avaient jamais senti pour lui cette espèce de superstition qui avait environné Louis XIV et Louis XV.

C'était le grand homme qu'on admirait : le peuple voyait en lui le vainqueur de tant de batailles, le conquérant de tant de royaumes, l'invincible, l'homme du destin; mais c'était toujours Bonaparte, nom glorieux que ses ennemis n'ont jamais pu flétrir et qu'il n'a pu lui-même effacer.

Louis XVIII, en rentrant, ne retrouva donc plus l'auréole de sa maison. Pour les gens de bon sens et de sang-froid il ne fut plus qu'un vieux gentilhomme de Versailles, que la force des circonstances faisait monter sur un trône nouveau. Sa famille et lui revinrent avec cet ancien préjugé de vingt-cinq ans, que la révolution fut faite seulement par des hommes et non pas par la force des

ioses : erreur fatale, qui perdit Louis XVI. Ils commen-ɛrent donc par demander à tous ceux qui se présentaient evant eux, ce qu'ils avaient été, ce qu'ils avaient fait à outes les époques; déguisant peu les sentimens que leur nspiraient les services rendus au pays depuis vingt-cinq ans; une vieille rancune pour les constituans, mépris affecté pour les nobles qui avaient pris parti en faveur de la révolution, indifférence et hauteur pour tous les membres de l'administration précédente; et politesse, mais dédai-gneuse et humiliante, pour les chefs de l'armée, parce qu'ils avaient encore les armes à la main.

Les souverains étrangers, au milieu de l'ivresse du triomphe, eurent cependant la sagesse de ne pas trop en abuser; et loin de traiter la France avec la violence d'un vainqueur qui se croit tout permis, ils secondèrent le parti des patriotes dans leurs efforts pour que la France ne fût pas déshéritée, dans son malheur, de toutes les lois qui la régissaient depuis trente ans. Les garanties que réclamait la haute civilisation furent donc consacrées dans une Charte concédée par le roi sous le misérable titre d'ordon-nance de réformation. Les formes de l'administration furent conservées, et les agens de l'autorité en partie provisoire-ment maintenus. Des commissaires extraordinaires furent envoyés dans tous les départemens pour éclairer et calmer les esprits. Ces commissaires politiques, choisis, en géné-ral, parmi les mécontens et les ennemis de l'empereur, obtinrent peu de succès. Mais l'intérêt privé, la lassitude et la nécessité en produisirent de plus assurés. Le peuple partout montrait de la défiance; mais je ne doute pas que, si le gouvernement eût marché avec fermeté et bonne foi ans les principes que la Charte avait proclamés, il n'eût btenu assez promptement, sinon une affection vive, du

moins la confiance et l'oubli des préjugés dont il était en touré.

Mais l'enivrement d'un triomphe si facilement remport par les royalistes leur tourna la tête. La jactance des émi grés ne connut plus de bornes. Quand ils virent les Bour bons assis sur le trône, ils se crurent les maîtres de leu souverain et de la France entière. Ils demandèrent ou plu tôt exigèrent des emplois, les faveurs et les richesses ; o leur prodigua tout. La plupart d'entre eux étaient d'ancien officiers, qui n'étaient revêtus que d'un grade subalterne lors de leur émigration. Leurs vingt-cinq ans de servi furent comptés ; les sous-lieutenans devinrent colonel les colonels devinrent maréchaux-de-camp ou lieutenan généraux : et les prétentions de ces hommes à l'éclat d armes, leur humeur guerrière hors de saison, jetèrent s eux un ridicule qui fut avidement saisi, avec une gaieté p quante et une amère ironie, par cette foule de jeunes mi taires désœuvrés que la paix avait rassemblés dans capitale. Les chansons, les caricatures pleines de malic dirigées contre eux, amusaient le peuple en les déconsid rant de plus en plus.

Un incident fort léger donna au gouvernement une id de l'irritation qui commençait à gagner les masses. A cet époque une comédienne du Théâtre-Français mourut à Chaussée-d'Antin. Son convoi fut escorté par une grand partie des comédiens de la capitale. Comme elle avait eu c la célébrité, le cortège se grossit promptement d'une fou de personnes qui avaient applaudi son talent. En arrivan devant l'église de Saint-Roch, on trouva les portes fermée par les ordres du curé, fidèle à l'ancien usage de considére en France les comédiens comme excommuniés. Les amis d la défunte ne purent fléchir le vieux prêtre. Alors la foul

indignée, brisa les portes de l'église, alluma les cierges, et commença à chanter les prières consacrées aux morts. Un aumônier de cour, dit-on, vint remplir les fonctions sacerdotales, et la cérémonie se termina tranquillement. Un désordre si imprévu trouva l'autorité sans résolution ; et si le roi avait suivi son premier mouvement, de faire repousser la foule par ses gardes, il est probable qu'il en serait résulté une révolte dont les suites auraient été incalculables.

Ce mépris du gouvernement, ce penchant à la résistance s'étendaient rapidement de Paris aux départemens. La fausse position des magistrats et des administrateurs impériaux conservés, prêchant tout à coup d'autres devoirs, d'autres affections, des opinions contraires, jetaient sur eux la déconsidération et la nécessité de faire oublier leur ancien dévouement à l'ennemi des Bourbons donnait à l'exercice de leur autorité une sorte de violence qui blessait et irritait partout.

Les acquéreurs des biens nationaux, si nombreux, puisque plus de dix millions de personnes y étaient intéressées, furent bientôt tourmentés par les anciens propriétaires. Loin d'accepter les offres qui leur étaient faites par la peur, ceux-ci rejetaient toute espèce d'arrangement, annonçant que leurs biens leur seraient rendus par l'autorité du roi, qu'ils devaient rentrer en possession de leurs propriétés, au même titre qu'il avait recouvré la couronne ; que, la perte des sujets et du monarque ayant été commune, la restitution devait être faite en même temps ; qu'enfin, la Charte, convention transitoire, simple ordonnance de réformation, allait être modifiée sur ce point si elle n'était pas abolie.

Le roi était revenu avec un très-petit nombre de gentilshommes restés fidèles à sa personne ; mais la foule des

[illegible] en 1814, lors de l'amnistie du premier [illegible] aux Tuileries, où on l'entendit joindre à [illegible] pour le retour des Bourbons ses [illegible] anciennes de l'émigration. Ils [illegible] en foule à la messe des Tuileries, [illegible] habits bourgeois ornés d'épaulettes et armés des vieilles épées de leurs défunts régimens. Le souvenir de leurs vieilles prouesses de Coblentz et de la légion de Condé faisaient pitié à ceux qui les avaient battus si facilement. Ils semblaient revenus de la vieille, et cette jeunesse, appuyée des faveurs de la cour, irrita vivement tous ces guerriers, qui venaient de succomber avec tant d'éclat. Enfin c'était après vingt ans que toute la troupe de Coblentz et des bords du Rhin triomphait insolemment en 1814, comme si elle avait réussi vingt années plus tôt.

L'armée devait encore donner plus d'inquiétude. Affaiblie et mutilée par les dernières campagnes, le sentiment de la gloire et le nom de l'empereur restaient vivans dans tous les cœurs. Les maréchaux et beaucoup de généraux avaient fléchi devant la nécessité ; mais la plus grande partie des officiers étaient restés fidèles à ces nobles sentimens. Cependant la discipline et toutes les vertus militaires étaient conservées et brillaient d'un nouveau lustre. Le roi ne pouvait passer les troupes en revue à cause de ses infirmités, et les princes affectaient en les voyant, une défiance et des mépris que le dépit contre une gloire si éclatante irritait encore.

En voici un trait qui a été raconté par le comte d'Erlon. M. le duc de Berry passait en revue plusieurs régimens en garnison dans le gouvernement du maréchal duc de Trévise, dont le comte d'Erlon était commandant ; un officier sortit

des rangs, et demanda au prince la croix de Saint-Louis — « Qu'avez-vous fait pour l'obtenir ? — J'ai servi trente ans « dans l'armée française. — Trente ans de brigandage ! » répondit le prince en lui tournant le dos. Il est vrai que, sur la présentation du maréchal, l'officier obtint le lendemain ce qu'il avait demandé ; mais le mot avait circulé, et l'on peut juger de l'effet qu'il avait produit parmi les troupes.

Les corps dispersés sur la surface de l'empire se virent bientôt dépouillés d'une partie de leurs officiers, que le dégoût et des retraites forcées éloignèrent de l'armée. Les états-majors et cette foule d'employés militaires, devenus inutiles, rentrèrent dans leurs foyers et y portèrent leurs mécontentemens et la haine qui les agitait. Les deux dernières campagnes avaient été ruineuses pour eux. Presque tous avaient perdu jusqu'à leurs bagages. Exaspérés par la présence d'un ennemi récemment victorieux, maître du pays, mais battu pendant vingt ans, la nécessité de subir le joug des Bourbons, qu'il avait amenés, leur devint insupportable. Sans fortune, sans profession, repoussés par l'autorité, habitués à la vie aventureuse des camps, l'avenir ne présentait que misère et ignominie, si les Bourbons restaient sur le trône ; il leur fallait, à tout prix, changer cette perspective: et une sorte d'emportement tourna leurs regards vers l'île d'Elbe.

Tant d'élémens de troubles ne parurent point ouvrir les yeux des Bourbons. Les trois premiers mois furent paisibles en apparence. L'autorité pensait avoir bon marché de tous les mécontens dispersés ; et les souverains alliés qui commençaient à craindre que le contact de leurs troupes avec nos mœurs faciles et nos opinions surtout ne devînt dangereux, consentirent à s'éloigner après avoir réglé leurs comptes.

Il en coûta à la France des sommes immenses, dont les époques et le mode de paiement furent réglés non sans beaucoup de difficultés. Ils emportaient probablement des doutes sur la durée d'un gouvernement qui commençait si mal; mais ils étaient satisfaits de voir la France affaiblie pour long-temps, et tombée du premier rang où la gloire et la civilisation l'avaient élevée.

La Charte avait institué les deux Chambres. Celle des pairs, l'ancien sénat, avait perdu toute considération ; les hommes respectables dont elle pouvait s'honorer ne lui prêtaient aucun lustre. Ils s'étaient tous élevés d'ailleurs par la révolution. Le roi changea sa composition, en faisant entrer tous les anciens pairs de la monarchie et quelques-uns de ceux qui venaient de la servir avec éclat. Les nouveaux venus donnèrent à ce corps, et en reçurent en même temps les habitudes de l'amour de la servilité et si la nation s'intéressa peu à l'élévation d'hommes qui comptaient dans leurs rangs le comte de Bourmont et le maire de Bordeaux, le roi put être assuré du moins que cette assemblée conserverait encore long-temps les traditions d'obéissance du sénat de l'empire.

Mais il n'en était pas tout-à-fait ainsi des membres du Corps-législatif. Ils avaient été choisis à une époque où la guerre était devenue pour la France un fléau insupportable. Beaucoup d'entre eux s'étaient prononcés avec énergie contre les exigences du gouvernement de 1813. Mais le nombre des royalistes était encore peu considérable ; et s'ils consentaient à abandonner le gouvernement impérial, ce n'était pas pour retrouver l'arbitraire sous l'autorité royale. Le gouvernement trouva donc sinon des obstacles, du moins de sévères avertissemens, quand les conseillers de la couronne vinrent lui soumettre des projets qui

s'accordaient mal avec les principes consacrés par la loi fondamentale, et qui blessaient les sentimens et les préjugés des vrais amis de la liberté. L'un d'eux, le comte Ferrand, révolta l'assemblée quand il vint, au nom du roi, établir des distinctions sur la conduite des Français aux différentes époques de la révolution, et distribuer ainsi les éloges et la réprobation. Sa comparaison de la ligne droite et de la ligne courbe, appliquées même à ceux qui se ralliaient au gouvernement, jeta l'alarme et l'indignation dans les esprits, et l'empereur avait bien saisi la gravité de cette imprudence quand il dit: « Je suis venu, le discours « de M. Ferrand à la main, bien convaincu que le peuple « allait retourner vers moi. »

CHAPITRE XXX

[illegible]

« envoyer. » Cette masse d'or était difficile à cacher; je pris le parti de m'adresser au garde du dépôt d'artillerie (1), ouvrier fort ingénieux, qui me fit faire avec beaucoup d'adresse des boîtes qui ressemblaient parfaitement à des livres format in-4°. Chacun pouvait contenir 30.000 fr., et j'en garnis ma bibliothèque. Au retour de la campagne de Russie, l'empereur ne paraissait plus penser à cet argent, et il retourna en Allemagne pour la campagne de Leipsick, sans vouloir me donner des ordres précis à cet égard. Il se contenta de me dire : « Nous verrons au retour. » Enfin lorsque, peu de mois après, il allait quitter Paris pour la campagne de France, j'insistai pour qu'il me dessaisît d'un trésor dont il était possible que je ne pusse plus répondre au milieu des événemens graves qui pouvaient menacer Paris. « Eh bien ! me dit-il, cachez-le « dans votre habitation à la campagne. » Ce fut en vain que je lui représentai que ce château qui s'appelait La Verrière, situé sur la grande route de Versailles à Rambouillet, pouvait être pillé par les partis ennemis; que mes occupations à Paris ne me permettaient pas d'y faire une résidence prolongée, et que le hasard ou la plus légère imprudence pouvait me l'enlever. Il ne voulut rien écouter, et je fus forcé d'obéir. J'avais pour régisseur un homme probe et intelligent : je lui fis faire sous mes yeux, pendant plusieurs nuits, un trou sous le parquet d'un cabinet au rez-de-chaussée. Nous y déposâmes les cinquante-quatre volumes, qui avaient pour titre : *Histoire ancienne et moderne.* Jamais ouvrage n'aurait été parcouru avec plus d'avidité, ni mieux apprécié. Le parquet fut rétabli avec soin, et l'on n'eut aucun soupçon.

(1) M. Régnier.

La prise de Paris jeta l'empereur à Fontainebleau ; je désirais avec ardeur suivre sa destinée, je voulais du moins prendre ses derniers ordres ; mais il me fit dire par le duc de Vicence qu'il serait dangereux que je vinsse le voir, que je devais rester à Paris, prendre tel parti qui me conviendrait, et que plus tard il me ferait connaître ses dispositions pour son argent. Ce fut là un des principaux motifs qui me retinrent soigneusement éloigné du gouvernement. Mon attachement à la personne de l'empereur, le serment de fidélité que je lui avais prêté, ma reconnaissance pour ses bontés et ses bienfaits me rendaient odieuse jusqu'à la pensée de ne pas lui dévouer le reste de ma vie mais aussi l'honneur me défendait de prendre parti pour le gouvernement des Bourbons, lorsque j'étais placé dans la nécessité de conserver des correspondances avec lui. Quel châtiment n'aurais-je pas subi, et n'aurais-je pas mérité, si le gouvernement du roi, après avoir reçu mes sermens, eût fini par découvrir que j'étais dépositaire d'une partie de la fortune de Napoléon, et que j'en disposais d'après ses ordres ? A l'époque où je me livrais à ces réflexions si tristes, trois cents Prussiens occupaient le château de La Verrière. Quinze couchaient dans la pièce qui recélait le trésor. Ces soldats étaient loin de se douter qu'il leur suffisait de lever avec la pointe de leurs sabres deux feuillets du parquet pour tomber sur des monceaux d'or. Ils y restèrent près de deux mois. Ma vie pendant tout ce temps était un supplice : je m'attendais chaque jour à apprendre que tout était découvert. Heureusement ils partirent, et je fus du moins tranquille sur ce point.

L'ex-impératrice Joséphine était cependant revenue à la Malmaison. Après une courte fuite au mois d'avril, l'empereur de Russie la fit inviter à retourner chez elle. Il y

ajouta des protestations si flatteuses, qu'elle reprit avec sécurité le cours de ses habitudes. Peu de personnes se présentèrent d'abord ; mais l'empereur Alexandre et le roi de Prusse étant venus la voir, une foule d'étrangers se présentèrent à leur suite, et bientôt après beaucoup de Français qui lui avaient conservé de la reconnaissance et de l'attachement, et qui ne craignaient plus de lui en prodiguer les témoignages. L'empereur de Russie venait souvent et restait long-temps, et l'entretien était inépuisable sur Napoléon. L'impératrice Joséphine avait un esprit peu étendu et peu d'instruction ; mais elle possédait un jugement sain, de la finesse, une grande habitude de la bonne société, une grâce inimitable, et sa prononciation un peu créole ajoutait beaucoup de charmes à sa conversation. Alexandre en paraissait enchanté. Un jour qu'il présentait son frère Constantin à Joséphine : « Ne trouvez-« vous pas, lui dit-il, que toute la personne de Sa Majesté « et jusqu'au son de sa voix, rappelle l'impératrice « Catherine ? » Au milieu de quelques indiscrétions échappées dans l'abandon de ces nombreux entretiens, Joséphine ne démentit jamais la vive tendresse qu'elle conservait à Napoléon. La révolution était consommée et le trône était perdu sans retour, mais elle ne cessa pas de s'adresser à la générosité de l'empereur, pour adoucir le sort de son ancien époux. Les protestations qu'il lui prodiguait, et qu'elle me rapportait avec sincérité, furent promptement oubliées à Vienne, s'il est vrai qu'Alexandre consentit, dès cette époque, à l'enlèvement de Napoléon pour le jeter de l'île d'Elbe, à Sainte-Hélène. Le prince Eugène vint à Paris vers ce temps ; l'empereur Alexandre prit du goût pour lui, lui prodigua des témoignages d'amitié, et lui promit de lui former un état en Allemagne

La prise de Paris jeta l'empe[illegible]moins de soixante mille désirais avec ardeur suivre[illegible]rent depuis; la principauté moins prendre ses dernie[illegible]au prince, en contient à peine le duc de Vicence qu'il[illegible] d'épanchement, la veille de voir, que je devais r[illegible]xandre dit au prince Eugène : conviendrait, et [illegible]repentirai pas un jour d'avoir mis dispositions r[illegible]trône. Croyez-moi, mon cher Eugène, motifs qui [illegible]bonnes gens. Nous les avons eus nement [illegible]et je sais à quoi m'en tenir sur leur serme[illegible] sar[illegible] j[illegible]

Au milieu de ces magnifiques consolations, entourée des hommages des plus puissans souverains du continent, la mort vint frapper l'impératrice Joséphine. Elle était sujette à des affections catarrhales qu'un peu de soin et quelque repos guérissaient promptement. Un jour qu'elle se sentait attaquée de cette indisposition, elle fit le tour du parc de la Malmaison avec le roi de Prusse. Le mal s'en augmenta. Trois jours après il avait fait de tel progrès que N..., qui fut appelé en consultation, me chargea de la cruelle commission d'annoncer au prince Eugène et à la reine de Hollande que, sous peu de jours, ils n'auraient plus de mère. L'empereur Alexandre lui amena le lendemain son propre médecin, et passa près d'elle la journée entière; mais le dimanche elle expira doucement dans les bras de la comtesse d'Alberg, sa dame d'honneur et son amie, à l'âge de cinquante-deux ans : femme excellente en tout point, qui embellit le trône par les qualités les plus aimables, et dont la bienfaisance et la bonté doivent servir de modèle à toutes celles que la naissance ou la fortune condamnent à porter une couronne.

L'empereur Alexandre voulait aussi fixer la destinée de la reine de Hollande. Son mari s'était éloigné d'elle.

nommer duchesse de St-Leu. Louis XVIII ouvertement ; mais son ministre Blacas aise grâce qu'Alexandre donna l'ordre à ap, chargé de lui apporter ce brevet de de ne pas quitter les Tuileries et d'y coucher , jusqu'à ce qu'il l'eût obtenu.

L'impératrice Joséphine fut enterrée dans l'église de Ruel. Cette cérémonie funèbre fut célébrée avec une pompe autorisée par l'empereur de Russie, qui voulut donner un dernier témoignage de considération à la mémoire de Joséphine, en faisant conduire le deuil par le feld-maréchal Saken, celui de ses généraux qu'il estimait le plus et à qui le gouvernement de Paris avait été confié.

La mort de l'impératrice Joséphine fut le dernier bienfait de son étonnante destinée. Accoutumée à toutes les jouissances du luxe, ne sachant mettre des bornes ni à ses dépenses ni à son immense charité, et le nouveau gouvernement refusant de payer la pension qui lui avait été assignée par le traité du 11 avril, elle allait éprouver tous les embarras qu'amènent le désordre et l'imprévoyance. Le retour de l'empereur au 20 mars, l'aurait d'ailleurs inévitablement compromise. Sa tendresse pour lui et l'enthousiasme que sa présence aurait ranimée l'auraient jetée dans des démarches que les Bourbons ne lui auraient pas pardonnées. Ainsi elle aurait été forcée d'aller terminer des jours abreuvés de dégoûts, loin de la France et de ses amis.

Le prince Eugène allait retourner en Allemagne. N'ayant aucune nouvelle de l'île d'Elbe, je pris le parti de lui confier ma position. Il était dévoué à l'empereur, il était mon ami. Je lui proposai de se charger de 800.000 francs et de les faire passer à l'île d'Elbe.

Un peu plus tranquille, puisque la moitié de la somme était sauvée, je m'appliquai à doubler de prudence pour écarter de moi la surveillance de la police. M. Pasquier n'y était plus; et son successeur, préoccupé par le spectacle de l'inflammation des esprits, qu'alimentaient journellement les gazettes et les pamphlets lancés par des hommes ardens qui ne gardaient plus aucune mesure, devait naturellement oublier un homme que ses investigations ne rencontraient nulle part, et dont le nom ne lui était jamais prononcé.

Ce que j'avais prévu arrivait enfin. La Charte était violée à bas bruit; les écrivains s'en plaignaient à grands cris; les outrages dont le nom de l'empereur était couvert par les journaux royalistes exaspérèrent tous les partisans, tous les amis du héros. Les récriminations prirent un caractère violent, et l'on alla jusqu'à fouiller dans les anciens Moniteurs et rendre au grand jour de la publicité des imputations odieuses contre le roi, sur sa conduite à l'époque du procès du marquis de Favras.

M. Rey, avocat de Grenoble, exposa, dans un ouvrage qui fut lu avec avidité, toutes les infractions à la Charte depuis le premier jour du règne. Deux jeunes gens, MM. Comte et Dunoyer, lancèrent dans le public un écrit périodique, appelé *le Censeur*, où les principes de la liberté étaient développés avec une sévère énergie, une force de pensée qui leur acquit tous les suffrages. Les écrits des royalistes contenaient des injures contre la révolution et contre tous ceux qui, sans distinction, y avaient pris part; ils y ajoutaient des provocations si menaçantes, qu'il était impossible de se méprendre sur le but de tout renverser et de tout punir.

Cette disposition hostile des esprits s'était étendue sur

toute la France, par les mesures mêmes que prit le gouvernement pour la dissiper ou l'affaiblir. Redoutant avec quelque raison les troupes rassemblées sous les drapeaux, il avait pris le parti d'en licencier plus de la moitié. Les souffrances de la misère succédèrent bientôt au bonheur qu'éprouvèrent d'abord ces vieux soldats à se retrouver en paix, au sein de leurs foyers. Les fatigues, les dangers, les désastres même des dernières campagnes s'effaçaient promptement de leur mémoire, pour faire place à l'enthousiasme que le souvenir de l'empereur leur inspirait dans cette inaction forcée ; et ainsi s'exaltait la noble pitié qu'avaient causée sa chute et l'indigne traitement que des ennemis, si longtemps vaincus, lui faisaient subir. Cet avenir plein de gloire qui leur avait été promis, ces récompenses militaires qui ne pouvaient leur échapper, le titre si glorieux de soldat de la grande armée, et la considération générale qui devait embellir le reste de leur vie, tout avait disparu. En rentrant dans leurs foyers, pauvres, humiliés, ils avaient encore à subir les défiances des agens du nouveau pouvoir et le mépris de cette foule de nobles, la plupart anciens émigrés, qui mettaient au nombre de leurs droits et de leurs jouissances le plaisir de calomnier la gloire militaire et de flétrir du nom de révolte les héroïques efforts des Français, pour sauver leur patrie du joug étranger.

La plupart des généraux qu'on avait conservés, ceux mêmes qui commandaient les divisions militaires, sentirent bientôt, à l'accueil qu'ils recevaient à la cour, que le jour n'était pas éloigné où ils seraient écartés, pour faire place aux royalistes, dont on payait la longue oisiveté par l'accumulation de tous les grades.

Je ne voyais aucun de mes anciens compagnons d'armes,

mais les confidences d'un ami m'ouvrirent les yeux et me rendirent plus attentif à tout ce qui se passait autour de moi. Mon logement, situé au faubourg Saint-Germain, me mettait souvent dans la nécessité de traverser le jardin des Tuileries. J'y rencontrai un jour un ancien aide-de-camp de l'empereur. En causant des affaires publiques il me dit : « Je viens de rencontrer ici le maréchal Ney ; je n'ai pas « encore vu d'homme plus exaspéré contre le gouverne- « ment. La maréchale a été si gravement insultée hier aux « Tuileries, qu'elle est rentrée chez elle en fondant en « larmes. Les vieilles duchesses l'ont appelée fille de femme « de chambre (1). Sa tante madame Campan vient de « perdre sa place de surintendante de la maison d'Écouen, « malgré les sollicitations du maréchal. « Les formes « sèches et insolentes du comte de Blacas, auprès duquel « le roi l'avait renvoyé, ajoutent encore à son exaspéra- « tion. »

Ce récit me parut si singulier, aprés les dispositions dans lesquelles je croyais le maréchal, que je ne pus cacher quelques soupçons d'exagération. « Si vous me croyez « abusé, me dit-il, promenons-nous ensemble ; il va repas- « ser pour retourner chez lui, car je sais qu'il est allé rue « du Mont-Blanc, et vous pourrez juger par vous-même. » Effectivement le maréchal parut une heure après. Nous étions à l'entrée de la terrasse du bord de l'eau. En me

(1) Madame la maréchale Ney était la fille de Mme Augié, femme de chambre de la reine. Poursuivie en 1793 par les comités révolutionnaires, l'infortunée se jeta dans un puits pour éviter l'échafaud et pour sauver par une mort volontaire la confiscation de ses biens. Elle avait trois filles, toutes remarquables par leur beauté et par les plus aimables qualités. Mme Gamot, depuis Mme Delaville, la Maréchale Ney, et Mme de Broc, qui périt malheureusement dans les eaux d'un torrent, près d'Aix, en Savoie.

voyant il vint à moi, et nous commençâmes tous les trois à nous promener de nouveau. « Eh bien ! me dit-il, vous « vous êtes mis à l'écart : vous voilà bien tranquille, loin « de ce gâchis. Que vous êtes heureux de n'avoir à essuyer « ni insultes ni injustices ! Ces gens-ci ne connaissent rien ; « ils ne savent pas ce que c'est qu'un maréchal Ney. Fau- « dra-t-il le leur apprendre? » Il continua ainsi, pendant plus d'un quart d'heure, à s'enivrer de sa colère, et, malgré quelques réflexions modérées qui avaient pour but de le calmer, il nous quitta brusquement. Voilà qui paraîtra grave sans doute, et je présume que beaucoup de personnes seront disposées à lier ce propos à sa conduite du mois de mars. Ces personnes se tromperaient. Le maréchal était un homme de premier mouvement; il n'aimait pas le gouvernement d'alors, mais (faut-il le dire?) il aimait encore moins l'empereur. Peu de jours après cet entretien, il partit pour sa terre de Coudreaux, et il fut complètement étranger à tout ce qui va suivre.

CHAPITRE XXXI

Conspiration. — Affaire du général Excelmans. — Le général Lallemand, le maréchal Davoust, les ducs d'Otrante et de Bassano, chefs de la conspiration. — *Prudence* du maréchal Davoust. — — Nouvelle du débarquement de l'empereur. — Sensations diverses produites par cette nouvelle. — Je me réfugie chez la duchesse de Saint-Leu. — Départ du roi. — Ma visite à l'hôtel des Postes.

Les plus mécontens parmi les officiers-généraux étaient naturellement les plus jeunes et les plus ambitieux. Arrêtés tout à coup au milieu de leur carrière, obligés de rentrer dans la foule, les dignités et la haute fortune leur échappaient quand ils n'avaient plus qu'un pas à faire pour les obtenir. Accoutumés à une vie d'éclat, leur gros traitement leur était retranché ; ils éprouvaient un profond chagrin de ne pouvoir soutenir la position brillante qui leur avait été assignée dans l'armée et dans le monde, et dont la jouissance les eût peut-être un peu consolés. Je ne veux pas dire que, dans leur ressentiment, l'amour du pays et leur dévouement à l'empereur ne dussent pas être comptés

pour beaucoup, mais enfin toutes ces causes réunies rendaient leur position insupportable ; et le dédain général pour le nouveau gouvernement, les clameurs qui s'élevaient de toutes parts leur persuadèrent que le moment de l'insurrection était arrivé ; et quelques-uns d'entre eux ne balancèrent pas à employer, pour la faire éclater, les troupes que l'autorité leur avait confiées pour sa sûreté, et dont elle croyait avoir une garantie dans leurs sermens de fidélité. Je n'avais pas la plus légère connaissance du complot. Ce fut M. de P..... qui m'en parla le premier, et qui, avec la confiance et la légèreté de la jeunesse, m'en donna tous les détails. Il ne me cacha même aucun des noms de ceux qui le dirigeaient. A la multiplicité des confidences, je vis bientôt que tout le monde était instruit, excepté le gouvernement. C'était cependant le maréchal Soult qui tenait le portefeuille de la guerre ; mais, préoccupé du soin de faire oublier, par sa ferveur nouvelle, ses anciennes affections pour la république et ensuite pour l'empereur, il donnait tous ses momens aux Vendéens et à leur histoire, en faisant signer au roi une ordonnance pour le monument de Quiberon et en les plaçant dans l'armée. Loin d'éclairer le souverain sur les dispositions des troupes et des peuples, il les connaissait si peu qu'il trouva tout simple de réunir avec éclat dans la ville de Nantes tout ce qui restait des vieux insurgés de la Vendée, pour leur faire solennellement des distributions de pensions et de décorations. Les Nantais, à la vue de leurs anciens ennemis, qui souvent avaient été si cruels, faillirent éclater en insurrection. L'agent du ministre fut obligé de se sauver, laissant après lui la population indignée, disposée à reprendre les armes, pour repousser cet acte de contre-révolution.

Cette maladresse fut suivie bientôt d'une mesure injuste

[illegible]

[illegible] à réclamer un délai : madame [illegible] depuis trois jours, dans les douleurs [illegible]. Tous les amis du mari l'entouraient, et l'en[illegible] à résister à un ordre qui avait tout le caractère d'une lettre de cachet. Le ministre allait employer la force, lorsqu'un des compagnons d'armes d'Excelmans, le général Flahaut, le fit évader. Un conseil de guerre fut convoqué à Lille pour le juger : il s'y rendit, et fut absous. Ce jugement fut un nouveau triomphe pour les amis de l'empereur, et un puissant encouragement pour ceux qui étaient à la tête du complot d'insurrection.

L'un des chefs était le général Lallemand, que j'avais

connu en Italie et en Égypte quand il était officier des guides, et ensuite aide-de-camp du général Junot. Il désirait que je prisse une part active dans la conjuration, et surtout que je me chargeasse d'en donner connaissance à l'empereur. Je devais, me disait-il, avoir conservé des moyens sûrs pour correspondre avec lui. Il me développa son plan, qui n'allait rien moins qu'à s'emparer des Bourbons, proclamer l'empereur et le rétablir sur le trône. Le maréchal Davoust, les ducs d'Otrante et de Bassano, et plusieurs autres dont j'ai oublié les noms, étaient les chefs supérieurs de l'entreprise. A mesure qu'il avançait dans sa confidence, l'inquiétude et l'effroi m'ôtaient jusqu'à la faculté de répliquer. Tout en l'écoutant, ce n'était pas le sort du roi, je l'avoue, mais celui de l'empereur qui me tourmentait ; je lui répondis cependant : « Les personnages que vous me nommez sont très habiles, et leur coopération doit rendre le succès possible ; mais il me semble que vous disposez de l'empereur avec une grande liberté. Se contenter de lui faire part d'une entreprise sur laquelle il n'a pas été préalablement consulté, disposer de sa destinée sans son aveu, me paraît bien hardi. D'abord je vous déclare que je n'ai aucun moyen sûr pour lui faire parvenir une lettre. Je prie même avec instance ses amis de ne point lui en adresser, bien convaincu qu'elles seraient arrêtées par les postes de France ou d'Italie, et envoyées à Vienne, où M. de Talleyrand sollicite avec ardeur un éloignement plus considérable de l'empereur. Les motifs sur lesquels il s'appuie jusqu'à présent n'ont peut-être pas suffi pour déterminer les alliés à prendre cette mesure, mais jugez quel effet produirait sur eux une correspondance qui indiquerait ce que vous projetez. Je suis convaincu que

« l'empereur serait envoyé au bout du monde, ou peut-
« être tué. Qui vous a dit qu'il n'a pas des projets que
« les vôtres peuvent contrarier et détruire ? Sa tête est-
« elle affaiblie ? N'a-t-il pas des amis en Italie ? ne peut-il
« pas être bien instruit de ce qui se passe ici ? Enfin
« a-t-il laissé quelqu'un dépositaire de ses ordres ? En
« a-t-il fait passer depuis son séjour à l'île d'Elbe ? —
« Puisque vous croyez dangereux d'écrire, me répondit le
« général, nous tâcherons de lui envoyer quelqu'un de bien
« sûr. Quant à notre projet, il est trop avancé pour en
« retarder l'exécution. Si nous remettons à une autre épo-
« que, l'empereur sera enlevé de l'île d'Elbe un matin,
« malgré les braves qui le gardent, et tout sera perdu
« sans ressources. Au reste, voyez le duc de Bassano,
« faites-lui part de vos inquiétudes, soyez sûr que nous ne
« reculerons pas ; ce régime est insupportable, nous le
« briserons par l'épée : c'est un parti pris. »

J'allai le lendemain chez le duc de Bassano, que je n'avais pas vu depuis la restauration. Après lui avoir rapporté ma conversation avec Lallemand, je lui exposai non-seulement mes craintes sur une correspondance avec l'île d'Elbe, mais encore sur l'étrange confiance qu'on accordait au duc d'Otrante. Le duc ne me cacha rien. « C'est une opération
« toute militaire, me dit-il ; nous autres nous n'y pouvons
« rien. Ce qui nous importe, c'est le retour de l'empereur.
« Comment l'avertir ? je n'en sais rien, dès que vous n'a-
« vez aucun moyen et que vous les jugez tous dangereux.
« Je suis au reste tellement convaincu, comme vous, que
« ce serait consommer sa perte que de confier au papier
« la plus légère insinuation, que je n'ai rien donné à
« M. Fleury de Chaboulon, qui, vous le savez, est parti il
« y a plus de quinze jours. Il est vrai que lors de son dé-

« part la conjuration militaire n'était pas encore née ; ou, « du moins, je l'ignorais. Quant au duc d'Otrante, je ne « partage pas votre méfiance, il est entré dans l'affaire avec « une telle ardeur, il est si mal avec les Bourbons, que je « suis bien sûr qu'il ne nous trahira pas. — Mais en sup- « posant qu'il soit de bonne foi, qui vous dira qu'il n'a pas « d'arrière-pensée, et qu'il ne travaillera pas pour un au- « tre ? — Je ne sais pour qui : il ne peut penser au duc « d'Orléans : j'ai à ce sujet des données certaines ; ni lui « ni d'autres ne peuvent toucher cette question. Venez me « voir souvent, et je vous mettrai au fait de tout. » L'entretien avec le duc de Bassano avait augmenté mes craintes pour l'empereur. Ce nom du duc d'Otrante me paraissait fatal, et je retournai chez le duc peu de jours après pour revenir encore sur ce sujet. Il était enfermé avec le prince d'Eckmühl, mais je trouvai le comte Thibaudeau, fort instruit, et connaissant le complot dans ses moindres détails. Je lui communiquai mes inquiétudes sur Fouché. « Il n'est pas encore bien clair pour moi, me dit-il, qu'il « désire le retour de l'empereur ; mais il nous restera « fidèle dans cette occasion-ci. » Tandis que nous causions, le prince d'Eckmühl sortit du cabinet du duc, et celui-ci, nous prenant à part, nous annonça que le prince venait de lui déclarer qu'il abandonnait toute coopération à l'entreprise ; il en donnait pour raison la légèreté des chefs, la certitude que la cour avait des soupçons. C'était s'y prendre un peu tard ; son nom avait encouragé tous les autres ; les moyens d'exécution lui avaient été soumis, et il les avait approuvés ; il reculait donc par couardise, car on ne pouvait supposer un repentir dans le cœur d'un tel homme. Enfin, il s'arrêtait trop tard, puisque le mouvement était commencé, que la digue était rompue, et que le torrent allait dé-

[illegible] terrasse du bord de l'eau, j'aperçus le duc de Vicence : nous nous joignîmes, et, mot pour mot et du même son de voix, j

lui donnai la nouvelle que je venais de recevoir. Mais lui, d'un caractère irascible, et trop habitué à voir les choses du mauvais côté : « Quelle extravagance ! Quoi ! débar- « quer sans troupes !... Il sera pris, il ne fera pas deux « lieues en France ; il est perdu. Mais c'est impossible ! « Cependant, » ajouta-t-il, « il est trop vrai que le comte « d'Artois est parti précipitamment cette nuit. » La mauvaise humeur du duc de Vicence et ses pressentimens fâcheux me faisaient mal. Je le quittai pour m'abandonner sans contrainte à toute l'ivresse de mes sentimens. Ce ne fut pas d'abord chez moi que je trouvai à les partager : ma femme fut épouvantée de la nouvelle, et en tira de tristes présages. Je courus chez la duchesse de Saint-Leu ; je la trouvai fondant en larmes de joie et d'émotion. Le premier mouvement passé, nous nous mîmes à mesurer l'immense distance qui séparait Cannes de Paris. « Que feront les gé- « néraux qui commandent sur cette route, les autorités, « les troupes ? quel effet produira l'arrivée du comte « d'Artois ? » Il nous semblait que rien ne pouvait résister à l'empereur, et qu'une fois arrivé à Lyon, tout obstacle devenait impossible. Dès ce moment la duchesse ferma sa porte. Tous les soupçons des royalistes, tous les regards de la police étaient concentrés sur elle. Pendant les onze mois qui venaient de s'écouler, sa maison n'avait jamais été remplie ; quelques généraux, quelques dames et des jeunes gens de la nouvelle cour, venaient la visiter souvent ; mais jamais la conversation ne se détournait sur l'empereur ; seulement, entre quelques fidèles, on s'inquiétait de sa vie et de son avenir.

Un sentiment vague nous disait qu'il reviendrait, qu'une vie de miracles ne devait pas s'éteindre sur un rocher entre l'Italie et la France ; mais comment et par quels moyens ?

Toute l'activité de notre imagination ne pouvait les trouver. Chaque jour nous comptions les fautes que faisait le gouvernement, toutes celles qu'on lui supposait et cette masse de préventions, de plaintes, d'écrits violens ou dénigrans dans lesquels les ridicules des royalistes et leurs projets insensés étaient mis au jour avec une ironie si amère ; mais enfin le peuple se contentait de rire et de hausser les épaules ; le soldat obéissait, et les masses paraissaient vouloir rester tranquilles. Comment donc l'empereur pouvait-il se présenter en face d'un gouvernement qui paraissait fort et d'un peuple qui semblait l'avoir oublié ? Et voilà que tout à coup il a débarqué en France, qu'il agite toutes les têtes, et que son formidable nom jette dans l'épouvante et l'abattement tout ce qui commande et tout ce qui le déteste. Les jours, les heures, les minutes étaient comptés. Chaque matin les journaux publiaient les bruits les plus sinistres ; tantôt il avait été pris ou bien il s'était sauvé dans les montagnes. Aucune nouvelle certaine n'arrivait. Notre consternation augmentait sans cesse. J'allais me promener dans les faubourgs ; partout les apparences d'une indifférence complète, le travail et toutes les habitudes du peuple étaient restées les mêmes. Mais la police, qui recueillait avec soin les mouvemens de la soirée dans les cabarets et les lieux de rassemblement du peuple, était épouvantée des énergiques propos et des projets terribles qui circulaient sourdement. On n'osait arrêter personne dans les rangs des dernières classes du peuple, de crainte de faire éclater des émeutes dont les conséquences pouvaient être terribles (1).

(1) J'habitais alors une partie de l'ancien hôtel de Lamoignon, qui appartenait à M. de Caumont, son gendre. Madame de Staël occupait le rez-de-chaussée de cet hôtel. Le lendemain du jour où le débarquement

Mais il faut avouer qu'il n'en était pas ainsi dans la bourgeoisie, qui comprend les marchands et les gens de finance et de justice. La position de la cour n'inspirait aucun intérêt ; les plaisanteries même contre elle trouvaient là un rapide succès; mais le souvenir trop récent du séjour des ennemis inspirait de vives inquiétudes et une sorte de stupéfaction de l'arrivée de l'empereur. Cependant, excepté quelques jeunes gens qui s'enrôlèrent à Vincennes comme royalistes, personne ne se présenta pour se battre. M. le comte d'Artois revint désespéré, n'osant plus compter sur l'armée ; tous les régiments qu'il avait rencontrés, toutes les troupes qu'il avait rassemblées à Lyon avaient refusé de lui obéir. Le maréchal Macdonald, si respecté, si aimé de l'armée, n'avait pu se faire écouter. Ce grand nom de Napoléon avait enivré, bouleversé toutes les têtes. L'immense population des campagnes s'était jointe aux troupes ;

de l'empereur fut connu, elle me fit prier de descendre chez elle. En entrant dans son salon, elle vint au-devant de moi, les bras croisés sur la poitrine, et d'une voix émue, mais éclatante : « Eh bien, monsieur, le « voilà de retour. — Il n'est pas encore arrivé ; la route est longue, et je « crains que les obstacles... — Il arrivera ; il sera ici dans peu de jours ; « je ne me fais pas d'illusions. Ah ! mon Dieu ! voilà donc la liberté perdue « sans retour! Pauvre France! après tant de souffrances, malgré des « vœux si ardens, si unanimes... Puisque son despotisme l'emporte, je « m'éloigne de ce pays, je vais le quitter pour toujours, sans doute. « Encore un mois, et j'unissais ces deux pauvres enfans, et j'étais heu- « reuse. » Et elle me désignait la pièce à côté où sa fille et M. de Broglie s'étaient retirés. — « Mais, madame, pourquoi cette résolution extrême ? « vous n'avez rien à craindre de l'empereur ; le malheur et l'opinion si « puissante auront une grande influence sur lui. — Non, je vais partir. « Que puis-je faire ici? J'aurais trop à souffrir. Hélas ! quand je les vis, « ces princes, en Angleterre, ils écoutaient la vérité; je leur peignais « l'état de la France, ce qu'elle demandait, ce qu'il était si facile de lui « donner. Je croyais les avoir convaincus, et ici, pendant onze mois, « croiriez-vous que je n'ai pu leur parler une seule fois ? Je les voyais « s'avancer vers l'abîme, et ma voix a été repoussée. Je les aime, je les « regrette, parce que seuls ils peuvent me donner la liberté, et parce « qu'ils sont honnêtes gens. Je crois bien que Bonaparte n'osera pas

il suffisait d'un mot et d'un geste pour que les nobles et les prêtres fussent assassinés. Heureusement des hommes raisonnables s'emparèrent du mouvement, et surent le diriger uniquement sur Napoléon. « Ne gâtez pas la cause de « l'empereur, s'écriait-on de toutes parts ; il ne veut pas « qu'une goutte de sang soit versée. »

Les jours avançaient, et chaque heure rendait le péril plus imminent. M. D***, préfet de police, fut remplacé par M. Bourrienne. Les amis de l'empereur comprirent ce qu'ils avaient à craindre de cet homme. Ancien condisciple de Napoléon à l'école militaire et depuis son ancien secrétaire, il avait été chassé pour des turpitudes domestiques, et à la restauration s'était jeté à corps perdu dans le parti royaliste. Il était clair que son choix avait été décidé parce qu'il connaissait très-bien la personne et les habitudes de chacun des amis de l'empereur. Je savais cet homme ca-

m'opprimer maintenant ; mais vivre sous ses yeux ! jamais. » Puis, me regardant en face : « Je ne veux pas pénétrer vos secrets, ni savoir ce « que vous avez fait dans cette équipée ; mais je compte sur vous pour « échapper aux mauvais traitemens, aux persécutions qui peuvent com- « mencer même avant son arrivée, car tout ceci me paraît si bien pré- « paré... De mon côté, comptez sur moi. Si j'apprends qu'on veut vous « maltraiter, vous trouverez mes portes ouvertes à toute heure, et les « moyens de vous échapper par le jardin vous seront ménagés. » Je la quittai profondément ému de ce qu'elle m'avait dit et de son noble procédé. Peu de jours après, elle réunit chez elle huit cents personnes de la cour et de la ville. Il y eut concert et souper. Un de mes amis, qui y avait assisté, monta chez moi et me raconta ce qu'il y avait vu. La plus grande liberté d'esprit et une vive gaieté semblaient animer toute cette société. La nouvelle de l'apparition de l'empereur et de son approche de Lyon, qui était déjà connue, paraissait n'inquiéter personne. Son nom n'était prononcé que pour l'insulter. On semblait ne pas douter de sa fuite et même de son arrestation, mais un secret sentiment d'effroi troublait tous les cœurs, et l'on sentait le besoin de s'étourdir pour ne pas tomber dans la consternation et l'épouvante. Je ne revis plus madame de Staël. Elle partit peu de jours avant le 20 mars, et l'empereur, à qui j'en parlai, parut contrarié de son éloignement. J'ai même entendu dire à cette époque que quelques démarches avaient été faites pour la rappeler.

pable de tout ; je tremblais surtout pour madame la duchesse de Saint-Leu et pour ses deux enfans, que l'on était décidé à emmener comme otages, si l'on était forcé de fuir à l'étranger. Elle courut à temps chercher un asile chez une personne qui lui était dévouée, vieille créole de la Martinique.

Ne voulant compromettre aucun de mes amis, j'allai me cacher dans l'hôtel même de la duchesse, mais dans la partie du bâtiment réservée aux personnes de service. C'était le 14 mars ; je n'avais point de nouvelles des provinces, mais à travers les mensonges des journaux, je voyais bien que l'empereur s'avançait rapidement, et qu'on ne pouvait plus lui présenter d'obstacles. On venait de donner à M. le duc de Berry le commandement d'un camp sous Paris. Les officiers qui avaient commencé par s'épuiser en protestations de fidélité devinrent à la fin plus froids, plus réservés. Quant aux soldats, le vent semblait leur apporter le nom de l'empereur ; chaque oiseau leur semblait l'aigle impérial. Les rigueurs de la discipline, les exhortations, les supplications même suffisaient à peine pour les contenir; et dans les trois derniers jours qui précédèrent l'arrivée de l'empereur, malheur à ceux qui auraient proféré des injures contre lui ou manifesté le dessein de l'attaquer !

Enfin le 20 mars, à six heures du matin, j'appris que le roi et toute la cour avaient quitté Paris pendant la nuit, et que la ville était sans magistrats et sans chefs militaires. Je sortais de ma retraite dans le dessein de retourner chez moi, car j'étais inquiet de ma femme que j'avais laissée souffrante et dont j'étais séparé depuis huit jours. En sortant de la rue d'Artois pour entrer sur le boulevard, je rencontrer le général Sébastiani en cabriolet. Il me donna la nou-

velle du départ du roi, mais il n'en avait aucune sur l'empereur. « J'ai bien envie, lui dis-je, d'en aller chercher à la « poste ; » et je me plaçai à côté de lui. En entrant dans la salle d'audience qui précède le cabinet du directeur général, je trouvai un jeune homme établi devant un bureau, à qui je demandai si le comte Ferrand était encore dans l'hôtel. Sur sa réponse affirmative je lui donnai mon nom, en le priant de demander pour moi quelques instans d'entretien à M. le comte Ferrand. Je ne l'avais jamais vu; mais j'avais appris que c'était un homme âgé, infirme et père de famille. J'étais étonné du retard qu'il avait *mis* à s'éloigner, et, par un sentiment généreux, je voulus protéger sa retraite et garantir sa sûreté. M. Ferrand se présenta ; mais, sans s'arrêter et sans m'écouter, il ouvrit son cabinet; je ne l'y suivis pas, et j'allai dans une autre pièce, où je trouvai tous les chefs de division, chargés de me recevoir et disposés à tout faire pour m'obliger. M. Ferrand, après avoir pris ses papiers, se retira et laissa son cabinet à ma disposition. J'avais un vif désir de courir à Fontainebleau pour embrasser l'empereur ; mais je voulais voir ma femme avant de partir, et pour concilier ces deux mouvemens de cœur, je pris la résolution d'écrire à Fontainebleau. On me donna un courrier qui partit à l'instant. J'annonçais à l'empereur la nouvelle du départ du roi, et je lui demandais ses ordres pour la poste, puisque M. Ferrand avait abandonné l'administration. Immédiatement après le départ du courrier, j'allai chez moi, et j'y restai jusqu'à une heure. J'étais loin de penser que cette démarche, si courte et si simple, me serait imputée à crime. J'étais si peu disposé à m'emparer des postes, que l'idée me vint d'aller faire une visite au prince Cambacérès, pour le consulter. Je le trouvai, suivant l'usage de toute sa vie, se

plaignant de sa santé et luttant contre les souffrances de sa médecine quotidienne. Je lui fis part de ma visite à la poste ; je lui peignis la situation de Paris, sans magistrats, et peut-être au moment d'une explosion de désordres les plus dangereux. J'ai oublié de dire qu'après le départ du comte Ferrand, la crainte de voir les caisses pillées m'avait déterminé à prier avec instance le général Sébastiani d'aller demander au général Dessolles, commandant en chef la garde nationale, de vouloir bien envoyer un piquet de soldats pour protéger les caisses. L'officier qui les commandait ne me consulta pas même pour placer les sentinelles. Ce fut un employé qui se chargea de ce soin. Lorsque le prince eut entendu ces détails, il me répondit avec sang-froid et sa gravité accoutumés : « Vous avez sans doute « très-bien fait ; je prévois tous les désordres dont Paris « peut être le théâtre, mais je me garderai bien de dire un « mot, de faire un geste qui puisse faire soupçonner à l'em- « pereur que j'ai pris les devans sur ses résolutions. Je n'ai « point oublié les réprimandes qu'il me fit au retour de la « campagne de Russie ; je veux vous le raconter pour votre « instruction. Vous savez que pendant son absence, je pré- « sidais le conseil ; l'affaire de Mallet vint nous surprendre « brusquement. Vous savez qu'il fut condamné avec une « partie de ses complices. Ils furent exécutés. Lorsque « l'empereur arriva aux Tuileries, il m'envoya chercher, « et, du plus loin qu'il m'aperçut, il arriva sur moi avec des « regards qui me traversaient la tête. Qui vous a permis, « me dit-il d'une voix tremblante de colère, de verser le « sang de mes sujets sans mon ordre ? C'étaient des braves « militaires, qui cent fois avaient exposé leur vie pour moi « et la gloire de la patrie. Avez-vous oublié que le beau fleu- « ron de ma couronne est le droit de faire grâce ? Je ne

« sais à quoi tient que je ne vous punisse sévèrement. Il « n'est pas nécessaire, ajouta le prince, de vous en dire da- « vantage, et vous sentez que je ne veux pas m'exposer de « nouveau à son ressentiment. — Et moi, monseigneur, lui « répliquai-je, j'agis dans son intérêt, puisque je lui ai en- « voyé un courrier ; j'ai sans doute une réponse, et je vais « l'attendre à la poste. »

Je fus bien étonné en y rentrant d'apprendre que le comte Ferrand n'était pas encore parti. Les chevaux de poste, arrivés depuis six heures du matin, étaient à sa voiture ; le vieillard avait perdu la tête, et tous les efforts de sa famille étaient impuissans pour le faire mettre en route. Il voulait aller à Gand, et me faisait demander un permis de poste. Je m'obstinais à ne vouloir le lui donner, à déclarer que je n'étais rien, qu'il était tout, qu'il pouvait se protéger de sa propre signature ; mais M. Ferrand, préoccupé de cette pensée que le retour de l'empereur était le résultat d'une vaste conspiration, et que j'en étais un des chefs, voulait avoir une pièce où ma signature se trouvât, persuadé qu'elle seule pouvait le protéger dans son voyage, et surtout dans les rues de Paris. « C'est pour *sa sûreté*, me dit « sa femme, que nous vous demandons ce permis. » A ce mot je ne balançai plus, et je lui délivrai un permis de poste qui ne lui servit en rien, car il n'eut pas besoin de le tirer de son portefeuille jusqu'à Orléans, où il se retira pendant plus de six semaines.

La conduite du ministère dans ces derniers jours fut inconcevable, et en particulier celle de M. Ferrand. Avant de partir le roi avait fait une proclamation, qui prêchait la soumission aux Parisiens et par conséquent à toute la France. Cette proclamation était insérée dans le *Moniteur* du 20 : elle devait faire tomber les armes à tous les royalistes ; ce-

pendant un de mes crimes est d'avoir arrêté le départ du *Moniteur* et des autres journaux. Mais si l'on attachait une si grande importance à la publication de cette dernière volonté du roi, pourquoi M. Ferrand ne l'a-t-il pas fait partir la veille par des estafettes ? elle aurait parcouru soixante lieues en vingt-quatre heures sur toutes les directions, excepté celle de Lyon ; et les préfets auraient au moins su à quoi s'en tenir. J'ai toujours soupçonné que M. Ferrand ne se pressa pas de l'expédier, parce qu'elle ne lui plaisait pas. Cet homme a fait assez connaitre ses penchans et ses opinions pour que je ne le calomnie pas en pensant qu'il voulait une guerre civile, et la proclamation n'allait pas à ce but. Au reste, j'ai fait une faute en arrêtant les journaux ; leur lecture n'aurait fait aucun mal. La proclamation d'ailleurs était affichée sur tous les murs, et la lisait qui voulait. Quoique je sois sobre d'anecdotes, je ne veux pas cependant en omettre une qui peint admirablement les hommes qui, à cette époque, avaient une si funeste influence sur les affaires. Cette proclamation avait été rédigée par le chancelier d'Ambray ; mais l'ordre de son insertion dans le *Moniteur* n'avait pas été délivré. Le rédacteur de ce journal alla trouver, vers dix heures du soir, M. de Vitrolles, secrétaire du conseil, pour lui demander l'ordre. Celui-ci l'envoya chez le chancelier. Cet homme sonne long-temps sans qu'on lui ouvre ; à la fin le suisse de la porte lui dit, à travers sa petite fenêtre, qu'on n'entre plus chez son maître et qu'il dort, et puis se retire. M. M..., désolé de ne pouvoir plus obtenir audience même du portier, fait un vacarme si long et si bruyant, en s'annonçant de la part du roi, qu'il fallut enfin le laisser entrer et monter. Ce fut une autre cérémonie avant de pénétrer chez Son Excellence ; le valet de chambre à réveiller, à faire habiller et puis le maître enfin

à tirer des bras du sommeil. Voilà M... devant le chef de la justice ; il lui demanda l'ordre pour l'insertion dans le *Moniteur*. « Oh ! dit-il, la proclamation ! la connaissez-vous ? » Et sans attendre la réponse, monseigneur la prend sous son chevet et se met à la lire complaisamment avec des pauses et des inflexions de voix qui démontraient toute sa tendresse pour ce chef-d'œuvre. « Voilà, dit-il, un des mor-« ceaux que j'ai le moins travaillés, et, j'ose le dire, un de « ceux qui feront le plus de sensation. Oui, vous pouvez « imprimer. » Et il se renfonça dans son lit.

CHAPITRE XXXII

Aspect des Tuileries. — Arrivée de l'empereur. — Fouché à la police. — Carnot à l'intérieur. — Je reprends le service des postes le 21. — Proclamation du congrès de Vienne. — Situation de l'empereur, son danger et sa nouveauté. — Champ de mai. — Déclaration du conseil d'état. — Le général Bourmont. — Découverte singulière et triste. — Fouché.

Préoccupé de l'énorme fardeau dont j'allais être chargé dans quelques heures, car j'étais bien décidé à n'accepter aucun autre emploi que celui des postes, je me trouvai engagé peu à peu et naturellement à remplir les fonctions de directeur général. Encouragé, secondé par les administrateurs et les employés de tous grades, tous enchantés de voir les Bourbons en fuite, bien convaincus, comme moi, que nous ne les reverrions jamais, et déjà tellement oubliés, qu'il nous semblait que ce règne de onze mois n'était qu'un mauvais rêve de quelques heures ; après avoir pourvu à tout le service comme je l'entendais, dans l'intérêt de l'empereur, j'allai aux Tuileries. Cinq ou six cents officiers en demi-solde se promenaient dans la vaste cour, s'embrassant,

à tire[illegible] just[illegible] te[illegible] T[illegible] de revoir Napoléon. Dans les appartements les [illegible] sœurs de l'empereur, la reine d'Espagne et la [illegible] de Hollande l'attendaient avec une profonde émotion. Bientôt leurs dames de services et celles de l'impératrice [illegible] se joindre à elles. Des fleurs-de-lis avaient chassé [illegible] abeilles partout ; cependant, en examinant l'immense tapis qui couvrait la salle du trône où elles étaient, une d'entre elles s'aperçut qu'une des fleurs-de-lis paraissait détachée. Elle l'enleva et bientôt l'abeille parut. Toutes ces dames se mirent à l'ouvrage, et en moins d'une demi-heure, aux éclats de rire de toute l'assemblée, le tapis redevint impérial.

Les heures cependant s'écoulaient ; Paris était calme ; les habitans éloignés des Tuileries ne s'en approchaient pas ; chacun restait chez soi. Le départ du roi, l'arrivée de l'empereur étaient un événement immense, et tellement singulier, que les quatorze siècles de la monarchie n'avaient rien présenté de si extraordinaire. Et cependant l'indifférence semblait dominer tous les esprits. L'événement était-il au-dessus de la portée des âmes communes ? ou bien plutôt le bon sens du peuple lui disait-il que ce n'était pas pour son bonheur que ces deux monarques luttaient ensemble, et qu'il n'en résulterait pour lui que souffrances et sacrifices ?

Mais il n'en était pas ainsi dans les campagnes. Des officiers qui arrivaient de Fontainebleau, en précédant l'empereur, nous dirent qu'il était très-difficile d'avancer sur la route. Des masses profondes de paysans la bordaient des deux côtés, ou plutôt s'en étaient emparés. L'enthousiasme était au comble. On ne pouvait dire à quelle heure il arriverait. Il était à désirer qu'il ne pût pas être reconnu, car, à travers tout ce délire et ce désordre, la main d'un assassin pouvait pénétrer jusqu'à lui. Mais il avait pris le parti de se

jeter, avec le duc de Vicence, dans un mauvais cabriolet, et enfin, à neuf heures du soir, cette voiture s'arrêta devant la première entrée voisine de la grille du quai du Louvre. A peine eut-il mis pied à terre, qu'un cri de : Vive l'empereur ! mais un cri à fendre les voûtes, un cri formidable se fit entendre : c'était celui des officiers à demi-solde, pressés, étouffés dans le vestibule, et remplissant l'escalier jusqu'au comble. L'empereur était vêtu de sa célèbre redingote grise. Je m'avançai vers lui, et le duc de Vicence me cria : « Au « nom de Dieu ! placez-vous devant lui, pour qu'il puisse « avancer. » Il commença à monter l'escalier. Je le précédais, en avançant à reculons, à une marche de distance, le contemplant avec une émotion profonde, les yeux baignés de larmes et répétant dans mon délire : « Quoi ! c'est vous ! « c'est vous ! c'est enfin vous ! » Pour lui, il montait lentement, les yeux fermés, les mains étendues en avant, comme un aveugle, et n'exprimant son bonheur que par son sourire. Arrivé sur le palier du premier étage, les dames voulurent s'avancer pour approcher de lui ; mais un flot d'officiers de l'étage supérieur bondit sur leur passage, et si elles avaient été moins lestes, le flot les aurait écrasées. Enfin l'empereur put entrer chez lui ; les portes se refermèrent avec effort, et la foule se dispersa, heureuse de l'avoir entrevu.

Vers onze heures du soir je reçus l'ordre de me rendre aux Tuileries ; je trouvai dans le salon les anciens ministres, et l'empereur au milieu d'eux, causant tranquillement de l'administration, comme si nous eussions été de dix années en arrière. Il sortait du bain, et il était vêtu de son petit uniforme. Le sujet et le ton de la conversation, la présence de toutes ces personnes qui, pendant long-temps, avaient travaillé sous lui, contribuaient à effacer complètement de ma mémoire, et la famille des Bourbons, et son règne de

près d'une année, Mais sur un des meubles de l'appartement étaient placés sans ordre les bustes en marbre de Louis XVI, du Dauphin, père des princes actuels, et de quelques princesses. Ces bustes nous rappelaient les souvenirs de la veille. Le lendemain tous avaient disparu.

L'empereur, en me voyant, s'avança vers moi de quelques pas, et me faisant entrer dans une autre pièce, il me poussait doucement devant lui et me dit en me tirant l'oreille : « Ah! « vous voilà, monsieur le conspirateur. — Non, en vérité, « sire ; et vous devez savoir, si on vous a dit vrai, que je « ne voulus pas me mêler d'une affaire dans laquelle M..... « — Bien, bien. » Fouché était déjà ministre de la police. La conversation s'engagea, ou plutôt les éternelles questions commencèrent. Il termina en m'offrant le ministère de l'intérieur. — « Non, sire : il faut à votre Majesté un homme « habitué à diriger l'administration générale et qui ait un « nom éclatant dans la révolution. Je vous prie de me rendre « la direction des postes, où je peux encore vous être utile. « — Eh bien ! soit, je vais nommer Garnot. »

L'empereur fit un bon choix. Ce n'est pas que les formes de ce ministre. un peu sèches, et son inexpérience n'aient excité quelques murmures ; mais c'était un homme sincère qui voulait fermement le bien de la France. Deux mois après l'empereur se félicitait encore de son choix et me disait : « Carnot est un bien honnête homme. » Mon audience avait été précédée de celle donnée à M. Molé, qui avait refusé le ministère de la justice et des relations extérieures, pour reprendre les ponts-et-chaussées, qu'il avait dirigés avant le dernier règne. Ces audiences nous menèrent fort avant dans la nuit. Enfin, vers trois heures, l'empereur rentra dans le salon : « Vous expédierez des brevets à tous ces « messieurs. Quant à Lavallette, il n'en a pas besoin : il

« conquis la poste. » Il y avait dans le ton qu'il mit à ce peu de mots, je ne sais quoi de malicieux et même d'un peu aigre, qui me fit sentir qu'il était piqué de ma conduite. Effectivement j'administrai sans brevet les postes, pendant les trois mois. Ainsi on aurait pu ajouter ce grief étrange à mon acte d'accusation, et mettre : « accusé d'avoir rempli, « pendant le règne de l'usurpateur, les fonctions de direc- « teur général des postes sans autorisation écrite. »

C'était sa seconde prise de possession de la France. La première fut au 18 brumaire en 1800, à son retour d'Egypte. Alors la France était républicaine ; elle était gouvernée par le Directoire, machine usée, autant par les puissantes attaques des étrangers que par sa mauvaise administration. Déconsidéré, détesté, la guerre civile s'organisait sous ses yeux. La révolte triomphait de son pouvoir, et les peuples semblaient n'attendre qu'un homme pour secouer son joug abhorré : et cependant que de soins, que de manœuvres pour arriver à la révolution du 18 brumaire! Pendant sa route depuis Fréjus jusqu'à Paris, et particulièrement à Lyon, toutes les classes de la population, aristocrates de tous les régimes, émigrés, citoyens, paysans, tous lui soufflaient à l'oreille : « Précipitez le Directoire, emparez-vous « du pouvoir. » Mais aussi partout il dut entendre les paroles fermes des républicains, qui lui criaient : « Emparez- « vous de l'autorité, soyez victorieux : mais soyons libres. Pour réussir il lui fallait l'assentiment de Sièyes, ce grave et vague organisateur de républiques, et de son collègue Roger-Ducos. Si la majorité du Directoire eût eu de l'énergie, elle pouvait le faire arrêter ; et si le glaive de la Justice n'eût pas osé le frapper, il eût expié sa gloire et son audace par l'exil et peut-être par la déportation.

Quelle différence en mars 1815 ! déchu du trône, rayé

de la liste des souverains, et proscrit en France, relégué sur le rocher de l'île d'Elbe, il revient presque seul; et à peine a-t-il mis le pied sur la plage française, le peuple partout s'émeut et s'exalte; la France entière répète avec enthousiasme le cri de « Napoléon ! plus de royauté, plus de « Bourbons: c'est Napoléon que veut la France, c'est sa « gloire, c'est son génie qu'il lui faut. Malheur à qui osera lever le doigt contre lui ! ou plutôt malheur à celui qui ne sera pas pour lui ! » Aussi, paysans, soldats, citoyens, tous courent à sa rencontre ; tous le saluent de leurs vœux, de leur reconnaissance, comme une nécessité, comme une providence. La royauté des Bourbons n'est plus qu'un rêve: il semblait qu'il n'y avait jamais eu de royalistes, de nobles, d'émigrés. Ce n'était pas l'effet d'une conspiration; c'était un grand mouvement national; comme en 89 pour la liberté, comme au 9 thermidor contre la tyrannie, comme au 18 brumaire contre l'impéritie. A quelle époque vit-on des défections si brusques, si éclatantes, et pour ainsi dire de si bonne foi ? Quels sentimens dominaient alors tous les cœurs ? l'amour de la patrie, l'amour de la gloire, et la conviction trop éclairée que la dynastie nouvellement accueillie ne pouvait assurer le bonheur et l'indépendance du pays... Et trois mois après, cet autre rêve était dissipé!!!

Cependant, j'avais repris le service des postes, en rentrant le 21 au matin. Le matériel de ce service n'avait pas manqué, cela était impossible ; mais le directeur général avait jeté dans le personnel un désordre déplorable. Non-seulement il avait provoqué et accueilli les dénonciations les plus absurdes, mais il les avait récompensées ; aussi les haines et les défiances avaient rendus ennemis, les uns des autres, la plus grande partie des employés. Ils

etaient tous ou jacobins ou gens de qualité. J'appris pour la première fois que, dans une administration que j'avais conduite pendant treize ans, il y avait des prêtres, des régicides, des chevaliers de Saint-Louis et des émigrés. Ces derniers surtout, si souples, si nuls, avaient poursuivi, avec un acharnement incroyable, leurs supérieurs pour avoir leurs places. Je fis cesser tous ces scandales en ne voulant y prendre aucun intérêt, et la plupart de ces messieurs furent les premiers à signer l'acte additionnel aux constitutions et le serment de fidélité à l'empereur.

Il ne me fallut pas huit jours pour sonder l'abîme qui allait s'ouvrir sous nos pas. La trop fameuse proclamation du congrès était arrivée en France avant celle de l'empereur. Il ne fut plus possible d'établir un doute sur son authenticité, et l'empereur, quoiqu'il ne l'avouât pas, sentit autant qu'un autre que l'orage ne pouvait être détourné. J'aurais désiré que, renonçant au passé, il ne se présentât que comme lieutenant-général du royaume et comme stipulant au nom de son fils ; la réflexion me donna la conviction qu'une telle mesure était impossible. Il fallut donc marcher franchement, la couronne impériale sur la tête. Devait-il rappeler les constitutions? Je sais que cette question a été débattue avec beaucoup de chaleur, et qu'elle a trouvé d'habiles adversaires. En les repoussant, il ne restait plus rien, disait-on. On payait alors la grande faute du règne de Napoléon; c'est ce défaut d'ensemble, cette absence de toutes lois, si vivement réclamée par les anciens amis de la liberté, qui avaient tout perdu et qui empoisonnaient encore le présent. Il est déplorable cependant qu'on ait voulu les conserver. Puisqu'il fallait une constitution nouvelle, à quoi servaient tous ces édits, cent fois plus dangereux que les ordonnances du roi ? C'était au nom de

l'indépendance qu'il fallait parler, c'était au nom de son fils qu'il fallait même ordonner ; l'ennemi battu, on aurait vidé la querelle intérieure. Mais, je dois le dire, l'empereur était épouvanté de l'énergie de tout ce qui l'entourait. Les onze mois du règne du roi nous avaient rejetés en 92 ; et l'empereur s'en aperçut promptement, car il ne trouva plus ni la soumission, ni le profond respect, ni l'étiquette impériale. Il m'envoyait chercher, deux ou trois fois par jour, pour causer des heures entières. Il arrivait souvent que la conversation languissait. Un jour, après deux ou trois tours de chambre faits en silence, ennuyé de ce manège, et pressé par mon travail, je le saluai pour me retirer, « Comment? » me dit-il étonné, mais souriant ; « est-ce que l'on me quitte « ainsi? » Je ne l'aurais pas fait un an auparavant ; mais j'avais perdu l'ancienne allure, et je sentais que je ne pouvais plus la reprendre. Dans une de ces conversations qui avait pour sujet l'esprit de liberté qui s'exprimait avec une si grande énergie, il me dit avec le ton d'une question : « Tout cela durera deux ou trois ans ? — Que Votre Majesté n'en croie rien, lui dis-je. Tout cela durera toujours. » Il ne fut pas long-temps à s'en convaincre lui-même ; l'aveu lui en échappa plus d'une fois. Mais je ne doute pas que, s'il eût vaincu l'ennemi et reconquis la paix, sa puissance courait de grands dangers dans les troubles intérieurs. Et les alliés ont fait preuve de peu de lumière en ne le laissant pas tranquille. Je ne sais pas quelles concessions il aurait faites, mais je sais bien toutes celles que la nation lui aurait demandées, et je doute qu'il ne se fût pas dégoûté de régner, quand il n'aurait plus été qu'un roi constitutionnel, à la manière des patriotes. Il se soumettait cependant admirablement à sa position, en apparence du moins : à aucune époque de sa vie, je ne lui vis un calme plus imper-

turbable, pas un mot d'aigreur avec qui que ce soit, point d'impatience, écoutant tout, discutant avec cette rare sagacité et cette élévation de raison qui étaient si remarquables en lui ; avouant ses fautes avec une ingénuité touchante, ou discutant sa position avec une pénétration que ses ennemis même n'avaient pas.

L'enthousiasme de la nation se refroidit promptement. On a beaucoup dit que ce refroidissement venait de ses actes additionnels. Sans doute cette mesure y est entrée pour beaucoup ; mais il faut en donner un autre motif : c'est que c'était moins l'empereur que l'on voulait, que les Bourbons dont on ne voulait plus. L'expulsion de ceux-ci avait satisfait la nation, et en accueillant l'empereur avec tant de chaleur, les Français, suivant leur usage, ne pensaient pas au lendemain. La nation, satisfaite de voir humilier et contenir les royalistes, qui s'étaient fait des ennemis de tout le monde, se trouva confuse de voir que cette victoire allait lui coûter la paix, les avantages du commerce et tous les sacrifices qu'une guerre acharnée entraîne à sa suite : et cependant une telle révolution ne pouvait pas se faire sans des chances périlleuses, puisque les souverains étrangers avaient placé leur point d'honneur à maintenir la maison de Bourbon sur le trône. Cependant, tous ceux qui avaient fait la guerre répondirent noblement à l'appel de l'honneur et de la nécessité ; mais comme on ne pouvait plus revenir à la conscription, au lieu de quatre cent mille hommes, que le gouvernement déclarait avoir sous les armes, il ne s'en trouva pas deux cent cinquante mille ; et il fallait commencer la guerre. Les Bourbons avaient été violemment ébranlés dans l'opinion, l'empereur le fut davantage encore. Les royalistes, qui ne s'étaient pas montrés parce qu'ils avaient été pris au

dépourvu, se rassurèrent à l'abri de la liberté, qu'ils devaient bientôt écraser ; et tous les patriotes, qu'il faut bien distinguer des amis de la patrie, se trouvèrent en présence, couverts des couleurs sous lesquels ils avaient combattu ; les vieux ressentimens se réveillèrent, et le nouveau camp présenta bientôt l'image de l'anarchie. Les choix des électeurs s'en ressentirent, et bientôt même la chambre des représentans. L'empereur avait imaginé le Champ-de-Mai pour émouvoir toutes les imaginations ; mais les électeurs qui y avaient été envoyés furent blessés et du trône, et de la splendeur de sa cour, et même de la messe : car l'imagination prévenue ne vit que l'empereur et l'arbitraire, et ne pensa plus aux ennemis qui se rassemblaient. Beaucoup d'entre eux pensaient aux miracles de 92, sans réfléchir à la différence des époques. En 92 la France avait un immense trésor dans le papier-monnaie. Elle n'était pas embarrassée par un gouvernement, elle venait de le détruire ; ni par ses ennemis intérieurs, le peuple les avait massacrés et forcés à fuir : ni par des prétentions, tout le monde était au même niveau, et l'ignorance de la guerre paraissait complète. Mais l'enthousiasme était au comble, on voulait l'indépendance à tout prix. Le peuple était furieux, barbare, mais non corrompu ; l'armée était courageuse, ambitieuse de gloire, mais indifférente pour les richesses et les faveurs. Maintenant tout était changé. Les hommes qui avaient des emplois voulaient les conserver, et par conséquent étaient indécis et sans résolution ; l'armée avait ses maréchaux honteux du misérable rôle qu'ils avaient joué à la restauration, en mépris dans l'armée; enfin, devant leur ancien maître, détestant les Bourbons, et craignant leur retour, mais redoutant par-dessus tout de recommencer la guerre

; sentaient bien ne pouvoir plus faire avec les anciens tages qui leur avaient procuré tant de gloire et de ne.

empereur avait repris tous ses titres et jusqu'aux ıles blessantes de Napoléon par la grâce de Dieu et onstitutions de l'empire ; le conseil d'état imagina de amer la souveraineté du peuple. Cette déclaration lui eu agréable, mais il laissa faire ; il ne pouvait plus r la loi. Je me rappelle que, le jour où elle fut signée e conseil, je n'étais pas à la séance. En traversant la on de l'intérieur, le secrétaire me proposa de la signer; fis sans en prendre lecture, et rencontrant Regnaud aint-Jean-d'Angely, je lui demandai ce que c'était : est, me répondit-il en riant, un acte qui te compromet avement. » Je ne m'en inquiétai guère. Mais M.***, à 'en parlai le lendemain, me dit qu'il avait cru devoir ıer sa signature ; et comme je m'en étonnais, il me dit onfidence : « Mais l'empereur ne l'a pas trouvé mau- ıis. » Je lus alors cette pièce avec attention, et je vis ffectivement elle n'avait pas dû plaire au souverain, ue M.***, au lieu d'un acte de courage, n'avait fait ın calcul de courtisan.

ette fatale division d'opinions, qui arrêta en partie l'élan onal, étendit son influence sur tous les détails de ministration. On changea beaucoup de préfets, cela t indispensable ; mais la faveur mêla beaucoup de ıvais choix à quelques-uns excellens. On nomma ucoup de jeunes gens pleins d'ardeur, mais qui ne vaient inspirer beaucoup de confiance. Partout on hait le règne des lois : et la plupart des commissaires aordinaires de l'empereur, envoyés dans les départe- ıs, destituaient les employés partout, pour y placer ou

les anciens titulaires ou des hommes qui avaient autrefois donné des preuves de patriotisme. Outre que cette mesure entravait la marche des affaires, qui avaient un si grand besoin d'une exécution rapide, elle ajoutait encore au nombre des mécontens. Ces changemens étaient nécessaires sans doute pour les chefs supérieurs, qui correspondent [illegible] avec les ministres ; mais il était facile de surveiller les subalternes, et leurs trahisons ne pouvaient être [illegible] dangereuses dans les premiers temps. Je luttai [illegible] système funeste, mais sans [illegible] sans cesse la situation des affaires. [illegible] parce qu'on avait surtout [illegible] des Bourbons ; mais on ne [illegible] des employés du gouvernement [illegible] des gens faibles qui [illegible] qui faisaient en [illegible] souhaitaient le succès [illegible] Je parlai à l'empereur [illegible] me répon[illegible] je [illegible] seul homme dans cet empire qui [illegible] ni [illegible] mouvemens [illegible] position [illegible] général [illegible] il était un grand [illegible] première ligne. [illegible] suite [illegible] la grande [illegible] [illegible] —

C'est moi, » me dit Labédoyère en se retournant; j'ai répondu de lui. C'est un bon officier qui ne connaît que « la France, et qui se battra bien et servira loyalement. — « Je le souhaite, » fut toute ma réponse. Et quand je revis Labédoyère de retour de la campagne, je lui parlai de son protégé. « Que voulez-vous ? » me dit-il, « on avait arrêté « son père dans la Vendée. » La belle excuse ! Ne pouvait-il pas demander sa liberté à l'empereur, qui ne la lui aurait pas refusée ? Et d'ailleurs était-ce un motif pour trahir sa patrie et le souverain qu'il avait reconnu?

L'empereur avait sans doute espéré que l'impératrice et son fils lui seraient rendus; du moins il avait publié ses vœux pour une certitude, et c'est ce que l'empereur d'Autriche aurait pu faire de mieux. Cette espérance fut promptement détruite. Un mois environ après son arrivée, le duc de Vicence vint me trouver et me présenta une lettre sans adresse, qu'un courrier arrivant de Vienne venait de lui remettre avec plusieurs autres. Cette lettre, disait le courrier, lui avait été envoyée par M. de ***, qui n'avait pas osé y mettre l'adresse. J'étais trop peu lié avec M. de ***, pour supposer qu'il m'eût écrit, et je refusai la lettre. Caulincourt me dit : « Cependant, pensez-y bien; j'ai la conviction « qu'elle est pour vous. Peut-être ferez-vous bien de l'ouvrir : « car, en cas de refus, je la remettrai à l'empereur.— Faites, « lui dis-je; je n'ai aucun intérêt à Vienne, et je désire que « l'empereur la lise. » Le soir je fus appelé au château. Je trouvai l'empereur dans un cabinet peu éclairé, se chauffant, tapi dans un coin de la cheminée, et paraissant déjà souffrir de l'incommodité qui ne l'a pas quitté depuis. — « Voici une lettre, me dit-il, que le courrier de Vienne a dit « vous être adressée. Lisez-la. » Au premier coup d'œil jeté sur la lettre, je crus reconnaître l'écriture de ***; mais comme

elle était longue, je la parcourus lentement, et j'arrivai enfin à l'objet principal. *** m'écrivait qu'il ne fallait pas compter sur l'impératrice, qu'elle ne cachait pas sa haine pour l'empereur, et qu'elle était disposée à approuver toutes les mesures qu'on allait prendre contre lui; qu'il ne fallait pas penser à une réunion, et qu'elle y opposerait les plus grands obstacles dans le cas où il en serait question; qu'enfin il ne lui était plus possible de dissimuler son indignation; que l'impératrice, livrée à ***, ne prenait plus même le soin de cacher son goût bizarre pour cet homme, et qu'il était autant maître de son esprit que de sa personne. L'écriture était déguisée, pas assez cependant pour qu'un homme de sang-froid pût la méconnaître. Je trouvai pourtant, dans cette confidence, une chaleur de zèle et un mouvement de style qui n'appartenaient pas à l'auteur de la lettre. Et tout en lisant, le soupçon me vint qu'elle avait été contrefaite, et que c'était un piège tendu à l'empereur. Je lui communiquai ma pensée et le danger de cette supercherie. M'animant, je trouvai des raisons assez spécieuses pour le jeter lui-même dans l'incertitude. « Comment est-il possible, lui « dis-je, que *** ait été assez imprudent pour écrire de telles « choses à moi, qui ne suis pas son ami, et qui ai si peu « vécu avec lui? Comment supposer que l'impératrice « s'oublie dans de telles circonstances, au point de mani- « fester une telle haine, et surtout assez pour se livrer à « un homme qui possède sans doute encore quelques dons « de plaire, mais qui cependant n'est plus jeune, qui a le « visage défiguré, et dont toute la personne offre si peu « d'agrément? — Mais, me répondit l'empereur, *** m'est « attaché; et quoiqu'il ne soit pas votre ami, ce qu'il a « ajouté en post-scriptum explique suffisamment le motif « de sa confidence. » Il était écrit effectivement au bas de

re : « Je ne crois pas que vous puissiez dire la vérité
mpereur : cependant faites-en l'usage qui vous paraî-
convenable. » Je persistai cependant à soutenir la
té de cette lettre, et l'empereur me dit : « Allez trouver
lincourt; il en a beaucoup d'autres de la même main,
a comparaison décidera de votre opinion ou de la
ne. » J'allai trouver Caulincourt, qui me dit avec
r : « La lettre est bien de ***, et je ne doute pas un
ant de la vérité des détails qu'elle contient. Il vaut
ux que l'empereur prenne son parti, il n'y a plus rien
pérer de ce côté. » Cette triste découverte fit beau-
e mal à l'empereur; car il aimait sincèrement l'impé-
, et il espérait encore revoir son fils, qu'il chérissait
ivement.

ché avait été loin de désirer le retour de l'empereur;
; las de l'obéissance depuis long-temps, et d'ailleurs
t entamé un autre projet, que son arrivée avait rompu.
iendrai peut-être un jour sur cette partie de son his-
je la supprime maintenant sans scrupule, car elle ne
s partie de la mienne. L'empereur le remit cependant
te de la police, parce que Savary y était usé, et qu'il
it un homme habile. Fouché accepta, mais n'aban-
pas le projet de repousser l'empereur, et d'y mettre
n fils, soit une manière de république avec un pré-
. Il n'avait pas cessé de correspondre avec le prince
tternich; et, si on veut l'en croire, il avait essayé de
ıder à l'empereur d'abdiquer en faveur de son fils.
aussi de cet avis; mais de la part d'un tel homme,
ıseil n'était pas sans danger pour celui auquel il le
it. Puisque ce conseil avait été repoussé, il était du
du ministre, ou de n'y plus penser, ou de donner sa
sion. Fouché garda le ministère et continua sa corres-

pondance. L'empereur, qui ne s'y fiait pas, le si
avec beaucoup de soin. Un soir, l'empereur avait b
de personnes à l'Élysée; il me dit qu'il avait à me
que j'attendisse. Quand tout le monde fut parti, l'e
passa dans la pièce voisine de celle où j'étais, avec
la porte était restée entr'ouverte : tous deux se
naient, causant tranquillement. Je fus fort étonné d'
au bout d'un quart d'heure, l'empereur lui dire po
— « Vous êtes un traître : pourquoi rester minist
« police, si vous voulez me trahir? Il ne tiendrait
« de vous faire pendre, et tout le monde applaudir
Je n'entendis pas ce que lui répondit Fouché; mais
versation continua encore une grande demi-heure
jours en se promenant. Aussitôt Fouché sortit, me
le bonsoir avec gaieté, en me disant que l'emper
rentré dans ses appartemens. Effectivement, je ne l
plus. Mais le lendemain il me parla de cette conv
« Je soupçonnais, me dit-il, que le misérable
« correspondance avec Vienne. J'ai fait arrêter un
« banquier qui arrivait de cette ville; il a avoué q
« apporté à Fouché une lettre de Metternich, e
« réponse devait être envoyée à une époque fixée
« où un homme attendrait le porteur sur le pont.
« venir Fouché il y a peu de jours; je l'ai tenu pend
« heures dans mon jardin, espérant que dans une
« intime il me parlerait de cette lettre : il ne m'a
« Enfin, hier au soir, j'ai ouvert l'entretien sur ce
Et alors l'empereur me rendit les mêmes paroles qu
entendues la veille : *vous êtes un traître*, etc. « Il
« effectivement, continua l'empereur, qu'il avait r
« lettre, mais qu'elle n'était pas signée, et qu'il ne
« dait que comme une mystification, et il me l'a r

« or, cette lettre était évidemment une réponse, dans « laquelle on lui déclarai de nouveau qu'on ne voulait plus « entendre parler de l'empereur, mais que hors lui on « s'accorderait sur tout le reste. » Je m'attendais que l'empereur terminerait ce récit par une expression de colère contre Fouché; cependant l'entretien se tourna vers un autre objet, et il n'en fut plus question. Deux jours après j'allai chez Fouché pour réclamer le retour à Paris d'un officier des mousquetaires qu'on avait exilé loin de sa famille. Je le trouvai à déjeuner, et je me plaçai à côté de lui. Il était en famille, mais en face de lui était un étranger. « Vous voyez bien cet homme, » me dit-il en me désignant l'étranger avec sa cuillère; « c'est un aristocrate, c'est un « bourbonnien, c'est un chouan, c'est l'abbé M***, rédac- « teur du *Journal des Débats*, un ennemi acharné de Napo- « léon, un fanatique des Bourbons; c'est un homme à « nous! » Je regardai cet homme. A chaque épithète du ministre, l'abbé faisait une inclination de tête sur son assiette, avec un sourire de complaisance et d'hilarité, et des yeux de travers. Je n'ai jamais vu figure plus ignoble; il m'expliqua, en sortant de table, comment toute cette valetaille de la littérature était à lui : et tout en convenant à part moi que tout cela était nécessaire sans doute, je ne savais ce que je devais mépriser le plus, ou de ces malheureux qui se vendaient ainsi au plus offrant, ou du ministre qui se vantait de les avoir achetés, comme si c'était une conquête glorieuse que l'acquisition de tels misérables. Présumant bien que l'empereur m'avait parlé de la scène de l'avant-veille, il me dit : « L'empereur s'aigrit par la résistance « qu'il rencontre et s'en prend à moi; il ne sait pas que je « ne suis fort que par l'opinion publique. Demain je pour- « rais faire pendre devant ma porte vingt personnes que

« l'opinion réprouve, et je ne pourrais faire mettre en pri-
« son pendant vingt-quatre heures une seule personne que
« l'opinion favorise. » Je ne suis jamais pressé de parler ; je gardai le silence : mais je réfléchis au mot de l'empereur sur Fouché, et je trouvai singulier le rapprochement de ces deux propos : le maître pouvait faire pendre son ministre aux acclamations publiques ; et celui-ci faire pendre... qui sais-je? jusqu'au maître, peut-être, avec le même succès. Quelle situation bizarre ! et je crois que l'un et l'autre avaient raison ; tant l'opinion publique, si juste à l'égard de Fouché, s'était égarée sur le compte de l'empereur.

CHAPITRE XXXIII

ssemblée du Champ-de-Mai, le 1er juin. — Messe. — Paroles touchantes de l'empereur. — Son départ. — Bataille de Waterloo. — Séances des deux chambres. — Retour de l'empereur. — Ma conversation avec lui à l'Élysée. — Il se retire à la Malmaison. — Dernier entretien. — Son départ.

Enfin la représentation du Champ-de-Mai eut lieu ; ce fut le 1er juin. C'était un bizarre assemblage que cette réunion e députés en plein champ. Elle eut peu de succès, parce u'elle fut mal annoncée. Le temps manquait à l'empereur, 'imagination du peuple n'était pas préparée, l'influence des patriotes n'avait pas eu le temps de s'exercer, ou plutôt on ne savait pas encore où les trouver. Ceux qui avaient commencé la révolution étaient morts, vieillis, retirés des affaires et en petit nombre ; ceux de 93 étaient en mépris. Les impériaux ou bonapartistes étaient peu estimés ; toujours ils avaient reçu, et souvent abusé. Il n'y avait de vraiment respectable que les militaires, mais tous mécontens, tous humiliés ; eux seuls cependant savaient encore s'exprimer avec dignité sur la patrie et la liberté. Mais ils

n'étaient plus au milieu du peuple, déjà ils avaient rejoint les drapeaux. La masse des électeurs et beaucoup de députés apportaient un bon esprit; mais les Français, qui ont l'esprit si vif, ne savent jamais entrer dans la réalité des choses qu'après avoir jeté leur premier feu; possédés par une première impression, ce n'est qu'après beaucoup d'extravagances qu'ils rentrent dans le sentier du bon sens. Il faut d'abord marcher, n'importe par quel chemin. Or, la route qu'on avait prise était mauvaise; on ne vit d'abord dans l'empereur qu'un despote, on oublia l'ennemi extérieur, et, quoi qu'on ait pu faire, on n'a jamais voulu sentir qu'il fallait battre l'ennemi avant tout. Je ne pus jamais faire comprendre cette vérité à des gens d'ailleurs pleins de mérite et d'une longue expérience. Nous ne voulons plus de sénatus-consulte, nous ne voulons plus de corps législatif muet, plus d'arbitraire, plus de maître enfin; il nous faut un modérateur, et rien de plus. Nous sommes assez nombreux pour battre l'ennemi s'il nous attaque! S'il triomphe, chaque département deviendra une Vendée : la France ne balancera jamais entre l'esclavage et la guerre civile. Les imprudens ne voyaient pas qu'en tenant de tels discours ils arrêtaient l'élan du peuple, qu'on aimait mieux espérer en attendant un avenir douteux, que de se jeter dans les fatigues et les dangers d'une lutte qu'on croyait éloignée et incertaine, malgré l'évidence de l'approche de l'ennemi. La cerémonie du Champ-de-Mai fut belle : cependant, mais ce n'était pas là toute la France, et encore les sentimens ne furent sincères en faveur de l'empereur que dans la foule. La magistrature était ennemie. Tous ces juges s'accommodaient mieux de Louis XVIII que de l'empereur; leur prétention de succéder aux parlemens, dont ils portaient les habits, flattait leur vanité ; sous un prince

faible, ils avaient une certaine autorité, et le penchant des Bourbons pour les vieilles institutions leur donnait un pouvoir qu'ils espéraient bien augmenter : sous l'empereur, au contraire, il fallait obéir. Tous les chefs et les employés de l'administration publique étaient dans une fausse position ; ils avaient tout à craindre et rien à espérer : car ils voyaient bien que nous recommencions une nouvelle ère de révolution, où tout allait être remis en question. Enfin, l'impression de toutes les horreurs de la première invasion était loin d'être effacée, et l'imagination encore troublée en redoutait une seconde.

Le discours prononcé à l'empereur par M. Dubois d'Angers, était plein d'énergie. Il contenait le résumé de tous les vœux et il exprimait nettement la volonté nationale. Mais le pouvoir, qui n'avait plus rien, pouvait-il tout donner ? La réponse de l'empereur, qui n'en était pas une à ce discours, fut sincère surtout. Il promettait beaucoup, mais il fallait bien cependant qu'il fît sentir ce qu'il désirait comme pouvoir exécutif. Cela déplut ; je m'en aperçus promptement en causant avec quelques députés, qui l'avaient entendu. Après la messe à laquelle tout le monde tourna le dos, l'empereur descendit, et alla se placer sur un amphithéâtre au milieu du Champ-de-Mars pour y distribuer les aigles à toutes les cohortes des départemens. Ce moment fut magnifique, car il fut national ; la situation d'ailleurs était vraie. L'empereur eut soin de dire un mot à chacun de ceux qui recevaient ces drapeaux, et ce mot était flatteur et plein d'enthousiasme. Aux départemens des Vosges : « Vous êtes mes anciens compagnons ; » à ceux du Rhin : « Vous avez été les premiers et les plus « courageux et les plus malheureux dans nos désastres ; » aux départemens du Rhône : « J'ai été élevé au milieu de

« vous; » à d'autres : « Vos phalanges étaient à Rivoli, à « Arcole, à Marengo, à Tilsitt, à Austerlitz, aux Pyr- « mides. » — Ces noms magiques pénétrèrent d'une émo- tion profonde cette foule de vieux guerriers, débris vén- rables de tant de victoires : mais la France entière n'assis- tait point à cette auguste cérémonie, et l'enthousiasme de spectateurs ne gagna point les peuples des départemen- s. Peu de jours après l'empereur partit. Je le quittai à minui t, il souffrait beaucoup de la poitrine; cependant quand il monta en voiture, il manifestait une gaieté qui sembla it annoncer la conscience de ses succès. Tous les détails de cette campagne sont connus : mon intention n'est pas de les retracer ici : mais je vis avec douleur beaucoup trop d'indignes Français faire des vœux pour sa défaite. L'as- semblée des représentans ne prit pas l'attitude et ne par la pas le langage que son influence sur les esprits rendait nécessaires. De vieilles haines, d'anciennes opinions, l'es- pérance du retour des Bourbons, et des inquiétudes très- vives chez beaucoup d'autres sur la conduite que tiendrait l'empereur à son retour s'il était victorieux, jetaient du désordre dans les travaux de cette assemblée. On leur avait dit qu'il fallait avant tout sauver la patrie : ils répondaient : « Sauvons la liberté : » comme si son salut ne dépendait pas avant tout de l'affranchissement du territoire. Enfin j'appris la triste nouvelle de la bataille de Waterloo, et le lendemain matin l'empereur arriva. Je courus à l'Elysée pour le voir : il me fit entrer dans son cabinet, et sitôt qu'il m'aperçut il vint à moi avec un rire épileptique effrayant. « Ah ! mon Dieu? dit-il en levant les yeux au ciel, et il fit deux ou trois tours de chambre. Ce mouve- ment fut très court. Il reprit son sang-froid, et me demanda ce qui se passait à la chambre des députés. Je ne dus pas

lui cacher que l'exaspération était au comble, et que la majorité me paraissait décidée à exiger son abdication, ou à la prononcer, s'il ne l'envoyait pas. — « Comment! » me dit-il, « et si l'on ne prend pas des mesures, l'ennemi est « aux portes avant huit jours. Hélas! » ajouta-t-il, » je « les ai accoutumés à de si grandes victoires: ils ne « savent pas supporter un jour de malheur! Que va « devenir cette pauvre France? J'ai fait ce que j'ai pu « pour elle. » Et il poussa un profond soupir. Dans ce moment on demanda à lui parler, et je me retirai en recevant l'ordre de revenir plus tard. Ma journée fut employée à interroger les gens de ma connaissance et mes amis : je ne trouvai parmi tous que le plus profond abattement ou une extravagante joie qu'on me déguisait par de feintes terreurs et par une pitié pour moi que je repoussai avec indignation. Il n'y avait rien à attendre de la chambre des représentans; elle voulait la liberté, disaient-ils tous: mais entre deux ennemis qui allaient la briser, ils préféraient les étrangers amis des Bourbons à Napoléon, qui pouvait encore prolonger la lutte, parce qu'ils avaient la déraison de mépriser ceux-là et de craindre encore celui-ci. D'ailleurs, chacun écoutait le conseil de ses ressentimens ou de son égoïsme ; les uns espéraient échapper au milieu du tumulte et par leur obscurité ; les autres croyaient pouvoir tirer parti des circonstances; la majorité enfin, se fiant follement aux paroles des étrangers, était encore persuadée que les Bourbons ne rentreraient pas dans Paris, ou que du moins le roi, bien convaincu de sa faiblesse et de son incapacité pour gouverner, recevrait un frein et des entraves, qui ne lui permettraient ni de se livrer à la vengeance, ni de s'écarter de la constitution. Les partisans de cette dernière opinion l'étaient aussi de Fouché, qui leur avait fait

entendre qu'il n'y avait d'autre parti à prendre que de se soumettre, mais que lui seul saurait bien les préserver, et fonder la liberté. La chambre des pairs présentait un spectacle beaucoup plus triste. Excepté l'intrépide Thibaudeau, qui jusqu'au dernier moment s'expliqua avec une admirable énergie contre le règne des Bourbons, presque tout le reste ne pensait qu'à se tirer d'affaire le moins mal possible ; les uns ne cachèrent pas leur désir de repasser sous le joug, payés d'avance par leur conservation dans la chambre des pairs, et les autres par le besoin de désarmer la vengeance. La majorité cependant voulait tomber avec dignité ; mais il n'y avait pas une volonté ferme ; cette chambre attendait les résolutions de la chambre des députés; elle se retranchait derrière elle comme si ce bouclier eût pu la sauver. Je disais en vain à ceux d'entre eux qui voulaient m'écouter : « Nous n'avons pas de moyens de salut ; « il faut prendre votre parti. L'autre chambre est nommée « par le peuple, avec les formes consacrées par la consti- « tution : nous ne sommes, nous autres, que les amis de « l'usurpateur, nous n'avons point été forcés d'accepter ; « chacun de nous, en entrant ici, a reçu en même temps « son arrêt de proscription des Bourbons. C'est nous qui « sommes les factieux ; nous ne devons plus penser qu'à « signaler nos derniers momens par une noble énergie et « à tomber avec grâce. » Je parlais à des hommes trop âgés pour se détacher des douceurs de la vie, et qui n'avaient plus dans le cœur que le besoin de la conserver, et l'effroi de l'adversité. Je dois en excepter quelques-uns, et le vieux Sièyes avant tous, qui a soutenu tout-à-fait l'opinion que je m'étais faite de lui. Il manquait d'habitude et peut-être de courage pour parler à la tribune ; mais je n'ai jamais entendu exprimer avec une énergie plus profonde la haine

de la servitude, et des idées plus fortes et plus généreuses sur la nécessité de la combattre avec vigueur.

Le lendemain, je retournai chez l'empereur : il venait de recevoir les notions les plus positives sur les dispositions des esprits à la chambre des députés ; on les lui avait données sans doute avec ménagement, car il ne me paraissait pas convaincu que la résolution de prononcer son abdication fût décidée : mais on ne m'avait pas ménagé les paroles, et j'arrivai près de lui, bien convaincu qu'il n'avait d'autre parti à prendre que de descendre encore une fois du trône. Je lui donnai tous les détails que je venais de recevoir, et je ne balançai pas à lui conseiller de prendre le seul parti qui fût digne de lui. Il m'écoutait d'un air sombre, et quoiqu'il fût jusqu'à un certain point maître de lui, l'agitation de son âme et toute l'horreur de sa position éclataient sur son visage et dans ses mouvements. « Je sais, lui dis-je, que Votre Majesté peut encore « tirer l'épée ; mais avec qui et contre qui ? L'abattement « a écrasé tous les courages, l'armée est encore dans le « plus grand désordre ; il n'y a rien à attendre de Paris, et « le coup d'état du 18 brumaire ne peut plus se renouve- « ler. » — Cette pensée est loin de mon âme, me dit-il en « s'arrêtant ; je ne veux plus qu'on me parle de moi. Mais « la pauvre France ! » Dans ce moment S*** et C*** entrèrent, et, lui faisant un tableau fidèle de l'irritation des députés, l'engagèrent à envoyer son abdication. La mort lui paraissait préférable (quelques mots proférés nous l'annoncèrent) ; cependant il se décida.

Ce grand acte consommé, il resta calme pendant toute la journée, donna des conseils sur la position que pouvait prendre l'armée, sur la marche à suivre, dans les négociations avec l'ennemi, et il insista surtout sur la nécéssité de

entendre qu'il n'y a [illegible]ns dans l'intérêt de cet soumettre, mais c[illegible]rallier l'énergie des senti- fonder la libert[illegible]ne seule tête. Malheureuse- tacle beaucou[illegible]ntendre. Des hommes de sens qui jusqu'au[illegible] à cet avenir dans les deux ble énergi[illegible] dominait la majorité, et parmi reste ne[illegible] atteints, plusieurs pensaient que ble ; les[illegible]manifestation de la liberté, et la résolution de la le jour[illegible] prix, feraient reculer et l'ennemi et les char[illegible]. Étrange illusion de la faiblesse et de l'inexpé- la [illegible] il faut cependant la respecter, car elle avait sa d[illegible]ave dans l'amour de la patrie ; mais tout en l'excusant, pouvait-on la justifier ? La population de la capitale avait repris son attitude habituelle : l'inertie la plus complète, avec la résolution de crier : Vive le roi ! s'il arrivait bien escorté ; car on ne peut tenir compte de la trentième partie des habitants qui demandait des armes, ou qui se prononçait avec ardeur, contre le retour de la famille abandonnée.

Le 23, je retournai à l'Élysée : l'empereur était dans son bain depuis deux heures : il dirigea lui-même l'entretien sur l'asile qu'il devait choisir, et il me parla des États-Unis. Je repoussai cette pensée par un mouvement sans réflexion, et avec une vivacité qui le surprit. « Et pourquoi « pas l'Amérique ? » me dit-il. — « Parce que Moreau s'y « est retiré, » lui dis-je. Ce mot était dur, et je ne me consolerais jamais de l'avoir prononcé, si, quelques jours après, je n'avais pas changé d'avis. Il le reçut sans humeur apparente, mais je ne doute pas qu'il n'ait fait sur lui une impression fâcheuse. J'insistai pour le choix de l'Angleterre, et les raisons que je lui en donnai me paraissaient plausibles : mais, en le quittant, je rencontrai le général

le salon, à qui je fis part de l'entretien. — « vous êtes trompé, me dit-il, sur le gouvernement anglais; toutes les institutions sont excellentes pour la « nation, mais les étrangers ne sont point admis à jouir de « leurs bienfaits. L'empereur ne trouvera dans ce pays « qu'oppression et injustice. La nation ne sera point con- « sultée sur le traitement qu'on lui fera subir, et je vous « prédis que, loin d'y trouver protection, il n'y aura pas « d'outrage qu'on n'invente pour se venger. » Ces réflexions me frappèrent, et je priai F*** de les lui communiquer. Il m'était cependant difficile de les admettre sans restriction : je concevais bien que le gouvernement anglais crût devoir à la sûreté de l'Europe d'éloigner l'empereur de toutes les communications avec ses nombreux partisans; mais le condamner au plus lent et au plus affreux des supplices, épuiser sur sa personne tous les genres de barbarie, en inventer d'inconnues aux plus affreux tyrans ! car comment donner un autre nom à cette privation insupportable de toute relation avec la civilisation et l'espèce humaine, le séparer de sa femme, de son enfant, et le priver même de la consolation d'en avoir des nouvelles ! Voilà ce que tout homme d'honneur n'aurait jamais pu penser. Après une telle conduite, il est permis de supposer qu'il y a dans quelques individus de cette nation, si estimable d'ailleurs, une sécheresse de cœur et une absence totale d'humanité et d'élévation, quand leur orgueil est blessé.

L'empereur alla se fixer à la Malmaison; il y fut accompagné par madame la duchesse de Saint-Leu, par Bertrand et sa famille, et par le duc de Bassano. J'y faisais plusieurs voyages par jour, car je ne pouvais m'éloigner de madame de Saint-Leu, dont la santé était fort altérée par tous ces événemens. Le jour de son arrivé dans cette retraite, il

me proposa de l'accompagner. « Drouot, me dit-il, reste « en France ; je vois que le ministre de la guerre veut le « conserver à son pays. Je ne peux pas m'en plaindre, « mais c'est une grande perte pour moi ; c'est la tête la plus « forte et le cœur le plus droit que j'aie rencontrés : cet « homme est fait pour être premier ministre partout. » Je refusai de l'accompagner. « J'ai une fille de treize ans, ma « femme est enceinte de quatre mois, je ne peux me déci- « der à me séparer d'elle ; donnez-moi quelque temps, et « j'irai vous joindre partout où vous serez. Je suis resté « fidèle à Votre Majesté dans un meilleur temps, elle peut « donc compter sur moi... Au reste, si ma femme ne ré- « clamait pas tous mes soins, je ferais mieux de partir, « car j'ai de tristes pressentiments de ma destinée. » L'empereur se tut, et j'ai démêlé dans l'expression de son visage qu'il n'en avait pas meilleure opinion que moi. L'ennemi s'approchait cependant, et depuis trois jours, il avait demandé que le gouvernement provisoire mît une frégate à sa disposition, pour se rendre en Amérique. Elle lui avait été promise, on l'engageait même à partir ; mais il voulait être porteur de l'ordre donné au capitaine de le conduire aux Etats-Unis, et cet ordre n'arrivait pas. Nous sentions tous qu'une heure de retard compromettrait sa liberté. Après en avoir causé entre nous, j'allai le trouver, je lui représentai vivement tous les dangers de son séjour prolongé ; et sur l'observation qu'il me fit de ne pouvoir pas s'éloigner sans cet ordre : « Partez toujours, lui dis-je ; « votre présence sur le bâtiment produira un grand effet « encore sur des Français ; coupez le câble, promettez de « l'argent à l'équipage ; et si le capitaine résiste, faites-le « mettre à terre, et partez. Je ne doute pas que Fouché ne « nous ait vendu aux alliés. » — Je le crois comme vous,

« me dit-il ; mais allez faire un dernier effort sur le ministre « de la marine. » Je montai en voiture à l'instant ; je me fis introduire chez Decrès ; il était couché. Il m'écouta avec un sang-froid qui me fit bouillir le sang, et me dit : « Je ne « suis que ministre. Allez trouver Fouché, parlez au nom « du gouvernement : quant à moi, je ne puis rien. Bonsoir. » Et il se renfonça sous les convertures. Je sortis furieux, et je ne pus voir ni Fouché ni les autres. Je revins à la Malmaison à deux heures du matin ; l'empereur était couché : il me fit entrer, je lui rendis compte de ma mission, et je renouvelai mes instances. Il m'écoutait, mais je n'eus pas de réponse ; il se leva cependant, et passa une partie de la nuit à se promener. Le lendemain fut le dernier jour de ce triste drame. L'empereur s'était recouché, et avait dormi quelques heures. J'entrai dans son cabinet vers midi. « Si « j'avais su que vous étiez ici, je vous aurais fait appeler, » me dit-il. Et alors il me donna, sur un objet qui l'intéressait personnellement, des instructions qu'il est inutile de rappeler ici. Bientôt après, je le quittai plein d'inquiétude sur son sort, l'âme navrée de douleur, mais sans prévoir pourtant jusqu'où devaient aller les rigueurs de la fortune et la cruauté de ses ennemis.

CHAPITRE XXXIV

Mon arrestation. — Le général Labédoyère. — Séjour à la préfe ture de police. — Mon interrogatoire. — Anecdote sur un d complices de Georges. — Je suis transféré à la Conciergerie. — Maréchal Ney. — Ses illusions. — Elles se dissipent.

Peu de jours après le départ de l'empereur, je fus aver qu'une liste de proscrits, qu'on élevait au nombre de deu mille personnes, s'établissait par les soins de MM. d Talleyrand et Fouché, sous la direction des princes, et qu Madame duchesse d'Angoulême voulait bien y prendre une part active. Déjà beaucoup de personnes avaient pris la fuite. L'intrépide Thibaudeau, qui, peu de jours avant le retour du roi, avait protesté hautement contre son règne, à la chambre des pairs, s'appliquait à me mettre sous les yeux tout le danger de ma position. Le duc de Bassano, au moment de son départ, m'engageait à l'imiter promptement. Préoccupé de cette pensée, que ma conduite était à l'abri de tout reproche, je repoussais tous les efforts de l'amitié. La princesse de Vaudemont me pressait par mille ins-

tances de me mettre à couvert, du moins pendant quelque temps. « C'était l'opinion de Fouché, me disait-elle ; mais il me fallait un passe-port, et il se gardait bien de m'en offrir. Le spectacle douloureux de ma femme souffrante et grosse de cinq mois, me rendait l'idée de la fuite insupportable. Du fond d'une prison je pourrai veiller sur elle me disais-je. Les préventions s'affaibliront, et toute la colère royale s'exhalera sans doute sur les absens. En examinant ma conduite sous toutes les faces, je n'y voyais qu'une affaire de police corectionnelle, une condamnation de deux à cinq ans de prison pour m'être emparé des postes quelques heures avant l'arrivée de l'empereur. Familiarisé avec cet avenir, je m'obstinai dans ma résistance à fuir, et je proposai à la princesse de Vaudemont de lui remettre une lettre adressée à M. de Talleyrand, président du ministère, dans laquelle je lui expliquerais ma conduite. Elle se chargea de la placer sous ses yeux. Dans cette lettre j'expliquais au ministère toute ma conduite depuis la restauration, toutes mes démarches dans la journée du 20 mars, et je terminais par lui demander des juges. Je fus promptement servi à souhait (1).

Le 18 juillet j'étais à table avec ma femme et M. de Méneval, lorsqu'un inspecteur de police vint me chercher

(1) Loin de me tourmenter pour mon compte, je me tourmentais sur le sort de mes amis. La comtesse de Souza, tante de Labédoyère, le sachant encore à Paris, me conjura d'aller le trouver, de le pousser hors des barrières par les épaules et de l'engager à se réfugier à l'armée de la Loire, d'où il pourrait gagner les pays étrangers. J'allai donc à huit heures du matin chez Labédoyère. Il était encore couché, jouant avec son enfant, et son aimable femme à côté de lui. Quand nous fûmes seuls, je me suis mis à le presser avec chaleur pour qu'il se sauvât (singulière préoccupation!). Je lui donnais les mêmes raisons, je lui faisais les mêmes instances, je lui représentais les mêmes dangers dont mes amis me fatiguaient pour mon propre compte. Il m'écoutait en souriant, en bâillant et en se retour-

pour parler à M. Decazes, préfet de police. En montant dans le fiacre, je me vis entouré de trois ou quatre mouchards, qui voulurent bien me servir de valets de pied en montant derrière, et en moins d'une demi-heure je me trouvai dans le greffe de la prison de la préfecture. Présenté au concierge qui faisait peu d'attention à moi, occupé qu'il était à assigner des logemens à des nouveaux venus, je reconnus parmi eux un M. de P***, longtemps secrétaire du duc de Rovigo, et celui de tous dans lequel il paraissait avoir le plus de confiance. Il me parut si confus et si triste de me voir là que j'allai à lui, et déjà je lui exprimais de la compassion pour son malheur, quand tout-à-coup, se détournant de moi, mais me désignant de la main : « Conduisez monsieur au n° 17, » dit-il à un porte-clefs ; et il disparut. Voilà un homme qui a bien lestement retourné son habit ! pensai-je ; et je suivis mon guide, un peu honteux de ma méprise. Celui-ci me fit entrer dans un sale galetas dont la fenêtre était placée dans le toit, à douze pieds de hauteur ; à moi permis de l'ouvrir à l'aide d'une barre de fer en crémaillère et si pesante, que je fis de vains efforts pour la soulever d'un cran. Quand on entre en prison, la colère suit toujours le premier mouvement de surprise. Je commençai par lancer quelques inter-

nant dans son lit. Il fallut abandonner cet entretien, pour s'occuper de la destinée de l'empereur et de celle de la France, qui l'intéressaient bien davantage. Nous avions déjà perdu près de trois heures à d'inutiles causeries, lorsque son valet de chambre vint lui annoncer que deux officiers prussiens, qui se présentaient avec des billets de logements, refusaient celui qu'on leur avait offert et voulaient s'établir dans celui de sa femme. A ce mot, Labédoyère s'élance hors du lit comme un furieux, prend à peine le soin de se vêtir, et veut aller couper les oreilles à ces insolens. Ce ne fut qu'après des efforts inouïs que j'obtins de lui qu'il restât tranquille, et qu'il attendît les suites de la résistance que sa femme et sa mère leur opposaient. Il ne partit que le soir, gagna les bords de la Loire; je dirai plus loin comment il en est revenu.

jections énergiques contre le maître du logis, qui n'avait pas daigné me faire entrer chez lui, quoiqu'il m'eût fait prier de venir lui parler. Je ne connaissais pas encore le code de politesse des préfets de police, mais en peu de temps je fis des progrès rapides. Comme il n'y avait pas de sonnette, il fallut attendre trois heures avant de recevoir la visite du geôlier, qui m'apportait pour mon dîner un mauvais ragoût de prison. Je le questionnai sur mes voisins de l'étage supérieur. J'avais vu, par le trou de la serrure, des hommes chargés de bouteilles et de tout le menu d'un festin. « Ce sont des prisonniers bien gais, » lui dis-je, — « Ce sont les deux aides-de camp du général « Labédoyère. » — « Comment ! est-il donc arrêté ? » — « Je crois qu'oui. » Le lendemain ces officiers avaient été mis en liberté ; et voici ce que j'appris plus tard. L'infortuné jeune homme, après la dissolution de l'armée de la Loire, s'était retiré dane les environs de Riom avec plusieurs de ses amis, et particulièrement le général Flahaut, son proche parent. Celui-ci, dont la tête est froide et chez qui la prudence est réunie à un grand courage, avait vu d'un coup d'œil leur position dangereuse ; il était convaincu qu'il n'y avait plus rien à faire ; qu'il ne restait plus qu'un parti, c'était de franchir promptement la frontière. Labédoyère en paraissait aussi convaincu, mais rien ne lui put faire changer sa marche. Il voulait aller aux États-Unis, mais en passant par Paris pour y embrasser sa famille et se munir d'argent. Tous les efforts de l'amitié furent vains pour le dissuader. Il monta dans la diligence sous le nom d'un officier particulier, et trouva parmi ses compagnons deux misérables en uniforme, qui semblaient quitter l'armée de la Loire, et qui, à peine entrés à Paris, allèrent promptement le dénoncer. C'étaient les deux pri-

sonniers qui mangeaient gaiement une partie de l'argent qu'on leur avait donné pour récompenser leur trahison.

Vers dix heures du soir, le concierge vint m'engager à descendre chez le chef de division chargé de m'interroger. Un interrogatoire était une distraction. Je me gardai bien de m'en refuser le plaisir, et je fus conduit à travers un labyrinthe de corridors, dans une salle basse, où je trouvai un M. V***, qu'on a renvoyé peu de temps après. Cet inquisiteur était un gros petit homme, qui siégeait sur son fauteuil depuis vingt-neuf ans, toujours interrogeant, le jour, la nuit, à toute heure, sous tous les régimes. Après avoir écrit quatre ou cinq pages de questions et de réponses, il s'en tint là ; et comme nous n'avions aucune envie de dormir l'un et l'autre, il profita avec empressement de quelques questions que je lui fis sur ses occupations, pour me raconter toutes les prouesses de sa préfecture de police, la défense des prisonniers, les aveux qu'il leur surprenait, son habileté à troubler la conscience, à déconcerter la fermeté, à surprendre les secrets, à poursuivre les aveux, enfin à fouiller au fond des cœurs. Je ne peux m'empêcher de raconter une de ses anecdotes qui me paraît assez curieuse.

« Parmi les conspirateurs de la machine infernale se trouvait un M. N***, ami intime de Limoëlan, le principal auteur du complot. Ce monsieur avait servi dans les chouans, et la police supposait, avec assez de fondement, qu'il était à Paris. Traqué comme un renard pendant plusieurs jours, il couchait la nuit dans des bateaux de charbon sur le port au blé ; et lorsque les poursuites cessèrent dans ce quartier, il hasarda de chercher un asile dans un mauvais galetas du port, chez un marchand d'eau-de-vie. Le lendemain la police y revint, mais il s'était sauvé et ne

reparut plus. On fouilla dans la chambre, et dans la ruelle du lit on trouva un chiffon de papier à moitié brûlé et qui avait servi à allumer sa pipe. Ce morceau contenait cependant quelques lignes écrites, et qui semblaient être un fragment du brouillon d'une lettre adressée à un général, qu'on supposait être George. La dernière ligne contenait ces mots : « Je ne puis vous en écrire davantage aujourd'hui ; *je souffre beaucoup des yeux.* » Ce malheureux fut repris dans l'affaire de George, et j'eus le plaisir de l'interroger. Il était assis là, à votre place, entre deux bougies, comme vous êtes. Tout en causant avec lui, je continuais à écrire cependant. Il était de ma province : je lui parlai de ses parens, des affections de son jeune âge, de ses relations de collège ; et comme je remarquais qu'il prenait de l'assurance, et qu'un peu de gaieté commençait à se mêler à ses réponses, je m'interrompis tout à coup en lui disant du ton le plus naturel : — Mais la lumière vous fait mal aux yeux ; éloignez les bougies, si vous voulez.

— Moi? je n'ai pas mal aux yeux. — Non ? il me semblait — Oh ! non, pas à présent. J'ai souffert des yeux, il est vrai, mais il y a environ deux ans. — Et nous continuâmes l'entretien. Enfin je lui lus posément son interrogatoire, et il fut surpris au procès-verbal d'un fait si peu important. — Pourquoi donc avez-vous mis cela ? — C'est mon usage. — Eh bien ! cette petite remarque, ajouta l'interrogateur, a contribué à sa perte. Ce petit papier, à moitié brûlé, avait été conservé ; l'écriture fut confrontée, sa présence à Paris lors de la machine infernale constatée. — Et que lui arriva-t-il ? demandai-je. — Il fut guillottiné, » me répondit V***, avec un geste et un regard diaboliques. Il me disait : — « J'aime ma profession ; je ne saurais rester un « jour éloigné de cette salle. Je pourrais aller au spectacle

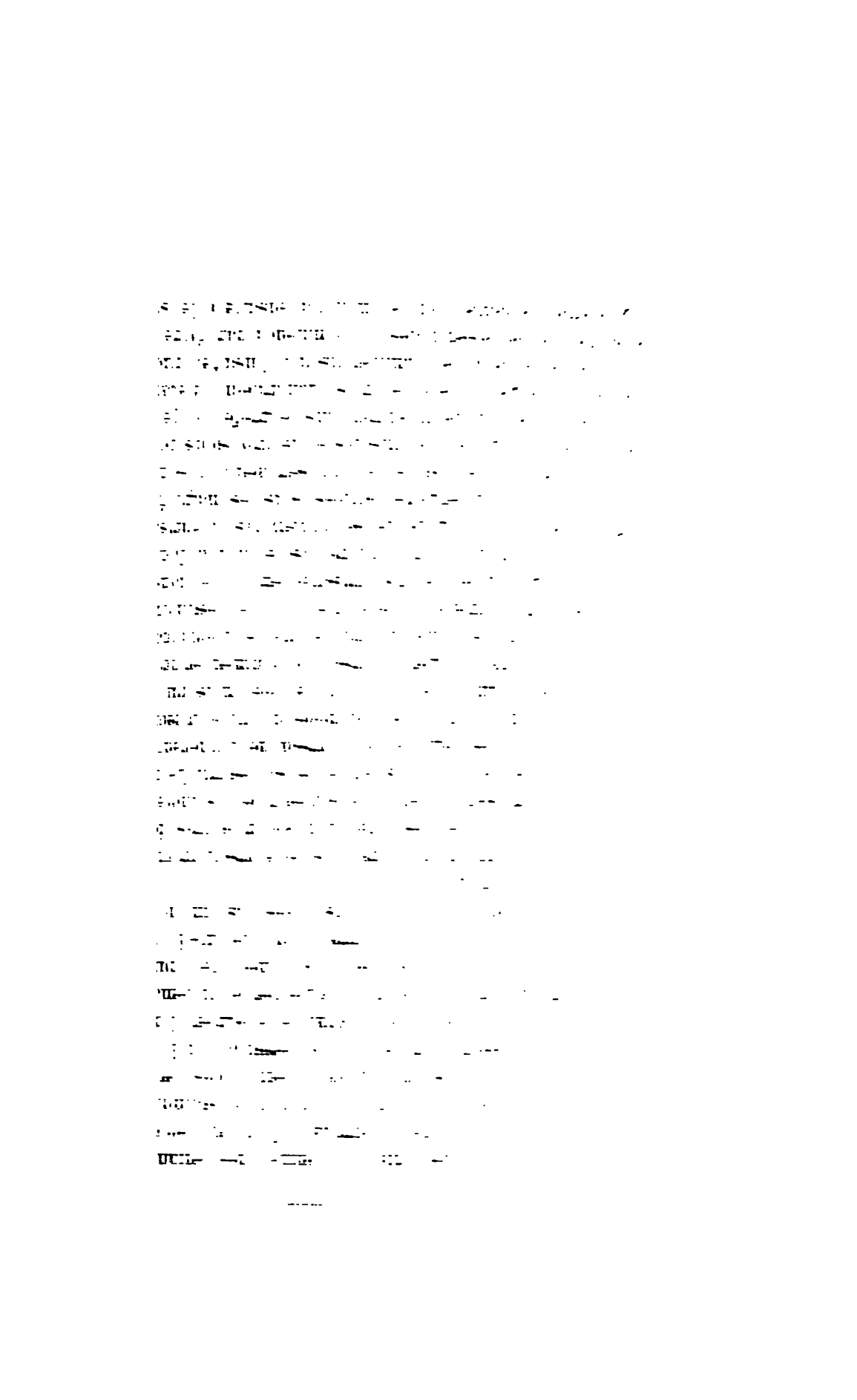

jusqu'au fond d'un corridor obscur, où se trouvait ma nouvelle demeure. C'était un espace long et étroit, terminé par une espèce de fenêtre couverte d'un abat-jour, qui permettait d'entrevoir un pied carré environ du ciel. Les murs nus, et charbonnés de noms propres et d'exclamations de désespoir, étaient le seul ornement de ce triste séjour. Un mauvais châlit, une vieille table, une chaise et deux baquets infects en formaient tout l'ameublement. J'en donne la description exacte, parce que c'est là que le maréchal Ney passa les trois premières semaines, à son entrée dans la prison. Je fus plus faible que lui, car il ne s'en plaignit pas; mais quand je vis qu'il me serait impossible de lire pendant une demi-heure, j'éclatai en reproches, et j'écrivis au préfet de police pour lui dire que la maladie me tuerait très promptement si l'on ne changeait pas mon logement. Le soir, le concierge vint me chercher pour me conduire à la promenade dans la grande cour, appelée *le Préau*, et, vers neuf heures, au lieu de me faire remonter dans mon cachot, il me conduisit dans une salle basse, où je trouvai une cheminée et une fenêtre, qui donnait sur une petite cour, séparée de celle des femmes par un mur élevé. « Je « n'ai pas pu vous placer ici ce matin, me dit-il, parce que « le général Labédoyère était enfermé dans la chambre à « côté; mais on vient de le transporter à l'Abbaye. » Je voulus voir le lendemain cette chambre; elle était encore plus incommode et plus triste que celle que je venais de quitter. Le malheureux y était resté huit jours au plus rigoureux secret, abandonné, pour ainsi dire, par les geôliers, puisqu'on ne venait le visiter que deux fois par vingt-quatre heures. Le cachot était si étroit, qu'il ne pouvait pas même le parcourir en long, seule distraction qui lui fût permise, puisqu'il était privé de livres, de journaux, et

même de toute correspondance. On commença, suivant l'usage, par me tenir au secret pendant six semaines. Je ne pouvais recevoir de lettres sans qu'elles fussent ouvertes, ni voir un ami sans que le greffier fût présent. J'avais de tristes nouvelles de ma femme : son écriture tremblante, ses souffrances qu'elle ne pouvait dissimuler, par les assurances d'une bonne santé, cette grossesse de cinq mois dont elle me parlait à peine, tout contribuait à me tourmenter. Les inconvénients de ma prison se manifestèrent bientôt. A côté de ma chambre était une énorme porte en fer qui s'ouvrait à chaque instant du jour et à toutes les heures de la nuit pour relever la sentinelle. Son mouvement violent ébranlait jusqu'à mon lit et interrompait mon sommeil; le froid et l'humidité me forçaient entretenir du feu jour et nuit.

Ces tourmens de tous les momens étaient loin de m'abattre, et je n'allai pas chercher de la force morale dans la méditation ou des illusions que la triste réalité éloignait chaque jour davantage. Je la trouvai dans ma préoccupation de l'empereur. Je souffrais, mais c'était pour lui; mon infortune tirait un grand éclat de la cause qui l'avait fait naître. Mon nom et ma destinée étaient liés à son nom immortel; et puis ses souffrances n'étaient-elles pas plus violentes que les miennes? La perfidie du gouvernement anglais le conduisait à Sainte-Hélène. Que de tourmens lui préparait cet exil au bout du monde! J'aurais eu honte de me plaindre devant une telle infortune. La vengeance des rois s'appesantissait sur nous deux, et je trouvais consolation et gloire à la partager. Cette pensée m'a constamment soutenu et m'a sauvé de toute faiblesse. L'idée qu'il lirait mon procès, que ma mort serait une émotion pour lui, que je me montrais digne de son attachement et de sa confiance.

m'exaltait sans cesse. Je dirai plus tard comment ce sentiment d'énergie contre le malheur reçut un puissant aliment d'une autre cause.

Quelques semaines après mon entrée, un jour que je me promenais dans la cour, le maréchal Ney m'apparut au bas de l'escalier qui conduisait à mon ancien cachot ; il me salua en montant rapidement, accompagné du concierge et d'un officier de gendarmerie. J'appris ainsi qu'il était arrêté. Il avait dédaigné, comme moi, de quitter le royaume, et s'était contenté de se réfugier dans le château d'un parent de sa femme, aux environs de Cahors. Son sabre, qu'il avait laissé dans le salon, le trahit cette fois. Il se laissa arrêter, bien persuadé qu'on n'oserait le condamner. Après un mois de séjour dans ce cachot, on le plaça enfin au-dessus de moi, dans le logement du greffier. Il y avait un poêle qui garantissait du froid, et sa fenêtre grillée, mais plus élevée, lui procurait un air un peu moins malsain que celui que je respirais ; mais son nom et ses dignités ne purent le garantir des vexations dont on se plaisait à l'accabler : il jouait assez bien de la flûte, et, pendant quelques jours, il put s'en servir pour charmer son ennui ; cette ressource lui fut enlevée, sous prétexte que les règlemens de la maison s'y opposaient. Il aimait à répéter une walse que j'ai eue long-temps en souvenir, et que je me surprenais à fredonner dans mes rêveries du soir. Je ne l'avais jamais entendue ailleurs : je l'ai retrouvée une seule fois en Bavière ; c'était dans un bal champêtre sur les bords du lac de Starnberg ; j'avais sous les yeux de jeunes paysannes foulant gaiement un gazon bien frais : l'air en est doux et mélancolique. Le son de la flûte me rejeta violemment dans la Conciergerie, et je me sauvai en fondant en larmes, et en prononçant, avec amertume, le nom de l'infortuné

par ordre du ministre de la guerre. Peu de temps après cet entretien, nous avions encore échangé les heures de nos promenades. C'était alors lui qui descendait le soir dans le Préau, accompagné de sa femme, de son beau-frère et de sa belle-sœur madame Gamot. Les prisonniers étaient alors retirés dans leurs dortoirs ; parmi eux se trouvait un militaire nommé *Dieu*, et dont la jolie voix et les chansons plaisantes amusaient le maréchal.

Je désirais vivement le revoir, et un soir je hasardai de demander à monter sur le Préau : le concierge était sorti ; le geôlier m'ouvrit la porte et m'y conduisit. J'y trouvai le maréchal Ney et M. Gamot : je me joignis à eux. C'était environ trois mois après notre premier entretien. Toutes ses illusions me parurent alors dissipées. « Labédoyère y a « passé, me dit-il ; puis ce sera vous, mon cher Lavallette, « et moi ensuite. — Peu importe, lui dis-je, qui de vous « ou de moi tombera le premier ; je vois qu'il n'y a plus de « ressource. — Oh ! oh ! nous verrons : cependant tous ces « avocats m'ennuient et ne comprennent pas ma position, « mais je parlerai. »

CHAPITRE XXXV

Mes pensées et mes occupations. — Cour des femmes. — Chambre de la reine Marie-Antoinette. — Un interrogatoire devant M. Dupuis, juge suppléant. — Sa généreuse impartialité. — Animosité des royalistes contre moi. — Visite et consolations de mes amis MM. Alexandre Larochefoucault, Vandeul, Briqueville, Tascher, de Ste-Rose. — Je revois ma fille pour la première fois. — M. Tripier.

Le temps s'écoule bien lentement en prison : l'ennui commençait à me gagner ; je me rebutais sans raison contre ma situation, et je me tourmentais de celle de ma pauvre Émilie. Chaque journée m'apportait de plus mauvaises nouvelles de sa santé. J'avais obtenu d'elle qu'elle ne vînt pas me voir avant son accouchement; il y avait de quoi la tuer. Mon temps si mal employé à creuser l'avenir, à épuiser toutes les conjectures, à maudire la nouvelle révolution, me jetait dans un abattement funeste. Je sentis le besoin de m'en relever par la seule distraction qui me fût permise, par la lecture. Je me fis apporter l'*Histoire d'Angleterre* de Hume. En lisant le récit de toutes les in-

fortunes royales dont elle est pleine, je trouvai mon malheur supportable, j'y puisai du courage et des consolations. Enfin, en me repliant sur ma propre position, je m'arrêtai à cette pensée, qu'il était impossible qu'on me condamnât à la peine capitale, et que j'en serais quitte pour quelques années de prison. Cette perspective n'était pas gaie ; mais comme j'avais l'espérance d'être enfermé dans une de celles de Paris, je pourrais voir ma famille, la consoler et mettre de l'ordre dans mes affaires. Souvent aussi je pensais à l'échafaud, mais comme une menace vague, et qui ne pouvait se réaliser. J'étais dans le séjour du crime, et je me représentais souvent les terreurs d'un voleur, d'un assassin surtout, éveillé, la nuit, par les cris et le spectacle de sa victime, se débattant en vain entre les mains du bourreau; qu'il devait souffrir ! Mais je pouvais du moins retourner sans remords devant la journée du 20 mars ; l'indignation du souverain, toutes les colères de ses partisans ne me faisaient pas battre le cœur ; je me sentais fort contre leur vengeance, et je leur échappais en suivant dans une barque solitaire l'empereur sur la route de Sainte-Hélène.

Il me prit aussi l'envie de savoir ce qu'étaient mes nouveaux compatriotes, dans cet étrange pays ; car la Conciergerie est comme une région lointaine séparée de toute contrée civilisée, une espèce de colonie du Nouveau-Monde, régie par des lois brutales et despotiques, et dont la population n'est composée que de sujets détestables et le rebut de la société, et dont la férocité et la dépravation ont besoin d'être sans cesse surveillées et réprimées. Pour y pénétrer, les passeports ne s'obtiennent qu'avec peine, et il faut s'y soumettre à d'humiliantes formalités, ne voir ses parens, ses amis, ses conseils, qu'à travers de doubles barreaux qui les tiennent éloignés de plusieurs pieds, entourés de geô-

liers, espions privilégiés des paroles et jusque des moindres gestes, qui souvent se jouent des sentimens les plus douloureux, en leur imposant un rigoureux silence.

Il me fut très difficile d'obtenir quelques renseignemens. Les geôliers ne répondaient pas à mes questions ; mais d'après mes propres observations il me parut qu'il y avait, à l'époque de ma détention, environ cinquante prisonniers. Ils couchaient dans une vingtaine de chambres, qui renfermaient cinq à six lits, et qui se payaient dix francs par mois, ce qui s'appelait être à la pistole. Ceux qui n'avaient pas de quoi payer passaient la nuit dans une espèce de hangar sur la paille rarement renouvelée. La plupart de tous ces malheureux allaient être condamnés aux galères, le plus grand nombre pour vols ou crimes de faux. Leur insouciance sur leur sort était inconcevable.

Je n'avais pas voulu priver ma femme de mon valet de chambre ; j'avais donc accepté, pour service particulier, un prisonnier condamné, mais qui ne devait subir sa peine que quelques mois plus tard. Employé comptable dans une administration, il avait soustrait des fonds de sa caisse, et il devait passer pour ce fait six années aux galères. C'était mon espion. Son patelinage mielleux et son ardeur affectée à me servir me donnaient un grand dégoût pour sa personne ; mais soit par compassion pour son sort qui l'épouvantait, soit par la certitude de le voir remplacé par un autre plus scélérat que lui, je m'étais décidé à le garder. Cependant un tour de perfidie le fit éloigner de moi. Il couchait, avec six autres prisonniers, dans une chambre située dans la partie occidentale du bâtiment. Ces malheureux se mirent en tête de prendre la fuite, en creusant dans un mur de plus de douze pieds d'épaisseur, et de s'échapper par le quai des Lunettes. Mon honnête serviteur

leur procura une énorme barre de fer, que les prisonniers appellent, je crois, une *chancelière*; mais il avait commencé par les trahir, et le concierge les laissa faire pendant long-temps. Pendant la nuit ils retiraient tous les gravats, en remplissaient leurs poches, et tous les matins les dispersaient adroitement dans la cour. Pour arriver à la muraille extérieure, ils étaient obligés de déplacer et de replacer, toutes les nuits, une énorme pierre de taille de six pieds de longueur. Ce travail durait depuis plusieurs mois, et ils n'avaient plus qu'une nuit d'efforts à employer pour retrouver leur liberté, quand le concierge vint faire sa visite : tout fut assez aisément découvert. Le traître fut en apparence enveloppé comme les autres dans le châtiment qui leur fut infligé ; mais ses compagnons ne prirent pas le change, et le concierge me dit que cet homme courait le risque d'être assassiné au bagne, qu'il serait difficile même qu'il fît le voyage de la chaîne avec eux. Les galériens sont impitoyables pour ce genre de trahison : dix années ne suffisent pas pour le faire oublier.

La cour des femmes, comme je l'ai dit, était en face de ma fenêtre grillée, mais séparée par un mur élevé. Ce voisinage était mon supplice. Depuis huit heures du matin jusqu'à sept heures du soir, c'était un débordement de paroles assourdissantes, et tout ce que la langue a de plus grossier, de plus ignoble et de plus dépravé. Souvent les geôliers étaient obligés d'accourir pour rétablir l'ordre parmi ces harpies. C'est sur cette cour que donnaient les deux fenêtres de la prison de la reine. Lors de mon séjour, cette pièce, située sur mon passage pour aller au Préau, servait de parloir aux prisonniers privilégiés qui recevaient des visites du dehors. C'était une grande chambre, divisée par une espèce de pilier qui formait deux arcades ; le plancher

était de briques placées de champ, et qui devait être fort vieux, puisqu'il formait des dessins dont l'usage est perdu depuis très long-temps ; l'entrée était au fond d'un corridor obscur. La reine n'avait qu'un mauvais lit, une table et deux chaises ; une large tapisserie, tendue au milieu de la chambre, la séparait du gendarme et du geôlier ; on les éloignait cependant pendant la nuit. Que de fois je me suis promené dans cette prison quand la tristesse et l'abattement s'emparaient de moi ! J'y retrouvais des forces, du courage ; je rougissais de me plaindre du sort qui pouvait m'être réservé en me représentant l'effroyable destinée d'une reine de France. Je suis certainement le premier qui ait exprimé hautement le vœu qu'on fît une chapelle de ce cachot : peu de temps après ma fuite, l'ordre en a été donné et exécuté.

Le concierge, avec ses formes obséquieuses, commençait à m'importuner, et ses questions éternelles, et ses longs récits des aventures de prison, me devenaient insupportables ; il venait huit ou dix fois par jour, interrompait ainsi mes lectures et mes rêveries. Je commis l'étourderie de parler devant lui des échecs, et il fallut souffrir tous les soirs, pendant trois heures, que je fusse battu par lui. Un léger incident heureusement m'en délivra : ancien huissier de la cour criminelle, il avait vendu sa charge à un homme qui ne le payait pas ; et comme il avait entendu dire que je connaissais beaucoup M. Pasquier, alors garde-des-sceaux, il me pria d'écrire un mot à madame de Lavallette, pour qu'elle sollicitât une réintégration en sa faveur. Ma femme fort défiante, se mit dans l'esprit que sous cette réclamation pouvait être cachée quelque trame dangereuse contre moi elle envoya ma lettre au ministre de la police Decazes Ces sortes de communications avec les prisonniers son

fort défendues; le concierge fut déplacé. Ce fut un grand bonheur pour nous à l'époque de mon évasion. Cet homme né dans les prisons, était plein de finesse, de sagacité et d'une pénétration désespérante. Mon déguisement l'aurait frappé et j'étais perdu. On mit à sa place un Bordelais, créature de M. Decazes. Celui-ci était d'un caractère assez dur; ses formes étaient sévères et même brutales, et il était surtout d'une opinion très exaltée. D'abord, il voulut imiter son prédécesseur dans ses habitudes d'entrer chez moi à tout heure et de provoquer des conversations; mais je le pris avec lui de si haut, que je lui imposai dès le premier jour, et qu'il se le tint pour dit; je ne le vis plus que le matin et le soir quand il venait examiner si tout était en ordre.

J'avais choisi pour me défendre M. Tripier que je ne connaissais pas; il s'était adjoint M. Lacroix-Frainville. Mes amis souhaitaient beaucoup de me faire oublier et m'exprimaient souvent le désir que je tombasse malade. Le comte Alexandre de Larochefoucault, qui venait assez souvent, me faisait des reproches continuels sur ma santé et sur ce qu'il appelait ma bonne mine. « Si vous étiez souffrant, alité, il fau« drait bien reculer l'époque du jugement; le temps cal« merait peu à peu les passions; votre innocence et vos« amis pourraient faire le reste. » J'étais de son avis, mais comment trouver une maladie? Je ne pouvais me décider à me casser bras ou jambe; n'a pas qui veut une fluxion de poitrine ou une gastro-entérite au dernier degré: je gardais donc ma bonne santé et tous les dangers de ma position. Enfin, il fut décidé qu'on commencerait un interrogatoire devant un conseiller de la police, et ce fut M. Dupuis qu'on me donna pour rapporteur. J'avais souvent dîné avec lui plusieurs années avant, chez des amis com-

mons. Quand j'arrivai devant lui, nous nous reconnûmes. La présence du greffier me contint. Ce magistrat me parut ému d'une généreuse compassion, mais la marche de l'interrogatoire lui fit bientôt connaître qu'il n'avait pas besoin de ménagemens avec moi. J'allais au-devant des explications, je les provoquais de toute manière; le premier interrogatoire dura cinq heures, bien malgré lui, car il me supposait fatigué et voulait s'arrêter; mais je me sentais si complétement innocent, je trouvais si important de détruire les préventions et tout cet échafaudage d'imputations mensongères dont l'acte d'accusation était chargé, que j'aurais continué dix heures encore s'il l'eût voulu. Le lendemain, nouvelle séance; elle dura encore quatre heures. J'ai su par des amis que M. Dupuis n'avait pas caché son étonnement sur l'importance qu'on donnait à cette cause, et qu'à la nouvelle de ma condamnation, il exprima son indignation avec une généreuse franchise. Deux mois, je crois, s'écoulèrent entre cet interrogatoire et mon jugement, mais le temps ne calmait pas la haine. Mes amis étaient effrayés de la violence des salons contre moi. Les royalistes devenaient honteux au souvenir de leur indigne conduite au mois de mars et cherchaient à la couvrir de ce prétendu complot qui avait ramené l'empereur; ils s'obstinaient à ne pas douter que je n'eusse été le chef de l'entreprise. A les entendre, une correspondance avec l'île d'Elbe avait été très active pendant les onze mois du premier règne : selon eux, tous les anciens employés de la poste y avaient participé; les malles du Midi n'étaient remplies que de mes lettres. Chefs, commis, courriers, directeurs dans les départemens, tous avaient été dans le secret et concouraient à mes desseins. Certes, si j'avais été le chef et l'organisateur d'un tel complot, je

pourrais m'en vanter maintenant. La conception et l'exécution pourraient me donner une réputation magnifique ; je serais le plus profond des conspirateurs et je pourrais prétendre à une grande partie de cette gloire que les peuples accordent trop souvent aux hommes qui se sont illustrés par de vastes entreprises, même quand elles ont un but contraire à la morale et à l'humanité ; mais la vérité avant tout.

En 1814, j'avais écarté de moi avec soin tous les employés de l'administration des postes. Au désir ardent de revoir l'empereur, ne s'était mêlée aucune pensée d'ambition. L'enthousiasme de la France pour sa personne, la conviction, que je partageais avec elle, que seul il pouvait la gouverner et l'affermir au premier rang des nations du globe, l'espérance qu'à tous ces bienfaits il joindrait encore celui de rendre au pays toutes ses libertés ; enfin le sentiment profond de ma reconnaissance, ce sont là les seuls moteurs de ma conduite. Mille autres à ma place en auraient fait autant. Des millions d'autres ont été entraînés dans le même mouvement. Dans la route, à son arrivée, les peuples se sont pressés à sa rencontre : ce qu'il y avait de plus grand dans le pays s'est précipité pour le servir, et ceux que les Bourbons avaient écartés, et ceux qu'ils avaient gardés. Une bataille perdue a décidé de toutes nos destinées, mais si la victoire nous fût restée fidèle, la France impériale, rétablie sur ses véritables bases, eût repoussé pour long-temps et peut-être pour toujours la famille des Bourbons, et la liberté aurait sans doute fini par trouver sa place à côté de la gloire et de la paix.

Je craignais beaucoup que pendant l'époque de mon séjour en prison il n'y eût quelque exécution ; le cachot des condamnés était situé à côté du mien, au fond de la

cour où je faisais mes promenades habituelles. Deux accusés de meurtres furent jugés, mais acquittés. L'un était un jeune homme qui sortait des gardes-du-corps. Il avait assassiné sa maîtresse de sang-froid, après avoir passé la nuit avec elle. Les détails étaient odieux. Après lui avoir tiré un coup de pistolet à bout portant, il s'en était tiré un second, mais sa blessure était légère ; il fut acquitté et on le ramena dans le vestibule qui touchait à mon cachot, en attendant les formalités d'usage pour lui rendre la liberté. Je ne connaissais pas encore le jugement, lorsque des cris et des sanglots se firent entendre ; je le crus condamné, et j'avoue que toute ma fermeté était fortement ébranlée. Deux heures après seulement, j'appris que sa joie lui avait donné une violente attaque de nerfs. Heureusement que la crainte de coucher en prison lui fit trouver assez de forces pour s'éloigner.

L'autre personne était une femme accusée d'avoir poussé sa sœur infirme dans la Seine, où elle s'était noyée. Cette malheureuse édifiait jusqu'au geôlier, par sa bonne conduite. Aussi fallut-il employer la rigueur pour que ses odieuses compagnes ne poussassent pas envers elle la jalousie jusqu'à l'outrage. Le jour du jugement, elle s'était parée avec beaucoup de soin. Au retour du tribunal, elle se trouva mal, mais sa joie était décente, et en quittant la prison, elle voulut laisser à ses méchantes compagnes des témoignages de son bon cœur ; et, comme elle possédait peu d'argent, elle me fit demander une modique somme de dix francs pour augmenter son cadeau, en priant Dieu pour moi de me faire trouver des jurés aussi justes que l'avaient été les siens.

Après la levée du secret, quelques amis vinrent me visiter. Je dois mettre au premier rang le comte Alexandre

de Larochefoucault, dont la constante amitié n'a cessé d'adoucir mes peines et qui m'en a donné une preuve touchante en acceptant les fonctions de subrogé-tuteur de ma femme pendant sa longue maladie ; et M. de Vandeul, actuellement membre de la chambre des députés (1). Comme il devait partir pour la campagne et y rester tout l'automne, il me mit, un jour, deux cents louis d'or dans la main, en me priant de les conserver. « Vos relations avec « votre famille peuvent être difficiles, » me dit-il, l'argent « ne peut jamais nuire; il vaut mieux que vous en ayez « maintenant en votre possession que d'être obligé d'en « demander. » Effectivement, ces deux cents louis me furent d'une grande utilité pour gagner la Bavière deux mois après. Sa mère a été un ange de bonté pour ma femme. C'est elle qui lui a porté les premières consolations dans sa prison. Le colonel Briqueville, encore souffrant de deux blessures qu'il avait reçues à l'affaire de Versailles, quittait souvent son lit pour venir causer avec moi des heures entières. Je dois aussi beaucoup de reconnaissance à MM. Franck O'gaerty et de Fidières, pour les marques d'attachement qu'ils m'ont prodiguées. Mais le plus assidu de tous était un de nos parens, Tascher de Sainte-Roses aide-de-camp du prince Eugène. Cet excellent jeune homme, attaqué d'un asthme qui ne lui permettait pas de se coucher depuis son enfance, et dont les accès le mettaient, deux fois par mois, au bord de la tombe, venait passer des journées entières près de moi. Le charme de sa conversation et la douce gaieté de son caractère me faisaient oublier mon cachot et l'avenir. Il s'obstinait à

(1) On doit se rappeler que ces Mémoires, commencés dans l'exil, ont été terminés à Paris. On voit même que M. Lavallette écrivait cette partie après les élections de 1827.

soutenir que je serais condamné au bannissement, et il m pressait de l'accompagner à la Martinique, où il était né Il me peignait avec l'enthousiasme d'un colon son beau climat, ses ombrages, la variété des plaisirs, les mœurs originales des habitants et les soins que me prodiguerait une famille nombreuse dont il était adoré. Il me chantait les chansons des nègres, parlait le gentil jargon des négresses, et se plaisait à me faire rêver ainsi une existence encore aimable avec ma femme et mon enfant dans le Nouveau-Monde.

Je n'avais pas vu ma fille depuis mon emprisonnement, dans la crainte d'ajouter la consternation à sa tristesse, à la vue des horreurs de la prison. Cependant sa mère me l'envoya pour recevoir ma bénédiction, la veille de sa première communion. Ma correspondance journalière avec ma famille suffisait à ma tendresse. Je croyais pouvoir régler la chaleur de mon affection pour elle ; mais en voyant mon unique enfant parée de toutes les grâces de la jeunesse, tombant dans mes bras baign e larmes, et bientôt à mes pieds dans un évanouissement profond, tous les tourmens, toutes les angoisses de la tendresse paternelle me léchirèrent le cœur. Je sentis, pour la première fois, toute la profondeur de mon infortune. Je ne pus contenir ma douleur ; des larmes silencieuses se mêlèrent à ses sanglots, et en lui posant mes mains sur la tête, il me fut impossible de prononcer un mot.

Cette scène me fit réfléchir sur ma situation, je commençai à la voir sous son véritable aspect; et mes avocats, dans leurs conférences, déchirèrent une partie du voile qui m'avait jusque-là couvert les yeux.

Le premier, M. Tripier, était un homme d'un esprit froid, juste et logique. Le meilleur moyen qu'il prit pour

se préparer à me défendre fut de m'attaquer sur tous les points. Qu'avais-je à faire à l'hôtel des Postes? Pourquoi venir si matin ? Pourquoi ce courrier envoyé à Fontainebleau ? Pourquoi donner des ordres dans la journée? Pourquoi ce bulletin qui court la France entière, par les courriers de la malle ? Enfin, pourquoi arrêter les journaux, et surtout le *Moniteur*, qui contenait la proclamation du roi? Enfin, c'était à n'en plus finir. Mes réponses lui paraissaient ingénues et satisfaisantes ; mais elles n'effaçaient pas mes torts. Il fut bientôt convaincu que j'avais cédé à un mouvement irréfléchi. Cela ne suffisait pas pour m'absoudre ; et jusqu'à la veille du jugement, son opinion était que je serais condamné à cinq années d'emprisonnement pour m'être emparé du pouvoir.

CHAPITRE XXXVI

Lettre du duc de Richelieu contre le maréchal Ney. — Mes inquiétudes sur le sort de Mme Lavallette. — Ouverture des débats. — On me communique la liste des jurés. — M. Héron de Villefosse. — La sentence de mort est prononcée. — On annonce la fatale nouvelle à Mme Lavallette. — Elle demande et obtient une audience du roi. — Paroles de Louis XVIII.

Les conférences préliminaires se continuèrent, deux fois par semaine, pendant près d'un mois. Peu de jours avant l'ouverture des débats, le *Moniteur* m'apporta la terrible lettre adressée à la chambre des pairs, et signée du duc de Richelieu, contre le maréchal Ney. Comment cet homme, dont la renommée proclamait la loyauté, l'aménité des mœurs, l'impartialité et l'indépendance de caractère, put-il pousser devant la chambre des pairs, avec une colère brutale et sanguinaire, un des Français les plus recommandables de notre époque, un des guerriers les plus illustres, un homme malheureux, prévenu, non jugé, dont les interrogatoires n'étaient pas connus, et que la justice devait environner d'une compassion généreuse ?

Quand un de mes défenseurs, M. Lacroix-Frainville, entra dans ma chambre, je lui présentai le *Moniteur*. Une émotion profonde se peignit sur son visage en le lisant ; et quand il eut fini, après quelques instans de réflexion, il me dit d'un air consterné : « Monsieur, je ne vois que trop où « l'on en veut venir ; mais je suis vieux, je voudrais pou- « voir passer les derniers jours de ma vie loin des orages, « ma santé est trop faible pour supporter la persécution « qui va se répandre partout. Souffrez donc que je dépose « en d'autres mains le fardeau dont je suis chargé ; mon « ami Tripier trouvera facilement un collègue pour parta- « ger la défense. Je vous servirai de conseil, mais je ne me « sens pas la force de paraître à l'audience. » Je voyais ce vieillard si accablé, que je m'abstins de toute observation. Dans ce moment, M. Tripier arriva ; son confrère, après lui avoir présenté le journal, répéta sa résolution, et allait lui désigner un autre avocat pour le remplacer, lorsque M. Tripier lui répondit froidement : « Je n'ai besoin de « personne ; je défendrai tout seul mon client. C'est mon « devoir, aucune considération ne me fera reculer. » Et la conférence commença. Pendant que je discutais sur ma vie, mon enfant nouveau-né mourait dans les bras de sa pauvre mère. Ce malheur devait avoir pour elle des suites incalculables. Je comptais sur cet enfant pour soulager sa douleur après ma mort ; les soins qu'il réclamait et qu'elle lui prodiguerait avec une tendresse si passionnée lui feraient encore aimer la vie, et il lui était enlevé brusquement en quelques heures. J'étais au désespoir. Le lendemain, lorsque Lacroix-Frainville entra, l'état où il me trouva lui fit supposer que la crainte d'une condamnation à mort était la cause de mon trouble, et il allait me prodiguer des lieux communs de consolation, quand je lui annonçai le

nouveau malheur dont j'étais frappé. « Mon Dieu, me dit-« il en me pressant dans ses bras, c'est trop à la fois. « Oubliez le moment de faiblesse que je vous ai montré ; « je ne vous quitterai plus ; oui, je vous défendrai ! » Et il tint noblement parole, en venant à l'audience et en assistant son confrère pendant le cours des débats.

Ce qui me tourmentait bien plus que mon procès était l'état de madame Lavalette. Ce fils, objet des désirs de sa vie, venait de lui être enlevé. J'avais exigé d'elle que pendant sa grossesse elle ne vînt pas à la Conciergerie. Le triste spectacle d'une prison, la vue de mon cachot pouvaient produire un effet terrible sur elle. J'avais par le même motif défendu qu'on m'amenât mon fils. Tout ce qu'on m'avait rapporté de la tendresse passionnée de la mère pour cet enfant me faisait trembler pour sa santé. Sainte-Roses se contentait de me parler de ses larmes, de sa douleur, mais cherchait à me rassurer sur les suites. Maintenant, quel serait le résultat des débats? La peine de cinq ans de prison était bien dure ; mais je pourrais la voir, lui donner des consolations, conserver la direction de notre fortune en désordre, enfin lui présenter, en perspective, un avenir plus heureux ; mais si cette peine était la mort, que deviendrait-elle dans son infortune? Par une fatalité trop commune dans la révolution, sa famille peu nombreuse était dispersée ou avait disparu. Son père était depuis long-temps revenu de l'étranger, mais il en avait ramené une seconde femme, dont il avait des enfans. Quoiqu'il fût excellent homme, de nouveaux liens, des affections nouvelles et son éloignement de Paris ne présentaient pas à sa fille une ressource bien efficace. Ma seule espérance reposait sur le comte Alexandre de Larochefoucault, son allié, qui nous avait donné des preuves

courageuses de son affection depuis plusieurs mois.

C'est au milieu de ces agitations que me fut annoncée l'ouverture des débats, le 19 novembre. On me communiqua la liste des jurés le 18. Ils étaient au nombre de trente-six. Pas un d'eux ne m'était connu. Il fallait pouvoir démêler parmi eux douze hommes d'une conscience assez ferme et d'un esprit assez éclairé pour résister à l'exaspération d'une certaine opinion et aux menaces de l'autorité. Cette liste se composait de quelques marchands, d'avocats, de deux membres du conseil d'état : tous gens, excepté les premiers, dont l'indépendance de position n'était rien moins qu'établie. Je fis faire des copies de cette liste, et plusieurs de mes amis se hâtèrent de prendre des renseignemens sur chacun d'eux et d'aller les visiter. Mais c'était un dimanche. Il fut très difficile de parvenir jusqu'à eux, et le lendemain matin les notes qui me furent remises présentaient des opinions si opposées que je ne savais qui rejeter ou admettre. Il fallut cependant monter au palais. Avant d'entrer dans la salle où les jurés étaient rassemblés, on me fit attendre dans le cabinet du président, où se trouvait un huissier de la cour criminelle. C'était un jeune homme, dont les regards, fixés sur moi avec un vif intérêt, semblaient me questionner sur la liste que je tenais à la main : « Faites-moi lecture des noms, me dit-il avec émo-« tion ; votre sort est sur ce papier ; je puis vous guider « mieux que qui que ce soit. » A chaque nom, il me disait : « *Celui-ci douteux ; cet autre affreux : rayez vite celui-*« *là.* » Il avait à peine écouté douze noms lorsqu'on m'appela pour assister au tirage des jurés. C'était un spectacle imposant. Trente-six personnes rassemblées, debout en face des magistrats et de l'accusé ; et douze d'entre elles allaient prononcer sur sa destinée. Je promenais mes

nouv
« j'
«

[illegible] j'y cherchais de la bienveil-
[illegible] du moins. et il me semblait y voir
[illegible] pour moi. La gravité de leur main-
[illegible] baissés, la mélancolie répandue sur leur
[illegible] profond qui régnait dans la salle, m'ins-
[illegible] tranquillité qui s'augmentait à chaque minute
[illegible] premiers noms qui sortirent de l'urne, je les repous-
[illegible] parce qu'ils l'avaient été par mon bienveillant hui
[illegible] mais le treizième, M. Héron de Villefosse, je l'acc-
[illegible] on en disait du bien dans les renseignemens de l'
[illegible] C'était un ingénieur des mines, constamment em-
[illegible] par l'empereur dans les mines du Hartz en Hanov-
[illegible] On m'assurait qu'il était homme de science et d'esp-
[illegible] enfin il avait été maître des requêtes au conseil d'état,
[illegible] mon temps. Je m'applaudis donc de l'avoir pour présid-
[illegible] du jury. A son nom succéda celui de M. Jurien, conseill-
[illegible] d'état actuel, et ancien émigré, je crois. Je l'acceptai av-
[illegible] une répugnance secrète et une sorte de pressentiment qu'
[illegible] qu'il me serait contraire. La suite prouvera si je m'étais
[illegible] trompé.

Mon intention n'est pas de retracer ici tous les détails du jugement. Cependant je ne dois pas passer sous silence quelques particularités que la lecture des débats qu'on a publiés n'explique pas. Le 20 mars, les deux neveux de M. Ferrand se trouvaient à l'hôtel des postes. L'un des deux accompagna madame Ferrand, quand elle vint me demander un permis de poste : c'était la première fois de ma vie que je le voyais, et ce n'est pas lui qui se présenta comme témoin à charge. Ce n'était ni sa taille, ni son visage, ni le même âge, ni le même son de voix. J'ignorais qu'ils fussent deux frères, et dans mon premier étonnement de me trouver en présence d'un inconnu, j'en fis la réflexion

tout haut. Le témoin affirma cependant que c'était bien lui qui s'était présenté avec sa tante. Le président me demanda ce que je voulais faire d'une imputation si grave ; en effet elle n'allait à rien moins qu'à l'attaquer comme faux témoin. Mon avocat, que je consultai, ne sut que répondre ; et probablement que je ne serais pas parvenu à prouver la vérité. Mais je reste convaincu que j'avais raison. Quel motif a pu décider cette substitution de personne ? je l'ignore. L'aîné, celui qui a accompagné sa tante, était maître des requêtes : a-t-il eu de la répugnance à se présenter comme témoin à charge ? Je n'ai pas revu ces deux messieurs depuis cette époque. Et à mon retour en France, après cinq ans d'exil, il n'était plus temps et il aurait été impossible de porter la lumière sur un fait aussi étrange.

L'avocat-général Hua était un homme qui avait l'esprit fort exalté, et je ne suis pas la seule victime de son injuste sévérité, que partageaient à cette époque plusieurs autres officiers du parquet. Il s'était fait mon ennemi particulier. La violence de ses attaques, l'acharnement de sa haine lui firent repousser avec brutalité tout ce qui pouvait se présenter en ma faveur. L'issue du procès fut au reste utile à sa fortune : il est maintenant conseiller à la cour de Cassation.

Le premier jour se passa en interrogatoires : le deuxième fut consacré aux plaidoiries de mon avocat et de la partie publique. J'étais en face d'un auditoire très-nombreux et qui n'était pas composé de mes amis. Cependant l'animosité qui semblait dominer le premier jour, et qui se manifesta plusieurs fois par des murmures, finit par s'adoucir ; et les préventions semblaient s'effacer à mesure qu'on avançait dans les débats. Le second jour me parut beaucoup

plus favorable. Enfin, vers six heures du soir, les jurés allaient se retirer pour émettre leur opinion, lorsque la manière de poser les questions fut débattue entre l'avocat du roi et le mien. Celui ci demandait que les questions fussent ainsi posées : 1° L'accusé est-il coupable de conspiration ? 2° Est-il coupable d'usurpation de pouvoirs? Il était clair que je n'étais pour rien dans la conspiration, puisque cette question avait été abandonnée même au commencement des débats; et les jurés auraient prononcé mon absolution. Restait la seconde, sur laquelle j'allais être condamné. Mais la peine de mort était écartée. En séparant le complot de l'usurpation de pouvoirs, les jurés me sauvaient, puisque l'absence du crime laissait seulement la peine du délit. C'est ce que ne voulait pas le gouvernement, c'était la mort qu'il demandait aux jurés ; et voici le moyen infâme dont il se servit pour entraîner la majorité. « Après un grand acte de justice, » avait-on dit en secret aux jurés (c'était la condamnation du maréchal Ney), « il importe beaucoup « que le roi puisse faire un grand acte de clémence. La « politique et l'intérêt du monarque le veulent ainsi. Pro« noncez donc la peine capitale contre le prévenu. La vie « lui sera conservée, la justice sera satisfaite, la société « vengée, et la bonté du roi brillera de tout son éclat. » Ainsi les deux questions furent réunies en une, et livrées à la conscience et à la timidité des jurés. On me reconduisit donc en prison. Sainte-Roses, qui était à l'audience, vint me tenir compagnie. Je n'avais plus d'illusions, mais cherchais à prolonger celle de cet excellent jeune homme. Après un dîner fort triste, je lui proposai une partie d'écarté, et je la gagnai, contre la coutume, car il était plus que moi. Mais à mesure que l'heure avançait, sa fermeté diminuait : et quand on le fit sortir à dix heures, il fon

en larmes et ne pouvait se séparer de moi. Je restai seul deux mortelles heures, car ce ne fut qu'à minuit passé qu'on vint me chercher pour entendre la lecture de mon arrêt. La déclaration du jury avait été lue pendant mon absence; aussi les gendarmes qui me reçurent au haut de l'escalier et qui m'accompagnèrent dans le cabinet du président, gardaient-ils un morne silence. Je m'assis, et, les considérant avec attention, je lus sur leurs visages la sentence de mort. « Eh bien! dis-je au brigadier, je suis con- « damné? Un aide-de-camp du général Bonaparte pouvait- « il être acquitté ? » Pour toute réponse il me conduisit devant les juges. Un silence profond, une immobilité complète régnaient dans cette salle immense et mal éclairée. Les banquettes étaient encore assez garnies de femmes. Mes yeux fixés sur cette foule cherchèrent en vain un visage bienveillant, un regard de compassion. En les dirigeant sur les jurés, j'en vis un seul dont le mouchoir couvrait le visage. C'était M. Jurien. Enfin le président donna l'ordre au greffier de lire la déclaration du jury. Je m'y attendais. Mais redoutant plus que tout de me voir arracher la croix de la Légion, j'avais eu la précaution de l'ôter, ainsi que le grand-cordon, et les autres insignes de la Couronne de Fer et de celle de Hollande. Les juges se retirèrent sur la forme pendant quelques minutes, et au retour le président prononça hautement l'article du Code criminel me condamnait à la peine capitale. Heureusement la nalité d'arracher la croix de la Légion-d'Honneur fut se. Cet outrage seul aurait pu détruire le calme de âme. Les petites circonstances que les journaux ont eillies sont exactes, et je ne les rapporte pas ici. A uit et demi je redescendis dans mon cachot. Dans le lor qui le précédait, je rencontrai le concierge qui

venait au-devant de moi et qui me questionna tranquillement : « Tout est fini, » lui dis-je. Cet homme recula comme si on lui eût donné un violent coup dans l'estomac, et il disparut. Je m'étais contenu devant le public ; mais la nuit et la solitude rappelèrent à mon oreille ce terrible mot : Peine de mort. L'agitation de mon âme commença par l'explosion d'une vive indignation. Je me promenais à grands pas ; j'en appelais à la France entière contre l'iniquité du jugement. Peu à peu cependant je me calmai, et bientôt je trouvai dans un sommeil profond l'oubli de mon malheur.

Je reçus le lendemain des détails très-authentiques de ce qui s'était passé la veille aux débats des jurés. Le président soutint avec un inconcevable acharnement l'accusation. M. Jurien le combattit avec une grande force de raisonnement ; les débats, pendant six heures, furent si vifs et soutenus avec un tel éclat, qu'ils étaient entendus fort loin de la salle où siégeaient les jurés ; enfin le président l'emporta, malgré les efforts de M. Jurien. Huit voix sur douze se prononcèrent contre moi.

Je voulais mourir sans en appeler à la cour de Cassation. Les formes avaient été sans doute trop bien observées pour espérer que le jugement fût réformé. Pourquoi d'ailleurs languir dans les angoisses pendant quinze jours et peut-être un mois ? Pourquoi se laisser traîner sur l'échafaud au milieu de la populace des rues et peut-être des huées des royalistes ? Mais au souvenir de ma femme, de mon enfant, la raison et le sang-froid reprirent leur empire, et ce fut le seul accès de désespoir où je sois tombé. Il fallait d'abord penser à faire arriver l'épouvantable nouvelle à madame de Lavallette. J'écrivis à notre vieille amie madame de Vandeul, et à la princesse de Vaudemont. Elles arrivèrent toutes deux auprès d'elle, et les vêtements de deuil dont

elles s'étaient couvertes, lui apprirent son malheur. Mais la princesse de Vaudemont, dont le caractère ferme prévoyait tout, fit écrire par ma femme une lettre au duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre, pour obtenir un rendez-vous du roi. Il était fort douteux qu'il fût accordé ; mesdames de Labédoyère et Ney avaient été refusées. Cependant, contre toute attente, une heure après, la permission de se présenter au château fut apportée. « *Le roi attend* « *dans son cabinet madame de Lavallette* ; » telle était la réponse. Elle monta donc dans la voiture de la princesse, avec ma fille, et elle descendit chez le premier gentilhomme, aux Tuileries. M. le duc de Duras la prit par la main, et la conduisit à travers tous les courtisans jusque dans le cabinet. Là elle tomba aux genoux de Louis XVIII, qui lui dit : « Madame, je vous ai reçue D'ABORD pour vous donner « une marque de mon intérêt.» Ce furent les seules paroles qu'il prononça. On la releva et elle sortit. Mais les paroles du roi avaient été entendues, elles circulaient à mesure que madame de Lavallette passait ; et sa douleur, sa beauté, sa noblesse et la grâce de son maintien, malgré l'abattement sous lequel elle paraissait succomber, émurent toutes les personnes qui la voyaient. On se rappelait qu'elle était la fille d'un émigré, et l'on ne doutait pas que la grâce ne fût accordée, puisque le roi l'avait admise à l'honneur de sa présence. Il ne devait pas cependant en être ainsi.

CHAPITRE XXXVII

Madame Lavallette vient me voir. — Le comte Carvoisin. — Détails sur Émilie Beauharnais. — Mon mariage avec elle. — Je la quitte pour aller en Égypte. — Ma mission en Saxe. — Mon voyage à Berlin.

Le lendemain, pour la première fois depuis quatre mois, elle vint me voir. Sa pâleur, sa maigreur et son abattement me firent trembler. Elle tomba dans mes bras ; sa voix était sans timbre, et pendant près d'une heure, je ne pus en tirer un seul mot. Enfin elle se remit peu à peu, et ce fut de sa bouche que j'appris les détails de sa réception par le roi. Elle était venue seule, mais le comte de Carvoisin vint la chercher pour la reconduire chez elle. Ma reconnaissance exige que je n'oublie pas ce digne ami. J'avais connu M. de Carvoisin, huit ans auparavant, à Surène où j'étais son voisin de campagne. Il élevait alors une nièce qui depuis a épousé le comte de Clermont-Tonnerre. Quoiqu'il n'eût pas atteint la vieillesse, il en avait déjà la mauvaise santé. Asthmatique dès son enfance, il avait quitté le service avant la révolu-

tion, et il vivait en philosophe chrétien, loin du monde, qu'il n'aimait pas, uniquement occupé de l'éducation de sa jeune pupille et d'une société de charité dont il avait provoqué l'établissement et qui prospérait par ses bienfaits. Nous étions loin de nous entendre sur beaucoup de questions politiques; mais, en nous faisant quelques concessions, l'union la plus douce n'avait cessé de régner entre nous. Je l'avais perdu de vue depuis la restauration ; mais il revint à moi dans l'infortune, et pendant le dernier, le plus terrible mois de ma détention, il venait tous les jours me voir, après avoir assisté à une messe qu'il faisait dire chaque matin à mon intention. Il était cependant d'une admirable modération d'opinion. Ma situation semblait exiger de lui qu'il me présentât les consolations de la religion. Ses discours avaient un charme séduisant ; il y apportait une onction, un abandon de cœur qui me touchaient ; mais j'étais trop vrai pour ne pas lui avouer qu'il n'y avait pas moyen de nous entendre. Je lui exposai avec simplicité tout ce qu'il m'était impossible d'admettre, et il cessa ses instances, sans témoigner la moindre impatience et le plus léger refroidissement.

Au moment où madame Lavallette paraît sur la scène pour la premiere fois, il me paraît convenable de donner quelques détails sur sa personne et notre mariage.

Louise-Émilie de Beauharnais est née en 1780. Son père, François, marquis de Beauharnais, avait épousé sa cousine-germaine, fille d'une comtesse Fanny de Beauharnais, qui avait eu quelque célébrité dans les lettres, et sœur du comte de Beauharnais, mort pair de France, et dont la fille est devenue grande-duchesse de Bade. M. de Beauharnais était l'aîné de sa famille. Son frère, Alexandre, qui avait épousé mademoiselle Tascher de la Pagerie, eut deux enfans, Eugène

et Hortense. Il ne restait à mon beau-père qu'une fille.

Lors de la convocation des états-généraux, Alexandre fut nommé député de la noblesse du Blaisois. L'aîné, François, fut désigné comme suppléant à l'assemblée de la noblesse de Paris, et il n'entra à la chambre que le 6 octobre 1789, pour y remplacer M. de Lally-Tollendal, qui abandonna la France à cette époque. Alexandre prit parti pour la liberté, et il en fut récompensé par l'échafaud. L'aîné vota constamment avec le côté droit, et, en 1792, il alla rejoindre les princes à Coblentz. Madame de Beauharnais partagea bientôt le sort de tous les nobles restés en France. Elle fut arrêtée, et passa plus de deux ans en prison. La jeune Émilie fut confiée aux soins d'une gouvernante, ou plutôt livrée aux grossiers caprices de quelques domestiques qui partageaient les mouvemens et les passions de la multitude. Fille de parens émigrés, la pauvre enfant était forcée d'assister aux processions patriotiques qui se renouvelaient tous les mois, aux fêtes de la république. « J'étais fort mal-« traitée, m'a-t-elle raconté souvent, par mes compagnes, « les filles du quartier. Elles ne me pardonnaient pas ma « taille élevée et des traits assez distingués pour faire con-« traste avec la plupart d'entre elles. La fille d'un émigré, « d'un marquis, d'une mère emprisonnée, ne devait pas pré-« tendre à l'honneur d'être avec elles. Je n'aurais pas mieux « demandé ; mais ma gouvernante, quoiqu'elle ne partageât « pas les préjugés de mes compagnes, avait grand soin de ma « conduire à leurs réunions dans son propre intérêt : montrer « la plus légère répugnance l'eût exposée à être arrêtée.» A cette affreuse époque de délire et de fanatisme, la vie privée subissait la surveillance jalouse et continuelle de tout ce qui vous entourait. Le portier d'un hôtel ne se faisait pardonner sa condition que par l'espionnage et la délation. Les

domestiques étaient maîtres ou plutôt tyrans de ceux qui qui les employaient; et l'on trouvait mauvais qu'une jeune fille d'émigré ne fût pas mise en apprentissage, conservât dans ses mœurs et ses occupations quelque chose de distingué et de délicat. La cousine d'Émilie et son cousin avaient été placés en apprentissage ; Hortense, chez la couturière de sa mère, et Eugène chez un menuisier du faubourg Saint-Germain. Le 9 thermidor vit renverser la tyrannie, et madame de Beauharnais sortit de prison. Émilie entra avec sa cousine chez madame Campan, qui venait de former une pension à Saint-Germain-en-Laye ; elle y put continuer son éducation interrompue pendant deux ans.

Le général Bonaparte, dont j'étais alors aide-de-camp, m'avait envoyé à Paris, en 1796, pour y suivre les mouvemens des deux Conseils et du Directoire. Je lui avais écrit la vérité avec une franchise qui lui fit sentir tout le danger et toute la honte qu'il trouverait à consacrer, par son assentiment, le coup d'état frappé le 18 fructidor. Le Directoire connut promptement mes opinions, et, s'il n'osa pas m'en punir, il en témoigna un ressentiment assez vif pour que le général Bonaparte ne crût pas devoir m'amener à Paris quand il revint de l'armée d'Italie. Il me laissa au congrès de Rastadt, et je ne vins le rejoindre que trois semaines avant son départ pour l'expédition d'Égypte. Tous mes camarades avaient été avancés ; le général désirait aussi me récompenser : mais ne voulant pas s'exposer à un refus de la part du gouvernement, il se mit en tête de me faire épouser mademoiselle de Beauharnais. Un jour que je l'accompagnais à la Trésorerie pour presser l'expédition des fonds dont la marine avait besoin à Toulon, il fit diriger sa voiture vers les nouveaux boulevards pour causer à son

aise. « Je ne peux vous faire chef d'escadron, me dit-il ; il « faut donc que je vous marie : je veux vous faire épouser « Émilie de Beauharnais ; elle est très-belle et bien élevée. « La connaissez-vous ? — Je l'ai vue deux fois. Mais, mon « général, je suis sans fortune ; et nous allons en Afrique « et je pourrai bien y être tué ; que deviendra la pauvre « veuve ? Je n'ai pas d'ailleurs de goût pour le mariage. — « Il faut se marier pour avoir des enfans, c'est le grand « but de la vie. Être tué, cela est possible : alors elle sera « la veuve d'un de mes aides-de-camp, d'un défenseur de « la patrie ; elle aura une pension, et pourra s'établir avan- « tageusement. Maintenant, fille d'un émigré, personne ne « veut d'elle : ma femme ne peut la conduire dans le « monde. La pauvre enfant est digne d'un meilleur sort. Il « faut que cette affaire soit terminée promptement. Causez « ce soir avec madame Bonaparte : la mère a donné son « consentement ; dans huit jours la noce, et je vous don- « nerai quinze jours de bon temps. Vous viendrez me re- « joindre à Toulon le 29. » (Il me parlait ainsi le 9.) Je riais pendant tout ce discours. — « Enfin je ferai tout ce « que vous voudrez. Mais la jeune personne voudra-t-elle « de moi ? Je ne veux pas la contraindre. — C'est une enfant « qui s'ennuie à la pension, qui sera malheureuse chez sa « mère. Pendant votre absence, elle ira vivre avec son « grand-père à Fontainebleau. Vous ne serez pas tué, et « dans deux ans vous la retrouverez. Allons, c'est une « affaire arrangée. Dites au cocher de retourner à la mai- « son. »

Le soir, je m'approchai de madame Bonaparte ; elle était prévenue, voulut bien me montrer de la satisfaction et m'appeler son neveu. « Demain, me dit-elle, nous irons « tous à Saint-Germain ; je vous présenterai à ma nièce.

« Vous en serez enchanté, elle est charmante. » Effectivement, le lendemain nous montâmes en calèche, le général, madame Bonaparte et Eugène, et nous desscendîmes chez madame Campan. C'était un grand événement; toutes les pensionnaires étaient aux fenêtres, dans le salon, dans les cours, car on avait donné congé. Bientôt on descendit dans le jardin, et, parmi ce troupeau de quarante jeunes personnes, je cherchais avec inquiétude celle qui m'était destinée. Sa cousine Hortense nous l'amena pour saluer le général et embrasser sa tante. Elle était effectivement la plus jolie : une taille élevée et d'une élégance pleine de grâce, un visage charmant, de belles couleurs que la confusion augmentait, mais une timidité, un embarras qui fit rire le maître; mais il n'alla pas plus loin. Il fut décidé qu'on déjeunerait dans le jardin, sur l'herbe. J'étais cependant fort soucieux. Voudrait-elle de moi? n'obéirait-elle pas sans répugnance? Ce mariage si brusque, ce départ si prompt, me chagrinaient. Quand on fut levé et que le cercle fut rompu, je priai Eugène de conduire sa cousine dans une allée solitaire. Je les rejoignis, et il nous quitta. J'entrai alors en conversation; je ne lui cachai ni ma naissance, ni mon peu de fortune. « Je n'ai, lui dis-je, que mon épée « et la bienveillance du général, et je vous quitte dans « quinze jours. Ouvrez-moi votre cœur. Je me sens dis- « posé à vous aimer de toute mon âme; mais cela ne suffit « pas. Si cette union n'est pas de votre goût, confiez-le- « moi. J'obtiendrai mon éloignement, vous ne serez pas « tourmentée, je garderai votre secret. » Elle avait les yeux baissés; pour toute réponse, elle sourit et me donna le bouquet qu'elle tenait à la main. Je l'embrassai. Nous revînmes lentement vers la compagnie, et huit jours après, nous allâmes à la municipalité. Le lendemain, un pauvre

prêtre insermenté nous maria dans le petit couvent de la Conception [1], rue Saint-Honoré. C'était à peu près défendu : mais Émilie y tenait beaucoup, car elle avait une piété douce et sincère.

Peu de jours après mon mariage, je dus m'occuper en secret des préparatifs de mon départ pour Toulon, où le général en chef était déjà arrivé. Il fut convenu qu'elle partagerait le temps de son absence entre sa tante et son grand-père, qui avait alors quatre-vingt-six ans, et qui conservait, dans un âge si avancé, une tête saine, une égalité de caractère aimable, et une véritable adoration pour sa petite-fille. Je la quittai sans lui faire mes adieux : ils auraient été trop pénibles : je ne revins que dix-huit mois après. Ainsi mes pressentimens furent démentis par l'événement. De huit aides-de-camp que nous étions, quatre périrent : Julien et Sulkowski assassinés par les Arabes, Croisier tué au siége de Saint-Jean-d'Acre, et Guibert à la bataille d'Aboukir. Duroc et Eugène Beauharnais furent gravement blessés : Merlin et moi nous échappâmes. La gloire et la fortune coûtaient cher auprès du général Bonaparte.

A mon retour en France, et peu après le 18 brumaire, je fus chargé d'aller en Saxe, muni de pleins pouvoirs, pour traiter de la paix avec l'Autriche, si l'envie lui en prenait au milieu de la guerre. J'emmenai madame de Lavallette. Depuis 1792, l'Allemagne du nord n'avait pas vu une Française : on se fait imaginer que toutes étaient des femmes perdues, sans éducation et à peine vêtues. L'étonnement fut au comble quand on vit une jeune personne d'une extrême modestie, d'une grande timidité, et mise avec une décence et un goût qui pouvaient servir de modèle aux femmes les plus sévères.

[1] Ce couvent n'existe plus

Ces succès augmentèrent à mesure qu'on la connut davantage. Nous allâmes passer le carnaval à Berlin ; toute la cour, et particulièrement la reine, la comblèrent de bons traitemens et de distinctions. Elle eut l'honneur de détruire tous les préjugés extravagans qu'on avait contre les dames françaises, et de rendre peut-être les Allemands très-exigeans pour celles qui vinrent après elle.

Mon séjour en Allemagne était sans but après la victoire de Hohenlinden ; le premier consul me rappela près de lui ; et lorsqu'il plaça la couronne impériale sur la tête de Joséphine, sa nièce fut nommée dame d'atours. Les fonctions n'étaient pas faciles à remplir ; l'empereur, qui réglait sa maison comme son vaste empire, était loin d'y obtenir en tout la même obéissance. Il avait établi que les marchands qui fournissaient la toilette de l'impératrice ne devaient se présenter à elle qu'un jour par semaine, que la dame d'atours serait présente, tiendrait registre des achats, et serait responsable du désordre. L'exécution du règlement déplut bientôt à l'impératrice ; la dame d'atours osa réclamer ; elle fut boudée, et peu à peu ses fonctions se réduisirent à celles de dame du palais. Heureusement l'empereur ne lui en sut pas mauvais gré ; mais ce qu'elle n'avait pu faire, l'empereur ne l'obtint pas davantage, et la dame d'honneur, madame de Larochefoucault, ne put éviter des tracasseries dont elle eut beaucoup à souffrir. Le divorce, et le mariage de l'empereur avec Marie-Louise, rendirent à madame de Lavallette sa liberté. Depuis cette époque elle ne parut point aux Tuileries ; aussi la catastrophe de 1814 la trouva préparée, et, sauf le chagrin que sa reconnaissance pour l'empereur lui rendit fort amer, elle s'accommoda aisément d'une obscurité à laquelle elle s'était vouée depuis trois ans.

CHAPITRE XXXVIII

Conduite du général Clarke à mon égard. — M. Pasquier. — Le duc de Ragusé. — Son dévouement pour moi. — Mes préoccupations. — Je me familiarise avec l'idée du dernier supplice et de ses plus horribles détails. — Démarche de la princesse de Vaudemont. — Le maréchal Ney est jugé. — Gardes-du-corps déguisés. — Le maréchal est exécuté. — Mon jugement est confirmé par la cour de Cassation. — Le duc de Raguse accompagne Mme Lavallette aux Tuileries. — Sa fermeté. — Réponse de Louis XVIII. — Dureté de la duchesse d'Angoulême.

Je retourne à mon cachot. Pendant la nuit qui suivait ma condamnation, j'avais écrit à deux de mes amis, le général Clarke, et M. Pasquier. Le premier ne devait pas avoir oublié un important service que je lui rendis, lorsqu'il fut disgracié par le Directoire, au 18 fructidor. « Je « n'ai réservé aucun secret pour vous, lui mandais-je ; j'ai « tout dit à mes juges ; voyez ce que vous pouvez faire pour « moi ; tâchez du moins de m'épargner l'horrible agonie « de l'échafaud : faites-moi fusiller par les braves de l'ar- « mée ; la mort me paraît presque un bienfait. » Je ne veux

pas donner ici le texte de sa réponse, mais j'y trouvai cette phrase : « Il ne vous reste plus qu'à recommander votre « femme et votre enfant à l'inépuisable bonté du roi. » Mon arrêt de mort me fit moins de mal que la lecture de cette cruelle lettre. Dans mon indignation j'allais lui écrire tout ce que sa dureté m'inspirait; je me contins, par la douce certitude que ma femme et mon enfant ne seraient pas réduites à implorer la pitié de celui qui les avait privées d'un père et d'un époux. Je souffrais encore de l'agitation dans laquelle m'avait jeté la missive du ministre de la guerre, quand ma porte s'ouvrit mystérieusement : un homme s'approcha de moi, me pressa la main, et, me remettant un billet, disparut à l'instant. C'était M. Anglès, préfet de police; le billet était de M. Pasquier. « Conservez « votre courage, m'écrivait-il; tout n'est pas perdu; plu- « sieurs de vos amis entourent Sa Majesté, et tout ce qu'il « sera possible de faire pour la toucher sera tenté avec « courage. Espérez encore. »

Parmi les personnes qui prenaient intérêt à moi, j'étais loin de compter le duc de Raguse. Liés de la plus tendre amitié depuis long-temps, sa conduite envers l'empereur, en 1814, m'avait éloigné de lui; j'avais rompu avec éclat. Cependant je reçus une lettre du maréchal. « J'allais deux « fois par semaine aux Tuileries, m'écrivait-il : j'irai main- « tenant deux fois par jour; je parlerai, je solliciterai jus- « qu'à l'importunité. Tout ce qui a du cœur se joindra à « moi, et j'espère obtenir ce que je désire le plus au « monde. »

Ces douces consolations d'une amitié courageuse ne me faisaient plus d'illusion. Je vis que j'avais été condamné, comme allait l'être le maréchal Ney, pour servir d'exemple. Il était le premier, par sa réputation, dans la hiérarchie

militaire ; j'étais, aux yeux de la cour, le plus importan dans l'ordre civil. Ancien aide-de-camp du général Bona parte, cousin-germain du prince Eugène et de la reine d Hollande qu'elle détestait, directeur-général des poste pendant douze ans, et à ce titre dépositaire de beaucoup d secrets qu'il fallait étouffer (c'était du moins son opinion), ma mort était irrévocable. Je devais donc me résigner, l'envisager d'un œil ferme, et me familiariser avec tous les détails du supplice que j'allais subir. Les geôliers m'avaien souvent fait le récit des derniers momens de la plupart d malheureux qui les avaient quittés pour marcher à la Grèv mais je voulais savoir tous les détails de ce qu'ils app laient *la toilette*. C'est un peu avant quatre heures que condamné est amené au greffe ; à peine a-t-il dépassé porte basse qui donne entrée dans cette pièce, que l'exéc teur et ses valets se présentent ; ils font asseoir le co damné sur un banc, lui ôtent son habit, lui coupent l cheveux et le col de sa chemise, et enfin lui lient les ma derrière le dos : on le conduit ainsi jusqu'à la charrette q se trouve à la porte. C'est un terrible moment ; ceux q jusqu'alors ont montré le plus de sang-froid et de coura tombent abattus et dans un grand désordre : mais le gra air et la présence de la foule les raniment souvent penda la route, quelquefois les exhortations du confesseur. J coutais avec attention, revenant sur les détails, multiplia les observations, et tous les jours me faisant recommenc cet affreux récit, tantôt par l'un, puis par un autre ; que ques-uns le faisaient avec répugnance, mais les plus vieu s'y complaisaient.

C'était augmenter mon supplice à plaisir. J'éprouvais d l'horreur et un frémissement qui m'agitait jusqu'à la moell des os ; je parcourais ma chambre avec épouvante, et me

nuits sans sommeil étaient affreuses. A force de m'obstiner à revenir sans cesse sur cette situation, j'obtins enfin ce que j'avais tant désiré, un calme dont les geôliers étaient eux-mêmes étonnés. En les écoutant d'abord, je pâlissais ; maintenant c'était sans émotion, sans répugnance. J'avais caché depuis long-temps dans ma paillasse un couteau de table qui m'appartenait : je ne pensais plus à m'en servir ; je trouvais une espèce de gloire à braver la mort, à l'attendre de sang-froid, comme sur le champ de bataille.

Le ministre de la justice, le comte de Barbé-Marbois, tâchait de reculer l'époque du jugement de la cour de Cassation, espérant que le temps amènerait un peu de calme dans les esprits des habitans du château ; car mes ennemis étaient tous là. La princesse de Vaudemont, par son nom de Montmorenci, se trouvait parente des personnes les plus considérables de la cour. Presque toutes lui devaient leur rentrée en France ; la plupart d'entre elles lui devaient la position tranquille dont elles avaient joui sous l'empire ; car, quoique l'empereur ne l'aimât pas et s'en défiât, elle avait de l'influence sur MM. de Talleyrand et Fouché, et elle en usait avec courage et générosité. Le roi et sa famille avaient hérité des sentimens de haine que lui portait l'empereur. On ne lui pardonnait pas ses anciennes liaisons avec ces deux puissans ministres. C'était cependant chez elle que s'était tenue une partie des conciliabules qui préparèrent en 1814 la chute de l'empire ; et, quoi qu'elle n'y prît qu'une part fort indirecte et fort timide, j'avais cessé de la voir, en lui avouant franchement les motifs de mon éloignement ; mais dans mon malheur je la retrouvai animée du courageux dévouement d'un ami. Par elle, M. de Richelieu était sans cesse harcelé ; une foule de personnes dont je ne connaissais que les noms se firent

un point d'honneur d'obtenir ma grâce. Madame de Vaudemont leur rappelait ma conduite en Saxe envers les Français malheureux que j'y avais trouvés, et en France depuis quatorze ans. J'en avais fait rentrer un grand nombre ; et, comme je ne voyais en eux que des compatriotes malheureux, j'avais souvent employé mon crédit pour leur faire du bien. Quelques-uns s'en souvinrent. Mais la haine était trop violente, et surtout la plaie du 20 mars trop douloureuse encore, pour que la générosité pût se faire écouter. Si j'avais manqué de courage pendant ces trente jours qui s'écoulèrent entre le jugement de la cour d'assises et celui de la cour de Cassation, il y avait de quoi me tuer ou me rendre fou. Chaque matin on m'instruisait des démarches tentées, des obstacles vaincus ; mais aussi tous les soirs je recevais les plus tristes nouvelles : l'obstination de la famille royale à repousser toutes les sollicitations, la timidité ou le découragement de M. de Richelieu, enfin l'impossibilité de fléchir le monarque.

De temps en temps quelques amis courageux venaient me visiter dans la prison, malgré la haine de l'autorité, qui pouvait les en punir. M. Pasquier, quoiqu'il fût ministre d'état, et M. de Fréville, alors maître des requêtes, tous deux m'apportaient de l'espérance ; mais je démêlais, à travers leurs protestations, un découragement secret dont ils ne pouvaient triompher devant moi. « Je n'aurais jamais « eu le courage de venir, me dit Fréville, si je ne comp- « tais pas sur le succès de vos amis. » Mais, en me parlant, des larmes roulaient dans ses yeux, et le tremblement de sa main dans la mienne détruisait l'espoir qu'il cherchait à m'inspirer.

C'est dans cet intervalle que le maréchal Ney fut jugé. Même avant son procès, les moyens de surveillance avaient

té multipliés autour de lui. Jour et nuit trois sentinelles taient placées sous sa fenêtre, c'est-à-dire devant la nienne ; un gendarme, un garde national à cheval, et un grenadier de l'ancienne garde, ou plutôt un garde-du-corps déguisé; car on n'osait pas se fier aux troupes de l'ancienne armée. J'acquis bientôt la conviction de ce déguisement par une de nos parentes, mademoiselle Dubourg, qui avait obtenu la permission de me voir. Elle avait reconnu, en entrant, un de ses cousins qui montait la garde, couvert de l'habit d'un ancien grenadier à cheval. Tous les soirs, on venait chercher le maréchal en voiture pour le conduire au Luxembourg, et on le ramenait à la Conciergerie le lendemain matin. Le 7 décembre il ne rentra pas. J'interrogai le guichetier, qui se troubla; enfin, le poussant de questions, j'appris que le maréchal venait d'être exécuté. « Est-ce à la Grève, sur l'échafaud? — Non, « me dit-il ; fusillé. — Il est bien heureux ! » m'écriai-je avec un mouvement de joie. Et le pauvre homme, qui ne comprenait pas, crut que j'étais devenu fou.

Les jours s'écoulaient cependant. Un de mes avocats me proposa de ne pas attendre le jugement de la cour de Cassation, et d'écrire au roi pour m'abandonner à sa clémence. J'avais une invincible répugnance à faire une telle démarche. Son confrère n'était pas de cet avis. « Elle pourrait « être fort dangereuse ou ne produire aucun effet. Si le « roi veut faire grâce, il attendra le jugement de la cour ; s'il est décidé à la refuser, il attendra encore ; il est donc préférable de ne rien changer à la marche naturelle de cette affaire. »

Madame la duchesse de Plaisance, fille du ministre de la stice, vint un jour chercher madame Lavallette et la nduisit chez son père. Ces deux dames tombèrent aux

[illegible] le vénérable vieillard. Sa fille fondait en larmes, le [illegible] ses mains jointes, et sollicitait avec une véhémence et une ardeur dont peuvent avoir une idée ceux-là seulement qui ont le bonheur de la connaître. En l'écoutant, des larmes coulaient silencieusement sur les joues du ministre : mais elle ne put en obtenir un seul mot : c'était de mauvais augure ; il était clair qu'il avait peu d'espérance. Enfin, le 20 décembre, le jugement fut appelé à la cour suprême. Six moyens de cassation furent présentés ; mais, malgré l'éloquent plaidoyer de Me Darrieux, le jugement fut trouvé bon et confirmé. Ce fut M. Baudus, un de mes amis, qui vint m'annoncer cette triste nouvelle ; mais il s'appliqua à détruire toute l'impression qu'elle pouvait faire sur moi par des espérances qui paraissaient si positives que je commençais à les partager, lorsque, une heure après sa sortie, M. Carvoisin entra chez moi. L'impression terrible du jugement n'était pas encore effacée de son visage : il espérait encore, mais ses raisonnemens partaient d'un esprit préoccupé qui aurait trouvé plus facile de me parler de résignation.

Il ne restait plus que trois jours ; dans un si court espace de temps, il fallait trouver moyen d'arriver jusqu'au roi. Le duc de Raguse s'en chargea. Le général Foy vint de sa part chercher madame Lavallette, et la conduisit par des détours jusqu'à l'entrée de la galerie de Diane, où elle trouva le maréchal qui la prit par le bras et lut le mémoire qu'elle devait présenter au roi. C'était pendant la messe. Toute la cour était à la chapelle, et le roi devait repasser par cette galerie pour rentrer dans ses appartemens. Malheureusement, un des huissiers qui se trouvait là reconnut ma femme ; et, comme il était contre l'usage que qui que ce fût pût se tenir dans cette galerie sans un ordre spé[illegible]

il crut devoir en avertir le maréchal et le prier de faire retirer madame de Lavallette. « Madame restera, » lui dit le maréchal d'un ton ferme. L'huissier courut avertir un officier du palais, et celui-ci renouvela l'avertissement d'un ton si positif que le maréchal pouvait le prendre pour un ordre. « Madame restera, puisqu'elle est ici, » répondit-il, « je prends tout sur moi. » Cependant la cour avançait. Le roi, prévenu, sentit qu'il était trop tard pour éloigner de sa vue une infortunée qui peut-être causerait du scandale par sa résistance. Il continua donc à avancer, et quand il fut en face de madame de Lavallette, elle tomba à ses pieds en lui présentant son mémoire. Le prince s'inclina vers elle, prit les papiers en lui disant : « Madame, je ne puis « faire autre chose que mon devoir ; » et il passa outre. Ma femme tenait un second mémoire pour madame la duchesse d'Angoulême. Le duc de Raguse, la voyant hésiter, la pressa de courir après la princesse pour le lui remettre. Elle s'avançait, lorsque M. d'Agoult, chevalier d'honneur, se retournant et lui opposant ses deux bras étendus et ses mains ouvertes, la força de s'arrêter (1).

Cette phrase du roi ne ressemblait pas à celle qu'il avait prononcée un mois avant dans son cabinet, quand madame de Lavallette s'y présenta. Il parlait de son devoir maintenant, quand on lui parlait de clémence. Ce mot était effrayant. Émilie parut d'abord n'en pas sentir toute la gravité, mais il était décisif pour moi, et je m'appliquai bien vite à prendre des précautions pour que ma femme et mon enfant pussent être trompées et éloignées pendant

(1) Le duc de Raguse tomba dans une longue disgrâce, et fut violemment maltraité pour cet acte de courageuse bonté. On m'a assuré qu'un prince qui ne vit plus s'oublia dans sa colère jusqu'à dire : « Il mériterait d'être envoyé aux galères. ».

pieds du vénérable vieillard [illegible]facile avec la mère. Son pressait de ses mains join[illegible], et elle imagina de faire mence et une ardeur d[illegible]s de madame la duchesse seulement qui ont le[illegible]esse habitait le rez-de-chaussée tant, des larmes c[illegible] le roi de Rome. Madame de ministre ; mais [illegible]emens noirs sous lesquels elle avait de mauvais ar[illegible]au, descendit de sa chaise à porteurs Enfin, le 2[illegible] et se présenta à la porte de la prin- suprême. [illegible] on avait coutume d'entrer. La pâleur de malgré [illegible] ses yeux gonflés, sa démarche pénible la firent fut tr[illegible]t bientôt reconnaître par les valets. A l'instant am[illegible] fut fermée, et l'ordre donné hautement de ne laisser s'[illegible] personne. Refusée à cette porte, elle se hâta d'en aller chercher une autre sous le grand vestibule ; mais un valet de pied courut devant elle pour avertir, et elle fut également repoussée. Épuisée de fatigue, elle s'assit sur les marches de pierre de la cour, et y resta pendant une heure, se faisant encore l'illusion qu'on la laisserait entrer. Elle attirait les regards des passans et surtout des gens qui montaient au château ; mais personne n'osait lui donner un signe de compassion. Enfin elle se décida à s'éloigner du palais et à retourner dans mon cachot, où elle arriva exténuée et le cœur brisé par la douleur.

CHAPITRE XXXIX

Consternation de mes propres geôliers. — Trait touchant d'une geôlière. — Mme Lavallette me communique son projet d'évasion. — Mes objections. — L'exécution est remise au lendemain. — Dernière tentative de Mme Lavallette auprès de M. de Richelieu. — Visite de M. de Carvoisin. — Ma fille vient me voir. — Je la congédie. — Mme Lavallette la ramène. — Elle me donne mes instructions. — Dernière visite de M. de Saintes-Roses et du colonel Briqueville. — La vieille Dutoit. — Souper. — Déguisement. — Je sors. — J'atteins la chaise à porteurs. — Les porteurs sont absens. — Mes angoisses et mes résolutions. — Le comte de Chassenon. — Nouveau déguisement. — Je suis M. Baudus à pied. — Rencontre de gendarmes. — Nous arrivons à l'hôtel des Affaires étrangères. — Attentions délicates de mes hôtes.

Cependant je sentais que mes heures étaient comptées ; il ne m'en restait plus que quarante-huit, car on n'accorde que trois jours aux condamnés pour se pourvoir en grâce. Le garde-des-sceaux ne voulait présenter sa supplique que le second jour. Le roi avait déjà imposé silence au duc de Richelieu à cet égard. Tous mes amis étaient dans la consternation. Les geôliers eux-mêmes ne m'approchaient plus.

Eberle, celui d'entre eux qui était attaché à mon service, ne m'adressait plus la parole; il tournait dans ma chambre, sans but, ne sachant plus ce qu'il faisait. Nous étions au mardi soir : « C'est ordinairement le vendredi qu'on exé-« cute les condamnés, » lui dis-je. — « Quelquefois le « jeudi, » répondit-il avec un soupir étouffé. — « L'exécu-« tion a lieu ordinairement à quatre heures ? — Quelque-« fois le matin ; » et il sortit en oubliant de fermer la porte. Une geôlière de la prison des femmes passait en ce moment ; me voyant seul, elle entre précipitamment, se jette sur ma croix de la Légion-d'Honneur, la baise avec transport et se sauve en pleurant. Cette action passionnée d'une femme que je n'avais jamais vue que de loin et à laquelle je n'avais jamais parlé, m'apprit enfin ma destinée. Ma femme vint à six heures avec moi ; elle était accompagnée de sa parente mademoiselle Dubourg. Quand nous fûmes seuls, elle me dit : « Il paraît trop certain que « nous n'avons plus rien à espérer. Il faut donc, mon ami, « prendre un parti, et voici celui que je vous propose. A « huit heures vous sortirez couvert de mes vêtemens, « accompagné de ma cousine. Vous monterez dans ma « chaise à porteurs, qui vous conduira rue des Saints-« Pères, où M. Baudus se trouvera avec un cabriolet, et « vous conduira dans une retraite qu'il vous a ménagée. « Là, vous attendrez sans danger qu'on puisse vous faire sortir de France. » Je l'écoutais et la regardais en silence. Son air était calme, et le ton de sa voix assuré ; elle paraissait tellement convaincue du succès que j'hésitais à lui répondre. Cependant cette entreprise me paraissait folle ; il fallait bien le lui dire; mais au premier mot ; « Point-« d'objections; je meurs si vous mourez. Ainsi ne repoussez « pas mon projet. Ma conviction est profonde : je sens que—

« Dieu me soutient ! » En vain je cherchai à lui représenter les nombreux geôliers qui l'entouraient chaque soir quand elle me quittait, le concierge qui lui donnait la main jusqu'à la chaise à porteurs, l'impossibilité d'être déguisé pour pouvoir le donner le change, enfin ma répugnance invincible à l'abandonner aux mains des geôliers : « Qu'arri-« vera-t-il quand ils découvriront que je suis parti ? Ces « brutaux, dans leur fureur, ne s'oublieront-ils pas jusqu'à « vous maltraiter ? » J'allais continuer ; mais je m'aperçus bientôt, à la pâleur de son visage et aux mouvemens d'impatience qui commençaient à l'agiter, qu'il fallait cesser toute objection. Je gardai le silence pendant quelques minutes. « Enfin, lui dis-je, je ferai ce que vous voudrez ; « mais vous voulez réussir, souffrez au moins une seule « observation. Le cabriolet est placé trop loin ; à peine « échappé, on s'apercevra de ma fuite, et indubitablement « on me rencontrera dans cette chaise : car il faut près « d'une heure pour aller à la rue des Saints-Pères ; je ne « peux m'y sauver à pied sous vos habits. » Cette réflexion la frappa. « Changez, ajoutai-je, cette partie de votre plan ; « la journée de demain doit m'appartenir encore, je vous « jure que demain je ferai tout ce que vous voudrez. — Eh « bien ! me dit-elle, vous avez raison, je ferai placer le « cabriolet plus près d'ici. Donnez-moi votre parole de « m'obéir, car il ne nous reste que cette ressource. » Je lui pris la main : « Je ferai tout ce que vous voudrez et « comme vous le voudrez. » Cette promesse la calma, et nous nous séparâmes.

Plus je réfléchissais à son projet, plus il me paraissait impraticable : elle est plus grande que moi de près d'un demi-pouce ; tous les geôliers étaient habitués à me voir ; sa taille était souple et élancée ; il est vrai que le chagrin

m'avait singulièrement maigri ; mais enfin la différence de vait sauter aux yeux. D'un autre côté, j'étais bien décidé mourir ! Je remettais, il est vrai, en délibération depui deux jours, si je ne ferais pas usage de l'arme que j'avai cachée. Toute cette toilette du bourreau, cette marche s lente sur une charrette de la Conciergerie à la Grève, m donnaient de l'émotion : mais enfin le cœur restait ferme Et voilà qu'il me faut détourner les yeux de la mort pou me jeter dans tous les détails d'un projet de fuite impos sible à réaliser, et qui me paraissait extravagant. Le burles que allait se mêler à la tragédie ; car je serais repris sous des habits de femme, et peut-être auront-ils la barbarie d me produire aux yeux du public sous ce ridicule travestis sement. Mais, d'un autre côté, comment la refuser ? Elle paraissait si heureuse de son projet, si assurée de son suc cès ! Ne pas lui tenir parole sera la tuer. Le lendemain tandis que je me tourmentais encore de ces tristes pensées elle arriva ; j'appris d'elle que, en me quittant la veille au soir, elle avait fait prendre à ses porteurs le chemin de la rue du Bac, et qu'elle avait quitté sa chaise à quelques pas de l'hôtel des Affaires étrangères. M. Baudus lui avait con seillé de faire une dernière tentative auprès du ministre : mais, pour arriver à lui, il fallait employer la ruse. Elle de manda au suisse l'appartement de M. Bresson, trésorier du ministère ; et comme il demeurait dans la première cour elle s'arrêta quelques minutes sur les première marches de l'escalier, et elle se glissa ensuite dans la seconde cour, et parvint jusqu'à l'antichambre du ministre. « Son Excellence « est sortie, lui dit-on.— J'attendrai. » Le valet de chambre auquel elle s'adressait la reconnut et courut se plaindre au suisse auquel elle avait été consignée dès le matin ; car sa présence à la porte de madame la duchesse d'Angou

lême avait donné l'éveil partout. Le suisse arriva tout troublé, et parmi beaucoup de reproches, il lui dit : « Vous « m'exposez à perdre ma place. — Je vous ai trompé : vous « n'êtes donc pas en faute. Je veux voir le ministre. S'il « est sorti, je l'attendrai ; s'il est chez lui, je passerai la « nuit dans cette salle ; on ne m'en fera sortir que par la « violence. Allez le dire à votre maître. » Que pouvait faire le ministre ? Il la fit entrer. Madame Lavallette lui fit un exposé clair et rapide du procès, lui exprima avec force toute l'injustice de ma condamnation, et elle finit par implorer son appui auprès du roi. Le duc de Richelieu l'écoutait les yeux baissés ; et il paraissait touché, mais enfin il lui avoua que le roi lui avait ordonné de ne plus prononcer un mot sur cette affaire. « Alors, Monsieur, sauvez-le vous- « même. — Madame, ce serait un crime. — Ne pourriez- « vous du moins lui présenter un nouveau mémoire en mon « nom ? » Le duc, saisissant avec empressement cette idée, lui répondit : « Je le veux bien. Envoyez-le moi demain à « huit heures, et je vous donne ma parole qu'il sera remis « sans délai à Sa Majesté (1). — Je suis allée, me dit Émilie, « chez l'avocat pour ce mémoire. M. de Richelieu l'a reçu « ce matin, il doit être maintenant dans les mains du roi. « Cependant mon projet s'exécutera ce soir ; il ne serait « plus temps demain, sans doute, puisque nous n'avons « reçu aucune nouvelle du château. Je viendrai dîner avec « vous. Conservez votre fermeté, nous en aurons besoin. « Pour moi, je me sens du courage pour vingt-quatre « heures ; pas pour un moment de plus, ajouta-elle en sou- « pirant, et je suis d'ailleurs exténuée de fatigue. » Elle avait raison de compter sur les heures. A peine était-elle

(1) Tous ces détails m'ont été donnés depuis par M. Baudus, auquel le ministre les avait racontés.

m'avait sing
vait sauter
mourir ! !
deux jo
cachée
lente
don
Et
r
dit : « Un des rédacteurs
demander s'il était vrai
confesseurs, et s'il peut
— Quatre, c'est beaucoup ;
— La vérité. C'est que je n'en
un seul. » (Je vis bien que c'était
détourné.) — « Il faut encore atten-
donnerai l'adresse d'un ecclésiastique ;
est encore à moi. » Il ne me répondit rien,
en remuant la tête. Bientôt après arriva M. de
en rentrant il se jeta dans mes bras, et se mit à
Je le fis asseoir, je cherchai à le calmer; ma tran-
remit un peu. « Le curé de Saint-Sulpice sort de
me dit-il; il ne vous refusera pas ses secours spi-
si vous l'exigez, puisque vous êtes son paroissien;
vous demande grâce pour lui. Il a assisté le maréchal
derniers momens, et il m'a avoué que cette
a fait tant de mal qu'il ne se sentait pas la
d'en éprouver une seconde, Cependant il est prêt à
vous insistez. — Remerciez-le, mon ami ; j'ai un
ecclésiastique en vue ; je le ferai revenir ce soir,
pas avant. » L'excellent homme voulait entrer dans
détails mais n'en avait plus la force. Ma fille entra
ce moment, accompagnée de la vieille tourière de
l'Abbaye-aux-Bois. Joséphine pleurait en silence, la reli-
gieuse se lamentait : « Qu'ai-je fait à Dieu, pour être « té-
« moin de ces horreurs ? » Et ses soupirs, ses sanglots,
et ses invocations sans fin, commençaient à m'irriter. Je
sentais que j'allais me fâcher comme une vieille femme, si
je ne mettais pas promptement fin à cette scène. Je pris
donc M. de Carvoisin à part : « Embrassez-moi, et retirez-
« vous sans bruit : votre douleur me fait mal. Adieu, ne

« m'oubliez pas. » Et je le conduisis doucement à la porte. J'aurais voulu garder ma fille plus longtemps, mais sa vue me déchirait le cœur. Je la pris sur mes genoux, sa tête s'abandonnait sur ma poitrine ; je voulais lui parler, mais les mots s'arrêtaient au passage, et il me fut impossible de prononcer quelques paroles de consolation. Enfin je la déposai sur une chaise, et je me mis à parcourir la chambre, cherchant en vain à respirer. Il fallut donc prendre encore mon parti avec elle. « Retourne au couvent, lui dis-je ; je te « verrai demain, je te le promets ; mes affaires vont mieux « qu'on ne croit. N'en dis rien à personne, mais sois sûre « que je te verrai demain. » A peine fut-elle partie, que toute ma fermeté m'abandonna. Je fondis en larmes au dernier regard de mon enfant, et j'eus bien de la peine à reprendre courage ; mais enfin j'y parvins.

A cinq heures, Émilie arriva accompagnée de Joséphine, que je revis avec autant de surprise que de joie. Je crois, « me dit-elle, qu'il vaut mieux prendre notre enfant pour « nous accompagner. Je lui ferai faire plus docilement ce « que j'ai en tête. » Elle s'était couverte d'une robe de mérinos richement doublée en fourrures, et qu'elle avait coutume de porter quand elle sortait du bal. Elle avait dans son sac une jupe de taffetas noir. « Il n'en faut pas davan- « tage, me dit-elle, pour vous déguiser parfaitement. » Alors elle renvoya sa fille près de la fenêtre, et me dit à voix basse : « A sept heures sonnant, vous serez habillé : « tout est bien préparé. Vous sortirez en donnant le bras « à Joséphine ; vous aurez soin de marcher bien lentement, « et en traversant la grande pièce du greffe, vous mettrez « mes gants, et vous vous couvrirez le visage de mon mou- « choir. J'avais pensé à prendre un voile, mais malheureu- « sement je n'ai pas pris l'habitude d'en porter en venant

« ici : il n'y faut donc pas penser. Ayez bien soin, en pas-
« sant sous les portes, qui sont si basses, de ne point
« accrocher les plumes du chapeau ; car tout serait perdu.
« Je trouve toujours les geôliers dans le greffe, et le con-
« cierge a l'habitude de me donner la main jusqu'à la
« chaise à porteurs, qui est toujours placée près de la
« porte de sortie ; mais aujourd'hui elle sera dans la cour,
« au haut du grand escalier. Là vous serez rencontré peu
« de temps après par M. Baudus, qui vous conduira jus-
« qu'au cabriolet, et vous indiquera votre cachette. Alors,
« à la grâce de Dieu ! mon ami... Faites bien ce que je vous
« dis. Restez calme. Donnez-moi votre main, je veux vous
« tâter le pouls. Bien, dit-elle. Prenez la mienne mainte-
« nant : sentez-vous la plus légère émotion ? » Je me con-
« vainquis qu'elle avait une forte fièvre. Surtout, ajouta-
« t-elle, point d'attendrissement : nous serions perdus. »
Je lui donnai cependant mon anneau de mariage, sous le prétexte que, si j'étais arrêté dans ma course à la frontière, il ne fallait rien conserver qui pût me faire reconnaître. Elle fit ensuite approcher sa fille. « Écoutez bien,
« mon enfant, ce que je vais vous dire, car vous allez me
« le répéter. Je sortirai aujourd'hui à sept heures, au lieu
« de huit ; vous passerez derrière moi, car vous savez que
« les portes sont étroites ; mais quand nous entrerons dans
« la grande pièce du greffe, ayez soin de vous mettre à ma
« gauche : le concierge a l'habitude de me donner le bras
« de ce côté, et il me dégoûte. Quand nous serons sorties
« de la grille pour monter l'escalier du dehors, placez-vous
« alors à ma droite, pour que ces vilains gendarmes du
« corps-de-garde ne viennent pas me regarder sous le
« nez, comme ils le font toujours. Avez-vous bien com-
« pris ? » L'enfant répéta avec une grande fidélité. A peine

avait-elle fini que Sainte-Roses nous arriva. Il s'était fait introduire, sous prétexte de reconduire madame Lavallette, et son motif était de m'embrasser encore, car il n'était pas dans la confidence. Sa présence allait nous gêner beaucoup; je le pris donc à part. « Allez-vous-en maintenant, « mon ami, lui dis-je : Émilie ne se doute pas encore de « son malheur, il faut le lui laisser ignorer. Venez à huit « heures; mais n'entrez pas, si vous ne voyez pas la chaise « à porteurs. Allez la voir chez elle, car elle sera rentrée. » Je l'embrassai et je le mis dehors. Mais bientôt autre visite : c'était le colonel Briqueville, que ses blessures avaient retenu près de deux mois chez lui. Il ne comptait pas trouver ma femme, et il s'aperçut promptement que sa présence pouvait devenir embarrassante; quoiqu'il ne connût pas encore toute l'horreur de ma position, son émotion était si profonde que je craignis qu'elle ne nous gagnât. « Sortez, lui dis-je tout bas : c'est la dernière fois que je « la vois. Un instant de faiblesse la tuerait. » Enfin nous restâmes seuls. Je regardais Émilie : je pensais à tous les obstacles qui allaient s'offrir, à tous les malheurs qui allaient nous accabler, et une fatale idée vint me traverser la tête. « Si vous alliez trouver le concierge, lui dis-je, et « que vous lui proposassiez cent mille francs pour fermer « les yeux quand je vais passer, peut-être y consentirait-il; « et alors nous serions tous sauvés. » Elle me regarda un instant en silence. « Eh bien ! j'y vais, » dit-elle. Elle sortit effectivement, et rentra quelques minutes après. Cependant je me repentais déjà de cette démarche; j'en voyais toute l'inutilité, toute l'imprudence. Mais en rentrant elle me dit tranquillement : « C'est inutile, le peu de mots que « j'ai tirés du concierge ont suffi pour me convaincre de sa « probité : ne changeons rien à notre plan. ».

Enfin on servit le dîner. Au moment de nous mettre à table, une vieille bonne, appelée madame Dutoit, qui avait accompagné Joséphine, entra mourante dans ma chambre. Madame Lavallette l'avait laissée au greffe, dans l'intention de me faire suivre par elle quand je sortirais. Mais l'extrême chaleur du poêle et l'émotion l'avaient rendue si souffrante, et elle avait tant insisté pour me voir encore une fois, que le geôlier la fit entrer sans la permission du concierge. Loin de nous être utile, cette pauvre femme nous embarrassait. Sa tête pouvait s'égarer à la vue du déguisement : mais, que faire? Maintenant il fallait la contenir, et elle allait commencer ses gémissemens quand Émilie lui dit d'une voix contenue, mais ferme : « Point d'e
« fantillage. Restez à table, ne mangez pas, ne dites p
« un mot, et respirez ce flacon d'odeur. Dans moins d'u
« heure vous serez à l'air libre. »

Ce repas, qui devait être le dernier de ma vie, ét
effrayant. Les morceaux s'arrêtaient à la gorge, no
n'échangions pas une parole ; et il fallait ainsi passer pr
d'une heure. Six heures trois quarts sonnèrent enfin : « Il
« ne me faut que cinq minutes, mais je veux parler à Bon-
« neville. » Elle tira la sonnette, le valet-de-chambre entra ; elle le prit à part, lui dit quelques mots à l'oreille, et ajouta tout haut : « Ayez soin que les porteurs soient prêts; le « vais sortir. — Allons, me dit-elle, il faut vous habiller. » J'avais fait placer dans ma chambre un paravent pour me faire un cabinet de garde-robe. Nous passâmes derrière. Tout en faisant ma toilette avec une adresse et une prestesse charmante, elle me disait : « N'oubliez pas de bien « baisser la tête au passage des portes. Marchez lentement « dans le greffe, comme une personne épuisée par la souf- « france. » En moins de trois minutes, la toilette était

complète. Nous rentrâmes dans la chambre, et Émilie dit à sa fille : « Comment trouvez-vous votre père ? » Un sourire de surprise et d'incrédulité échappa à la pauvre petite. « Sérieusement, ma fille, comment le trouvez-vous ? » Alors je me tournai et je fis quelques pas. « Mais pas mal, » dit-elle, et sa tête retomba de tristesse sur sa poitrine. Nous avançâmes donc tous en silence vers la porte. « Le « concierge, dis-je à Émilie, vient tous les soirs après « votre départ. Ayez soin de vous tenir derrière le para- « vent et de faire un peu de bruit en remuant quelque » meuble. Il me croira derrière, et sortira pendant quel- « ques minutes, qui me sont indispensables pour m'éloi- « gner. » Elle me comprit, et je tirai le cordon de la sonnette. « Adieu, » me dit-elle en levant les yeux vers le ciel. Je pressai son bras de ma main tremblante ; nous échangeâmes un regard ; nous embrasser, c'était nous perdre. Le geôlier se fit entendre. Émilie s'avança derrière le paravent. La porte s'ouvrit. Je passai le premier, ma fille ensuite ; madame Dutoit fermait la marche. Après avoir traversé le corridor, j'arrivai à la porte du greffe. Il fallait lever le pied et en même temps baisser la tête, pour que les plumes du chapeau ne rencontrassent pas le haut de la porte. J'y réussis, mais en me relevant je me trouvai dans cette grande pièce en face de cinq geôliers assis, appuyés, debout, le long de mon passage. Je tenais mon mouchoir sur mes yeux, et j'attendais que ma fille se plaçât à ma gauche. L'enfant prit mon droit, et le concierge, descendant l'escalier de sa chambre, qui était à gauche, vint à moi sans obstacle, et plaçant sa main sur mon bras, me dit : « Vous vous retirez de bonne heure, madame la comtesse. » Il paraissait fort ému, et pensait sans doute qu'elle venait de faire un éternel adieu à son mari. (On a dit que ma fille

et moi nous poussions des cris. Nous osions à peine soup rer.) Enfin j'arrivai au bout de la pièce. Jour et nuit s tient là un geôlier assis dans un grand fauteuil, dans u espace assez étroit pour avoir ses deux mains placées su les clefs des deux portes, l'une en grilles de fer, et l'aut qui est externe, et qu'on appelle le premier guichet. C geôlier me regardait, et n'ouvrait pas. Je passai ma mai droite entre barreaux pour l'avertir. Il tourna enfin se deux clefs, et nous sortîmes. Une fois dehors, ma fille ne s trompa pas et me prit le bras droit. Il y a douze marches monter pour arriver sur la cour, mais au bas de cet esca lier est placé le corps-de-garde des gendarmes. Une ving taine de soldats, l'officier en tête, s'étaient placés à troi pas de moi, pour voir passer madame Lavallette. Enfin j'at teignis lentement la dernière marche, et j'entrai dans l chaise, qui était à deux ou trois pas. Mais point de porteurs point de domestiques ; ma fille et la vieille étaient debout à côté de la chaise, la sentinelle à six pas, immobile et tour née vers moi. A mon étonnement se mêla un commence ment d'agitation violente ; mes regards étaient fixés sur l fusil de la sentinelle comme ceux du serpent sur sa proie Je sentais, pour ainsi dire, ce fusil dans mes mains fermées Au premier mouvement, au premier bruit, je m'élançais su cette arme ; je me sentais la force de dix hommes, et très certainement j'aurais tué tout ce qui aurait voulu me saisir Cette situation terrible dura environ deux minutes, mai elle avait pour moi la longueur d'une nuit. Enfin j'entendi la voix de Bonneville, qui me dit tout bas :

« Un des porteurs m'a manqué, mais j'en ai trouvé u autre. » Et alors je me sentis soulevé. La chaise travers la grande cour, et tourna à droite en sortant. Nous allâme ainsi jusque sur le quai des Orfèvres, en face de la petit

rue de Harlay. Alors la chaise s'arrêta, la porte s'ouvrit, et mon ami Baudus, me présentant le bras, me dit tout haut : « Vous savez, madame, que vous avez une visite à faire au président. » Je sortis donc, et il me montra du doigt un cabriolet qui était à quelques pas dans cette petite rue obscure. Je m'élançai dans cette voiture, et le cocher me dit : « Donnez mon fouet. » Je le cherchais en vain ; il était tombé. « Qu'importe ? » dit mon compagnon. Un mouvement des rênes fit partir le cheval au trot. En passant je vis Joséphine sur le quai, les mains jointes, et qui priait Dieu de toute son âme. Nous traversâmes le pont Saint-Michel, la rue de la Harpe, et bientôt nous atteignîmes la rue de Vaugirard, derrière l'Odéon. Là seulement je commençai à respirer. En regardant le cocher du cabriolet, quel fut mon étonnement de reconnaître le comte de Chassenon, que je ne m'attendais guère à trouver là ! « Quoi ! « c'est vous ? lui dis-je. — Oui, et vous avez derrière vous « quatre pistolets doubles bien chargés ; j'espère que vous « en ferez usage. — Non, en vérité, je ne veux pas vous « perdre. — Alors, je vous donnerai l'exemple, et malheur « à qui se présentera pour vous arrêter ! » Nous allâmes jusque sur le boulevard neuf, au coin de la rue Plumet. Là nous nous arrêtâmes. Je plaçai mon mouchoir blanc sur le tablier du cabriolet ; c'était le signal convenu avec M. Baudus. En chemin, je m'étais débarrassé de tout l'attirail féminin dont j'étais affublé, et je me couvris d'un carrick de jockey avec le chapeau rond galonné. M. Baudus arriva bientôt. Je pris congé de M. de Chassenon, et je suivis modestement mon nouveau maître. Il était huit heures du soir ; la pluie tombait à torrens, la nuit était profonde, et la solitude complète dans cette partie du faubourg Saint-Germain. Je marchais avec peine ; M. Baudus avançait

rapidement, et ce n'était qu'avec effort que je pouvais conserver ma distance. Bientôt je perdis un de mes souliers ; il fallait marcher cependant. Nous rencontrâmes des gendarmes qui couraient au galop, et qui ne se doutaient guère que j'étais là; car probablement c'était à moi qu'ils en voulaient. Enfin, après plus d'une heure de marche, harassé de fatigue, un pied chaussé, l'autre nu, je vis M. Baudus s'arrêter un instant rue de Grenelle, près de la rue du Bac. « Je vais entrer, me dit-il, dans un hôtel ; pendant que je « parlerai au suisse, avancez dans la cour. Vous trouverez « un escalier à la gauche : et montez-le jusqu'au dernier « étage. Avancez dans un corridor obscur que vous trou- « verez à droite. Au fond est une pile de bois, tenez-vous « là, et attendez. » Nous fîmes alors quelques pas dans la rue du Bac, et une sorte de vertige me prit quand je le vis frapper à la porte du ministère des affaires étrangères occupé alors par M. le duc de Richelieu. M. Baudus entra le premier, et pendant qu'il parlait au suisse, qui avait la tête hors de sa loge, je passai rapidement. « Où va cet homme ? » s'écria-t-il. — « C'est mon domestique. » Je gagnai l'escalier jusqu'au troisième étage, et j'arrivai à l'endroit qui m'avait été indiqué. A peine y étais-je que j'entendis le froissement d'une robe d'étoffe. Je me sentis prendre doucement par le bras ; on me poussa dans une chambre, et la porte fut fermée sur moi. J'avançai vers un poêle allumé, et qui jetait une lueur fort incertaine. En plaçant mes mains sur le poêle pour me chauffer, je trouvai un flambeau et un paquet d'allumettes. Je compris que je pouvais éclairer la chambre. A l'aide d'une bougie, j'examinai mon nouveau domicile. C'était une chambre de médiocre grandeur, à mansarde. Un lit fort propre, une commode, deux chaises et le petit poêle de faïence. Sur la commode

était un papier sur lequel je trouvai écrit : « Point de bruit, « n'ouvrez la fenêtre que la nuit, chaussez-vous de « pantoufles de lisières, et attendez avec patience. » A côté de ce papier était une bouteille d'excellent vin de Bordeaux, plusieurs volumes de Molière et de Rabelais, et un joli panier qui renfermait des éponges, des savons parfumés, de la pâte d'amande et tous les petits instrumens d'une toilette soignée. Ces attentions délicates et la jolie écriture du billet m'indiquaient des hôtes qui joignaient aux plus généreux sentimens des mœurs élégantes et de bon goût, Mais pourquoi l'hôtel des Affaires étrangères ? Je n'avais jamais vu le duc de Richelieu ; M. Baudus était, il est vrai, attaché à ce département, mais d'une manière fort indirecte. Je ne pouvais inspirer aucun intérêt au roi. D'ailleurs il eût été si simple d'accorder la grâce ! Si j'étais là par la volonté du ministre, pourquoi violer des devoirs sacrés, démentir la loyauté qu'il devait à son souverain, s'associer au parti de Bonaparte et à un criminel d'état condamné comme conspirateur ?

CHAPITRE XL

Détails donnés par M. Baudus. — M. et Mme Bresson. — Leur dévouement. — L'un et l'autre viennent me rendre visite. — Sensations produites par mon évasion. — Bruits divers. — Précautions qu'on me sont imposées. — Nouvelles inquiétudes. — J'entends crier sous mes fenêtres les ordonnances de police contre ceux qui donneraient asile. — Joineau et sa femme. — Visite de Mme Bresson.

Je me perdais dans ces réflexions, quand la porte s'ouvrit lentement, et je me trouvai dans les bras de M. Baudus. Après les premiers transports d'une émotion bien douce, je commençais à lui adresser des questions qui me tourmentaient, quand il m'interrompit. « Je vous comprends, mais « calmez votre imagination, voici la vérité. Avant-hier « madame de Lavallette me fit venir chez elle, et quand « les domestiques furent éloignés et les portes bien fermées : « Je veux sauver mon mari, » me dit-elle, « puisque « la grâce ne sera pas obtenue, mais je ne sais où il pourra « trouver un asile. Mes parens, mes amis sont hors « d'état de me servir ; je m'adresse à vous avec confiance, « procurez-lui le moyen de se cacher, il sera libre demain. »

« La sommation était brusque et me déconcerta. Vous « savez que je vois peu de monde ; vous cacher chez moi, « dans un hôtel garni, où logent trente personnes, était « chose impossible ; je le dis à madame Lavallette. — « Pensez-y tout de suite, il faut que vous trouviez ce que « je vous demande. — Enfin, après beaucoup d'hésitation : « Donnez-moi deux heures, » lui dis-je ; « je suis lié de « la plus tendre amitié avec une famille qui a connu le « malheur, et dont les sentimens de courage et de dévoue- « ment sont admirables. — Allez, allez vite, peignez-leur « ma position ; c'est la vie qu'ils me donneront en cachant « mon mari. — Je voulais obtenir quelques détails. — Non, « non, » me dit-elle, « je vous dirai tout au retour ; mais « avant, courez chez vos amis. — Je la quittai donc et je « vins ici... Attendez, point d'impatience ; vous êtes chez « M. Bresson, chez M. Bresson, chef des fonds aux affaires « étrangères (1). Laissez-moi continuer. Madame Bresson, « depuis la proscription de son mari, a fait vœu, dans l'ef- » fusion de sa reconnaissance pour ceux qui l'ont caché, « de sauver un malheureux condamné pour délit politique, « si la Providence la favorisait assez pour que l'un d'eux « s'adressât à elle. J'allai donc la trouver. Votre vœu est « exaucé, » me dit-elle avec enthousiasme, « mon mari « est absent, mais je n'ai pas besoin de le consulter « pour faire une bonne action, il partage mes sentimens. « Je vais préparer une chambre où l'infortuné sera en

(1) Je n'avais vu que deux fois M. Bresson, mais je savais son histoire. Député à la Convention, il s'était prononcé avec une grande énergie contre le procès et le jugement de Louis XVI. Il vota contre la mort, et bientôt il fut proscrit et obligé de fuir, sa femme et lui trouvèrent un asile au fond des Vosges, chez de braves gens qui, malgré la mort inévitable suspendue sur leur tête, si on découvrait le couple infortuné, les cachèrent pendant près de deux ans avec une admirable fidélité.

« sûreté ; courez en prévenir madame Lavallette. — Je « revins donc chez elle, et ce fut alors qu'elle me fit con- « naître son plan. Je l'écoutais en silence, ce n'était pas le « moment de faire des objections. Elle s'exprimait avec « une foi si vive, elle paraissait si pénétrée du succès, que « je m'associai avec ardeur à tous les détails de l'entre- « prise ; mais il me fallait un cabriolet particulier ; avec la « permission de madame de Lavallette, j'allai trouver M. de « Chassenon, que je connaissais pour un homme dévoué « et de résolution. Voilà comment vous êtes ici, par une « espèce de miracle ; car je ne comprends pas encore « comment vous avez pu réussir. Maintenant, vous sentez « combien il est important pour nos généreux amis qu'on « ne sache jamais que vous leur devez cet asile ; la famille « entière serait perdue. M. Bresson a besoin de son emploi, « il a une fille et des neveux à établir ; fonctionnaire, et « logé dans une maison du roi, honoré de la confiance de « son ministre, il ne se fait pas d'illusion sur ce qu'il y a « d'irrégulier dans cette action ; mais, d'un autre côté, il « est convaincu de votre innocence ; et que sont toutes ces « considérations à mettre en balance avec la vie d'un « homme ? Nous allons nous occuper de vous tirer d'ici et « de vous faire passer la frontière, ce qui ne sera pas « facile ; mais enfin le plus important est achevé, la « Providence ne laissera pas son ouvrage imparfait. »

M. Baudus me quitta, et je restai seul pendant deux heures, osant à peine respirer ni faire un mouvement, et réfléchissant tristement sur la position de ma pauvre Émilie, restée en ôtage dans mon cachot. Vers onze heures du soir la porte s'ouvrit encore, et je vis entrer une dame habillée avec élégance et le visage couvert d'un voile ; elle était accompagnée d'une jeune personne qui me parut âgée de

quatorze ans ; la dame se jeta dans mes bras, et l'enfant, qui pleurait, se tenait timidement à côté de sa mère. A travers l'émotion profonde dont nous étions agités : « Au « nom de Dieu, levez ce voile, madame, que je connaisse « enfin l'angélique personne à laquelle je dois mon salut. « — Nous ne nous connaissons pas, » me dit-elle en se « découvrant, mais je suis heureuse de m'associer à l'hé- « roïque action de madame Lavallette. » Effectivement, je n'avais jamais vu madame Bresson ; c'était alors une personne de quarante ans, mais à laquelle la fraîcheur et une taille élégante enlevaient au moins dix bonnes années ; elle avait déposé sur le poêle une espèce de soupière. « Voilà votre dîner, » me dit-elle ; « les deux services sont « dans le même vase ; vous ferez mauvaise chère, mais « nous sommes obligés de nous voler pour vous nourrir ; « je ne veux confier notre secret à aucun de nos domes- « tiques ; tous habitent ce corridor, et la chambre voisine « est occupée par mon neveu Stanislas (1). Ainsi, pas de « bruit le matin, faites votre lit et balayez votre chambre « vous-même. Comme le lieu où vous êtes n'est jamais « habité, le moindre bruit qu'on y entendrait pourrait nous « perdre tous. » Elle me quitta après une heure d'entretien. M. Bresson vint ensuite ; je m'étais attendri avec les dames, son arrivée me procura un peu de gaîté. Je ne le connaissais pas plus que sa femme ; quinze ans auparavant, je l'avais vu une fois avant mon départ pour la Saxe, peut-être encore une fois au retour, et nos rapports d'affaires terminés, comme je n'étais pas resté dans la carrière diplomatique, nous ne nous étions plus rencontrés. M. Bresson était un homme d'une figure très-agréable,

(1) Stanislas Bresson, aujourd'hui membre de la chambre des Députés.

d'un esprit délicat et très-orné, et d'une énergie de caractère dont il avait donné souvent les marques les plus éclatantes. Ce n'était pas son attachement à l'empereur qui l'avait décidé à se jeter dans une situation si dangereuse pour me sauver ; car je doute qu'il ait beaucoup aimé ni sa personne, ni son gouvernement ; c'était un sentiment profond d'humanité et une protestation pleine de courage contre les condamnations politiques dont il avait été lui-même la victime. « Je viens de courir les salons, me dit-il « en riant, et surtout ceux de quelques hauts dignitaires. « Vous ne pouvez vous faire une idée de la peur et de la « consternation qui bouleversent tous les esprits ; aux « Tuileries personne ne se couchera. Ils se persuadent « que votre fuite est le résultat d'un grand complot qui va « éclater ; on vous voit à la tête de l'ancienne armée, mar- « chant sur les Tuileries, et tout Paris prenant les armes ; « je ne serais pas étonné qu'on arrêtat le mouvement des « troupes étrangères qui commencent à s'éloigner. On « parle de fermer les barrières. Imaginez où cela peut aller ! « les laitières ne pourront entrer demain ; plus de lait « pour les bonnes femmes ! et moi qui écoutais toutes ces « lamentations, moi qui vous tiens sous ma clef. » Puis il examina avec beaucoup de soin tout mon modeste mobilier et tout ce qu'on m'avait apporté ; une commode était remplie de son linge et de ses vêtemens. « Entr'ou- « vrez seulement votre volet, et ne laissez entrer de jour « que ce qu'il vous en faut pour lire ; si vous vous enrhumez, « placez votre tête, pour tousser, dans cette armoire. » Je lui avais demandé de la bière pour étancher une soif ardente qui me tourmentait depuis un mois. « Vous n'en « aurez pas ; nous n'avons pas l'habitude d'en boire ; cela « pourrait se remarquer ; je n'ai pas oublié l'histoire de

» M. de Montmorin, qui fut découvert et périt sur l'échafaud, pour avoir mangé un poulet dont les os furent jetés « au coin de la borne. Une voisine, qui savait que la vieille « femme qui le cachait était trop pauvre pour manger du « poulet, en tira la conclusion qu'elle recelait un proscrit, « et alla la dénoncer. Vous aurez des sirops et du sucre à « discrétion, mais point de bière. »

Je passai ma première nuit de liberté à me promener et à respirer près de la fenêtre entr'ouverte. Je ne pouvais plonger mes regards dans la rue du Bac ; mais j'entendais parfaitement, et le fréquent passage des cavaliers me faisait tressaillir. Enfin, le matin, la fatigue l'emporta sur mes inquiétudes et je m'endormis. Deux heures après je fus réveillé par le bruit qu'on faisait autour de moi, et à mon grand étonnement, j'aperçus dans la chambre un petit homme qui arrangeait les meubles, balayait et frottait avec assez de précaution : « Qui êtes-vous? m'écriai-je.— Le va« let de chambre de monsieur. — Mais il était convenu « avec vos maîtres que personne n'entrerait chez moi.— On « a changé d'avis, et si vous voulez vous lever, vous pas« serez dans ma chambre pendant que je mettrai tout en « ordre ici. » Je me levai donc, et il me fit entrer en face dans une pièce. Quand il fut parti je me mis à considérer cette chambre, beaucoup trop ornée pour celle d'un domestique. Une cheminée ornée d'une pendule et de vases de fleurs ; un lit élégant : je m'avisai d'ouvrir une garde-robe à la tête du lit ; j'y vis des vêtements de femme. Que signifie tout ceci ? cet homme est donc marié, sa femme est donc instruite ? Quoi ! déjà un enfant et deux domestiques dans la confidence, et dans cet hôtel ! tout cela est-il bien sage ? Ces réflexions me troublèrent à tel point, que je me sentis le cœur défaillir. Je voulus me lever, et je tombai de

ma hauteur dans un évanouissement profond. Le domestique revint une demi-heure après, et me trouvant en cet état, me traîna jusqu'à mon lit, où il eut beaucoup de peine à me faire reprendre mes sens. « Tâchez de vous maintenir, car, « jusqu'à ce soir, monsieur ni madame ne pourront venir. « Je reviendrai si je puis. Mais, au nom de Dieu, n'allez pas « tomber malade ; car comment vous faire visiter par un « médecin ? » Je sentais bien vivement tout ce que me disait cet excellent homme ; et si j'allais mourir, pensais-je, que feraient-ils de mon cadavre ? Je fus bientôt arraché à ces réflexions désolantes par les cris d'un colporteur qui proclamait dans la rue quelque chose que je n'entendais pas, mais où je crus que mon nom se trouvait mêlé. Je courus à la fenêtre, mais déjà l'homme était trop loin pour que je pusse saisir un mot. Il fallut en attendre un autre, et je passai quatre mortelles heures avant qu'un second se fît entendre. Cette fois, c'était une femme dont la voix claire et criarde fit arriver jusqu'à mon oreille les mots Lavallette. — locataires... propriétaires... Ainsi c'était une ordonnance sans doute, et elle devait prononcer des punitions sévères contre ceux qui me donneraient asile (cela m'inquiéta un peu), mais aussi des récompenses pour les révélateurs ; et qui savait si parmi les domestiques de la maison il ne s'en trouverait pas un que l'appât du gain pousserait à me dénoncer ? J'étais bien injuste, car André Joineau et sa femme que l'on appelet *Montet*, étaient d'anciens domestiques de la maison, d'une fidélité et d'un dévouement à toute épreuve ; la femme, surtout, protestante, jolie, était remarquable par sa bonne éducation et par ses sentimens élevés. Enfin, vers six heures du soir, j'étais encore sans lumière, lorsqu'une dame entra et vint s'asseoir au pied de mon lit. pour s'informer tout bas de ma santé ; je cherchai à la rassurer, et

comme je lui renouvelais mes remerciemens de toutes ses bontés : « Je ne suis pas madame Bresson, me dit-elle, je « suis sa femme de chambre. Madame viendra dans une « heure ou deux : mais elle m'a appris que vous étiez souf- « frant et qu'elle voulait avoir de vos nouvelles. » Encore un témoin de plus, me disais-je en gémissant. Dieu veuille que toutes ces confidences ne tournent pas à mal ! mais j'en doute. Enfin madame Bresson vint elle-même. Je lui parlai des cris de la rue. « Ce n'est rien, une vieille ordonnance « de police renouvelée de 93, et qui fait rire tout le monde, « car c'est une incroyable joie dans tout Paris. Madame de « Lavallette est portée aux nues. Rien n'est piquant comme « les propos des femmes du peuple et surtout à la halle. « Aux spectacles, les plus légères allusions sont saisies avec « fureur, et si l'autorité s'avisait de réprimer ces transports « qui cachent au reste beaucoup de haine, ses agens se- « raient assommés. Ainsi tenez-vous en repos sur ce point. « Quant aux confidences multipliées autour de nous, nous « avons reconnu, mon mari et moi, et nous avons trouvé « plus sûr de tout dire aux domestiques qui logent en face « de vous ; malgré toutes vos précautions ils pourraient « vous entendre, s'en effrayer, en causer avec leurs cama- « rades ; il valait mieux leur lier la langue en les met- « tant dans le secret. Mariés et attachés à nous depuis vingt « ans, ce sont des gens pleins d'honneur et qui expose- « raient leur vie pour nous. Nous avons même décidé que « Stanislas serait instruit, car il loge à côté de vous : je « vous l'amènerai ce soir. » Il vint effectivement. C'était un homme de vingt ans, fort instruit et de manières très-agréa- bles. Nous fûmes bientôt amis. Il restait avec moi depuis onze heures du soir jusqu'à deux. Je lui appris les échecs, il m'apportait les journaux et les nouvelles de la ville.

CHAPITRE XLI

Ce qui se passe à la Conciergerie. — Fureur des geôliers. — Leur brutalité envers Mme Lavallette. — M. Bellart l'interroge, et la fait traiter avec une excessive sévérité. — Principale cause de sa maladie. — Ses terreurs. — Elle est mise au secret. — Ma fille rentre à sa pension. — Conduite de la supérieure à son égard. — La police poursuit ses recherches. — Projets divers pour me faire sortir de France. M. Bruce, le général Wilson. — Préparatifs pour mon déguisement. — Je quitte l'hôtel des Affaires étrangères. — M. de Chassenon me conduit rue du Helder. — Maison de mon juge d'instruction. — M. Hutchinson. — Je pars.

Mais il faut retourner à la Conciergerie. J'avais à peine franchi la porte extérieure lorsque le concierge entra dans ma chambre, et, comme je l'avais prévu, il se retira au bruit qu'il entendit derrière le paravent. Mais il revint environ cinq minutes après ; ne trouvant encore personne, quoique le même bruit fût répété, il imagina d'écarter la feuille du paravent. A la vue de ma femme il jette un grand cri et court vers la porte. Madame de Lavallette s'attache, se cramponne à son habit en lui disant : « Laissez aller mon « mari ; attendez un peu. — Vous me perdez, madame, »

s'écria-t-il en fureur. Et se dégageant par un violent effort qui laissa une partie de son habit dans lès mains de l'infortunée, il se mit à crier partout : « Le prisonnier est sauvé ! » et arriva désespéré et s'arrachant les cheveux chez le préfet de police. Tous les geôliers, tous les gendarmes s'élancent dans toutes les directions. Deux des premiers atteignirent la chaise à porteurs qui cheminait encore tranquillement sur le quai. En l'ouvrant, ils ne trouvèrent que ma fille et l'abandonnèrent. On mit bientôt de l'ordre dans les poursuites, et pendant toute la nuit on alla faire des visites sévères chez tous mes amis, toutes mes connaissances, et jusque chez les personnes qui n'avaient eu d'autres rapports avec moi que ceux qu'avait pu établir entre nous mon ancienne position. Les barrières furent fermées le lendemain, et la joie de tout Paris de voir la police au désespoir fut inexprimable. Madame Lavallette, un peu rassurée après une demi-heure, commençait à surmonter son agitation, et aurait joui de son bonheur, si les brutaux de geôliers, qui avaient laissé sa porte ouverte, ne s'étaient pas abandonnés contre elle à mille imprécations, et ne l'eussent assurée qu'il était impossible que je ne fusse pas promptement repris.

L'arrivée du procureur-général Bellart termina toutes leurs insultes. Il se mit gravement à verbaliser, et fit à madame de Lavallette des reproches qui n'étaient que ridicules. Par son ordre elle fut traitée avec une sévérité qui, dans l'état de santé où elle était, fut la principale cause de la cruelle maladie qui l'a tourmentée pendant plus de douze années, et dont elle est enfin guérie au moment où j'écris. On lui fit habiter la chambre du maréchal Ney. Il n'y avait pas de cheminée, mais un poêle dont la chaleur la faisait souffrir jour et nuit. La vue donnait sur la cour des femmes.

Les cris bruyans de ces malheureuses duraient toute la journée, et leur langage obscène et grossier était un supplice pour une jeune femme si bien élevée. Le plus rigoureux secret lui fut imposé ; on ne permit pas à sa femme de chambre de venir près d'elle : c'était une geôlière qui la servait. Aucune lettre d'elle ne pouvait franchir les portes de la prison, pas une du dehors ne pouvait arriver jusqu'à elle. Assaillie sans cesse de mille terreurs, la nuit surtout, quand on relevait les sentinelles, elle s'imaginait que c'était son mari qu'on ramenait. Pendant plus de vingt-cinq jours elle ne put trouver un moment de sommeil. J'étais loin de la croire aussi malheureuse. On m'avait dit pour me calmer qu'elle était établie dans l'appartement de la femme du préfet de police, comblée d'égards et de soins, et que bientôt elle pourrait retourner chez elle.

Ma fille était rentrée au couvent dans un tel transport de joie, et agitée par une émotion si vive qu'elle ne put expliquer comment elle avait contribué à sauver son père. Mais quand le lendemain tout fut expliqué, la supérieure qui venait d'obtenir que sa maison fut protégée par Madame la duchesse d'Angoulême, fut saisie de crainte ; ma fille eut ordre de se taire : les religieuses et même quelques-unes de ses compagnes, s'éloignèrent d'elle comme si elle eût été atteinte de la peste. Le croira-t-on ? les parens de plusieurs pensionnaires déclarèrent à la supérieure qu'ils retireraient leurs enfans du couvent, si Joséphine Lavallette y restait. Ainsi, d'une action louable, généreuse, qui devait être présentée en exemple à de jeunes personnes, la peur, l'intérêt personnel, et peut-être des passions plus viles firent une espèce de crime et un titre de proscription. Six semaines après, quand madame de Lavallette fut libre, elle se hâta de retirer sa fille du couvent.

Je passai tranquillement les premiers dix jours dans ma retraite, comblé des plus touchants témoignages d'affection. Mes aimables hôtes cherchaient à me tranquiliser ; avec eux, point d'inquiétudes, point de danger : je pouvais rester, me disaient-ils, des mois entiers dans ma cachette, sans leur être un instant à charge : je ne pensais pas ainsi. M. Baudus, qui venait me voir de temps en temps, ne pouvait dissimuler que la police avait conservé toute son activité. On était sûr que je n'avais traversé la frontière ni du côté de Strasbourg, ni du côté de Metz. Le général Excelmans, proscrit et réfugié à Bruxelles, aussitôt qu'il avait lu l'histoire de mon évasion, avait écrit à sa femme en confidence, qu'il venait de souper avec moi : l'anecdote courut avec adresse, mais la police ne s'y laissa pas prendre. C'était dans Paris que se continuaient les recherches. Mes amis étaient surveillés avec une ardeur qu'inspirait à tous les agens de la police l'espoir d'une riche récompense. M. Bertin de Veaux, alors secrétaire-général de la police, donna à M. Baudus le secret de cette obstination à me poursuivre. Le parti ultra accusait le ministre d'avoir obéi à d'anciennes relations d'affection pour moi, et au désir de se faire un mérite de ma fuite auprès de Louis Bonaparte et de toute sa famille, se ménageant ainsi un titre de reconnaissance pour des futurs contingens. Ces imputations absurdes pouvaient arriver jusqu'au roi, et M. Decazes, craignant de voir baisser son crédit et peut-être de succomber sous la haine dont il était l'objet, faisait redoubler chaque jour l'activité des recherches. Il fallait donc fuir ; mais par quel moyen ? On me proposait de reprendre encore une fois les habits de l'autre sexe et de me rendre en secret jusqu'aux environs d'un port de mer, où des smogleurs se chargeraient de me conduire en Angleterre.

Je repoussai ce moyen qui me parut extravagant. Il ne plaisait pas davantage à Baudus. Peu de jours après il vint me confier qu'un général russe voulait bien se charger de moi, qu'on me conduirait dans son auberge pendant la nuit, et que là, caché au fond de sa large calèche, je pourrais passer la barrière sans accident. Mais il fallait payer d'abord 8,000 francs, pour acquitter ses dettes, et ensuite solder tous les frais du voyage. L'argent était prêt, mais le moyen échoua. Le Russe voulait savoir le nom du proscrit ; la peur d'être condamné à l'exil en Sibérie, si j'étais découvert, le fit reculer. Il fut question ensuite de me glisser dans un bataillon de Bavarois, qui quittaient la France, en me confiant à l'officier qui le commandait et qui serait charmé sans doute de sauver le parent et l'ami du prince Eugène. Ce moyen me paraissait excellent. Je connaissais trop le roi de Bavière pour avoir à craindre que l'officier fût puni, et cet excellent prince, à qui j'en parlai quelques mois après, me dit avec émotion : « Je l'aurais attaché à ma « personne, s'il avait pu vous sauver. » Mais il fallut encore abandonner cette ressource. La police s'imagina que je pourrais en user, et cette troupe fut tellement surveillée, les officiers tellement circonvenus qu'il n'y eut plus moyen d'y penser. Enfin, le dix-huitième jour de ma retraite, Baudus vint me trouver enivré de joie. « Nous « allons enfin réussir, me dit-il en m'embrassant ; ce sont « des Anglais qui s'offrent à vous sauver, et je crois qu'ils « y parviendront. » Voici ce qui s'était passé. La princesse de Vaudemont, inquiète de me savoir encore à Paris, quoiqu'elle ignorât chez qui, me cherchait des libérateurs. Elle confia son chagrin à madame de Saint-Aignan, née Caulincourt, une des personnes les plus spirituelles de la société, dont la bonté est inépuisable et le courage du cœur

sans bornes. Madame de Saint-Aignan proposa à la princesse de sonder un jeune Anglais, M. Bruce, que toutes les deux voyaient souvent. Bruce, enchanté de contribuer à sauver un infortuné, échappé de l'échafaud d'une manière si merveilleuse, accepta avec transport la proposition de ces dames et alla la confier au général Wilson.

Le général partagea l'enthousiasme de son jeune ami. Il avait échoué dans sa tentative pour sauver le maréchal Ney et espérait bien prendre sa revanche avec moi. Il en fit une expédition militaire; et comme Bruce ne faisait pas partie de l'armée, il fallait s'adjoindre un ou deux officiers, hommes indépendans, d'opinion libérale, et qui trouveraient un vrai plaisir à faire une bonne malice au gouvernement des Bourbons. La route de la Belgique par Valenciennes, était affectée spécialement au service de l'armée anglaise: cette route fut donc choisie pour me faire échapper. Ils ne demandaient que deux jours pour terminer leurs préparatifs. Je reçus une instruction très-détaillée pour mon habillement. Point de moustaches, une perruque à l'anglaise, la barbe faite avec soin selon l'usage des officiers de cette nation, une redingote aux boutons de la garde anglaise; l'uniforme et la coiffure devaient m'être fournis au moment du départ. Nous tînmes conseil, et comme c'est souvent l'usage, nous commençâmes par faire des sottises. Il fut jugé indispensable de me faire faire cette redingote par le tailleur d'un régiment anglais, mais il fallait lui donner la mesure; mon cher Stanislas la prit avec du beau papier blanc et au lieu de ces coches que font les gens du métier, il écrivit : *longueur de l'avant-bras, largeur de la poitrine*; et le tout d'une superbe écriture, et alla le porter hardiment chez le tailleur du régiment des gardes. Celui-ci fit promptement l'habit, mais en

remarquant que la mesure n'avait pas été prise par un confrère. M. Bresson était allé de son côté m'acheter une autre redingote aux Piliers des Halles : il fallut bien la prendre à sa taille, qui était longue et mince, de sorte qu'en moins de deux jours, j'avais deux redingotes dont aucune ne pouvait me servir. Je n'avais pas de bottes, et toute notre imagination n'alla pas jusqu'à trouver moyen de nous en procurer. Il fallut me contenter de celles de M. Bresson ; le soulier était d'un quart plus grand que mon pied ; c'est à peine si je pouvais marcher, et cela nous fit beaucoup rire. Enfin, le 9 janvier 1816, à huit heures du soir je pris congé de mes hôtes; nous étions tous profondément émus, surtout moi, de les quitter avec si peu d'espérance de les revoir jamais. Je les ai revus cependant ; j'écris ceci sur la rive gauche de la Seine, à vingt minutes d'une délicieuse campagne qu'ils habitent toute l'année. Je les vois tous les jours, je les ai retrouvés heureux et indépendans. Fédora, leur fille unique, est mariée à M. de Montjoyeux, aimable jeune homme. Ils ont deux jolis enfans, et cette jeune femme est une des plus spirituelles, des plus jolies et des plus aimables de la société. J'aime à penser que ce bonheur si pur est en partie la récompense de leur noble et courageuse conduite avec moi. Après les avoir embrassés MM. Bresson et Baudus me conduisirent au coin de la rue de Grenelle, où je trouvais encore et le cabriolet et le fidèle Chassenon. En allant à ma destination, nous traversâmes le Carrousel : je ne pus m'empêcher de sourire en passant le long des nombreuses sentinelles qui bordent la grille des Tuileries, et en voyant le château illuminé, rempli de gens furieux de ne pouvoir mettre la main sur moi, lorsque j'étais à cinquante pas d'eux.

Nous arrêtâmes rue du Helder près le boulevard ; là, je

fis mes adieux à mon ami Chassenon. En montant lentement l'escalier, je fus étonné d'y rencontrer mademoiselle Dubourg. Il y avait trop de danger à nous reconnaître ; j'appris depuis qu'elle allait chez M. Dupuis, mon juge d'instruction, qui habitait le second étage de la maison ; ainsi j'allais passer la nuit sous le même toit que le magistrat qui avait instruit mon procès et qui m'avait fait subir deux interrogatoires sévères. Cette circonstance, au reste, ne me causa aucun trouble ; M. Dupuis était un homme loyal, à qui je n'avais rien caché, qui me croyait innocent, et ne se gênait pas pour le dire depuis un mois avec une énergie qui pouvait lui être nuisible.

Arrivé au premier étage, je vis paraître devant moi un homme d'une taille élevée et d'une figure très-distinguée. C'était le général Wilson. Il me présenta à deux personnes qui m'attendaient dans le salon ; je reconnus M. Bruce, que j'avais rencontré quelquefois l'hiver précédent chez madame la duchesse de Saint-Leu. M. Hutchinson, le maître de l'appartement, était capitaine dans les gardes anglaises. Il me fit un accueil aimable ; nous nous assîmes autour d'un bol de punch ; la conversation roula sur les affaires publiques avec autant de calme et de liberté que si nous eussions été à Londres ; ces messieurs paraissaient tranquilles sur le voyage du lendemain ; enfin, après une heure d'entretien, Bruce et le général Wilson se levèrent, et celui-ci, en me pressant la main, me dit : « Soyez levé demain à six heures ; « faites une toilette soignée ; il y a ici un habit de capi- « taine aux gardes dont vous vous couvrirez ; à huit heures « précises, je vous attends à la porte. — Moi, me dit Bruce, « je vais passer trois jours à la campagne de la princesse « de la Moskowa, car vous n'avez plus besoin de moi.

[illegible] et j'aurai de vous

[illegible] m'offrit son li
[illegible] je m'étendis sur u
[illegible] livré au sommeil le
[illegible] chercher dans l'a
[illegible] chercher, dans le cas
[illegible] mais il éta
[illegible] pièces et d'un
[illegible] quart d'heur
[illegible] la fenêtre pou
[illegible] trop élevée pou
[illegible] et trop
[illegible] Heureusement
[illegible] M. Chassenon m'avait do
j'en pris un : après l'avoir examiné avec soin, je le
sous mon oreiller, et, [illegible] comme s'il eût
excellent talisman, [illegible] assez prompte
mais, vers une heure du matin, je fus réveillé par u
violent et par un colloque [illegible] qui venait de la
cochère. En écoutant, je compris qu'il s'agissait d
dans la maison ; je réveillai promptement mon comp
de chambre. « Je crois que je suis découvert : levez
je vous en prie : on veut entrer dans la maison. » M
Chassenon sortit tranquillement, et, après cinq minut
me parurent bien longues, il rentra en me disant :
« Une dispute de la portière avec un officier franç
« loge au troisième étage. Elle se plaint qu'il rentr
« tard. Ainsi [illegible]

ıd uniforme, dans un joli wiski sans capote.
ıinson parut bientôt à cheval, et nous nous mîmes
Le temps était magnifique, toutes les boutiques
, tout le monde dans les rues, et, par un singulier
n dressait à la Grève le poteau qui, suivant l'usage,
xécution en effigie des contumaces.

CHAPITRE XLII

Rencontres diverses. — Conversation de M. Hutchinson avec les gendarmes à la Chapelle. — Notre arrivée à Compiègne. — Difficultés du maître de poste à Valenciennes. — Je passe la frontière. Je me sépare de mes sauveurs.

Nous entrâmes dans la rue de Clichy, qui conduit à la barrière de ce nom. Comme j'étais couvert de l'uniforme et du schako des gardes, les soldats anglais que nous rencontrions s'arrêtaient en faisant le salut militaire. Deux officiers qui se trouvèrent sur le chemin parurent fort étonnés de voir, avec le général Wilson, un de leurs camarades qu'ils ne connaissaient pas; mais M. Hutchinson s'approcha d'eux, et les occupa pendant que nous arrivions à la barrière. A droite et à gauche, étaient deux corps-de-garde anglais et français. Les soldats prirent les armes. Heureusement ceux-ci étaient gardes nationaux, et il n'était pas vraisemblable qu'ils me reconnussent, puisqu'ils n'habitaient pas le même quartier que moi. Nous passâmes doucement, et, à quelques pas de là, je remerciai vivement

Wilson, comme si nous avions passé les barrières du royaume. Nous allâmes ainsi jusqu'au village de La Chapelle. Là il fallait changer de cheval pour gagner Compiègne. Ce cheval de relais était placé dans une grande auberge du village. En avançant vers la maison, nous aperçûmes quatre gendarmes qui occupaient le devant de la grande porte. Le général dirigea sa voiture vers eux ; ils s'écartèrent, et, pour que leur attention ne se portât pas sur nous, M. Hutchinson entra en conversation avec eux. Ses informations se portèrent surtout sur le nombre des écuries, la quantité de fourrage et les logemens. Ils en conclurent que des troupes devaient arriver, et l'un d'eux engagea le capitaine anglais à l'accompagner chez le maire. « Pas à présent, je vais au-devant des équipages, et dans « deux heures je serai de retour. » Le dialogue ne pouvait pas beaucoup s'étendre avec un Anglais qui savait si peu notre langue. Mais le changement de cheval se fit rapidement, et nous eûmes le plaisir, en sortant, d'échanger des politesses avec les gendarmes. Ce fut alors que j'appris que la jument qui nous avait amenés appartenait à M. Auguste de Saint-Aignan. Pendant la route, nous rencontrâmes beaucoup de gendarmes escortant des malfaiteurs ou chargés de la correspondance militaire. Tous fixaient les yeux sur nous sans rien soupçonner. J'avais pris l'habitude, en les voyant, de fermer les yeux, mais avec la précaution de placer la main sur mon pistolet, bien résolu, si j'étais reconnu et arrêté, de me faire sauter la cervelle ; car il eût été trop stupide de me laisser conduire à Paris.

Enfin nous arrivâmes à Compiègne. A l'entrée du faubourg, était placé un sous-officier anglais qui, en voyant son général, fit demi-tour, et, marchant gravement à travers des petites rues, s'arrêta à la porte d'une mauvaise

[illegible] ...us trouvâmes un officier... [illegible]
[illegible] ...âmes la voiture du général... [illegible]
[illegible] ...de Paris. Cet officier avait pris... [illegible]
[illegible] ...général Willis, beau-frère du [illegible]
[illegible] ...voyageait sous son nom. M. Wi[illegible]
[illegible] ...avoir été suivi par les g[illegible]
[illegible] ...distance. Il n'y avait [illegible]
[illegible] ...allait rapidement. N[illegible]
[illegible] ...à Condé pour traverser [illegible]
[illegible] ...la nuit. Enfin, le lendemain [illegible]
[illegible] ...nous arrivâmes à la porte de Val[illegible]
[illegible] ...France sur cette frontière. [illegible]
[illegible] ...lorsque le maître de poste no[illegible]
[illegible] ...passe-ports, pour les faire viser, ch[illegible]
[illegible] ...Vous n'avez pas lu nos q[illegible]
[illegible] ...général; que ce capitai[illegible]
[illegible] Le maître de poste sentit l'i[illegible]
[illegible] ...prit nos passe-ports, et a[illegible]
lui-même chercher le visa. Il tarda beaucoup à revenir. [illegible]
horrible inquiétude me tourmentait. Allais-je périr au po[illegible]
Cet officier de gendarmerie ne pouvait-il pas venir vér[illegible]
les signatures lui-même, et me faire arrêter? Heure[illegible]
ment, le temps était très froid, il était à peine jour: l'[illegible]
cier resta couché et signa. Nous sortîmes des portes. [illegible]
le glacis, un maudit douanier voulut voir si nous étion[illegible]
règle: mais, sa curiosité satisfaite, nous n'arrêtâmes [illegible]
nous volions sur cette belle route de Belgique. De temp[illegible]
temps je regardais par la lucarne, pour examiner si on [illegible]
rait après nous. Mon impatience augmentait à chaque [illegible]
de rue. Le postillon nous avait montré à l'horizon [illegible]
grande maison, qui était la douane belge. Les yeux [illegible]
sur ce bâtiment, je m'en voyais toujours aussi éloign[illegible]

ne paraissait que le postillon n'avançait pas ; j'avais honte le mon impatience, mais je ne pouvais la modérer. Enfin ious l'atteignîmes ; nous étions sur le territoire belge ; 'étais sauvé. En pressant les mains du général, je lui xprimais, avec une profonde émotion, toute ma reconnais- ance. Mais lui, gardant sa gravité, souriait seulement ans me répondre. Après une demi-heure, il se tourna vers noi, et me dit d'nn grand sérieux : « Ah çà ! mon cher ami, expliquez-moi pourquoi vous ne vouliez pas être guillotiné. » Je le regardais surpris, sans lui répondre. — Oui, on a dit que vous aviez demandé, comme une faveur, d'être fusillé. — Mais on conduit le condamné dans une charrette, les mains liées derrière le dos, et quand il est sur l'échafaud, on l'attache sur une planche qu'on abaisse, et on le glisse ainsi sous le couteau. — — Ah ! je comprends ; vous ne vouliez pas être *égorgé comme un veau.* »

Nous arrivâmes à Mons vers trois heures après-midi, et ious descendîmes dans la meilleure auberge. En attendant e dîner, j'écrivis quelques lettres dont le général voulut ien se charger ; et après qu'il m'eut aidé à faire quelques mplettes, et m'eut donné deux lettres, l'une pour le roi de Prusse et l'autre pour M. Lamb, ministre d'Angleterre à Munich, nous nous séparâmes, lui pour retourner à Paris, et moi pour m'enfoncer en Allemagne et gagner la Bavière.

CHAPITRE XLIII

Je voyage sous le nom de colonel Lossack. — J'arrive à Worms, où je lis les journaux. — La police découvre la généreuse complicité du général Wilson. — Corruption et délation. — Je traverse le grand-duché de Bade et de Wurtemberg. — J'arrive en Bavière. — Paroles du roi. — Je me retire, d'après ses ordres, à Freyssing. — Dénonciation d'un ancien émigré. — Le roi m'envoie à Starnberg. — Le prince Eugène vient me voir deux fois par semaine. — Nouveau changement de demeure. — Bonté du roi de Bavière. — Je viens m'établir à Munich sous un nom supposé. — La France demande mon expulsion, ainsi que celle du général Drouet d'Erlon. Réponse du roi de Bavière. — Je me réfugie à Eichstadt, et bientôt après à Ausbourg, chez Mme la duchesse de Saint-Leu. — Je rentre en France.

Je restai cependant la nuit à Mons; le lendemain je ne pus aller que jusqu'à Namur. Je voyageais sous le nom de colonel Lossack, chargé par le duc de Wellington d'une mission à Munich et à Vienne. J'avais acheté un mauvais cabriolet à Mons; je n'avais point de domestique; la saison était si rigoureuse et ma santé si faible, que je ne pouvais faire plus de vingt lieues par jour. L'inconvénient étai

grave de rester si long-temps sur le grand chemin. On avait envoyé mon signalement partout; je pouvais rencontrer des Anglais, et mon passe-port, mon surtout, et les boutons aux armes d'Angleterre, ne pouvaient que me nuire, puisque je ne savais pas leur langue. J'arrivai cependant sans accident jusqu'à Worms. Je savais assez bien l'allemand pour me tirer d'affaire, et je courus aux journaux. Quelle fut ma consternation en lisant dans la *Gazette* que madame Lavallette était restée à la Conciergerie, et que le général Wilson et ses deux amis avaient été arrêtés!

Le général avait emmené, dans notre course à Mons, un jeune domestique qui ne savait pas le français. A son retour, les espions qui me cherchaient remarquèrent dans la cour de l'hôtel qu'il habitait sa voiture couverte de boue. Ils questionnèrent la portière, qui leur raconta que le général arrivait d'un voyage qui n'avait duré que trois jours. La police se défiait de lui. Le petit domestique fut attiré par un de ces espions : on le poussa de questions, et il avoua que son maître était allé à Mons accompagné d'un officier aux gardes qui ne savait pas un mot d'anglais. Mon signalement donné par le jeune homme mit la police sur la voie ; mais il fallait des preuves. C'était ce domestique qui portait la correspondance du général à l'ambassade anglaise. On lui promit de l'argent s'il voulait d'abord apporter ses dépêches au préfet de police. Il n'y manqua pas. Celle qu'on ouvrit était adressée à lord Grey (1) ; toute l'histoire de notre voyage y était racontée en détail. Muni de cette pièce, on arrêta les trois Anglais.

Cette lecture me mit au désespoir. Je pris la résolution

(1) Cette lettre fait partie de la correspondance imprimée à la fin de ce volume.

d'aller en Russie demander à l'empereur Alexandre grâce pour ma femme et mes amis, et je courus à Manheim pour obtenir une lettre de la grande-duchesse de Bade, cousine-germaine de ma femme. Elle n'était pas dans cette ville, et ce que j'appris de mon hôte, me fit sentir la nécessité de conserver le plus sévère incognito. Le grand-duc refusait tout passage aux proscrits qui venaient de France, moins par un sentiment de malveillance, que par la crainte de se compromettre avec le gouvernement français. En quittant Manheim, j'écrivis cependant à la grande-duchesse, et je continuai ma route, en véritable étourdi, par le Wurtemberg; car il s'en fallut peu que je ne fusse arrêté à Stuttgart ; le roi qui régnait alors, n'aurait pas manqué de me faire faire connaissance avec ses cachots. Enfin je parvins à traverser Ulm, et je me trouvai en sûreté sur le territoire bavarois.

Quand le roi de Bavière avait appris mon évasion de la Conciergerie, il avait dit au prince Eugène : « Pour celui-là, « il peut venir chez moi, j'aurai soin de lui. »

J'arrivai donc à Munich, et j'écrivis un mot au baron d'Arnay, secrétaire du prince, pour qu'il me vînt trouver. Il arriva, mais après avoir fait passer mon billet au prince qui dînait chez le roi ce jour-là. La nouvelle fut donnée à Sa Majesté après dîner. On ne comptait plus sur moi, et on me croyait en Amérique. Mon arrivée surprit le roi, qui ne voulait pas non plus avoir des discussions facheuses avec la France. Après un moment de réflexion : « Il ne peut « rester ici, » dit-il, « même sous un nom supposé. Ce « chat de duc d'Alberg est à Munich, et l'aura bientôt « dépisté. Passez avec lui deux jours, et que le troisième il « parte pour Fressing ; il y sera bien en sûreté. » Cette petite ville est entourée de bois ; le froid était violent, mais

j'étais si heureux d'être en liberté, que ma chambre me faisait peur, et j'en sortais dix fois par jour pour aller courir les bois, malgré la neige et la glace. Cette conduite étrange étonna les habitans, et un émigré français, établi à Munich, vint dans ma résidence, sut bientôt qui j'étais, et courut en donner la nouvelle dans la capitale. Il fallut donc quitter cet asile, et le roi eut la bonté de m'envoyer à Starnberg, mauvais village situé à l'entrée du lac de ce nom (1). J'y étais mal, mais le printemps arrivait. Les forêts de ce côté sont superbes et d'une immense étendue ; les rives du lac bordées de maisons de campagne charmantes. Le prince Eugène me donnait rendez-vous deux fois par semaine chez un garde-chasse, à deux lieues de Munich. Il m'apportait des journaux, des livres, et me donnait des nouvelles. J'arrivai ainsi au mois de mai, mais il fallut encore quitter Starnberg ; on m'y avait reconnu, et le prince royal, qui avait connaissance de mon séjour dans ce coin reculé, fit des représentations au roi sur mon séjour en Bavière, et sur les embarras qu'il allait s'attirer avec la France, si l'on apprenait à Paris qu'il me donnait asile. Le roi nia que je fusse dans ses états, mais en même temps il me fit donner l'ordre de reculer jusqu'au bout du lac. D'après le conseil du prince Eugène, j'allai me cacher chez le jardinier d'une maison de campagne, à quatre lieues plus loin: « Tu y seras « mieux, me dit le prince ; d'ici à quinze jours, je vais « m'établir dans le château du roi, qui n'est qu'à une lieue « de ton nouvel asile. Nous pourrons nous voir tous les « jours.» Il y vint bientôt avec toute sa famille ; je venais m'y établir le matin, et je ne retournais chez moi que le soir. L'accueil aimable que je reçus de la princesse Auguste,

(1) Voir les lettres à la fin de ce volume.

les bontés dont je fus comblé par toutes les personnes qui l'entouraient, contribuèrent beaucoup à adoucir les chagrins qui m'accablaient, et à rétablir ma santé affaiblie. Le prince me dit un jour: « Le roi a l'habitude de passer « chaque année une journée ici. En lui demandant hier ses « ordres pour le recevoir, il a accepté, mais à la condition « que tu viendrais dîner avec lui. » J'y allai donc. Sa Majesté me reçut à bras ouverts : elle était accompagnée de quelques officiers de sa maison, et entre autres du comte Charles de Reichberg, qui raconta qu'étant à Paris, lors de mon évasion de prison, il n'avait quitté la capitale que huit jours après. Quoique des gendarmes eussent assisté à son départ, et visité son passe-port avec beaucoup de soin, il fut encore arrêté sur le boulevard, et forcé de descendre ainsi que ses deux compagnons de voyage pendant qu'on vérifiait les signalemens, et qu'on s'assurait que je n'étais pas parmi eux. Le roi riait beaucoup et s'amusait de me voir là, en face de lui, après tant de dangers. Pendant ces heures qu'il resta chez le prince, il ne cessa de me combler d'attentions délicates. Le soin qu'il apportait à me rappeler son ancien séjour à Paris, où j'avais eu l'honneur de lui faire souvent ma cour, les légers services que j'avais pu lui rendre comme directeur-général des postes, et l'attachement dont m'avait honoré l'empereur, avait pour but de bien faire sentir aux personnes qui l'entouraient, que j'étais sous sa protection spéciale et que mon malheur ajoutait encore à l'intérêt qu'il me témoignait. Au moment de son départ, il revint à moi, et me dit en me pressant la main: « Soyez tranquille dans mon pays, vivez au milieu de vos « amis, et comptez sur mon attachement et ma protec- « tion. »

Il me fut bientôt permis de venir m'établir à Munich sous

un nom supposé; j'allais au spectacle tous les jours, et ensuite passer la soirée chez le prince, qui vivait en famille; mais on le sut promptement à Paris. Le duc de Richelieu le trouva mauvais, et bientôt la demande formelle de mon expulsion fut envoyée à Munich. Le comte d'Erlon, qui habitait aux environs de la ville, fut enveloppé dans cette proscription, quoiqu'il n'y fût pas sous son nom. Le cabinet de Munich répondit à celui de Paris, qu'on ne connaissait personne qui portât nos noms en Bavière; mais en même temps le roi nous fit proposer d'aller nous réfugier en Silésie, dans un des châteaux qu'il possédait, comme duc des Deux-Ponts. Le parti était dangereux; la protection du roi de Bavière pourrait-elle me suivre et me défendre dans un si grand éloignement et au milieu d'une province prussienne? Ne serais-je pas obligé de fuir cet asile pour aller en Russie, où je sentais qu'on voulait me pousser? Je répondis en sollicitant l'entrée d'une prison en Bavière. Heureusement que la correspondance diplomatique se ralentit peu à peu sur ce point : le comte d'Erlon resta à sa campagne, et j'en fus quitte pour aller me réfugier à Eichstadt, dans la principauté du prince Eugène, et ensuite à Augsbourg, chez sa sœur, madame la duchesse de Saint-Leu. Je passai près d'elle la dernière année de mon exil; et les soins et les bontés dont elle me combla m'auraient peut-être fait oublier la France, si mes affections les plus chères ne m'en avaient pas rendu l'éloignement insupportable.

Madame Lavallette était sortie de prison après six semaines de mauvais traitemens. Une mélancolie profonde et des terreurs continuelles lui inspirèrent du dégoût pour la société, et jetèrent dans son esprit un désordre assez grand pour qu'il fût caractérisé de maladie mentale. Ma

fille n'avait alors que quinze ans, et sa mère s'empressa de chercher à l'établir, pour qu'elle trouvât protection lorsque sa maladie ne lui permettrait plus de s'occuper d'elle. Elle m'écrivait : « Il faut que je mette ma fille à l'abri de nos « malheurs; je sens qu'il en est temps. » Et elle fit choix de M. Forget, fils d'un propriétaire d'Auvergne, dont le nom est respecté depuis longtemps. Ce jeune homme avait été auditeur au conseil d'état; je lui avais reconnu de la capacité et d'excellentes qualités de cœur; je donnai mon consentement, et ma fille est heureuse et estimée dans sa province.

Enfin, après six ans de proscription, les portes de la France me furent ouvertes. Avant mon départ j'obtins une audience du roi de Bavière; il me serra dans ses bras avec émotion. « J'embrasse M. Cossar (c'est le nom que je portais « en Allemagne), mais j'exige que M. Lavallette vienne me « remercier avant deux ans; je suis vieux, il ne faut pas « tarder. » Ma situation politique en France était trop mauvaise, et la sévérité du gouvernement trop prononcée, pour que j'aie pu accomplir l'engagement que le roi avait bien voulu me faire prendre, et qui s'accordait si bien avec les vœux de mon cœur reconnaissant. La mort l'a enlevé à ses sujets qui l'adoraient, et qui n'oublieront jamais le bon roi, ainsi qu'ils l'appelaient.

Je laissai le prince Eugène, jeune encore, jouissant d'une santé florissante, dans la position la plus heureuse, aimé du roi comme s'il eût été son fils, entouré d'une famille nombreuse et charmante, comblé des biens de la fortune, et n'ayant plus rien à lui demander, puisque son nom brillait d'une gloire éclatante et sans tache. Il fit une chute en traîneau, en 1816; un dépôt se forma, dit-on, dans sa tête : il souffrait peu et négligea les précautions nécessaires.

Sept ou huit ans après, ce dépôt se déclara par des symptômes que les médecins ne surent pas reconnaître, et il succomba à l'âge de quarante-quatre ans, laissant une veuve au désespoir, des enfans dont l'éducation n'était pas achevée, mais aussi des souvenirs de courage, de sagesse et de bonté que la France, l'Italie, et la Bavière ne laisseront pas effacer.

En rentrant en France, il fallait faire entériner les lettres de grâce. Cette formalité, qui pouvait être blessante pour moi, fut remplie par les magistrats de Colmar avec une modération dont je serai toujours reconnaissant. M. Rossec, l'avocat-général, se contenta de dire : « Il a été condamné « pour un fait dont la gravité diminue chaque jour. » Je vins à Paris, où je fixai mon séjour, vivant dans la solitude, fort oublié de la plupart de mes anciens amis, mais aussi de la police, qui pouvait jeter sur ma vie beaucoup d'ennui et de chagrin.

Enfin la santé de madame Lavallette se rétablit assez pour que je pusse la fixer près de moi. Une mélancolie profonde la jette trop souvent dans la préoccupation; mais elle est restée douce, aimable et bonne. Nous vivons dans la retraite, pendant l'été, à la campagne, où elle se plaît beaucoup. J'ai conservé mon indépendance, le premier des biens, sans pensions, sans traitement, sans indemnité, après une longue carrière consacrée à mon pays, mais faisant pour la liberté des vœux qui ne seront peut-être jamais exaucés, et vivant avec les souvenirs d'une grande époque et d'un grand homme.

LETTRES ET SOUVENIRS

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU DUC DE RAGUSE

J'avais été intimement lié avec Lavallette, mais les événemens politiques nous avaient séparés. Le sort funeste qui lui était réservé réveilla mon amitié pour lui. Il m'écrivit la lettre que vous avez entre les mains. Je la portai au Roi, qui la lut en entier. Mes prières et mes supplications furent vaines : non-seulement sa grâce, non-seulement une commutation de peine, me furent refusées ; mais inutilement espérais-je émouvoir Louis XVIII en lui demandant d'accéder au dernier vœu de Lavallette, de changer le mode de son supplice; il fut inexorable.

Je courus chez madame Lavallette pour concerter une demande, présentée par elle. Elle me dit qu'elle avait des moyens pour faire évader son mari. Je la détournai d'en faire usage, tant qu'elle pourrait concevoir des espérances d'une autre nature. On fut informé au château qu'elle devait s'y présenter, et elle fut consignée. Je me chargeai de la conduire et lui donnai le bras. Je choisis, pour entrer dans la salle des Gardes, le moment où le factionnaire tournait le dos, et je me trouvai tout à coup, avec elle, au milieu de cette salle. Le garde-du-corps nous arrêta, et, sans manquer au respect qu'il me devait, il exécuta sa

consigne d'une manière rigoureuse. L'officier vint délivrer le garde-du-corps de l'embarras où il se trouvait, et je parvins à persuader à M. de Bartillat (qui était cet officier) qu'au risque d'être puni des arrêts, il devait s'associer à une bonne œuvre. Il laissa madame Lavallette dans la salle des Gardes. J'avais choisi pour entrer le moment où le Roi était à la messe. J'avais la certitude qu'en y venant auparavant, le Roi se passerait plutôt de messe que de risquer de rencontrer cette pauvre femme ; mais une fois dans la chapelle, il fallait en revenir. M. de Glandevès, major des gardes-du-corps, vint me dire que l'ordre avait été donné de ne pas recevoir madame Lavallette. « Mais, lui dis-je, « avez-vous, puisqu'elle est entrée, l'ordre de la faire sor- « tir ? — Non, me répondit-il. — En ce cas, je reste. » Le Roi arrive ; madame Lavallette se jette à ses pieds ; il lui répond : « J'apprécie, madame, votre juste douleur, et j'y « prends part comme je le dois ; mais j'ai des devoirs à « remplir et ne puis m'en dispenser. » et il continua sa marche. Madame Lavallette se jeta aux pieds de la duchesse d'Angoulême, qui l'évita et passa sans lui parler. Nous sortîmes. Le lendemain était le jour de naissance de la duchesse d'Angoulême et l'anniversaire de sa sortie du Temple ; nous nous disposâmes à nous trouver sur son passage. Des mesures furent prises pour l'isoler, et des factionnaires furent placés jusque dans les combles des Tuileries, pour empêcher d'arriver par une marche détournée.

De ce moment la perte de Lavallette me parut résolue, et je le dis nettement à sa femme, en l'engageant si, comme elle me l'avait dit, elle avait des moyens de fuite, à les tenter. Ses autres amis cherchaient à soutenir une illusion à laquelle elle était disposée : elle me disait : « On veut lui « donner sa grâce sur l'échafaud. — Ne vous y fiez pas, »

lui répondis-je ; « s'il y monte, il est perdu. » J'eus même devant elle une discussion avec le duc de Plaisance, qui partageait cette illusion. Elle me crut, et son mari s'échappa le lendemain. Cette pauvre femme a souvent répété, dans sa raison d'abord, et ensuite dans sa folie, que j'étais le seul qui ne l'eût pas trompée.

LETTRE DE M.***, AIDE-DE-CAMP DU DUC DE RAGUSE

Le lendemain du jour où le maréchal avait fait trouver madame de Lavallette sur le passage du Roi, il alla de bonne heure au château pour y prendre langue, et voir comment il pourrait la faire arriver jusqu'à la duchesse d'Angoulême.

Les mesures les plus rigoureuses avaient été prises, tous les passages étaient gardés. Une seule chance était possible : l'antichambre du capitaine des gardes de service a une deuxième porte de sortie qui donne sur l'escalier du roi, précisément en face de l'appartement de la duchesse d'Angoulême ; passer par cette porte était l'unique moyen de faire arriver madame Lavallette, mais le maréchal était trop en évidence pour l'accompagner. Il en chargea un de ses aides-de-camps à qui il donna ses instructions. Madame Lavallette partit de chez elle, et l'officier vint, avec le général Foy, au-devant de sa chaise à porteurs qu'elle laissa au bas du Pont-Royal, où le général Foy demeura à l'attendre, et elle entra aux Tuileries avec l'officier. L'heure avait été calculée de manière à arriver vers la fin de la messe, au moment où la duchesse d'Angoulême en sortirait. On arriva chez le capitaine des gardes, que l'officier

demanda, sachant bien qu'il était en ce moment auprès du Roi : il refusa d'entrer dans le salon et resta dans l'antichambre, où il fit asseoir madame Lavallette. La porte de l'antichambre était ouverte : il s'en approche sans affectation, et quand il voit la duchesse d'Angoulême descendre, il appelle madame Lavallette. « Venez donc, *ma cousine*; venez voir passer la duchesse. » Madame Lavallette se lève; mais pendant cette attente les officiers des gardes-du-corps avaient traversé l'antichambre et reconnu madame Lavallette, et quand elle arrive à la porte, le suisse s'élance et la ferme à double tour. L'officier veut tourner la clef : — « On ne peut pas passer. — Allons donc ! tous « les jours on se tient sur l'escalier : ma cousine, qui est « de la province, n'a jamais vu personne de la famille « royale, et je serais charmé qu'elle profitât de l'occasion. « — Impossible : je sais qui est madame, et j'ai l'ordre for- » mel de ne pas la laisser passer. — Eh bien ! cinquante » louis, une bonne action et la protection du maréchal ! » — Le suisse fut incorruptible; et pendant le colloque la duchesse d'Angoulême rentra chez elle. Il fallut se retirer. Après avoir reconduit madame Lavallette à sa chaise, l'officier rentra dans la cour des Tuileries. Bientôt un garde-du-corps vint lui demander si madame Lavallette était encore dans le château. Louis XVIII devait sortir; mais il resta, de peur de rencontrer madame Lavallette.

SIR ROBERT WILSON AU COMTE GREY [1]

Mon cher lord, j'arrive d'un voyage d'environ trois cent

(1) Cette lettre fut interceptée par la police française, à Paris, et motiva l'accusation intentée contre sir R. Wilson et ses généreux amis.

cinquante milles, dont la première moitié est sans contredit e voyage le plus intéressant que j'aie jamais fait.

Il était question de vie ou de mort immédiate pour mon compagnon, et de tout ce que cette responsabilité, accom- pagnée des circonstances les plus aggravantes, pouvait entraîner pour moi-même.

Reconnu comme victime de la foi violée envers mon pays, il réclamait mon dévouement personnel jusqu'au pied de l'échafaud ; et aux droits les plus puissans de l'huma- nité, il joignait un caractère qui lui avait conciliié l'estime générale de toutes les classes de la société.

Ce fut le 5 de ce mois (1) que, connaissant déjà sa posi- tion périlleuse, j'appris aussi que ses persécuteurs étaient parvenus à savoir qu'il était encore à Paris, qu'ils avaient découvert la trace de leur proie, et qu'ils multipliaient leurs efforts pour assurer leur triomphe sanglant : il n'y avait point de pardon à espérer.

Les vertus de madame Lavallette, et les circonstances intéressantes de la première évasion extraordinaire de son mari, n'avaient fait que rendre les monstres plus furieux.

J'avais à décider si cette rage de vengeance serait as- souvie, si tous les efforts précédens seraient rendus inu- tiles, si la cause de la liberté et de l'humanité, liée à son sort, serait déshonorée par sa catastrophe ; ou si des espé- rances criminelles seraient déçues, si l'Angleterre échap- perait à la honte de participer de nouveau à un meurtre, et si tout homme honnête et indépendant en Europe aurait au moins une fois l'occasion de se réjouir dans ces temps de deuil et d'ignominie.

Je n'hésitai pas : si j'eusse balancé, vous auriez blâmé,

(1) Janvier 1816.

j'en suis sûr, une faiblesse qui m'aurait rendu indigne de l'occasion que j'avais d'être le protecteur de l'opprimé. Je n'avais plus qu'une pensée, celle d'assurer le succès de l'entreprise. Le secret avait été confié d'abord au jeune Bruce ; il avait été autorisé à m'en donner communication. Son zèle amical pour Ney l'avait rendu trop suspect à la cour pour qu'il ne fût pas surveillé, et, quoique très-disposé à tout oser et tout entreprendre, il sentit que son entremise active pourrait faire échouer nos projets : je craignais trop moi-même, en butte comme j'étais à la surveillance, pour m'absenter de la capitale : mais un officier des gardes ne pouvant obtenir de congé, et un autre officier, que j'avais sondé à ce sujet, ne jugeant pas pouvoir s'absenter, je résolus de ne plus rien hasarder par ces demi-confidences, et de me charger moi-même de l'exécution.

Il fallait cependant trouver quelques personnes sûres pour faciliter les dispositions nécessaires, et nous fîmes choix d'Ellister, du 5e des gardes, et de Jean Hutchinson, par la confiance que nous avions dans leur probité, parce que nous savions qu'ils avaient été engagés précédemment dans une affaire de cette nature : et en effet Ellister était la personne qui s'était chargée d'abord de mettre le projet à exécution, s'il avait pu obtenir la permission de quitter le régiment.

Nous décidâmes que le fugitif serait vêtu de l'uniforme d'officier anglais, que je le conduirais hors des barrières dans un cabriolet anglais, moi-même portant l'uniforme, que j'aurais un cheval de relais à La Chapelle, et me dirigerais de là sur Compiègne, où Ellister se rendrait avec ma voiture dans laquelle je monterais avec Lavallette pour gagner Mons par Cambrai. Sur ma demande et sous ma responsabilité, j'obtins assez aisément de Stuart de

passe-ports pour le général Wallis et le colonel Lossack, noms choisis parce qu'ils correspondaient avec les initiales des véritables noms. Ces passe-ports furent dûment visés par le ministre des affaires étrangères ; mais lorsqu'on les présenta à la signature, un des secrétaires demanda à Hutchinson, qui les avait apportés, qui était le colonel Lossack ; il répondit aussitôt : « C'est le frère de l'amiral. » Cette partie importante de notre opération se trouvant terminée, Ellister alla à la police avec le passe-port du colonel Lossack, et demanda des chevaux de poste pour ma voiture ; et, afin d'éviter tout soupçon, il prit un appartement et une remise à l'hôtel du Helder, sous le nom du colonel Lossack.

Bruce apprit heureusement que la brigade de son cousin le général Brisbane était à Compiègne, et que son aide-de-camp quitterait Paris le lendemain, 7 du mois, pour se rendre à Compiègne avec les chevaux et les bagages du général, qui était alors en Angleterre. Nous le vîmes chez Bruce, où nous lui avions donné rendez-vous, et je lui dis que des circonstances très-particulières me mettaient dans la nécessité de passer par Compiègne avec une personne qui devait rester inconnue, que nous avions besoin d'y rester une heure ou deux dans un quartier retiré. Il répondit obligeamment qu'il s'en rapportait entièrement à nous, que son existence dépendait de sa place, mais qu'il n'hésitait pas à nous satisfaire, surtout lorsqu'il savait que cela nous intéressait. J'avoue qu'il me répugnait d'impliquer une pareille personne dans l'affaire ; mais la cause était trop importante pour m'arrêter à cette considération, et je conçus l'espoir qu'un jour viendrait où j'aurais en mon pouvoir de reconnaître ce service, soit par moi-même, soit par mes amis. Bruce se procura la mesure de Lavallette ; Hutchin-

son la donna à un tailleur pour celle d'un quartier-maître de son régiment qui avait besoin d'une redingote, d'un gilet et d'un pantalon, de suite. Le tailleur fit observer que c'était la mesure d'un homme puissant, et qu'elle n'avait pas été prise par un tailleur. Son observation m'effraya au point que je crus devoir renvoyer Hutchinson lui dire que, le quartier-maître ne pouvant attendre jusqu'à samedi soir, il fallait que les habits fussent mis avec soin dans une caisse pour lui être envoyés après son départ. Hutchinson et Ellister prirent en outre toutes les précautions nécessaires pour se procurer les chevaux, et sortirent la veille pour reconnaître les barrières, stations, etc.

Toutes les dispositions ayant été faites, et toutes les précautions prises, il fut définitivement décidé que Lavallette se rendrait chez Hutchinson le dimanche soir 7 à neuf heures et demie précises ; que j'irais le lundi matin à sept heures et demie, à sa porte, dans le cabriolet de Bruce, avec mon domestique qui me suivrait sur ma jument bien harnachée, comme si j'allais passer une inspection ; que Hutchinson se tiendrait à côté du cabriolet, s'entretenant avec nous, et que, dans le cas où il surviendrait quelque embarras, Lavallette monterait sur son cheval, et moi sur la jument, afin d'être plus libres et de gagner de vitesse.

J'aurais certainement préféré passer les barrières à cheval ; mais nous pensâmes que notre façon toute anglaise de monter à cheval pourrait attirer l'attention ; et qu'en les passant en plein jour et dans un cabriolet découvert, cela annoncerait trop d'assurance pour exciter le soupçon. Enfin, l'heure fixée pour le départ étant proche, Hutchinson, Ellister, Bruce et moi, nous nous réunîmes dans l'appartement de Hutchinson, sous le prétexte de boire un bol

de punch ; c'était le moment qui devait offrir à nos regards un homme dont le sort reposait sur les plans que nous avions formés pour le sauver, et dont les jours avaient déjà été comptés par ses ennemis, un homme qui était l'objet de toute la haine et de toute l'affection des partis opposés, et qui, s'il venait à être découvert, serait pour nous l'occasion de tous les maux que des ennemis et même des amis, trompés dans leur attente, pourraient causer soit comme châtiment, soit comme reproches. Bruce alla sur l'escalier, et aussitôt Lavallette le prit par la main, et nous vîmes devant nous ce personnage si digne d'intérêt. Il était vêtu d'un uniforme bleu, et assez bien déguisé pour n'être pas remarqué même dans l'appartement d'un Anglais. L'ami qui l'avait conduit n'entra pas, mais il remit à Hutchinson pour Lavallette un pistolet à deux coups que je possède aujourd'hui. Celui-ci parut d'abord très-ému, mais nous ne lui permîmes pas de donner cours à sa reconnaissance ; et peu d'instans après, Ellester et moi nous nous retirâmes, et le laissâmes aux soins de Bruce et de Hutchinson. A minuit, Bruce se retira, et il se coucha sur un lit qui lui avait été préparé. Une demi-heure après, on vint frapper à la porte : Lavallette sauta de son lit, en s'écriant : « Nous sommes perdus ! » Mais Hutchinson sut bientôt que c'était un officier français ivre, qui, en se retirant dans sa chambre, avait fait ce bruit. Vous pouvez bien penser qu'aucun de nous ne passa une nuit bien tranquille ; et dans le fait je n'étais pas sans inquiétude, tant que je savais que Lavallette était encore à Paris ; car j'avais aussi à penser à ma famille. J'avais seulement dit à madame Wilson que j'étais engagé dans un plan tendant à sauver un des proscrits, et que j'étais obligé de cacher son nom et les arrangemens pris. Je crus ne pas devoir, pour le

moment, lui en dire davantage ; mais elle aurait su garder le secret sur le tout, s'il avait été nécessaire, et aurait même, je suis sûr, donné bien volontiers toute l'aide qui aurait dépendu d'elle. Peut-être soupçonna-t-elle toute la vérité d'après mon air d'inquiétude ; mais je dois dire à sa louange qu'elle ne me dit pas un seul mot qui me donnât à penser qu'elle cherchait à me détourner de mon projet, quoiqu'elle eût beaucoup à souffrir, et d'autant plus que le moment approchait où j'allais me livrer au chapitre des événements, chargé d'un dépôt précieux.

Je me trouvai à la porte d'Hutchinson à sept heures et demie ; cinq minutes après j'étais monté pour appeler Lavallette, et nous étions en route pour la barrière de Clichy. Nous rencontrâmes un officier qui parut surpris de voir un officier général qu'il ne connaissait pas ; mais mon domestique éluda toute question. Je passai la barrière à un pas modéré : les gendarmes nous regardaient fixement, mais le mouvement de la présentation des armes facilita à Lavallette le moyen de couvrir son profil dans le salut. Quand nous fûmes passés, Lavallette pressa sa jambe contre la mienne, et lorsque nous ne craignîmes plus d'être observés, tout son visage était rayonnant de plaisir à cette première faveur de la fortune.

La route était couverte de toute sorte de gens ; mais lorsque nous rencontrions des voitures publiques, j'engageais la conversation bien haut en anglais, et je remarquai que le chapeau garni d'un plumet blanc, que Lavallette tenait à la main, attirait les regards des voyageurs, et nous dérobait à leur curiosité.

Lavallette a des traits si bien prononcés et sa figure est si bien connue de tous les postillons et de tous les maîtres de poste, que la plus grande précaution lui était nécessaire

J'ai dû, comme vous le pensez, obtenir des renseignemens d'un grand intérêt ; mais je dois attendre, pour vous en faire part, que je vous écrive de nouveau, et par des occasions sûres.

Je serais bien aise que lord Holland fût instruit de ce que j'ai fait, car il connaît Lavallette et s'est intéressé pour lui ; je l'ai dit à ce dernier, qui l'a appris avec reconnaissance.

Lavallette lui enverra sa protestation relative à la convention, et réclamera sa protection dès que madame Lavallette sera sortie de prison et sera en sûreté. J'espère pouvoir me procurer l'opinion écrite de Fouché à ce sujet, et l'explication des motifs qui l'ont porté à signer la liste des proscrits. Il paraît qu'il a cédé au désir d'en sauver beaucoup d'autres.

Je viens d'apprendre que Soult doit être porté sur la première liste, et que les princes font tous leurs efforts pour assurer sa condamnation et son exécution : comme cette nouvelle vient de quelqu'un qui est dans la confidence de Feltre, j'en avertirai Soult.

Pour toujours, mon cher lord, bien sincèrement.

Signé R. W.

Il ne pourra m'être que très-agréable d'avoir votre opinion. Faites-moi savoir, le plus tôt possible, si je dois écrire au duc, ou prier Gordon de lui parler.

Je regrette de ne pouvoir recopier ma lettre, mais je n'en ai pas le temps, et il faut me pardonner si je vous oblige à me déchiffrer, lord H. venant de m'envoyer une lettre qui me tiendra une semaine à lire.

Signé R. W.

LE COMTE LAVALLETTE

A MADAME LA DUCHESSE DE RAGUSE

PREMIÈRE LETTRE

Des bords du lac de Starnberg, le 28 juillet 1816.

Je ne sais pas comment vous exprimer, chère amie, tout ce que j'ai éprouvé à la vue et à la lecture de votre lettre. On m'avait dit que vous étiez de ce côté-ci (1) ; je n'osais le croire. Mais une lettre de vous, je n'y pensais pas ; et je suis si loin de toute civilisation qu'une lettre d'un être vivant, d'une amie, me fait une impression terrible. Depuis ce matin, je l'ai relue dix fois, et les détails qu'elle contient m'ont fait pleurer comme un enfant. C'est la seule qui me donne des détails sur cette funeste époque ; et vous y avez mis un tel charme, une naïveté si vraie, que j'ai trouvé, en la lisant, tout ce qui m'avait si profondément agité dans ce dénouement si extraordinaire.

Il est donc vrai que ma pauvre Émilie (2) se porte bien : on me l'avait dit, mais pas comme vous. Je vous félicite toutes deux de vous être rapprochées. Vous êtes digne de la comprendre et de l'aimer. Ils ne l'entendent pas dans le monde. Ils n'ont jamais su ce qu'elle avait de noble, de dévoué, de courageux, avec une figure si calme, si tranquille et si froide en apparence. Soignez-la tous, je vous en prie : veillez sur elle et ne souffrez pas que les misérables la tourmentent. C'est un être sacré, l'honneur de son sexe ; et ce serait une honte éternelle qu'on lui fît expier, par des persécutions, une action si généreuse. Quant à moi, chère

(1) Madame la duchesse de Raguse était alors à Baden.
(2) Madame Lavallette.

accablée, serait plus forte et plus courageuse qu'eux tous. Je ne leur veux aucun mal : le plus profond mépris m'en a fait justice ; mais je doute qu'ils se trouvent bien en continuant de parcourir cette route de sang.

. . . . . .

. . . . . .

Je ne vous parle point de l'ami que j'ai ici (1) : un frère aurait été moins bon, moins généreux. Je le vois, lui et sa famille, souvent depuis quelque temps. Ce sont des anges de bonté ; il est heureux ! et ce spectacle de bonheur me fait grand bien.

Vous avez donc vu ma pauvre petite Joséphine. Mon Dieu ! que deviendra-t-elle ? Je frémis en pensant qu'elle sera peut-être un jour bien malheureuse. Hélas ! il m'eût été si doux de perfectionner son éducation ! Quand je pense à tout cela, je me frappe la tête contre les murailles et je ne sais ce que je ferais contre moi. Dites-moi, répétez-moi, avec une noble amie (2) qui a été si admirable pour moi et qui voyage aussi de ce côté, répétez-moi toutes que je vous reverrai, que je jouirai de votre bonheur. Car, pour le mien, tout est fini, et j'ai le pressentiment qu'un petit coin de terre m'attend dans un cimetière de village.

Aimable Caroline (3) ! elle est donc avec vous. Que Dieu vous bénisse ! elle mérite une telle amie. Dites-moi donc où est son mari. Est-il vrai qu'il ait pris la route de l'Orient ? Où va-t-il ? cela m'inquiète, car c'est un des plus nobles caractères que j'aie trouvés. Vous reverrez nos bons amis Mollien. Dites-lui que je l'aime et que je pense à lui

(1) Le prince Eugène.
(2) La reine Hortense.
(3) Madame Lallemant, femme du général.

un moment de bonheur bien vif. Le beau-père (1) de mon ami, que vous avez vu aux eaux, est venu dîner chez son gendre, avec son fils. Il avait mis pour condition que je m'y trouverais. Il m'a parlé de vous avec des éloges si vrais et si aimables, qu'il m'en a paru cent fois plus respectable. Il y est revenu à plusieurs fois et son fils aussi. Son accueil a été parfait. Il m'a traité avec une bonté, une délicatesse que je ne saurais vous rendre. Je dois cette bonne fortune à son gendre et à sa fille, qui sont admirables pour moi : mais laissez-moi croire aussi que vous lui avez parlé de moi, cela me fait du bien.

Vous voulez des détails sur ma vie. En voici :

Je ne vous parle pas des six premiers mois. Ma blessure était profonde; mais mon âme était élevée jusqu'à l'exaltation. Maintenant toute illusion est détruite. La froide raison, l'implacable vérité me disent : « Il faut mourir dans « l'étranger, loin des objets les plus chers; il faut effacer « tout le passé de ta mémoire, ou te consumer de chagrin, « en vivant de tes souvenirs. » Je lutte, chère amie, contre cette terrible sentence. Je remplis ma vie de travail et surtout de lecture. Je me suis procuré les deux seuls ouvrages qui charment ma solitude, sans me lasser l'imagination. C'est Condillac et Plutarque. Le premier est un homme d'un sens profond, d'une érudition très-étendue, qui ne parle qu'à la raison. Son ouvrage est un cours complet d'éducation. J'y trouve Locke perfectionné, des élémens d'histoire et de mathématiques. La lecture de Plutarque fortifie mon âme contre les coups du sort. J'apprends en le lisant, comment on tombe dans l'infortune en remplissant ses devoirs, et comment alors le malheur est préférable à tout le vain

(1) Le vieux roi de Bavière.

hie, me jette dans une mélancolie qui me fait fondre en nes.

Est-il possible, dites-le-moi, que nous soyons précipités is le gouffre de l'infamie, sans pouvoir nous relever? oi? tant de nobles efforts, une lutte si sanglante, tant de mphes! et l'horrible flétrissure du carcan! Non, non, re amie, je ne reverrai plus ma patrie. Jamais je ne isentirais à baisser les yeux aux lâches injures qu'on is prodigue, jamais! Mais laissons cela, car l'expression mon indignation pourrait vous faire du mal.

Je vais travailler pour vous; mais je ne vous enverrai n avant quelque temps. Je ne fais que du barbouillage : nandez à Louise (1), qui en a deux de moi. Attendez un 1.

Vous me demandez où je vis, et comment. Je suis retiré les bords d'un lac que ne renierait pas la Suisse, car i cinq lieues de long sur une lieue de large. J'habite une ambre et un cabinet chez le concierge d'un joli château andonné. J'ai devant les yeux de magnifiques eaux, de lles collines bien boisées, et de hautes montagnes, cou- rtes de neige. Pour ma promenade, de beaux bois, bien rcés et peuplés de haut gibier, que je laisse tranquillle. s hôtes sont d'honnêtes paysans, qui font assez propre- nt le brouet de Sparte, et je mange leur pain bis avec ez de plaisir. Je n'ai point de domestique : il pourrait e dangereux. J'ai pour compagnon un honnête artiste, is réputation, qui ne sait pas un mot de ma langue, et qui ne toute la jouruée; mais j'apprends la sienne et nous us entendons très-bien. Il m'éveille tous les jours à heures; nous travaillons jusqu'à neuf. Après le frugal

) Mademoiselle Cochelet, qui était alors auprès de la reine Hortense.

Ce 15 août.

S. Je croyais que cette lettre partirait demain. L'occa-
)our vous l'envoyer est retardée, ou plutôt pour l'adres-
Louise qui vous la fera passer. Je vous envoie un
mot pour Émilie. Voyez-la souvent, consolez-la ; pro-
-la, si vous le pouvez. Vous voyez beaucoup d'étran-
: dites-leur du bien d'elle, afin que si elle était attaquée
)uisse trouver quelque appui dans les bons sentimens
urs souverains... Embrassez pour moi votre frère.
-moi s'il a beaucoup d'enfans. Hélas! chère amie, vous
oiriez pas quelle blessure m'a faite la mort du mien:
rais heureux s'il était sur le sein de sa mère. Pauvre
ie! que je lui coûte cher ! Adieu. Tâchez de m'écrire
quefois. Je n'ai que les lettres de mes amis pour me
)ler un peu ; et ce sera long-temps ainsi, car je ne veux
:hanger de manière de vivre : les hommes me font

and vous retournerez près de vos pénates, il faut
'ous fassiez une chose à laquelle je tiens beaucoup :
que vous décidiez Émilie à faire faire son portrait à
e par l'un de nos plus célèbres artistes, Gérard ou Gi-
. Il y a douze ans que je le lui demande. J'avais fait
le mien pour l'y déterminer. Sa santé et un peu de
halance ont toujours éloigné sa promesse. Faites
le la tienne, je vous en prie : arrangez cela, et dites-
ie cela me fera un extrême plaisir. Je lui en écrirai,
parlez-lui-en. Il sera facile que cela ne fasse pas de
. J'aimerais bien Gérard ; il m'a connu un peu, et je
s touché qu'il mît tout son talent à cet ouvrage.

que celles du domaine de Malmaison, étaient annuellement fixées par le budget commun de LL. MM. Ce budget était approuvé par l'empereur, qui en examinait les comptes à la fin de chaque exercice, et lorsqu'il restait quelques fonds disponibles sur ceux accordés pour la maison de l'impératrice, au lieu d'être mis à la disposition de cette princesse, ils rentraient au trésor de la couronne.

Il en était de même pour les revenus de Malmaison ; ils étaient perçus par le trésorier de la couronne et compensaient d'autant la somme accordée par le budget pour les dépenses de ce domaine ; de sorte que l'impératrice n'en touchait absolument rien.

Sur le budget commun de la maison de LL. MM., il était alloué à l'impératrice une somme annuelle de 480.000 fr., payable par douzième de 40.000 fr. par mois, dont 30.000 pour la toilette et les dépenses personnelles de Sa Majesté, et 10.000 fr. affectés à sa cassette de pensions et aumônes. Cette dernière somme étant presque toujours insuffisante pour subvenir aux nombreux bienfaits accordés par l'impératrice, cette princesse était donc obligée de prélever, sur les 30.000 fr. destinés à sa toilette, l'excédent du service de sa cassette ; plus les secours qu'elle accordait à un grand nombre de colons, etc., presque entièrement à sa charge, dont elle faisait élever les enfans dans divers pensionnats ; plus enfin les sommes affectées au paiement des objets d'art et de tout ce qu'elle avait acheté pendant le mois pour distribuer en cadeaux de toute espèce. Ce qui restait des 30.000 fr. ne pouvant faire face aux dépenses de la toilette de Sa Majesté, il en résultait un compte arriéré que l'on acquittait de temps en temps, au moyen des fonds extraordinaires que l'empereur ordonnançait à cet effet, et qui sont également compris dans le résumé ci-après.

En résultat, il a été touché pour le compte de Sa Majes l'impératrice Joséphine, pendant environ sept ans, u somme de 5,354,435 fr. 44, savoir :

Par M. Duménil, pendant l'an XI et les neuf premiers mois l'an XII, suivant un compte dont j'ai le double, approuvé par M. Este alors trésorier général de la couronne.		960,841 fr. 92
Et par moi soussigné, depuis le 1er messidor de l'an XII (21 juin 1804) jusques et y compris l'année 1809, une somme de 4,393,593 f. 52c. savoir : au trésor de la couronne, pour le service de la toilette et de la garderobe de l'impératrice, pour dépenses antérieures à son avènement au trône, pour dépenses extraordinaires pendant les voyages de Sa Majesté, y compris donc, cadeaux, indemnités de voyages accordées pour divers, de même que pour dépenses imprévues, etc., etc.....	3,231,864 fr. 75 c.	
Idem pour le service de la cassette des pensions, secours divers, etc., accordés par Sa Majesté dans ses diverses résidences, ainsi que pour différens bienfaits pendant ses voyages tant en France qu'à l'étranger.	925,307 fr. 12 c.	
Touché au trésor de la couronne.	4,157,171 fr. 87 c.	
De plus, reçu au trésor public pour les semestres de rente de Sa Majesté, 5 pour °/₀, et à la banque de France pour dividendes d'actions de la banque..... .	201,625 fr. 65 c.	
Et en outre, reçu de divers pour plusieurs objets cédés par ordres de sa Majesté....	34,795 fr. »	
	4,393,593 fr. 52 c.	4,393,593 fr. 52
Total général.		5,354,435 fr. 44

RÉCAPITULATION.

Touché au trésor de la couronne par M. Duménil.....	960,841 fr. 92 c.
Par M. Ballouhey.....	4,157,171 fr. 87 c.
Total des sommes touchées au trésor de la couronne pour l'impératrice Joséphine pendant environ sept ans..... ...	5,118,013 fr. 79 c.
Et en outre touché au trésor public, à la banque de France et de divers.....	236.421 fr. 65 c.
Somme pareille.....	5,354,435 fr. 44 c.

L'emploi des sommes touchées pendant environ sept ans pour le compte de Sa Majesté, et s'élevant d'après le résumé ci-dessus à 5,354,435 fr. 44 c., est constaté par des comptes dûment arrêtés et qui prouvent jusqu'à l'évidence que l'impératrice ne faisait point d'économies. Il est d'ailleurs bien connu qu'il entrait dans les goûts de Sa Majesté d'être plus grande et plus généreuse encore que ses moyens ne le lui permettaient.

Il sera facile de se convaincre de l'authenticité du résultat mentionné plus haut par des vérifications aux archives du trésor de la couronne et par l'examen des comptes dont j'ai les doubles en ma possession.

J'aurais bien désiré, monsieur le comte, vous donner de plus amples renseignemens pour madame la duchesse de Saint-Leu, et les faire dater de l'époque du mariage de son auguste mère, mais je ne possède pas les documens nécessaires à cet effet. D'ailleurs ils eussent été peu utiles, puisque, pendant cette période de temps, l'impératrice touchait bien moins de fonds qu'avant son avènement au trône.

J'ai l'honneur d'être, avec la considération la plus distinguée,

MONSIEUR LE COMTE,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé BALLOUHEY.

Pour copie conforme,

BALLOUHEY.

Paris, le 16 mai 1827.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. LAVALLETTE ADRESSÉE A M***

Londres, le mercredi 7.

J'ai mal tenu ma promesse de vous écrire. Jusqu'à ce moment, ma curiosité m'a donné de telles occupations, que je n'ai pu jeter à droite et à gauche que des mots en désordre pour annoncer que ma santé est restée bonne. Avec vous je voudrais pouvoir causer avec un peu plus de calme et de suite. Mais je vois tout si vite, le spectacle est si vaste et si compliqué, qu'il ne me reste que des idées confuses que je ne puis encore mettre en ordre.

Vous savez que je considérais ce voyage comme un devoir. En arrivant ici, l'accueil que j'y ai reçu, et l'immense intérêt qu'on porte à sir R. Wilson, m'ont fait sentir bien vivement l'opportunité de ma visite, et combien l'on m'aurait blâmé si je ne l'avais pas faite.

Pour bien comprendre tout le mouvement des élections, je voudrais que vous puissiez vous procurer un ouvrage de M. Cottu, intitulé, je crois : *De la Justice en Angleterre.* Le morceau sur les élections est fait avec une exactitude

scrupuleuse, et cette lecture me dispenserait d'une espèce de travail qui m'ennuierait sans vous instruire. Je m'en tiendrai donc à ce qui concerne sir R. Wilson.

La première séance publique pour l'élection a été ouverte ce matin. Il y a trois candidats pour le bourg de Southwark : sir Wilson, M. Calvert, députés sortans, et M. Polhill, candidat pour remplacer l'un des deux. Chaque candidat porte ses couleurs. Sir Wilson a pris la couleur bleu Marie-Louise, M. Calvert la couleur bleu de ciel, et M. Polhill la couleur orange ou jaune. Il était convenu que je serais chez sir Wilson à huit heures et demie. A neuf heures, nous sommes montés dans une calèche élégante attelée de deux chevaux. Wilson, sa fille aînée, Jemima, à côté de lui ; la cadette et moi sur le devant. Elles étaient vêtues avec élégance, mais avec simplicité. La couleur du père ornait leurs chapeaux et leurs ceintures. Les deux domestiques, le cocher, et jusqu'à son fouet et les chevaux, étaient couverts des mêmes rubans. Tout alla tranquillement jusqu'à l'entrée du bourg ; mais là, la multitude encombrait la large rue de Pichegru ; et bientôt les bannières de Wilson, la musique et la foule immense nous arrêtèrent ; les chevaux furent dételés ; et le peuple se chargea de nous traîner pendant plus d'une demi-lieue avec des cris, des hourras, des Wilson *for ever*, Wilson pour toujours ; un désordre, un tumulte à bouleverser les têtes les plus fermes. Devant le peuple qui nous traînait se trouvaient les bannières, une musique enragée, et derrière, les voitures de beaucoup de Français, M. de Staël, MM. Delessert (François et Alexandre), la femme du premier, le jeune Montebello, le fils de Duvergier de Hauranne, Daure, Montalivet et plusieurs autres Français.

Wilson était debout dans le fond de sa calèche décou-

verte, saluant tout le monde, donnant la main nue aux mains les plus sales que j'aie vues. Des femmes du peuple lui présentaient leurs marmots pour les caresser.

Les habitans aux fenêtres et jusque sur les toits, criant à tue-tête, et partout des affiches sur les murs, sur les boutiques, sur des planches attachées à de longs bâtons : *Wilson, l'ami de l'humanité, Wilson et la liberté, Wilson et l'abolition de l'esclavage, Wilson et la constitution protestante, Wilson pour toujours.*

Nous avancions lentement. Wilson me dit : Nous arrivons au camp ennemi.

En effet, peu de temps après, nous passâmes devant la porte de M. Polhill. La couleur jaune commença à briller aux fenêtres, sur les voitures, sur les affiches ; mais la foule qui nous accompagnait redoubla ses cris : *Wilson for ever !* Wilson pour toujours. Cinq minutes après, nous vîmes passer M. Polhill dans une voiture fort élégante, mais fermée, et tout son attirail couvert de rubans jaunes. Les cris mêlés de *Wilson*, de *Polhill*, les *hourras*, les sifflets, la foule qui se pressait, jetaient un tel désordre, que je crus que nous allions être renversés et écrasés. Je voyais les jeunes personnes pâlir. Mais le bonheur d'être auprès de leur père leur donnait du courage, et l'émotion qui se peignait sur leur joli visage trahissait seule l'inquiétude qui les tourmentait ; pas un geste, pas un cri. Je voulus rassurer l'aînée, qui était devant moi. « Non, non, » me dit-elle, « je n'ai peur que pour les pauvres gens qui « nous entourent. »

En ennemis généreux, les deux rivaux se saluèrent en passant, et enfin nous arrivâmes devant le *husting*, placé à l'embranchement de la rue qui se partage en deux, et qui forme une petite place, où un bataillon de six cents

hommes tiendrait difficilement : il y avait quatre mille personnes. Nous descendîmes avec beaucoup de peine devant le husting, chez un riche marchand, partisan zélé de Wilson, et, du salon du premier étage, nous pouvions voir à l'aise tout le spectacle de l'élection.

On appelle *husting* un échafaudage assez vaste pour contenir deux cents personnes, couvert en planches pour les garantir de la pluie, à peu près comme on peut en voir dans nos cérémonies publiques, sur les quais ou les boulevards. Wilson nous quitta pour monter sur le husting. Le bailli et le magistrat délégué par le maire ou le chef, ouvrit la séance devant tout ce peuple, en déclarant que l'élection allait commencer ; il lut l'acte de *dissolvence*, proclama les noms des candidats, fit connaître les formes de l'élection. Ensuite, selon l'usage, un ami du premier candidat prononça un discours dans lequel il s'étendit sur les titres du candidat, sa conduite publique, ses opinions sur la réforme parlementaire et l'émancipation des catholiques. Vinrent ensuite les amis de sir Wilson.

La célébrité de son nom, l'éclat de sa vie, dispensèrent l'orateur d'entrer dans les détails ; il se borna à louer sa conduite parlementaire : et bien expliquer à ses auditeurs que les tentatives pour l'expulser de la chambre étaient dirigées par un parti qui mettait en péril la liberté. Ensuite les candidats se présentèrent et furent accueillis, les deux premiers, Calvert et Wilson, avec beaucoup de faveur ; mais M. Polhill ne put se faire entendre : les huées, les sifflets et les cris couvraient sa voix. M. Wilson prit le parti de s'approcher de lui, et de le protéger, en réclamant le silence de la multitude.

M. Polhill parut sensible à ce procédé généreux de son rival, mais il ne parut pas en tirer plus d'assurance. Il

paraissait embarrassé, et des personnes qui étaient assez près de lui pour l'entendre, m'ont assuré que la chambre des communes n'aurait pas un orateur de plus s'il était nommé ; enfin, après trois heures de discours écoutés avec une patience qui me prouve que le peuple aime passionnément les discussions publiques, le haut bailli annonça qu'on allait nommer chaque candicat, et que les électeurs devaient lever les mains pour chacun des candidats auxquels ils donneraient leur suffrages.

M. Polhill eut très-peu de mains pour lui, et les deux autres une grande partie de la mob (foule). On jeta ensuite des cartes d'électeurs en abondance, et plus de trente scrutateurs désignés dans les assemblées préliminaires, s'établirent sur le devant du husting avec des registres pour recevoir les voix des électeurs. Chacun s'approchait avec sa carte et donnait le nom de deux candidats. Cette opération dura environ deux heures. A quatre heures le nombre des voix fut compté, et proclamé à haute voix et par une affiche. Le résultat fut ainsi :

Sir Wilson, 175. M. Calvert, 170. M. Polhill, 106.

Demain et probablement après-demain cette opération continuera. Les candidats parleront toute la matinée, et à deux heures jusqu'à quatre les rôles seront ouverts et les voix recueillies. Cependant, si pendant l'espace d'une heure il ne se présentait pas un seul votant, le registre est fermé définitivement et la majorité des voix décide de la nomination du candidat. Il est probable que M. Polhill se retirera.

Plus tard, ou plutôt à mon retour, je vous donnerai des détails sur la pensée qui a guidé les élections, et sur les motifs réels et apparens qui ont paru les diriger ostensiblement. C'est une machine curieuse que celle qui met en

mouvement cette nation. Mais comment avoir promptement une opinion sur un peuple qui rassemble tous les extrêmes, où tous les contrastes semblent mêlés, où la marche est d'une énergie effrayante au milieu d'élémens si contraires ? Des fortunes colossales et une misère hideuse, qui semble imposée par le destin, car il me paraît impossible d'en sortir ; une bienfaisance riche, éclairée et active, et un égoïsme implacable ; des lumières admirables, des connaissances générales dans toutes les parties des sciences physiques, naturelles, M. Davy enfin ; et les morts pourrissent dans les cimetières autour et jusque dans les églises; car ils sont encore où nous en étions il y a trente ans sur ce point ; enfin une législation criminelle atroce, qui fait infliger des coups de fouet dans les prisons, et qui fait pendre des voleurs domestiques. L'éclat de cette civilisation éblouit ; mais de temps en temps se rencontrent de hideuses taches qui déconcertent l'enthousiasme et avertissent que rien n'est parfait sur la terre. Quant à la ville de Londres, j'en suis bien honteux pour nous, mais elle est superbe, et nous ne sommes à Paris que des Welches. Tout y est calculé dans l'intérêt de l'indépendance, de la liberté et du bien-être. Riche et pauvre, tout le monde a sa maison, qu'il occupe seul en famille : ce point seul établit une différence immense entre les deux peuples, et décide de la santé, de la propreté, de l'ordre et des mœurs domestiques.

Je ne vous parle pas des Grecs dans ce pays. Les particuliers donnent beaucoup, mais en parlent peu. Avant tout on veut la paix pour payer ses dettes : tout est subordonné à cette considération.

Je n'ai plus de place que pour vous dire combien je vous aime.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

NOTE, PAGE 176.

Toulon, le 28 floréal an VI.

Le général divisionnaire, chef d'état-major-général de l'armée.

Ordonne au citoyen Lavallette, capitaine aide-de-camp du général en chef, de se rendre à bord de la frégate *l'Arthémise*, pour faire partie de l'expédition.

ALEX. BERTHIER.

NOTE 2, PAGES 188 ET 190.

Au quartier-général de Malte, le 29 prairial an VI.

Au citoyen Lavallette, aide-de-camp.

L'Arthémise, citoyen, a ordre de vous faire mouiller sur les côtes de l'Albanie, pour vous mettre à même de conférer avec Ali pacha.

Vous lui remettrez la lettre ci-jointe qui ne contient autre chose que d'ajouter foi à ce que vous lui direz, et d'appeler un truchement qui ait sa confiance pour pouvoir parler seul avec lui. Vous lui remettrez ladite lettre en mains propres et vous aurez soin qu'il en prenne lui-même lecture.

Après quoi vous lui direz que, venant de m'emparer de Malte,

et me trouvant dans ces mers avec trente vaisseaux et cinquante mille hommes, j'aurai des relations avec lui ; que je désire savoir si je peux compter sur lui.

Que je désirerais qu'il envoyât près de moi, en l'embarquant sur la frégate, un homme de marque et qui eût sa confiance. Que sur les services qu'il a rendus à la république, et sur ses qualités personnelles, sa bravoure, et son courage, s'il me montre de la confiance et qu'il veuille me seconder, je puis accroître de beaucoup sa gloire et sa destinée.

Vous prendrez en général des renseignements sur la situation politique et militaire des différens états de ces contrées.

Vous prendrez note de tout ce que vous dira Ali pacha, et vous vous rembarquerez sur la frégate pour venir me rejoindre et me rendre compte de votre mission.

En passant à Corfou, vous verrez le général Chabot ; vous lui direz qu'il nous envoie du bois et qu'il fasse une proclamation aux habitants de Corcyre et autres îles pour qu'ils envoient à l'escadre du vin, des raisins secs et autres choses qui leur seront bien payées.

BONAPARTE.

NOTE 3, PAGE 190.

Au quartier-général du Caire, 18 nivôse an VII.

Bonaparte, général en chef, au citoyen Lavallette.

Vous partirez sur la djerme *la Vénitienne*, avec le citoyen Beauchamp, pour vous rendre à Alexandrie.

Vous y verrez la situation de toutes les fortifications, des magasins et de notre escadre, bâtiment par bâtiment.

Vous remettrez le sabre ci-joint au contre-amiral Perrée.

Vous verrez à Rosette le fort de Rosette.

Vous tâcherez de faire venir d'Alexandrie à Rosette ma voiture de voyage et ma voiture de Malte : de Rosette vous les ferez embarquer sur une djerme pour Boulac.

Vous ne reviendrez qu'après que vous aurez vu le citoyen Beauchamp mettre à la voile.

BONAPARTE.

NOTE 4, PAGE 192.

Au quartier-général du Caire, 18 nivôse an VII.

Bonaparte, général en chef, au citoyen Lavallette.

J'ai reçu vos lettres du 28 et du 1er nivôse; restez à Alexandrie jusqu'à ce que la caravelle soit partie, et revenez immédiatement après.

Le général BONAPARTE.

Au quartier-général du Caire, le 18 vendémiaire an VII.

Bonaparte, général en chef, au citoyen Lavallette.

Vous partirez aujourd'hui, citoyen, sur la petite *Cisalpine*, vous aurez avec vous la cange *le Corcyre*, et le canot *le Rhône*.

Vous conduirez le convoi destiné pour Salahieh jusqu'à Mit-Kamas, où il sera sous les ordres du général Murat, qui sera chargé de le faire passer.

Vous continuerez votre route avec les bâtimens armés : vous vous rendrez à Mansoura. Vous y verrez le général Dugau pour connaître ce qu'il pourrait y avoir de nouveau, soit à Damiette, soit à Menzalé. Vous continuerez votre route pour Damiette. Vous prendrez à bord des trois bâtimens toutes les troupes qu'ils pourront porter, et vous irez avec, rejoindre le général Andréossi afin de remonter sa flottille. Vous suivrez ce général dans sa reconnaissance de Peluze.

Vous m'écrirez de Mansoura, de Damiette; s'il y a des bâtimens dans la rade de Damiette qui soient arrivés depuis peu, vous irez les interroger, et vous me ferez passer le rapport.

BONAPARTE.

Rapport fait au général en chef sur mon voyage à Peluse.

Je suis parti de Boulac, le 18 vendémiaire au soir, sur la cange *la Corcyre*, allant à Damiette avec *la Cisalpine*, les canots *le Rhône* et *la Seine*.

J'ai recontré le général Vial, devant *Mit-el-Kuli*, au moment où ce village venait d'être pillé pour avoir assassiné des Français. Il avait avec lui deux cent cinquante hommes de la 13e et de la 25e demi-brigade. On n'a trouvé aucun habitant dans le village: il en a été de même des deux autres qui étaient aussi coupables. En retournant à Damiette, dans la journée du 22, le général s'est arrêté à *Farescout*, l'a fait cerner, et a exigé des chefs qu'il lui livrassent les armes des habitans; il n'a obtenu que dix-huit fusils et a pris en otages deux cheiks qui sont partis pour le Caire. *Farescout* est le village le plus dévoué à *Hassan-Loubar*, c'est là que s'est décidée la révolte du 24 *fructidor*.

J'ai quitté Damiette le 24. et j'ai passé la nuit à la tour de Bogaz, le vent ne m'ayant pas permis d'aller plus loin. Il y a dans cette tour une garnison de vingt à trente hommes; l'enceinte qui a été élevée la met à l'abri d'une surprise; mais les pièces qui la défendent sont assez mal placées, et les plates-formes incapables de les supporter long-temps.

Le 25, je me suis rendu à *Dibbé* par terre. La route, depuis le *Bogaz* jusqu'à cette embouchure du lac, est de huit lieues, d'un sable ferme; la plus forte artillerie peut y passer sans danger.

Dibbé est formé par une trentaine de cabanes de pêcheurs, beaucoup sont venus au-devant de nous et nous ont apporté des vivres.

Poussé par un vent favorable, j'ai mis douze heures pour me rendre à *Menzalé*. Cet endroit est considérable et peut contenir environ cinq mille habitans. Il n'y en avait que le cinquième à mon passage *Hassan-Loubar* y était propriétaire de deux maisons, il avait tout emporté; on y a trouvé quelques bestiaux et de mauvais meubles. Quoique ses habitans fassent le commerce sur le lac, les bateaux sont obligés d'aller mouiller à une lieue de distance, le lac ne donnant pas assez d'eau pour s'avancer plus près de *Menzalé*, qui d'ailleurs n'est pas situé sur la rive.

Ce mouillage est sans protection, mais il offre de l'eau douce apportée à peu de distance par le déversement des canaux du Nil dans la saison du *débordement*.

Le 27, j'ai quitté Menzalé, à six heures du matin, pour aller joindre le général Andréossi, à qui j'apportais de l'eau et des vivres. Je l'ai joint le 28 à l'embouchure d'*Aroum-Farregge*.

Il avait avec lui quinze barques; ses troupes étaient composées d'un bataillon de la 25e et d'un détachement de la 2e d'infanterie légère.

Le 29, à quatre heures du matin, je me suis mis en route pour Peluze, avec le général et un détachement de trente hommes.

La distance de la bouche d'*Aroum-Farregge* à *El-Farameh* est de trois lieues. Cette ville ruinée ne nous a présenté rien de remarquable. A quinze cents toises de la mer, nous avons trouvé un amas énorme de poussière et de briques, que l'on présume avoir été la forteresse de *Peluze*. Il y a encore un mur debout et quelques arcades qu'on a pu fouiller. Les ruines de la ville ont une étendue d'environ trois mille pas; dans cet espace nous n'avons trouvé que quelques colonnes de granit d'une belle dimension, et une espèce de tour ruinée en partie.

En retournant, à dix-huit cents toises de Peluze, nous avons observé un bâtiment que l'on croit une mosquée ruinée. Il ne reste plus que ses murailles en briques et une partie de la voûte. Nous y avons vu plusieurs canons hors d'état de servir et des boulets de granit.

Le 30, nous avons quitté *Aroum-Faregge*, et je me suis séparé du général Andréossi à la hauteur de Tanis.

J'ai trouvé, en arrivant à Damiette, le convoi d'artillerie destiné pour Salahieh. On l'embarquait sur le lac, et le lendemain il devait partir pour *Sann*.

Le général Dugua était arrivé la veille à Damiette. Il me dit que les admistrations de cette province n'étaient pas encore organisées, mais qu'il allait y travailler.

Le citoyen *Barras* se plaint des difficultés qu'il éprouve dans ses fonctions; on lui a donné pour secrétaire ou adjoint un jeune homme qui n'entend rien à cette besogne, et sa santé lui permet peu de faire tout lui-même. Il n'a pu me donner une idée bien

juste des propriétés d'*Hassan-Toubar*. Dès qu'il aura recueilli des renseignemens sur cet objet, il vous les fera passer.

Le général Vial se plaint d'avoir trop peu de troupes pour garder *Mansoura*. Il n'a pas deux mille hommes en état de faire le service, et le marché de cette ville rassemble chaque semaine vingt mille paysans.

J'ai accompagné le général Murat dans son expédition sur *Rameleh*. Ce village, qui avait tué la veille plusieurs dragons du 14e et pillé les chevaux, a été entouré à dix heures du soir, et le lendemain matin, le général y a fait entrer deux compagnies de grenadiers qui ont massacré les paysans au nombre de plus de cent. On a trouvé dans les maisons deux fourreaux de sabres de dragons et des casques.

Au Caire, le 6 brumaire.

LAVALLETTE.

Au quartier-général du Caire, le 27 nivôse an VII.

Bonaparte, général en chef, au citoyen Lavallette.

Vous voudrez bien, citoyen, revenir au Caire le plus tôt possible; j'ai reçu votre rapport.

BONAPARTE.

Au quartier-général du Caire, le 9 pluviôse an VII.

Bonaparte, général en chef, au citoyen Lavallette.

Vous voudrez bien, citoyen, vous rendre au Caire le plus tôt qu'il vous sera possible. J'ai besoin de vous dans la nouvelle campagne qui va s'ouvrir.

BONAPARTE.

Au quartier-général du Caire, le 20 pluviôse an VII.

Bonaparte, général en chef, au citoyen Lavallette.

Vous partirez, citoyen, le plus tôt possible pour me rejoindre. Il n'est pas nécessaire que vous attendiez le départ de la caravelle. Arrivé au Caire, vous y resterez trois jours pour prendre une connaissance exacte de la situation des choses, et vous ne partirez qu'avec une bonne occasion.

BONAPARTE.

N° Ier

INSTRUCTIONS POUR LE CITOYEN LAVALLETTE (1)

Paris, le 5 pluviôse an VII de la république.

Le citoyen Lavallette écrira au premier consul, des principales communes par lesquelles il passera. Il lui donnera des renseignemens.

Sur l'esprit public,

Le recouvrement des impositions,

Les conscrits,

La conduite des agens civils et militaires.

Le citoyen Lavallette cherchera en Saxe les meilleures cartes qu'il pourra trouver sur l'Allemagne (2). Il se procurera toutes celles qui auraient paru depuis cette époque.

Il prendra partout des renseignemens sur la situation des armées autrichiennes en Italie, en Bavière, en Souabe.

Il écrira deux fois par décade au ministre des relations extérieures.

(1) Au moment de son départ pour sa mission en Saxe.

(2) Lorsque j'étais en Styrie et en Carinthie, on imprimait de très-belles cartes, non seulement pour les états héréditaires, mais pour toute l'Allemagne.

Indépendamment des nouvelles diplomatiques, le citoyen Lavallette n'épargnera pas l'argent pour se procurer celles concernant la situation des armées, les généraux, l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie de campagne et l'artillerie de siège.

Il me donnera tous les renseignemens qu'il pourra se procurer sur la situation d'Ulm et des différentes places de Bavière et de Bohême.

Il portera une attention particulière sur l'armée russe, le nombre des régimens, leur position ; il s'informera de ce qui se passe en Pologne.

Il adressera tous les renseignemens militaires au général Clarke.

Lorsqu'il aura fait des dépenses pour se procurer tous les renseignemens demandés, il en enverra l'état, et elles lui seront remboursées.

BONAPARTE.

N° II

EXTRAIT DES INSTRUCTIONS GÉNÉRALES (1)

Les agens politiques représentent au dehors la vigilance et la force du gouvernement qui les accrédite. Sous ce double aspect leurs fonctions se graduent sur une échelle d'activité, dont il importe de présenter les développemens d'une manière distincte et précise.

1°. L'agent politique observe en secret et surveille assidûment le gouvernement près duquel il réside. Les observations qu'il fait, les renseignemens qu'il recueille sont par lui transmis avec exactitude à son gouvernement; et c'est ainsi que ce gouvernement voit, par les yeux de son agent, tout ce qui sert aux intérêts nationaux et tout ce qui peut leur nuire.

2°. L'agent politique manifeste sa surveillance, et donne à connaître aux ministres du gouvernement qui en est l'objet, que

(1) Également pour la mission de M. Lavallette en Saxe.

telle mesure, que telle tentative qu'ils méditent, n'ont pas échappé à sa sagacité ; et qu'au moment où le premier indice d'exécution menacera d'altérer, à quelque degré que ce soit, les rapports existans entre les deux pays, il saura s'y opposer avec tout le zèle et l'énergie qui sont dans ses devoirs.

3° L'agent politique entre directement et sensiblement en rapport avec le gouvernement près duquel il réside ; mais à moins qu'il n'ait déjà ses instructions précises et spéciales pour l'objet direct des communications qu'il a en vue, il se contente de notifier à ce gouvernement qu'il se dispose à la discussion et qu'il va prendre les ordres de son gouvernement.

4°. Enfin l'agent politique a reçu les ordres de son gouvernement. Il adresse des déclarations au gouvernement local ou il répond aux siennes, il débat, il discute, il transige, enfin il négocie.

Telle est l'échelle des diverses fonctions que les agens politiques ont à remplir au dehors. Le gouvernement de la république, en approuvant le développement qui vient d'en être fait, en recommande l'étude à l'attention particulière de chaque agent. Il approuve également les réflexions qui vont suivre et qui, renfermant la règle générale de la conduite qu'ils doivent tenir, leur feront connaître toute l'étendue de leur responsabilité, et leur indiqueront les moyens de la garantir.

La première classe de devoirs qui sont imposés aux agens politiques est toute renfermée dans l'exercice de leur vigilance ; cette vigilance suppose qu'ils ont acquis et font tous leurs efforts pour compléter la connaissance exacte des intérêts et des droits nationaux dans le pays de leur résidence ; ce qui comprend nécessairement toute l'étendue de nos rapports commerciaux et toute celle de nos rapports politiques. C'est dans la pratique d'agence bien exercée que cette connaissance s'étend et se complète. Car les obstacles que les rapports sociaux mettent à l'activité et à l'amélioration des relations du commerce, et les entraves que les intrigues, les ambitions personnelles et le caractère individuel des gouvernans, opposent sans cesse à la libre assiette des rapports politiques, sont une partie essentielle de la science politique et ne peuvent être bien connus que de ceux qui ont la charge journalière de les combattre.

Dans la première classse de leurs devoirs, les agens politiques ne sont gênés par aucune restriction. Ils sont dans le domaine plein et illimité de leur zèle. Ils recherchent tout ce qui est susceptible d'être connu. Ils transmettent, au gouvernement de la république, tout ce qu'ils sont parvenus à découvrir.

Mais en entrant dans la seconde classe de devoirs de leur place, la prudence, qui est une des plus importantes qualités que cette place exige, doit accompagner toutes leurs détermin- tions. Il ne s'agit encore pour eux que de laisser voir, au ministres du gouvernement près duquel ils résident, qu'ils o observé tel ou tel indice de leurs vues, qu'ils les suivent dan leurs tentatives secrètes, qu'ils sont sur la trace de leurs pr jets : et cependant ils ne doivent pas se décider, sans réflexio à cette manifestation de leur surveillance ; car l'effet naturel cette manifestation doit être d'empêcher, d'arrêter la marche ces ministres, et il est tel cas où il peut être utile de les laiss aller plus avant, de leur donner une marge plus ample, pour prononcer mieux. Il se peut aussi qu'étant peu assuré de réus à imposer plus de retenue à l'ambition, à la malveillance d' ministère entreprenant, il ne convienne pas de paraître aper- cevoir des vues que la dignité nationale voudrait voir rétractées aussitôt qu'elles se dévoilent. C'est à l'habileté des agens à consulter sur ce point l'esprit de la mission dont ils sont chargés et l'honneur du gouvernement qu'ils représentent : ici leur responsabilité est tout entière dans l'exercice de leur discernement

Quant à la troisième classe des devoirs des agens politiques, il est plus facile d'en saisir l'objet et d'en apercevoir la garantie. Ici l'agent politique se met en rapport ostensible avec les ministres du gouvernement local; il doit sans cesse avoir présent à son esprit le système des droits nationaux, qui sont sensiblement tracés par l'état existant des choses, par le texte des traités; et, s'il s'agit d'une amélioration dans les rapports établis, il doit chercher ses titres dans l'esprit de ces traités et dans le système général des intérêts respectifs des deux gouvernemens.

Mais quoique, dans l'exécution de cette classe de devoirs,

l'agent politique voie d'un coup d'œil la route qui s'ouvre devant lui, il faut cependant qu'il fasse usage de toute sa sagesse avant de s'y engager. Quand un agent politique observe, il n'est en rapport qu'avec son gouvernement ; quand il laisse apercevoir qu'il exerce cette surveillance, il entre bien, à quelques égards, dans un rapport indirect avec les ministres auxquels il donne à connaître qu'ils sont l'objet de son attention ; cependant ces ministres ne voient encore que l'observateur, et ils ne peuvent tirer avantage de la connaissance qu'ils ont de la manière dont il remplit les obligations de sa place ; mais quand l'agent politique parle officiellement, les ministres ne voient plus en lui que le gouvernement dont il est l'organe, et cette pensée doit être sans cesse pour lui un motif de circonspection et de retenue.

La première règle à observer à cet égard est de ne rien présumer, de ne jamais agir sans autorisation, de réclamer des instructions précises, et de se bien pénétrer de ce principe, qu'en matière de discussion positive, soit qu'il s'agisse d déclarer, soit qu'il s'agisse de répondre, les gouvernemens seuls proposent et négocient, et les agens diplomatiques ne sont que les organes.

Les agens diplomatiques n'ont la faculté ni de choisir, ni d'accorder, ni de refuser, ni de transiger ; ils exposent officiellement les déterminations du gouvernement qu'ils représentent. Mais s'ils sont des organes sans volonté, ils ne doivent pas être des organes sans intelligence : en énonçant les décisions dont ils sont les interprètes, ils ont la charge d'en plaider la justesse, et de choisir le temps et les moyens d'en assurer la succès. Leur responsabilité est toute entière dans leur fidélité à se restreindre dans les bornes de leurs instructions, dans leur sagacité à bien en connaître la mesure, et dans leur exactitude à y conformer leur conduite.

Dans toute instruction relative à une discussion de droit, il y des degrés d'exigence ou de sacrifice qui, du moment où les instructions ont été tracées au nom du gouvernement qui les approuve, semblent laisser au discernement de l'agent qui doit agir une grande latitude d'autorisation ; mais il ne faut pas qu'il s'y méprenne. La responsabilité d'un agent n'est pas déterminée par le maximum des sacrifices et par le minimum d'exigences

qui sont portés dans la rédaction de ses instructions. Le mieux dans ce qu'il était possible de faire entre essentiellement dans les devoirs de sa mission ; ce mieux doit être incessamment en perspective devant lui pour animer son zèle, pour encourager ses efforts ; et c'est par ces efforts seuls et non par les résultats, que sa conduite sera jugée. Car, comme tout ce qui entre dans les idées de prudence, de discrétion, d'habileté, appartient au rôle vraiment important d'un agent diplomatique, tout ce qui entre dans l'idée de justification, de garantie, fait essentiellement partie de ses moyens de responsabilité.

Maur. TALLEYRAND.

2 pluviôse an VIII.

N° III.

INSTRUCTIONS POUR LE CITOYEN LAVALLETTE.

Depuis le commencement de la guerre, il n'a plus existé de rapports directs entre la république et le gouvernement de Saxe. L'électeur entra dans la coalition, par cette impulsion générale d'inquiétude et de haine à laquelle aucun gouvernement de l'empire ne sut résister ; il s'en détacha par un simple acte de retirer son contingent et par une déclaration qu'il rendit publique de son intention de rester neutre.

Depuis l'époque de cette déclaration, l'accession de ce prince à la neutralité du nord de l'Allemagne fut reconnue par le gouvernement de la république ; mais cette espèce de transaction se fit par voie intermédiaire. L'acte qui la consacra ne fut signé que par le ministre du roi de Prusse, garant des conventions de neutralité, et par le ministre plénipotentiaire de la république.

Cependant, dans le milieu de l'an VI, le Directoire exécutif voulut avoir un agent accrédité auprès de l'électeur de Saxe. Il nomma le citoyen Helfflinger, qui, n'ayant point de prédécesseur à Dresde, s'accrédita lui-même auprès des ministres saxons. Il fut généralement accueilli, et l'électeur témoigna qu'il voyait avec plaisir, près de lui, un agent de la république.

Mais le citoyen Helfflinger, quoique reconnu par les ministres

et traité par eux avec beaucoup d'égards, n'a déployé à Dresde aucun caractère public. Sa mission est purement d'observation, et les entretiens qu'il est autorisé à avoir avec le ministre des affaires étrangères, donnant lieu de part et d'autre à des communications plutôt officieuses qu'officielles, ne servent qu'à maintenir les bonnes dispositions mutuelles des deux gouvernemens et à conserver la trace des anciens rapports qui liaient les deux pays.

C'est sous ce point de vue que le citoyen Lavallette doit considérer la mission qui lui est confiée. Comme observateur, son rôle est susceptible d'une grande activité; comme agent diplomatique, sa mission est toute expectative.

La politique de la cour de Saxe est, à beaucoup d'égards, comme l'agence des ministres qui résident auprès d'elle, une politique d'observation. Les circonstances du dehors et du dedans lui font une loi d'agir avec la plus grande réserve, et les sentimens personnels du prince sont parfaitement d'accord avec les principes de circonspection et de sagesse qui lui sont prescrits par les circonstances.

Le peuple saxon est de tous les peuples d'Allemagne celui qui, par son caractère, se rapproche le plus de la portion saine et réfléchie de la nation française. Une constitution qui a beaucoup de rapports avec celle de l'Angleterre, en classant et circonscrivant les prérogatives de quelques classes, y garantit les droits de toutes, et la jalousie de la liberté y combat toujours avec avantage les prétentions de l'hérédité et les entreprises du pouvoir.

Cette lutte persévérante, que la grande impulsion donnée à l'opinion générale par la révolution française n'a rendue que plus animée, impose nécessairement au gouvernement saxon une grande retenue dans toutes les déterminations qui pourraient l'entraîner à un surcroît de dépenses ou à des combinaisons politiques d'un résultat indéterminé. De là, une attention constante à restreindre les rapports extérieurs, à éluder tout ce qui pourrait conduire à des engagemens. La cour de Saxe n'aspire qu'à s'isoler au sein des mouvemens qui tendent à mettre tous les états de l'Europe en rapport de destruction et d'inimitié. Tout entière à son administration domestique et au soin de sa

conservation, elle a aussi véritablement neutralisé son ambition que son territoire. Elle serait parvenue peut-être, par principe d'intérêt et de sagesse, à se prémunir contre les impressions anti-révolutionnaires, si ces impressions ne tenaient à des préjugés et à des passions que rien ne peut guérir.

Il y a donc tout lieu de croire que la Saxe ne s'écartera de son système d'inactivité qu'autant qu'elle y sera forcée, et qu'elle résistera de toute l'étendue de ses forces aux instigations de nos ennemis. Elle sera servie dans cette sage détermination par sa position par la bonne tenue de son état militaire et par la réputation personnelle de l'électeur.

Cependant l'opiniâtreté et la pétulance des apôtres et des ministres de la coalition ne s'arrêtant à aucun obstacle, le citoyen Lavallette les trouvera incessamment occupés à conspirer contre le système adopté par le gouvernement saxon. Leurs tentatives doivent être partout l'objet des observations assidues d'un agent de la république. Elles seront le texte principal des renseignemens que le citoyen Lavallette cherchera sans cesse à recueillir et qu'il aura soin de transmettre au gouvernement.

Par les intrigues qu'il verra ourdir et dont il s'étudiera à connaître la source, il aura les yeux constamment ouverts sur la Russie et sur l'Angleterre. S'il sait se faire un tableau des vrais et justes rapports dans lesquels il est convenable aux intérêts de la Saxe de se tenir envers ces deux puissances, il sentira parfaitement la fausseté et l'absurdité politique de ceux auxquels elles voudraient l'entraîner.

Les ministres des puissances neutres seront aussi les objets de sa surveillance. La plupart d'entre eux, détournés des principes de leur mission par des préventions de caste et des considérations personnelles de patronage et d'ambition, sont souvent les défensenrs officieux d'une cause ennemie des intérêts du gouvernement qu'ils représentent. Leurs écarts, en les faisant sortir sans cesse de la ligne des vrais rapports qui lient leur pays et celui où ils résident, serviront à faire ressortir, pour l'instruction du citoyen Lavallette et pour la règle de sa conduite le système des vrais rapports qui doivent exister entre la Saxe et les gouvernemens qui n'ont pas accédé à la coalition. C'est à cette règle qu'il rapportera les recherches qu'il s'appliquera

constamment à faire sur les projets et les mesures qui lui paraîtront s'en écarter.

Il n'existe, en Saxe, d'agent des puissances amies, que celui d'Espagne. Le citoyen Lavallette recevra de son prédécesseur, sur ses rapports avec ce ministre ainsi que sur tous ses rapports personnels avec les agens étrangers et avec ceux de l'électeur, toutes les informations dont il aura besoin. Le citoyen Helfflinger est généralement bien vu à Dresde. Les notions et les conseils qu'il s'empressera de donner à son successeur, ne pourront que lui être d'un grand secours pour le succès de la mission qui lui est confiée.

Maur. TALLEYRAND.

N° IV.

Paris, le 12 nivôse de l'an IX de la république française, une et indivisible.

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

AU CITOYEN LAVALLETTE

Citoyen, je m'empresse de vous donner connaissance de la convention d'armistice qui vient d'être conclue entre le général Moreau et l'archiduc Charles. Vous en trouverez les détails dans la feuille ci-jointe du *Moniteur* de ce jour. Cette suspension nouvelle d'hostilité, consentie aux portes de Vienne, par une armée dont aucun obstacle ne pouvait arrêter la marche, sera, pour l'Europe, une preuve de plus de la modération du gouvernement et de sa disposition invariable à ne poursuivre la guerre que pour avoir la paix. Il faut croire enfin que l'Autriche cédera au besoin qu'elle en éprouve, et que cet armistice sera converti en une paix définitive.

Je vous salue.

Maur. TALLEYRAND.

TABLE DES CHAPITRES

Pages

NOTICE SUR LE COMTE LAVALLETTE. 1

AVERTISSEMENT. XXV

CHAPITRE PREMIER. — Mon éducation et mes premiers goûts. — J'assiste au début de la Révolution. — Pillage des magasins de M. Réveillon. — Convocation des états-généraux. — Prise de la Bastille. — Meurtre de Foulon. 1

CHAP. II. — Organisation de la garde nationale. — Lafayette. — Bailly. — Journées des 5 et 6 octobre à Versailles. — Retour du roi à Paris. 11

CHAP. III. — J'entre chez M. d'Ormesson, président au parlement. — Ses conseils et son influence. — Je deviens royaliste. — Affaire du marquis de Favras. — Conduite insensée de la noblesse. 21

CHAP. IV. — Départ de Louis XVI pour Varennes et son retour. — Assemblée législative. — Commencement de la guerre. Émeute du 20 juin. — Illusions des royalistes. — Tentatives de M. Lafayette en faveur du Roi. — Leur impuissance et sa fuite. 31

CHAP. V. — Préparatifs de la journée du 10 août. — Ma compagnie se rend aux Tuileries. — Le roi se retire à l'Assemblée. — Attaque du Château. — L'Assemblée législative se dissout. — Girondins. 46

CHAP. VI. — L'ennemi s'approche. — Prise de Verdun. — Journées des 2 et 3 septembre. — Je quitte Paris et je m'engage. — Mes illusions et mon désappointement. — Arrivée du colonel d'Hilliers; il part pour l'armée du Rhin, d'où il m envoie un brevet de sous-lieutenant. — Mort de Louis XVI. 59

Pages.

CHAP. VII. — J'arrive à Worms. — Trahison de Dumouriez. — Retraite de Custines. — Son rappel et sa condamnation. — Alexandre Beauharnais lui succède. — Pichegru. — Mission de Saint-Just. — Atrocités de Schneider. 74

CHAP. VIII. — Ouverture de la campagne de 1794. — Nos succès. — Légion de Condé. — Jonction de l'armée du Rhin et de l'armée de la Moselle. — Discussions. — On sépare les deux généraux. — Je retourne à Paris auprès du général d'Hilliers. — Considérations sur l'armée du Rhin.. 89

CHAP. IX. — Paris en août 1794. — Constitution de l'an III. — Révolte des sections. — Bonaparte. — 13 vendémaire. . . . 101

CHAP. X. — Directoire. — Le général Bonaparte épouse la veuve du général Alexandre Beauharnais. — Il part pour l'Italie. — Pacification de la Vendée. — Le général d'Hilliers reçoit des lettres de service pour l'Italie, où je le suis. . . . 113

CHAP. XI. — Mon arrivée à Milan. — Je suis nommé aide-de-camp du général en chef. — L'armée se met en marche sur Vienne. — Batailles de Rivoli, de la Corona, etc., etc. 121

CHAP. XII. — Ma mission dans le Tyrol. — Ses dangers. — Préliminaires de Léoben. — Venise est cédée à l'Autriche. . 132

CHAP. XIII. — Marche embarrassée du Directoire. — Il médite un coup d'état. — Le général Bonaparte m'envoie à Paris. — Ses instructions. — Je lui transmets le résultat de mes observations. — Mme de Staël. — 18 fructidor. — Je repars pour l'Italie.. 142

CHAP. XIV. — Mon retour de Paris après le 18 fructidor. — Première idée de l'expédition d'Égypte. — Ses motifs. — Son but. — Mission de M. Poussielgues à Malte.. 158

CHAP. XV. — Départ du général Bonaparte pour Rastadt. — Assassinat des plénipotentiaires 166

CHAP. XVI. — Préparatifs et départ de l'expédition d'Égypte. — Malte. — Ma mission à Corfou et à Janina. — Retour en Égypte 173

CHAP. XVII. — Entrevue sur *l'Orient* avec l'amiral Brueyx. — Mon arrivée au Caire. — Mourad-Bey. — Son intrépidité et sa constance. — Administration oppressive des Mamelucks. — Combats de Salahieh. — Le général apprend la nouvelle de la perte de la bataille d'Aboukir. 178

CHAP. XVIII. — Ibrahim-Bey se retire en Syrie. — Projet de l'expédition de Syrie. — Révolte du Caire. — Mort du colonel Sulkowski, aide-de-camp du général en chef. — Mission de

Pages.

M. de Beauchamp. — La peste à Alexandrie. — Justice expéditive du cadi, au Caire 186

CHAP. XIX. — Motifs de l'expédition de Syrie. — Régnier. — Kléber. — Bon. — Lannes. — Murat. — Départ de l'expédition. — Prise d'El Arish. — Prise de Jaffa. — Présence d'esprit du général en chef. — L'armée arrive devant Saint-Jean-d'Acre. — Perte de la flottille qui portait les munitions de siège 195

CHAP. XX. — Ibrahim-Bey reparaît. — Combat de Cafarkala. — Bataille du mont Thabor. — Le général en chef va se coucher à Nazareth. — Respect du général Bonaparte pour les préjugés religieux. — Mort de l'interprète Venture. — Retour devant Saint-Jean-d'Acre. — Mort du général Gaffarelli. — Treizième assaut. On pénètre dans la ville et on est forcé d'en sortir. — Quatorzième assaut. 203

CHAP. XXI. — Le général en chef se décide à retourner en Égypte. — Évacuation des blessés. — Emportement du général Bonaparte. — Prétendu empoisonnement des blessés. — Retour à Jaffa. — Pestiférés. — Trait d'humanité du général. — Retour dans la capitale de la Basse-Égypte. — Jugement sur la campagne de Syrie. — Bataille d'Aboukir. — Nouvelles de France. — Le général en chef s'embarque sur *la Muiron*. — Occupations et amusements du voyage. — Arrivée à Ajaccio 212

CHAP. XXII. — Le général Bonaparte rétablit un peu d'ordre à Ajaccio. — Il débarque à Fréjus. — L'enthousiasme de la population. — Son arrivée à Lyon et à Paris. — État des choses. — Le Directoire donne un dîner dans l'église Saint-Sulpice au général Bonaparte. — Conspiration pour renverser le Directoire. — Le général se présente au Conseil des Anciens. — Translation des deux Conseils à Saint-Cloud. — Le Conseil des Cinq-Cents s'établit dans l'Orangerie. — Le général Bonaparte et Sieyes. — Résolution du premier. — Tumulte général. — Il donne l'ordre de faire évacuer la salle. — La constitution de l'an III est abolie. — Trois consuls : Bonaparte, Cambacérès et Lebrun 223

CHAP. XXIII. — Sensation produite par la révolution du 18 brumaire. — Le premier consul me rappelle à Paris. — La machine infernale. — Conspiration de George et Pichegru. — Jugement du duc d'Enghien 235

CHAP. XXIV. — Réflexions sur les causes de la mort du duc d'En-

Pages.

ghien. — Suicide de Pichegru. — George est exécuté avec *neuf* de ses complices. — Assassinat de l'empereur Paul. — Couronnement. — La guerre continentale recommence. — Campagne d'Austerlitz. — Organisation d'un service général des estafettes. — Administration intérieure. Mémoire prodigieuse de l'empereur 248

CHAP. XXV. — Campagne de 1809. — Projets de mariage et de divorce. — Signalée confidence du maréchal ***. — Désespoir de l'impératrice. — Douleur réelle de l'empereur. — Courage de Joséphine. — Abandon presque général. — Mariage. — Naissance du roi de Rome. 259

CHAP. XXVI. — Rupture entre la France et la Russie. — Campagne de 1812. — Système désastreux du roi de Naples. — Conspiration de Mallet 271

CHAP. XXVII. — Nouvelles des désastres de la campagne de Russie. — Constance et intrépidité de l'empereur. — Campagne de 1813. — Retour de l'empereur à Paris. — Mes entretiens du soir avec lui. — Sa prodigieuse assiduité au travail. — Formation et composition de la garde nationale. . . 282

CHAP. XXVIII. — Campagne de 1814. — Intrigues des royalités dirigées par M. de Tallerrand. — Embarras du conseil de Régence. — Conseil énergique de Boulay de la Meurthe à l'impératrice. — Départ du gouvernement pour Blois. — Combat sous les murs de Paris. — Capitulation. — Arrivée de l'empereur à la poste de la Cour de France. Son abattement. — Entrée des alliés. — Aspect de la capitale. — Napoléon à Fontainebleau. — Lassitude et défection des chefs. — Abdication 290

CHAP. XXIX. — Départ de l'empereur pour l'île d'Elbe. — Tentatives d'empoisonnement et d'assassinat. — Entrée de Louis XVIII à Paris. — Attitude de la population. — Impressions diverses. — Séance du Sénat. — Réflexions sur l'état de la nation 303

CHAP. XXX. — Singularité et danger de ma position. — L'impératrice Joséphine à la Malmaison. — L'empereur Alexandre. — Son jugement sur les Bourbons. — Mort de l'impératrice Joséphine. — Fautes du gouvernement. — Mécontentement de l'armée. — Exaspération du maréchal Ney 316

CHAP. XXXI. — Conspiration. — Affaire du général Excelmans. — Le général Lallemand, le maréchal Davoust, les ducs d'Otrante et de Bassano, chefs de la conspiration. — *Pru-*

Pages.

dence du maréchal Davoust. — Nouvelle du débarquement de l'empereur. — Sensations diverses produites par cette nouvelle. — Je me réfugie chez la duchesse de Saint-Leu. — Départ du roi. — Ma visite à l'hôtel des Postes. 326

CHAP. XXXII. — Aspect des Tuileries. — Arrivée de l'empereur. — Fouché à la police. — Carnot à l'intérieur. — Je reprends le service des postes le 21. — Proclamation du congrès de Vienne. — Situation de l'empereur, son danger et sa nouveauté. — Champ de mai. — Déclaration du conseil d'état. — Le général Bourmont. — Découverte singulière et triste. — Fouché. 343

CHAP. XXXIII. — Assemblée du Champ-de-Mai, le 1er juin. — Messe. — Paroles touchantes de l'empereur. — Son départ. — Bataille de Waterloo. — Séances des deux chambres. — Retour de l'empereur. — Ma conversation avec lui à l'Elysée. — Il se retire à la Malmaison. — Dernier entretien. — Son départ 361

CHAP. XXXIV. — Mon arrestation. — Le général Labédoyère. — Mon séjour à la préfecture de police. — Mon interrogatoire. — Anecdote sur un des complices de George. — Je suis transféré à la Conciergerie. — Le maréchal Ney. — Ses illusions. — Elles se dissipent. 372

CHAP. XXXV. — Mes pensées et mes occupations. — Cour des femmes. — Chambre de la reine Marie-Antoinette. — Un interrogatoire devant M. Dupuis, juge suppléant. — Sa généreuse impartialité. — Animosité des royalistes contre moi. — Visite et consolations de mes amis MM. Alexandre Larochefoucault, Vandeul, Briqueville, Tascher, de Ste-Rose. — Je revois ma fille pour la première fois. — M. Tripier . . . 384

CHAP. XXXVI. — Lettre du duc de Richelieu contre le maréchal Ney. — Mes inquiétudes sur le sort de Mme Lavallette. — Ouverture des débats. — On me communique la liste des jurés. M. Héron de Villefosse. — La sentence de mort est prononcée. — On annonce la fatale nouvelle à Mme Lavallette. — Elle demande et obtient une audience du roi. — Paroles de Louis XVIII. 396

CHAP. XXXVII. — Madame Lavallette vient me voir. — Le comte Carvoisin. — Détails sur Émilie Beauharnais. — Mon mariage avec elle. — Je la quitte pour aller en Égypte. — Ma mission en Saxe. — Mon voyage à Berlin.. 406

CHAP. XXXVIII. — Conduite du général Clarke à mon égard. —

Pages

M. Pasquier. — Le duc de Raguse. — Son dévouement pour moi. — Mes préoccupations. — Je me familiarise avec l'idée du dernier supplice et de ses plus horribles détails. — Démarche de la princesse de Vaudemont. — Le maréchal Ney est jugé. — Gardes-du-corps déguisés. — Le maréchal est exécuté. — Mon jugement est confirmé par la cour de Cassation. — Le duc de Raguse accompagne Mme Lavallette aux Tuileries. — Sa fermeté. — Réponse de Louis XVIII. — Dureté de la duchesse d'Angoulême. 414

CHAP. XXXIX. — Consternation de mes propres geôliers — Trait touchant d'une geôlière. — Mme Lavallette me communique son projet d'évasion. — Mes objections. — L'exécution est remise au lendemain. — Dernière tentative de Mme Lavallette aupès de M. de Richelieu. — Visite de M. de Carvoisin. — Ma fille vient me voir. Je la congédie. — Mme Lavallette la ramène. — Elle me donne mes instructions. — Dernière visite de M. de Saintes-Roses et du colonel Briqueville. — La vieille Dutoit. — Souper. — Déguisement. — Je sors. — J'atteins la chaise à porteurs. — Les porteurs sont absens. — Mes angoisses et mes résolutions. — Le comte de Chassenon. — Nouveau déguisement. — Je suis M. Baudus à pied. — Rencontre de gendarmes. — Nous arrivons à l'hôtel des Affaires étrangères. — Attentions délicates de mes hôtes. . 423

CHAP. XL. — Détails donnés par M. Baudus. M. et Mme Bresson. — Leur dévouement. — L'un et l'autre viennent me rendre visite. — Sensations produites par mon évasion. — Bruits divers. — Précautions qui me sont imposées. — Nouvelles inquiétudes. — J'entends crier sous mes fenêtres les ordonnances de police contre ceux qui me donneraient asile. — Joineau et sa femme. — Visite de Mme Bresson. 438

CHAP. XLI. — Ce qui se passe à la Conciergerie. — Fureur des geôliers. — Leur brutalité envers Mme Lavallette. — M. Bellart l'interroge, et la fait traiter avec une excessive sévérité. — Principale cause de sa maladie. — Ses terreurs. — Elle est mise au secret. — Ma fille rentre à sa pension. — Conduite de la supérieure à son égard. — La police poursuit ses recherches. — Projets divers pour me faire sortir de France. — M. Bruce, le général Wilson. — Préparatifs pour mon déguisement. — Je quitte l'hôtel des Affaires étrangères. — M. de Chassenon me conduit rue du Helder. — Maison de mon juge d'instruction. — M. Hutchinson. — Je pars. . . . 44

Pages.

CHAP. XLII. — Rencontres diverses. — Conversation de M. Hutchinson avec les gendarmes à la Chapelle. — Notre arrivée à Compiègne. — Difficultés du maître de poste à Valenciennes. — Je passe la frontière. Je me sépare de mes sauveurs. 455

CHAP. XLIII. — Je voyage sous le nom de colonel Lossack. — J'arrive à Worms, où je lis les journaux. — La police découvre la généreuse complicité du général Wilson. — Corruption et délation. — Je traverse le grand-duché de Bade et de Wurtemberg. — J'arrive en Bavière. — Paroles du roi. — Je me retire d'après ses ordres, à Freyssing. — Dénonciation d'un ancien émigré. — Le roi m'envoie à Starnberg. — Le prince Eugène vient me voir deux fois par semaine. — Nouveau changement de demeure. — Bonté du roi de Bavière. — Je viens m'établir à Munich sous un nom supposé. La France demande mon expulsion ainsi que celle du général Drouet d'Erlon. — Réponse du roi de Bavière. — — Je me réfugie à Eichstadt, et bientôt après à Augsbourg, chez Mme la duchesse de Saint-Leu. — Je rentre en France. 460

Lettres et souvenirs. 469

Pièces justificatives. 503

SAINT-DENIS

IMPRIMERIE H. BOUILLANT

20, RUE DE PARIS, 20

Succursale à Paris, 28, rue Serpente (Hôtel des Sociétés Savantes).